HAL
open science

Rhône-Alpes, Étude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires, 19e-20e siècle

Sylvie Schweitzer, Emilie Elongbil-Ewane, Dalila Berbagui, Renaud Chaplain, Laurence Prempain, Marianne Thivend, Lionel Grifo, Arnaud Costechaire, Sandra Jahn, Julie Moreau, et al.

To cite this version:

Sylvie Schweitzer, Emilie Elongbil-Ewane, Dalila Berbagui, Renaud Chaplain, Laurence Prempain, et al.. Rhône-Alpes, Étude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires, 19e-20e siècle. 2008. halshs-00373414

HAL Id: halshs-00373414

https://shs.hal.science/halshs-00373414

Submitted on 12 Apr 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Appel d'offres de l'acsé : Programme d'études 2006-2008
Histoire et mémoires des immigrations en régions
Marché n° 2006 35 DED 03

Agence Régionale Rhône-Alpes

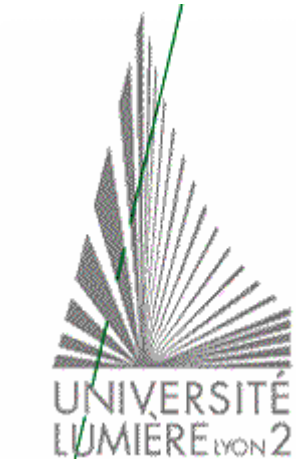

RHÔNE-ALPES : ÉTUDE D'UNE RÉGION ET D'UNE PLURALITÉ DE PARCOURS MIGRATOIRES

Rapport final - avril 2008

Tome 1

Dalila BERBAGUI, Agnès BUSSY, Renaud CHAPLAIN, Arnaud COSTECHAREIRE, Émilie ELONGBIL-EWANE, Lionel GRIFO, Sandra JAHN, Julie MOREAU, Laurence PREMPAIN, Sylvie SCHWEITZER, Marianne THIVEND, Edouard VANDECASTEELE

Responsable scientifique : Sylvie SCHWEITZER
Courriel : sylvie.schweitzer@univ-lyon2.fr

Université Lyon 2-LARHRA
ISH
14 avenue Berthelot
69363 Lyon cedex 07

SOMMAIRE

Introduction **8**

Première partie : Histoire des immigrations dans la région Rhône-Alpes depuis 1789 ..... **13**

I – Une immigration tempérée (1789-1914) **13**
1 - Faibles besoins, faibles nombres (1789-1861) 13
2 – La première vague d'immigration (1861-1914) 15
a) Une immigration urbaine et frontalière 16
b) L'émergence de l'immigration économique 18
c) Les étrangers en politique : l'exemple des anarchistes italiens 21

II – Une croissance sous tension (1914-1945) **22**
1 – Une immigration plus forte, mais sans réelle rupture 22
a) Le poids des populations immigrées dans la région 22
b) Les nationalités 23
c) Caractéristiques démographiques 24
d) Un exemple : les vingt-deux nationalités des cités Gillet de Vaulx-en-Velin 24
2 – Les mondes du travail 27
a) La soie artificielle chez Gillet, dans la banlieue lyonnaise : hommes, femmes et adolescent-e-s au travail 28
b) Arménien-ne-s au travail 30
Dans la Drôme 30
Dans l'Isère 30
Dans la Loire, à Saint-Étienne 30
Petit-e-s commerçant-e-s : les « marchédji » 31
c) Les immigré-e-s dans les transports publics lyonnais 32
3 – Villes et campagnes : une immigration plus dispersée 32
a) Territoires d'immigration: L'exemple de la Loire pendant la Première Guerre mondiale 33
Le Soleil et le Marais à Saint Etienne 33
Travailler à l'Arsenal de Roanne 34
Recrutement de travailleurs agricoles dans la campagne roannaise 35
b) Immigration et territoire pendant l'entre-deux guerres : ville et zone rurale 35
L'agglomération lyonnaise pendant l'entre-deux-guerres 35
La commune rurale d'Echirolles 36
4 – La Nation et les immigré-e-s : entre assimilation et répression 37
a) La place des naturalisé-e-s 37
b) Les étrangers face aux expulsions et à l'exploitation économique 38
c) Les étrangers spoliés 39
d) Les étrangers dans la Résistance 39

III – Nouvelle(s) vague(s) (1945-1975) **41**
1- Afrique du Nord et Portugal : les nouvelles sources de l'immigration 42
a) Des Italiens aux Algériens 42
b) Algériennes et Algériens d'après les accords d'Évian 43
c) Familles et célibataires 46
2 – Des manœuvres aux petits commerçants 48
a) Les « Trente Glorieuses » dans le département de l'Ain 49
b) Espagnol-e-s et Maghrébin-e-s dans le Rhône et l'Isère 49

c) Les immigré-e-s dans le secteur tertiaire : exemple du Rhône et de la Drôme 50
3 – Politiques d'accueil et conditions de logement 51
a) Initiatives locales et spécificité « nord africaine » : 1946-1962 51
Le centre d'hébergement de La Part Dieu 51
La maison de l'Afrique du Nord 52
b) Nouvelles politiques d'accueil et de logement: 1962-1975.....52
Résorption des bidonvilles et de l'habitat insalubre, exemple de l'agglomération lyonnaise entre 1958 et 1962.....53
Le quartier Très Cloître de Grenoble 54
Les garnis lyonnais : état en 1967 54
4 – L'intégration des étrangers : l'exemple de la naturalisation des Italien-ne-s de Tunisie 55

IV – L'enracinement (depuis 1975).....63
1 – Une immigration plus diversifiée.....63
2 – Formation et métiers.....65
a) questions sur l'alphabétisation.....66
b) Les immigré-e-s dans la crise 68
c) Le secteur tertiaire et l'économie informelle 69
3 – De la Maison de l'Afrique du Nord à la Maison du travailleur étranger: trente ans d'aide aux immigrant-e-s et à leurs familles (1951-1981).....69
a) La Maison de l'Afrique du Nord.....70
La création de l'association 70
Actions et rôles de la Maison de l'Afrique du Nord.....71
b) L'association pendant la guerre d'Algérie 72
La guerre d'Algérie en métropole.....72
Les actions sociales 73
c) La Maison du travailleur étranger dans la décennie 70.....74
Du bureau d'interventions sociales au CAIO 74
L'enjeu des foyers d'hébergement 75
d) Les Minguettes à Vénissieux ou la construction d'un symbole. 76
4 – Mémoires d'immigré-e-s.....77
a) Traces: Le Forum régional des mémoires d'immigrés.....77
b) La Marche pour l'Égalité.....81
c) un exemple de militantisme au féminin 82

Conclusion 85

Annexe 1 : Graphiques et tableaux.....88
Graphique I : Comparaison de la proportion des étrangers dans la population en France et en Rhône-Alpes 88
Graphique II : Evolution population immigrée (naturalisés + étrangers) en Rhône-Alpes 88
Graphique III : Les populations immigrées en Rhône-Alpes (1861-1911) 89
Graphique IV : Évolution du nombre d'étranger-ère-s dans les départements rhône-alpins (1861-1906) 89
Graphique V : Évolution de la proportion d'étrangères et étrangers dans la population totale des départements rhône-alpins (1861-1906) 89
Graphique VI : Evolution du poids des nationalités dans la région Rhône-Alpes,1896-1911 90
Graphique VII : Les nationalités par département en 1911 90
Graphique VIII : La répartition des étrangères et étrangers par sexe (1861-1911) 90
Graphique IX : Statut matrimonial des étrangères et étrangers (1911) 91

Graphique X : Les étrangères et étrangers par classe d'âge en 1901 et 1911 91
Graphique XI : Les mondes du travail (1901) 91
Graphique XII : Les secteurs d'activité selon le pays d'origine (1901) 92
Graphique XIII : Les populations immigrées en Rhône-Alpes de 1911 à 1936 92
Graphique XIV : Les nationalités en Rhône-Alpes, 1921 à 1936 92
Graphique XV : Les nationalités par département (1936) 93
Graphique XVI : Hommes et femmes par nationalités (1931) 93
Graphique XVII : Les étrangères et étrangers par classe d'âge (1921-1931) 93
Graphique XVIII : les actifs de la cité Gillet en 1931, répartition par qualifications 94
Graphique XIX :Secteurs d'activité par Pays ou région d'origine (1931) 94
Graphique XX : Évolution du nombre d'immigré-e-s en Rhône-Alpes (1954-1975) 94
Graphique XXI : Évolution du nombre d'étrangères et étrangers dans les départements rhône-alpins (1954-1975) 95
Graphique XXII : Évolution de la proportion d'étrangères et étrangers dans la population totale des départements rhône-alpins (1954-1975) 95
Graphique XXIII : Les nationalités dans la région Rhône-Alpes (1946-1975) 96
Graphique XXIV : Évolution du nombre de Polonais-es dans la région Rhône-Alpes (1946-1975) 96
Graphique XXV : Évolution des nationalités dans la région Rhône-Alpes entre 1968 et 1975 96
Graphique XXVI : La répartition des sexes des étranger-e-s en Rhône-Alpes (1946-1975) 97
Graphique XXVII : Répartition des sexes selon les nationalités (1968) 97
Graphique XXVIII : Répartition par sexe des différentes classes d'âge des populations étrangères 97
Graphique XXIX : Évolution de la répartition des étrangères et étrangers par classes d'âge (1962-1975) 98
Graphique XXX : La places des enfants parmi les étrangères et étrangers (1946-1975) 98
Graphique XXXI : Les secteurs d'activité des étrangères et étrangers (1968) 98
Graphique XXXII : Les secteurs d'activité selon le pays d'origine (1968) 99
Graphique XXXIII : Évolution du nombre d'immigré-e-s dans la région Rhône-Alpes (1975-1999) 99
Graphique XXXIV : Évolution de la proportion d'étrangères et étrangers dans la population totale de la région Rhône-Alpes (1975-1999) 99
Graphique XXXV : Proportion d'immigré-e-s dans la population totale des départements rhône-alpins (1999) 100
Graphique XXXVI : Évolution des nationalités dans la région Rhône-Alpes (1975-1999) 100
Graphique XXXVII :Secteurs d'activité des populations immigrées (1990) 100
Tableau II : Part des étrangères et étrangers dans les capitales départementales (1876) 101
Tableau III : Évolution du nombre d'étrangères et étrangers par département (1921-1931) 101
Tableau IV : Répartition des hommes et des femmes de la Cité Gillet selon leur nationalité en 1926, 1931 et 1936 102
Tableau V : Répartition des hommes et des femmes de la cité Gillet âgé-e-s au minimum de 12 ans selon leur nationalité et la pratique ou non d'une activité professionnelle en 1926, 1931 et 1936 103
Tableau VI : Répartition des mères actives de la Cité Gillet âgées de 20 à 60 ans, entre 1926 et 1936 103
Tableau VII : Liste des associations de préformation et d'alphabétisation, Lyon, 1980 104
Tableau VIII : La proportion des étrangères et étrangers dans la population des départements (1921-1936) 105
Tableau IX: Les nationalités des propriétaires juifs étrangers 105

Tableau X : Type de logement lors de l'arrivée en France des Algériennes demandant la reconnaissance de nationalité....105
Tableau XI : Les demandes de reconnaissance de la nationalité française 106
Tableau XII : Les nationalités majoritaires dans les départements rhône-alpins (1954-1975) ...106

Annexe 2 : Photographies de la Cité Gillet, 1930 107

Annexe 3 : Sylvie Schweitzer, « La mère de Cavanna. Des étrangères au travail au 20e siècle », revue « Travail, genre et sociétés », numéro spécial « Travail, genre et migrations », 20/2008 (sous presse) 110

Annexe 4 : Entretiens....119
Lotfi Debbeche, Tunisien naturalisé Français 119
Touati Ziania, Algérienne naturalisée Française 126
Bianca LEMMA, Italienne 137
Fanny Donnoso, Chilienne 145
Patrick Soin, Belge naturalisé Français 152
Roberte Skalska, épouse Fournel, Franco-Polonaise....155

ANNEXE 5 : les recensements 164

RECENSEMENT DE 1851....164

RECENSEMENT DE 1861....166

RECENSEMENT DE 1866....168

RECENSEMENT DE 1872....170

RECENSEMENT DE 1876....172

RECENSEMENT DE 1881....174

RECENSEMENT DE 1886....176

RECENSEMENT DE 1891....178

RECENSEMENT DE 1886....180

RECENSEMENT DE 1901....182

RECENSEMENT DE 1906....187

RECENSEMENT DE 1911....189

RECENSEMENT DE 1921....191

RECENSEMENT DE 1926....193

RECENSEMENT DE 1931....199

RECENSEMENT DE 1936....205

RECENSEMENT DE 1946....211

RECENSEMENT DE 1954.....216

RECENSEMENT DE 1962.....220

RECENSEMENT DE 1968.....223

RECENSEMENT DE 1975.....226

RECENSEMENT DE 1982.....230

RECENSEMENT DE 1990 233

RECENSEMENT DE 1999.....237

l'équipe de recherche.....241

Introduction

Entité administrative sans réelle cohésion historique ou géographique, la région rhône-alpine englobe des territoires très différents. Coexistent des départements fortement urbanisés (Rhône, Loire, Isère), des départements à dominante rurale (Ardèche, Drôme, Ain) et deux départements de montagne (Savoie et Haute-Savoie) — dont, on le notera, les habitant-e-s constituent des étrangères et des étrangers en France jusqu'en 1860. Dans le Rhône, la Loire, l'Isère, les Savoie l'industrialisation accélérée à partir des années 1880 installe un tissu d'entreprises de toutes tailles et avides de main-d'œuvre peu qualifiée, peu revendicative et mal payée, autrement dit des étrangers, mais aussi des étrangères.

Par ailleurs, la situation géographique de la région, qui occupe une place centrale à l'échelle européenne et qui jouxte la Suisse et l'Italie, détermine directement l'identité des hommes et des femmes qui viennent s'y installer, durablement ou non. Les populations originaires de la Péninsule sont ici encore plus nombreuses que sur le reste du territoire et les Italien-ne-s sont longtemps la première nationalité présente dans ces départements avant d'être relayé-e-s par les Algérien-ne-s dans le dernier tiers du 20e siècle. La bibliographie disponible montre cette prééminence italienne, quand elle reste encore fort limitée sur l'histoire des Algérien-ne-s, comme d'ailleurs sur celle des Tunisien-ne-s et Marocain-e-s : ce champ reste encore celui des géographes et des sociologues.

Originaires de pays limitrophes, les Suisses ne sont pas à compter parmi les nationalités numériquement minoritaires. Très peu de travaux leur sont pourtant consacrés, quand leur place est comparable à d'autres, qui nous sont plus familiers comme les Espagnol-e-s : ainsi, la Suisse est le deuxième pays le mieux représenté, derrière l'Italie, jusqu'en 1921, que ce soit dans les campagnes comme dans les départements très urbanisés. On voit aussi des commerçantes suisses plus nombreuses que les espagnoles dans l'entre-deux-guerres et, dans les transports en commun, les Suisses sont embauchés comme manœuvres, tout comme d'ailleurs dans les arsenaux de guerre. Guère présent-e-s non plus dans la bibliographie, les Polonais-es, à l'immigration pourtant active jusqu'à l'installation du régime communiste après la Seconde guerre mondiale et que l'on a surtout étudié-e-s dans le cadre minier dont on sait, par ailleurs, qu'il fut à l'origine de l'arrivée d'une partie de ces Polonais-es. Et que dire encore des Britanniques, pratiquement absent-e-s des études sur l'immigration ?

De fait, il ne s'agit probablement pas tant ici d'un manque d'intérêt pour les nationalités minoritaires, que d'une mémoire marquée par des représentations collective imaginant un « creuset français » forgé dans la présence de quelques nationalités dominantes (italienne, espagnole, portugaise et maghrébine plus tard) complétées par celles de réfugiés politiques, en particulier les Espagnol-e-s des années 1930, et, plus tôt dans le siècle, les Arménien-ne-s (les Russes ont fait l'objet de deux études). Ces derniers sont de fait aussi présents dans les recherches régionales que les Italien-ne-s, quand, numériquement, les présences ne sont pas du tout comparables.

Cette absence d'études sur les nationalités minoritaires, voire même leur simple recensement reste frappante, car elle permettrait de mesurer l'ampleur et la variété de ce drainage de main-d'œuvre, de poser des questions sur leur gestion : ainsi, comment, par exemple, se font donc comprendre les contremaîtres de l'usine de textiles artificiels SASE, à Vaulx-en-Velin dans la banlieue lyonnaise, qui ont affaire à des ouvrières et ouvriers de vingt-et-une nationalités différentes ? La rapide étude que nous avons menée sur les cités ouvrières de cette entreprise durant l'entre-deux-guerres soulève ainsi des questions sur les langues, sur la présence de très nombreuses étrangères dans l'entreprise, mais aussi au foyer, sur les centaines d'enfants ici présents avec parfois leurs grands-mères, sur les déplacements

de main-d'œuvre (ici les Hongrois-e-s et les Polonais-e-s) par les entrepreneurs, puis sur les modalités de leur renvoi lors de la Grande crise des années 1930.

La très large présence des femmes, autour de 40% de la population étrangère — même si elle peut-être différenciée selon les nationalités et si elle s'accélère dans les années 1970 — est ainsi une des questions posées par l'étude des populations étrangères, d'autant qu'une large partie de ces femmes se déclare active. Parallèlement, une autre question devrait être mise au premier plan, celle de la place des enfants (20% de la population étudiée), de leur garde, de leur scolarisation, puis de leur avenir lorsque les familles s'installent en France.

De fait, l'idée qui domine les discours des pouvoirs en place et, du coup, les représentations sociales, d'une immigration masculine, célibataire et provisoire, est fausse. Les étrangers viennent avec femme, enfants et parents pour une large partie d'entre eux et s'installent en France, demandant ou non la nationalité française, nationalité que d'ailleurs leurs enfants né-e-s sur le territoire obtiennent longtemps automatiquement. Les naturalisé-e-s ont aussi été inclus-e-s dans les analyses tirées de la saisie exhaustive des recensements de la population de 1851 à 1999 et, pour illustrer la question, un exemple a été choisi, celui des Italien-ne-s rapatrié-e-s de Tunisie. On a aussi développé un exemple plus atypique parce que plus circonscrit dans le temps, celui des Algérien-ne-s, dans les années qui suivent l'indépendance de cette ancienne colonie.

Analyse avant tout quantitative, l'examen des recensements permet de dénombrer les immigré-e-s dans les départements de la région, de juger du poids et de l'évolution des différentes nationalités, mais également d'approcher, selon les années, les caractéristiques des étrangères, étrangers et des naturalisé-e-s, que cela soit celles du genre, de l'âge ou des professions exercées. Mais, si l'on peut quantifier, puis étudier les profils des populations naturalisées, en distinguant d'ailleurs, là encore, les femmes des hommes, on ne connaît quasiment pas les réalités des « noria » et leurs mouvements sûrement différenciés au cours des deux derniers siècles.

Quant aux « deuxièmes générations », cette question majeure de la fin du 20e et du début du 21e siècles à propos des populations originaires du Maghreb, elles n'ont pas fait, dans le cadre de ces dizaines de nationalités présentes en Rhône-Alpes depuis deux siècles, l'objet d'études spécifiques. Tout au plus apparaissent-elles ponctuellement dans des travaux, dans le cadre des sources orales en particulier, tel Arménien ou telle Italienne racontant l'histoire de ses parents, puis la sienne.

Ce rapport est de type généraliste, les connaissances ont été organisées en un plan chronologique articulé autour de l'évolution de quatre grandes vagues d'immigration. Des recherches plus fines, par territoire géographique (large ou étroit), par branche d'activité, par nationalité… feraient vraisemblablement apparaître des périodisations différentes.

La première période que nous avons déterminée s'écoule de 1789 à 1914, c'est celle de « l'immigration tempérée », avec les débuts de la grande industrialisation qui mobilise d'abord les main-d'œuvres des zones rurales avant de faire appel aux pays étrangers. La région est caractérisée par le développement des mines, des chemins de fer, de la métallurgie, qui se superposent aux industries textiles traditionnelles. Cette industrialisation a pour corollaire l'extension des villes : Lyon bien sûr, qui passe de 300 000 à 450 000 habitants, mais également Valence, Saint-Étienne, Roanne et Grenoble.

Du coup, le Rhône, qui regroupe 50% des étrangères et étrangers au milieu du 19e siècle n'en compte plus que le tiers en 1906. Dans les huit départements, les villes préfectures concentrent les plus fortes proportions. En tout état de cause, la population étrangère se compose, en ordre décroissant, d'originaires d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, d'Espagne, de

Pologne, de Belgique et d'Angleterre, soit des populations blanches et de tradition chrétienne. Par ailleurs, une minorité d'entre elles sont célibataires, qu'il s'agisse des hommes comme des femmes.

Cette croissance industrielle et urbaine détermine l'émergence d'une immigration économique importante : entre 1861 et 1911, le nombre d'immigré-e-s dans la région Rhône-Alpes quadruple, passant de moins de 20 000 à près de 80 000, et la part des immigré-e-s dans la population totale de la région passe dans le même temps de 0,5% à plus de 2 %. Cette part reste néanmoins en deçà de la moyenne nationale. Les hommes sont majoritaires parmi les étrangers, surtout jusqu'en 1901 où ils représentent dans les recensements toujours plus de 60 % des effectifs. Immigration masculine ? Les femmes constituent tout de même 40 % de la population étrangère, et sont, parfois, dans certains secteurs de travail ou certains départements, plus nombreuses que les hommes. C'est le cas, par exemple, des Allemandes qui représentent 56 % des Allemand-e-s insallé-e-s en Rhône-Alpes en 1906.

Banquiers, industriels et commerçants, ingénieurs et techniciens : une partie de cette population, sans doute infime, est très qualifiée et aide à l'industrialisation française ; mais, dans l'ensemble, ce sont bien des populations étrangères sans qualifications qui sont recensées dans les industries en plein développement, des verreries à la métallurgie, et dans les services aux personnes, individuel ou commercial.

La deuxième période, de 1914 à 1945, est celle de « la croissance sous tension », entre guerres et crises économiques. Encadrée par les deux conflits mondiaux, elle est marquée par l'extension forte de la présence étrangère dans la région et le fort développement des industries mécaniques et chimiques, dont les grosses unités comme les usines Berliet à Lyon, la Manufacture à Saint-Étienne sont représentatives, ou encore par celui de la chimie, dont les usines Gillet sont un fleuron, ainsi que par la multiplication des sites électro-chimiques dans les vallées alpines. Crises politiques et économiques, et législations xénophobes, marquent ces décennies, où la main-d'œuvre « nationale » ne peut cependant pas suffire au développement économique.

Les deux guerres mondiales organisent des périodes spécifiques, notamment pour les mouvements en « noria » des salarié-e-s. Durant la Première Guerre mondiale, l'occupation du Nord du territoire entraîne le repli des industries et la région Rhône-Alpes devient, en particulier avec Lyon, Saint-Étienne et Roanne, le premier arsenal de France. La main-d'œuvre des colonies africaines et asiatiques est alors fortement sollicitée. Ainsi, s'ils sont 5 313 en 1911 et 18 961 en 1921, on peut estimer à 30 000 environ les étrangères et étrangers travaillant dans la Loire au plus fort de la guerre, où arrivent des groupes constitués par des Espagnols, des Marocains, des Italiens, auxquels s'ajoutent plusieurs centaines de prisonniers « allemands », en réalité tous alsaciens-lorrains. Sont également cantonnés là des « Chinois » (Indochinois et Chinois), des Kabyles, des Grecs, des Albanais et des Arméniens.

Durant cette période la région Rhône-Alpes s'affirme comme un pôle majeur d'immigration en France. À partir de 1931, la proportion d'étrangères et étrangers au sein de la population rhône-alpine (7 %) dépasse la proportion d'étrangères et étrangers en France (6,6%). La proportion des Italiens, de 68 % avant-guerre, ne dépasse qu'à peine 50 % en 1921. Un recul qui se fait surtout au profit des Espagnols – qui devancent désormais les Suisses – et, dans une moindre mesure, des Africains et des Polonais (invisibles dans les recensements avant 1914).

Les secteurs d'activité des étrangères et étrangers ne sont guère différents de ceux d'avant 1914. Près de 80 % des étrangères et étrangers et 70 % des naturalisé-e-s travaillent dans l'industrie, et moins de 10 % d'entre eux travaillent dans le secteur agricole. Les populations immigrées – étrangères et naturalisées – qui ne représentent que 7 % de la

population de la région, ne constituent pas moins de 15 % de la main d'œuvre industrielle. On constate toujours une forte disparité entre les personnes originaires des pays les plus industrialisés et les plus riches (Angleterre, Belgique, Suisse) et ceux qui viennent de pays industriellement moins avancés (Espagne, Italie, Pologne). Les premiers se retrouvent dans les secteurs commerciaux et les professions libérales, les seconds travaillent à 80 ou 90 % dans l'industrie, dont ils constituent un des moteurs.

La troisième période de 1945 à 1975, recouvre les « Trente Glorieuses » et les processus de décolonisation. La grande vague d'immigration des Trente Glorieuses est cependant postérieure à 1954, le nombre d'étrangers et d'étrangères dans la région aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale a considérablement chuté par rapport aux années 1930, près de 30 % (de 200 000 environ en 1936 à moins de 150 000 en 1946) ; on ne compte alors que 4 % d'étrangers au sein de la population rhône-alpine. En revanche le nombre de personnes naturalisées a plus que doublé, passant de 40 000 à près de 100 000.

Mais, dans les vingt années suivantes, l'immigration dans la région explose : le nombre d'étrangères et étrangers triple quasiment, passant de 149 788 individus en 1954 à 444 640 en 1975. Cette hausse impressionnante caractérise l'ensemble des départements de la région. Si les différences entre les départements sont encore conséquentes, elles sont bien moins marquées que dans les années 1930. En 1975, la différence entre le département le moins caractérisé par la présence étrangère (l'Ardèche) et celui comptant proportionnellement le plus d'étrangers (le Rhône) n'est que de 1 à 3 alors que cette différence était de 1 à 5 dans les années 1930.

L'immigration en provenance d'Afrique du nord constitue sans conteste l'évolution majeure de cette période. En 1975, on compte désormais plus d'Algérien-ne-s que d'Italien-ne-s dans la région Rhône-Alpes, et plus de Portugais-es que d'Espagnol-e-s. Un bouleversement de l'identité des populations étrangères impressionnant par sa rapidité : en vingt ans, le nombre d'Algérien-ne-s dans la région a été multiplié par 6, et le nombre de Portugais-es par 60. Parallèlement, la vague des années 1954-1975 s'accompagne, pour les hommes comme pour les femmes, d'une croissance très importante des enfants et adolescent-e-s identifié-e-s comme étrangers dans les recensements. La part des moins de 15 ans passe ainsi de 18 % en 1954 à 27 % en 1968. En 1975, près d'un étranger sur trois à moins de 15 ans. Les pouvoirs publics s'investissent de plus en plus fermement dans les politiques de logement (SONACOTRA, HLM), soutenues par le tissu associatif (Aralis).

La quatrième et dernière période, enfin, va de 1975 à nos jours. Là, et alors que depuis le début du 20e siècle la croissance de la place des étrangères et étrangers se faisait en harmonie avec le reste du territoire national, on note très nettement une mutation : quand étrangères et étrangers sont à peu près 7% de la population totale, leur proportion passe à 9% en Rhône-Alpes. En 1975, la Région passe la barre des 600.000 étrangères et étrangers. Ce temps est celui des nouvelles législations et de « l'immigration zéro » et, bien sûr, celle des rapprochements familiaux institutionnalisés. C'est d'ailleurs de Lyon que partira la « Marche pour l'égalité » organisatrice des nouvelles identités pour les enfants de l'immigration maghrébine et africaine.

Mais ces décennies sont également celles de l'arrivée de nouvelles populations étrangères, en particulier celles d'ex-Europe de l'Est et de Turquie. Par ailleurs, les personnes naturalisées sont de plus en plus nombreuses. La progression est constante : dans les années 1980, leur nombre augmente de 28 % et de 35 % au cours des années 1990.

Le temps des « crises économiques » du dernier tiers du 20e siècle annonce aussi le déclin du salariat industriel, lieu d'emploi majoritaire des immigré-e-s. La structuration

socio-économique de l'immigration s'en trouve profondément transformée et est perceptible dans l'augmentation du taux de chômage et l'accroissement des contrats de travail précaires. La population immigrée est ainsi nettement plus exposée au chômage que la moyenne rhône-alpine (en 1999, 19,8% contre 11%). Dans cet ensemble, les populations d'origine maghrébines et asiatiques ont en commun d'être plus souvent ouvrières et plus souvent au chômage (30,1% et 23,3%).

Pour les thématiques abordées ici de manière privilégiée, elles sont d'abord axées sur l'évolution de la quantification de cette immigration, en prenant garde de n'y oublier ni les femmes, ni les enfants, qui y comptent pour une large part et depuis toujours. Réservoirs d'informations incontournables, les recensements de la population n'en restent pas moins une source à manier avec prudence : y échappent en particulier des populations flottantes qui vont et viennent entre deux recensements.

Ensuite, le travail de ces étrangères et étrangers a été pris en compte, ainsi que les lieux de logement et les conditions d'accueil, autant que faire se pouvait. En effet, ces registres sont peu développés dans les recherches, sans doute parce que l'immigration en France a été pensée et gérée comme une stricte immigration « de travail », masculine de surcroît et on inscrite dans la durée.

Les répartitions sectorielles observées ont été sans surprise : les étrangères et étrangers travaillent surtout dans les usines, y sont peu qualifié-e-s et naviguent, pour une partie d'entre elles et eux, sur les axes du marché « secondaire » du travail, c'est-à-dire non qualifié, passant de l'usine au service aux personnes et/ou au petit commerce. On a pris ici le parti d'analyser finement un recensement de cité patronale, la cité Gillet, dans la banlieue de Lyon, sur trois années de l'entre-deux-guerres (1926, 1931, 1936), pour montrer l'étendue des déplacements organisés de main-d'œuvre étrangère, pour identifier l'absence de qualifications des étrangères et étrangers et essayer d'entr'apercevoir leurs conditions de logements [1].

De fait, on commence à peine à savoir comment ces dizaines de milliers, puis centaines de milliers d'individus étaient logés, ni comment leurs enfants étaient scolarisés. Les jeux d'échelle sont ici pris en compte, pour l'étude des « territoires » de l'immigration : région, départements, agglomérations, villes ou campagnes, quartiers et modes d'habitat. On s'est efforcé de mettre l'accent sur les modes d'habitat, en particulier pour la main-d'œuvre maghrébine, entre garnis, foyers, HLM et bidonvilles. Il nous semble que ces questions, qui ne peuvent être dissociées des modes de travail, seraient à développer, sur les deux derniers siècles et tant à l'échelle de l'immeuble, de la rue, qu'à celle des communes.

Cette perspective a également été une manière de faire émerger les « identités » associées à ces territoires et ainsi amener à réfléchir sur l'existence de « lieux de mémoires » des immigrations en Rhône Alpes. L'association « Aralis », occupée tant à la prise en charge des étrangères et étrangers qu'à, depuis 2000, à l'aide mémorielle (en particulier par l'organisation des manifestations « Traces ») a ici été privilégiée. Ce type d'initiatives a pour but, au-delà du simple témoignage, de recueillir des matériaux et des sources nouvelles qui pourront être un support pour les futurs historiens et historiennes de l'immigration.

Pour la partie qui expose l'état actuel de la bibliographie sur « l'histoire et les mémoires de l'immigration dans la région Rhône-Alpes », elle a été structurée par ces thématiques retenues dans le cadre du récit historique.

---

[1] Ces mêmes recensements ont été utilisés pour analyser la place des étrangères sur ce marché secondaire de l'emploi (article de Sylvie Schweitzer pour la revue *Travail, genre et sociétés*, en annexe).

PREMIERE PARTIE : HISTOIRE DES IMMIGRATIONS DANS LA REGION RHONE-ALPES DEPUIS 1789

La région Rhône-Alpes est une région à forte et ancienne tradition migratoire, et se classe parmi les premières de France. Les trois industrialisations des 19e et 20e siècles y marquent une rupture avec l'arrivée d'ouvrières et ouvriers étrangers en nombre croissant, qui esquissent la figure contemporaine des travailleuses et travailleurs immigré-e-s. Ces étrangères et étrangers s'établissent, provisoirement ou définitivement, non seulement dans les zones rurales (avec des départements comme l'Ain, la Drôme), mais aussi dans des villes en pleine recomposition et expansion (Lyon, Saint-Étienne, Valence, Roanne, Grenoble) et des régions industrielles (vallées des Alpes ou vallée du Gier, par exemple). Sur ce territoire, les vagues successives de migrations correspondent globalement à celles identifiées pour le reste du pays. Mais chacune, dans le détail, apparaît polymorphe.

I – Une immigration tempérée (1789-1914)

En l'absence de recensements, il est difficile d'appréhender l'ampleur de l'immigration jusqu'au milieu du 19ème siècle. Mais il semble probable que celle-ci reste circonscrite. La période qui suit, celle des années 1861-1914, est caractérisée par le développement des mines, des chemins de fer, de la métallurgie, qui se superposent aux industries textiles traditionnelles de la région. Elle a pour corollaire l'extension des villes : Lyon bien sûr, qui passe de 300 000 à 450 000 habitants, mais également Valence, Saint-Étienne, Roanne et Grenoble. Cette croissance industrielle et urbaine détermine l'émergence d'une immigration économique importante : entre 1861 et 1911, le nombre d'immigré-e-s dans la région Rhône-Alpes quadruple, passant de moins de 20 000 à près de 80 000, et la part des immigré-e-s dans la population totale de la région passe dans le même temps de 0,5 % à plus de 2 %. Elle reste néanmoins en deçà de la moyenne nationale.

Les hommes sont majoritaires parmi les étrangers, surtout jusqu'en 1901 où ils représentent dans les recensements toujours plus de 60 % des effectifs. Immigration masculine ? Les femmes constituent tout de même 40 % de la population étrangère, et sont parfois plus nombreuses que les hommes. C'est le cas, par exemple, des Allemandes qui représentent 56 % des personnes originaires d'Allemagne installées en Rhône-Alpes en 1906. L'importance de la place des femmes dans l'immigration – une constante tout au long du 20ème siècle – apparaît déjà bien établie dans la seconde moitié du 19ème siècle.

1 - Faibles besoins, faibles nombres (1789-1861)

Les dispositions législatives nées de la Révolution française et l'apparition de la notion de citoyenneté française constituent une réelle rupture et, pourrait-on dire, marquent l'acte de naissance de la figure de l'étrangère et de l'étranger. Toutefois, l'immigration constitue jusqu'au milieu du 19ème siècle un phénomène encore limité, guère plus important peut-être que sous l'Ancien Régime. Au recensement de 1861, le premier réellement exploitable, les étrangers ne constituent que 0,5 % de la population de la région Rhône-Alpes (17 808 personnes pour 3 384 909 habitants) et les naturalisés moins de 0,05 % (1 095 individus).

La faiblesse numérique des populations étrangères avant 1861 explique en partie le manque d'éléments susceptibles de nous renseigner sur l'histoire des immigrations. Mais

l'État a également sa part. Il faut en effet attendre 1851 pour que les étrangers et les Français naturalisés soient distingués dans les recensements de la population en France, et 1861 pour avoir une idée nette de la place des étrangers dans la région Rhône-Alpes. Le recensement de 1851 comptabilise plus de 30 000 étrangers dans les six départements rhône-alpins déjà français (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire et Rhône) alors qu'ils sont moins de 15 000 dix ans plus tard dans ces mêmes départements. Il semble donc que les étrangers aient été surestimés en 1851. On peut supposer que cette surestimation provient de la place des Savoyards. Ces derniers sont en effet étrangers en France en 1851 mais ne le sont plus en 1861 puisque rattachés à la France par le traité de Savoie signé le 24 mars 1860. Cette hypothèse semble corroborée par l'évolution du poids des différentes nationalités dans la région.

Tableau 1 : Les nationalités en Rhône-Alpes, 1851 et 1861

	1851	**1861**
Allemands	1 443	1 707
Anglais	267	181
Belges	290	465
Espagnols	584	273
Italiens	10 462	4 269
Polonais	315	157
Suisses	3 772	3 831
Autres	13 737	3 664
Total	**30870**	**14547**

On constate que deux catégories ont perdu en importance : la catégorie des Italien-ne-s et celle des « Autres nationalités ». Cette dernière a perdu les trois quarts de ses effectifs ; il est donc possible que les Savoyards, étrangers à la nation, aient été recensés parmi les autres nationalités. Il est possible également que certains d'entre eux aient été classés parmi les Italiens, qui sont deux fois moins nombreux en 1861 qu'en 1851. Les autres groupes nationaux sont plus stables, mais l'évolution n'est pas homogène. Certaines nationalités apparaissent moins nombreuses (Anglais, Espagnols, Polonais) quand d'autres sont plus nombreuses (Allemands, Suisses) en 1861 qu'en 1851. En l'absence de certitudes, il est difficile de proposer une analyse de cette évolution.

Il reste que des étrangers et étrangères sont bel et bien présents dans la région Rhône-Alpes avant 1861. Certains le sont pour des raisons d'ordre professionnel ou économique. La période 1789-1851 est en effet celle de la première industrialisation durant laquelle de nombreux secteurs se développent, du textile au chemin de fer. Il semble que la main-d'œuvre nationale drainée des zones rurales alimente pour une bonne part les besoins en main-d'œuvre, et que l'immigration économique n'a pas encore une grande importance.

Néanmoins, des travailleurs et travailleuses étrangers ont été identifiés à Lyon[2]. La communauté protestante « *profondément renouvelée par une importante immigration de Suisses, d'Allemands (notamment de Prusse)* »[3], est regroupée dans trois secteurs économiques : la banque, la soie et les « *carrières intellectuelles* ». Au début du 19e siècle, ils sont nombreux à être répertoriés dans la catégorie des « petits artisans et commerçants ». Deux exemples témoignent de l'importance des réseaux migratoires essentiellement fondés sur la cellule

[2] DITTRICH Klaus, « Les Etrangers à Lyon pendant la première moitié du 19ème siècle », mémoire de master 1 sous la direction de Serge Chassagne, Lyon, Université Lyon 2, 2005, 147 p ; KRUMENACKER Yves, *Des protestants au siècle des Lumières : le modèle lyonnais,* Paris, H. Champion, 2002.
[3] KRUMENACKER Yves, *Des protestants au siècle des Lumières : le modèle lyonnais, op. cit.*

familiale. Les Brölemann, une dynastie de négociants germaniques et les Casati, une dynastie de chocolatiers d'origine italienne.

Le secteur textile est également un secteur qui embauche des immigré-e-s et plus particulièrement des femmes et des jeunes filles dans les grandes filatures de l'Ain et de la Drôme [4]. Dans ce dernier département, le consul italien à Lyon estime que plus d'un tiers de ces jeunes filles ont moins de 16 ans et travaillent plus de 10 heures par jour. La révolution ferroviaire, que connaissent la France et la région Rhône-Alpes, engendre par ailleurs un appel de main d'œuvre étrangère. On retrouve surtout des Italien-ne-s en Haute-Savoie, Savoie, Isère et Rhône. Leur mobilité importante rend difficile l'étude de leurs profils professionnels car ils exercent des « *activités tantôt de journaliers, tantôt d'ouvriers dans le bâtiment ou sur les chantiers de travaux publics (notamment les chantiers de la PLM)* »[5]. On les retrouve aussi dans les métiers manuels en tant qu'ouvriers dans l'industrie ou l'agriculture. Ils exercent enfin d'autres professions dans le petit commerce et les professions libérales.

S'agissant des départements ruraux, des travailleurs saisonniers italiens, originaires des provinces proches d'Aoste, d'Ivrea ou de Côme, viennent en Savoie pendant les vendanges. Cette population est difficile à saisir du fait de son installation provisoire et limitée[6].

En dehors des mondes du travail, on retrouve des étrangers installés dans la région Rhône-Alpes dans la première moitié du 19ème siècle pour des raisons politiques. Durant cette période, la France est en effet confrontée à un afflux majeur de réfugiés politiques, conséquence de la vague de révolutions qui secouent l'Europe de 1830. Klaus Dittrich met en lumière le rôle de l'organisation "le Bazar polonais" en faveur des réfugiés polonais après l'anéantissement de l'insurrection de Varsovie en 1831. L'exploitation des documents de cette structure déposés aux archives municipales de Lyon a permis cet éclairage. Le cas lyonnais n'est pas unique. L'auteur évoque la ville d'Arras et affirme que des comités se forment un peu partout en France et en Europe. Il serait intéressant d'analyser dans une approche comparative, soit au sein de la France soit entre différents pays, les modalités d'action de ces comités d'aide et de soutien aux réfugiés politiques. D'ores et déjà, les archives de l'Isère et de l'Ardèche permettraient cette étude[7].

2 – La première vague d'immigration (1861-1914)

Les chiffres des recensements permettent à partir de 1861 de mesurer la place des étrangers au sein de la société française, de plus en plus forte au fil des années. L'arrivée des populations étrangères dans la région Rhône-Alpes est en hausse continue de 1861 à 1881, puis un léger tassement se fait sentir jusqu'en 1901, date à laquelle le nombre d'étrangères et d'étrangers commence à baisser avant d'enregistrer une nouvelle hausse entre 1906 et 1911. Mais si le nombre d'étrangères et d'étrangers a été multiplié par quatre entre 1861 et 1911, leur proportion au sein de la population rhône-alpine reste en deçà de la proportion nationale (2,7 % d'étrangers en France contre 1,8 % en Rhône-Alpes).

---

[4] RAVE Jean-Christophe, *L'Italie à Lyon à la fin du 19ème siècle* , mémoire de maîtrise sous la direction d'Olivier Faron, Lyon, Université Lyon 2, 2003, 158 p.

[5] RAVE Jean-Christophe, « L'Italie à Lyon à la fin du 19ème siècle », *op. cit*.

[6] *Ibidem*.

[7] AD Isère : 67 M 11: Réfugiés polonais : renseignements, correspondance, dossiers individuels. 1832-1848 ; 11 J : Archives du château de Vizille et de la famille Périer. 11 J 1-16 **:** Russie et événements de Pologne : […] demande de secours de la Pologne, notamment lettres du général Kniaziewicz* et du comte Plater* (31 juillet-23 août 1831) ; 11 J 41 43 **:** Casimir Périer, correspondance passive : secours accordés aux réfugiés polonais (sd).
AD Ardèche : 4 K : Correspondance du Préfet.

Il est notable que les naturalisé-e-s sont très peu présent-e-s avant 1881. La hausse enregistrée à partir de cette date – et notamment après 1896 – est peut-être en partie liée à la durée d'installation des étrangers et étrangères arrivé-e-s dans les années 1860-1870 et qui, après vingt ans passés sur le sol national, choisissent de devenir français-e-s.

Graphique 1 : Les populations immigrées dans la région Rhône-Alpes (1861-1911)

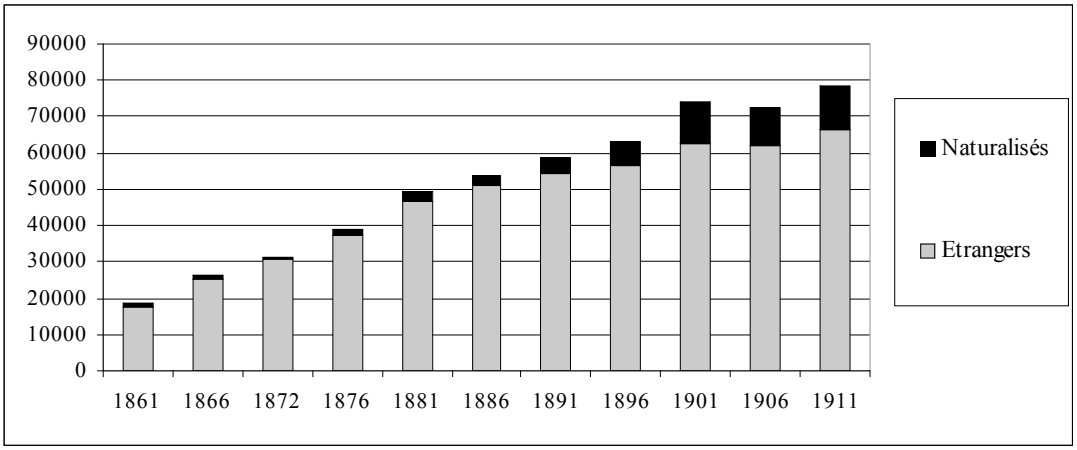

Il faut d'emblée préciser que les recensements ne permettent d'appréhender que les mouvements sur le long terme. Échappent à l'analyse tous les individus ayant passé quelques mois ou quelques années dans la région Rhône-Alpes. En guise d'exemple, l'évolution du nombre d'étrangères et d'étrangers dans le département de l'Isère est assez significatif. On en dénombre ainsi 2 547 en 1876, mais près du triple (7 386 personnes) en 1881. En 1886, les étrangères et étrangers ne sont plus que 4 001, mais plus du double en 1891 (8 558). Ces chiffres correspondent-ils aux va-et-vient des travailleurs saisonniers ?

a) Une immigration urbaine et frontalière

La vague d'immigration des années 1861-1914 n'est pas uniforme sur le territoire rhône-alpin. À l'échelle départementale, le Rhône domine en nombre, mais c'est surtout vrai pour le début de la période : si en 1861, le Rhône concentre 50 % des étrangères et étrangers de la région (9 004 sur 17 808), il ne représente plus que 37 % des populations immigrées en 1876 et moins de 30 % en 1906. La croissance des années 1876-1906 caractérise en effet avant tout le département de l'Isère, qui représente 5 % des étrangères et étrangers de Rhône-Alpes en 1876 et 18 % en 1906. En revanche, les départements ruraux (Ardèche et Drôme) sont marqués par une faible présence des étrangères et étrangers, phénomène qui ne fait que s'accentuer durant la période. Si le nombre d'étrangères et étrangers est en perpétuelle augmentation dans ces deux départements, l'augmentation est moins soutenue qu'ailleurs.

En 1861, les huit préfectures concentrent plus de la moitié (58 %) des étrangères et étrangers présents dans la région. La seule ville de Lyon en regroupe près de la moitié sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes (47,5 %) et plus de 90 % des étrangères et étrangers présents dans le département du Rhône. L'immigration constitue sans conteste un phénomène majoritairement urbain. Toutefois, la part des principales villes tend à baisser au cours de la période. En 1876, date du dernier recensement affichant le nombre d'étrangères et étrangers dans les grandes agglomérations, les capitales départementales ne concentrent plus que 43 % des étrangères et étrangers de la région, et Lyon moins de 30 %. Mais cette

baisse tient peut-être à l'essor des communes de la banlieue des principales villes de la région.

Tableau 2 : Part des étrangères et étrangers dans les capitales départementales (1876)

	Ville	Reste du département
Bourg-en-Bresse / Ain	0,7 %	0,8 %
Privas / Ardèche	0,28 %	0,16 %
Valence / Drôme	0,6 %	0,4 %
Grenoble / Isère	2,08 %	0,3 %
Saint-Étienne / Loire	2,08 %	0,46 %
Lyon / Rhône	3,28 %	0,87 %
Chambéry / Savoie	2,75 %	0,54 %
Annecy / Haute-Savoie	4,5 %	1,84 %

Dans la plupart des départements, la proportion des étrangères et étrangers est plus forte dans la Préfecture que dans le reste du département, une différence qui peut être conséquente, comme dans les départements de l'Isère, de la Loire ou du Rhône où Grenoble, Saint-Étienne et Lyon comptent proportionnellement 4 à 5 fois plus d'étrangères et étrangers que le reste du département. Le département de l'Ain fait alors figure d'exception.

La proportion d'étrangères et étrangers dans la population totale est une variable essentielle à prendre en compte pour appréhender plus finement la réalité régionale. Celle-ci apparaît toute autre que celle dessinée par le nombre d'étrangères et étrangers dans les différents départements (cf. annexe 1, graphique IV).

Si le Rhône apparaît comme le département comptant proportionnellement le plus d'étrangères et étrangers en 1861, il est rejoint dès 1876 par les départements savoyards. En 1906, ces derniers apparaissent en fait comme les plus caractérisés par la présence des populations étrangères, devançant largement le département du Rhône. Cette position s'explique très certainement par le fait que Savoie et Haute-Savoie sont des départements frontaliers. La même explication vaut d'ailleurs pour le département de l'Ain, où la proportion du nombre d'étrangères et étrangers n'est guère éloignée de celle du Rhône. La place des différentes nationalités au sein des départements permet, sur ce sujet, d'y voir un peu plus clair.

Graphique 2 : Evolution du poids des nationalités dans la région Rhône-Alpes, 1861-1911

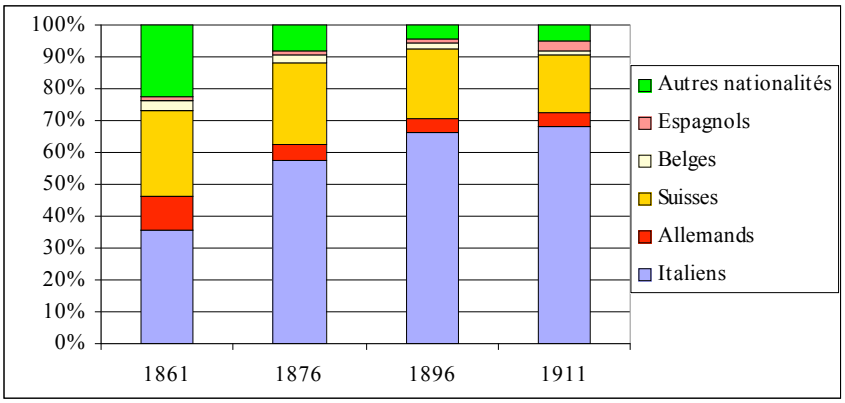

L'immigration dans la région Rhône-Alpes est clairement dominée par les populations italiennes. Dès 1861, les Italien-ne-s constituent le groupe national le plus

présent dans la région (35 % des étrangères et étrangers), devançant assez largement les Suisses (27 % des étrangers). À partir du recensement de 1876, les Italien-ne-s représentent plus de la moitié des étrangères et étrangers présents dans la région Rhône-Alpes, une place qu'ils conservent jusqu'à la veille de la Grande guerre. En 1911, les Italien-ne-s sont deux fois plus nombreux-euses qu'en 1876 (45 000 contre 21 000) et représentent plus des deux tiers des étrangères et étrangers présents dans la région Rhône-Alpes.

Avant 1914, l'immigration dans la région Rhône-Alpes est donc avant tout une immigration frontalière : en 1876 comme en 1911, Suisses et Italien-ne-s – même si la part des Suisses tend à baisser – constituent plus de 80 % des étrangères et étrangers en Rhône-Alpes. Si l'on compare avec la situation à l'échelle nationale, la spécificité de la région rhône-alpine apparaît nettement. Ce n'est en effet qu'en 1901 que les Italien-ne-s deviennent le groupe national le plus présent en France. Autre spécificité rhône-alpine, la faible représentation des Belges, qui ne constituent que 3 % des étrangères et étrangers de la région en 1861, et 1 % en 1896.

Si Italien-ne-s et Suisses forment le gros de l'immigration avant 1914, les départements ne sont pas tous touchés de la même manière (cf. annexe 1, graphique VII). Dans l'Ain et la Haute-Savoie, Suisses et Italien-ne-s représentent plus de 90 % des étrangères et étrangers du département. En Savoie, ce sont les Italien-ne-s à eux-elles seul-e-s qui dépassent les 90 % des étrangères et étrangers. Les trois départements frontaliers sont donc caractérisés par une immigration homogène, essentiellement en provenance des pays qu'ils jouxtent. La forte présence des Italien-ne-s en Isère est sans doute également liée à la proximité de ce département avec la Savoie, et donc avec l'Italie. Il reste que les Italien-ne-s constituent plus de 50 % des étrangères et étrangers dans l'ensemble des départements rhône-alpins en 1911, y compris les plus éloignés de la Péninsule (Ardèche, Loire).

Certaines spécificités départementales posent question telles la place des Espagnol-e-s dans le département de l'Ardèche ou celle des Allemand-e-s dans le Rhône. Il faut également dire un mot des nationalités peu nombreuses mais bien présentes. De 1861 à 1911, plusieurs centaines d'Anglais-es, d'Austro-Hongrois-es, de Russes ou de Hollandais-es sont dénombrées dans la région Rhône-Alpes. Leur présence bouscule l'apparente uniformité de l'immigration.

b) L'émergence de l'immigration économique

Les informations sur les métiers exercés par les populations étrangères et naturalisées ne sont connues qu'à partir de 1901. À cette date, la différence entre étrangère-étrangers, naturalisé-e-s et français-e de naissance sont particulièrement significatives, même si l'on ne peut juger des professions précises exercées par les populations immigrées.

Le secteur agricole apparaît véritablement emblématique des distinctions entre les populations. Les étrangères et étrangers y sont largement sous-représenté-e-s, étant moins de 10 % à y exercer une activité contre 40 % de la population rhône-alpine prise dans son ensemble. Si les naturalisé-e-s sont également moins présents dans l'agriculture que le reste de la population, ils se situent en fait à mi-chemin entre étrangères et étrangers et français-es de naissance. Travaillant deux fois plus dans le secteur agricole que les premiers, ils y sont deux fois moins présents que les seconds.

Les populations immigrées travaillent donc majoritairement dans le secteur industriel, mais c'est surtout le cas des étrangères et étrangers (72 %). Les naturalisé-e-s travaillent plus facilement dans le commerce (14 % contre 10 % des étrangères et étrangers) et surtout dans les professions libérales (9 % contre 3 % des étrangères et étrangers). Il est probable que

l'acquisition de la nationalité française – déterminée par la durée d'installation sur le territoire – facilite l'accession à des emplois plus qualifiés.

Graphique 3 : Les mondes du travail (1901)

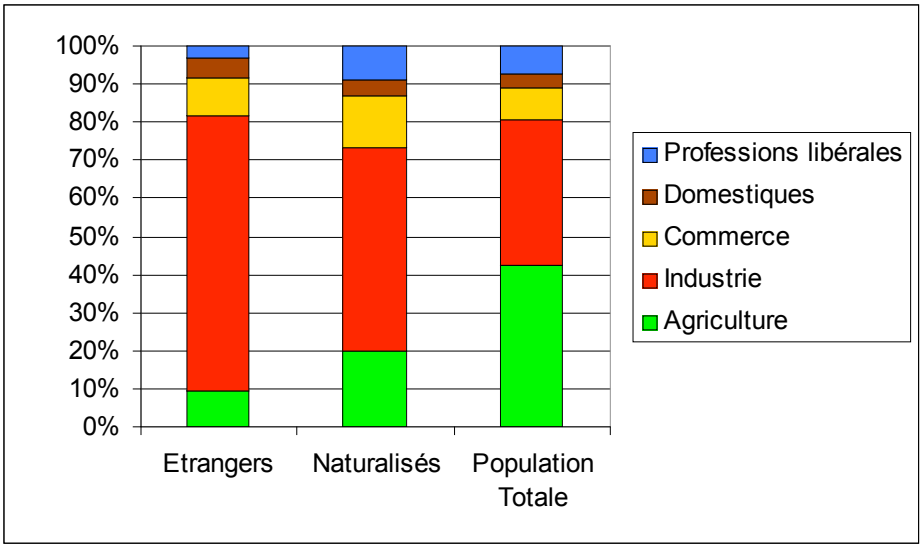

À noter que la catégorie « Domestiques » est plus représentée chez les populations immigrées que dans l'ensemble de la population, une sur-représentation qui ne concerne pas toutes les nationalités. La forte présence des commerçant-e-s espagnol-e-s dans le recensement de 1901 est quant à elle surprenante et on peut se demander si elle ne résulterait pas d'une erreur des agents recenseurs.

Les étrangères et étrangers, selon leur pays d'origine, ne travaillent pas dans les mêmes secteurs. Les domestiques sont ainsi avant tout originaires d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et d'Angleterre, très peu d'Italie ou d'Espagne. Les Anglais sont fortement représentés dans les professions libérales (47 %) ce qui est également le cas, dans une moindre mesure des Belges, des Autrichien-ne-s et des Allemand-e-s. Les Suisses sont nombreux dans l'agriculture particulièrement en Haute-Savoie et dans l'Ain, départements limitrophes.

Les Italien-ne-s, nationalité largement majoritaire en Rhône-Alpes, sont quant à eux-elles quasiment absent-e-s des professions libérales, mais travaillent à plus de 80 % dans l'industrie. Il semble avéré que les emplois peu qualifiés, que l'on retrouve essentiellement dans le secteur industriel, ne concernent pas également toutes les nationalités. Les Italien-ne-s apparaissent comme les principaux acteurs de l'immigration économique. La communauté italienne de Lyon, par exemple, en provenance du Piémont, de la Toscane et du Mezzogiorno, est alors essentiellement masculine. Elle se concentre dans les emplois de manœuvres, saisonniers, ouvriers métallurgistes, maçons et vitriers. Toutefois des femmes sont signalées (mais non comptabilisées) comme travaillant dans les soieries ou comme domestiques[8].

À l'échelle des villes industrielles de la région, les populations étrangères sont de plus en plus visibles dans le tissu économique. À Givors, les étrangères et étrangers jouent un rôle

[8] BAIAMONTE Lisa, « Les Italiens à Lyon au 20ème siècle. Etude de cas : la communauté italienne à Gerland pendant l'entre-deux-guerres », mémoire de maîtrise sous la direction d'Etienne Fouilloux, Lyon, Université Lyon 2, 1999, 198 p. ; CHATELAIN Abel, « La formation de la population lyonnaise : l'apport italien (seconde moitié du XIX°-début du XX », *Études rhodaniennes*, 1952, vol. 27, pp. 317-325.

indéniable dans l'industrialisation de la ville[9]. Faute de sources complètes (registre de rentrée de la verrerie Souchon-Neuvesel), une étude ne couvre que la période de 1900 à 1945 où trois temps chronologiques sont distingués. De 1902 à 1916, la modernisation de la verrerie, sans être une révolution des techniques, entraîne un appel à une main d'œuvre étrangère. En 1908 et 1911, ils sont respectivement 252 et 261 soit 49,5 % et 62,7 % de la main d'œuvre engagée. Manœuvres et porteurs, ils étaient attelés aux tâches les plus dures où les machines ne font qu'une faible partie du travail. À partir de 1914, l'industrie fonctionne au ralenti du fait de l'état de guerre.

Dans la Loire du début du 20ème siècle, les étrangères et étrangers sont encore peu nombreux dans le bassin industriel. Ils sont un peu plus de 5 000 en 1906 et en 1911, aux trois cinquièmes italien-ne-s employés dans le bâtiment et les travaux publics, la métallurgie, les mines, les verreries de la vallée du Gier et quelques usines textiles[10].

Une immigration étrangère est également présente à Oyonnax[11], ville connue pour son industrie du plastique. En 1911, 80 à 90 % des étrangères et étrangers travaillent dans le secteur industriel, dont 40 % sont ouvrier-ère-s ou manœuvres dans l'industrie du peigne et 25 % sont employés dans le Bâtiment, les travaux publics ou le terrassement. Quelques étranger-e-s sont recensé-e-s dans le secteur tertiaire, qu'ils-elles soient employé-e-s, domestiques ou entrepreneur-euse-s. Mais à Oyonnax comme dans le reste de la région Rhône-Alpes, les populations étrangères occupent majoritairement des emplois peu qualifiés.

Il faut néanmoins se garder de l'image de l'immigré jeune et célibataire, qui quitte sont pays pour trouver un emploi. Les populations étrangères présentes dans la région Rhône-Alpes présentent un tout autre visage.

Graphique 4 : Statut matrimonial des étrangères et étrangers (1911)

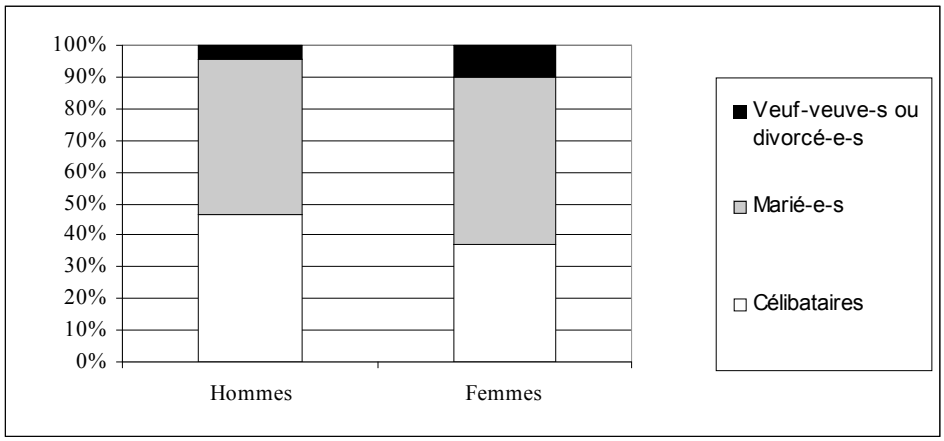

Femmes ou hommes, les célibataires sont en effet minoritaires. Les étrangers, et les étrangères surtout, vivent majoritairement en couple, qu'ils se soient mariés avant d'immigrer ou rencontrés en France. On compte d'ailleurs parmi les populations étrangères présentes en Rhône-Alpes près de 20 % d'enfants en 1901 comme en 1911. La tranche 20-40 ans caractérise quant à elle moins de la moitié des étrangères et étrangers présents dans la région. Si la vague d'immigration des années 1861-1914 apparaît essentiellement

[9] SERAFIN Marylène, « Démographie et industrialisation de la ville de Givors (1836-1968) », mémoire de DES sous la direction de Gilbert Garrier, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lyon, 1970, 179 p.
[10] BURDY Jean-Paul, *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Étienne, 1840-1940*, PUF de Lyon, Lyon, 1989, 270p.
[11] ROLLET Olivier, « L'immigration étrangère à Oyonnax 1914-1973 », mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de H. Morsel, Université Jean Moulin Lyon 3, 1998, 146 p.

économique, les population étrangères en Rhône-Alpes ne peuvent être circonscrites à leur seule force de travail.

c) Les étrangers en politique : l'exemple des anarchistes italiens

La présence des *anarchistes italiens* à Lyon est évoquée par Jean-Christophe Rave[12]. On sait que les Italien-ne-s ont joué un rôle de premier plan dans l'essor de l'anarchisme notamment en France, où ils ont trouvé refuge en région parisienne, dans la région lyonnaise et sur le littoral méditerranéen « *afin d'échapper à la répression menée par les gouvernements de l'Italie unitaire et monarchique* »[13]. Par le recours à l'action terroriste encouragée dans la «Charte de la propagande par le fait » adoptée lors du Congrès de l'Internationale de Londres, en 1881[14], les anarchistes provoquent leur propre mise à l'écart, et entraînent une vague de méfiance à l'encontre des Italien-ne-s. L'assassinat du président de la République Sadi-Carnot à Lyon le 24 juin 1894 par l'anarchiste italien Santo Jeronimo Caserio déclenche des émeutes dirigées contre les Italien-ne-s de Lyon rendu-e-s responsables du crime. Les émeutiers saccagent et pillent des commerces tenus par des Transalpins. Jean-Claude Rave précise que les dossiers d'indemnisation conservés aux archives départementales du Rhône permettraient d'approfondir nos connaissances sur ce sujet[15].

Aux archives départementales de l'Isère, des documents concernant l'année 1894 font état de contrôle des Italien-ne-s[16], et d'états signalétiques des anarchistes étrangers expulsés de France de 1894 à 1906[17]. Éric Vial dans un article sur l'immigration à Grenoble fait une brève allusion à des émeutes et des départs précipités[18]. Dans la Loire, les anarchistes font également l'objet d'une surveillance dont les archives départementales gardent la trace[19]. La poursuite de relevé des archives dans la région Rhône-Alpes offrirait une vision plus précise de l'impact des attentats anarchistes sur la population italienne, puisque non seulement des Italien-ne-s ont été expulsés mais d'autres ont décidé de quitter la France par crainte de représailles[20].

---

[12] RAVE Jean-Christophe, « L'Italie à Lyon à la fin du 19ème siècle », *op. cit.*, p. 29 et 132.

[13] MOURLANE Stéphane, « Les anarchistes italiens dans les Alpes-Maritimes et le Var à la fin du XIXe siècle : le choix de la marginalité ? », Cahiers de la Méditerranée, vol. 69 Être marginal en Méditerranée (XVIème - XXIème siècles).

[14] JEANNENEY Jean-Noël, « Anarchistes : « la propagande par le fait » », L'Histoire, n°259, novembre 2001, pp. 80-81.

[15] Archives départementales du Rhône : 4 M 25-33.

[16] Archives départementales de l'Isère : 61 M 2-3.

[17] Archives départementales de l'Isère: 75 M 16.

[18] VIAL Éric, « Grenoble, l'immigration à travers le temps », *Écarts d'identité*, n°95-96, 2001.

[1919] 4M 569 : Surveillance des anarchistes […] Italiens en fuite signalés comme disparus. 1893-1940 ; 4M 570 : Liste des anarchistes et antimilitaristes. 1893-1938 ; 4M 571 : Anarchistes inscrits : répertoire alphabétique. Sd ; 4M 572-583 : dossiers individuels. 1886-1932.

[20] MOURLANE Stéphane, « Les anarchistes italiens dans les Alpes-Maritimes et le Var à la fin du XIXe siècle : le choix de la marginalité ? », Cahiers de la Méditerranée, vol. 69 Être marginal en Méditerranée (XVIème - XXIème siècles). Et VIAL Éric, *op. cit.*

II – Une croissance sous tension (1914-1945)

Après la crise de reconversion économique des années 1865-1880, la période encadrée par les deux conflits mondiaux est marquée par l'extension forte de la présence étrangère dans la région Rhône-Alpes. Cette extension accompagne l'avènement de la deuxième industrialisation et l'extension des industries mécaniques et chimiques, dont les grosses unités comme les usines Berliet à Lyon, la Manufacture à Saint-Étienne sont représentatives. Crises politiques, crises économiques et législations xénophobes marquent ces décennies, où la main-d'œuvre « nationale » ne peut cependant pas suffire au développement économique.

Les deux guerres mondiales ont aussi leur rôle, notamment pour les mouvements en « noria » des salariés. Durant la Première Guerre mondiale, l'occupation du Nord du territoire entraîne le repli des industries et la région Rhône-Alpes devient, en particulier avec Lyon, Saint-Étienne et Roanne, le premier arsenal de France. La main-d'œuvre des colonies africaines et asiatiques est alors fortement sollicitée. De même, les législations xénophobes des années 1930[21] et du régime de Vichy atteignent de plein fouet les populations immigrées du Sud de l'Europe[22], puis les émigré-e-s juifs et juives arrivé-e-s dans les années 1930[23].

Il n'en demeure pas moins que c'est durant cette période que la région Rhône-Alpes s'affirme comme un pôle majeur d'immigration en France. À partir de 1931, la proportion d'étrangères et étrangers au sein de la population rhône-alpine (7 %) dépasse la proportion d'étrangères et étrangers en France (6,6%).

1 – Une immigration plus forte, mais sans réelle rupture

a) Le poids des populations immigrées dans la région

Les années 1920 sont caractérisées par une forte vague d'immigration. Entre 1921 et 1931, le nombre d' étrangères et étrangers en France augmente de 130 %, passant de 110 000 à plus de 250 000 personnes. Les années 1930 marquent en revanche un reflux important (20 % d'étrangères et étrangers en moins entre 1931 et 1936) qui s'explique tout autant par la crise économique et le chômage que par la législation xénophobe sur la main d'œuvre étrangère. Cette dernière pourrait bien également contribuer à expliquer la forte hausse du nombre de naturalisé-e-s (plus 80 % entre 1931 et 1936) dans les années 1930 (cf. annexe 1, graphique XIII).

Le nombre d'étrangères et étrangers dans la région a augmenté de plus de 60 % entre 1911 et 1921. Les dix années que séparent les deux recensements encadrant la Première Guerre mondiale interdit toute conclusion, mais il est possible que cet essor corresponde à l'arrivée de travailleurs et travailleuses étrangers participant à l'effort de guerre dans les usines rhône-alpines.

---

[21] À titre d'exemple local, voir les délibérations du Conseil municipal de Lyon de 1932 à 1938, conservés aux Archives municipales de Lyon.

[22] Repérées par exemple dans les archives policières et judiciaires par ESPERET, François, "L'étranger délinquant face à l'administration dans la France de l'entre-deux-guerres : l'exemple des Portugais expulsés du Rhône", mémoire de maîtrise d'histoire, Lyon, Université Lyon 2, 2001, 118 p.

[23] DELYON, Cédric, "Les naturalisations et dénaturalisations dans le département du Rhône entre 1927 et 1944", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Laurent Douzou, Lyon, Université Lyon 2, 2000, 113 pages. DOUZOU, Laurent, *Voler les Juifs. Lyon 1940-1944*, Paris, Hachette Littératures, 2003.

b) Les nationalités

Les catégories élaborées par les autorités sont les mêmes selon les départements mais diffèrent d'une année sur l'autre. L'Asie apparaît ainsi comme origine géographique des étrangers rhône-alpins en 1926, mais disparaît en 1936. *À contrario*, la catégorie Arménie apparaît en 1936. Il est possible qu'Asie et Arménie se recoupent en partie, mais l'absence de continuité dans les recensements ne permet d'approcher que les principales nationalités présentes dans la région.

Graphique 5 : les nationalités en Rhône-Alpes, 1921 à 1936

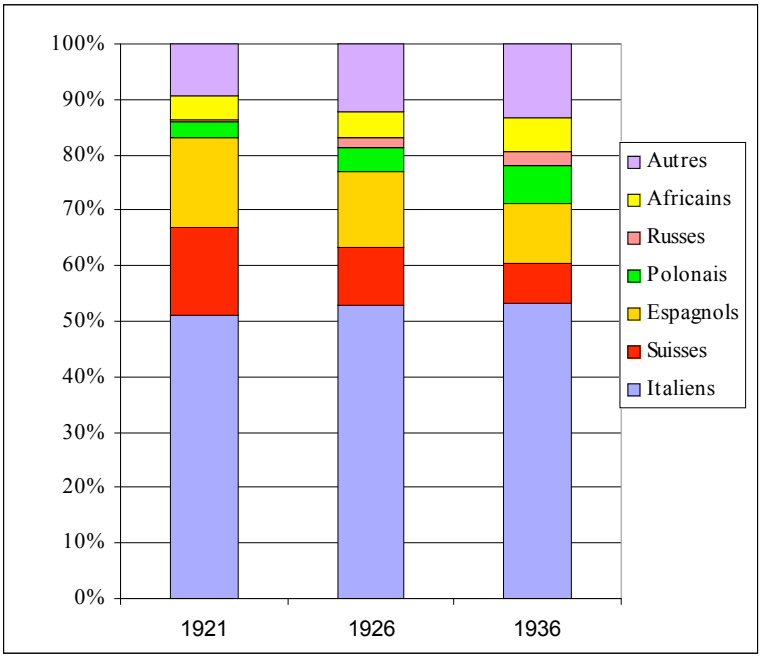

La proportion des Italiens, de 68 % avant-guerre, ne dépasse qu'à peine 50 % en 1921. Un recul qui se fait surtout au profit des Espagnols – qui devancent désormais les Suisses – et, dans une moindre mesure, des Africains et des Polonais (invisibles dans les recensements avant 1914). Il reste que les quatre premières nationalités représentent encore l'immense majorité (87 %) des étrangers dans la région au lendemain de la première guerre mondiale.

En 1936, si les Italien-ne-s apparaissent plus nombreux, les quatre premières nationalités ne représentent plus que les trois quarts des étrangères et étrangers dans la région (77 % exactement). L'immigration s'est donc diversifiée durant l'entre-deux guerres. Du reste, la diminution du nombre d'étrangères et étrangers entre 1926 et 1936 ne concerne pas toutes les nationalités. Si les premier-ère-s arrivé-e-s (Italien-ne-s, Suisses, Espagnol-e-s) perdent effectivement du terrain, ce n'est pas le cas des nouveaux-elle-s venu-e-s (ou nouveaux dénombrés, c'est selon). Les populations originaires de Russie, de Pologne ou du continent Africain gagnent en effet entre 25 et 50 % du recensement de 1926 à celui de 1936.

Les Arménien-ne-s n'apparaissent qu'en 1936 dans les recensements rhône-alpins, mais constituent à cette date, avec 5 962 individus, près de 4 % des étrangères et étrangers de la région.

Les départements savoyards sont toujours, en 1936, caractérisés par une forte présence – 80 à 90 % – des Suisses et des Italien-ne-s (cf. annexe 1, graphique XIV). En revanche, les populations immigrées se sont diversifiées dans le département de l'Ain, où l'on trouve de nombreux Africain-ne-s. Les autres nationalités sont diversement installées

sur le territoire régional. Les Polonais-ses sont particulièrement nombreux dans la Loire, très certainement employés dans les bassins miniers du département[24]. On retrouve les Arménien-ne-s dans l'Ardèche et dans la Drôme[25] et les Espagnol-e-s très présents dans les départements les plus urbanisés (Isère, Loire, Rhône) ainsi qu'en Ardèche, ce qui était déjà le cas dans les années 1910. Mais à ce jour, aucun ouvrage sur cette présence spécifique des espagnol-e-s en Ardèche n'a été recensé.

c) Caractéristiques démographiques

Dans les années 1920 et 1930, la répartition par sexe des populations immigrées n'évolue guère. La proportion des hommes parmi les étrangers oscille entre 59 et 62 % selon les recensements, tandis que les femmes restent majoritaires parmi les personnes naturalisées (67 % en 1921, 52 % en 1936). Toutefois, ces chiffres varient selon les nationalités (cf. annexe 1, graphique XVI).

La place des Africains, presque tous des hommes, constitue un cas à part. Il est possible que la plupart des individus issus du continent africain fassent partie des contingents de l'armée française, ce qui expliquerait pourquoi on ne trouve quasiment aucune femme. En ce qui concerne les autres nationalités, les variations sont importantes. Si les Anglaises et les Américaines sont majoritaires, les Russes sont des hommes à plus de 70 %, et les Polonais à près de 65 %. Il est malheureusement impossible de se servir du statut matrimonial pour expliquer ces différences, cette catégorie n'étant pas ventilée par nationalité dans les recensements.

La population étrangère en Rhône-Alpes rajeunit sensiblement au cours des années 1920. Près de 30 % des étrangères et étrangers ont moins de 19 ans, une proportion comparable à celle observée en 1901. En revanche, les individus de plus de 50 ans sont proportionnellement bien moins nombreux que lors de la Belle Epoque (11 % contre 17 % en 1911, cf. annexe 1, graphique XVII).

d) Un exemple : les vingt-deux nationalités des cités Gillet de Vaulx-en-Velin

En 1924, à Vaulx-en-Velin, dans la banlieue lyonnaise, les Gillet, teinturiers lyonnais, ouvrent une usine de textiles artificiels (SASE[26]). A cette même date, ils font bâtir de quoi loger une grande partie de leur personnel, estimé à environ 2 000 personnes : « la Petite Cité », zone de 97 pavillons contenant 297 logements. Puis, en 1926, est achevée la « Grande Cité », 500 logements (sans salle de bains, avec toilettes sur le palier) répartis sur une vingtaine d'immeuble de 4 étages, et destinés aux ouvriers de l'établissement. Peu à peu, la ségrégation spatiale à l'œuvre, la « Petite Cité » est réservée aux contremaîtres et aux ingénieurs de l'usine. En l'espace de cinq ans est organisé une infrastructure, avec la construction de deux écoles primaires, de deux centres commerciaux, d'un centre médical, d'un stade et d'une chapelle.

[24] JABLONSKI Agnès, « Les immigré-e-s polonais et leurs descendants dans le département de la Loire de 1919 à nos jours », mémoire de DEA d'histoire, Université de Saint-Étienne, 2005.
[25] Présence repérée par les chercheurs : HUARD Jean-Luc, « Les Arméniens de Valence des années vingt à nos jours », *Revue Drômoise,* 2005, fascicule 515. JARNBODJIAN Daniel, « L'arrivée des Arméniens en Ardèche, une enquête », *Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, n°64, 1999.
[26] L'usine SASE devient l'entreprise TASE en 1935.

La population des deux cités a été étudiée en prenant appui sur les recensements de la population de 1926, 1931, 1936, et sans autres sources que des photographies. Deux ans après sa création, au recensement de 1926, la Cité Gillet compte 959 individus, enfants compris (458 hommes et 501 femmes). En 1931, l'essor de l'entreprise entraîne le triplement de la population qui passe à 3 046 personnes (1571 hommes et 1475 femmes). La période noire de la crise des années 1930 fait diminuer les chiffres de plus de 1 000 individus au recensement de 1936, année où le nombre des habitant-e-s se monte à 1 986 (964 hommes et 1022 femmes). Cette symétrie du nombre d'hommes et de femmes montre la présence d'un nombre important de familles.

La diversité des nationalités des habitant-e-s de la Cité Gillet est plus marquée au seuil le plus haut, en 1931. Ainsi, si les Français-e-s représentent environ 40% de la population en 1926, leur part chute à 22,6% en 1931 avant de remonter à près de 50 % en 1936. En 1926, sur sept nationalités représentées, les Italien-ne-s constituent près de la moitié des habitant-e-s et plus de 80% des étranger-e-s. Il faut dire que des traités franco-italiens concernant la main-d'œuvre ponctuent les premières décennies du XXe siècle. Les Espagnol-e-s forment alors, avec seulement 8,5% de la population, la deuxième communauté étrangère.

Il semble que l'entreprise recrute beaucoup entre 1926 et 1931 : les 3 000 personnes recensées cette dernière année appartiennent à vingt-deux nation alités, représentées dans des proportions diverses. Trois pays d'émigration se distinguent particulièrement : de nouveau l'Italie avec 27,3%[27], la Hongrie et la Pologne autour de 16% alors que ces pays étaient peu ou pas représentés en 1926. Ces trois nationalités forment à elles seules près des deux tiers de la population de la Cité Gillet.

L'étude de Gérard Noiriel[28] qui présente les résultats des dépouillements des recensements de 1931 sur le plan national permet une comparaison avec les cités Gillet. Une première question autour de la répartition hommes/femmes montre que 60% des étranger-e-s vivants en France en 1931 sont des hommes alors que la Cité Gillet présente une répartition quasi-égale entre hommes et femmes. Ensuite, **pour la répartition par nationalité**, on note quelques caractéristiques communes et quelques différences. La communauté Italienne regroupe près de 30% des étranger-e-s vivant en France alors qu'elle rassemble 35,2% des étranger-e-s de la Cité Gillet ; mais on sait que l'Italie est frontalière de la Région et que ses ressortissant-e-s y sont en moyenne plus nombreux que sur le reste du territoire.

Par contre, les Russes sont très représenté-e-s (8,7% contre 2,6% au niveau national). En 1931, la Cité Gillet compte 16% de Hongrois-es et des résultats similaires sont avancés par Karine Gazania[29] dans son étude sur la Cité Viscose d'Echirolles (proche de Grenoble), également propriété des Gillet. L'auteure dénombre alors 25,3% d'Italien-nes et 24,3% de Hongrois-es. L'explication tient en la fermeture en 1929 de l'usine viscose de Chardonnet en Hongrie qui entraîne l' « importation » massive de travailleur-euse-s et de leur famille dans les usines d'Yzieux, de Colmar, de Grenoble et de Lyon[30].

---

[27] La diminution de la proportion des Iitalien-ne-s est avant tout due à la hausse massive du nombre d'étranger-e-s à la Cité. En chiffres absolus, le nombre d'italien-ne-s double pratiquement.

[28] NOIRIEL Gérard, *Le creuset français, Histoire de l'immigration XIX-XXe siècle*, Paris, Ed. du Seuil, 1988, p. 414.

[29] GAZANIA Karine, *La population de la Cité Viscose de 1926 à nos jours : ou le processus d'intégration d'une population immigrée et ouvrière à Echirolles*, Mémoire de T.E.R d'Histoire économique et sociale contemporaine, sous la direction de Mme Anne Marie GRANET-ABISSET et M. Yves LEQUIN, Université Lyon 2, Lyon, 1994.

[30] MUSEE DE LA VISCOSE et ASSOCIATION NAVISCOSE, « L'arrivée des Hongrois à Grenoble », in *Les Années Viscoses*, N°6 / 7, Imprimerie des Eaux Claires, Juin 1997, p 13. Disponible sur Internet : http://www.musee-viscose.fr .

Tableau 3 : Répartition des hommes et des femmes de la Cité Gillet selon leur nationalité en 1926, 1931 et 1936

	Hommes						Femmes						To		
Nationalités	1926		1931		1936		1926		1931		1936		1926		19
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb
Français-es	**183**	**40**	**341**	**21,7**	**425**	**44,1**	**199**	**39,7**	**347**	**23,5**	**514**	**50,3**	**382**	**39,8**	**688**
Etranger-e-s	**275**	**60**	**1230**	**78,3**	**539**	**55,9**	**301**	**60,3**	**1128**	**76,5**	**508**	**49,7**	**576**	**60,1**	**2358**
Italien-ne-s	225	49,1	426	27,1	335	34,8	241	48,1	405	27,5	318	31,1	466	48,6	831
Hongrois-es	-	-	238	15,1	12	1,2	-	-	250	16,9	21	2,1	-	-	488
Polonais-es	8	1,7	280	17,8	39	4	6	1,2	204	13,8	40	3,9	14	1,5	484
Espagnol-e-s	35	7,6	101	6,4	47	4,9	46	9,2	109	7,4	47	4,6	81	8,5	210
Russes	3	0,7	102	6,5	71	7,4	2	0,4	104	7,1	58	5,6	5	0,5	206
Pays des	-	-	27	1,7	13	1,3	-	-	4	0,3	12	1,2	-	-	31
Balkans	-	-	(14)	(0,9)	(3)	(0,3)	-	-	-	-	(2)	(0,2)	-	-	(14)
Albanais-	-	-	(7)	(0,4)	(8)	(0,8)	-	-	-	-	(9)	(0,9)	-	-	(7)
es	-	-	(6)	(0,4)	-	-	-	-	(3)	(0,2)	-	-	-	-	(9)
	-	-	-	-	(2)	(0,2)	-	-	-	-	(1)	(0,1)	-	-	-
Yougoslaves	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(0,1)	-	-	-	-	(1)
Serbes	1	0,2	10	0,6	1	0,1	3	0,6	13	0,9	-	-	4	0,4	23
Roumain-	-	-	14	0,9	4	0,4	-	-	6	0,4	1	0,1	-	-	20
e-s	-	-	11	0,7	14	1,5	-	-	11	0,7	5	0,5	-	-	22
Bulgares	-	-	8	0,5	-	-	-	-	8	0,5	-	-	-	-	16
Suisse-sse-s	-	-	3	0,2	2	0,2	-	-	4	0,3	1	0,1	-	-	7
Arménien-ne-	-	-	2	0,1	-	-	-	-	3	0,2	2	0,2	-	-	5
s	-	-	1	0,1	-	-	-	-	3	0,2	-	-	-	-	4
Tchécoslovaque	-	-	2	0,1	1	0,1	-	-	2	0,1	1	0,1	-	-	4
Mongol-e-s	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,1	-	-	-
Allemand-e-s	3	0,7	2	0,1	-	-	3	0,6	1	0,1	-	-	6	0,6	3
Belges	-	-	1	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Algérien-ne-s	-	-	1	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Ukrainien-ne-s	-	-	1	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Lituanien-ne-s	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,1	1	0,1	-	-	1
Gre-cs-ques	-	-	-	-	-	-	**1**	**0,2**	-	-	-	-	**1**	**0,1**	-
Portugais-es															
Sénégalais-es															
Estonien-ne-s															
Etat-unien-ne-s															
Ignoré-e-s															
TOTAL	**458**	**100**	**1571**	**100**	**964**	**100**	**501**	**100**	**1475**	**100**	**1022**	**100**	**959**	**100**	**3046**

La population des Cités Gillet est essentiellement jeune, une remarque classique pour la main-d'œuvre étrangère. En effet, en 1926, 83,2% des femmes et 78,3% des hommes sont âgé-e-s de moins de 39 ans. Plus finement, les 15-29 ans représentent les classes d'âge dominantes, et ce, pour les deux sexes (cf. annexe 1, graphique XVIII). Elles regroupent ainsi 34,5% des femmes et 29 % des hommes. De même, l'âge moyen se fixe à 24 ans pour les premières et 25 ans pour les seconds. En 1931, 75% des hommes et 78% des femmes sont âgé-e-s de moins de 39 ans. Et la Grande guerre se répercute sur les classes d'âges des 10-14 et des 15-19 ans, quand les enfants de 0 à 9 ans continuent de regrouper 22% de la population des cités.

Visiblement, une partie des habitant-e-s de la cité Gillet a été déplacée en nombre et par familles entières de Hongrie et sans doute de Pologne à la fin des années 1920, puis renvoyée lors de la Crise des années 1930. On y compte hommes, femmes, enfants et adolescents, d'ailleurs au travail.

2 – Les mondes du travail

Les secteurs d'activité des étrangères et étrangers ne sont guère différents de ceux d'avant 1914. Près de 80 % des étrangères et étrangers et 70 % des naturalisé-e-s travaillent dans l'industrie, et moins de 10 % d'entre eux travaillent dans le secteur agricole. Les populations immigrées – étrangères et naturalisées – qui ne représentent que 7 % de la population de la région, ne constituent pas moins de 15 % de la main d'œuvre industrielle. Les caractéristique socio-professionnelles diffèrent néanmoins selon les nationalités.

Graphique 5 : Secteurs d'activité par pays ou région d'origine (1931)

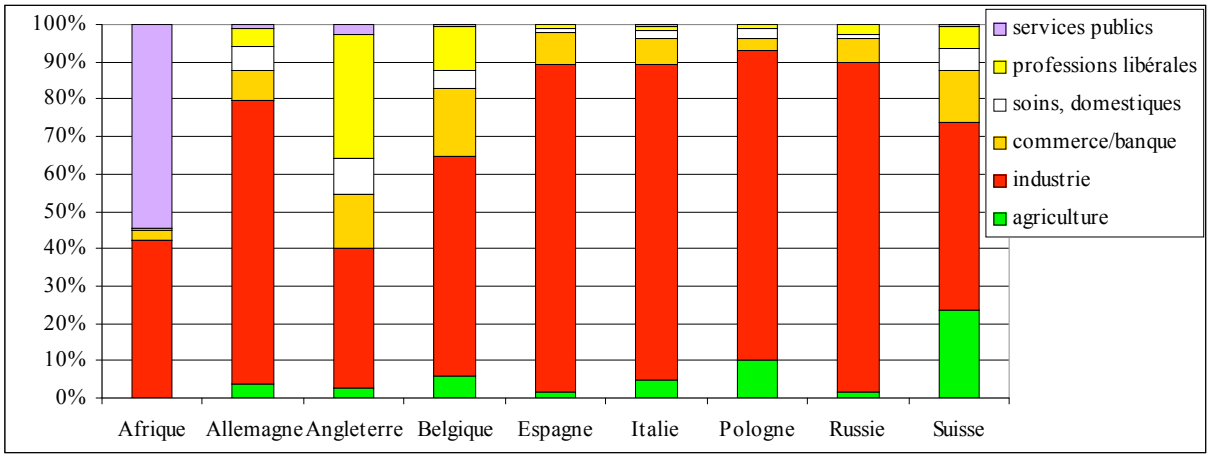

La présence surprenante des Africains dans les services publics – secteur où toutes les autres nationalités, Anglais exceptés, sont absentes – peut facilement s'expliquer si l'on considère que l'Armée fait partie des services publics. Hypothèse de travail qu'il faudra vérifier, notamment en sachant si le département de l'Ain, où les Africains sont nombreux, compte une base militaire importante susceptible d'englober des régiments coloniaux.

Pour les autres nationalités, on constate toujours une forte disparité entre les personnes originaires des pays les plus industrialisés et les plus riches (Angleterre, Belgique, Suisse) et ceux qui viennent de pays industriellement moins avancés (Espagne, Italie, Pologne ; la Russie étant difficile à caractériser). Les premiers se retrouvent dans les secteurs

commerciaux et les professions libérales, les seconds travaillent à 80 ou 90 % dans l'industrie, dont ils constituent un des moteurs.

À Gerland, quartier industriel du 7ème arrondissement lyonnais, les Italien-ne-s sont ainsi fortement représenté-e-s. D'après les recensements de 1921 et 1931 : « *la majeure partie de cette population active masculine est employée dans les différentes branches de l'industrie lyonnaise, où les tâches sont les plus difficiles, les conditions de travail les plus rudes, les salaires les plus bas et désertés notamment par les Français* »[31]. Les femmes exercent majoritairement une activité dans le secteur industriel, puis, dans une moindre mesure, dans la métallurgie, les verreries de Gerland, l'industrie du cuir et la chimie. Enfin, apparaît une petite catégorie de commerçantes ou employées (bonnes, cuisinières, lingères).

a) La soie artificielle chez Gillet, dans la banlieue lyonnaise : hommes, femmes et adolescent-e-s au travail

Le recensement des cités Gillet entre 1926 et 1931 confirme la non qualification de la main-d'œuvre étrangère et montre avec vigueur la participation des femmes, qui peuvent être mariées et mères de famille, au travail des populations étrangères dans ces usines fort insalubres.

Là, et comme sur l'ensemble du territoire, les étrangers de plus de 12 ans sont très actifs, mais les femmes le sont également, quoique dans une moindre mesure. Un regard sur les nationalités montre cependant des distorsions. Par exemple, en 1931, alors que plus de la moitié des Italiennes et des Hongroises travaillent, seules environ 40% des Russes et un tiers des Espagnoles ont une activité professionnelle.

Tableau : Répartition des hommes et des femmes de la cité Gillet âgé-e-s au minimum de 12 ansselon leur nationalité et la pratique ou non d'une activité professionnelle en 1926, 1931 et 1936

Nationalité	Hommes actifs						Femmes actives					
	1926		1931		1936		1926		1931		1936	
	A[32]	%[33]	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%
Français-es	**129**	**94,9**	**198**	**88,8**	**241**	**86,4**	**85**	**53,5**	**110**	**43,8**	**107**	**29,9**
Etranger-e-s	**205**	**96,2**	**790**	**85,7**	**338**	**82,4**	**206**	**81,9**	**412**	**49,5**	**153**	**41,1**
Italien-ne-s	165	95,9	301	90,1	210	81,7	174	88,3	176	55,9	104	43,5
Russes			73	91,3					29	40,3		
Hongrois-es	40	97,6	144	77,4	128	82,1	32	74,4	105	53,8	49	36,8
Polonais-es			161	87					62	48,1		
Espagnol-e-s			59	78,7					26	33,3		
Autres			52	83,9			1	NC	14	32,6		
Ignoré												
TOTAL	**334**	**95,7**	**988**	**86,3**	**579**	**84**	**292**	**73**	**522**	**48,2**	**260**	**35,6**

La chute importante du taux d'activité des femmes entre 1926 et 1936 est directement lié à leur statut matrimonial. De fait, si l'on recense plus de 40 % de femmes célibataires en 1926, elles ne constituent plus que 20 % des étrangères de la Cité Gillet dix ans plus tard. Le statut matrimonial semble jouer un rôle important dans la pratique ou non d'une activité

[31] BAIAMONTE Lisa, « Les Italiens à Lyon au 20ème siècle… », *op. cit.*
[32] A = Actif-ve-s
[33] Pourcentage d'actifs sur le nombre de membres de même nationalité âgé-e-s au minimum de 12 ans.

professionnelle, mais il n'en reste pas moins que bon nombre de femmes actives sont mariées et, surtout, mères de famille. En 1936, près de 60 % des femmes actives de la cité Gillet ont un ou plusieurs enfants, et 10 % élèvent plus de trois enfants (cf. annexe 1, tableau VI).

Au delà des considérations de nationalité, d'âge, de statut matrimonial et du nombre d'enfant, **les emplois occupés** par chacun-e montre la nette prééminence des emplois d'OS. Les postes d'ouvriers qualifiés sont pour les 9/10e d'entre eux occupés par des hommes. Si ce ne sont une dentiste et une infirmière, russes toutes deux, les femmes ne sont pas qualifiées.

On peut par ailleurs noter que la Grande crise des années 1930, se solde par un renvoi massif, qui fait que le chômage est peu accusé dans les cités Gillet : 6% des hommes et 1,2% des femmes. On notera là qu'un certain nombre de femmes, déclarées ouvrières en 1931 se disent sans profession (et non pas « chômeuses ») en 1936.

Graphique 6 : les actifs de la cité Gillet en 1931, répartition par qualifications

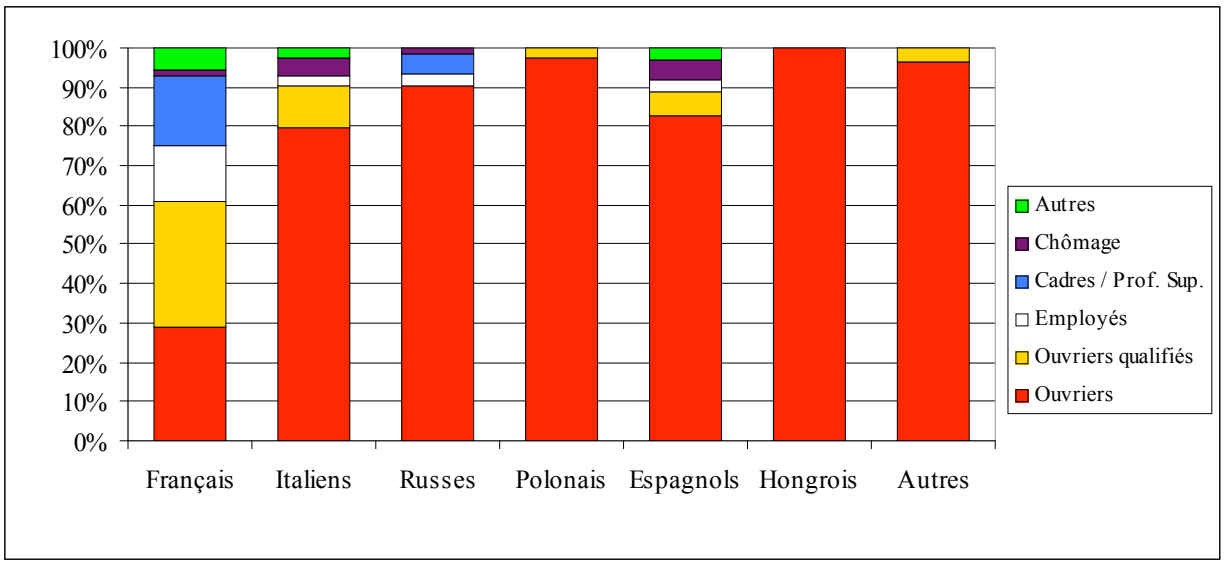

Alors que moins d'un tiers de français est ouvrier peu qualifié (ouvriers, manœuvres), la part des étrangers occupant ce type d'emploi est systématiquement supérieure à 80%. Les Russes, les Polonais et les nationalités peu représentées sont pour plus de 90% des ouvriers peu qualifiés. Les Hongrois sont pour la totalité d'entre eux déclarés « ouvriers » ou « manœuvres ». Quant aux quatre « cadres » présents, ils sont tous Russes et chimistes. Pour les femmes, elles sont elles aussi simples ouvrières, seules deux jeunes Italiennes de 15 et 18 ans (scolarisées en France ?) se déclarent dactylographes.

Parmi ces centaines d'étrangers, seuls quatre Italiens et deux Espagnols disent travailler dans le commerce ou les services : trois coiffeurs (2 Italiens et 1 Espagnol), un cordonnier italien et un boulanger espagnol.

L'analyse de ces recensements permet de confirmer les taux d'activité élevés et la jeunesse des populations étrangères. Mais elle montre aussi une forte présence des femmes et des enfants, et encore des mères salariées, ce qui est plus inattendu[34].

[34] De plus longs développements sur ces mères actives ou faussement déclarées inactives dans l'article de Sylvie Schweitzer, « La mère de Cavanna », en annexe de ce rapport.

b) Arménien-ne-s au travail

Dans la Drôme

En 1926, les Arménien-ne-s de Valence se concentrent essentiellement dans trois secteurs économiques : la métallurgie, le secteur alimentaire et le secteur textile. Le secteur rural reste difficile à saisir du fait des mobilités importantes. Quelques Arménien-ne-s ont acquis des parcelles de terres pour couvrir leurs besoins alimentaires. Ils vendent les surplus au marché de la ville et font découvrir des légumes et des produits de leurs régions d'origine (aubergines, fèves, yaourts). De 1931 à 1946, le secteur secondaire reste le plus investi, mais en baisse tant chez les hommes que chez les femmes. En 1946, les activités commerciales et artisanales sont en forte hausse : 152 emplois sont liés au secteur du « vêtement » et de l'alimentaire. Enfin, les fonctionnaires représenteraient 8,18 % des actifs arméniens [35].

Dans l'Isère

Dans le département de l'Isère, une étude permet une approche sexuée du travail des Arménien-ne-s[36]. Avec la crise économique et les restrictions des années 1930, si les autres étrangères et étrangers peuvent rentrer dans leur pays d'origine ce n'est pas le cas des Arménien-ne-s, qui sont apatrides. Le chômage et les quotas les touchent profondément. Leur nombre diminue dans la plupart des entreprises grenobloises.

Dans la Loire, à Saint-Étienne[37]

Là comme ailleurs, ce qui frappe, c'est le manque de qualifications des étrangères et étrangers, quand la ville regroupe des emplois dans la mine, la métallurgie, la mécanique et aussi dans les textiles, y compris le travail à domicile pour les femmes, notablement sous-déclaré.

Dans l'entre-deux-guerres, le taux d'emplois peu qualifiés occupés par les Arménien-ne-s atteint le taux de 83,84%. On les retrouve par exemple comme ajusteurs, cordonniers, dévideuses, domestiques, forgerons, mineurs ou soudeurs. Dans l'industrie du cycle, les Arméniens occupent en tout cas les emplois les moins qualifiés et les plus pénibles tels qu'ébarbeur ou émailleur. L'ébarbage est un « *emploi occupé par le groupe des « limeurs de cadre », manœuvres payés, très mal, à la pièce* ». Ce groupe constitue la catégorie la plus défavorisée du cycle. Dans le même secteur, les Arméniennes sont polisseuses (dans les ateliers de cadre « en blanc » c'est-à-dire avant émaillage), émailleuses (dans les ateliers de montage « en noir »). Les dénominations sont multiples, signe d'une diversité des secteurs d'emploi même si les places occupées sont généralement au même niveau sur l'échelle des salaires ou de la pénibilité. Cependant, la plupart des hommes sont enregistrés sous la désignation peu précise de « manœuvre » ou « usineur » qui désignent des travaux de force ou des emplois jugés dangereux et peu qualifiés. En 1926, 67,18% des actifs masculins appartiennent à l'une des deux catégories auxquelles on peut ajouter les emplois précaires de journaliers (2,6%), et de « mineurs » (14,06%).

---

[35] DEMMA, Christian, "La colonie arménienne de Valence 1923-1973", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Faculté des lettres et sciences humaines de Lyon, 1974, 160 p.

36 HUARD Jean-Luc, « La communauté arménienne de l'agglomération grenobloise des années 1920 à 1945 », mémoire de DEA sous la direction de Pierre Cayez, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 1996, 307 p.

[37] LAURAS, Clarisse, "Les Arméniens à Saint-Etienne. une implantation originale dans l'espace urbain", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Bernard Delpal et Taline Ter Minassian, Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 2001.

Petit-e-s commerçant-e-s : les « marchédji » [38]

En pleine crise économique, le gouvernement Laval promulgue, en 1932, une série de mesures restrictives et de contingentement des travailleurs étrangers. Relativement souple, elle écarte les dispositions trop rigides comme un pourcentage uniforme de main-d'œuvre ou une véritable priorité des Français à l'embauche. Elle prévoit par décrets (à l'initiative du gouvernement ou des organisations patronales et ouvrières) la fixation, pour chaque branche industrielle et selon les régions, du contingentement souhaité par les milieux industriels (patronat et organisations ouvrières). Dans l'industrie, le seuil est généralement fixé à 10% d'ouvriers étrangers. Les conditions d'obtention de cartes de travailleurs sont renforcées.

Cette loi favorise l'établissement des étrangères et étrangers à leur compte : on sait que le petit commerce est une position de repli lors des crises, ce dont témoignent les recensements des Arménien-ne-s à Saint-Étienne par exemple et ce que confirment les sources orales. En effet, la loi de 1932 fait naître une nouvelle catégorie de travailleurs arméniens, celle des marchands forains ou ambulants. Robert Mazoyer, natif de Saint-Etienne, parlant de son ami arménien évoque le père de celui-ci, marchand forain en bonneterie : « *Monsieur Dabadian, marchand forain en bonneterie, grand et bel homme, fascinait par sa majesté. On était surpris de le voir pousser un char quand la plus naturelle des choses fût qu'il soit assis dessus. Mais c'était un homme simple. Il ne demandait rien, ne revendiquait rien. Il s'était glissé dans la vie quotidienne aimable avec tout le monde. La clientèle devinait bien que ce prince oriental, car il en avait l'allure, valait mieux que le métier qu'il exerçait. Il souriait l'air de dire « N'en dites rien, faites comme si vous ne l'aviez pas remarqué, et voyons nos chaussettes* »[39].

Le groupe est désigné alors par un néologisme franco-turc : « marchédji ». Ce système ne demande pas un important investissement initial ce qui le rend accessible de deux manières : d'une part de nombreuses personnes peuvent y prétendre même en étant peu fortunées, d'autre part, comme il ne nécessite pas d'emprunt, il évite les difficultés dues à un français qui peut être hésitant pour d'éventuelles démarches bancaires. Il suffit en effet de se procurer quelques produits à revendre pour débuter et éventuellement augmenter les quantités par la suite.

Un bon nombre de marchands forains se spécialise ainsi dans la confection, le tissu, les chaussures. La plupart d'entre eux semblent avoir commencé avec un char remisé le soir. Robert Mazoyer évoque une cour servant de remise : « *De toutes les scènes familiales qui scandaient la vie de la rue, une appartenait en propre à monsieur Dabadian. Plusieurs fois par semaine, qu'il vente, qu'il neige ou qu'il pleuve, on le voyait pousser un long char où il empilait cartons et ballots bien arrimés sous leur bâche. Il descendait vers la place des Ursules pour y vendre sa bonneterie et rentrait au début de l'après-midi, fourbu. Sa femme le guettait. Elle courait au-devant de lui pour l'aider à pousser le véhicule qu'ils allaient remiser dans une cour voisine* ».

Les surplus de marchandises devaient être gardés à domicile, dans des logements déjà généralement peu spacieux. Mazoyer explique ainsi que Dabadian avait, dans les deux alcôves du logement, « *bâti de grands rayonnages sur lesquels il entreposait la marchandise, si bien que la famille dormait sous une arche de cartons bourrés de lingerie, de tricots, de cache-nez, de sous-vêtements féminins et même de corsets roses ficelés dans du papier journal* ».

L'achat d'un magasin semble être bien souvent, lorsque les possibilités financières le permettent, la suite logique de la vente ambulante ou du petit artisanat du textile ou du cuir. Aida Boudjikanian le résume ainsi : « *Au bout de quelques années de travail, les uns se fixent en*

[38] LAURAS, Clarisse, "Les Arméniens à Saint-Etienne »…, *op. cit.*, p.243 et suivantes.
[39] *Ibid.*

achetant des fonds de commerce. D'autres combinent les deux formules en laissant leur femme tenir la boutique le jour de leurs absences »[40].

Pour certains, l'ascension se poursuivra, à la même génération ou à la suivante, par l'achat de magasins supplémentaires. Saint-Etienne compte aujourd'hui un nombre assez important de magasins tenus par des Arméniens, et le magasin Bahadourian à Lyon est devenu une institution. Certains marché sur les pas de leurs parents poursuivant et développant la même activité. Une des filles Dabadian a ainsi poursuivi dans le textile et vend aujourd'hui avec son mari, issu d'un milieu similaire, du prêt-à-porter dans plusieurs magasins. D'autres ont changé de marchandises mais sont restés dans le commerce.

c) Les immigré-e-s dans les transports publics lyonnais [41]

Les archives des OTL ne permettent pas d'étudier les nationalités des manœuvres qui ont construit le réseau avant la Première Guerre mondiale[42]. Après 1918, ces embauches sont ponctuelles, elles se concentrent durant les périodes de forte activité pour le renouvellement des voies de tramways : entre 1922 et 1925, en 1930 et en 1931 puis en 1945. Les étrangers ne représentent que 5% des nouveaux entrants en 1922 (16 sur 309), puis leur part dans les recrutements monte en puissance l'année suivante : 25% en 1923 (87 sur 350) puis 21% en 1924 (44 sur 211). À l'image de l'immigration dans l'ensemble de la région, les Italiens sont très majoritaires (77% des étrangers recrutés durant ces années 1922-1925 (127 sur 164). Viennent ensuite, dans l'ordre numérique décroissant, les Espagnols (16, soit 10% des étrangers embauchés). Les Suisses (7 manœuvres), les Grecs (3), les Turcs (3), les Marocains (3), les Luxembourgeois (2), 1 Belge, 1 Autrichien et 1 Anglais constituent les 13 % restant[43].

3 – Villes et campagnes : une immigration plus dispersée

L'immigration dans la décennie de la première guerre mondiale touche avant tout les départements les plus industriels. Le cas de la Loire, où le nombre d'étrangères et étrangers triple quasiment (*cf.* annexe 1, tableau III) entre 1911 et 1921, en constitue l'exemple le plus parlant. Dans les départements savoyards, l'Ain et la Drôme, le nombre d'étrangères et étrangers n'évolue en revanche que très peu. Une analyse plus fine permettrait de faire la part entre la population étrangère venue travailler pendant la guerre et la vague d'immigration des années 1920, qui a pu toucher en premier lieu les principaux bassins d'emploi avant de caractériser l'ensemble du territoire.

En effet, l'augmentation impressionnante du nombre d'étrangères et étrangers au cours des années 1920 caractérise cette fois tout autant les départements fortement urbanisés que ceux à dominante rurale. À titre d'exemple, le département de l'Ardèche voit le nombre d'étrangères et étrangers installés sur son territoire quintupler entre 1921 et 1926 (de 1 119 à 5 541 personnes). Une évolution qui entraîne une relative uniformisation de la place des étrangères et étrangers dans les départements rhône-alpins.

---

[40] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN, Aïda, "Les Arméniens dans la région Rhône-Alpes, essai géographique sur les rapports d'une minorité ethnique avec son milieu d'accueil", *Revue de géographie de Lyon*, 1978, 214 p.

[41] Cette partie est une note de Florent MONTAGNON qui prépare une thèse d'histoire sur « les transports publics urbains lyonnais et leurs salarié-e-s 1894-1949 », sous la direction de Sylvie Schweitzer, Lyon, Université Lyon 2.

[42] Le registre d'entrées du service de la Voie le plus ancien a été ouvert le 1er octobre 1919.

[43] Archives SLTC/SGAPP, registre d'entrées du personnel de la Voie.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la proportion d'étrangers dans les département rhône-alpins est encore très inégale. De l'Ardèche (0,38 % de la population) au Rhône (3,72 %), elle va du simple au décuple en 1921, tandis que les départements savoyards se distinguent toujours par une forte proportion d'étrangères et étrangers, qui avoisinent les 5 % de la population. Mais les écarts se réduisent durant l'entre-deux-guerres : l'immigration se répartit plus également dans le territoire régional. En 1936, la différence entre le département qui compte la plus grande proportion d'étrangères et étrangers (Savoie, 8,52 %) et celui qui en compte la moins importante (Ardèche, 1,76 %) ne va plus que de 1 à 5.

a) Territoires d'immigration: L'exemple de la Loire pendant la Première Guerre mondiale

Le Soleil et le Marais à Saint Etienne[44]

Faisant du bassin de la Loire le principal arsenal français, la Grande guerre donne un véritable coup de fouet à l'industrie extractive et aux usines d'armement, pour lesquelles on peut parler d'un véritable « âge d'or ». L'afflux des réfugié-e-s et le recrutement d'une main-d'œuvre française et étrangère extérieure au bassin se traduisent par une croissance démographique très importante – Saint-Étienne passe de 148 600 habitants en 1911 à 212 000 en 1918. C'est donc la guerre qui entraîne un appel massif à la main d'œuvre étrangère, dans les quartiers du Soleil et du Marais comme dans le reste du bassin stéphanois qui se couvre de cantonnements kabyles, « chinois », marocains, grecs, espagnols…

Le Soleil est l'un des vieux quartiers ouvriers stéphanois. Jusqu'à son décollage industriel, vers 1840, c'est un hameau semi-rural au nord-est de la ville rattaché en 1855 à Saint-Étienne. C'est un quartier topographiquement et économiquement bien délimité qui va du Monteil au Sud au Marais au Nord. Les obstacles topographiques qui l'isolent du centre-ville ont été très tôt accentués par une double enceinte ferroviaire et minière[45]. Paradoxalement, le Soleil est l'un des quartiers les plus sombres de la « ville noire ».[46]

S'ils sont 5 313 en 1911 et 18 961 en 1921, on peut estimer à 30 000 environ les étrangères et étrangers travaillant dans la Loire au plus fort de la guerre. La même évolution se lit au Soleil. Pendant la guerre arrivent des groupes constitués par des Espagnols, des Marocains, des Italiens, auxquels s'ajoutent plusieurs centaines de prisonniers « allemands », en réalité tous alsaciens- lorrains. Dans le quartier voisin du Marais sont cantonnés, à proximité des usines sidérurgiques, des « Chinois » (indochinois et chinois), des Kabyles, des Grecs, des Albanais et des Arméniens[47].

La question du logement des travailleurs est étroitement dépendante de la politique patronale en la matière. Pendant la guerre, des solutions « provisoires »sont adoptées pour une main d'œuvre aux effectifs qui augmentent de manière spectaculaire. On réquisitionne par exemple des édifices publics (Bains-Douches municipaux, cinéma Lune). Ces cantonnements provisoires seront utilisés, pour certains d'entre eux, jusque dans les années 50[48].

---

[44] BURDY Jean-Paul, *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940*, PUF de Lyon, Lyon, 1989, 270p.
[45] *Idem* p8.
[46] *Idem* p10.
[47] *Idem* pp181-182.
[48] *Idem*, p185.

Travailler à l'Arsenal de Roanne[49]

Par sa position stratégique importante, l'éloignement du front et des opérations militaires, l'importance du réseau des voies ferrées, la présence des voies d'eau et du canal, la proximité des bassins miniers et des aciéries du Creusot, Roanne est désignée à partir du second trimestre de 1916 comme le lieu d'implantation d'une centrale d'État d'armements.
Le projet est élaboré par l'ingénieur civil Hugoniot. L'entreprise comprend la construction de quatre bâtiments de 250 à 300 mètres de long pour chaque ordre de fabrication, érigés sur les terrains disponibles de la plaine de Mably au sud de la ville. Cet emplacement est facile à raccorder au chemin de fer P.L.M et longe sur 800 mètres le canal latéral de la Loire de Roanne à Digoin. Le début des travaux nécessite le recours à une main d'œuvre nombreuse et cosmopolite.

On fait tout d'abord appel à ce qui reste de main d'œuvre parmi les sursitaires et aux civil-e-s de la région notamment les femmes. Mais c'est loin de suffire : on demeure largement au-dessous des besoins. En octobre 1916, 935 prisonniers de guerre arrivent sur le chantier. L'Arsenal s'assure le mois suivant les services de 1 000 Kabyles. Le décès de six d'entre eux durant l'hiver 1916-1917 fait que la moitié des effectifs seulement est maintenu.

L'arsenal recrute alors des volontaires étrangers essentiellement composés d'Espagnols, de Grecs, d'Italiens, de Suisses et de Portugais et surtout de Chinois[50]. Ces chinois étaient recrutés par la mission TRUPTIL, du nom d'un homme d'affaire français qui négociait directement avec les syndicats d'ouvriers chinois de Shanghaï. Il travaille pour l'ensemble des besoins du ministère de la guerre, ce qui l'amène à procéder dès octobre 1916 à un premier recrutement global de 10 000 Chinois. Ses interlocuteurs sont les représentants du syndicat « Wey Min » dont le siège est à Pékin. À Roanne, ce sont près de 1 200 Chinois que l'arsenal emploie de 1917 à 1918. L'organisation de ces travailleurs au service de l'effort de guerre est calqué sur certaines structures militaires : ils sont répartis en bataillons de 1 000 hommes divisés en « compagnies » de 250.

Les effectifs de l'arsenal ont varié comme suit :

Date	Effectifs
23 mars 1917	3 993
1re septembre 1917	4 343
1er juin 1918	6 895
1er octobre 1918	10 338
11 novembre 1918	16 696

Roanne n'a pas les moyens d'absorber un tel afflux de population et de loger ces effectifs considérables. La plupart des ouvrier-ère-s sont logés dans les camps de l'arsenal. Les prisonniers allemands sont logés dans des baraques de bois aux toits de carton bitumé construites à la hâte dans le camp n°4 situé au Nord.

Les Chinois sont logés dans le « camp chinois », qui prolonge vers le nord le camp 4 des prisonniers de guerre. Des interprètes chinois appartenant au contingent assurent la transmission des ordres de la direction aux chefs d'équipe chinois. Dans le reportage

[49] Voir les travaux de BARRAS Michel, *Histoire de l'arsenal de Roanne 1916-1990*, Editions lyonnaises d'Art et d'Histoire, Lyon, 1998, 350 p., et de SABY Elisabeth, « Roanne : une ville de l'arrière pendant la guerre 1914-1918 », mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Melle Luirard, UER de Lettres et Sciences humaines de Saint-Étienne, avril 1985, 248 p.
[50] SABY Elisabeth, *op. cit.*

photographique qui témoigne chronologiquement du déroulement des travaux, ne figure curieusement aucune photographie de Chinois, alors que de nombreux clichés montrent des prisonniers allemands, des Algériens kabyles et des Espagnols[51].

Ainsi, à la fin de la guerre, plus de 17 000 personnes travaillent à la construction de l'arsenal parmi lesquelles un nombre important de travailleurs étrangers.

Recrutement de travailleurs agricoles dans la campagne roannaise[52]

La campagne roannaise connaît comme dans bon nombre de campagnes françaises une pénurie de main d'œuvre. Ainsi, durant l'année 1917, les troubles causés par la pénurie de main-d'œuvre prennent un caractère si aigu qu'ils suscitent un pressant appel des cultivatrices roannaises, publié dans le journal de Roanne du 17 juin : « *à Monsieur Painlevé, ministre de la guerre : en désespoir de cause, après nous être adressées aux services agricoles, à la préfecture et plusieurs fois au Ministère de l'agriculture pour obtenir de la main d'œuvre agricole, au nom de 500 femmes de mobilisés de notre syndicat, nous demandons en grâce d'ordonner l'envoi au dépôt de Roanne 1 000 prisonniers allemands supplémentaires pour sauver la situation agricoles et permettre de faire les foins dans l'arrondissement de Roanne. Si les femmes n'ont pas satisfaction, elles seront absolument découragées et la récolte sera perdue* ».

Pour remédier à cette pénurie, on décide de recourir à l'utilisation des prisonniers allemands détenus à Roanne. Des conditions d'effectifs et de surveillance sont alors définies: les équipes sont constituées de 20 prisonniers, payés 1.50 franc par jour. Seuls les syndicats agricoles et les communes peuvent en obtenir. Néanmoins, afin que cette mesure puisse profiter à un plus grand nombre, le syndicat de Culture Mécanique de Roanne demande l'année suivante que l'on mette en place de plus petites équipes de prisonniers.

La situation s'améliore à la fin de l'année par le retour progressif des vieilles classes mais aussi grâce à l'arrivée d'un contingent de travailleurs polonais et alsaciens-lorrains dont le déplacement est assuré par le syndicat de Culture Mécanique qui s'installe à Roanne durant l'été 1918[53].

b) Immigration et territoire pendant l'entre-deux guerres : ville et zone rurale

S'il est fréquent d'associer immigration et ville, cela ne recouvre qu'une certaine réalité des migrations en Rhône-Alpes dans l'entre-deux-guerres. C'est ce que montre l'étude de deux exemples contrastés, le premier centré sur une étude urbaine dans l'agglomération lyonnaise et un second qui s'attache à l'analyse d'une forme d'habitat spécifique : la cité ouvrière viscose d'Echirolles.

L'agglomération lyonnaise pendant l'entre-deux-guerres[54]

En 1921, le quartier de La Part Dieu[55] accueille près de 60% de l'effectif algérien de l'agglomération lyonnaise (soit 142 personnes sur 251)[56]. Mais le quartier compte également

[51] BARRAS Michel, *Histoire de l'arsenal de Roanne 1916-1990*, *op. cit.*
[52] SABY Elisabeth, « Roanne : une ville de l'arrière pendant la guerre 1914-1918 », *op. cit.*
[53] *Ibid.*
[54] Voir BAIAMONTE Lisa, « Les Italiens à Lyon au 20ème siècle… », *op. cit.* ; GALAN Stéphanie, « Les Espagnols dans l'agglomération lyonnaise 1914-1939 », mémoire de maîtrise sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1997, 267 p., et MASSARD-GUILBAUD Geneviève, *Des Algériens à Lyon : de la Grande Guerre au Front populaire*, Paris, L'Harmattan, 1995.

dans sa population étrangère une prédominance d'Italien-ne-s et d'Arménien-ne-s, et les Français-es y demeurent majoritaires. Toutes ces populations partagent des conditions de vie et de logement peu reluisantes. Un recensement effectué par le service *ad hoc* de la préfecture en 1925 donne pour la seule rue de la Guillotière 92 garnis ; 100 pour la rue de Marseille, 147 pour la courte rue Montesquieu. Ainsi, les garnis de basse catégorie prolifèrent dans le quartier. L'une des particularités pour la population algérienne de ce quartier est l'existence d'un habitat groupé. En effet, aucun-e Algérien-ne ne loge à plus de quelques centaines de mètre de son voisin. D'après Geneviève Massard-Guilbaud, il n'existerait pas de « quartier algérien type » mais autant de quartiers ouvriers. Ainsi, la supposée logique de regroupement des Algérien-ne-s n'apparaît pas dans la répartition de leurs logements des Algérien-ne-s dans le quartier de Gerland[57].

Ce quartier, avec ses logements bon marché attire de nombreux étrangères et étrangers pendant l'entre-deux-guerres notamment des Espagnol-e-s et des Italien-ne-s. 299 ménages italiens vivent à Gerland en 1921, 528 en 1931. Ils sont contraints de louer des logements exigus dans les rues les plus pauvres de Gerland, notamment à la Mouche. D'après les dossiers de contrôle général de police, les Italien-ne-s louent également à Gerland des petites maisons ou des baraquements en planches composés de 3 pièces avenue Debourg, rue de Gerland ou rue des Culattes dans lesquelles vivent de trois jusqu'à six personnes. Ce sont des habitations en matériaux légers, construites notamment en bois qui ressemblent à des baraques de fortune où s'entassent des familles nombreuses françaises et étrangères qui disposent de faibles revenus. Dès les années 30, les autorités municipales tentent de mettre fin à ces « lotissements sauvages » qui se sont développés dans le quartier de Gerland mais aussi sur la commune de Villeurbanne. Ces lotissements précaires sont plus connus sous le terme de villages nègres[58].

La commune rurale d'Echirolles[59]

Une quinzaine de filatures se créent en France au cours du premier tiers du siècle. La Société Nationale Viscose (SNV) construit en 1926-27 une usine de filature dans la région grenobloise. La capitale du Dauphiné est à l'époque en pleine expansion économique due au désenclavement de la région par l'extension du réseau ferroviaire et à la découverte de la houille blanche qui furent à l'origine d'un fort développement. Avec ses 1670 employés en 1931, elle est d'emblée l'un des plus gros établissements industriels de Grenoble. L'usine est construite sur un terrain de 13 hectares à quelques kilomètres de la limite sud-ouest de Grenoble au carrefour du Rondeau. La SNV a fait édifier à proximité deux cités-jardins : l'une sur la commune de Grenoble, la cité Beauvert réservée aux cadres et l'autre à Echirolles, pour les ouvrier-ère-s. Cette dernière abrite en 1931 une population étrangère à 90% qui comprend 13 nationalités différentes.

Avec ses quelque 838 habitants en 1926, Echirolles constitue encore une commune rurale. Elle est concentrée sur son activité traditionnelle : la culture des mûriers destinée à l'élevage

---

[55] Au sens historique du terme : un quadrilatère de la rue gauche du Rhône, délimité par le cours Gambetta jusqu'à la place du Pont (place Gabriel - Péri), le cours de la liberté, le cours Lafayette et la voie de chemin de fer de Lyon à Genève. Cf. MASSARD-GUILBAUD Geneviève, *op. cit*.

[56] *Ibid.*

[57] *Ibid.* : 77 Algériens vivent à Gerland en 1926, ils sont 62 en 1931.

[58] Voir à ce sujet : CHAVANON Olivier, « Où sont passés nos Villages nègres ? », *Revue européenne de migrations internationales*, 1997, vol. 13, n° 1, p. 191 – 200.

[59] GAZANIÀ Karine, « La population de la Cité Viscose de 1926 à nos jours : ou le processus d'intégration d'une population immigrée et ouvrière à Echirolles », TER d'histoire contemporaine, sous la direction de M. Yves Lequin, Université Lyon 2, 1994, 196p.

des vers à soie. L'installation de la cité viscose sur la commune va augmenter de plus de 100% sa population. De 838 habitants en 1926, Echirolles passe à 2 520 cinq ans plus tard. Les habitants de la cité forment 61,7% de la population totale. L'organisation de la vie dans la cité se structure autour d'une tutelle des habitants par la SNV d'une part, et d'autre part une marginalisation vis-à-vis du reste de la commune d'Echirolles et de l'agglomération.

En assurant la gestion des appartements, la SNV développe une véritable politique paternaliste au sein de la cité. Les futurs locataires sont présélectionnés selon des critères définis par la SNV, puis ils sont répartis dans la cité en fonction de leur nationalité et de leur profession. La répartition des ménages est visiblement réalisée dans un désir de brassage et pour éviter les regroupements nationaux. Environ 2 à 4 nationalités cohabitent dans des maisons qui comptent en moyenne 5 logements.

La cité viscose est également une cité isolée, loin du village et de l'agglomération grenobloise. Elle est marginalisée sur son site circonscrit par des champs au Nord du Drac. Elle est encadrée au Nord par l'usine, au Sud par la villa du directeur et à l'Ouest par la gendarmerie. En 1928, on dénombre 65 résidences. Les maisons abritent en moyenne entre 4 et 16 appartements. Elles possèdent chacune une cave, un rez-de-chaussée et un étage. Le nombre de personnes par logement oscille entre 4,75 en 1931 et 4 en 1936. Chaque logement se voit attribuer un lot de terre. Le loyer est relativement faible. Enfin, presque tous les équipements peuvent se trouver sur place : commerces, école…

Malgré le contrôle exercé par la SNV et la marginalisation de son site, le confort de cette cité contraste avec les conditions de vie de la population ouvrière et immigrée qui à Grenoble ou Lyon s'entasse dans les rues et les quartiers du centre ville la plupart caractérisés par la vétusté et l'insalubrité.

4 – La Nation et les immigré-e-s : entre assimilation et répression

a) La place des naturalisé-e-s

Le faible nombre de travaux sur le sujet concernant la période 1861-1914 en Rhône-Alpes pourrait laisser penser qu'il y a eu peu de naturalisations sur cette période. Ce n'est pas le cas : avec 447 naturalisé-e-s toutes nationalités confondues dans le Rhône en 1896 pour 3803 étranger-ère-s (soit 11,7%), la naturalisation est un fait établi, même si nous sommes loin de la masse des naturalisations des années trente. Nous restons tributaires d'une bibliographie longtemps axée sur le quantitatif[60] et sur l'agglomération lyonnaise : ce n'est que récemment[61] que l'appréhension des naturalisations en tant que processus d'insertion dans la société rhône-alpine a été amorcée. De nombreuses études restent à réaliser.

La Première Guerre mondiale a été l'occasion pour certains étrangers de s'engager dans l'armée française et par la suite de pouvoir justifier de cette preuve de loyalisme lors de l'instruction de leur dossier de naturalisation[62]. En effet, durant la guerre l'administration est bien plus vigilante et restrictive dans l'attribution de la nationalité ainsi que la surveillance

[60] BONNET Jean-Charles, « Naturalisations et révisions de naturalisation de 1927 à 1944 : l'exemple du Rhône », *Le mouvement social*, n° 98, janvier-mars 1977, p 43 à 75. BONNET Jean-Charles, « Note sur les dossiers de naturalisations des Italiens du Rhône de 1880 à 1915 », *Affari sociali internazionali*, n° 3-4, Milano, 1977, p 225 à 236.

[61] FOLLIET Delphine, « Les femmes naturalisées et réintégrées dans le Rhône, 1890-1939 », mémoire de maîtrise sous la direction Sylvie Schweitzer, Lyon, Université Lyon 2, 2000, 300 p. FOLLIET Delphine, « Les couples naturalisés dans le Rhône entre 1890 et 1970 », mémoire de DEA sous la direction Sylvie Schweitzer, Lyon, Université Lyon 2, 2001, 160 p.

[62] BONNET Jean-Charles, *op. cit.*, p 43 à 75.

des nouveaux-elles naturalisé-e-s. Une commission spéciale[63] est même créée à Paris afin de contrôler les étrangères et étrangers et naturalisés. La loi du 18 juin 1917 « *surveillant tous les étrangers, qui par voie de naturalisation ont acquis la qualité de Français*[64] » scelle dans le marbre cette préoccupation. Les naturalisations restent cependant rares pendant la guerre, ce n'est qu'après la guerre que le rythme des naturalisations augmente, parallèlement à la reprise, soutenue, de l'immigration.

La loi de 1889 sur la nationalité parait alors obsolète. En 1927 une clarification est adoptée avec le vote de la nouvelle loi sur la nationalité. Celle-ci permet, dans une optique « assimilationniste », de réduire le temps de stage avant le dépôt d'une demande de naturalisation, de *réintégrer* une femme ayant perdu sa qualité de Française en épousant un étranger et élargit considérablement le droit du sol (sont Français-e-s sans possibilité d'option : les enfants né-e-s en France d'un père qui y est né ou d'un père naturalisé, les enfants né-e-s en France d'une mère française). Les conséquences de cette loi dans la région Rhône-Alpes ne vont pas tarder à se faire sentir : à Oyonnax, l'année 1927 est marquée par 60 naturalisations (soit près de 20% des naturalisations recensées entre 1927 et 1940).

b) Les étrangers face aux expulsions et à l'exploitation économique

La pratique des expulsions s'est généralisée avec la crise des années trente. En effet « *parce que le développement de l'industrie moderne à Lyon est spectaculaire, l'impact de la crise est dramatique. […] Pour les travailleurs immigré-e-s, l'impact du déclin économique lyonnais est énorme* »[65]. Face aux raidissements des autorités lyonnaises les étrangères et étrangers développent toute sorte de stratégies - preuve de leur capacité à maîtriser certains éléments de la société d'accueil.

C'est le cas à Roanne où la fermeture des Établissements textiles Gilet/Thaon modifie le paysage économique[66]. Les étrangères et étrangers menacés par le chômage et la loi des quotas sur le nombre d'étrangers dans les entreprises (10 août 1932), développent des stratégies d'évitement pour ne pas être expulsé-e-s de France. Ainsi, quelques Juifs polonais s'installent à leur compte comme artisans dans la bonneterie, d'abord modestement puisqu'ils travaillent à plusieurs sur la même machine à tricoter. Néanmoins, l'usine de fibre artificielle Rayonne, propriété d'un Juif polonais réussira à s'imposer et à créer des emplois parmi les ouvriers et ouvrières juifs polonais qui bientôt travaillent pour la plupart dans la bonneterie. Finalement police et administrations locales ont utilisé ce dispositif d'expulsion à l'encontre des étrangers comme d'un élément de gestion du « *marché du travail lyonnais, de l'accès à l'aide sociale et de maintien du calme social dans leur juridiction* »[67].

Les populations étrangères sont également confrontées dès les années 1930 à l'exploitation économique. Dans le département de la Loire[68], les réfugiés espagnols internés dans les camps sont ainsi dans l'obligation de se faire incorporer dans des Compagnies de travailleurs étrangers (CTE). Un principe repris sous Vichy par la loi du 27 septembre 1940

---

[63] Circulaire du 28 décembre 1914.

[64] ROLLET Olivier, *L'immigration étrangère à Oyonnax (1914-1973)*, *op. cit*., p. 114

[65] LEWIS Mary D., « Les pratiques d'expulsion dans le Rhône durant la crise », p 153, in RYGIEL Philippe, *Le bon grain de l'ivraie : L'État-Nation et les populations immigrées (fin XIXème siècle – début XXème siècle)*, Presses de l'E.N.S, 2005, 169 p.

[66] LEWI Monique, « La communauté israélite de Roanne des origines à nos jours », mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jacques Gadille et Henry Delpech, université Lyon 2, 1974.

[67] *Idem, p 161.*

[68] HERNANDEZ Rodolphe, « Les Espagnols à Saint-Étienne (1914-1950) », mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Mme Rayon, Université Jean Monnet, Saint- Étienne, 2002.

« *relative à la situation des étrangers en surnombre dans l'économie française* »[69], qui instaure les groupements de travailleurs étrangers (GTE), sous tutelle du ministre de l'Intérieur et du ministre de la Production industrielle et du Travail. En février 1942, le GTE des VIIe (Ain et Hautes-Alpes) et XIVe (Drôme, Isère, Jura, Rhône, Savoie et Haute-Savoie) régions militaires comportent 32 groupes, pour 4 872 étrangers[70].

Dès août 1940, les GTE représentent une force de travail peu coûteuse dans l'agriculture de la zone sud, dans l'industrie, la voirie et l'exploitation forestière. Cinq GTE sont créées dans la Loire avec 100 à 200 travailleurs qui pouvaient être séparés et envoyés là où la main d'œuvre manquait. Selon Monique Luirard, les G.T.E. du Forez « *détachent des individus chez les particuliers qui en font la demande ou dans des usines du bassin houiller qui ont besoin de main-d'œuvre* ». La rémunération allouée aux travailleurs des G.T.E. dans les entreprises privées semble être équivalente à 75% du salaire moyen soit un coup soit un coût moindre pour l'employeur. A Saint-Etienne, une liste des établissements demandeurs est établie ; tous les secteurs y ont leur place, de la teinturerie à l'armurerie. Les engagements sont conclus pour une durée de 3 mois et tacitement reconduits [71].

Néanmoins, l'administration rencontre quelques problèmes pour rassembler les individus sollicités, comme en témoigne une note du chef du groupe départemental des travailleurs étrangers en février 1943 : « *Le nombre d'étrangers qui arrivent à échapper (...) à nos décisions est relativement élevé. (...) Pour mettre fin à cette situation il y aurait lieu à mon avis de faire diriger sur mon dépôt de Feurs après une visite médicale tous les étrangers qui vous paraîtraient susceptibles d' être incorporés et de régulariser ensuite leur position à la première séance d'incorporation* » [72].

c) Les étrangers spoliés

La question des spoliations a été particulièrement étudiée dans le livre de Laurent Douzou[73]. À partir d'un échantillon des dossiers de spoliations de la sous-série 38AJ des archives nationales, Laurent Douzou a répertorié 787 noms de propriétaires, dont 549 ont un lieu de naissance précisé. Parmi ces 549 personnes, près de la moitié (263) sont de nationalité étrangère.

Le quart de ces propriétaires d'origine étrangère sont des Turc-que-s, naturalisés français pour un quart. Leur installation en France s'est faite pour le plus grand nombre dès 1910. La plupart sont venus avec leurs épouses généralement nées dans la même ville que leur mari (Constantinople ou Brousse). On trouve également des Polonais-e-s, qui sont issus en majorité du Sud-Ouest du pays et de localités voisines du comté de Varsovie. Ils sont 20,5% des propriétaires d'origine étrangère. La plupart sont arrivé-e-s en France dès la fin de la première guerre mondiale et jusqu'en 1933. 19 sont naturalisés français, un quart est venu avec leurs épouses, polonaises elles aussi. Des 35 Grecs (13% du total des propriétaires d'origine étrangère), 29 sont nés à Salonique, 19 sont naturalisés français entre 1925 et 1940. Les Allemands, arrivés en France dès 1933, ont créé un commerce entre 1934 et 1938. Trois seulement sont naturalisés français.

d) Les étrangers dans la Résistance

---

[69] *Journal officiel*, 1er oct. 1940.
[70] PONTY Janine, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, p. 257.
[71] LAURAS, Clarisse, "Les Arméniens à Saint-Etienne », ouvrage cité, p.107 et suivantes.
[72] *Ibid*.
[73] DOUZOU Laurent, *Voler les Juifs. Lyon 1940-1944*, Paris, Hachette littératures, 2002.

Alors que les ouvrages sur l'histoire de la Résistance commencent à être édités dans l'immédiat après-guerre, il faut attendre 1965 pour qu'un hommage soit rendu à l'engagement des étrangers dans la Résistance en France[74]. Les raisons de cet oubli sont complexes.

La France résistante est avant tout « française », on occulte le rôle des étrangers, ce qui est révélateur des rapports que la France entretient avec eux. Les historiens ont essentiellement étudié la Main d'œuvre immigrée (MOI), dépendant du Parti communiste français (PCF), et les ouvrages sur la FTP-MOI sont prédominants. Dans la région Rhône-Alpes, les bataillons Carmagnole et Liberté ont été particulièrement étudiés[75]. En 1924, alors que la barrière linguistique empêche les militants communistes étrangers installés en France d'intégrer la maison mère, le PCF décide de créer la section MOE (main-d'œuvre étrangère) qui devient en 1930 la MOI (Main-d'œuvre immigrée). Une douzaine de groupes de langue sont formés, un par nationalité, et une section juive regroupe essentiellement des Juifs d'origine polonaise. Alors que le PCF est affaibli dès le début de la *drôle de guerre*, la section juive qui est une des plus organisées et des plus dynamiques continue à fonctionner, tandis que les immigrations espagnole, italienne, polonaise se structurent en dehors de leur section.

Déjà au milieu de l'année 1941, des rencontres ont lieu et donnent naissance aux FTP-MOI parisiens. À l'été 1942, cinq à dix personnes se regroupent à Lyon en zone sud et constituent le groupe Carmagnole. À Grenoble, un autre groupe se forme et mène une première action au printemps 1943. Il s'agit du groupe Liberté. La composition initiale de ces groupes repose fondamentalement sur l'immigration juive est-européenne. Pendant longtemps, près de la moitié des effectifs des deux détachements sont des Juifs polonais, ouvriers dans des métiers qui regroupent une partie de la communauté, c'est-à-dire tailleurs, tricoteurs, chapeliers, casquettiers, fourreurs, etc. Les Juifs hungaro-roumains sont une vingtaine, en grande majorité venus en France pour faire leurs études (électrotechnique à Grenoble, Chimie à Lyon). À part quelques uns, les membres des détachements ne sont pas lyonnais ou grenoblois, mais ont fui Paris pour se réfugier en zone libre. La plupart ont entre 18 et 22 ans, et sont souvent isolés.

Au niveau national, les monographies consacrées aux résistants en fonction de leur nationalité sont plus nombreuses et les nationalités allemande, autrichienne, espagnole, italienne sont les plus étudiées. Celle des Polonais commence à l'être[76], et concerne la région Rhône-Alpes pour les départements du Rhône et de l'Isère, notamment dans le Vercors[77].

---

[74] LAROCHE Gaston, *On les nommait des étrangers : les immigré-e-s dans la Résistance*, Paris, Les éditeurs français réunis, 1965.

[75] COLLIN Claude, *Carmagnole et Liberté. Les étrangers dans la Résistance en Rhône-Alpes*, Presses Universitaires de Grenoble, coll. «Résistances», 2000, 180 p. PINTO Alexandre, « Le bataillon Carmagnole : histoire des FTP-MOI de la région lyonnaise, février 1942-setembre 1944 », mémoire de maîtrise sous la direction de Laurent Douzou, université Lyon II, 1997, 112 p.

[76] DESSOUTER Peggy, « La POWN (Polska Organizacja Walki o Niepodlesglosc) – Organisation Polonaise de Lutte pour l'Indépendance. Étude prosopographique d'un mouvement de Résistance polonaise en France », mémoire de Master 2 sous la direction de Laurent Douzou, Université Lyon 2, 2005.

[77] KATZ Charles, « Les Étrangers dans la Résistance », *Grenoble et le Vercors: de la Résistance et la Libération, 1940-1944,* actes du colloque tenu à Grenoble en 1975, Lyon, La Manufacture, 1985.

III – Nouvelle(s) vague(s) (1945-1975)

La vague d'immigration des Trente Glorieuses, impressionnante dans son ampleur, ne débute réellement qu'après 1954. Le nombre d'étrangers dans la région Rhône-Alpes aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale a en effet considérablement chuté par rapport aux années 1930, une chute de près de 30 % (de 200 000 environ en 1936 à moins de 150 000 en 1946). On ne compte alors que 4 % d'étrangers au sein de la population rhône-alpine. En revanche le nombre de personnes naturalisées a plus que doublé, passant de 40 000 à près de 100 000.

Graphique 7 : Évolution du nombre d'immigré-e-s dans la région Rhône-Alpes (1954-1975)

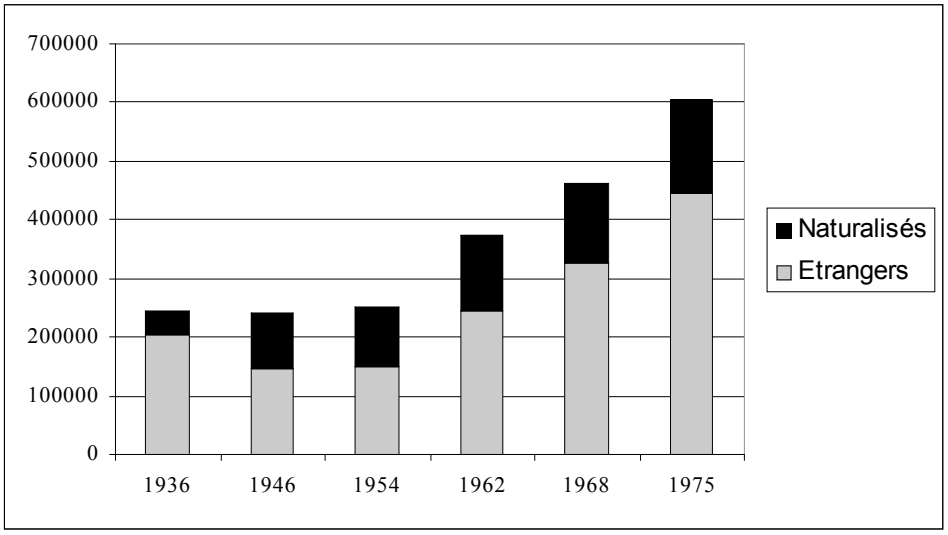

La période de reconstruction s'est donc apparemment faite sans apports étrangers, du moins en Rhône-Alpes. Du recensement de 1946 à celui de 1954, le nombre d'étrangères et étrangers reste stable, ne progressant que d'un peu plus de 3 %. En revanche, dans les vingt années suivantes, l'immigration dans la région explose : le nombre d'étrangères et étrangers triple quasiment, passant de 149 788 individus en 1954 à 444 640 en 1975. Cette hausse impressionnante caractérise l'ensemble des départements de la région, mais pas dans la même ampleur.

Les départements du Rhône et de l'Ain, où le nombre d'étrangères et étrangers quadruple, sont les plus touchés par la vague d'immigration des années 1954-1975 (cf. annexe 1, graphique XXI). Le Rhône ne concentrait plus que 24 % des étrangères et étrangers de la région en 1954 (contre 26 % de l'ensemble des habitants rhône-alpins) ; cette part passe à 37 % en 1975 (contre 30 % de l'ensemble des habitants rhône-alpins). Dans la plupart des autres départements (Ardèche, Drôme, Loire, Haute-Savoie), le nombre d'étrangers triple quasiment. En revanche, l'Isère et la Savoie surtout sont marquées par une faible progression du nombre d'étrangers.

La vague d'immigration des « Trente Glorieuses » a en partie uniformisé le territoire régional. Si les différences entre les départements sont encore conséquentes, elles sont bien moins marquées que dans les années 1930. En 1975 (cf. annexe 1, graphique XXII), la différence entre le département le moins caractérisé par la présence étrangère (l'Ardèche, toujours) et celui comptant proportionnellement le plus d'étrangers (le Rhône) n'est que de 1 à 3 alors que cette différence était de 1 à 5 dans les années 1930.

1- Afrique du Nord et Portugal : les nouvelles sources de l'immigration

a) Des Italiens aux Algériens

À partir de 1954, les cadres de classement ne sont plus systématiquement les mêmes pour tous les départements. On ne retrouve ainsi pas de catégorie « Arménie » dans les départements savoyards ni dans l'Ain, pas de catégorie « Russie » dans les départements de l'Ain et de l'Ardèche et les Marocain-ne-s ne sont dénombrés que dans le département de la Loire. Il en va de même pour le recensement de 1962, où les Marocain-ne-s ne sont distingués que dans l'Ain et la Loire, les Tunisien-ne-s dans le Rhône, les Grec-que-s en Isère tandis que les Turc-que-s, dénombrés pour la première fois depuis 1866 n'apparaissent pas dans tous les départements.

Il est difficile de savoir si les choix de l'INSEE reflètent tout ou partie de la réalité. Il est tout à fait possible qu'en 1962 les Marocain-ne-s soient installés majoritairement dans la Loire et les Grec-que-s dans l'Isère mais comme ceux-ci sont noyés dans la catégorie « Autres nationalités » dans les autres départements, on ne peut guère émettre de jugement.

Il reste que les comparaisons pour appréhender le poids des différentes nationalités entre les années 1950 et 1970 sont impossibles pour la région Rhône-Alpes. Si les Italien-ne-s, les Espagnols, les Polonais-es ou les Suisses apparaissent bien dans chaque département entre 1946 et 1975, ce n'est pas le cas des Algérien-ne-s (qui ne sont dénombrés qu'à partir de 1954, en dépit d'ailleurs du fait qu'ils ne constituent pas réellement des étrangers en France) ni, on l'a vu des Marocain-ne-s ou des Tunisien-ne-s. Or, l'immigration en provenance d'Afrique du nord constitue sans conteste l'évolution majeure de la période des Trente Glorieuses, en Rhône-Alpes comme en France.

Graphique 8 : Les nationalités dans la région Rhône-Alpes (1946-1975)

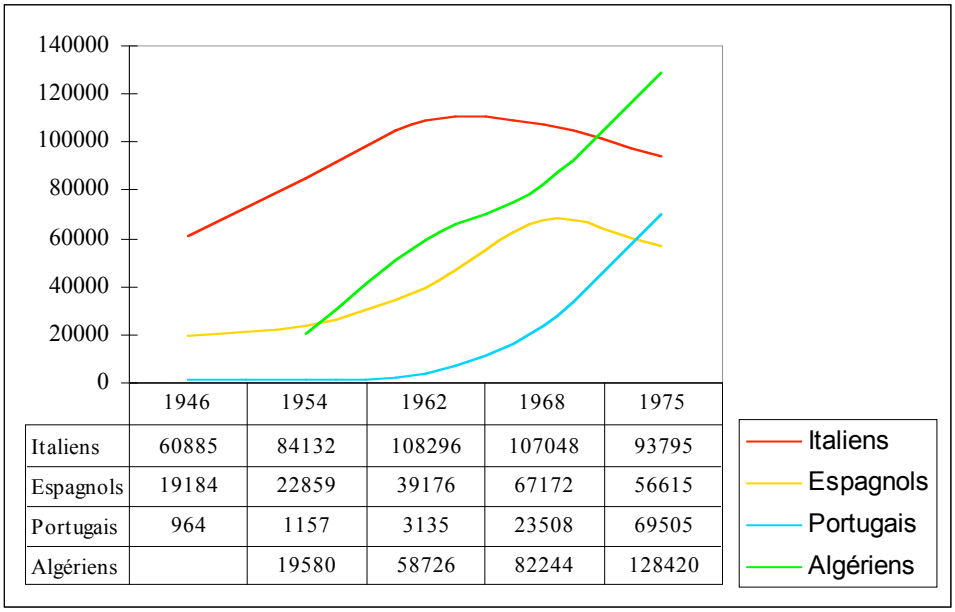

	1946	1954	1962	1968	1975
Italiens	60885	84132	108296	107048	93795
Espagnols	19184	22859	39176	67172	56615
Portugais	964	1157	3135	23508	69505
Algériens		19580	58726	82244	128420

Le nombre d'Italien-ne-s dans la région Rhône-Alpes, en constante progression entre 1946 et 1962, commence à baisser au début des années 1960. La 2e vague d'immigré-e-s espagnol-e-s, importante mais éphémère, ne débute quant à elle réellement que dans les années 1960. Italien-ne-s et Espagnol-e-s sont de fait rejoints peu à peu par les Portugais-es, qui arrivent en masse à partir des années 1960, et surtout des Algérien-ne-s, dont le nombre

progresse de façon continue dans la région. En 1975, on compte désormais plus d'Algérien-ne-s que d'Italien-ne-s dans la région Rhône-Alpes, et plus de Portugais-es que d'Espagnol-e-s. Un bouleversement de l'identité des populations étrangères impressionnant par sa rapidité : en vingt ans, le nombre d'Algérien-ne-s dans la région a été multiplié par 6, et le nombre de Portugais-es par 60.

Parallèlement, l'immigration en provenance de Pologne, désormais communiste, se tarit à peu près complètement, ce qui se traduit par une chute vertigineuse du nombre de Polonais-es en France. Ceux-celles déjà installé-e-s mourant peu à peu ou se faisant naturaliser (cf. annexe 1, graphique XXIV).

L'immigration nord-africaine (Algérie, Tunisie, Maroc) devient prépondérante entre 1968 et 1975, passant de 28 à 39 % de la population étrangère de la région. Cette forte poussée s'est faite progressivement sur le territoire régional (cf. annexe 1, graphique XXV et tableau XII).

En 1968, la carte des nationalités dans la région est extrêmement diversifiée. Les Espagnol-e-s sont majoritaires dans l'Ain, l'Ardèche et la Drôme, les Algérien-ne-s dans la Loire et le Rhône, et la Savoie compte toujours 60 % d'Italien-ne-s. Les Portugais-es se retrouvent de manière à peu près égale dans tous les départements, ce qui n'est pas le cas des Marocain-ne-s (très présents dans l'Ain, l'Ardèche et la Loire) ou des Tunisien-ne-s (que l'on retrouve majoritairement dans le Rhône et l'Isère). Enfin, dans l'Ain, l'Isère, la Drôme et la Haute-Savoie, les Nord-Africains ne constituent que le 3e groupe présent dans le département, toujours devancés par les Italien-ne-s et les Espagnol-e-s.

Bien différente est la situation qui prévaut sept ans plus tard. En 1975, les Nord-Africains sont désormais majoritaires dans toute la région, à l'exception des départements savoyards (toujours caractérisés par une forte présence italienne) et représentent 49 % des étrangères et étrangers présents dans le Rhône et la Loire. Les Portugais-es constituent quant à eux la 2e nationalité présente dans l'Ain (23 % des étrangers) et le Rhône (15 % des étrangères et étrangers).

b) Algériennes et Algériens d'après les accords d'Évian

En 1962, l'indépendance de l'Algérie entraîne pour les Algérien-ne-s un changement de statut : ils et elles sont désormais étrangers sur le territoire français. Cependant, l'article 2 de l'ordonnance du 21 juillet 1962 prévoit que les personnes de statut civil de droit local originaires d'Algérie ainsi que leurs enfants peuvent, en France, se faire reconnaître la nationalité française selon les dispositions du titre VII du code de la nationalité[78], lequel est relatif aux « *effets sur la nationalité française des transferts de souveraineté relatifs à certains territoires* ». Des milliers de demandes sont déposées entre 1963 et 1967. Leur étude (qui a été menée en prenant seulement les patronymes commençant par la lettre « B »)[79] permet de mieux saisir les parcours de ces Algérien-ne-s . Les dossiers de demande de reconnaissance de la nationalité française, dont le nombre décroît durant ces quatre années, concernent pour 80 % d'entre eux des hommes (322 dossiers sur 388).

[78] JO 22 juillet 1962, ordonnance n°68-825 du 21 juillet 1961 relative à certaines dispositions concernant la nationalité française, prises en application de la loi n°62-421 du 13 avril 1962, p.7230.

[79] Instrument de recherche : BEAUME Florence, *L'immigration nord-africaine dans le Rhône (1950-1970)*, ADR, Lyon, 1997, 97 p. Une base de données a été constituée par Ludovic Gonty, en 1999, et son exploitation est due à Sandra Jahn.

Tableau 6 : les demandes de reconnaissance de la nationalité française

année	nombre de demandes recensées
1963	139
1964	79
1965	77
1966	66
1967	27
TOTAL	388

Mais la proportion de femmes augmente au fil des années : si elles ne représentent que 14% sur le total des demandes de naturalisations de 1963, elles passent à un peu plus de 27% des demandes de 1966 et à 29% en 1967. En ce qui concerne les femmes, il faut signaler que 21% d'entre elles demandent d'acquérir la nationalité française alors qu'elles sont seules (célibataires, divorcées, ou séparées de leurs conjoints). Ainsi, Fatma B. a été mariée en 1958 en Algérie où elle est née, elle y divorce avant de se rendre en France où elle loge chez sa sœur. Mère de 4 enfants de moins de 5 ans, elle entreprend alors des démarches afin d'obtenir une reconnaissance de nationalité française, alors que son ex-conjoint et l'un de ses enfants vivent encore en Algérie.

Toutefois, les demand-eur-euse-s "en couple" (marié-e-s, en concubinage, ou remarié-e-s) représentent la part la plus grande part de ces demandes, soit 60% des demandes. La majorité sont en France depuis de nombreuses années. Si 37% des étrangers entreprennent des démarches en vue de l'acquisition de la nationalité française rapidement après leur arrivée (immédiate ou dans les 4 ans), près des deux tiers des Algérien-ne-s la demandent plus de 5 ans après leur arrivée. On est donc loin du principe de la noria et de l'arrivée des familles ou de couples qui daterait des lois sur le rapprochement familial. C'est l'exemple de Djemma et Hamou B., mariés depuis 1951 en Algérie. Parents de douze enfants dont sept sont nés à Lyon, ils demandent tous deux une reconnaissance de nationalité française le 20 avril 1966 alors qu'ils sont en France depuis plus de 10 ans. Les couples mixtes constituent également une part importante des effectifs : le tiers des demandes pour les hommes, le dixième pour les femmes qui font la demande en leur nom.

Parmi les plus récemment arrivés se trouvent les Harkis, qui ont commencé par séjourner dans des camps de rapatriement militaire, ceux de Rivesaltes dans l'Aveyron et celui de Larzac dans les Pyrénées-Orientales ; ils représentent 11% de demandes de nationalité française, et parmi ces dossiers, on compte des femmes et des sœurs de Harkis. Ainsi, Achour B. est ouvrier manœuvre employé à la Compagnie lyonnaise de chimie lors de sa demande de naturalisation. Né en 1936 dans le département de Sétif en Algérie, il s'y marie en 1955 avant de devenir père d'un enfant. Engagé militaire volontaire pour deux ans à partir de 1957, il est blessé mais se réengage pour deux ans en 1960. Libéré en mai 1962, il obtient la médaille commémorative d'Algérie et la croix de la valeur militaire avec l'étoile de bronze. À partir de juin 1962, il est envoyé au camp de Larzac dans l'Aveyron, où il reste jusqu'au mois d'octobre de la même année. Il s'installe ensuite dans l'Eure avant de trouver l'emploi de manœuvre qu'il occupe à la compagnie lyonnaise de génie chimique à Villeurbanne au moment de sa demande de naturalisation.

Professionnellement, la majorité des demandeurs sont ouvriers, quelques uns sont employés, ou sans travail : parmi eux, des blessés, amputés. C'est le cas de Bekai B.

Originaire de Djebel-Hassaad, il est engagé comme Harki en 1955, à 18 ans. En 1961, il est grièvement blessé en sautant sur une mine et est amputé de la jambe gauche. Il est rapatrié en juillet 1962 sur cause sanitaire par la Croix Rouge, qui le place directement à l'hôpital Edouard Herriot, à Lyon. Deux ans plus tard, en 1964, il sollicite une déclaration de reconnaissance de la nationalité française au tribunal d'instance de Lyon 3. Sa notice individuelle ne laisse pas apparaître de trajectoire professionnelle. Il n'a toujours pas de travail, et aucune mention n'est faite d'une éventuelle pension militaire.

Néanmoins, la grande majorité des demandeurs sont des hommes actifs. 60% des personnes sans emploi au moment de leur demande sont en effet des femmes et sur les 39 femmes sans emploi lors de leurs demandes de nationalité, 30 étaient déjà mères. La majorité (51 %) des individus demandant leur naturalisation exercent la profession d'ouvrier-ère. Ces 51% sont composés aux deux tiers d'ouvrier-ère-s et d'un tiers d'ouvrier-ère-s qualifié-e-s. Cependant, en ce qui concerne les femmes salariées, elles sont plus nombreuses à être déclarées employées que les hommes, ce qui peut correspondre à des emplois de service aux personnes.

Le faible taux de demandeurs retraités (à peu près 1,5%) ou pensionnés (à peine 2,8%) montre que la majorité des demandeurs sont des individus jeunes. Cependant, certains ont longtemps travaillé en France et bénéficient de retraites. C'est le cas de Ben-Ahmed B. Ce dernier a vécu 39 ans en France avant demander sa reconnaissance de nationalité. Agé de 68 ans lors de sa demande, il a travaillé 33 ans en qualité de manutentionnaire au parc d'artillerie de Gerland et perçoit une retraite depuis 1956.

Une partie des demandeurs est à son compte, comme Mohand B. qui exploite un café restaurant, rue Longue, dans le premier arrondissement de Lyon. Agé de 45 ans, il est en France depuis 5 ans, alors que sa conjointe est restée en Algérie avec trois de leurs enfants. Il entreprend des démarches pour les aider à le rejoindre.

Peu de demandes d'accession à la nationalité française sont mises en attente ou refusées. Les services de renseignements généraux émettent des avis « réservés » ou « très réservés » dans à peine 5% des cas, qui sont soit d'immigration « trop récente » soit ayant eu affaire avec la justice. Divorcée, Fatma Zohra B., mère de 4 enfants, ne travaille pas encore et vit provisoirement chez sa sœur, à Vaulx-en-velin, lorsqu'elle demande la nationalité française, quelques semaines après son arrivée. Pour les renseignements généraux, « *l'intéressée s'est fixée dans le Rhône depuis 52 jours, elle ne s'est pas fait remarquer défavorablement du point de vue conduite et moralité. Toutefois, en raison de sa récente immigration, aucune appréciation valable ne peut être donnée quant à son attitude à l'égard de la France ainsi que son comportement sur le plan politique* », ce qui motive le refus de sa demande.

Rabah B., marié et père d'un enfant, vit en métropole depuis 20 ans . Malgré son logement fixe rue de Sully dans le 6e arrondissement de Lyon et en dépit de l'emploi d'ouvrier peintre qu'il occupe depuis quelques années à Oullins, l'avis laissé par le commissaire divisionnaire est « *défavorable* » : « *Sa moralité est douteuse. Il a fait l'objet de plusieurs condamnations. 6 mois pour vols, escroqueries et falsification d'état civil* ».

Il reste qu'une grande partie des Algérien-ne-s ne demande pas la reconnaissance de la nationalité française, même quand leur famille est installée en France. Les conséquences pour elles et eux seront plurielles. D'une part, la peur de l'expulsion, décrite par les témoignages de leurs enfants [80] : Fadela Amara le raconte, tout comme le confirment les enfants issus de l'immigration dans la troisième partie du documentaire de Yamina Benguigui, *Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin.*

---

[80] AMARA Fadela, *Ni putes, ni soumises*, Paris, La Découverte, 2003 ; BENGUIGUI Yamina, *Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin*, 1997, MK2doc.

D'autre part, considéré-e-s comme non Français-e-s, les enfants n'ont pas droit aux bourses de l'État, quand les parents élèvent souvent des fratries importantes et que travaillent des pères aux maigres qualifications :

> « *Je me rappelle ma mère était allée voir l'assistante sociale des Mines c'est quand j'étais à la fac, mon frère faisait aussi ses études ce n'était pas facile et l'assistante sociale avait répondu « on vous donnera pas de bourse, on n'est pas là pour former des cadres pour l'Algérie. […] [Pour mes études supérieures] C'est mon père qui a tout payé. Je me rappelle tous les jours je lui demandais 100 Francs pour faire les allers-retours (entre Lyon et Saint-Étienne). Cela me coûtait beaucoup, on n'avait pas de fric on était neuf enfants, ma mère ne travaillait pas. Je me renseigne auprès des services sociaux et on me dit de voir avec mon gouvernent. Je me demande donc qui est mon gouvernement ! Je contacte le consulat algérien et ils me disent qu'il ne donne pas de bourse : « mais on donne seulement aux Algériens qui viennent étudier en France, il faut aller en Algérie, s'installer là bas et après on vous donne une bourse ». J'ai jamais eu de bourses, ceux qui se sont sacrifiés ce sont mes parents, ils n'ont pas acheté de maison, ne sont jamais partis en vacances. Tous mes frères et sœurs ont aussi fait des études et sans bourse* »[81].

Cette non appartenance empêche aussi les emplois dans la fonction publique, par exemple l'enseignement.

Enfin, ce statut d'étranger/ère dans un pays où l'on a été élevé-e et où l'on n'est, légalement, en rien étranger/ère peut motiver, à l'âge adulte, une demande de réintégration dans la nationalité française : « *j'ai été réintégrée. Ce qui m'a motivée c'est le fait de pouvoir voyager tranquillement. Je me rappelle d'ailleurs d'un voyage aux Etats-Unis, sur tout le Boeing il n'y a que moi que l'on a longuement interrogée, on était même allé chercher un douanier qui parlait arabe mais bon je ne parle pas arabe et d'abord je ne suis pas Arabe ! C'est ça qui m'a décidée à réintégrer la nationalité française* »[82].

c) Familles et célibataires

Les hommes constituent sur toute la période plus ou moins 60 % des étrangères et étrangers présents dans la région Rhône-Alpes, un chiffre qui ne diffère guère de celui des années 1860-1914. Les femmes sont donc toujours fortement présentes, même si minoritaires. La principale variation de la période se produit entre 1954 et 1962, années entre lesquelles le nombre d'hommes parmi l'ensemble des étranger-ère-s passe de 57 % à 63 %. La vague d'immigration de la fin des années 1950 apparaît donc majoritairement masculine : les hommes représentent en effet 72 % des nouveaux étrangers dénombrés en 1962 (cf. annexe 1, graphiques XXVI et XXVII).

L'analyse sexuée des différentes nationalités révèle de profondes disparités. Les populations italienne, espagnole et polonaise sont caractérisées par un équilibre des sexes, où la part des hommes ne dépasse pas les 55 %. En revanche, les nouvelles immigrations – portugaise, nord-africaine surtout – apparaissent fortement masculines. On compte en effet 69 % d'Algériens et seulement 31 % d'Algériennes, et 75 % de Tunisiens pour 25 % de Tunisiennes. Ces chiffres s'expliquent en partie – mais en partie seulement – par le poids des mentalités :

[81] Entretien avec R.C., décembre 2007.
[82] *Ibid.*

« Vous ajoutez à cela le fait que mes parents sont arrivés… mon père est arrivé en 1948 et il était parmi les premiers immigrés algériens. Ma mère est arrivée, je crois qu'elles étaient 3 ou 4 sur le département de la Loire, elle est arrivée en 1951, il n'y avait pas de femmes immigrées. Et à l'époque, les femmes immigrées ne sortaient jamais, ça ne se faisait pas, la femme qui immigre c'était une trahison.

Ma mère était mariée, elle s'était mariée en petite Kabylie. Quand mon père est allé chercher ma mère, toute la famille avait dit non, personne ne voulait que ma mère immigre. Encore une fois, l'immigration c'était une affaire d'homme, une femme qui s'en va, elle déroge à la règle. »[83]

Si l'équilibre des sexes est établi pour les populations les plus jeunes comme pour les plus vieilles, les hommes sont largement sur-représentés parmi les 20-54 ans, tranche d'âge qui est celle des carrières professionnelles. On trouve donc beaucoup d'hommes jeunes en âge de travailler (70 % des étrangères et étrangers ayant entre 25 et 34 ans sont des hommes), peut-être célibataires, ce qui correspond en partie à la mémoire de cette vague d'immigration, où les hébergements pour célibataires, en foyers ou en garnis, tiennent une place importante.

Graphique 9 : Répartition par sexe des différentes classes d'âge des populations étrangères

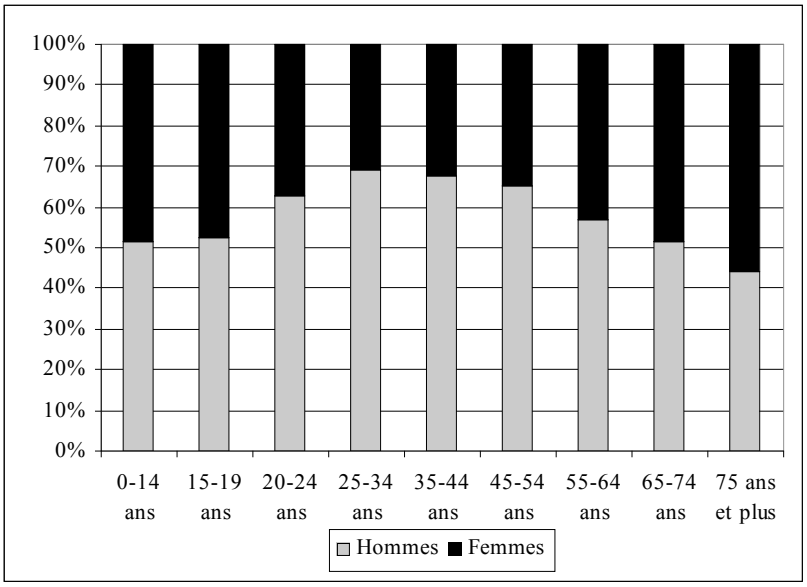

Il reste que la vague d'immigration des années 1954-1975 s'accompagne, pour les hommes comme pour les femmes, d'une croissance très importante des enfants et adolescent-e-s identifié-e-s comme étrangers dans les recensements. La part des étrangères et étrangers de moins de 15 ans passe ainsi de 18 % en 1954 à 27 % en 1968. En 1975, près d'un étranger sur trois à moins de 15 ans. Parallèlement, la part des plus âgés recule (cf. annexe 1, graphique XXIX).

Il est difficile de savoir ce qui se cache derrière ces chiffres. Enfant étranger ne signifient pas nécessairement enfant né à l'étranger ; les enfants nés sur le sol français de parents étrangers peuvent très bien être déclarés également comme étrangers. Il reste que la place des étrangers de moins de 15 ans dans le déroulement de la vague migratoire des années 1954-1975 en modifie l'interprétation.

[83] Entretien avec R.C., décembre 2007.

Graphique 10 : La places des enfants parmi les étrangères et étrangers (1946-1975)

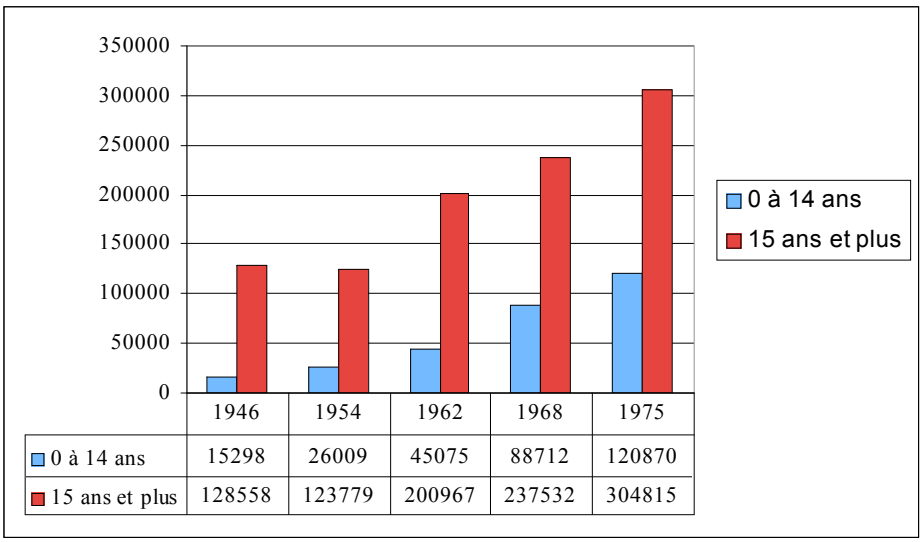

	1946	1954	1962	1968	1975
0 à 14 ans	15298	26009	45075	88712	120870
15 ans et plus	128558	123779	200967	237532	304815

Entre 1946 et 1954, le nombre d'étrangères et étrangers de plus de 15 ans présents dans la région Rhône-Alpes est en diminution. C'est en fait l'essor du nombre d'enfants étrangers (de moins de 15 ans) qui assure la légère croissance du nombre d'étrangères et étrangers en Rhône-Alpes entre ces années-là. Si entre 1954 et 1962, enfants et adultes croissent de manière équivalente (respectivement 73 et 62 %), ce sont les enfants qui portent la croissance du nombre d'étrangers dans la région entre 1962 et 1968. Les étrangères et étrangers de moins de 15 ans constituent en effet plus de 50 % des nouveaux étrangers dénombrés en 1968 (43 637 individus de moins de 15 ans sur 80 202 étrangers en plus). Au sein des populations étrangères, les travailleurs célibataires coexiste donc les familles.

2 – Des manœuvres aux petits commerçants

Les caractéristiques socio-professionnelles révèlent toujours de profondes disparités entre les populations nationales et étrangères qui, si elles sont issues de pays différents, travaillent toujours majoritairement dans l'industrie et le bâtiment.

Les catégories BTP et Industrie concernent en 1968 à peine 40 % des rhône-alpins actifs mais plus de 80 % des étrangers qui travaillent. Les populations étrangères apparaissent largement sous-représentées dans les professions du secteur tertiaire et, ce qui n'est guère étonnant, dans les emplois du service public. *À contrario*, les étrangers, 9 % de la population de la région, ne représentent pas moins de 25 % des employés dans les Bâtiments et Travaux Publics. Si les populations étrangères ont peu participé à la reconstruction du pays dans les années 1945-1950, elles constituent l'un des principaux moteurs de l'essor de la construction des années 1960.

Graphique 11 : Les secteurs d'activité des étrangères et étrangers (1968)

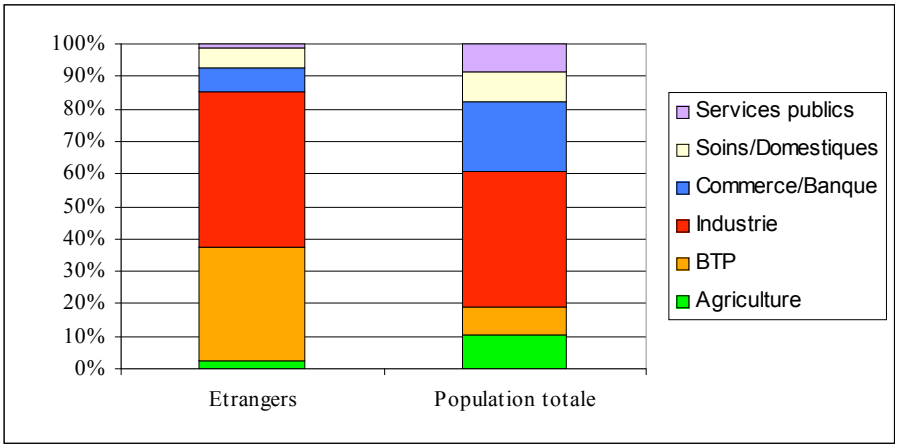

Si l'on excepte les Polonais-es – très présents dans les catégories Agriculture et Soins/Domestiques – les principales nationalités présentes dans la région, originaires d'Europe du sud ou d'Afrique du nord, travaillent à plus de 80 % dans l'industrie ou le BTP, avec des variations selon les nationalités : les Portugais travaillent à 50 % dans le BTP tandis que les Espagnols – moins de 30 % dans le BTP – travaillent pour moitié dans l'industrie (cf. annexe 1, graphique XXXII).

a) Les « Trente Glorieuses » dans le département de l'Ain

Comme dans l'ensemble de la région, la reconstruction et la reprise économique s'opèrent dans l'Ain sans apport supplémentaire, les effectifs des étrangères et étrangers ont même tendance à baisser. L'objectif est d'abord de transformer et de développer les entreprises et non de les reconstruire comme dans d'autres départements plus sinistrés. Du reste l'industrie des matières plastiques reste encore, dans les années 1950, une « *ruche de petits travailleurs* »[84].

Entre 1954 et 1973, on constate en revanche un nouvel essor de la population étrangère avec « *l'entrée dans l'ère du plastique et de la presse à injecter* »[85]. Des nouveaux groupes de migrants apparaissent avec les Maghrébin-ne-s et les Espagnol-e-s qui effacent progressivement les Italien-ne-s et les Suisses. En 1962, 41 % des étrangers sont des ouvriers manœuvres dans le plastique, 7 % ont un emploi qualifié (mécanicien, soudeur, électricien) dans cette même industrie et 34 % sont employés dans la construction. Des spécialisations par nationalité se dégagent avec, par exemple, les Italiens dans le Bâtiment. Les Maghrébins sont répartis entre le Bâtiment et l'industrie du plastique. L'immigration suisse est davantage qualifiée avec de nombreux emplois dans le tertiaire : comptable, employé-e, dentiste, aide-pharmacien, pianiste ou encore entrepreneur.

b) Espagnol-e-s et Maghrébin-e-s dans le Rhône et l'Isère

Pour le département du Rhône, on recense de nombreuses études communautaires sur les Espagnol-e-s, les Maghrébin-ne-s dans leur ensemble, puis sur les Algérien-ne-s, les Tunisien-ne-s et dans une moindre mesure sur les Marocain-ne-s.

[84] ROLLET Olivier, « L'immigration étrangère à Oyonnax 1914-1973 », *op. cit.*
[85] *Ibid.*

Une analyse sexuée du travail des Espagnol-e-s à Oullins[86] montre que les femmes sont majoritairement ouvrières dans des entreprises comme l'usine Camping Gaz de Saint-Genis-Laval ; ou encore employées dans les Hôpitaux de Lyon. Les hommes travaillent essentiellement dans les industries mécaniques (Berliet par exemple) et dans le BTP.

De 1945 à 1969, les travailleurs maghrébins se répartissent dans quatre grands secteurs : les industries mécaniques, les constructions électriques, le BTP et les industries chimiques[87]. Cette immigration maghrébine est d'abord essentiellement algérienne. À partir de 1960, la part des Marocain-ne-s (qui se distinguent par des postes plus qualifiés) et des Tunisien-ne-s augmente. Les travailleurs algériens seraient employés pour 38 % d'entre eux dans le Bâtiment, 32 % dans les Travaux Publics, 20 % dans les industries mécaniques, 13 % dans la production de métaux, 6 % dans les charbonnages[88]. Les immigré-e-s tunisiens, originaires de Methouia[89], se concentrent essentiellement dans l'agglomération lyonnaise. En 1977, les industries de transformation métallurgique et chimique occupent 43 % des Méthouis, le BTP 10,3 % d'entre eux.

Dans le département de l'Isère, deux autres études communautaires sur les Maghrébin-e-s ont été entreprises sur les Marocain-ne-s et les Tunisien-ne-s de Pont-Évêque[90]. Les Marocain-ne-s de Pont-Évêque sont essentiellement originaires de la province de Taza (40 % d'entre eux) et arrivent principalement à partir de 1970. Ils travaillent dans leur grande majorité à l'usine textile Dyant mais aussi dans d'autres entreprises telles que France Cuir, Comptoir Fonderie Allemande. Les Tunisien-ne-s sont quasi-exclusivement originaires de la région de Sbeïtla, plus précisément du village de Cebbala à 80 km de Kairouan. Ils travaillent essentiellement dans le BTP à l'exception d'un tunisien employé à l'usine Yoplait de Vienne. Les femmes, d'abord majoritairement au foyer, commencent à travailler dans les années 1990.

c) Les immigré-e-s dans le secteur tertiaire : exemple du Rhône et de la Drôme

Outre le secteur secondaire qui occupe une grande partie des travailleurs immigré-e-s dans la période des « Trente Glorieuses », d'autres secteurs se distinguent. La catégorie des « commerçants et artisans » prend une place plus importante. Le fait est ancien avec l'existence déjà évoquée des commerçant-e-s italien-ne-s et espagnol-e-s. D'autres immigré-e-s se distinguent par leur forte représentation dans ce secteur économique : les Arménien-ne-s, les Maghrébin-e-s ou encore les Turc-que-s. Les commerçant-e-s tunisien-ne-s sont fortement représentés dans le commerce d'alimentation[91]. Parmi les commerçants maghrébins, on observe des fortes spécificités nationales qui font l'objet d'une thèse

[86] GALEGGO Nicole, « L'immigration espagnole à Oullins (1940-1968) », mémoire de maîtrise sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon2, 1989, 129 p.

[87] *MAZZOLENI Monique, « Les travailleurs maghrébins dans l'industrie lyonnaise (1945-1969) », mémoire de DES sous la direction de Pierre Léon, Lyon, Université Lyon 2, 1970, 138 p.*

[88] TERFAYÀ Myriam, « Les travailleurs algériens à Lyon (1950-1970) », mémoire de maîtrise sous la direction de Sylvie Schweitzer, Lyon, Université Lyon 2, 2002, 155 p.

[89] HASSEN Abdelhamid, « Les immigré-e-s d'un village du sud tunisien « Methouia » dans l'agglomération lyonnaise », mémoire de maîtrise sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1982, 252 p.

[90] LAGHRIB Hatim, « L'histoire de la communauté marocaine de Pont-Évêque », mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Prudhomme, Lyon, Université Lyon 2, 1996, 223 p ; M'HAMEDI Nassim, « Les immigré-e-s d'un village tunisien dans la commune de Pont-Évêque », mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Prudhomme, Lyon, Université Lyon 2, 2004, 95 p.

[91] HASSEN Abdelhamid, « Les immigré-e-s d'un village du sud tunisien « Methouia » dans l'agglomération lyonnaise », mémoire de maîtrise sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1982, 252 p.

d'histoire en cours sur les commerçant-e-s maghrébin-e-s dans le département du Rhône[92]. Dans cette recherche, sont également analysées les trajectoires socio-professionnelles qui mènent à l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale.

À Valence, par exemple, 145 commerçant-e-s arménien-ne-s sont recensés en 1970 ; ceux-ci travaillent essentiellement dans le prêt-à-porter (commerce sédentaire et ambulant) et l'alimentation avec des épiceries, boucheries, boulangeries et restaurants[93]. Dans l'artisanat, ils pratiquent pour la plupart les métiers de cordonnier ou de coiffeur. Enfin de nouvelles catégories socioprofessionnelles se développent : celles des employé-e-s, des cadres et des professions libérales. Encore minoritaires dans la période 1945-1973, ces emplois prennent une proportion de plus en plus importante à partir des années 1980, non seulement pour les Arménien-ne-s mais aussi pour l'ensemble des populations immigrées.

3 – Politiques d'accueil et conditions de logement

Cette partie montre les tentatives de mise en place dans la région pour la gestion de l'habitat des nouveaux migrant-e-s de travail. Elle ne s'intéresse donc pas à la question des réfugiés pour lesquels on ne dispose que de peu d'informations. Deux espaces sont privilégiés : l'espace grenoblois et l'espace lyonnais.

a) Initiatives locales et spécificité « nord africaine » : 1946-1962

Entre 1946 et 1962, l'action publique menée au niveau national en faveur du logement des travailleurs migrants est quasiment inexistante. Les pouvoirs publics n'ont mis en chantier que des foyers pour célibataires algériens grâce à la création de la SONACOTRAL. Mais ces chantiers restent marginaux. Ils sont secondés au niveau local par différentes initiatives qui, elles aussi ont pour cible la population Nord Africaine qui, dans la région, est à plus de 80% d'origine algérienne. À Grenoble, entre 1949 et 1955, le comité d'aide et de défense des travailleurs Nord Africains et le bureau d'interventions sociales en faveur des Nord Africains organisent l'aide en vivre et en hébergement[94]. Les travailleurs Nord Africains sont accueillis dans des foyers, souvent d'anciennes casernes. À Lyon, les premières initiatives mises en place pour répondre aux problèmes de logement des Algérien-ne-s proviennent de deux organismes: l'association lyonnaise pour l'hébergement des Nord Africains qui gère le centre de La Part Dieu et la Maison de l'Afrique du Nord.

Le centre d'hébergement de La Part Dieu[95]

En 1946 est créé, à l'initiative de différentes associations nord africaines et du préfet de l'époque, M. Grégoire, un centre d'hébergement pour les travailleurs nord africains dans le quartier de La Part Dieu. Situé boulevard Eugène Déruelle, il est installé dans les

---

[92] BERBAGUI Dalila, « Les commerçant-e-s maghrébin-e-s dans le département du Rhône 1945-fin des années 1980 », thèse d'histoire en cours sous la direction de Sylvie Schweitzer, Université Lyon 2, LARHRÀ (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes)

[93] DEMMÀ Christian, « La colonie arménienne de Valence 1923-1973 », sous la direction de M Yves Lequin, Faculté des lettres et sciences humaines de Lyon, mémoire principal pour le diplôme d'études supérieures d'histoire, juin 1974, 160p

[94] Archives Municipales de Grenoble, 503 W 217.

[95] ELONGBIL EWANE Emilie, *Les immigrants et le logement, l'exemple de la population algérienne dans l'agglomération lyonnaise, 1946-1962*, Master 2 d'histoire contemporaine, sous la direction de Mme Sylvie Schweitzer, Université Lyon 2, 2005.

bâtiments d'une ancienne caserne militaire. En 1948, la composition du comité de gestion de l'association est représentative de la diversité des acteurs présents dans la question du logement des Nord Africains dans l'agglomération. Le comité est présidé par le directeur départemental du travail et de la main d'œuvre, représentant le préfet. Il compte, parmi les membres de droit : un représentant du maire de Lyon, trois représentants des organisations syndicales patronales (métallurgie, textile, produits chimiques), trois représentants des organisations syndicales ouvrières (CGT, FO, CFTC). Enfin, le chef du culte musulman et l'interprète du centre[96] représentent les Nord Africains en tant que membres élus. D'une capacité de 1 600 lits répartis dans 19 dortoirs de 150 à 80 lits., le centre reste, entre 1948 et 1965, le premier lieu d'accueil des travailleurs algériens célibataires de l'agglomération. Le centre apparaît comme une unité de vie close : ses bâtiments sont refermés sur eux-mêmes et il n'existe qu'une seule sortie, contrôlée par des gardes qui donne sur la rue Eugène Déruelle. Logement de passage, il accueille, à titre indicatif, entre 1946 et 1961 plus de 25 000 personnes[97], preuve du mouvement et du renouvellement des hébergés. Enfin, beaucoup de nouveaux migrants donnent l'adresse du foyer dans leur demande d'autorisation pour un séjour en métropole.

Le centre d'accueil est une solution choisie par un peu plus de 7% des demandeurs de reconnaissance de la nationalité française au moment de leur arrivée en France. Parmi ces 29 personnes qui se retrouvent dans un centre d'accueil à leur arrivée, 22 y sont encore lors de leurs demandes de naturalisation. Il existe plusieurs centres de la sorte à Lyon et dans la région lyonnaise. Un est implanté dans le 8e arrondissement de la ville de Lyon, un dans le 3e arrondissement près de la Part Dieu ; il existe également un foyer des travailleurs algériens à Villeurbanne et un centre d'hébergement pour rapatriés à Brignais. Ainsi depuis leur arrivée en France Khira B. 20 ans, et son conjoint Abdelkader D. 25 ans, lui déjà titulaire de la reconnaissance de nationalité française, logent tous deux dans le centre pour rapatriés de Brignais, près de Lyon, en attendant de trouver un logement.

La maison de l'Afrique du Nord

Parallèlement à la mise en place du centre, la Maison de l'Afrique du Nord est créée en 1951. Association loi 1901, elle s'occupe de l'accueil des immigré-e-s algérien-ne-s ; ses compétences ne se limitent pas aux seuls travailleurs célibataires mais s'adressent à l'ensemble de la population algérienne présente dans l'agglomération. À partir de 1952, la Maison de l'Afrique du Nord crée et gère différents foyers d'hébergements, le premier étant celui de la Doua à Villeurbanne avec une capacité de 350 lits[98]. Certains de ces foyers sont encore présents aujourd'hui.

b) Nouvelles politiques d'accueil et de logement: 1962-1975.

La fin de la guerre d'Algérie va modifier les politiques de gestion et d'accueil des migrant-e-s en supprimant la spécificité algérienne. On constate cela dans les mesures prises au niveau national, ainsi la SONACOTRAL devient SONACOTRA. Ce changement est perceptible aussi au niveau local comme le montre l'exemple de la Maison de l'Afrique du Nord. En décembre 1953, la Maison de l'Afrique du Nord devient la Maison de l'Afrique du Nord et du travailleur d'Outre-Mer. Deux ans plus tard, en avril 1965, l'association prend le nom de Maison du travailleur étranger. Elle élargit ses compétences en devenant un acteur

[96] 248 W 216, rapports d'activité de l'association pour l'hébergement des travailleurs nord africains, 1952.
[97] 248 W 303, lettre de Louis Hornung, directeur du foyer au préfet M. Ricard, 14/09/1960.
[98] 248 W 312, le centre d'hébergement de la Doua, ouvert en 1952, ferme en 1958, ses locataires sont relogés dans le foyer-hôtel Pressensé à Villeurbanne.

central dans l'accueil et l'hébergement de l'ensemble des populations immigrées de l'agglomération lyonnaise[99]. C'est également le cas à Grenoble où un travail de coopération est mis en place entre la municipalité et l'Office dauphinois des « travailleurs immigré-e-s » pour répondre notamment à la demande d'hébergement[100].

Le logement chez la famille est utilisé comme principal "point de chute" lors de l'arrivée en France, avant de trouver un logement (cf. annexe 1, tableau X). Ainsi, bien que 9 hommes soient en couple lors de leur demande au tribunal d'instance, ils logent chez leurs familles installées en France en attendant de trouver un logement personnel afin que leur famille, restée en Algérie, puisse les rejoindre. C'est le cas de Tahar B. qui vit en France depuis 12 ans au moment de sa demande de nationalité. Sa femme et ses deux enfants demeurent en Algérie, et ne peuvent pas le rejoindre, faute de logement[101].

Il est important de souligner ici que le développement des foyers d'accueil de travailleurs migrants cache une situation beaucoup plus complexe du logement des migrant-e-s dans la région. En effet, durant la période qui va de 1946 à 1975, les travailleurs migrants ne sont pas uniquement d'origine algérienne et ce sont aussi des femmes ; les migrant-e-s ne viennent pas qu'en célibataires mais également en famille au sens large (couple avec ou sans enfants, frères et sœurs…). Ces personnes échappent aux gestions officielles de la main d'œuvre immigrée et doivent trouver d'autres formes de logement que le foyer dans une période marquée par la crise du logement.

Ces formes d'hébergement sont très diverses et souvent précaires. Nous avons retenu ici trois exemples : les bidonvilles, l'habitat insalubre du centre ville et les garnis.

Résorption des bidonvilles et de l'habitat insalubre, exemple de l'agglomération lyonnaise entre 1958 et 1962.102

Dans l'agglomération lyonnaise, beaucoup de familles immigrées ainsi que des célibataires se voient obligés de se loger dans des bidonvilles, habitat spontané formé souvent d'habitations de fortune. À partir de 1958, une opération dite « *antibidonvilles et assainissement des îlots insalubres* »[103] est lancée dans l'agglomération lyonnaise. Cette forme d'habitat n'est pas sans rappeler celle des villages nègres de l'entre-deux-guerres. En deux ans, cinq îlots insalubres et neuf bidonvilles, dont le plus important était celui de Iône Félizat où plus de 1 200 travailleurs recensés logent dans 400 baraques, sont détruits. Ces résorptions s'accompagnent normalement du relogement de tous les occupants mais les pouvoirs publics se heurtent parfois au refus des habitants de déménager. Les relogements ne se passent donc pas toujours sans heurt. Il faut également ajouter que ces résorptions se déroulent dans le contexte de la guerre d'Algérie. Les destructions de ces habitats ne répondent donc pas uniquement à un souci d'hygiène mais également à un souci de contrôle de la population algérienne très présente dans cette forme d'habitat. Le recensement effectué avant chaque destruction des bidonvilles ou des îlots insalubres permet d'avoir une idée (souvent approximative), des personnes qui vivent dans le bidonville et de faire des recoupements avec les listes des sympathisants ou des membres du FLN. Cette logique de contrôle policier par les recensements se retrouve dans l'arrêté préfectoral du 13 mai 1958 qui porte sur la réglementation des centres d'hébergements (foyers et cantonnements) des

[99] Archives Départementales du Rhône, 248 W 233 et 248 W 243.
[100] Archives Municipales de Grenoble, 47 W 24.
101 Dossiers individuels, ADR, 248 W.
[102] ELONGBIL EWANE Emilie, « Les immigrants et le logement… », *op. cit.*
[103] 248 W 251 : Note de la préfecture du Rhône du 29 juillet 1960 relative au problème du logement des musulmans (célibataires et familles) originaires d'Algérie.

travailleurs dans le département du Rhône[104]. Les responsables des centres sont tenus de faire une déclaration à la préfecture en indiquant le nom de l'organisme de gestion, l'adresse, un exemplaire du règlement intérieur. Le but est de cerner au mieux les structures d'accueil des travailleurs algériens pour avoir une facilité de contrôle de cette population.

D'autres actions de résorption des bidonvilles seront régulièrement menées dans l'agglomération notamment en 1968[105].

Le quartier Très Cloître de Grenoble[106]

Dans les années 60-70, le quartier Très Cloître de Grenoble est un lieu de passage à la fois pour l'immigration italienne et pour l'immigration algérienne. Le quartier leur offre deux possibilités d'hébergement : des espaces désaffectés d'une grande précarité ou bien le logement en garni. Le garni est une habitation où plusieurs personnes paient un loyer individuel pour une même chambre. Il peut également désigner la location de plusieurs chambres à une même adresse. Les garnis sont rattachés à la catégorie des hôtels ; leurs occupants ne signent donc pas de bail avec leurs propriétaires et n'ont aucun droit de maintien dans les lieux. Cela place les habitants des garnis en situation précaire. Néanmoins, pour les migrant-e-s algérien-ne-s, Très Cloître est, comme le Centre d'hébergement de La Part-Dieu pour les Algériens, une adresse que l'on s'échange en Algérie ; le quartier est un point de repère pour les futurs migrant-e-s. À partir de 1974, des travaux de sortie d'insalubrité, de restauration et de réhabilitation sont mis en place. Dans ce même temps, un nouveau foyer pour travailleurs immigré-e-s est créé, rue Saint Ursule[107].

Les garnis lyonnais : état en 1967[108]

223 garnis sont recensés à cette date dans l'agglomération lyonnaise ; ils hébergent un total de 5 070 personnes. Naturellement, ces chiffres ne sont à considérer qu'à titre indicatif et sont sûrement en dessous des chiffres réels. Sur ces 5 070 personnes plus de 80% sont d'origine algérienne. Bien que la population algérienne soit majoritaire, on constate que ce mode d'habitat est également utilisé par d'autres populations immigrées[109]. Le garni reste un mode d'habiter intra-urbain : 88 % des garnis recensés en 1967 sont situés sur les communes de Lyon et de Villeurbanne. Il est également rare qu'un garni soit isolé, de nombreuses rues en compte plusieurs.

À partir de 1967, se met en place une politique de résorption totale des garnis insalubres et de normalisation des autres. Une action systématique de recensement et de vérification est organisée en collaboration entre les services de police et ceux des chargés de mission de la préfecture du Rhône. Suivant les cas, soit le garni obtient un agrément, soit il doit fermer, auquel cas, ses habitants doivent être relogés en foyers d'hébergement. Néanmoins, tout comme pour la résorption des bidonvilles, les politiques de relogement se heurtent aux projets et aux trajectoires individuelles des populations immigrées.

---

[104] 248 W 283.

[105] Voir le livre de BEGAG Azouz, *Le Gône de Chaâba*, Editions du Seuil, Paris, 1998, 244p.

[106] BIENVENUE Stéphane et PELLIGRÀ Daniel, *Rhône-Alpes, terres de passages, de rencontres et de métissages*, Peuplement et migration, 2005,137p.

[107] Archives Municipales de Grenoble, 106 W 38 et 2373 W 54.

[108] LE PLOMB Juliette, « Le logement des Nord-Africains à Lyon de 1946 à 1974 », DEA d'histoire contemporaine, sous la direction de Mme Sylvie Schweitzer, Université Lyon 2, 1998.

[109] Ne sont recensés que quatre Français, un à Décines, trois à Saint-Priest, tous dans des garnis dont les propriétaires sont français.

4 – L'intégration des étrangers : l'exemple de la naturalisation des Italien-ne-s de Tunisie

Parmi l'ensemble des Italien-ne-s naturalisé-e-s dans le Rhône entre 1958 et la fin des années soixante-dix, une partie n'a pas encore fait l'objet d'études approfondies. Il s'agit des Italien-ne-s qui, originaires des anciennes possessions françaises en Afrique du Nord, se sont, consécutivement aux indépendances de ces territoires, installé-e-s en France et ont ensuite demandé la nationalité française. Au total, 400 dossiers de naturalisation ont abouti dans le Rhône entre 1958 et 1978. Ce qui correspond à 783 personnes naturalisées (un dossier de naturalisation peut concerner alors plusieurs membres d'une même famille).

Les dossiers de naturalisation ont été la source essentielle de ces recherches, mais le fond d'archives de la Résidence Générale de France à Tunis (conservées au centre des Archives Diplomatiques de Nantes) a également été d'une grande aide pour la compréhension de la situation de ces immigré-e-s en Tunisie avant l'indépendance.

La particularité de cette population tant dans son processus migratoire que dans son rapport à la nationalité française est pourtant d'une richesse extrême pour la compréhension de ce que peut-être la signification d' « être français-e ».

L'intérêt pour ces populations immigrées provient des recherches effectuées lors d'une maîtrise effectuée en 2001 [110] ; l'étude portait alors sur l'ensemble des Italien-ne-s naturalisé-e-s dans le Rhône. Quelques Italien-ne-s originaires d'Afrique du Nord [111] (et plus particulièrement de Tunisie) avaient été repéré-e-s dans l'échantillon réalisé à partir des dossiers de naturalisation.

Plusieurs axes de recherches ont été dégagés lors d'un mémoire de DEA entrepris en 2002 [112]: les origines géographiques et la situation en Afrique du Nord, le phénomène migratoire consécutif à la décolonisation, l'arrivée en métropole et les voies de la réinstallation ainsi que l'acquisition de la nationalité française (en sachant que leur séjour en Tunisie leur permettait de voir leur durée de « stage » réduite pour le dépôt de leur demande de naturalisation).

Les indépendances du Maroc et de la Tunisie ont eu pour principal effet la précarisation de ces populations, qui ont vu leur situation se dégrader : « *Ils ont vu leur communauté disparaître, comme les autres minorités ethniques et religieuses, plus ou moins brutalement, avec l'exode qui a suivi les indépendances, la décolonisation et l'affirmation consécutive du caractère arabo-musulman du Maroc et de la Tunisie puis de l'Algérie indépendantes (1956-1962).* »[113] Le champ chronologique s'est donc tout naturellement resserré sur la période 1958-1978. En effet, c'est souvent consécutivement à l'indépendance du Maroc et de la Tunisie en 1956 (où la grande majorité des Italien-ne-s étaient installés), que ces populations se sont installées en métropole.

Il est n'est pas inutile de préciser que ces Italien-ne-s de Tunisie bénéficiaient d'un régime particulier. Des conventions avaient été signées entre la France et l'Italie peu de temps après la constitution du protectorat (1881) afin de préserver la colonie italienne de

---

[110] MOREAU Julie, *Les Italien-ne-s naturalisé-e-s dans le Rhône entre 1954 et 1970*, maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Sylvie Schweitzer, Université Lumière-Lyon 2, juin 2001, 238 p.

[111] Par le terme d'Afrique du Nord française, nous entendons les deux anciens protectorats Maroc et Tunisie et les anciens départements qui composaient l'Algérie.

[112] MOREAU Julie, *Les indépendances des anciennes possessions françaises en Afrique du Nord : les migrations vers la métropole*, DEA d'histoire contemporaine sous la direction de Sylvie Schweitzer, Université Lumière-Lyon 2, septembre 2002, 168 p.

[113] BESSI Juliette, « Une émigration effacée : Italiens et Espagnols en Afrique du Nord française », MILZÀ Pierre et PESCHANSKI Denis (dirs.), *Exils et migrations : Italiens et Espagnols en France (1938-1946)*, Paris, L'Harmattan, 1994, 685 pages, pp 429 à 444.

toute francisation automatique. Les ressortissant-e-s italien-ne-s avaient droit à leurs propres structures financées par le gouvernement italien par l'intermédiaire du consulat. Puis avec la loi du 20 décembre 1923 (et dans un contexte de tensions naissantes avec l'Italie fasciste pour l'influence sur ce territoire), la France opta pour une politique d'assimilation progressive des Italien-ne-s, en accordant la nationalité française aux enfants d'individus nés dans la Régence de Tunis et en mettant en place une procédure de naturalisation individuelle. Durant cette période, les Italien-ne-s eurent donc la possibilité d'opter pour la nationalité française, choix qu'ils-elles firent plutôt après l'indépendance, lorsque leur situation devint plus précaire.

Les modalités de départ ont aussi été très variables : ces individus ont eu la possibilité de recourir aux aides des états français et italiens. Lors de l'indépendance le gouvernement italien offrit, par l'intermédiaire du consulat, de rapatrier les populations italiennes en péninsule dans des camps de transit. M. et Mme Mattina[114] ont ainsi, été durant l'été 1962, rapatriés à Arezzo (Italie) dans un camp de transit avant de gagner la France par leurs propres moyens. Dans ce cas, le retour dans la péninsule n'est conçu que dans une optique transitoire.

Ce choix de la nationalité française prend alors une signification particulière pour ces individus qui ont délibérément choisi d'abandonner la nationalité d'un pays où ils n'avaient jamais vécu.

Les liens, malgré un sentiment communautaire fort, n'ont peut-être pas été créés avec l'Italie. La France représente alors une perspective meilleure (surtout au regard de sa situation économique). Les aides au retour offertes par le gouvernement italien ont été habilement utilisées par certains : « *Il y avait un camp de rapatriés à Naples, ils touchaient une prime là-bas et étaient ensuite indemnisés par le consulat d'Italie à Lyon.* »[115] Contacté, ce dernier n'aurait pas conservé de documents relatifs à la procédure évoquée par ce témoin.

Côté français, le processus est similaire : la politique de prise en charge des rapatriements ne fut mise en place que pour ses seuls ressortissant-e-s. « *Avant de faire les démarches auprès de l'O.N.I je suis allé au consulat d'Italie : on nous a dit qu'on nous payait le voyage et le séjour dans des camps à Brescia et après on devait se débrouiller tout seuls* »[116]. En outre, des situations familiales simples pouvaient devenir complexes au regard de la nationalité et des droits auxquels elle pouvait ouvrir… surtout dans une situation de crise : « *Mes papiers étaient italiens. Je suis allé au consulat français. Un cousin au père de ma femme partait en France et a ramené nos affaires car il avait un droit au statut de rapatrié (il a mis nos affaires dans un cadre = container pour le mobilier). Ma fille, française par déclaration […] a été considérée comme rapatriée et elle a reçu de l'argent beaucoup plus tard.* »[117] Ce type de témoignage n'est pas isolé et corrobore l'idée d'une situation juridique peu claire, laissant cours finalement à la « débrouillardise » de chacun face une situation politique entraînant la précarisation de la situation de ces Italien-ne-s, pourtant parfois installé-e-s depuis plusieurs générations en Afrique du Nord.

En effet, « *paradoxalement, les départs les plus nombreux ont lieu les toutes premières années de l'indépendance avec une décroissance nette chaque année entre 1957 et 1964, si ce n'est l'affaire de Bizerte en 1961 (17,8% des naturalisé-e-s ont quitté la Tunisie cette année-là). Si les départs se constatent dès 1954, la « grande » année des rapatriements reste 1957, où près d'un tiers des Européens quittent le sol tunisien. En cinq ans, de 1957 à 1961, plus de 60% des Européens du pays*

[114] ADR, 14 juin 1967, 630 W 211.
[115] M. CURLEONE Vito, 17 juillet 1959, 69120 Vaulx en Velin, 73 ans, entretien à leur domicile, 6 octobre 2001.
[116] M. BISCEMI Jean, 7 juillet 1962, 69005 Lyon, 77 ans, entretien à leur domicile. 29 octobre 2001.
[117] M. CURLEONE Vito, *op. cit.*.

partent, dont 80% de la communauté française. »[118] L'impact de l'indépendance de ce protectorat sur les Italien-ne-s y résidant alors a été non négligeable dans la mise en place de leur processus migratoire, d'autant plus que pour certain-ne-s ce n'était pas leur première migration.

Si la grande majorité de ces Italien-ne-s naturalisé-e-s sont né-e-s en Tunisie (plus de 81% des demandeurs-euses), d'autres sont né-e-s en Italie, voire même en Algérie ou au Maroc. Le champ géographique induit par les origines et les parcours de ces individus est donc extrêmement vaste. La Sicile reste néanmoins le « berceau » de cette population née ou ayant vécu en Afrique du Nord avant les indépendances. La proximité du sud de l'île avec l'Afrique du Nord et plus particulièrement la Tunisie explique en partie ces origines. Certains se définissent d'ailleurs avant tout comme Siciliens (« *on parlait Sicilien, nostro langue en Tunisie* »[119]).

Ces Italo-tunisien-ne-s sont originaires pour la plupart de deux régions siciliennes. La région de Trapani et les communes environnantes (Castellamare del Golfo, Marsala, Mazzara del Vallo) : 40% des individus nés en Tunisie ont au moins un parent né dans cette région ; ainsi que de l'intérieur des terres et plus précisément des régions agricoles et minières pauvres comme Enna et Caltanissetta (connue pour ses mines de soufre). Les motifs d'installation en Tunisie étaient essentiellement d'ordre économique, la proximité géographique a contribué à une migration parfois de fortune : « *Mon père était de Messina. Il est parti avec un bateau de pêche à l'âge de 7 ans avec ses parents*. »[120]

Cependant, la Sicile n'est pas l'unique île méditerranéenne dont sont originaires ces Italien-ne-s : la Sardaigne et Pantelleria ont aussi fourni leur contingent d'Italien-ne-s. Leur importance numérique est relativement faible, néanmoins elle nous permet de saisir l'ampleur de l'attirance qu'a pu susciter la Tunisie à l'échelle du bassin méditerranéen pour des populations insulaires défavorisées économiquement. Si la plupart sont toujours resté-e-s en Tunisie, cela ne doit pas masquer le caractère mobile de cette population. Toute l'Afrique du Nord, appréhendée comme un vaste espace ouvert, était sollicitée lors de leurs déplacements. Quelques-uns se sont mariés en Algérie puis y ont vécu quelques années avant de venir s'installer en métropole après l'indépendance. C'est le cas de M. Stabia[121], née en 1929 à Redeyef en Tunisie de parents originaires de la province de Trapani en Sicile. Marié avec une française en 1956 à Bône (Annaba), il y était établi depuis 1953. Il émigrera en France en octobre 1962.

Ces individus ont souvent connu plusieurs pays avant leur installation en métropole. Repérer ces différents itinéraires géographiques n'est pas aisé, mais peut être d'une grande richesse pour la compréhension de leur rapport à la nationalité française. La réalisation de chronologies individuelles faisant apparaître chronologiquement les domiciles, les emplois occupés et l'évolution de la situation familiale pourrait être un outil d'étude pertinent. Leurs parcours en métropole, une fois quittée l'Afrique du Nord, peut aussi être riche de sens. Observe-t-on un regroupement au sein des « petites Italies » bien connues dans l'agglomération lyonnaise ? Ou y a-t-il une immédiate « dissémination » dans l'agglomération ? Ces Italien-ne-s ont-ils bénéficié des mêmes réseaux d'accueil communautaires existant pour les Italien-ne-s originaires de la Ciociaria au sein du quartier

[118] JORDI Jean-Jacques, *De l'exode à l'exil : Rapatriés et Pieds-Noirs, l'exemple marseillais*, L'Harmattan, coll. Histoire et perspectives méditerranéennes. 1993, 250 pages, p 24.
[119] M. CURLEONE Vito, *op. cit.*.
[120] M. CURLEONE Vito, *op. cit.*.
[121] ADR, 18 septembre 1967, 630 W 218.

de Gerland où à Vénissieux dans l'immédiat après-guerre[122] ? Comment ont-il appréhendé ce nouvel espace ? Quelle influence a-t-il eu sur leur construction identitaire ?

Lucia Grilli a évoqué ce lien entre enracinement et mobilité pour les migrants napolitains des années 50 à Paris : « *grâce à ces réseaux, chaque migrant construit jour après jour un espace propre dont il délimite les frontières de telle sorte qu'il devient l'expression accomplie de son identité. C'est, donc le changement progressif des espoirs et des attentes au cours de chaque processus d'intégration qui transforme le lieu d'accueil dans cet espace au sein duquel le migrant exerce : ''Un travail fait de petits riens, mais des riens qui ne cessent de s'accumuler quotidiennement au point de susciter, comme si de rien n'était, sans qu'on s'en rende toujours compte, et surtout sans solution de continuité apparente, de profonds changements – ce sont d'ailleurs les changements les plus durables.''*[123] *Ainsi, à la faveur des diverses trajectoires, la ville d'accueil devient le lieu dans lequel les migrants investissent toutes leurs ressources* »[124], bien utiles lorsqu'il-elle-s arrivent dans une ville nouvelle.

Hormis quelques cas isolés, l'essentiel des débarquements eu lieu à Marseille. Des publications[125] se sont attachées à montrer l'importance de cette ville dans l'accueil des « rapatrié-e-s » et des conséquences de ces arrivées massives. D'autres ports méditerranéens furent sollicités, comme celui de Sète ou de Toulon. Pour les individus en provenance de la péninsule lors de leur arrivée en France, le lieu de passage fut le plus souvent Modane en Savoie ou Menton dans les Alpes-Maritimes.

Les parcours ont été semble-t-il relativement normés et guidés à la fois par les perspectives d'emploi et d'hébergement (où l'entourage installé en métropole a souvent joué un rôle primordial). Certain-e-s, tout comme les Italien-ne-s originaires de la péninsule, ont quitté la Tunisie avec un contrat de travail délivré par l'Office National d'Immigration[126]. D'autres, une fois arrivé-e-s ont pu compter sur l'appui de l'entourage déjà installé dans l'agglomération lyonnaise : « *dans 25m² on vivait à dix […] à Villeurbanne. On est restés neuf jours à l'hôtel et comme ils voulaient pas que l'on mange dans la chambre on allait prendre les repas chez le neveu de ma femme* »[127]. Cet entourage a aussi joué un rôle positif pour la recherche d'emploi de ces nouveaux-elles venu-e-s en métropole. M. Pisa[128] a ainsi évoqué l'aide de ses beaux-frères dans la recherche de son premier emploi en France.

Lors de l'installation dans le Rhône, Lyon intra-muros n'est pas en première ligne. Elle n'est la première destination que pour à peine plus de 40% des naturalisé-e-s. L'agglomération proche fait davantage l'objet de leurs attentions. Plusieurs pistes d'explication peuvent être données : l'influence de la famille, le prix des loyers, la volonté de ne pas vivre « en ville ». Près de 15% de ces individus résident cependant à Villeurbanne, haut lieu de l'immigration italienne, au moment de leur installation. Les Monts d'Or, dans la proche banlieue lyonnaise sont aussi fortement représentés : plus de 11% des Italien-ne-s naturalisé-e-s y résident à leur arrivée en métropole.

---

[122] MILZÀ Pierre, *Voyage en Ritalie*, Paris, Plon, 1993, 532 pages, pages 459-462.

[123] SAYAD Abdelmalek, « Qu'est ce que l'intégration ? », *Hommes et migrations*, n° 1182 ; décembre 1994, page 13.

[124] GRILLI Lucia, « Entre Naples et Paris : les migrants napolitains des années cinquante », in BLANC-CHALEARD Marie-Claude (dir.*), Les Italiens en France depuis 1945*, Presses Universitaires de Rennes, 2003, 277 pages, page 227.

[125] JORDI Jean-Jacques et TEMIME Emile, *Marseille, le choc des décolonisations : les rapatriements (1954-1964)*, Edisud, 1996, 221 pages.

[126] M. PISÀ Pierre, 12 juillet 1963 à Lyon, 69150 Décines-Charpieu, 76 ans, renvoi du questionnaire manuscrit, 2 décembre 2001.

[127] M. BISCEMI Jean, 7 juillet 1962, 69005 Lyon, 77 ans, entretien à leur domicile. 29 octobre 2001.

[128] M. PISA, *op. cit.*.

À une échelle plus fine, les arrondissements lyonnais traditionnellement investis par l'immigration italienne (7ème arrondissement notamment) demeurent encore parmi les plus représentés. Toutefois, un arrondissement, peu représenté auparavant, apparaît plus nettement : il s'agit du 5ème arrondissement et plus précisément de la zone comprise entre le quartier de Ménival et la rue Commandant Charcot…où de nombreux logements pour les « rapatriés » ont été édifiés. Cette concentration, pour M. Biscemi, trouve son origine dans la politique urbaine des années soixante : « *la rue Albéric Pont était nommée auparavant rue des Poncettes. Ces immeubles ont été construits en 1962 en vitesse pour les rapatriés. Il n'y a pas eu de balcons, ni d'ascenseurs prévus, ni même de chauffage central* »[129].

L'agglomération et ses perspectives professionnelles ne restent cependant pas une finalité pour ces individus qui restent encore attirés par le sud de la France (22% des naturalisé-e-s se sont installé-e-s dans le sud de la France avant de venir vivre dans l'agglomération lyonnaise). Pour M. Biscemi : « *les gens voulaient aller en méditerranée (Toulon, Nice) car le climat était comme en Tunisie* »[130]. Fréquemment des dossiers de naturalisation avaient été déposés dans le Rhône puis ont été instruits dans les Bouches du Rhône ou les Alpes-Maritimes (il ne reste alors aux Archives Départementales plus que des pochettes vides). C'est le cas du dossier de M. Mentone[131] où seule une annotation précise la poursuite de son instruction dans le département des Bouches du Rhône.

Ces itinéraires géographiques complexes ont été influencés par les perspectives d'emploi, d'hébergement, mais aussi par la législation réglementant les cartes de séjour et de travail que tout-e étranger-ère se devait de posséder. La loi du 22 décembre 1961 va instaurer une particularité pour les immigré-e-s originaires des anciennes colonies : la condition de stage, préalable au dépôt de toute demande de dossier de naturalisation, n'est plus nécessaire. Les naturalisations se trouvent alors facilitées par rapport aux autres étranger-ère-s. M. Pioggia, né en 1921 en Italie, se marie en 1947 à Tunis, émigre en France en mai 1960, dépose sa demande de naturalisation en décembre de la même année et est naturalisé en mars 1962 soit quatorze mois après le dépôt de sa demande et vingt-deux mois après son arrivée en France. Dans ce cas-là, le choix de la naturalisation a été immédiat : toutes les étapes instaurées par le législateur et marquées par la possession des différents types de cartes de séjour avant la naturalisation n'ont pas été franchies.

Les cartes de travail, devaient, elles, jouer un rôle de « régulation » de la main d'œuvre. Les Italo-tunisien-ne-s, ont connu des trajectoires professionnelles particulières, différentes de celles déjà observées pour l'immigration italienne péninsulaire. Ces individus occupaient des emplois dans divers secteurs d'activité, de l'agriculture à l'industrie. Le secteur secondaire les employait davantage (65%) que les Italien-ne-s originaires de la péninsule, lors de leur arrivée en France. Ils étaient mécaniciens, chaudronniers, électriciens. M. Smalto avait ainsi occupé un emploi de mécanicien-chauffeur, durant douze ans, à la Société Tunisienne des Verreries du Souaf. D'autres étaient employé-e-s dans l'agriculture ou même propriétaires-cultivateurs. Ainsi, M. Fisaggi avait été « *exploitant agricole de 1940 à 1959* »[132]. Enfin, certains étaient employé-e-s de commerce (parfois en qualité de gérant-e-s) ou possédaient une affaire commerciale. Ce sont ces derniers dont la situation professionnelle va le plus se trouver précarisée par la migration : sans compétences professionnelles leur permettant d'occuper des postes qualifiés dans le secteur industriel, il-elle-s vont subir un réel déclassement. Néanmoins, pour quelques un-e-s, une formation professionnelle avait été suivie en Afrique du Nord. Ce fut le cas de M. Bertucci, qui a suivi

[129] M. BISCEMI, *op. cit.*.
[130] M. BISCEMI, *op.cit.*.
[131] ADR, 28 janvier 1965, 630 W 191.
[132] ADR, 1er avril 1961, 630 W 153.

des cours à « *l'école primaire communale à Meknès, puis le collège des orangers à Port-Lyautey et l'école supérieure à Meknès durant trois ans* »[133]. Leurs qualifications professionnelles et leurs secteurs privilégiés d'activité peuvent s'apparenter à celui des Italien-ne-s de la deuxième génération, né-e-s eux-elle-s en France. Si le secteur industriel les emploie encore majoritairement, ce n'est plus comme simples manœuvres. Quelques un-e-s travaillent aussi dans le secteur tertiaire. Ainsi, M. Martano[134], né à Aoste (Italie), et entré en France avec sa mère en 1946 à l'âge de deux ans a suivi un cursus scolaire en langue française. Lors de sa naturalisation en 1969, il était ouvrier tourneur à la Sigma, rue Racine à Villeurbanne. M. Birra[135], né en 1925 à Tunis (Tunisie) est entré en France en 1959. À Tunis, il était ouvrier mécanicien en automobile, après avoir suivi un apprentissage dans divers garages. Lors de la naturalisation, il occupait un emploi d'ajusteur-mécanicien-motoriste dans une entreprise du 8ème arrondissement de Lyon.

La résidence en Afrique du Nord, et plus particulièrement en Tunisie, a fonctionné sur un mode identique à la résidence en métropole pour les Italien-ne-s originaires de la péninsule. La notion de « sas d'intégration », au sens d'adaptation à un nouveau territoire vécu, ressenti, compris et utilisé peut alors intervenir. Ce séjour en Afrique du Nord semble avoir fonctionné comme un « sas d'intégration » permettant à ces Italien-ne-s d'avoir une familiarité avec la France, quasi-identique à leurs compatriotes originaires de la péninsule nés en France ou installés depuis leur petite enfance. Leur rapport à la nationalité française est façonné par cette identité, complexe, qui réapparaît souvent lors des entretiens : « *lorsque je me mets à réécouter leurs récits je me trouve à chaque fois arrêté, mais aussi comme suspendu, entre le statut de l'émigrant -qui signale ou revendique, ou de toutes façons laisse apparaître le fait qu'il « vient d'ailleurs »- et celui de l'immigré chez qui prévaut la préoccupation de se mettre dans la peau d'un personnage plus ou moins modelé sur l'homme de bonne volonté moyen, dont les visées vont vers l'intégration, pour lui et pour ses descendants. À la condition subjective de celui qui part d'un endroit pour en rejoindre un autre est attachée une forme particulière de lutte pour la reconnaissance, dans laquelle sont appelées à une confrontation permanente, l'éthique de la conviction et celle de la responsabilité.* »[136]. L'étude de leur rapport à la nationalité s'en trouve donc particulièrement enrichie. En effet, la volonté d'acquérir la nationalité française est le résultat de motivations multiples et diverses. Pour la plupart des individus le choix de la nationalité française paraît évident.

Ainsi, dans les dossiers de naturalisation, à la question « motifs de naturalisation », une part non négligeable des individus invoque le désir de se fixer définitivement en France. En d'autres termes, l'installation définitive entraînerait nécessairement le changement de nationalité. En tout, 67 % des demandeurs font mention de l'envie de se fixer définitivement en France. Ce désir de fixation peut être motivé par le sentiment qu'il-elle-s ont eu de vivre dans un milieu français. Melle Piscina a ainsi demandé sa naturalisation « *parce que j'ai été élevée en Tunisie avec des Français plutôt qu'avec des ressortissants italiens de mon pays d'origine* »[137]. Des liens d'amitié les liant à des Français-e-s ont aussi influé sur ce choix (dans le rapport de l'ambassadeur de France au Maroc daté de janvier 1961, il est spécifié que M.

---

[133] ADR, 26 novembre 1962, 630 W 157.
[134] M. MARTANO, 6 février 1969, 69100 Villeurbanne, 55 ans, entretien dans un café, 26 octobre 2000.
[135] ADR, 14 décembre 1960, 630 W 143.
[136] CANOVI Antonio, « La communauté italienne d'Argenteuil », BLANC-CHALEARD Marie-Claude (dir.), *Les Italiens en France depuis 1945*, Presses Universitaires de Rennes, 2003, 277 pages, page 250.
[29] ADR, 13 juillet 1963, 630 W 169.
[30] ADR, 26 novembre 1962, 630 W 157.
[137] JORDI Jean-Jacques, « Les rapatriés : une histoire en chantier », *Le Mouvement social*, n° 197, octobre-décembre 2001, page 4.

Bertucci « *était honorablement connu de la colonie française de Rabat* ».[138]). Par ailleurs à cette volonté de rester en France est associée, dans plus de 15% des demandes, la nationalité française de l'épouse et (ou) des enfants. L'unité de nationalité au sein du foyer est alors privilégiée. Cette « mise en conformité juridique », déjà matérialisée par la nationalité française de leurs enfants, est alors perçue comme un élément marquant de leur vie en France. L'environnement hors du cercle familial pouvait aussi jouer un rôle dans ce choix. M. Bonnuci présente ainsi sa demande de naturalisation : « […] *rapatrié en France par les soins de l'Ambassade de France à Tunis le 5 septembre 1957, j'ai travaillé un certains temps à Paris en qualité de peintre en bâtiment dans diverses entreprises qui par la suite m'ont délivré d'excellents certificats de travail. Malheureusement, vu ma nationalité, j'étais licencié rapidement dès qu'une compression de personnel avait lieu sans qu'aucune considération d'ordre familial n'intervienne. Actuellement à Lyon avec mes deux enfants privés de mère puisque je suis veuf, j'éprouve les mêmes difficultés à conserver un emploi. C'est pourquoi il n'existe pour moi qu'une solution. Celle de demander à celle qui m'a recueilli si généreusement la nationalité qu'elle a bien voulu accorder à mes deux petits* »[139].

La notion de conformité prend alors un sens tout particulier. Mise en relation avec la notion d'intégration, elle permettra de déterminer la nature du sentiment les liant à la nationalité française. Comme il l'a été évoqué précédemment, ces Italien-ne-s, avant même l'installation en métropole côtoyaient des Françaises. Certain-e-s manipulaient déjà aisément la langue française : « *déjà je parlais français à Tunis et l'arabe à cause des ouvriers. Je l'ai appris comme ça, l'italien je vous le parle aussi* »[140]. En outre, le monde du travail n'était pas le seul lieu de rencontre avec la langue française : l'école et toutes les administrations en faisaient aussi partie. Mettre en lien cette proximité avec la France (aussi bien avec ses organes administratifs qu'avec ses ressortissant-e-s) avec la précocité des demandes de naturalisation, pourrait être une piste de recherche déterminante dans la connaissance des motivations pour la naturalisation.

Cet aperçu des pistes de recherches possibles, en insistant sur la spécificité migratoire de ces naturalisé-e-s, pourra contribuer à enrichir la réflexion sur la notion d'intégration et enrichir l'histoire des décolonisations. Ce chantier est en effet « *à peine ouvert* »[141].

Aperçus biographiques

M. PICCOLO Antonino : Il est né le 8 décembre 1930 à Calatafini dans la province de Trapani, en Sicile, de parents nés dans la même commune. Venu enfant, avec ses parents en Tunisie, il quitte ce pays par « pénurie de travail » pour l'Algérie en 1958, où il reste jusqu'en octobre 1960, date à laquelle il part s'installer en France, suite « aux évènements ». En Tunisie, il résidait à la frontière algérienne, à Souk Ahras. Il s'est marié le 12 décembre 1959 à Tunis, avec une française d'origine italienne née dans cette même ville en 1937 de parents nés en Tunisie (père) et au Maroc (mère). Trois enfants, naissent en France, de cette union, en 1961, 1962 et 1965. De son entrée en France, jusqu'à sa naturalisation, fait rare, il réside toujours à la même adresse, dans le neuvième arrondissement de Lyon. En Tunisie, il était mécanicien, profession qu'il exerce toujours lors de sa naturalisation le 11 février 1970.

---

[136]ADR, 8 avril 1960, 630 W 147. Lettre dactylographiée du postulant datée du 23 juillet 1958 et adressée au président de la République.

[139] JORDI Jean-Jacques, « Les rapatriés : une histoire en chantier », *Le Mouvement social*, n° 197, octobre-décembre 2001, page 4.

[140] M. CURLEONE, *op. cit...*

[141] JORDI Jean-Jacques, « Les rapatriés : une histoire en chantier », *Le Mouvement social*, n° 197, octobre-décembre 2001, p. 4.

Mme CAGLIARI Leonarda née MORTÀ : Elle est née en juillet 1918 à Tunis, de parents nés en Sicile. Elle épouse en 1951 au Consulat d'Italie de Tunis, un Italien né en 1911 au Kef (Tunisie). De cette union naîtront trois enfants français en vertu de la loi du 20 décembre 1923. Son époux décède en juillet 1956. Moins de deux ans plus tard (avril 1958), elle entre en France accompagnée de ses parents et de ses enfants. Dans son dossier de naturalisation, elle a alors invoqué comme motif de départ : « pour fuir les persécutions tunisiennes ». En décembre 1958, elle dépose une demande de naturalisation qu'elle se verra accorder en mars 1960. À cette date elle occupait un emploi de presseuse dans une entreprise de confection à Villeurbanne.

IV – L'enracinement (depuis 1975)

La période 1974-2004 est celle des nouvelles législations et de « l'immigration zéro » et, bien sûr, celle des rapprochements familiaux institutionnalisés. Ces trois décennies sont également marquées par l'arrivée de nouvelles populations étrangères, en particulier celles d'ex-Europe de l'Est et de Turquie. Si les archives historiques sont là peu accessibles, le travail des sociologues permet de mieux connaître ces différentes vagues migratoires.

Dans les années 1970, l'estimation préfectorale est de 296 000 étrangères et étrangers, un chiffre équivalent à celui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (291 000), loin derrière la Région parisienne (745 000 personnes). En 1999, ce sont 471 600 immigré-e-s qui sont recensé-e-s (8,4% de la population) et Rhône-alpes arrive alors en 6e position nationale, après les trois régions du sud-est et l'Alsace.

Il est vrai que les recensements des immigré-e-s sont sujet à caution, à cause de leur mobilité géographique, de leurs médiocres conditions de logement ou encore de leur mobilité professionnelle : souvent non qualifiée, cette main-d'œuvre est présente tant dans les bassins industriels que dans les campagnes. Ainsi, en 1999, la population immigrée en Rhône-Alpes réside moins souvent en commune rurale que l'ensemble de la population (respectivement 10,6% contre 22,6% en commune rurale et 89,4% contre 77,4% en commune urbaine). Quand il s'agit de communes urbaines, la population immigrée se répartit de façon relativement équilibrée entre ville centre et banlieue (respectivement 46,4% et 43%).

Depuis les années 1970, on assiste à une transformation des flux et processus migratoires, qui a pour effet une évolution de la structuration socio-démographique de l'immigration, car dans le même temps, en 1974 (année qui a vu la restauration d'un secrétariat d'État à l'immigration) le gouvernement français décide de suspendre l'immigration. Cette fermeture des frontières aura pour effet d'intensifier l'immigration familiale (entrée sur le sol français au regard du droit au regroupement familial).

Enfin, les années 1970-2000 sont caractérisées par l'enracinement des populations immigrées au sein de la société française, particulièrement visible dans la forte augmentation du nombre de français par acquisition.

1 – Une immigration plus diversifiée

Le nombre d'immigré-e-s augmente sur toute la période, mais très faiblement. On ne compte ainsi en 1999 que 5 % d'immigré-e-s en plus par rapport à 1982. Il semble surtout que la politique de fermeture des frontières ait eu des répercussions directes sur la place des étrangères et étrangers dans la région Rhône-Alpes, puisque leur nombre, entre 1975 et 1999, a diminué de près de 15 %. Toutefois, il est une donnée à ne pas oublier : les recensements ne sont que le reflet de l'immigration officielle. N'apparaissent donc pas tous les clandestins et les sans-papiers qui se sont, semble-t-il, multipliés après l'arrêt officiel de l'immigration de travail en 1974.

Ce sont en fait les personnes naturalisées qui sont de plus en plus nombreuses. Leur progression est constante : dans les années 1980, leur nombre augmente de 28 % et de 35 % au cours des années 1990 (cf. annexe 1, graphique XXXIII). Difficile pour autant de saisir cette population naturalisée, qui recouvre tout autant les Français par acquisition que les Français par déclaration (dont peut-être les enfants nés en France de parents étrangers).

Si les populations immigrées augmentent en nombre, leur place dans la population rhône-alpine baisse tout au long de la période (cf. annexe 1, graphique XXXIV). Ce n'est en

fait le cas que des étrangères et étrangers installés en Rhône-Alpes, dont la proportion passe de plus de 9 % à moins de 7 % de la population totale de la région.

Graphique 12 : Proportion d'immigré-e-s dans la population totale des départements rhône-alpins (1999)

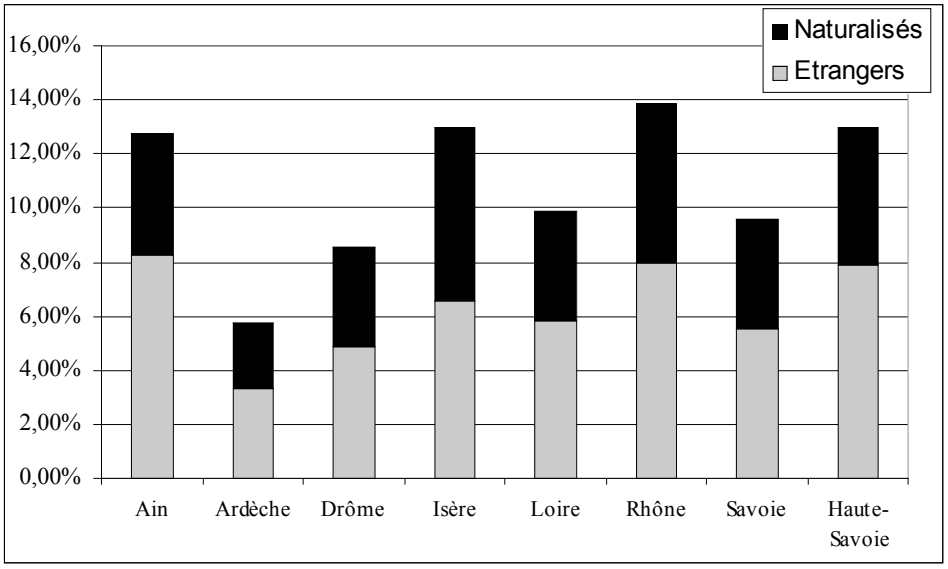

Le nouvelle donne de l'immigration en Rhône-Alpes a, une fois encore, uniformisé un peu plus le territoire régional. Tous les départements, de l'Ardèche au Rhône, comptent une proportion de plus de 5 % d'immigré-e-s, et la différence entre l'Ardèche et le Rhône ne va plus que d'1 à 2,5.

De 1975 à 1999, les catégories nationales distinguées dans les recensements sont quasiment toujours les mêmes. L'INSEE dénombre ainsi les populations italienne, espagnole et portugaise d'une part, et les populations algérienne, marocaine et tunisienne d'autre part. En 1982, les personnes originaires de Turquie font leur apparition dans les catégories de l'INSEE. Cette politique uniforme laisse peu de place à l'étude de toutes les autres immigrations, notamment celles des populations issues d'Afrique sub-saharienne, du continent asiatique ou d'Europe de l'est.

Or, ces trente dernières années ont été marquées par un renouvellement important des populations immigrées. Les étrangers en provenance d'Europe du sud (Italie, Espagne et Portugal) et du Maghreb constituait encore près de 90 % des étrangers recensés dans la région Rhône-Alpes en 1975, ce qui légitimait les catégories de l'INSEE. Mais en 1999, cette proportion n'est plus que de 68 %, les populations immigrées provenant de plus en plus de nouveaux territoires. Les années 1970 et 1980 ont ainsi vu l'essor de l'immigration en provenance d'Afrique sub-saharienne (Cameroun, Sénégal, Madagascar) ou d'Asie (Vietnam, Cambodge, Laos).

Mais ce sont les populations originaires de Turquie qui sont les plus nombreuses à immigrer dans la région Rhône-Alpes : elles sont 8 fois plus nombreuses en 1982 qu'en 1975, et leur nombre continue à augmenter au cours des années 1980-1999. leur présence est d'ailleurs particulièrement visible à Lyon, où le nombre de vendeurs de « kebabs » s'est multiplié dans les différents quartiers de la ville.

Il faut enfin faire une place à l'immigration en provenance de la CEE puis de l' UE, et notamment du Royaume-Uni, phénomène bien attesté à partir des années 1970 et qui se renforce au film des recensements. Les possibilités offertes par l'espace Schengen sont

utilisées à plein par des individus dont le profil diffère sans doute – mais les travaux sur le sujet sont rares – de celui des populations issues de pays moins développés.

Graphique 13 : Évolution des nationalités dans la région Rhône-Alpes (1975-1999)

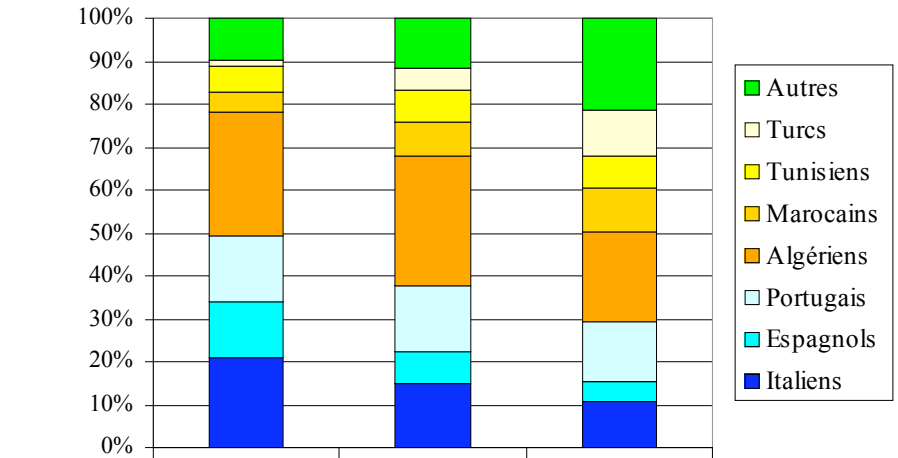

	1975	1982	1999
Autres	44040	52940	77711
Turcs	6175	24320	39264
Tunisiens	25780	33460	26576
Marocains	20310	36620	37974
Algériens	128420	137940	76726
Portugais	69505	70380	50419
Espagnols	56615	34220	17629
Italiens	93795	68140	38767

Enfin, l'immigration de ces trente dernières années est caractérisée par la place de plus en plus marquée des femmes. « *En une vingtaine d'années, le nombre de femmes immigrées a beaucoup augmenté dans la région. En 1999, il a quasiment rejoint celui des hommes qui, lui, tend à décroître […] Le taux de féminisation est toutefois très variable selon le pays de naissance. En 1999, il atteint 62 à 67 % pour les natifs de Madagascar, de Russie, de Pologne, du Japon ou d'Autriche, dont les effectifs ne sont pas négligeables dans la région. Plus généralement, les femmes sont majoritaires (52 %) lorsque le pays de naissance est situé en Europe, avec des taux élevés pour l'Allemagne ou la Suisse. En revanche, elles ne représentent que 46 % des immigrés venant d'Afrique, ce chiffre tombant à 45 % pour l'Algérie, à 43 % pour la Tunisie ou à 42 % pour le Sénégal. En ce qui concerne l'Asie, l'équilibre hommes-femmes est presque réalisé*[142] »

2 – Formation et métiers

Les différences entre les populations étrangères et le reste de la population sont toujours aussi marquées en ce qui concerne le travail (cf. annexe 1, graphique XXXVII). Les étrangères et étrangers, sous-représenté-e-s dans le travail de bureau, travaillent à plus de

[142] Atlas des populations immigrées en Rhône-Alpes, Lyon, INSEE, 2005, 52 p.

60 % comme ouvriers en 1990 quand ce n'est le cas que de 20 % de la population totale de la région Rhône-Alpes. En revanche, les personnes naturalisées sont bien plus proches de la situation de la population prise dans son ensemble : moins de 30 % d'entre elles se déclarent ouvriers et plus de 30 % apparaissent dans les catégories employés, cadres ou professions intermédiaires. Les naturalisés sont par ailleurs nombreux à être retraités, plus en tout cas que la moyenne de la population rhône-alpine. Il ne fait guère de doutes, mais il faudra le vérifier, que les naturalisés sont bien plus âgés que les étrangers qui, eux, sont largement sous-représentés parmi les retraités.

Les écarts de situation entre les différentes populations étrangères semblent épouser la succession des vagues migratoires. Les Italiens et les Espagnols, arrivés en France pour la plupart avant les années 1960, sont pour plus de 30 % à la retraite en 1990 tandis que les Turcs – derniers arrivés selon l'INSEE – sont moins de 2 % à être retraités. Ces derniers sont également les plus nombreux à travailler comme ouvriers.

a) questions sur l'alphabétisation

Si les sources scolaires classiques sont relativement discrètes quant à l'accueil dans les écoles des enfants de migrant-e-s au XXe siècle, la question occupe pourtant dès les années 1960 les responsables de l'éducation. Les publications deviennent plus nombreuses, notamment à partir de la crise des années 1970, qui posent pour la première fois la question de l'alphabétisation, de la préformation et de l'insertion professionnelle des travailleurs et travailleuses migrant-e-s[143].

Pour la région Rhône-Alpes, le FASILD Rhône-Alpes dispose d'un fonds documentaire non négligeable (rapports d'activité notamment et enquêtes) au sein duquel les questions d'alphabétisation et de préformation professionnelle des adultes migrants ne sont pas absentes même si elles ne font pas l'objet de rapports spécifiques[144]. Les dossiers les plus riches sont néanmoins conservés aux Archives départementales du Rhône[145], émanent de la préfecture de région, de la délégation régionale à la formation professionnelle (DRFP) et du Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS).

Au printemps 1979, est mené par le FAS et le ministère du travail un travail de réflexion sur « *les problèmes rencontrés pour mettre en place des actions socio-éducatives en faveur des migrants* ». Le FAS subventionne déjà un certain nombre d'associations qui se chargent d'alphabétisation et de préformation professionnelle. Une évaluation de ces actions est engagée afin de mieux les coordonner et de mieux répartir les subventions entre les associations pour les années à venir. Suite à ce travail, un "programme régional d'alphabétisation et d'actions socio-éducatives en faveur des migrants" est élaboré à titre expérimental (4 juillet 1979). Le programme est reconduit en 1980, 1981.

Ces dossiers rendent ainsi compte des actions nombreuses et diversifiées menées localement par tout un réseau associatif, dédié soit à la formation en général, soit à l'accueil plus spécifique des migrant-e-s. Ainsi, peut-on recenser 32 associations de préformation et d'alphabétisation dont le siège social est à Lyon en 1979 et 1980 (cf. annexe 1, tableau VII).

Toutes ces associations ne sont pas subventionnés par le FAS et seule une poignée profite de la manne de l'Etat : l'ASFODEL, l'ANEPA, l'AIAPE, les GRETA, l'ISSA, la SEPR et

[143] On trouvera une bibliographie générale sur ces questions à la bibliothèque de l'INRP-Lyon (fichier EP 2 : Education permanente, formation professionnelle continue, promotion sociale : jeunes, migrants… ; fichier EDM 5 : Education dans le monde : Action sociale, alphabétisation des travailleurs migrants).

[144] Le fonds du FASILD Rhône-Alpes couvre la période des années 1980 à nos jours. Pour la période antérieure, il faut consulter les archives du FASILD à Paris.

[145] AD Rhône : cartons 1899 W 56-90 et 2299 W 26-27.

les Hôpitaux de Lyon. Ainsi, l'AIAPE (Association Interdépartementale pour l'Alphabétisation et la Promotion des Etrangers) emporte 45 % des financements du FAS pour 1980. Très subventionnées, ces associations sont donc bien plus contrôlées que les petites structures peu ou non financées, renseignent mieux sur leurs activités et laissent ainsi plus traces pour l'historien-ne. Pour 1979-1980, les grosses associations citées plus haut ont accueilli 2802 stagiaires, pris-se-s en charge par 93 formateurs et formatrices rémunéré-e-s. L'AIAPE accueille le plus gros des effectifs des stagiaires (40 % du total), suivie d'assez loin par l'ASFODEl (15 % des effectifs totaux). L'AIAPE se distingue également par la diversité de ses publics : 31 cours pour les femmes migrantes, 11 cours pour les demandeurs d'emploi, 20 cours pour les jeunes migrant-e-s. Les autres associations investissent beaucoup plus dans les cours en entreprise : 28 cours en entreprise pour l'ANEPA, 30 pour l'ASFODEL, une grande partie des cours du GRETA.

Au delà de ces données générales, les dossiers consultés aux archives départementales sont plutôt diserts sur le fonctionnement interne des associations, sur leurs animateurs et sur les activités proposées. Seules les associations FORHALP et AIAPE fournissent des rapports plus détaillés[146].

Ainsi, FORHALP est créée en 1977 et se donne pour objectif de soutenir "l'adaptation des migrants et réfugiés au milieu français", de faciliter leur intégration aux milieux de production et de les aider à obtenir une qualification professionnelle. Pour cela, l'association propose des cours de français ainsi qu'un « apprentissage » à la vie française. Des stages sont organisés pour des publics divers (femmes réfugiées chiliennes, réfugiés du sud-est asiatique et demandeurs-demandeuses d'emploi d'origine ethnique diverse). L'objectif de ces stages, à temps plein (entre 600 et 700 h/an) et à temps partiel (240 h/an) est d'amener les stagiaires au maniement du français écrit et oral et à la compréhension générale de la vie active française. L'accent est mis sur l'insertion professionnelle avec une approche du marché du travail, des métiers et de l'entreprise dans le but de leur apporter un début d'orientation professionnelle. Des cours de dessin industriel sont parfois proposés. L'Association assure le suivi partiel de ses stagiaires en enquêtant sur leur situation professionnelle en fin de la formation.

Quant à l'AIAPE déjà mentionnée ci-dessus, ses statuts précisent qu'elle concourt à la promotion sociale et professionnelle des travailleurs immigrés ainsi qu'à celle des membres adultes de leurs famille. Seule ou avec d'autres organismes qui sollicitent l'association, comme les centres sociaux, la Sonacotra, les municipalités, voire les associations caritatives et humanitaires comme Notre-Dame des sans-abri, l'association intervient notamment pour :

- l'organisation de cycles de formation destinés aux travailleurs et travailleuses de bas niveau et, plus spécifiquement, aux travailleurs-travailleuses immigré-e-s et aux membres adultes de leurs familles.
- l'organisation de la formation du personnel nécessaire à son fonctionnement.
- la recherche, l'expérimentation et l'évaluation appliquée aux actions qu'elle conduit.

Pour 1978-1979, l'AIAPE a organisé des cours pour les hommes, cours du soir de 8 h hebdomadaires, sis dans les foyers d'hébergement, axés sur l'apprentissage de la langue française. Des cours pour femmes ont lieu l'après midi dans les centres sociaux et les locaux municipaux. Ce sont aussi des cours d'apprentissage du français et de la vie pratique, à raison d'un même volume horaire (8 h par semaine). Les migrants demandeurs d'emploi forment un autre public visé par l'AIAPE : les foyers SONACOTRÀ hébergent des cours plus intensifs (entre 15 et 20 hebdomadaires) surtout axés sur l'initiation pré-professionnelle. Enfin, des cours pour les jeunes étrangers d'age post-scolaire (17-20 ans) fonctionnent, à raison de 24 h hebdomadaires, et partagés entre groupes de niveaux, des débutants en

[146] AD Rhône, 1899 W 90.

langue orale et écrite aux niveaux dits de préformation professionnelle. Le périmètre d'action de l'AIAPE est relativement étendu, sur l'agglomération lyonnaise (Lyon, Vaulx en Velin, St Priest, Vénissieux, Décines et sur Givors, Grigny) mais également sur Villefranche et Tarare.

Les dossiers conservés aux archives départementales, les rapports du FAS / FASILD, des entretiens oraux menés auprès d'anciens responsables d'associations et pourquoi pas auprès d'anciens stagiaires, permettraient d'étudier plus en avant la question de l'alphabétisation et de la scolarisation des migrant-e-s des années 1970 et 1980. Plusieurs points, que les dossiers déjà consultés ont dégagé, mériteraient des études approfondies. Le rôle des associations de formation dans l'émergence et le développement de politiques locales d'alphabétisation et de préformation professionnelle apparaît notamment essentiel. Il faudrait approcher les hommes et les femmes à l'origine de ce mouvement associatif (qui fonde, anime ces associations ?), étudier le fonctionnement de ces associations et les rapports qu'elles entretiennent avec les autorités locales ou nationales (ont-elles un rôle d'exécutrice d'une politique nationale/et ou locale ou bénéficient-elles d'une marge d'initiative ou de proposition importante pour définir des politiques d'accueil des migrant-e-s et de formation ?) et enfin travailler sur les publics accueillis, sur leurs parcours de formation et leurs parcours professionnels, ce qui revient à interroger l'utilité de ces formations et leur impact sur les parcours des migrant-e-s.

b) Les immigré-e-s dans la crise

Le temps des « crises économiques » du dernier tiers du 20e siècle annonce aussi le déclin du salariat industriel, lieu d'emploi majoritaire des immigré-e-s. La structuration socio-économique de l'immigration s'en trouve profondément transformée et est perceptible dans l'augmentation du taux de chômage et l'accroissement des contrats de travail précaires. La population immigrée est ainsi nettement plus exposée au chômage que la moyenne rhône-alpine (en 1999, 19,8% contre 11%).

À ce jour, peu de travaux ont été trouvés sur les immigré-e-s en situation précaire dans la région Rhône-Alpes[147]. On peut comprendre les difficultés à entreprendre de telles analyses, par exemple sur les chômeurs étrangers, d'autant plus quand il s'agit de Français-es d'origine immigrée. Un article de Jean-Luc Richard évoque les obstacles à une telle recherche[148]. L'absence de statistiques fiables et complètes ne permet pas de comparer le chômage avec des variables équivalentes : Français/Français de diverses origines, ancienneté de la présence en France, niveau de qualification, lieu de résidence. Les natifs d'Europe ont toutefois un taux de chômage inférieur à celui des Rhône-alpins (10,3%). En revanche, les populations d'origine maghrébines et asiatiques ont en commun d'être plus souvent ouvrières et plus souvent au chômage (30,1% et 23,3%). C'est aussi le cas des populations originaires d'Afrique noire. Les Sénégalais-es de Lyon arrivent, en France, bien souvent analphabètes ou avec un niveau d'instruction peu élevé[149]. Ils sont fortement touchés par le

[147] ZUSATZ François, « 1974/1981 : les immigré-e-s en situation précaire, l'exemple de l'agglomération lyonnaise », mémoire de maîtrise sous la direction de Claude Prud'homme, Lyon, Université Lyon 2, 1998, 204 p.

[148] RICHARD Jean-Luc, « Une approche de la discrimination sur le marché du travail. Les jeunes adultes issus de l'immigration étrangère en France », *Revue européenne des migrations internationales,* vol. 16, n° 3, 2000, pp. 53-83.

[149] SANE Ousmane, « La colonie sénégalaise de Lyon, approche du vécu social des travailleurs sénégalais (1960-1977) », mémoire de maîtrise sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1978, 263 p.

chômage à l'image des immigré-e-s originaires d'Afrique noire dans le département de Savoie[150].

c) Le secteur tertiaire et l'économie informelle

Après 1975, outre la crise économique, le secteur industriel connaît des profondes mutations avec notamment des demandes plus fortes en matière de qualification. Enfin, cette période marque l'explosion du secteur tertiaire où des disparités importantes sont observées selon les origines nationales. Les natifs d'Europe anciennement installés, sont plus nombreux et plus souvent cadres ou professions intermédiaires. Ce même mouvement commence à être observé pour les autres populations immigrées de la région Rhône-Alpes, on pense notamment aux cadres et entrepreneurs algériens[151].

Ces parcours variés concernent aussi les femmes, même si elles sont moins nombreuses. En effet, elles sont loin de n'être que des mères et des épouses accompagnant leur conjoint, elles sont aussi des salariées, qui peuvent, de surcroît, se déplacer seules, comme en témoignent par exemple les recensements et les dossiers de demandes de naturalisation. Ainsi, à Saint-Étienne, seul le groupe des Marocains est exclusivement masculin.

Enfin, il faudra tenter de saisir l'économie informelle, qui a certes toujours existé, mais qui augmente fortement du fait de l'arrêt de l'immigration de travail et qui entraîne du coup une augmentation des travailleurs clandestins. Autrefois typique des activités agricoles ou domestiques, l'économie informelle touche maintenant des secteurs plus variés notamment le BTP, le commerce ou l'artisanat.

3 – De la Maison de l'Afrique du Nord à la Maison du travailleur étranger: trente ans d'aide aux immigrant-e-s et à leurs familles (1951-1981)

« Maison de l'Afrique du Nord – Maison du travailleur étranger » : ces noms renvoient à une seule et même association connue aujourd'hui sous le nom d'ARALIS, Association Rhône-Alpes pour le Logement et l'Insertion Sociale. Cette association a pour fonction « *d'apporter son soutien et son aide psychologique et matérielle aux personnes isolées et aux familles, notamment aux ressortissants étrangers venus sur le territoire français* [152]». L'aide s'adresse donc à la fois à un public français et à un public étranger. Les actions menées par l'association s'articulent autour de trois enjeux: l'aide et le suivi des personnes, le logement (droit au logement, gestion et construction de logements) et enfin un pôle d'études. En 2000, ARALIS devient l'un des acteurs fondateurs du Forum TRACES en Rhône-Alpes, forum consacré aux mémoires et à la conservation du patrimoine de l'immigration sur le territoire rhône-alpin. Warda Hissar Houti, alors directrice d'ARALIS explique ainsi cet engagement: « *La transformation des Foyers de travailleurs migrants s'est accélérée ces dix dernières années: nous avons entrepris de démolir les anciens foyers-dortoirs pour reconstruire des logements dignes de ce nom. On s'est alors aperçu qu'en démolissant, on contribuait en même temps à faire disparaître de l'espace public les habitants eux-même, cette population de vieux travailleurs migrants [...].* [153]».

[150] MOUGIN Martine, « La présence de l'Afrique noire dans la population et les mentalités en Savoie depuis 1945 », mémoire de DEA sous la direction de Claude Prud'homme, Lyon, Université Lyon 2, 1999, 151 p.

[151] SANTELLI Emmanuelle, « Des changements sociaux aux constructions de trajectoires professionnelles : Histoires familiales, relations sociales et mobilités des cadres et des entrepreneurs d'origine algérienne », thèse de sociologie, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 1997, 3 Vol, 366, 414, 130 p.

[152] ARALIS, *Rapport d'activité 2001*, Lyon, 21p.

[153] Entretien recueilli le 17 novembre 2005 in *TRACES 2005 en Rhône-Alpes, Forum régional des mémoires d'immigrés: Répertoire régional de projet et d'acteurs*, p. 139.

L'initiative TRACES renvoie ainsi à l'histoire de l'association créée, en 1951, pour répondre aux problématiques posées par l'arrivée de travailleurs migrants venus d' « Afrique du Nord », c'est à dire d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

a) La Maison de l'Afrique du Nord

La création de l'association

À la fin des années 1940, l'agglomération lyonnaise tout comme Paris ou Marseille connaît une importante immigration algérienne. Les chiffres fournis par les services de la main d'œuvre pour les seuls « travailleurs algériens » font état de 3000 personnes en 1947 et de 8 500 en 1951[154]. Ces migrant-e-s se heurtent à différentes difficultés et notamment celle de se loger. Pour tenter de résoudre ce problème, des initiatives privées se mettent en place dans l'agglomération dont la plus importante est la création du centre d'hébergement de la Part Dieu en 1946[155]. Mais la question de l'hébergement des travailleurs célibataires n'est qu'un des aspects des problématiques liées à l'accueil des populations « nord africaines ». Les pouvoirs publics souhaitent voir se développer des projets plus complets qui prendraient en compte au-delà du logement, les questions de l'emploi, de la formation, de l'aide sociale de ces immigré-e-s.

La demande émane à la fois du niveau national et du niveau local. En 1949, le ministre de l'intérieur, Jules Moch, demande aux préfets d'encourager des structures propres à améliorer les conditions de vie des migrant-e-s algérien-ne-s[156]. On retrouve cette attente de la part des maires et des employeurs de cette population immigrée. À Lyon, une réponse sera apportée par une femme, Mme Massenet, femme du préfet de l'époque. Elle a pour projet de créer un centre médico-social pour les migrant-e-s d' « Afrique du Nord ». Pour mener à bien ce projet, elle s'entoure de personnalités influentes au niveau local issues du monde de l'entreprise à travers la personne de Pierre Lombard, alors président directeur général de la Rhodiaceta et du monde de la finance, à travers Paul Isnard le France, banquier et membre de la chambre de commerce.

En 1951, la Maison de l'Afrique du Nord est créée sous les statuts d'une association loi 1901. Elle est administrée par un comité de gestion composé de membres de droits et de membres élus qui reflètent la pluralité des acteurs engagés dans la question de l'immigration. Les représentants des pouvoirs publics y siègent en tant que membres de droit: à savoir le préfet ou son représentant, le maire de Lyon ou son représentant et un représentant de la direction départementale du travail et de la main d'œuvre[157]. Au sein des membres élus, on retrouve les représentants des employeurs de la population algérienne et les représentants des travailleurs « nord africains ».

Dans l'article 1er définissant ses statuts, il est dit que l' « *Association de la Maison de l'Afrique du Nord a pour but d'entretenir les sentiments d'estime et de confiance réciproques entre les citoyens français de la métropole et les musulmans originaires d'Afrique du Nord. Elle déclare vouloir apporter, dans un esprit fraternel, son aide morale et matérielle à ceux d'entre ces derniers qui se*

[154] AM de Lyon, 775 WP 2: Maison de l'Afrique du Nord, *Rapport d'activité pour l'année 1955*, 1955, 24p.

[155] AD du Rhône, 248 W 303: Centre d'hébergement de la Part Dieu. Le centre construit dans d'anciennes casernes militaires est démoli en 1965.

[156] AM de Lyon, 775 WP 2: Maison de l'Afrique du Nord, *Rapport d'activité pour l'année 1955*, 1955, 24p.

[157] Rappelons que les contrôleurs sociaux spécialisés pour les questions Nord africaines, créés en 1946 et qui ont notamment pour fonction de promouvoir les mesures propres à améliorer les conditions d'existence des travailleurs, dépendent, jusqu'en 1952 de l'autorité du directeur départemental du Travail et de la main d'œuvre.

rendent sur la sol métropolitain pour y participer à l'activité économique de la nation.[158] ».Il faut insister sur trois points importants: l'association se voit comme une « *maison* » où règne un « *esprit fraternel* » et qui est là pour apporter une « *aide* ». Ces trois mots posent les jalons sur lesquels vont se construire les actions menées par la Maison de l'Afrique du Nord.

Actions et rôles de la Maison de l'Afrique du Nord

La maison d'Afrique du Nord possède certaines particularités. Tout d'abord, l'association s'adresse uniquement à un public migrant en majorité originaire d'Algérie et dans une moindre mesure de Tunisie et du Maroc. Contrairement aux autres associations centrées sur les « Nord Africains » créées à cette époque, elle n'est pas spécialisée uniquement sur la question de leur hébergement ni de leur logement. Elle offre une multitude de services que nous avons regroupés ici autour de quatre thématiques: l'accueil, l'hébergement, l'action sociale et l'emploi.

Le siège social de la Maison, construit rue du Dauphiné sur un terrain mis à disposition par la mairie, possède un service d'accueil chargé de guider les nouveaux arrivants dans leurs démarches. Un foyer d'urgence de 30 lits permet également d'accueillir, de manière temporaire, ceux qui ne trouvent pas d'hébergement. La Maison travaille, pour le logement d'urgence, en partenariat avec d'autres structures d'accueil d'urgence tel que l'asile municipal de nuit, l'armée du salut ou le foyer Notre Dame des sans Abris[159]. En 1955, un autre partenariat est instauré entre la Maison de l'Afrique du Nord et le comité Lyautey de Paris en vue de la création d'un « *centre d'orientation et de renseignements*[160] » pour les migrant-e-s à la gare de Perrache ». Ce centre voit le jour en 1956.

Partant du constat que l'agglomération manque de places au niveau de l'hébergement des travailleurs « nord africains », l'association décide d'acquérir et de gérer des foyers d'hébergement. Fin 1962, elle acquiert des bâtiments militaires sur le camp de la Doua qu'elle aménage en centre d'hébergement, ces bâtiments peuvent accueillir entre 350 et 400 personnes. Au cours de l'année 1955, l'association procède, grâce à des financements publics, à la création d'un nouveau foyer, dans une usine désaffectée, 43 rue d'Inkermann à Lyon[161].

Le troisième service mis en place au sein de la Maison de l'Afrique du Nord concerne l'aide médico-sociale. Elle prend des formes multiples telles qu'une assistance matérielle (distribution de vêtement, de mobiliers...), des visites aux malades dans les hôpitaux, l'organisation des loisirs (fêtes, équipes de football créées dès 1953...)[162]. La Maison offre une permanence sociale que Mme Massenet dirige jusqu'à son départ. Cette permanence est complétée par des visites à domicile effectuées auprès des familles par une assistante sociale. Enfin, la Maison dispose d'un cabinet médical et d'une salle de radioscopie. Le service médical travaille en liaison avec le service de la main d'œuvre. Il a notamment pour but de « *déterminer l'aptitude au travail et de dépister la tuberculose et les maladies vénériennes* [163]».

Enfin, l'association possède un pôle emploi et formation. Elle a mis en place un service d'aide au placement en relation avec des employeurs mais aussi avec des centres de formations professionnelles.

Dès le début, la Maison s'engage pour offrir une pluralité de structures et de services en direction des populations immigrées d' « Afrique du Nord ». Mais ces services et ces

---

[158] AM de Lyon, 775 WP 2: Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, séance du 18 juin 1951, article 1 des statuts de la Maison de l'Afrique du Nord.
[159] AM de Lyon, 775 WP 2: Maison de l'Afrique du Nord, *Rapport d'activité pour l'année 1953*, 28p.
[160] *Idem* : *Rapport d'activité pour l'année 1955*, Janvier 1955, 24p.
[161] *Ibid.*
[162] *Ibid.*
[163] AM de Lyon, 775 WP 2: Maison de l'Afrique du Nord, *Rapport d'activité pour l'année 1953*, 28p.

structures sont également la garantie d'un meilleur encadrement de ces populations. En cela, la Maison de l'Afrique du Nord apparaît dès le début comme un véritable relais des pouvoirs publics qui financent, en grande partie, ses actions. Elle est également considérée, par de nombreux employeurs, comme un partenaire dans le recrutement de la main d'œuvre. Enfin, l'association, dès sa création, a tissé des liens avec les différents acteurs en lien avec l'immigration « nord-africaine » mais aussi avec des associations telles que le Foyer Notre Dame des Sans abris qui n'ont pas de rapports explicites avec cette problématique.

S'ils sont des relais, à plusieurs reprises, les membres de l'association mettent cependant l'accent sur les limites de leurs actions et en informent les pouvoirs publics. Ainsi, en 1953, Mme Massenet décrit les problèmes qu'elle rencontre lors de la permanence sociale. « *Des dizaines de femmes sont là avec leurs enfants sur les bras et chaque semaine c'est le même leitmotiv: un toit, une chambre, un abri...Hélas, il est impossible de satisfaire à toutes ces demandes mais parfois, à force de volonté, d'ingéniosité, d'acharnement, on arrive à apitoyer un propriétaire, à désarmer un logeur, à caser, tant bien que mal, une famille dans des locaux de fortune* [164]». Elle met en avant les systèmes d'inventivité dont doit faire preuve l'association pour répondre à une demande sociale absente des préoccupations sur l'immigration. Durant cette période, l'immigration « nord-africaine » n'est en effet pensée que comme une immigration d'hommes seuls. Deux ans plus tard, lors d'un conseil d'administration, toujours sur la question du logement des familles, elle n'hésite pas à parler d'un « dossier de la peur » mettant en évidence l'absence de structure d'accueil pour répondre à des besoins urgents. L'arrivée de ces familles correspond à une période où le conflit algérien s'intensifie à la fois en Algérie et sur le territoire métropolitain. Il nous faut à présent nous arrêter sur cette période et voir comment cette association, qui dans ses statuts défend « *les sentiments d'estime et de confiance réciproques entre les citoyens français de la métropole et les musulmans originaires d'Afrique du Nord* » va mener ses actions durant la guerre d'Algérie.

b) L'association pendant la guerre d'Algérie

La guerre d'Algérie en métropole

À partir de 1955, les directeurs de l'association sont d'anciens militaires, le premier d'entre eux est le Colonel Grand. C'est en 1957, que les conséquences du conflit franco-algérien commencent à peser au sein des structures de la Maison d'Afrique du Nord. À partir de cette année, les conditions d'encadrement des migrant-e-s algérien-ne-s de la région lyonnaise vont être modifiées. En 1957, le FLN s'impose dans l'agglomération lyonnaise face à un MNÀ sur le déclin[165]. Le Front restructure l'organisation du mouvement et a pour ambition d'encadrer, de « quadriller » l'ensemble de la population algérienne en se basant sur le contrôle du territoire[166]. D'après un rapport des Renseignements Généraux, il est signalé que, dès mi-août 1957, « *les cellules et groupes du parti ont été supprimés: la base de l'appareil FLN repose désormais sur le lieu d'habitation* [167]». En réponse, les services de police et les services administratifs de l'agglomération mettent en place un dispositif répressif contre les activités nationalistes et font du contrôle du logement un élément essentiel de ce dispositif.

---

[164] AM de Lyon, 775 WP 2: Maison de l'Afrique du Nord, *Rapport d'activité pour l'année 1953*, 28p.

[165] FRANCOIS Céline, « Entre activisme et répression, la communauté algérienne à Lyon de 1954 à 1962 », Mémoire de maîtrise sous la direction de M. Olivier FARON, Université Jean Moulin Lyon III, 2000.

[166] ATGER Paul-Marie, « Esquisse d'une histoire politique des immigrés algériens à Lyon de la libération à la guerre des Algériens en France, 1945-1957 », Mémoire de maîtrise dirigé par M. Jean-Louis MARGOLIN et Mme Sylvie SCHWEITZER, Université de Provence, 2004.

[167] AD Rhône, 668 W 86, Dossier « Terrorisme agitation NA- réorganisation du FLN », rapport des RG, 1957.

À la maison de l'Afrique du Nord, le Colonel Grand est remplacé en 1958 par le Colonel Le Page. Avec lui s'ouvre une nouvelle page de l'histoire de l'association. À partir de 1959, M Laurent, ex sous officier de SAS en Algérie est recruté en tant que conseiller social adjoint[168]. La nouvelle équipe de direction doit faire face à un problème financier dû à une vacance inhabituelle des foyers d'hébergement. Durant cette période la Maison gère 3 foyers d'hébergements: la Doua (370 places), Inkerman (175 places) et la Rosière (160) places. À la fin de l'année 1957, le pourcentage de lits occupés à la Doua était de 75%, de 83% à Inkerman et de 45% à la Rosière[169]. Comment expliquer cette désaffection alors que le problème du logement n'est en rien résolu, à cette période, pour les travailleurs célibataires? Ces derniers fuient un type d'habitat qui les placent au cœur du système de quadrillage du réseau FLN et de la surveillance policière. Ce sont dans ces foyers que la tension inhérente au conflit franco-algérien est la plus palpable au sein des structures de l'association. La tension est également ressentie par le personnel encadrant les foyers. La peur des attentats terroristes conduit l'association, dès 1958, à envisager d'assurer son personnel. Cela devient effectif en juin 1960 « *Depuis juin dernier, le personnel est assuré pour une somme, les hommes 20 000, les femmes de 10 000NF. Il s'agit d'apporter, en cas de décès ou d'infirmité permanente, un secours immédiat substantiel à la victime ou à ses ayants-droit.*[170] ».

Face au conflit franco-algérien, un nouveau service baptisé « *action psychologique* » est créé. Il est défendu par le nouveau directeur, le colonel Le Page. Selon lui, ce service permettrait de « *prolonger efficacement, au travers d'une action sociale efficiente auprès du migrant algérien en métropole, l'action de pacification des esprits qui se poursuit en Algérie* [171]». Par cette action, l'association sort de sa neutralité et affirme son engagement et sa foi en une Algérie française.

Les actions sociales

Malgré ces troubles, la maison de l'Afrique du Nord poursuit durant toute la période les mêmes types de services créés lors de ces débuts: accueil, intervention sociale, hébergement, emploi. Les compétences de l'association évoluent, se consolident et se complexifient. Par exemple, un nouveau partenariat est passé pour l'accueil à l'aéroport de Bron, entre l'association et les compagnies aériennes Air Algérie et Air France.

Pour ce qui est de l'hébergement, la Maison passe des accords de partenariat avec la SONACOTRAL. Un foyer-hôtel, rue de Pressensé, est construit pour remplacer le centre d'hébergement de la Doua, détruit en 1959. Un second foyer-hôtel voit le jour à Vénissieux en 1960[172]. Sur trois foyers-hôtels construits par la SONACOTRAL, à cette période, deux sont gérés par l'association[173].

La permanence sociale initiée par Mme Massenet a été complétée par un « bureau d'intervention sociale ». La problématique du logement des familles devient de plus en plus aiguë. Pour tenter d'apporter une solution, la Maison ouvre, fin 1957, une cité familiale de transit route de Crémieu à Vaulx-en-Velin. Elle accueille 12 familles, chiffre dérisoire face aux 900 familles répertoriées par la préfecture du Rhône, qui vivent dans des conditions précaires[174]. L'association tente à nouveau de sensibiliser les pouvoirs publics sur cette

---

[168] AM de Lyon, 775 WP 2, Maison de l'Afrique du Nord, *Rapport moral et d'activité Exercice 1958-1959*, Novembre 1959, 30p.
[169] AM de Lyon 775 WP 2 : Maison de l'Afrique du Nord, *Rapport moral et d'activité exercice 1958-1959*, 30p.
[170] AM de Lyon 775 WP 2: Maison de l'Afrique du Nord, *Rapport moral et d'activité, exercice 1959-1960*, 25p.
[171] AM de Lyon 775 WP 2: Maison de l'Afrique du Nord, *Rapport d'activité pour l'année 1958*, 1959, 27p.
[172] AM de Lyon 775 WP 2: Maison du Travailleur étranger, *Rapport moral d'activité, Année 1970*, 58p.
[173] Le dernier étant géré par la SONACOTRAL elle-même.
[174] AM de Lyon 775 WP 2: Maison de l'Afrique du Nord, *Rapport moral d'activité, exercice 1958-1959*, 30p.

problématique. Parallèlement, elle s'engage sur ce sujet avec d'autres associations comme le Comité Lyonnais de Secours d'urgence aux sans logis et mal logés.

Au-delà, la Maison aspire à devenir une structure de coordination des différentes actions menées, au niveau local, sur la gestion de la population « nord-africaine » en travaillant en lien avec d'autres acteurs: elle affirme une méthode de travail esquissée dès ses débuts. Elle s'impose ainsi, au niveau local, comme un acteur incontournable pour les pouvoirs publics et au sein du réseau associatif.

Malgré de réelles difficultés dues au conflit franco-algérien, les structures de l'association continuent à se consolider et les partenariats avec d'autres associations se multiplient. La fin du conflit et l'indépendance de l'Algérie pose néanmoins la question de la raison d'être d'une association fondée sur les relations entre une métropole et ses populations colonisées. Le colonel Le Page reconnaît les limites de la ligne idéologique prônée dans « l'action psychologique », dès 1962, il place l'association vers l'avenir: « *Mais si dans la conjoncture présente, où emportés par le courant de décolonisation qu'exaspère, à des fins totalitaires, l'idéologie marxiste, les esprits épousant des idées racistes, sont souvent injustes et butés parfois, il importe de demeurer au-dessus du débat et d'être réalistes. Cette main d'œuvre Nord Africaine apporte une contribution importante à notre économie. Et le nous est utile sinon indispensable.*[175] ». L'association se doit de se réadapter à une nouvelle réalité sociale en conservant néanmoins ses principes fondateurs. Elle choisit de redéfinir ses statuts en élargissant ses services à l'ensemble de la population étrangère s'alignant sur d'autres organismes tels que le FAS ou la SONACOTRA. En 1965, la Maison de l'Afrique du Nord prend le nom de Maison du travailleur étranger.

c) La Maison du travailleur étranger dans la décennie 70

À partir de 1965, l'association a donc pour fonction de répondre aux besoins de l'ensemble de la population étrangère présente sur l'agglomération lyonnaise. Si elle possède, comme nous l'avons vu, des structures solides et actives sur des sujets allant de l'accompagnement social, à l'hébergement en passant par une aide à l'emploi, elle s'est construite à partir d'une demande précise, celle de l'accueil de la population « nord-africaine ». Dans ses nouveaux statuts, elle doit faire face à des migrant-e-s venu-e-s de territoires différents qui entretiennent des rapports et des liens historiques avec la France tout aussi différents. Pour être à même de relever les objectifs qu'elle s'est fixée, la Maison du Travailleur étranger se voit obliger de repenser ses services pour les rendre plus efficaces aux attentes des populations dont elle a la charge. Nous nous focaliserons sur l'analyse de deux services clés de l'association que sont l'accompagnement social et les foyers d'hébergements. Il est utile néanmoins de rappeler que la Maison développe, durant cette période, d'autres types de service en lien notamment avec l'animation et l'alphabétisation.

Du bureau d'interventions sociales au CAIO

Le bureau d'interventions sociales, créé à la fin des années 50, continue de fonctionner jusqu'au début des années 70. Il a pour fonction de guider les étranger-e-s dans leurs démarches administratives. Les deux conseillers sociaux et leurs deux auxiliaires ont cependant de plus en plus de difficultés à répondre à l'ensemble des demandes. En 1972, une réflexion est lancée au niveau national sur la notion de l'accueil des populations migrantes. Les conclusions de ce colloque, auquel assiste le directeur de l'association, le Colonel Le Page, redéfinissent l'accueil non pas uniquement comme « *une aide apportée au*

[175] AM de Lyon 775 WP 2: Maison de l'Afrique du Nord, *Rapport moral et d'activité, exercice 1960-1961*, 37p.

primo-arrivant [176]» mais comme une « *action qui se prolonge au delà de l'arrivée et s'exerce au profit de toute la population laborieuse immigrée* [177]». Dans cette optique, il est décidé de créer dans le cadre d'un réseau national d'accueil, un « centre d'accueil, d'information et d'orientation pour les travailleurs étrangers » dans certains départements qui possèdent une importante population étrangère. Dans le Rhône, pour mettre en place cette structure, le choix des pouvoirs publics se porte sur la Maison du Travailleur étranger. En 1974, l'ancien bureau d'interventions sociales devient le centre d'accueil, d'information et d'orientation pour les travailleurs étrangers du département du Rhône (CAIO). Il se compose de sept travailleurs sociaux qui parlent diverses langues étrangères (arabe, espagnol, italien, portugais, serbo-croate, turc). Les moyens mis en place répondent davantage à une structure chargée de l'accompagnement social de l'ensemble de la population étrangère du département.

La création de ce centre est l'occasion, pour l'association de réaffirmer que ses actions sont menées en « *collaboration étroite avec les pouvoirs publics*[178] ». L'ouverture de ce centre montre également que l'association n'a plus une stature locale mais qu'elle est reconnue au niveau national et pèse au niveau départemental.

L'enjeu des foyers d'hébergement

Durant les années 70, la question du logement demeure un problème récurrent pour l'ensemble des populations étrangères: elle reste au cœur des actions menées par l'association. Si la Maison du Travailleur étranger possède deux cités familiales de transit[179], elle focalise davantage son action sur la création et la gestion de foyers d'hébergement, laissant à d'autres associations, notamment le Foyer Notre Dame des Sans abri, la charge des familles. En 1966, la Maison possède 3 foyers-hôtels SONACOTRÀ et 2 foyers d'hébergement, ce qui fait une capacité d'hébergement de 1 165 places[180]. En 1970, ce sont onze établissements qui sont gérés par l'association sur l'agglomération lyonnaise qui peuvent accueillir plus de 3000 célibataires[181]. En moins de quatre ans, l'association a multiplié par deux ses capacités d'accueil en matière d'hébergement pour les personnes seules. Mais pour les membres de l'association, ces résultats restent insuffisants au regard des demandes comme le prouve cette remarque faite lors du rapport d'activité de 1970: « *Au regard des besoins, le rythme de construction des nouveaux foyers ne suit pas. 16 sont maintenant en construction ou en projet, il en faudrait encore au moins une vingtaine d'autres! La perspective qui s'ouvre, d'édification de nouveaux foyers par des sociétés HLM apportera, il faut l'espérer, un remède à cette situation mais encore faudrait-il que les collectivités locales et les employeurs apportent un concours substantiel, notamment pour l'apport ou l'acquisition de terrains* ».Cette fois, l'association durcit le ton et met ouvertement en cause l'absence d'application des pouvoirs publics et des employeurs. Dans cette volonté de soutien aux nouveaux programmes de construction, l'association élargit son champ d'action territoriale en prenant la gestion, en 1973, de foyers dans l'Ain et dans la Loire. La capacité d'hébergement est alors portée à 5000 places[182]. Durant cette période, les publics accueillis dans les foyers vont se diversifier. Si au début, les foyers de la Maison accueillaient en majorité des travailleurs hommes originaires d'Algérie,

---

[176] AM de Lyon 775 WP 2: Maison du Travailleur étranger, *Rapport moral et d'activité, année 1972*, 1973, 50p.
[177] *Ibid.*
[178] *Ibid.*
[179] Cité Mrhaba à Vaulx-en-Velin et Cité Arc en ciel.
[180] AM de Lyon 775 WP 2: Lettre de M LOMBARD Pierre, président du Conseil d'Administration de la société Rhodiacéta, président de l'association de la Maison du Travailleur étranger à M le maire de Lyon: objet association de la Maison du Travailleur étranger, demande de subvention de fonctionnement pour l'année 1966.
[181] AM de Lyon 775 WP 2: Maison du travailleur étranger, *Rapport moral et d'activité, Année 1970*, 1971, 58p.
[182] AM de Lyon 775 WP 2: Maison du Travailleur étranger, *Rapport moral et d'activité, Année 1973*, 1974, 53p.

de Tunisie ou du Maroc, à la fin des années 70, le panel des nationalités s'est profondément élargi. Au début des années 80, les foyers voient également de nouveaux publics arrivés: des femmes seules, des réfugié-e-s, des étudiant-e-s[183]... Ils sont le signe de nouvelles réalités sociales: d'une part, les catégories des migrant-e-s deviennent plus complexes et d'autre part, des aides apportées, avant, spécifiquement à des populations migrantes, ont une raison d'être pour une partie de la population française.

Ainsi, de 1951 à 1981, l'association reste fidèle aux principes énoncés dans ses statuts et à l'esprit de sa fondatrice, Mme Massenet: apporter une aide aux populations migrantes. Mais en 30 ans, la Maison a vu son public s'élargir et ses actions être en permanence redéfinies et faisant d'elle un acteur de dimension régionale et reconnu au niveau national. Elle a su tisser, très tôt, des liens en direction du monde de l'entreprise. Elle affiche, dès le début, des relations étroites avec les pouvoirs publics; eux reconnaissent, en l'association, un acteur d'intérêt public. Néanmoins, l'association n'hésite pas à dénoncer l'absence d'engagement de ces derniers notamment sur la question du logement et de l'hébergement des populations étrangères, affirmant une relative indépendance. Dans ses modes d'action, elle crée des partenariats avec diverses associations. Cette capacité à fédérer se retrouve aujourd'hui, sur le plan culturel, à travers l'initiative TRACES qui se construit essentiellement sur un réseau de partenariat mené à l'échelle régionale.

d) Les Minguettes à Vénissieux ou la construction d'un symbole.

Après 1945 la région s'attache de plus en plus fermement à la gestion de l'habitat des populations immigrées. Celle-ci se poursuit après 1974, année qui marque le développement des regroupements familiaux qui deviennent un grand enjeu urbain. La gestion du logement des immigré-e-s se complexifie puisqu'elle croise, peu à peu, différentes migrations et différents acteurs (associations, municipalité, préfecture, police…). Cette thématique recoupe à la fois une question liée à l'immigration et une autre liée à l'urbain. Cette tension est illustrée par l'exemple de ce qui s'est déroulé aux Minguettes à Vénissieux en 1981. Cet événement semble être à la fois un aboutissement et le début d'une nouvelle impulsion dans la prise en compte du problème immigré et de l'urbain. C'est à Hubert Dubedout, le maire de Grenoble qu'a été confié la tâche de produire un rapport sur les quartiers comparables à celui des Minguettes. Il constate :

> « *Au cours de l'été 1981, l'actualité mettait en lumière à partir d'incidents dans la banlieue lyonnaise, une nouvelle phase de ce qu'on a appelé la maladie des grands ensembles. Les médias diffusaient au pays, surpris et inquiet, l'image de ghettos formés d'individus et de familles rejetés de la ville et de la société dans un cadre de vie monotone, dégradé et sans âme. (…) Dans l'appréhension populaire qui en a résulté se mêlaient confusément l'expression d'un sentiment d'insécurité, exploité par certains, la désignation des jeunes immigré-e-s comme bouc émissaires, la crainte des élus face à une situation qu'ils ne maîtrisaient pas et dont ils ne s'estimaient pas responsables, l'inadaptation des mécanismes traditionnels de la prévention et de l'assistance sociale, l'inquiétude des organismes d'H.L.M. devant une dégradation accélérée de leur patrimoine.*
>
> *La France allait-elle connaître elle aussi, à l'instar des États-Unis ou de l'Angleterre, ses quartiers à l'abandon et ses zones d'explosion sociale incontrôlée ? (…)Face à cette situation, le Gouvernement a réagi en adoptant une approche nouvelle rompant avec les politiques*

[183] AM de Lyon 1 C 707093: Maison du travailleur Etranger, Association d'aide aux travailleurs migrants, *Rapport moral et d'activité de 1984*, mai 1985, 50p.

antérieures oscillant entre le laxisme et la répression. Dès l'automne une première action était menée sur l'Est Lyonnais visant à résoudre les difficultés les plus immédiates [184]»

Cet extrait du rapport met en lumière deux éléments importants pour la lecture de la relation des immigré-e-s et du territoire d'accueil. Tout d'abord, il marque les débuts de la politique de la ville reconnue en tant que telle[185]. Si le rapport fait une référence explicite aux États-Unis, la réponse apportée sera, en France, différente. La question de l'immigration est évoquée mais la France voit le problème avant tout comme un problème de gestion urbaine. La politique adoptée est donc une politique qui passe par l'espace et par l'amélioration de l'habitat et non pas par une politique ciblée sur des populations. Sur les 16 opérations inscrites en 1982 dans le programme national, 3 se situent en Rhône-Alpes : le quartier Mistral à Grenoble, La grande Borne à Grigny et enfin, les Minguettes à Vénissieux.

Le second élément important est l'apparition et la création d'un personnage médiatique : « le jeune de banlieue » représenté par le fils d'immigré. Les médias ont toujours relayé la thématique du logement des migrant-e-s que ce soit dans la presse locale (exemple *Le Progrès* ou *Le Dauphiné libéré*…) ou bien au niveau national. Mais ce qui émerge ici, c'est la création d'une nouvelle catégorie, celle de la « seconde génération ». Cette génération n'a pas migré, ou bien, elle est arrivée très jeune sur le territoire français et, cependant, elle reste assimilée à des questionnement sociaux sur « l'immigration ».

4 – Mémoires d'immigré-e-s

a) Traces: Le Forum régional des mémoires d'immigrés

Cette année, le forum régional des mémoires d'immigrés TRACES ouvre sa quatrième édition. Initié en 2000, le projet ne cesse de se développer et de s'accroître à l'échelle de la région Rhône-Alpes en intégrant des acteurs divers, intéressés par la question de l'immigration et des populations immigrées.

Cette manifestation est portée par l'association ARALIS qui a mis en place, depuis 2007, des bureaux spécifiques pour l'organisation de cette manifestation. En voie d'autonomisation, elle possède déjà un comité de pilotage bientôt enrichi d'un conseil d'expert qui accompagnera l'initiative sur les volets de la méthode et de la direction scientifique[186].

Le forum TRACES s'est ainsi aujourd'hui imposé à la fois dans le paysage culturel de la région et au sein des acteurs et des structures scientifiques en rapport avec l'immigration. C'est pourquoi, il nous semble intéressant de nous arrêter sur la naissance de cette initiative avant de revenir brièvement sur son évolution.

Au cours des années 90, le thème de l'immigration s'impose peu à peu dans les sciences sociales. En Rhône-Alpes, il fait l'objet de recherche en sociologie, en histoire, en géographie, en ethnologie... Parallèlement au monde scientifique, on voit se constituer, sur ce thème, des mobilisations autour d'acteurs culturels et associatifs.

En 1992, pour la commémoration du quarantième anniversaire de l'association de la Maison du Travailleur Etranger[187], un livre est publié sous le titre *Histoires de vie*. Ce recueil

---

[184] DUBEDOUT Hubert, *Ensemble, refaire la ville, rapport du Premier ministre du président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers*, La documentation française, Paris, Janvier 1983, 122p.
[185] *Ibid.*
[186] Propos recueillis lors d'un entretien avec Mustapha Najmi, le 07/04/2008.
[187] La Maison du Travailleur Etranger est l'ancien nom de l'association ARALIS.

présente 17 témoignages individuels qui illustrent quatre générations de populations, en majorité immigrées, accueillies par l'association. Le but de cet ouvrage est de « *faire comprendre au moment du quarantième anniversaire de la MTE, le sens profond de son action en donnant la parole à ceux qui en bénéficient* [188]». Si dans ce livre l'association reste l'acteur principal, un thème nouveau émerge cependant, celui de la parole donnée aux populations immigrées, ceux que la présidente de la MTE de l'époque voit comme des « *hommes et des femmes qui portent sur leur visage une fraction d'histoire* [189]». Cette réflexion autour de ce que l'on appelle les « mémoires des populations immigrées » n'est pas isolée; durant cette période, elle se retrouve notamment dans le département de l'Isère.

En 1989, le musée du Dauphinois présente une exposition intitulée Corato-Grenoble, qui raconte l'histoire des habitants de Corato (ville des Pouilles, dans le Sud de l'Italie) venus s'installer dans l'agglomération grenobloise. Pour réaliser cette exposition, l'équipe du musée s'est appuyée sur des témoignages de Coratins. L'objectif est de recueillir la mémoire d'une population « *qui, bien que d'origine étrangère, a contribué par son travail à l'histoire régionale*[190] ». Le musée renouvelle l'expérience en 1993 avec la population grecque, en 1997 avec les Arménien-ne-s et en 1999 avec les populations du Maghreb. La démarche adoptée par les équipes du musée s'appuie sur deux postulats. Le premier postulat est que, pour se construire, l'histoire des populations immigrées doit se baser autant que possible sur une histoire orale qui vise à combler les vides des archives écrites. Le second postulat part du principe que l'histoire de ces populations fait partie intégrante de l'histoire du territoire d'accueil.

Parallèlement à l'initiative du musée, l'association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers, l' ADATE[191] publie, dès 1992, une revue, *Ecarts d'identité*, dont les dossiers s'interrogent sur la mémoire passée et présente de l'immigration.

À la fin des années 90, il existe donc, dans la région, de vraies interrogation et demande sociales autour de ce que l'on désigne sous les termes de « mémoire de l'immigration et des populations immigrées». Cet engouement autour de la notion de mémoire n'est d'ailleurs pas spécifique à l'immigration, mais comme pour chaque thématique, son expression va prendre des formes particulières. Dans la région lyonnaise, cette demande mémorielle va se cristalliser autour de deux thèmes, celui du vieillissement des travailleurs immigrés et celui de la disparition des lieux d'accueil de ces travailleurs immigrés.

À la fin des années 90, les premières générations de travailleurs immigrés accueillis en foyer sont à l'âge de la retraite. Certains ne sont pas repartis dans leur pays d'origine, parce qu'ils ne le souhaitent pas, ou bien, parce qu'ils ne le peuvent pas, notamment s'ils veulent continuer à percevoir leur retraite. Les associations gestionnaires de foyers se trouvent face à une nouvelle demande sociale qui est celle de l'accompagnement d'un public vieillissant. À l'initiative du FAS, des réflexions et des actions sont menées à l'échelle nationale sur cette question[192] et notamment, dans la région lyonnaise, par l'association ARALIS.

---

[188] LOUDE Jean-Yves, NEGRE Hervé, *Histoires de vie*, MTE, Lyon, 1992, p. 9.

[189] Extrait du texte d'introduction de la présidente de la MTE, Michèle Daclin in LOUDE Jean-Yves, NEGRE Hervé, *Histoires de vie*, MTE, Lyon, 1992, p. 8.

[190] DUCLOS Jean-Claude, « Relier...Un siècle de mémoire, un siècle de lien: le Musée Dauphinois » in *Ecarts d'identité, Traces en Rhône-Alpes, des mémoires d'immigrés*, Hors série, avril 2000, p. 35.

[191] Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers, créée à Grenoble en 1974 pour favoriser l'intégration des étrangers et de leurs familles.

[192] NAJMI Mustapha, « Traces en Rhône-Alpes, forum régional des mémoires d'immigrés, contexte et perspective d'une démarche » in *Ecarts d'identité*, *Traces en Rhône-Alpes, des mémoires d'immigrés*, Hors série, avril 2000, 65 p.

À cette époque, les anciens foyers dortoirs gérés par l'association sont amenés à disparaître. Ces lieux de vie sont les symboles des conditions d'accueil et d'hébergement de ces travailleurs immigrés venus majoritairement durant la période des trente glorieuses. Pour certains, la démolition de ces foyers correspondrait à la démolition d'une partie du patrimoine historique commun.

Pour tenter de répondre à ces deux questionnements, l'association ARALIS met en place des actions sociales originales avec les résidents des foyers. Ces actions se centrent à la fois sur les hommes et sur leur lieu d'hébergement. À partir de 1995, des ateliers de contes et des veillées sont organisés dans les foyers villeurbannais de l'association. Ces ateliers ont pour but d'amener les résidents à réfléchir sur leurs histoires personnelles[193]. En 1997, la démolition programmée du foyer joue un rôle de prise de conscience et est l'occasion, pour les membres de l'association, de réfléchir à la manière de conserver des traces de ce lieu de vie qui a vu transiter et qui accueille toujours de nombreux immigrés. L'idée est de monter une pièce de théâtre qui permettrait aux résidents de transmettre leur expérience en foyer et aussi de les placer en acteurs de leur vie en les faisant témoigner de leurs parcours[194].

Les actions mises en place dans ces foyers ne sont qu'une première étape. D'autres actions sont développées à l'intérieur des foyers avec le soutien de différents artistes. Une première action autour de la photographie est menée avec Marie-Hélène Roinat[195]. L'année suivante, le photographe Emmanuel Carcano décide de partager le quotidien des résidents du foyer-dortoir rue d'Inkermann, un endroit où, pour le photographe, « *le provisoire est devenu permanent pour une centaine d'hommes Algériens, Tunisiens ou Marocains, travailleurs immigrés de la première génération* [196]». Il livre de son expérience une trentaine de photos noir et blanc.

Enfin, une troisième action est entreprise, toujours au foyer Rhin et Danube, avec les artistes José Arcé et Michel Paulet autour d'objets du quotidien: les armoires métalliques. Elles sont, pour les artistes, des «*objets symboliques, supports d'un vécu personnel* », témoignages de la vie des résidents.

Ces projets artistiques ont pour caractéristique et objectif de coupler à la fois une action sociale et une action culturelle. Ils se distinguent du traditionnel accompagnement social et favorisent l'ouverture d'un dialogue entre les résident-e-s et le reste du monde. C'est dans cette démarche que les résident-e-s d'ARALIS participent, dès 1998, à la biennale. Ces projets sont également la base de la création, en 2000, du Forum TRACES en Rhône-Alpes, forum régional des mémoires d'immigrés. Cette action mémorielle se construit autour d'une figure, celle du travailleur immigré vivant en foyer. La thématique choisie est celle du silence abordé à travers des expositions, des films-débats et des spectacles[197].

Dès cette première édition , ARALIS s'associe avec d'autres acteurs tel que l'ADATE, qui publie, pour l'occasion, un hors série de sa revue *Ecarts d'identité*[198]. Cette publication permet de regrouper des articles écrits par des militants associatifs, des artistes ou des chercheurs sur la question des mémoires d'immigrés en Rhône-Alpes. Si TRACES naît d'une démarche artistique, la volonté est, dès le début, de faire se côtoyer différents mondes et

---

[193] Notamment les foyers Léon Blum, Pressensé et Nicolas Garnier, propos recueillis lors d'un entretien avec Mustapha Najmi, le 07/04/2008.

[194] ARALIS, rapport d'activité 1997, p.32.

[195] Marie-Hélène Roinat a réalisé le portrait des résidents d'un foyer dortoir qui a servi de support à une exposition intitulée les Chibanis, propos recueillis lors d'un entretien avec Mustapha Najmi, le 7 avril 2008.

[196] CARCANO Emmanuel, « Expositions de photographies, Travailleurs immigrés, vieillir en foyer » in ARALIS, *Traces en Rhône-Alpes, catalogue*, 2000.

[197] La pièce de théâtre faite avec les résidents du foyer Rhin et Danube et écrite par Abdou Elaïdi a pour titre *Le silence des braves*.

[198] *Ecarts d'identité*, *Traces en Rhône-Alpes, des mémoires d'immigrés*, Hors série, avril 2000, 72p.

différents points de vue sur la place des populations immigrées dans la société d'accueil. La première édition reçoit une audience importante, il est donc prévu de renouveler la manifestation.

En 2003, la thématique retenue pour la seconde édition de TRACES est celle des mémoires chantées, la voix succède au silence. Toujours à travers une démarche artistique, l'association ARALIS développe, cette fois, des projets autour du lien intergénérationnel[199]. L'espace privilégié est toujours celui du foyer mais cette fois, le travail artistique a pour but de valoriser les échanges entre les vieux résidents et les jeunes. La figure du travailleur immigré est toujours présente mais côtoie celle d'autres parcours migratoires. Un spectacle musical réunissant, autour de Brahim M'Sahel, une centaine d'hommes d'âge différent est présenté à Lyon, Vienne, Saint-Etienne et Andrézieux Bouthéon. Lors de cette édition, ont lieu quelques expositions ainsi que des tables rondes et des débats. Mais si le forum s'est étendu à d'autres villes ce n'est qu'en 2005 que Traces dépasse le simple cadre des initiatives culturelles lancées au sein des structures de l'association Aralis et prend une véritable dimension régionale.

En 2005, le forum est doté d'un comité de pilotage regroupant des acteurs divers et représentatifs de toute la région[200]. Plus de cent partenaires, parmi lesquels des structures associatives, des artistes, des musées et institutions culturelles, des collectivités locales, soutiennent 80 événements dans les huit départements de la région aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine[201]. Selon Mustapha Najmi, « *cette troisième édition met l'accent sur cette nécessité de donner à voir, sur les huit départements de Rhône-Alpes, des mémoires sociales souvent oubliées par la « vogue mémorielle » actuelle*[202] ». Il ajoute que « *si cette manifestation est avant tout culturelle(...), elle touche aux enjeux d'une reconnaissance sociale, historique, politique, respectueuse de la parole des immigrés* [203]». TRACES reste donc une manifestation engagée. Pour la troisième édition, la volonté est d'étendre la démarche à l'ensemble de la région. Pour ce faire, un travail de prospection est mené afin de sensibiliser et d'associer des acteurs qui ne sont pas spécialistes de l'immigration, mais pour qui l'immigration serait une thématique intégrée à leur travail. Au terme du forum 2005, un réseau d'acteurs régionaux travaillant sur la question de l'immigration en Rhône-Alpes est crée.

Après cette troisième édition, le travail en réseau continue à se diversifier dans les huit départements. Les liens se consolident et se développent avec différents acteurs culturels, des chercheurs en sciences sociales, les acteurs de l'histoire locale, les musées, les organismes de l'éducation nationale, les organismes parascolaires... Chaque département présente des spécificités liées à son histoire migratoire et également aux structures dont il dispose. Par exemple, dans le département de la haute Savoie, les projets s'appuient essentiellement sur des acteurs spécialisés dans l'Art contemporain, dans l'Ain, ils se créent en lien avec des acteurs du monde éducatif[204].

En 2007, un prélude à TRACES 2008 a permis de remettre en place les réseaux d'acteurs pour organiser le forum 2008 qui devrait prendre la forme d'un festival. Les actions vont se construire autour de deux axes principaux : un recensement des archives

---

[199] Propos recueillis lors d'un entretien avec Benjamin Vanderlick, le 3 février 2008.

[200] Adate, Aralis, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Drac, Epra, Fasild, Le Grain, Peuplement et migrations, Région Rhône-Alpes, Revue Ecarts d'Identité, Ville de Lyon voir *TRACES 2005 en Rhône-Alpes, Forum régional des mémoires d'immigrés: Répertoire régional de projet et d'acteurs,* 141p.

[201] *TRACES 2005 en Rhône-Alpes, Forum régional des mémoires d'immigrés: Répertoire régional de projet et d'acteurs*, p. 11.

[202] Propos de Mustapha Najmi et Benjamin Vanderlick in *TRACES 2005 en Rhône-Alpes, Forum régional des mémoires d'immigrés: Répertoire régional de projet et d'acteurs*, p5.

[203] *Ibid.*

[204] Propos recueillis lors d'un entretien avec Benjamin Vanderlick, le 03/02/2008.

(notamment associatives et orales) et une réflexion sur la notion de « patrimoine de l'immigration ». Cette réflexion alimentée, notamment, par les différents points de vue qu'offre la diversité des acteurs du réseau, s'articulera autour de trois questionnements. Tout d'abord, une réflexion sera menée sur les liens entre la mémoire de l'immigration et de la mémoire urbaine avec une volonté d'élargir la démarche au niveau européen. Parallèlement, des expositions de photographes reporters de la région interrogeront la manière dont ces photographes ont regardé l'Immigré-e. Enfin, une réflexion se poursuivra sur la question des « lieux de mémoire de l'immigration »[205].

Construit sur la figure du travailleur immigré en foyer dans l'agglomération lyonnaise, le forum regroupe aujourd'hui toutes les initiatives en lien avec les populations immigrées dans la région Rhône-Alpes. Manifestation engagée dans la reconnaissance de la place des populations étrangères dans l'histoire commune, elle adopte une démarche originale visant à croiser des approches artistiques, culturelles, scientifiques et faire se côtoyer des points de vue divers et parfois même divergents. Ainsi, TRACES 2008 a pour objectif, autour du festival, de voir se créer des échanges entre les spectateurs, les artistes, les acteurs, de susciter un dialogue, un débat autour des questions de l'immigration[206].

b) La Marche pour l'Égalité

La *Marche pour l'égalité et contre le racisme*, entamée le 15 octobre 1983 à partir de La région lyonnaise, est considérée, et à juste titre, comme un acte fondateur pour la jeunesse de banlieues. Elle a permis aux jeunes issus de l'immigration de s'identifier aux Marcheurs et de pouvoir se considérer non plus tant comme des immigré-e-s, mais aussi comme des acteurs à part entière de la société française.

Mogniss Abdallah en fait la genèse :

> *« À l'origine de la Marche, il y a les événements dans la ZUP des Minguettes, à Vénissieux (Rhône). Depuis l'été 1981, les affrontements entre les jeunes et la police dans les banlieues de l'est lyonnais […] prennent un tournant politique. En effet, la droite, encore sous le coup de sa déroute électorale de 1981, a décidé de relever la tête en attaquant le gouvernement sur la question de l'immigration et de la sécurité. […] Au lendemain des élections municipales de mars 1983 marquées par une surenchère raciste et sécuritaire qui fait le lit d'un Front national devenu pour la première fois une force politique nationale, le meurtrier du jeune Ahmed Boutelja de Bron (Est lyonnais) jusque-là en détention préventive est remis en liberté (son procès n'aura lieu qu'en 1995). Le surlendemain, une imposante descente de police aux Minguettes pour une histoire de recel se transforme en affrontement collectif. Le local des jeunes à la tour 10 du quartier Monmousseau est retourné sens dessus-dessous, des mères de famille sont molestées. Ces violences mettent le feu aux poudres. Les policiers sont obligés de battre en retraite. […] Dans ce contexte, une douzaine de jeunes décident d'une grève de la faim pour interpeller les pouvoirs publics sur une situation qui peut dégénérer à tout moment. Ils créent l'association SOS Avenir Minguettes et formulent une série de revendications concernant la police ou la justice et la participation à la réhabilitation de la ZUP. […]. Sur le terrain, les incidents se multiplient. À quelques jours de la destruction spectaculaire d'une première tour à Monmousseau, la police fait une descente brutale dans le petit centre commercial et arrête Kamel, un des grévistes de la faim. Le 20 juin 1983, un policier tire sur Toumi Djaïdja, le blessant grièvement au ventre.*

[205] Propos recueillis lors d'un entretien avec Mustapha Najmi, le 07/04/2008.
[206] Propos recueillis lors d'un entretien avec Benjamin Vanderlick, le 03/02/2008.

Pendant ce temps, éclate ''l'été meurtrier'': Aux quatre coins de France, les crimes racistes se multiplient. L'émoi est à son comble avec la mort du petit Toufik, neuf ans, abattu d'un coup de 22 long rifle la veille du 14 juillet par un ouvrier irascible à la Courneuve. Sur son lit d'hôpital, Toumi se demande quoi faire pour sortir de l'isolement et de la haine réciproque. Lors d'une discussion avec Christian Delorme [le curé des Minguettes], surgit alors l'idée de « s'adresser à la France entière par une grande Marche », comme celles de Gandhi ou de Martin Luther King »[207].

Les témoignages des contemporains disent d'ailleurs combien cette « Marche des Beurs » avait eu les faveurs de leurs parents, quand tous les autres engagements (politiques, syndicaux) les effrayaient, puisque susceptibles de les faire expulser :

« Je me souviens très bien de la peur qu'avaient nos parents dès qu'il y en avait un qui voulait sortir… Ces crimes n'ont jamais été élucidés. Le premier étudiant issu de l'immigration à l'école d'architecture de Saint Etienne, il était brillant, il a été assassiné, la police a trouvé des marques de strangulation et apparemment, c'était un crime qui était plutôt lié à l'extrême droite de l'époque. Dans les années 1975-1980, il y a eu beaucoup de crimes racistes. […] Cela a été un traumatisme collectif. Il y a eu l'époque de ce que l'on appelé : ''les tontons flingueurs'' avec à la fois des bavures policières et des crimes racistes. Tout ça a forgé à la fois un sentiment de révolte et de peur. […] La première visibilité, ça a été la Marche pour l'égalité où, là, carrément c'est nos parents qui nous ont payé le bus à mes frères et mes sœurs, en disant « c'est un truc important il y a beaucoup de jeunes en France qui y vont, mais faites attention » [208].

c) un exemple de militantisme au féminin [209]

Si pour une partie des jeunes issus de l'immigration africaine et nord-africaine la Marche fut initiation au militantisme, pour d'autres la révolte est plus ancienne. Fadela Amara en a popularisé la démarche dans l'ouvrage *Ni putes ni soumises.* R.C., une autre femme, décrit sa démarche de révoltée comme plus ancienne, beaucoup plus ancienne, et articulée dans une triple interrogation: celle d'être dominée en tant que femme, d'avoir été mise à l'écart comme filles des classes populaires (son père était mineur de fond, foudroyeur), et en tant qu'identifiée comme issue de l'immigration et donc discriminée : « *il y a effectivement des discriminations racistes, des discriminations sexistes et des inégalités sociales et moi, fille d'Algérien, colonisé, mineur, donc prolétaire, j'étais triplement concernée* ».

L'étonnement devant la domination masculine commence tôt, au sein la famille : « *ma première résistance aux parents, j'avais huit ans et je ne comprenais pas le fonctionnement, qui par exemple consistait pour ma maman, qui voulait écrire à sa frangine restée là bas à passer par mon père et puis par son beau frère …; c'est-à-dire que l'enveloppe devait contenir le nom de deux hommes, ici et là bas. Et moi c'est des trucs que je ne comprenais pas, c'était naïf comme question, je disais à ma mère mais enfin, ce n'est pas compliqué, je comprends rien je ne sais pas ce que tu veux, pourquoi tu ne mets pas Madame Untelle?* ».

Puis, quelques années plus tard, c'est le refus, solidement soutenu par les parents d'un mariage « traditionnel », même quand les partis sont enviables : « *Quand j'étais à la fac, il y avait la famille d'un footballeur de l'équipe nationale algérienne qui était venu demander ma main, en faisant miroiter une classe sociale supérieure. Ce qui m'a profondément révoltée. Quand cela se*

---

[207] ABDALLAH Mogniss H., «1983 : La marche pour l'égalité », *Plein Droit,* n°55, décembre 2002.
[208] Entretien avec R.C., décembre 2007.
[209] Trois entretiens avec R.C. en décembre 2007 et janvier 2008. L'intégralité des entretiens en annexe.

terminait mal car cela se terminait toujours mal, c'était : ''pour qui elle se prend…'' et à chaque fois c'était l'argument des études. Mon père disait tant qu'elle n'a pas fini ses études elle ne se mariera pas ». et d'ajouter : « *J'ai développé une espèce de résistance contre l'institution mariage, l'institution famille. Depuis toute petite, je me souviens, je disais à mon père je me marierais pas, je n'aurais pas d'enfant. Ça s'est avéré être la réalité* ».

L'idée d'un possible mariage suffit à motiver de travailler d'arrache-pied dans l'enseignement secondaire : « *Toute mon adolescence, cet enjeu du mariage, qui est devenue une crainte ça vous habite, donc on investit l'école car c'est une issue de secours, un espace de liberté, où finalement, on ne parlait pas de mariage, de traditions* ». Le cursus s'avère d'ailleurs très brillant : collège, lycée, licence et maîtrise à l'université de Saint-Étienne en anglais, puis thèse à Lyon sur l'histoire du blues.

Le premier militantisme se fait en cachette, dans les rares espaces laissés libres à cette fille aînée qui seconde sa mère dans les tâches familiales : « *Quand j'étais au lycée, j'avais participé en cachette… Il y avait eu des Tunisiens qui avaient fait une grève de la faim à Saint Etienne, c'était des opposants politiques. Une copine m'en avait parlé et elle m'avait dit que pendant la nuit, l'équivalent du FN d'aujourd'hui, Ordre Nouveau, avait attaqué l'église et cela m'avait scandalisée, je trouvais ça anormal. J'étais allée les voir, voir si ils avaient besoin de quoique ce soit, je passais du temps à discuter avec eux… Mais à chaque fois que j'ai eu des activités militantes je ne le faisais savoir à personne* ».

Ensuite, il y a la découverte de la Révolution agraire en Algérie où s'éveille les sympathies révolutionnaires pour l'extrême-gauche : « *Le gouvernement algérien sollicite tous les étudiants d'origine algérienne pour aller à la rencontre des paysans dans les campagnes, donc à l'époque c'est mon père qui nous avait inscrits. . On a été socialisés car j'ai rencontré des étudiants de Grenoble qui étaient politisés à gauche voir à l'extrême gauche. Les étudiants en Algérie, qui étaient militants socialistes, nous expliquaient nos missions. On devait aller leur expliquer les bienfaits du socialisme, autour de : qu'est ce que c'est que la solidarité, le capitalisme, le Nord/Sud … On avait gardé contact avec des étudiants algériens et on leur racontait ce qui se passait en France* ».

Et il y a encore le militantisme associatif, en particulier au sein du « Grain magique », la première association de l'immigration à Saint-Etienne. C'est là qu'elle est contactée pour faire partie de la liste « Verte » au début des années 1992 : « *Il y a du vécu qui s'est accumulé, ce qui fait que quand en 1992 les Verts cherchaient une personne pour figurer sur les listes régionales, moi j'avais pas du tout envie de faire de la politique parce que j'avais une très haute opinion de la politique, je pensais que c'étaient des gens hyper compétents et je me disais :'' tu seras jamais à la hauteur''. […] Pour nous c'était à la fois, une espèce d'instrumentalisation de la part des Verts, et puis il faut le dire une espèce d'exotisme qui faisait qu'ils voulaient à la fois une femme pour assurer la parité* » . Elle est alors élue sur la liste Union des écologistes pour l'Europe.

Là se fait, entre autres, la découverte de l'impossible banalisation des origines : « *on avait beau vouloir être comme les autres, se banaliser dans l'espace public, devenir transparent on vous renvoie constamment ce que vous êtes ou ce que vous êtes supposé être y compris chez les Verts et y compris à gauche* ». Le racisme reste toujours latent, y compris à gauche, y compris dans les institutions : « *même si on travaille pour l'État, quand on s'appelle Sakhina ce n'est pas facile… Les discriminations, c'est comme le sexisme c'est ancré depuis tellement longtemps qu'on les subit. Comme il n'y avait pas de travaux de statistiques, des travaux scientifiques, on nous a pas cru, on nous a renvoyé à des statuts de gens ayant des problèmes identitaires. Aujourd'hui, il y a suffisamment de gens qui ont travaillé pour montrer que malheureusement c'est une réalité ancrée y compris dans la vie institutionnelle […]. La quasi-totalité, des gens issus de l'immigration qui font du politique disent qu'ils sont partis du PS à cause du mépris. Ce qui est paradoxal, c'est qu'il y a beaucoup de partis qui n'hésitent pas à prendre des filles issues de l'immigration : c'est sexiste et*

raciste, c'est une sorte d'objet exotique. On apparaît pour beaucoup, comme plus malléables, plus gentilles que les hommes issus de l'immigration ».

Dix ans plus tard, en 2002, c'est la participation au montage d'une Liste citoyenne à Saint-Étienne, où R.C. est tête de liste et où elle utilise cette candidature comme une tribune, sans illusions : « *on s'était dit : le but ce n'est pas de décrocher la mairie on l'aura jamais mais de dire un certain nombre de choses, c'est une tribune* », *c'est le lieu pour s'adresser aux partis politiques, pour dire que les quartiers populaires c'est aussi les gens qui paient des impôts, même si il y a beaucoup d'immigrés dans ces quartiers, c'est des gens qui non seulement méritent le respect mais qui ont aussi des droits* ». 4,79% des suffrages, nécessité puis impossibilité de rembourser la campagne, R.C. est condamnée à un an d'inéligibilité.

Et de conclure : « *Les appareils politiques c'est tellement lourd… Je reste avec l'idée que ce qui nous manque en France c'est un mouvement politique qui associe les trois dimensions : la lutte contre les inégalités sociales, la lutte contre le capitalisme et la lutte contre les dimensions de genre et raciste* ».

Conclusion

Ce bref rapport n'a fait qu'esquisser l'histoire des populations étrangères de tous âges et des deux sexes dans la Région Rhône-Alpes et l'équipe de travail en a parfaitement conscience. En même temps, Rhône-Alpes fait figure de deuxième ou troisième région d'immigration et en construire une « histoire totale » depuis la Révolution française jusqu'au 21e siècle nécessiterait plusieurs années de travail pour une équipe bien plus nombreuse : le recensement des archives disponibles en fait foi et les archives à provoquer (par les témoignages) restent quasi-illimitées.

Ainsi, des pistes de travail s'ouvrent, ne serait-ce qu'à la lecture des recensements : y apparaissent de nombreuses minorités nationales qui mériteraient d'être plus amplement étudiées (de Luxembourg, d'Allemagne, d'Angleterre…), ainsi que de populations très nombreuses mais mal connues, comme celles venues d'Espagne souvent hâtivement identifiées comme migrantes politiques, quand leur présence est bien antérieure à l'établissement des régimes autoritaires.

Ces populations étrangères mériteraient des études selon plusieurs typologies ou thématiques. L'étude des réseaux migratoires reste à affermir, prise qu'elle est entre les politiques nationales d'accueil, les politiques patronales de recrutement de main-d'œuvre et les parcours individuels, qu'ils soient motivés par le refuge politique ou, plus souvent, par des motifs économiques. Les archives des préfets comme celles des entreprises, complétées par les recensements nominaux de la population, seraient ici à explorer largement. Dans ce cadre, la mise en perspectives des différentes implantations sur des territoires géographiquement proches serait fructueuse : ainsi, si l'on trouve beaucoup de travaux sur les Arménien-ne-s à Valence, à Vienne, à Romans-sur-Isère, à Grenoble, rien n'a été tenté pour rassembler dces « territoires » à l'échelle du département, voire à l'échelle régionale. Les sources devraient aussi être interrogées sur les microphénomènes, comme les migrations de travailleurs chinois dont les baraquements sont signalés de manière similaire dans plusieurs villes pendant la période de l'après guerre (Roanne, Vaulx-en-Velin ...) et qui mériteraient une analyse pensée à une échelle plus large que l'échelle d'une ville.

Les études sur les réseaux migratoires appellent aussi la question des mouvements d'allers et retours entre les pays d'origine et le territoire français. Sont-ils le fait d'individus migrant seul-e-s ou aussi de familles ? Leur venue sur le territoire était-elle institutionnellement organisée ou fruit d'une démarche autonome ? Le cas de l'entreprise Gillet déracinant puis congédiant dans les années 1920-1930 des dizaines de familles hongroises et polonaises, pères, mères, grands-mères et enfants compris, est-il exceptionnel ou usuel ?

À l'inverse, l'étude des implantations définitives (qui passent éventuellement par la demande de naturalisation) serait à développer en utilisant ce que les recensements mais aussi les autres sources apportent comme données sur les pyramides des âges et les statuts au travail. Dans ce cadre, il faudrait mener des études spécifiques sur les personnes âgées, leur lieu de résidence, leurs moyens de subsistance, leurs liens avec des actives et des actifs et la cohabitation de plusieurs générations. Ces implantations définitives montreraient également les parcours des « deuxièmes » générations : la question en effet n'est pas neuve, même si elle est exacerbée depuis les législations du milieu des années 1970 et le rapprochement familial. Par les patronymes qu'ils listent, les annuaires téléphoniques témoignent de la force et de la densité du « creuset français », sans que l'on sache exactement comment cette intégration s'est faite ; là, les dossiers de naturalisations permettraient de tracer des parcours, puisqu'une large partie d'entre eux sont rédigés par des enfants d'étrangers, né-e-s à l'étranger mais élevés et scolarisés en France.

Implantation provisoire ou définitive, les recensements montrent combien l'immigration est un phénomène mixte, qui concerne hommes comme femmes, y compris dans le registre du travail : les femmes ne sont pas des épouses absentes du marché du travail et d'ailleurs une partie d'entre elles migre sans conjoint, seules ou avec des parents. Leur place parmi la population étrangère a jusqu'ici été masquée parce qu'elle est au carrefour de représentations sociales habituées à doublement gommer leur présence. L'une de ces représentations concerne le travail des femmes en général : jusqu'aux années 1970, elles sont souvent réputées n'être qu'une main-d'œuvre d'appoint, donc ponctuellement présentes sur le marché du travail, dans les périodes de leur vie précédant leur mariage ou encore entre deux grossesses ou une fois leurs enfants élevés. L'autre de ces représentations est celle de la figure de l'étranger, longtemps pensé comme un homme, peu qualifié, non syndiqué et de passage sur le territoire national. Présentes, les femmes se répartissent sur des segments non qualifiés du marché du travail, comme d'ailleurs les hommes. Dans la nomenclature de ces métiers, il faudrait s'attacher au secteur primaire, celui de l'agriculture, mais aussi, bien sûr, tertiaire, en particulier le commerce, vecteur d'autonomie, mais aussi lieu d'allers et retours entre la condition ouvrière et celle d'indépendant-e. L'étude des recensements de la cité Gillet dans les années 1920 et 1930 montre ainsi combien les travaux des femmes peuvent être considérées comme sans importance : aucune femme n'est là déclarée comme garde d'enfants ou nourrice quand, d'évidence, c'est la cas : la cité compte en effet des centaines de jeunes enfants dont les mères sont ouvrières.

De fait, l'historiographie parle encore peu de ces enfants, quel que soit leur âge. Comment sont-ils gardés ? Où et comment sont-ils scolarisés ? Quelle place occupent-ils dans le système scolaire traditionnel comme professionnalisant ? Les témoignages disponibles (que ce soit dans les *Mémoires* des lettré-e-s ou dans les sources orales) ne peuvent remplacer les études fines, qui restent à mener, pour toutes les périodes, dès lors que l'on prend en compte le fait que les enfants sont peu ou prou le cinquième des étrangères et étrangers recensé-e-s. On sait peu sur les modalités d'apprentissage du français par exemple : cours du soir ou du jeudi, passage obligé par les petites classes (cours élémentaires) pour des enfants de 10 ou 11 ans… ? Cités de transit, cités patronales, logement social, bidonvilles : dans les périphéries urbaines, il est probable que les établissements scolaires comptaient peu de jeunes Français-e-s, quand nos représentations imaginent les élèves étrangères et étrangers isolé-e-s dans les classes, voire soumis-e-s aux sarcasmes de leurs camarades. Il est probable que ce cas de figure est plutôt celui des villes, où l'habitat des étrangers est plus dispersé, même si l'on peut, par exemple, repérer des rues, des quartiers « italiens » ou « arméniens ».

Hommes et femmes, enfants et personnes âgées, la structure de la population étrangère ressemble donc fort à celle de la population nationale. Or on sait encore peu sur les modes d'habitat, sur les politiques privées et patronales, mais également publiques de logement et leur lente évolution. Il y a là le logement des « célibataires », hommes comme femmes, en garnis ou pensionnaires chez des particuliers, mais également celui des familles. Il y a là le logement des moments de « crise », comme celui des guerres, mais aussi celui des périodes de croissance, voire de stabilisation comme dans les dernières décennies du 20e siècle. Les bidonvilles n'ont jamais vraiment disparu, les « marchand-e-s de sommeil » ont encore de beaux jours devant eux, la ségrégation sociale a toujours été à l'œuvre dans le logement collectif, quand, sûrement, des étrangères et étrangers accèdent à la propriété, y compris agricole.

Il nous semble qu'il faudrait, pour mieux comprendre l'histoire de l'immigration, dresser des « tableaux » de ces populations, à différentes époques, tableaux qui permettraient de prendre en compte la diversité des thématiques à mobiliser. À réfléchir en termes croisés

de mobilité et de stabilisation de ces étrangères et étrangers, il serait ainsi possible d'identifier les mouvements de stratification tout comme les mouvements en noria. Ces tableaux (en 1880, en 1916, en 1930, en 1945, en 1960, en 1980, en 2000 par exemple) permettraient de prendre en compte l'ensemble de la population étrangère (sur une ville ou un département, les régions étant des entités administratives trop peu représentatives pour la question de l'immigration) et non plus seulement l'une ou l'autre des nationalités, comme c'est le plus souvent le cas dans les études qui ont été menées. On évaluerait alors la part de chaque nationalité, sa répartition par sexe, par tranches d'âges, par statut matrimonial, ainsi que la part des naturalisé-e-s. On pourrait réfléchir sur les répartitions sectorielles des actives et des actifs et de leurs enfants, sonder les activités associatives et le poids des politiques sociales, voire l'action coercitive de l'État (avec les camps de réfugié-e-s politiques par exemple). Tout ceci permettrait sans nul doute de faire apparaître une histoire et une mémoire des immigrations autres que celles construites et entretenues par la communauté « nationale ».

Annexe 1 : Graphiques et tableaux

Graphique I : Comparaison de la proportion des étrangers dans la population en France et en Rhône-Alpes

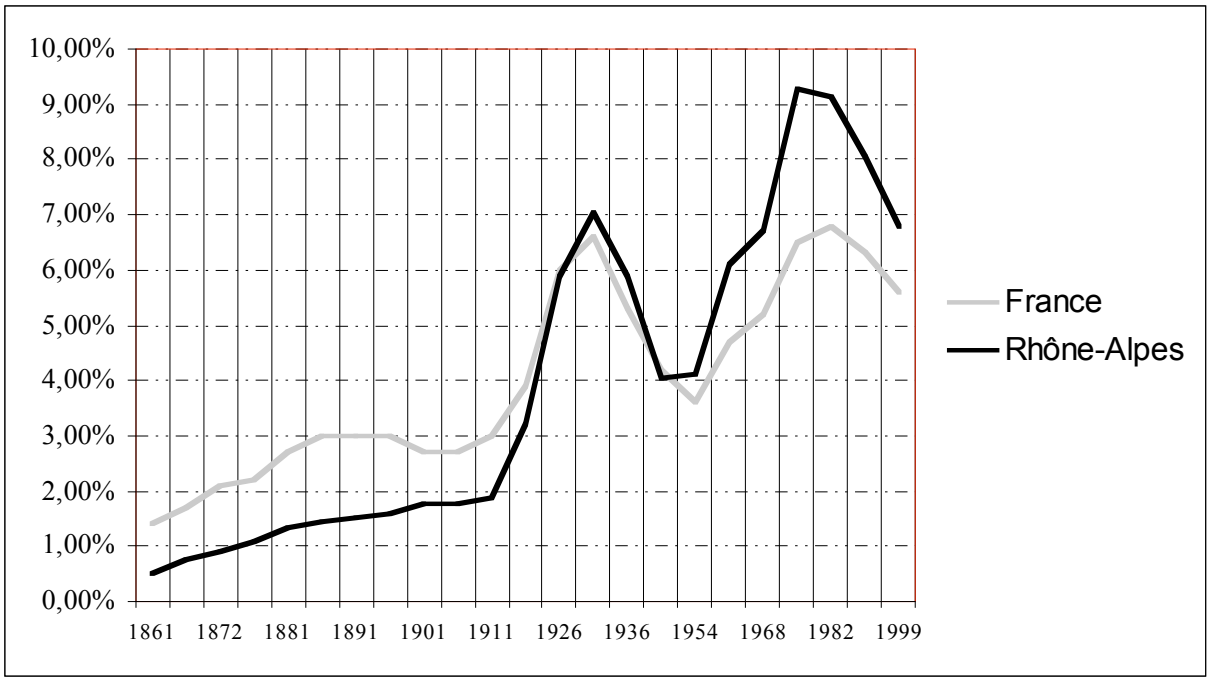

Graphique II : Evolution population immigrée (naturalisés + étrangers) en Rhône-Alpes

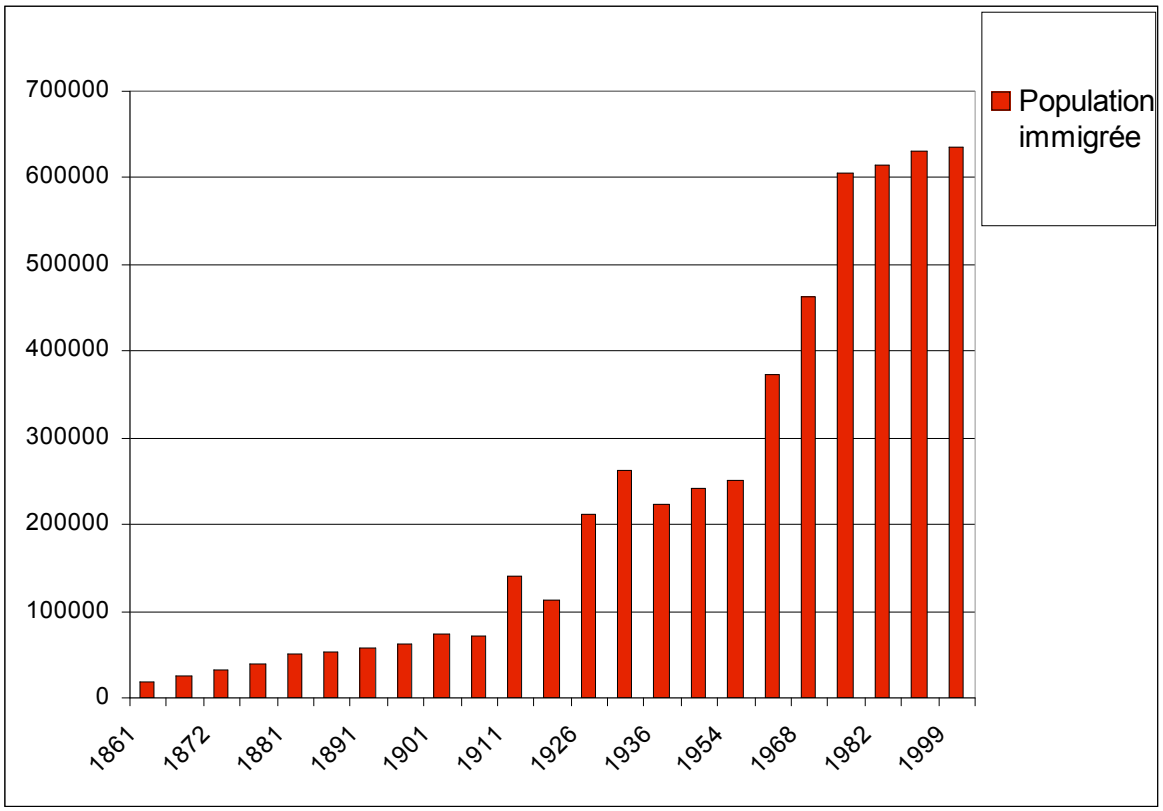

Graphique III : Les populations immigrées en Rhône-Alpes (1861-1911)

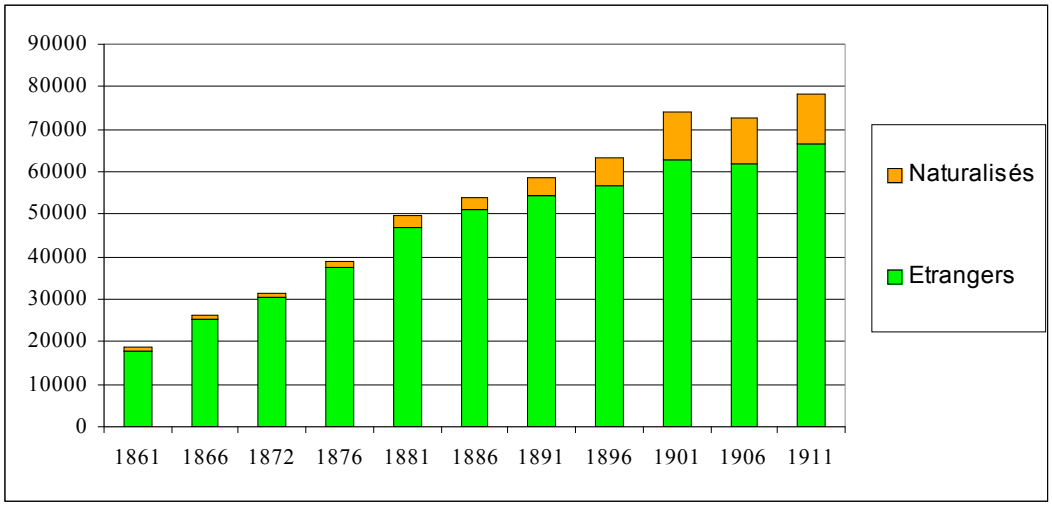

Graphique IV : Évolution du nombre d'étranger-ère-s dans les départements rhône-alpins (1861-1906)

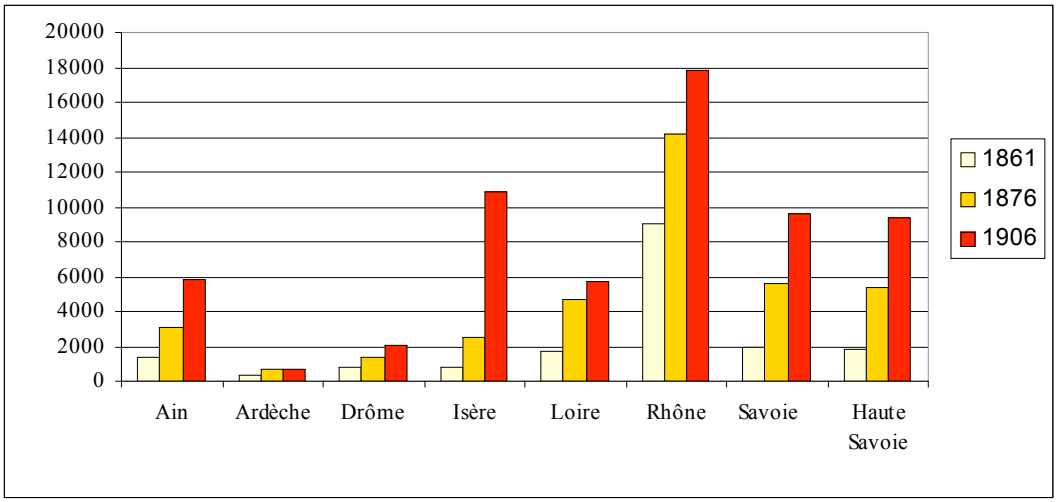

Graphique V : Évolution de la proportion d'étrangères et étrangers dans la population totale des départements rhône-alpins (1861-1906)

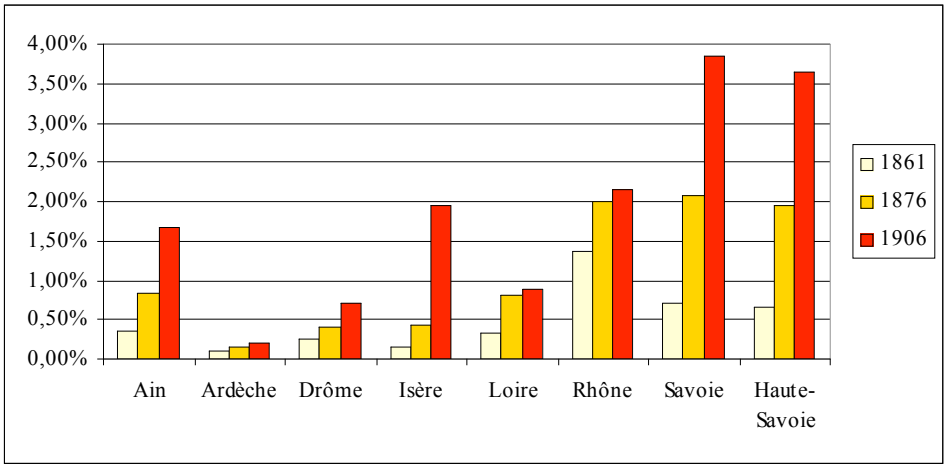

Graphique VI : Evolution du poids des nationalités dans la région Rhône-Alpes,1896-1911

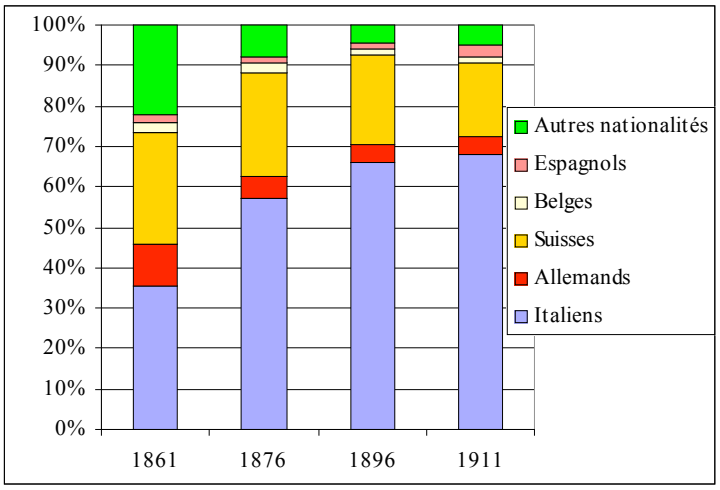

Graphique VII : Les nationalités par département en 1911

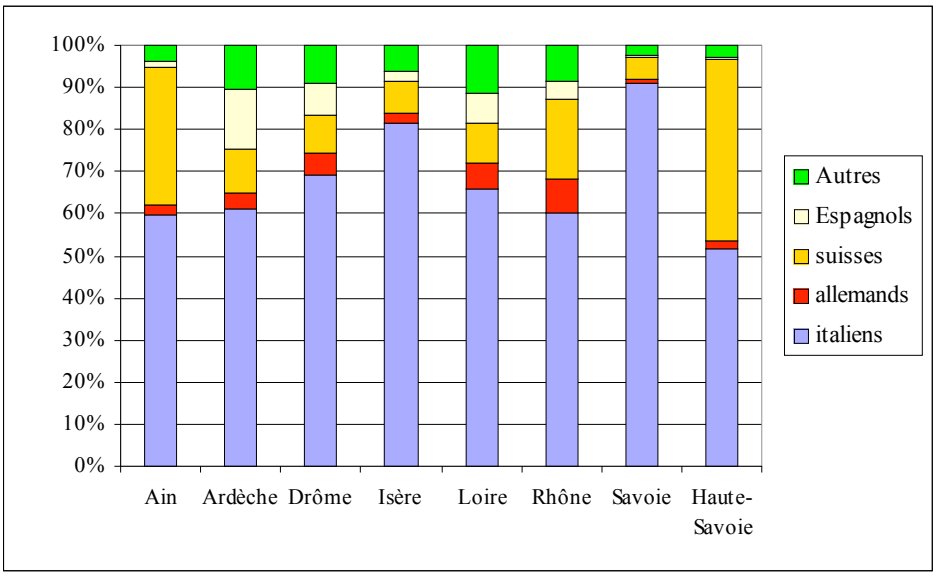

Graphique VIII : La répartition des étrangères et étrangers par sexe (1861-1911)

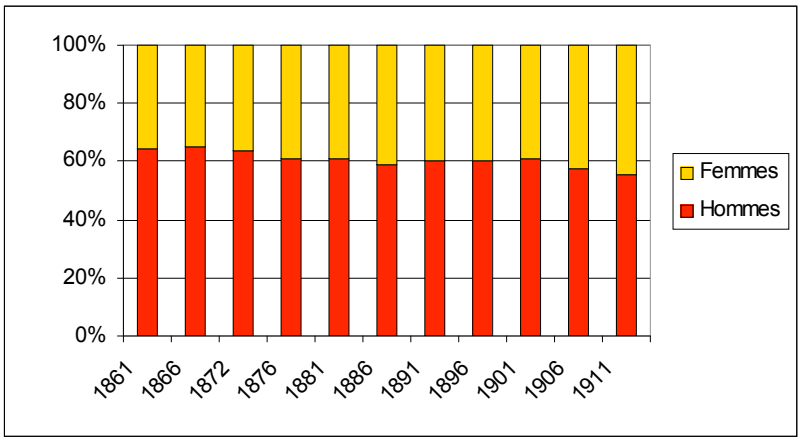

Graphique IX : Statut matrimonial des étrangères et étrangers (1911)

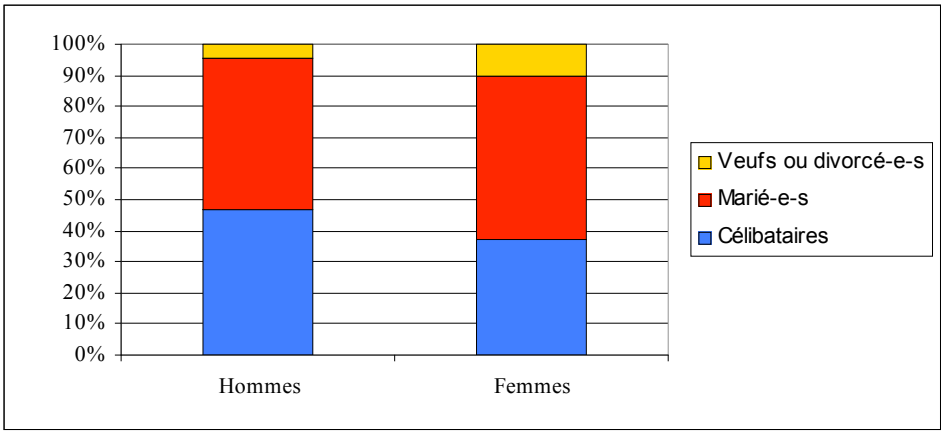

Graphique X : Les étrangères et étrangers par classe d'âge en 1901 et 1911

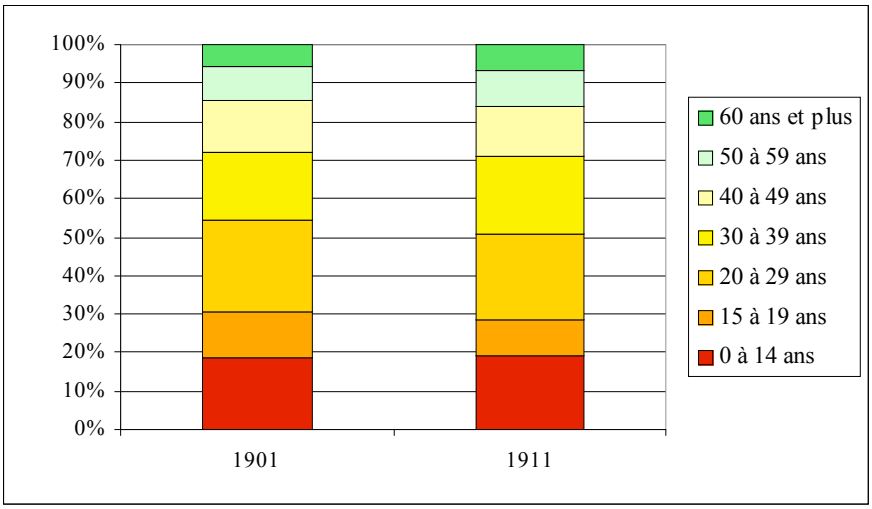

Graphique XI : Les mondes du travail (1901)

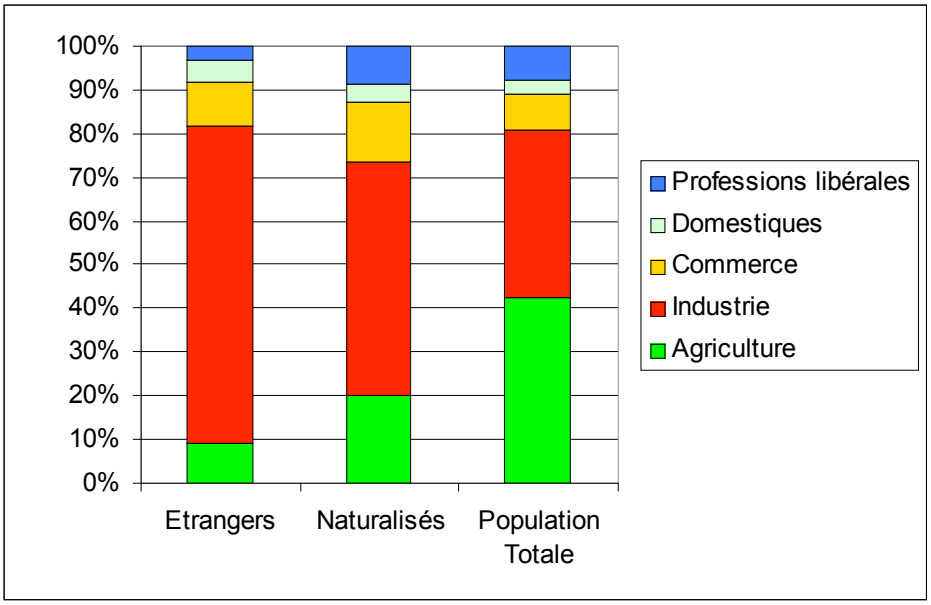

Graphique XII : Les secteurs d'activité selon le pays d'origine (1901)

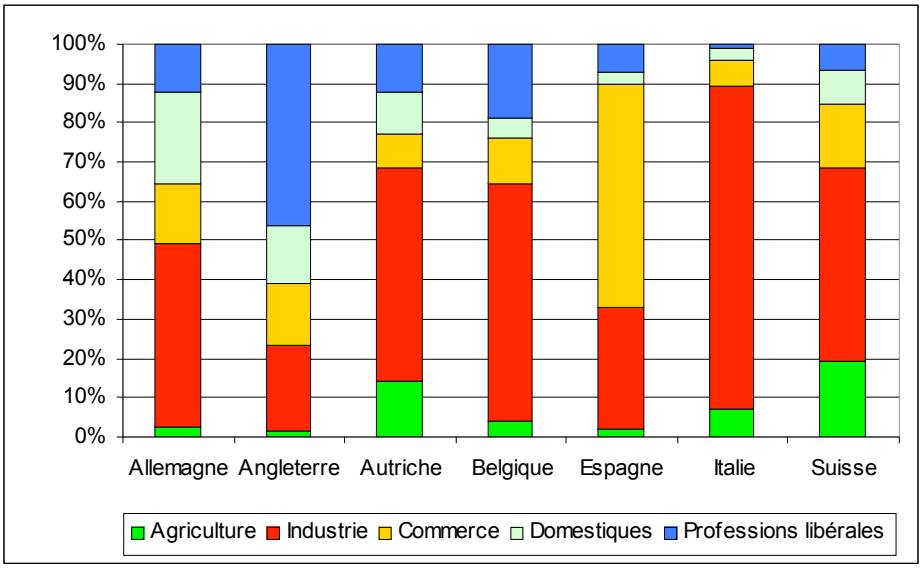

Graphique XIII : Les populations immigrées en Rhône-Alpes de 1911 à 1936

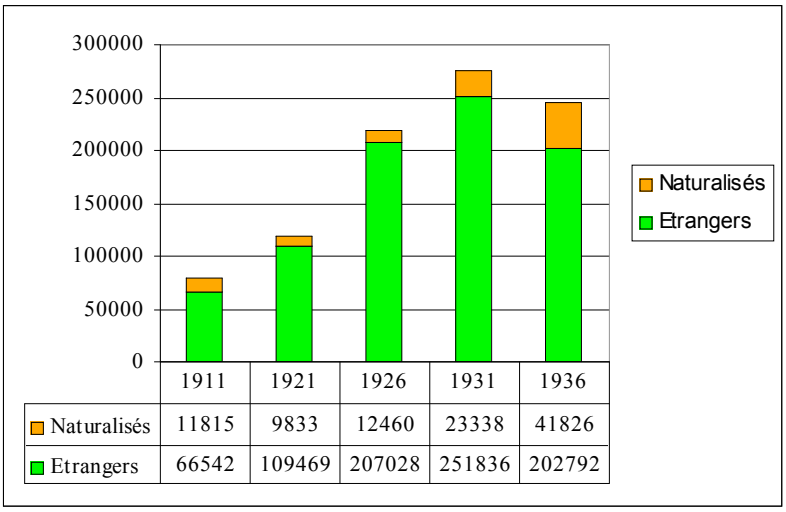

	1911	1921	1926	1931	1936
Naturalisés	11815	9833	12460	23338	41826
Etrangers	66542	109469	207028	251836	202792

Graphique XIV : Les nationalités en Rhône-Alpes, 1921 à 1936

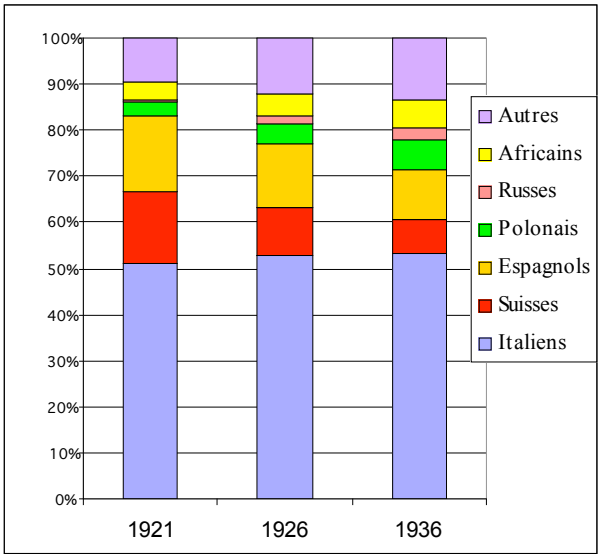

Graphique XV : Les nationalités par département (1936)

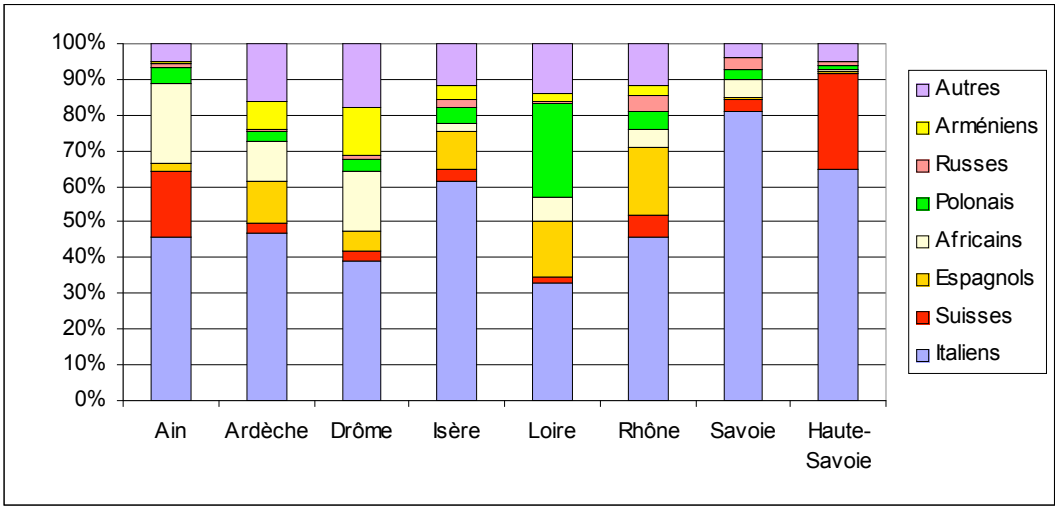

Graphique XVI : Hommes et femmes par nationalités (1931)

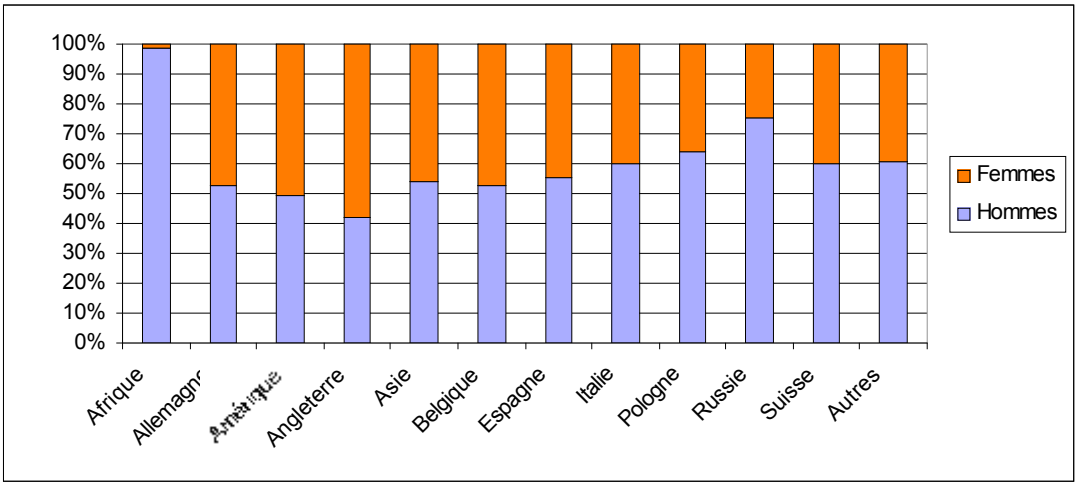

Graphique XVII : Les étrangères et étrangers par classe d'âge (1921-1931)

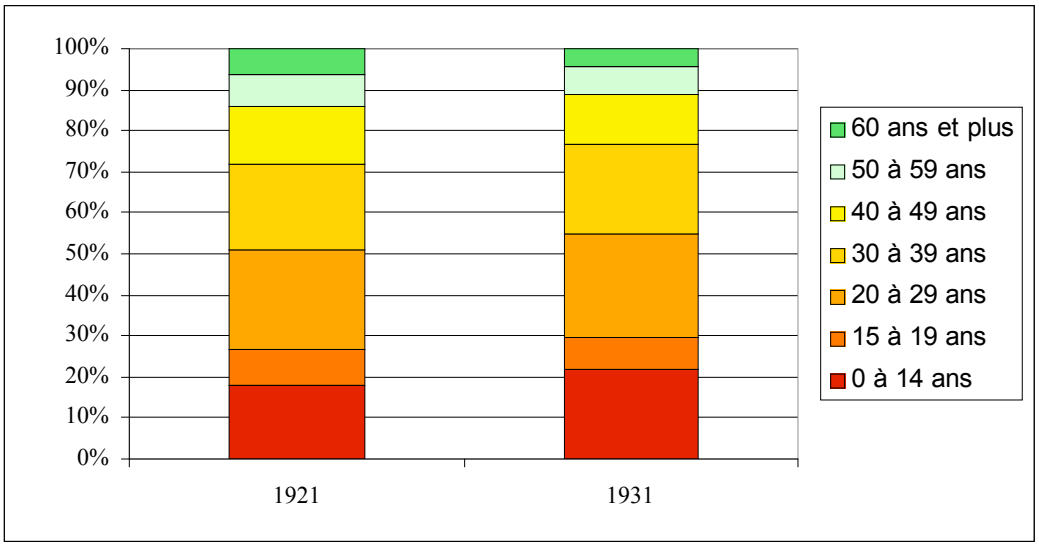

Graphique XVIII : les actifs de la cité Gillet en 1931, répartition par qualifications

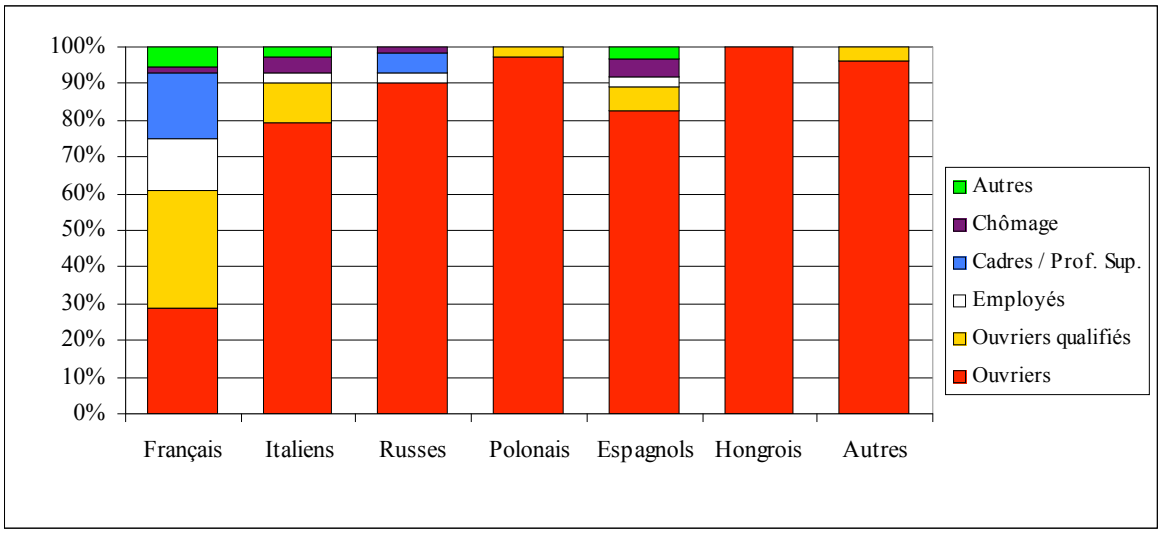

Graphique XIX :Secteurs d'activité par Pays ou région d'origine (1931)

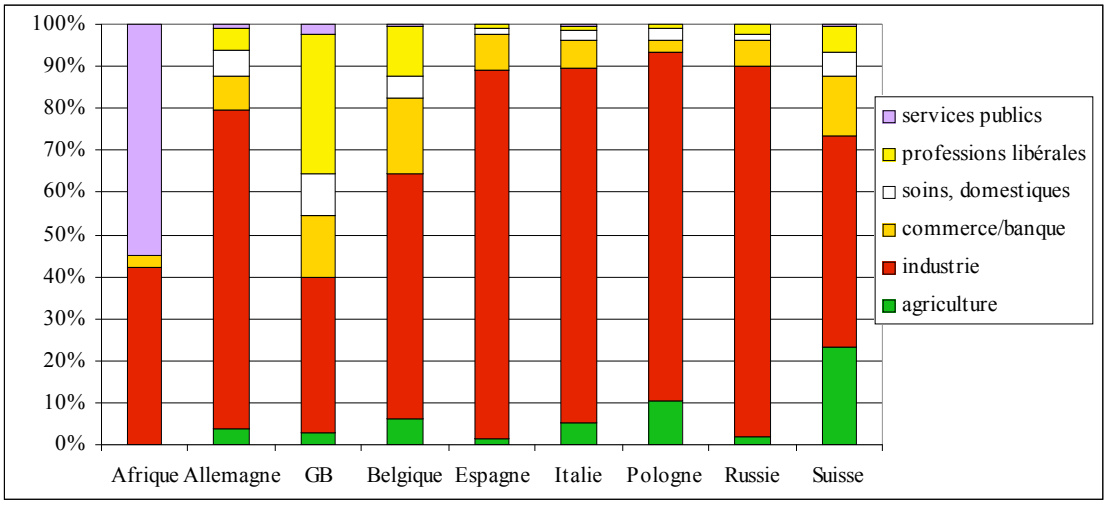

Graphique XX : Évolution du nombre d'immigré-e-s en Rhône-Alpes (1954-1975)

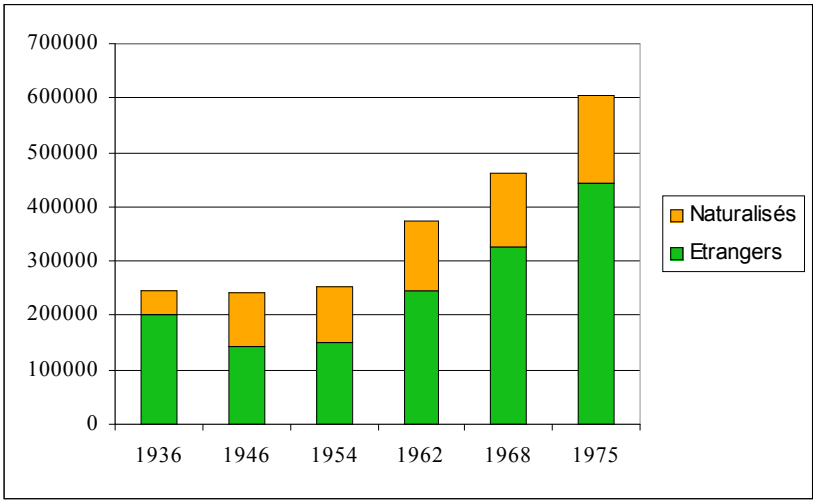

Graphique XXI : Évolution du nombre d'étrangères et étrangers dans les départements rhône-alpins (1954-1975)

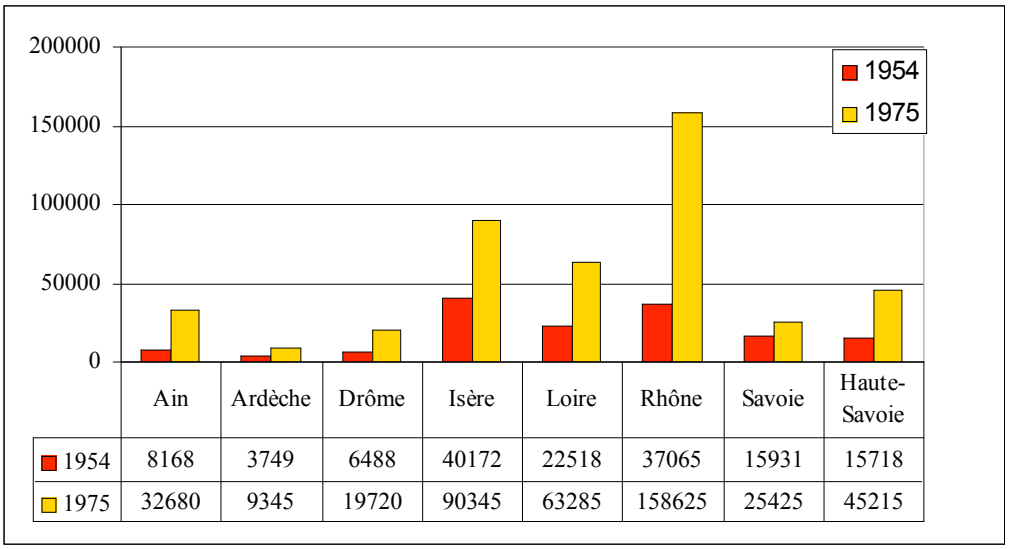

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie
1954	8168	3749	6488	40172	22518	37065	15931	15718
1975	32680	9345	19720	90345	63285	158625	25425	45215

Graphique XXII : Évolution de la proportion d'étrangères et étrangers dans la population totale des départements rhône-alpins (1954-1975)

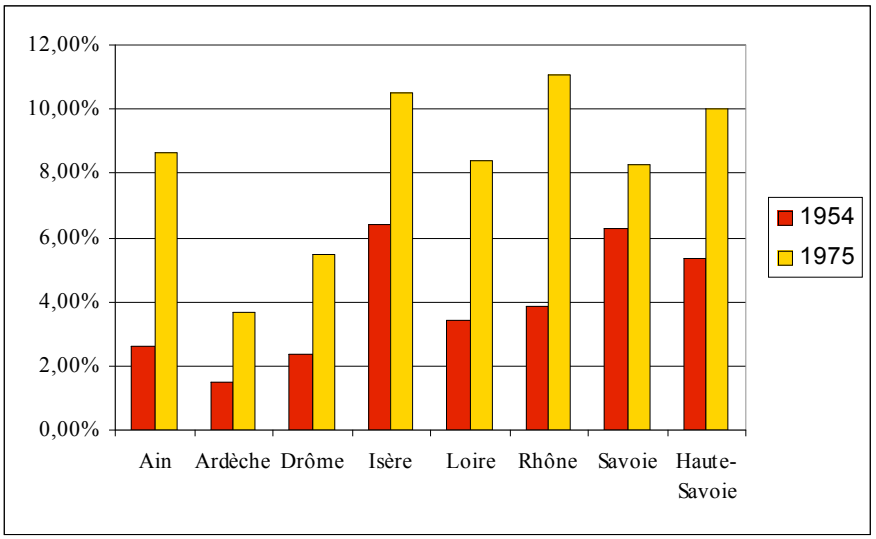

Graphique XXIII : Les nationalités dans la région Rhône-Alpes (1946-1975)

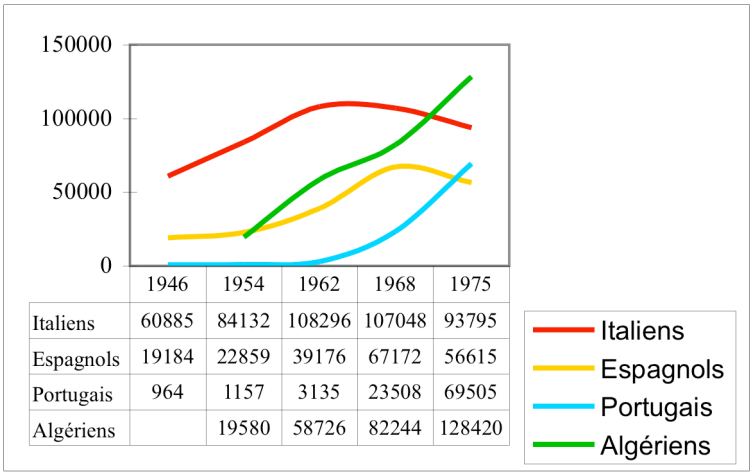

	1946	1954	1962	1968	1975
Italiens	60885	84132	108296	107048	93795
Espagnols	19184	22859	39176	67172	56615
Portugais	964	1157	3135	23508	69505
Algériens		19580	58726	82244	128420

Graphique XXIV : Évolution du nombre de Polonais-es dans la région Rhône-Alpes (1946-1975)

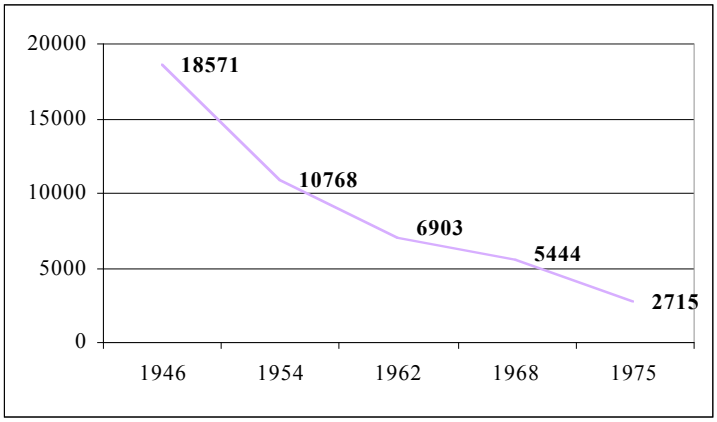

Graphique XXV : Évolution des nationalités dans la région Rhône-Alpes entre 1968 et 1975

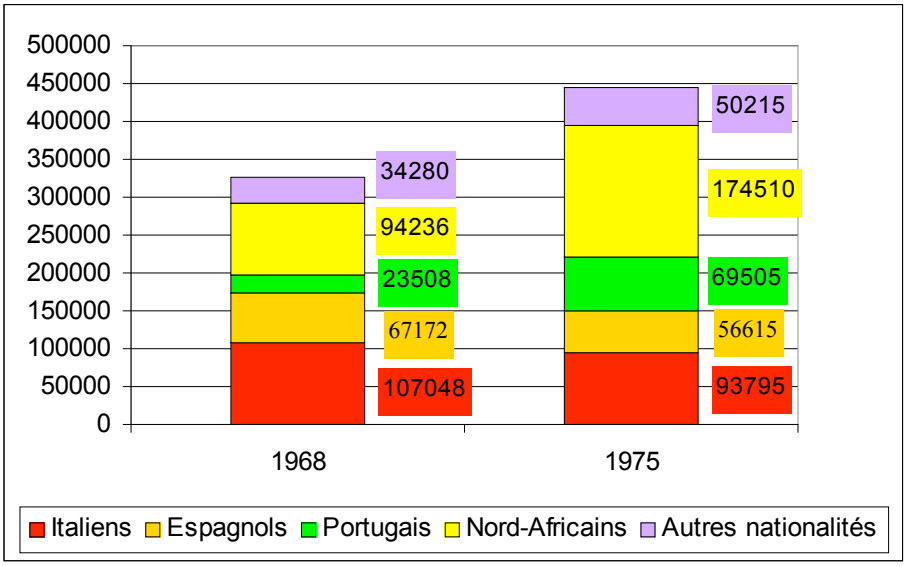

Graphique XXVI : La répartition des sexes des étranger-e-s en Rhône-Alpes (1946-1975)

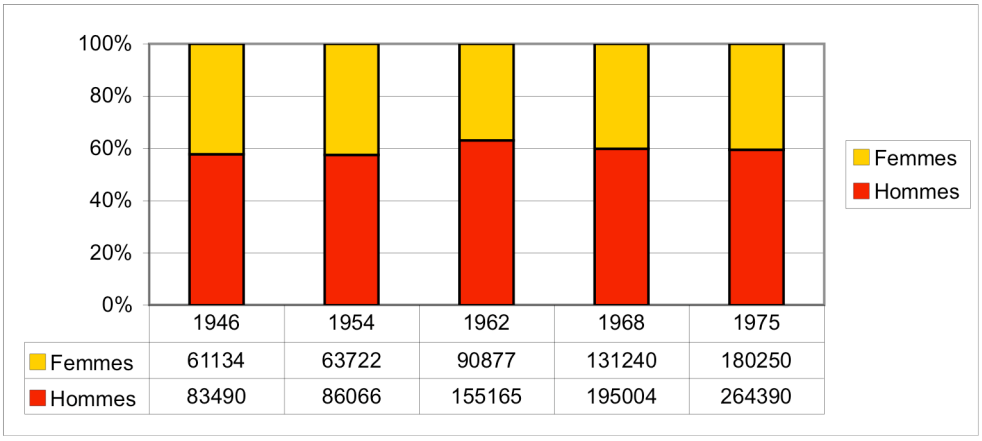

	1946	1954	1962	1968	1975
Femmes	61134	63722	90877	131240	180250
Hommes	83490	86066	155165	195004	264390

Graphique XXVII : Répartition des sexes selon les nationalités (1968)

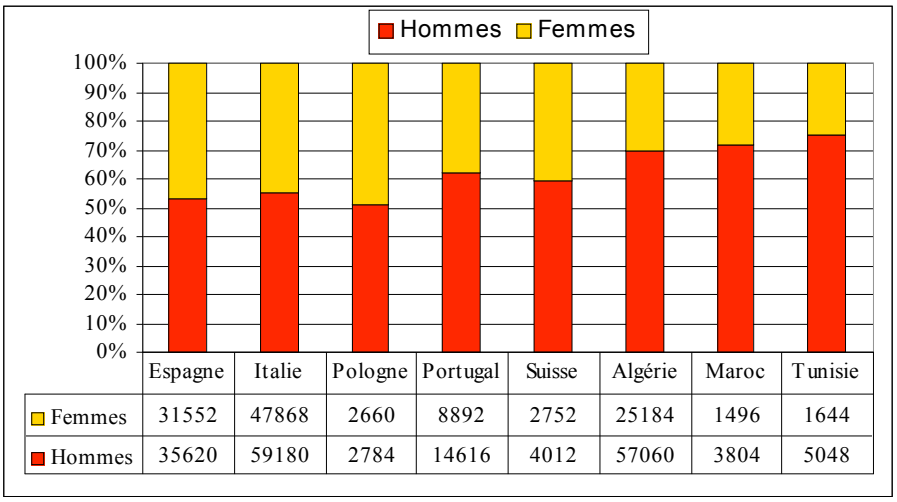

	Espagne	Italie	Pologne	Portugal	Suisse	Algérie	Maroc	Tunisie
Femmes	31552	47868	2660	8892	2752	25184	1496	1644
Hommes	35620	59180	2784	14616	4012	57060	3804	5048

Graphique XXVIII : Répartition par sexe des différentes classes d'âge des populations étrangères

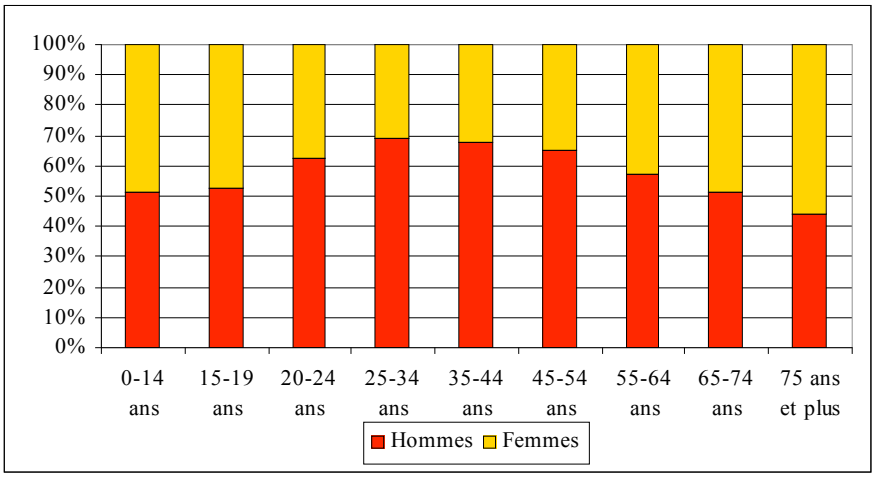

Graphique XXIX : Évolution de la répartition des étrangères et étrangers par classes d'âge (1962-1975)

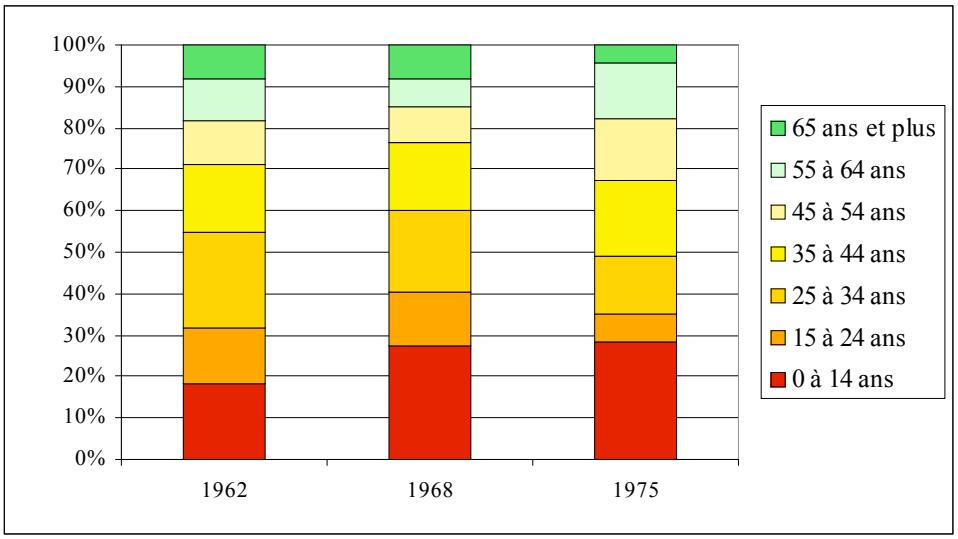

Graphique XXX : La places des enfants parmi les étrangères et étrangers (1946-1975)

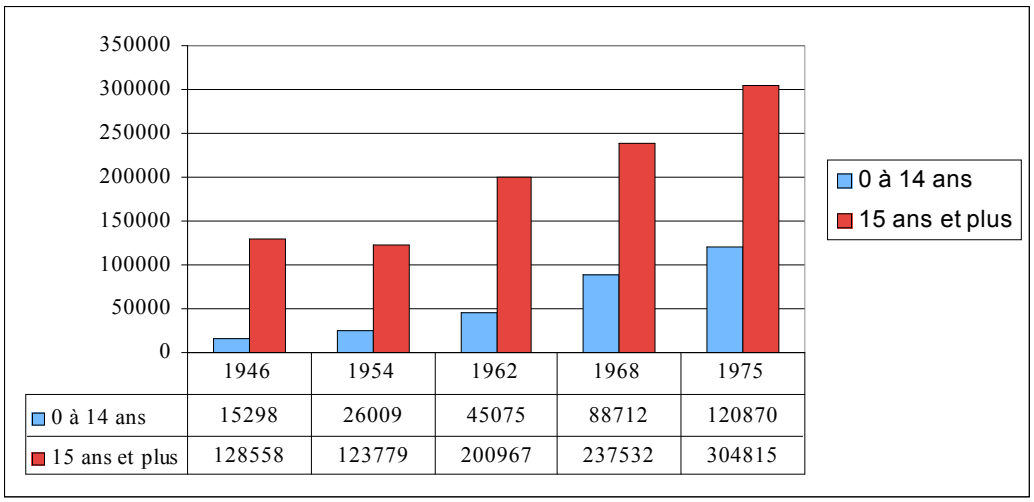

	1946	1954	1962	1968	1975
0 à 14 ans	15298	26009	45075	88712	120870
15 ans et plus	128558	123779	200967	237532	304815

Graphique XXXI : Les secteurs d'activité des étrangères et étrangers (1968)

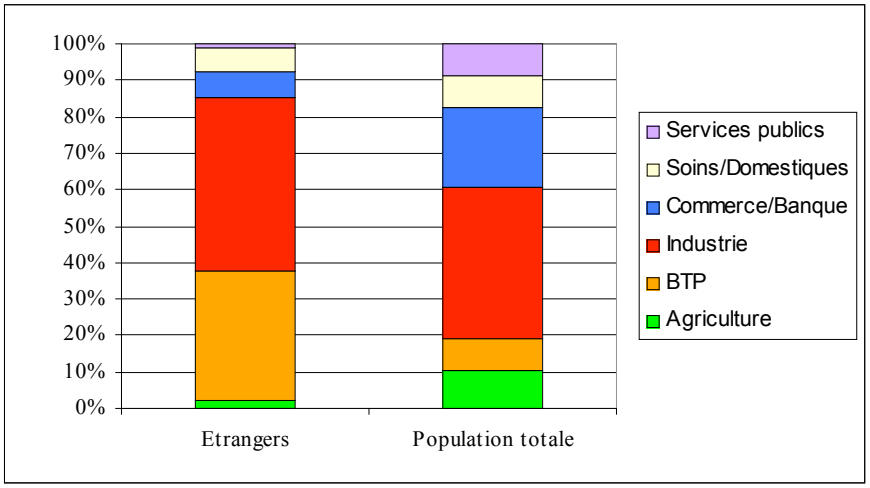

Graphique XXXII : Les secteurs d'activité selon le pays d'origine (1968)

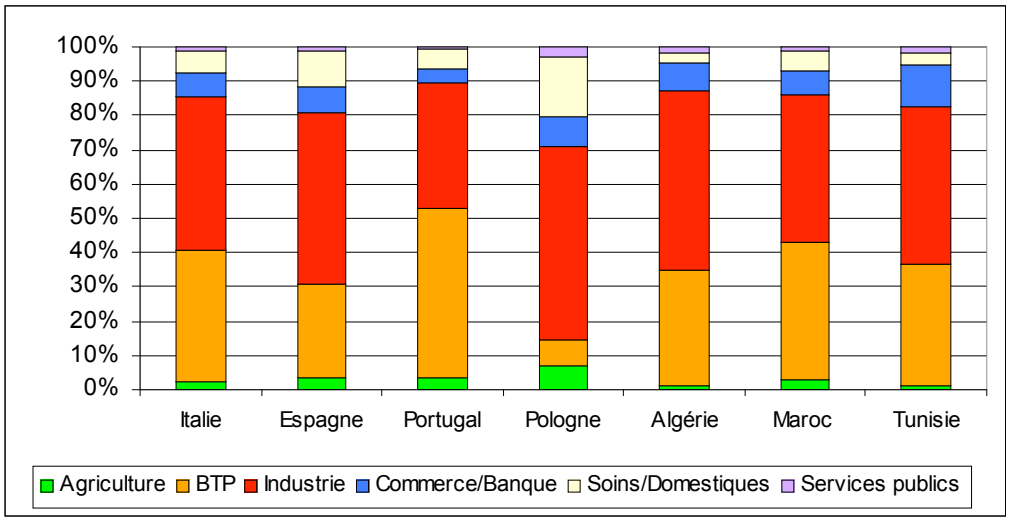

Graphique XXXIII : Évolution du nombre d'immigré-e-s dans la région Rhône-Alpes (1975-1999)

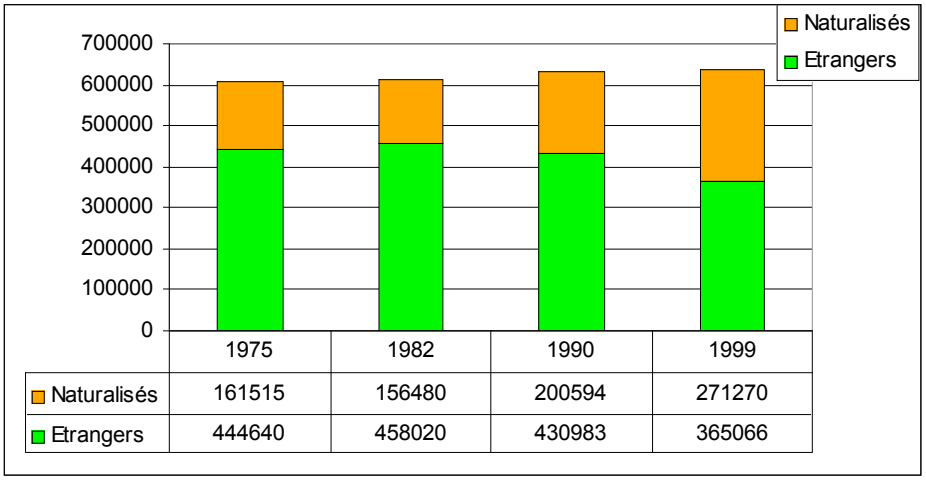

	1975	1982	1990	1999
Naturalisés	161515	156480	200594	271270
Etrangers	444640	458020	430983	365066

Graphique XXXIV : Évolution de la proportion d'étrangères et étrangers dans la population totale de la région Rhône-Alpes (1975-1999)

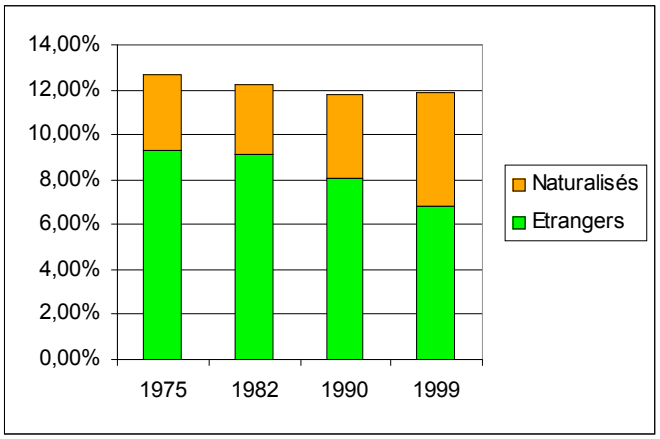

Graphique XXXV : Proportion d'immigré-e-s dans la population totale des départements rhône-alpins (1999)

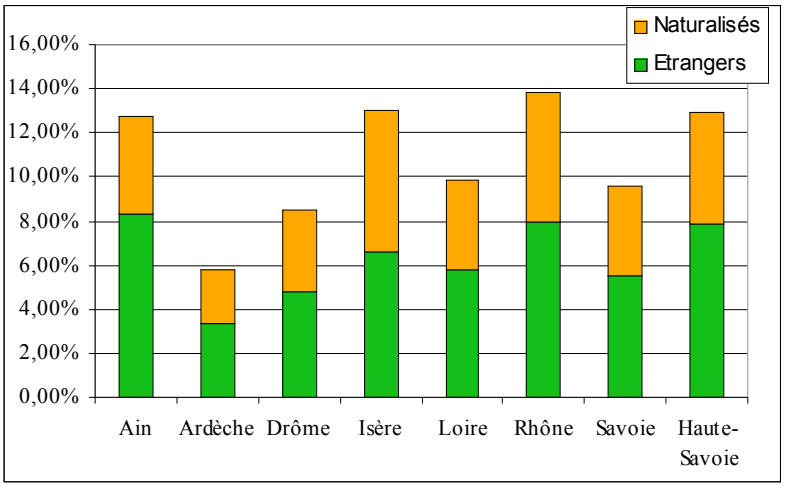

Graphique XXXVI : Évolution des nationalités dans la région Rhône-Alpes (1975-1999)

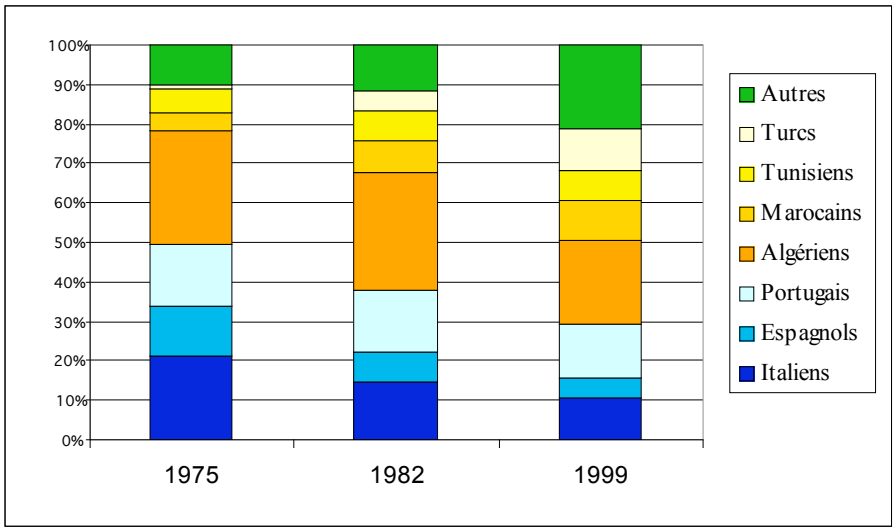

Graphique XXXVII :Secteurs d'activité des populations immigrées (1990)

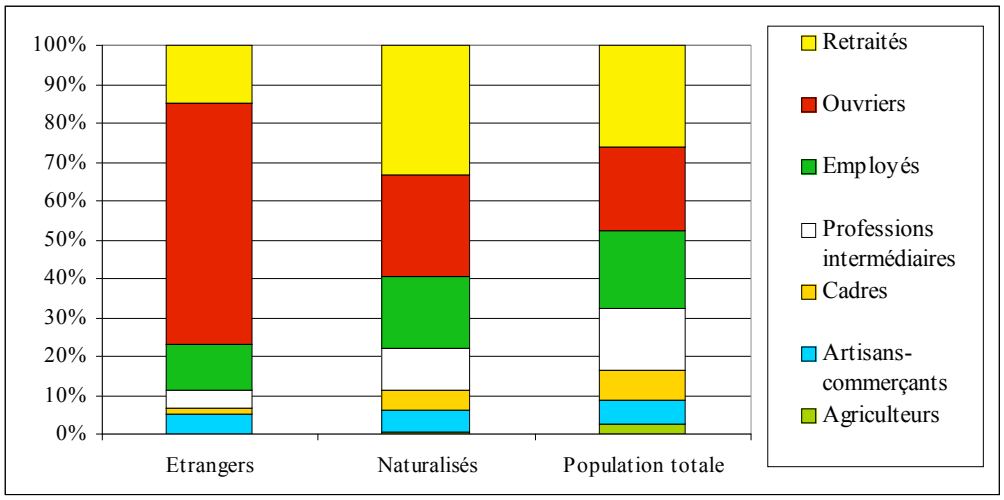

Tableau I : Les nationalités en Rhône-Alpes, 1851 et 1861

	1851	**1861**
Allemands	1 443	1 707
Anglais	267	181
Belges	290	465
Espagnols	584	273
Italiens	10 462	4 269
Polonais	315	157
Suisses	3 772	3 831
Autres	13 737	3 664
Total	**30870**	**14547**

Tableau II : Part des étrangères et étrangers dans les capitales départementales (1876)

	Ville	**Reste du département**
Bourg-en-Bresse/Ain	0,7 %	0,8 %
Privas/Ardèche	0,28 %	0,16 %
Valence/Drôme	0,6 %	0,4 %
Grenoble/Isère	2,08 %	0,3 %
Saint-Étienne/Loire	2,08 %	0,46 %
Lyon/Rhône	3,28 %	0,87 %
Chambéry/Savoie	2,75 %	0,54 %
Annecy/Haute-Savoie	4,5 %	1,84 %

Tableau III : Évolution du nombre d'étrangères et étrangers par département (1921-1931)

	1911	**1921**	**Taux de croissance**
Ain	6170	7195	16%
Ardèche	672	1119	66%
Drôme	2165	2439	12%
Isère	11726	20959	78%
Loire	5287	20486	287%
Rhône	20962	35116	67%
Savoie	9871	11411	15%
Haute-Savoie	9689	10744	10%
Rhône-Alpes	**66542**	**109469**	**65%**

Tableau IV : Répartition des hommes et des femmes de la Cité Gillet selon leur nationalité en 1926, 1931 et 1936

Nationalités	Hommes						Femmes						To		
	1926		1931		1936		1926		1931		1936		1926		19
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb
Français-es	**183**	**40**	**341**	**21,7**	**425**	**44,1**	**199**	**39,7**	**347**	**23,5**	**514**	**50,3**	**382**	**39,8**	**688**
Etranger-e-s	**275**	**60**	**1230**	**78,3**	**539**	**55,9**	**301**	**60,3**	**1128**	**76,5**	**508**	**49,7**	**576**	**60,1**	**2358**
Italien-ne-s	225	49,1	426	27,1	335	34,8	241	48,1	405	27,5	318	31,1	466	48,6	831
Hongrois-es	-	-	238	15,1	12	1,2	-	-	250	16,9	21	2,1	-	-	488
Polonais-es	8	1,7	280	17,8	39	4	6	1,2	204	13,8	40	3,9	14	1,5	484
Espagnol-e-s	35	7,6	101	6,4	47	4,9	46	9,2	109	7,4	47	4,6	81	8,5	210
Russes	3	0,7	102	6,5	71	7,4	2	0,4	104	7,1	58	5,6	5	0,5	206
Pays des	-	-	27	1,7	13	1,3	-	-	4	0,3	12	1,2	-	-	31
Balkans	-	-	(14)	(0,9)	(3)	(0,3)	-	-	-	-	(2)	(0,2)	-	-	(14)
Albanais-	-	-	(7)	(0,4)	(8)	(0,8)	-	-	-	-	(9)	(0,9)	-	-	(7)
es	-	-	(6)	(0,4)	-	-	-	-	(3)	(0,2)	-	-	-	-	(9)
	-	-	-	-	(2)	(0,2)	-	-	-	-	(1)	(0,1)	-	-	-
Yougoslaves	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(0,1)	-	-	-	-	(1)
Serbes	1	0,2	10	0,6	1	0,1	3	0,6	13	0,9	-	-	4	0,4	23
Roumain-	-	-	14	0,9	4	0,4	-	-	6	0,4	1	0,1	-	-	20
e-s	-	-	11	0,7	14	1,5	-	-	11	0,7	5	0,5	-	-	22
Bulgares	-	-	8	0,5	-	-	-	-	8	0,5	-	-	-	-	16
Suisse-sse-s	-	-	3	0,2	2	0,2	-	-	4	0,3	1	0,1	-	-	7
Arménien-ne-	-	-	2	0,1	-	-	-	-	3	0,2	2	0,2	-	-	5
s	-	-	1	0,1	-	-	-	-	3	0,2	-	-	-	-	4
Tchécoslovaque	-	-	2	0,1	1	0,1	-	-	2	0,1	1	0,1	-	-	4
Mongol-e-s	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,1	-	-	-
Allemand-e-s	3	0,7	2	0,1	-	-	3	0,6	1	0,1	-	-	6	0,6	3
Belges	-	-	1	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Algérien-ne-s	-	-	1	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Ukrainien-ne-s	-	-	1	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Lituanien-ne-s	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,1	1	0,1	-	-	1
Gre-cs-ques	-	-	-	-	-	-	**1**	**0,2**	-	-	-	-	**1**	**0,1**	-
Portugais-es															
Sénégalais-es															
Estonien-ne-s															
Etat-unien-ne-s															
Ignoré-e-s															
TOTAL	**458**	**100**	**1571**	**100**	**964**	**100**	**501**	**100**	**1475**	**100**	**1022**	**100**	**959**	**100**	**3046**

Tableau V : Répartition des hommes et des femmes de la cité Gillet âgé-e-s au minimum de 12 ans selon leur nationalité et la pratique ou non d'une activité professionnelle en 1926, 1931 et 1936

Nationalité	Hommes actifs						Femmes actives					
	1926		1931		1936		1926		1931		1936	
	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%
Français-es	**129**	**94,9**	**198**	**88,8**	**241**	**86,4**	**85**	**53,5**	**110**	**43,8**	**107**	**29,9**
Etranger-e-s	**205**	**96,2**	**790**	**85,7**	**338**	**82,4**	**206**	**81,9**	**412**	**49,5**	**153**	**41,1**
Italien-ne-s	165	95,9	301	90,1	210	81,7	174	88,3	176	55,9	104	43,5
Russes Hongrois-			73	91,3					29	40,3		
es	40	97,6	144	77,4	128	82,1	32	74,4	105	53,8	49	36,8
Polonais-es			161	87					62	48,1		
Espagnol-e-s			59	78,7					26	33,3		
Autres			52	83,9			1	NC	14	32,6		
Ignoré												
TOTAL	**334**	**95,7**	**988**	**86,3**	**579**	**84**	**292**	**73**	**522**	**48,2**	**260**	**35,6**

Tableau VI : Répartition des mères actives de la Cité Gillet âgées de 20 à 60 ans, entre 1926 et 1936

Nombre d'enfants	**1926**		**1931**		**1936**	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
0	104	54,5	184	50	92	42,6
1	25	13,1	82	22,3	61	28,2
2	21	11	62	16,8	44	20,4
Sous Total	46	24,1	144	39,1	105	48,6
3	11	5,8	16	4,3	8	3,7
4	12	6,3	12	3,3	7	3,2
5	6	3,1	8	2,2	2	0,9
6	6	3,1	2	0,5	2	0,9
7	3	1,6	1	2,	-	-
8	1	0,5	-	-	-	-
9	1	0,5	-	-	-	-
Sous Total	40	21,4	39	10,9	19	8,8
					-	-
TOTAL	**190**	**100**	**367**	**100**	**216**	**100**

Tableau VII : Liste des associations de préformation et d'alphabétisation, Lyon, 1980.

1	AARP association Animation Recherche et Promotion	28, Cours du Docteur Long	69003 Lyon.
2	AEFTY comité départemental du Rhône	19 rue Leynaud	69001 Lyon
3	ACFAL	68, rue du Rachaix	69007 Lyon
4	AFIPRÀ - Association de Formation interprofessionnelle pour la réalisation d'animations	20 rue Massena	69006 Lyon
5	FORHALP	18 bis rue Pierre Semard	69007 Lyon
6	ANEPA	10 rue des Archers	69002 Lyon
7	ASFODEL	9 cours de Verdun	69001 Lyon
8	ASS.FO.TT	2 quai Jean Moulin	69001 Lyon
9	Cabinet GASPARD et Cie SARL	8 rue Elie Rochette	69007 Lyon
10	CETRADEL	2, quai Général Sarrail	69006 Lyon
11	CIC (centre d'information culturel)	20, rue Massena	69006 Lyon
12	Cours de français pour étrangers, CFE	27 quai Fulchiron	69005 Lyon
13	CRPLF (Comité régional pour la promotion de la langue française) (en liaison avec l'ASFODEL)	9 cours de Verdun	69001 Lyon
14	Culture et liberté - Education populaire	50, rue Voltaire	69003 Lyon
15	Formation et entreprise PIGIER	30 rue de la République	69002 Lyon
16	GRETÀ de l'Est lyonnais	Lycée Pierre Brosselette, 161 cours E.Zola	69100 Villeurbanne
17	GRETÀ Lyon centre sud est	L.T. de la Martinière, 41 rue Antoine Lumière	69008 Lyon
18	GRETÀ Parilly	20, Bd M.Sembat	69200 Vénissieux
19	GRETÀ Saône-Rhône	Lycée Ampère, 31 rue de la Bourse	69002 Lyon
20	Groupe Recherches méthodes	28 rue Villeroy	69003 Lyon
21	IDES- Institut d'enseignement supérieur	24, rue Joseph Serlin	69001 Lyon
22	IFC Institut Formation conseil	322, rue Garibaldi	69007 Lyon
23	IRAP	232 Rue Paul Santy	69008 Lyon
24	IRRFÀ - Institut Régional de Recherche et de Formation d'Adultes.	11 cours Verdun	69002 Lyon
25	ISSA	29 rue du Plat	69002 Lyon
26	SEPR	33 rue Amédée Bonnet	69006 Lyon
27	Service Social Nord Africain	2, rue de Thou	69001 Lyon
28	PBSV (Prestations de Service Production Audiovisuel)	10 rue H Flandrin	69001 Lyon
29	PROFORMÀ	85, Rue Herriot	69002 Lyon
30	UFPIH - Union pour la formation et la promotion dans les industries de l'habillement	14, rue Crillon	69006 Lyon
31	Université Lyon 2, Service de formation continue	86 rue Pasteur	69007 Lyon
32	AIAPE	74, rue Béchevelin	69007 Lyon

Tableau VIII : La proportion des étrangères et étrangers dans la population des départements (1921-1936)

	1921	1936
Ain	2,31 %	4,77 %
Ardèche	0,38 %	1,76 %
Drôme	0,93 %	3,16 %
Isère	4,02 %	9,36 %
Loire	3,23 %	4,14 %
Rhône	3,72 %	6,28 %
Savoie	5,16 %	8,52 %
Haute-savoie	4,61 %	8,03 %
Rhône-Alpes	**3,2 %**	**5,9 %**

Tableau IX: Les nationalités des propriétaires juifs étrangers

	Nombre de ressortissants
Turquie	64
Pologne	54
Grèce	35
Allemagne	19
Russie	15
Suisse	13
Divers	63
Total	263

Tableau X : Type de logement lors de l'arrivée en France des Algériennes demandant la reconnaissance de nationalité

Type d'habitation signalée	Lors de l'arrivée en France	Lors de la demande de nationalité				
T : total H : hommes F : femmes S : seul			H		F	
EC : en couple	**T**	**T :**	S	EC	S	EC
adresse "classique"	**81**	**235**	73	188	8	29
logé chez de la famille	**14**	**22**	7	9	4	2
logé chez habitant, pension	**15**	**27**	7	14	4	2
garni, hôtel	**22**	**24**	11	10	2	1
centre d'accueil	**29**	**26**	13	8	-	3
camp militaire	**15**	**5**	2	3	-	-
ignoré	**195**	**9**	6	2	-	1
propriétaire	**-**	**5**	2	2	1	-
logé par l'employeur	**8**	**12**	4	8	-	-
total	379	365	125	244	19	38

Tableau XI : Les demandes de reconnaissance de la nationalité française

année	nombre de demandes recensées
1963	139
1964	79
1965	77
1966	66
1967	27
TOTAL	388

Tableau XII : Les nationalités majoritaires dans les départements rhône-alpins (1954-1975)

	1954	1962	1968	1975
Ain	Italiens	Italiens	Espagnols	Nord-Africains
Ardèche	Italiens	Espagnols	Espagnols	Nord-Africains
Drôme	Italiens	Italiens	Espagnols	Nord-Africains
Isère	Italiens	Italiens	Italiens	Nord-Africains
Loire	Italiens	Italiens	Nord-Africains	Nord-Africains
Rhône	Italiens	Nord-Africains	Nord-Africains	Nord-Africains
Savoie	Italiens	Italiens	Italiens	Italiens
Haute-Savoie	Italiens	Italiens	Italiens	Italiens

Annexe 2 : Photographies de la Cité Gillet, 1930

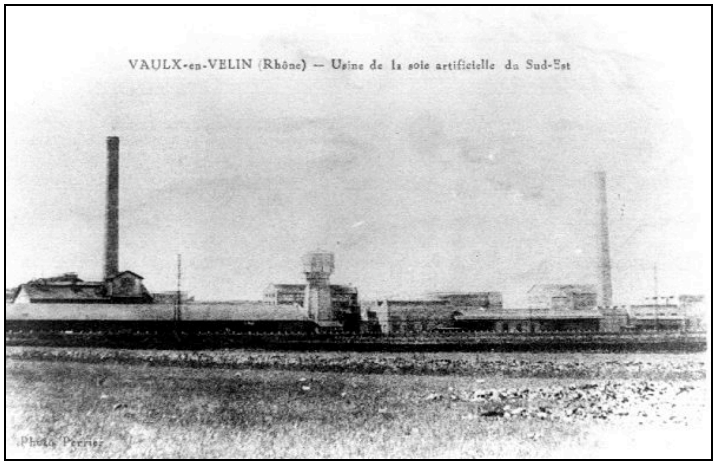

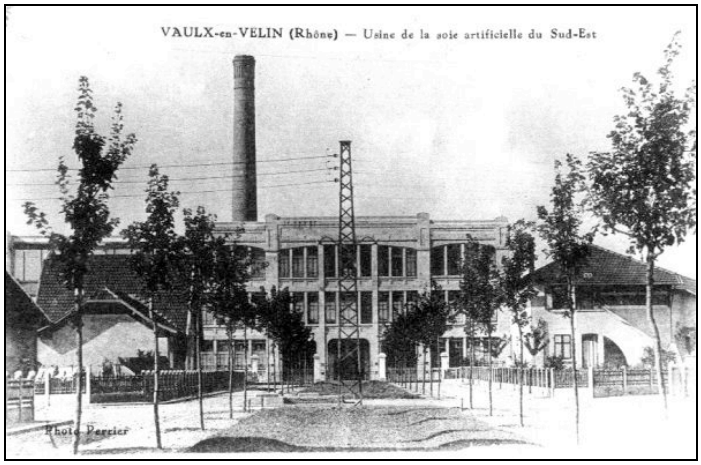

VAULX-en-VELIN (Rhône) — Usine de la soie artificielle du Sud-Est

VAULX-en-VELIN — Cité - Soie Artificielle du Sud-Est

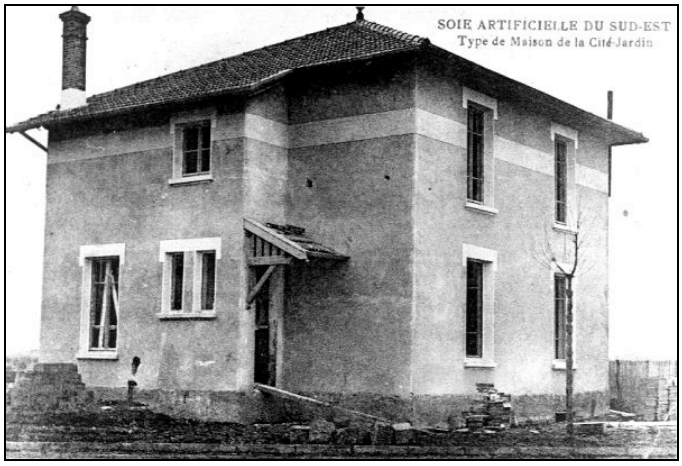
SOIE ARTIFICIELLE DU SUD-EST
Type de Maison de la Cité-Jardin

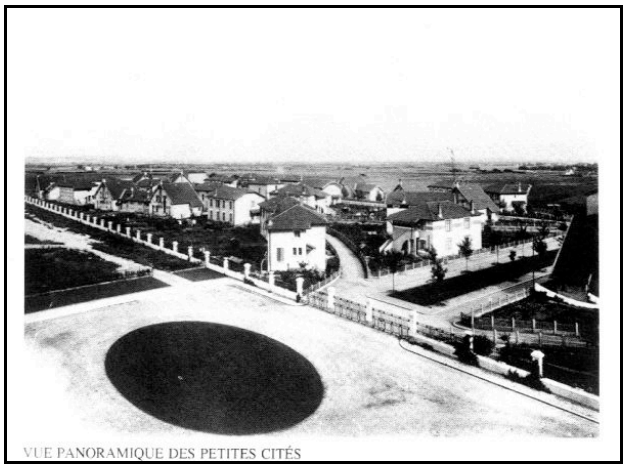

VUE PANORAMIQUE DES PETITES CITÉS

LA PETITE CITÉ - Commerces de la Poudrette

Annexe 3 : Sylvie Schweitzer, « La mère de Cavanna. Des étrangères au travail au 20e siècle », revue « Travail, genre et sociétés », numéro spécial « Travail, genre et migrations », 20/2008 (sous presse)

LA MÈRE DE CAVANNA. DES ÉTRANGÈRES AU TRAVAIL AU 20E SIÈCLE

Sylvie Schweitzer

L'histoire de la place des femmes étrangères sur le marché du travail reste mal évaluée, parce qu'elle souffre d'être au carrefour de représentations sociales habituées à doublement gommer leur présence. L'une de ces représentations concerne le travail des femmes en général : jusqu'aux années 1970, elles sont souvent réputées n'être qu'une main-d'œuvre d'appoint, donc ponctuellement présentes sur le marché du travail, dans les périodes de leur vie précédant leur mariage ou encore entre deux grossesses ou une fois leurs enfants élevés. On sait qu'il n'en est rien et que les femmes, même mariées et mères de famille, ont toujours travaillé, même si ce fut dans une relative cécité collective.

L'autre de ces représentations est celle de la figure de l'étranger, longtemps pensé comme un homme, peu qualifié, non syndiqué et de passage sur le territoire national. Élément d'une noria, lui aussi main-d'œuvre d'appoint des moments d'expansion économique, il aurait migré seul et brièvement pour ensuite repartir au pays, y retrouver femme et enfants. À mieux chercher, on a bien identifié des Italiens, un peu différents : maçons, donc qualifiés, politisés, parce qu'antifascistes, migrant bravement d'un village des Pouilles, puis s'installant dans la banlieue parisienne et y faisant venir femme et enfants, mais aussi frères, beaux-frères et cousins. Or, là non plus il n'en est rien, même si les originaires de la Péninsule italienne ont été numériquement majoritaires en France du 19e siècle au dernier tiers du 20e siècle.

* *
*

Les amnésies

En ne prenant pas vraiment en compte les femmes dans le processus migratoire, la mémoire collective tente de gérer par l'ignorance des réalités qui mettent à mal l'idée républicaine d'égalité et celle de l'organisation d'une nation mère des droits de l'Homme. Sont organisées là des typologies qui permettent d'être sourd-e à la condition des étrangères et étrangers et par exemple d'ignorer la réalité des déplacements de main-d'œuvre, organisés tant par les organisations syndicales patronales que, à partir de 1946, par l'Office national de l'immigration (ONI), instrument de la tutelle publique sur son recrutement et son placement. Par ailleurs, ces travailleuses et travailleurs, sont exclu-e-s de la plupart des droits, ne peuvent exercer de responsabilités syndicales, participer aux conseils de prud'hommes, fonder une association…. Sauf accord explicite entre les gouvernements, elles et ils ne peuvent jouir d'une partie des bénéfices de la loi de 1892 sur les indemnisations des accidents du travail, ou encore de celle de l'assistance médicale gratuite (1893) ou du secours aux vieillards et infirmes (1905).

Organiser la cécité permet encore d'ignorer les conditions de logement, quels que soient les âges : si les migrant-e-s sont majoritairement des adultes actifs, on y compte aussi des inactifs et inactives, des mères, certes, mais encore des enfants et des personnes âgées des deux sexes : ce n'est qu'en 1954 qu'est entendue la vaste dénonciation de l'abbé Pierre sur les bidonvilles des périphéries urbaines et il faut encore vingt-et-un ans pour qu'un président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, se déplace dans l'un d'eux, à Marseille, pour y faire observer aux caméras des réalités tues. Comment ne pas penser aussi aux conditions de scolarisation des enfants étrangers dispensés jusqu'en 1932 de l'obligation scolaire et travaillant parfois ? Ignorer, ou presque, les femmes, c'est donc aussi faire l'impasse sur leurs descendance et leur ascendance : grands-mères il y a également dans cette population étrangère, qui s'occupent des enfants quand les mères sont au travail.

Nos habitudes alimentaires désignent bien sûr avec force l'enracinement de cultures diverses sur le territoire national et de brillants livres de mémoires — comme Cavanna avec ses *Ritals* — témoignent de l'acculturation des deuxièmes générations [Cavanna, 1978]. Même si l'immigration coloniale et post-coloniale recèle ses questions propres,

révélées en 1983 par la Marche pour l'égalité, Azouz Begag a tout autant de succès avec son *Gone du Chaâba* [Begag, 1986]. Ces livres s'inscrivent dans un mouvement éditorial auquel on peut rattacher les ouvrages de la collection « Autrement » à la fin des années 1990, mouvement qui, dans une grande richesse, poursuit les premières tentatives de synthèses historiques datées de 1988, avec les ouvrages de Gérard Noiriel, *Le creuset français, 19e-20e siècles* et d'Yves Lequin, *La mosaïque France*, au champ chronologique plus vaste, du 13e au 20e siècles [Noiriel, 1988 ; Lequin, 1988]. Les références bibliographiques d'alors pointaient la rareté des recherches historiques sur l'histoire des étrangers, recherches qui se sont multipliées à partir des années 1990 [Milza, 1986 ; Ponty, 1990 ; Blanc-Chaléard, 2000]. Mais, dans ces recherches et publications, les femmes restèrent peu présentes, si ce n'est comme mères de famille, pour en examiner les taux de fécondité ou la place dans la réussite scolaire de leurs enfants.

La France des années 1990-2000 — qui accepte de se penser comme « creuset » de cultures, selon l'expression de Gérard Noiriel — a découvert ses étrangers, mais pas encore ses étrangères. Si la Cité de l'immigration ouverte à Paris en 2007 expose la truelle de Cavanna père, elle ne dit guère sur Cavanna mère. Pourtant, elle aussi a un travail, même si l'organisation du récit des *Ritals* l'occulte presque : le tout premier chapitre, « les mètres » parle du métier du père, maçon, et les travaux des hommes de la communauté italienne irradient tout l'ouvrage. Pour la mère, il faut chercher plus finement, son activité échapperait presque tant le fils la narre dans ses travaux ménagers ordinaires, le nettoyage, les courses, les repas, l'attente de l'enfant si doué revenant de l'école. Il faut patienter plus de cent pages la description des insomnies et des psalmodies maternelles, puis celle de la Grande crise des années 1930 pour apprendre que cette femme « a des patronnes » [Cavanna, 1996 ; p. 114, 150, 186, 187]. Pour elles, on comprend qu'elle fait « des lessives », soit ce traditionnel service aux personnes où seraient cantonnées les étrangères qui parlent peu ou mal la langue nationale. Pourtant, on a bien cru percevoir au fil l'ouvrage que Madame Cavanna était une paysanne française, sortie de l'école à 12 ans, malgré ses bons résultats scolaires, pour garder les cochons. Exact. Mais, mariée dans les années 1920 — François Cavanna est né en 1923 —, elle a alors perdu sa nationalité française pour prendre celle de son conjoint, ce que, dans le récit, elle découvre à l'époque où son mari chôme [210]. Cet état facilite probablement l'acceptation de la demande de naturalisation du père de François Cavanna dans le courant des années 1930, comme ce fut le cas pour d'autres couples [Folliet, 2000, 2001].

Ce quasi passage sous silence de l'activité économique des étrangères quand celle des étrangers est mise en exergue se retrouve aussi dans un autre classique de l'histoire de l'immigration, audio-visuel celui-ci, ces *Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin* de Yamina Benguigui, qui date de 1997. Il est organisé en trois parties, « Les pères », « Les mères », « Les enfants ». La première décrit largement les métiers des hommes et nous entraîne dans leurs lieux (usines d'automobiles, fonderies, chantiers …), la manière dont ces étrangers sont recrutés et logés, dont ils sont alphabétisés, sans toutefois évacuer les éléments affectifs comme le spleen inhérent au déracinement linguistique, familial et culturel, ou les événements politiques générés par la guerre d'Algérie. On y voit par ailleurs François Ceyrac mettre son autorité d'ex-patron des patrons (il est président du CNPF de 1972 à 1981, après avoir été celui de l'UIMM entre 1969 et 1973) au service de la thèse de l'importation très organisée d'une main-d'œuvre étrangère célibataire et d'une arrivée des femmes et des enfants consécutive à la législation sur le regroupement familial au milieu des années 1970. Parallèlement, les documents montrent des bidonvilles, puis des foyers SONACOTRÀ habités par des hommes seuls, à plusieurs par chambrées délabrées. Et des entretiens illustrent la « double vie » de travailleurs allant et venant, des décennies durant, entre les deux côtés de la Méditerranée. De femmes dans l'Hexagone, point.

La deuxième partie du documentaire de Yamina Benguigui, « Les mères », fonctionne sur d'autres registres : celui de la famille, du mariage, en France ou au pays, des enfants et de leurs éventuelles réussites scolaires. Le travail des femmes et des mères y est traité de manière presque allusive. Le récit le plus détaillé est celui d'une Algérienne qui tient un café (enregistré au nom de sa mère, pour pouvoir garder son allocation de mère au foyer, même si elle mentionne là les « allocations familiales »), quand son mari travaille chez Renault. Mais elle déplore par ailleurs de n'avoir pas été assez présente auprès de ses nombreux enfants : bonne commerçante donc, mais mauvaise mère. Pour d'autres, il est murmuré qu'elles ont « fait des ménages » ou sont passées, brièvement, dans des usines très difficiles, comme les sucreries Say. Quant à celle qui — après plus de vingt ans de mariage (elle a été mariée à 14 ans) et cinq maternités — quitte un époux qui l'avait humiliée dès le soir de leurs noces, que fait-elle alors pour assurer sa subsistance ? La question ne lui est pas posée.

Et puis il y a toutes ces femmes pour lesquelles il est suggéré que le travail n'est même pas envisageable : dans le bidonville marseillais, le président de la République salue une mère de neuf enfants, qui l'attend à la porte de sa baraque de

[210] La loi n'est modifiée qu'en 1927.

bois et tôle posée sur un chemin boueux et dont la voisine a, elle, vingt-cinq enfants. On est au début du mandat de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) et il est évident que ces femmes ne sont pas des actrices du regroupement familial.

En réalité, l'immigration venue du Maghreb, femmes et enfants compris, même moins séculaire que l'italienne, la belge, la polonaise ou l'espagnole s'est bel et bien accélérée aux lendemains de la Seconde guerre mondiale. La France est alors dans ses années de Reconstruction, mais aussi d'expansion de la société de production de masse, celle qui déploie le taylorisme et le fordisme et requiert une main-d'œuvre docile, peu formée, peu payée. À côté, les pays limitrophes, traditionnels pourvoyeurs de cette main-d'œuvre masculine et féminine peu qualifiée, sont dans le même cas et participent à la construction de la nouvelle Europe.

Mais si les Trente glorieuses requièrent des salarié-e-s venant d'Afrique, la France a toujours été un pays d'importation de main-d'œuvre, dite hâtivement de travail, quand elle fut aussi de peuplement, avec de nombreuses femmes et leurs enfants. L'examen des recensements nationaux montre ainsi que, depuis le milieu du 19e siècle, les femmes ont toujours été presque la moitié des étrangers — environ 40% — et que, de surcroît, une partie d'entre elles migrait non en couple, mais en célibataire et/ou avec des parents [Noiriel, 1988]. D'autre part, l'activité salariée était bien leur lot, y compris quand elles étaient mariées et mères de famille.

Les nombres

Dans les recensements organisés par l'État, les étrangers sont comptabilisés à partir de 1851, mais la sexuation des enquêtes date de 1861. Celles-ci comprennent la répartition des unes et des autres selon les branches d'activité économique, permettant donc une réflexion sur les branches et taux d'activité comparés des hommes et des femmes. Quant aux âges et aux statuts matrimoniaux, ils sont indiqués à partir de 1901, complètent les possibilités d'études sur le marché du travail, tout en permettant par ailleurs de poser des questions sur les enfants et les personnes âgées. Les lendemains de la Seconde guerre mondiale sont plus difficiles aux chercheuses et chercheurs, en particulier parce que les recensions du travail ne sont plus sexuées et que disparaissent, à partir du recensement de 1954, les statuts matrimoniaux sexués. Par ailleurs, la question du lien entre le statut matrimonial, le nombre d'enfants et la place sur le marché du travail ne peut être analysée finement que par l'étude des recensements nominaux, inaccessibles dans leur détail à partir des lendemains de la Seconde guerre mondiale [211]. Reste que les répartitions des femmes par catégories professionnelles sont présentes jusqu'en 1975 et que c'est à la longue cécité des sciences humaines et sociales que l'on doit attribuer la faiblesse des connaissances actuelles sur la place des étrangères dans l'activité nationale.

Dans ces cadres très évolutifs échappent par contre aux agents recenseurs les salarié-e-s saisonniers/ères, en particulier dans les travaux ruraux, mais aussi industriels : les recensements n'ont lieu que tous les cinq ans, cette main-d'œuvre est fluide et, en plus, souvent logée de manière précaire, entassée dans des garnis où les individus se succèdent dans les mêmes murs et lits au gré des horaires des usines à feu continu [Massard-Guilbaud, 1995].

Enfin, pour les Françaises comme pour les étrangères, le représentation sociale qui veut que les épouses aient leur vie au foyer, financièrement dépendantes de leur conjoint, conduit à la sous-estimation de leurs activités économiques, tout spécialement dans le secteur rural, celui des commerces où elles collaborent avec leur conjoint, et encore du travail à domicile, poreux et isolé, ces « PME en chambre » idéales pour les salariées maîtrisant mal la langue nationale [Green, 1998 ; Lallement, 1990]. Reste que les femmes elles-mêmes peuvent se complaire dans ce rôle d'imaginaires inactives, comme cette ouvrière stéphanoise proclamant que « de son temps les femmes ne travaillaient pas et qu'elles élevaient leurs enfants » et qui, interrogée plus avant, précise quand même que, née en 1896, elle fut ouvrière à plein temps de 1910 à 1927, puis à mi-temps de 1928 à 1932, lors des années suivant la naissance de son fils, ensuite épicière de 1932 à 1947, puis ouvrière à domicile de 1947 à 1951 et enfin cuisinière de cantine de 1951 à 1971, soit soixante-et-un ans de travail incessant… [Burdy, 1986].

L'invisibilité dans les travaux qui associent les femmes à leur mari est aussi longtemps confortée par les législations sociales et du travail qui ne leur accordent un statut de salariée, et donc une retraite et une couverture sociale,

[211] Les résultats globaux des recensements par départements sont disponibles à l'INSEE. Les listes nominatives des recensements, disponibles dans les départements, aujourd'hui souvent numérisés, sont plus longs à exploiter. Une étude commanditée par l'ACSÉ (Agence nationale pour l'égalité des chances) et coordonnée scientifiquement par des historien-ne-s proches de la Cité de l'immigration est actuellement en cours (2005-2008) ; elle couvre l'ensemble des territoires français et un de ses buts est le dépouillement exhaustif de tous les recensements départementaux de 1851 à 1999.

qu'à partir des années 1980 [Schweitzer, 2002]. Les études historiques sur des secteurs précis confirment toujours cette tendance. Ainsi, Claire Zalc, qui raisonne à partir des inscriptions au Registre du commerce de la Seine, constate à la fois des déclarations d'activité féminine permettant de contourner la législation (interdiction aux étrangers résidant depuis moins de cinq ans de vendre des boissons alcoolisées) et des sous-déclarations féminines qui soulignent les réticences à déclarer un statut d'actives. Cela va jusqu'à des déclarations de commerce au nom de l'époux, quand d'autres dossiers, par exemple ceux de demande de naturalisation, indiqueront pour lui le métier de maçon et pour elle celui de commerçante [Zalc, 2005].

De toute façon, l'étude de Claire Zalc montre le fort pourcentage d'étrangères et étrangers marié-e-s tenant commerce (77%), quand la moyenne des mariages étrangers est parallèlement de 57%. Cela confirme les résultats de l'enquête sur les petits patrons du Nord au 20e siècle, qui montre la nécessité pour les indépendant-e-s de fonctionner en couple, notamment dans les secteurs les plus qualifiés : que peut le boulanger sans la boulangère ou le boucher sans la bouchère, l'électricien sans son épouse qui accueille les clients et tient souvent la comptabilité ? [Gresle, 1981]. Et, à bien l'observer, l'iconographie met en scène le couple devant la porte du commerce familial, par exemple dans les séries dites de « devanture ». Pour les commerces maghrébins de la seconde moitié du 20e siècle, les entretiens oraux confirment cette présence féminine aux côtés des hommes, qui devient plus lisible encore lors des aléas de l'existence, lorsque telle veuve reprend à son nom la boutique du couple [Berbagui, 2006]. Et cette association apparaîtrait sans doute aussi dans des études sur la présence des femmes et des hommes dans le secteur « forêt et agriculture » : deux nationalités y sont en effet largement dominantes, par exemple en Rhône-Alpes, dès le 19e siècle, l'italienne et la suisse, soit les plus anciennement implantées et il est probable qu'une partie de ces quelques centaines d'individus (de couples ?) sont ici propriétaires ou fermiers.

Commerçantes, domestiques et ouvrières

Tous les recensements le montrent, les femmes étrangères sont très nombreuses et actives pour une partie d'entre elles, et dans des secteurs qui ne sont pas que les services aux personnes. S'il est sûr qu'elles ne peuvent (comme les hommes d'ailleurs), à la première génération, être employées dans des secteurs très spécialisés, comme par exemple le travail de bureau qui nécessite une bonne connaissance de la langue ou le secteur public qui oblige à la nationalité française, elles sont largement présentes dans le secteur rural et industriel, comme dans les professions accessibles sans diplômes formels, par exemple le commerce.

Pour les petits patrons du Nord, François Gresle relève que le niveau d'instruction reste modeste pour la plupart des indépendant-e-s : pour celles et ceux en activité en 1970, leurs formations sont, pour 90%, inférieures ou égales au certificat d'études ; il souligne par ailleurs que le grand nombre de femmes dans ces professions fait baisser la moyenne du niveau de diplôme (certificat d'études, CAP…), ce qui renvoie à la longue inégalité des enseignements entre les jeunes gens et les jeunes filles. Une étude sur les commerçant-e-s maghrébin-e-s du Rhône confirme elle aussi que les femmes, sous diplômées, n'ouvrent commerce que dans l'alimentation, voire dans la vente ambulante, celle qui demande le moins de qualification et de fonds. D'ailleurs, les trois-quarts des commerçant-e-s n'ont aucun diplôme et se posent bien en « OS du commerce » [Berbagui, 2006].

Parallèlement, François Gresle met en relief l'importance du secteur de travail : les plus diplômés, des hommes, sont dans l'artisanat, les services de réparation, les professions du bâtiment, quand les moins diplômé-e-s se retrouvent dans l'habillement, l'épicerie, les transports, l'hôtellerie et sont loin d'être convaincu-e-s de la nécessité d'une gestion rationnelle [Gresle, 1981]. Les faillites sont du coup nombreuses parmi ces ancien-ne-s et futur-e-s salarié-e-s (36% d'OS et 29% d'employé-e-s) et la condition commerçante se situe souvent dans une vie active faite de multiples séquences d'emploi, d'allers et retours entre le salariat et la mise à son compte. Catherine Omnès l'a vérifié pour les ouvrières de la Seine entre les deux guerres, Anne-Sophie Beau pour les employé-e-s d'un grand magasin lyonnais au 20e siècle ; quant aux Maghrébin-e-s du Rhône du second 20e siècle, elles et ils ont plus de 35 ans lors de leur première demande d'ouverture d'une boutique et leur arrivée date d'une douzaine d'années [Omnès, 1997 ; Beau, 2004 ; Berbagui, 2006].

Les recensements affichent ce travail féminin : dans l'entre-deux-guerres et le département du Rhône par exemple, les femmes recensées dans le « commerce et la banque » [212], sont italiennes et espagnoles dans leur majorité : en 1926, sur

[212] Pour les étrangers, ces catégories permettent, nous semble-t-il, de recenser surtout les indépendant-e-s. En effet, dans l'entre-deux-guerres, le recensement s'appuie sur neuf catégories : pêche ; forêt et agriculture ; industries extractives ; industries de transformation ; manutention et transport ; commerce et banque ;

1 130 commerçantes, 552 sont Italiennes (pour 1 123 Italiens) et 144 Espagnoles (pour 579 Espagnols) [213], mais on compte aussi 181 Suissesses (pour 524 Suisses). Cinq ans plus tard, en 1931, malgré la Grande crise qui s'annonce, les proportions n'ont guère varié, avec 1 329 commerçantes recensées et en 1936, ce sont 596 Italiennes, 196 Espagnoles pour à peine 81 Suissesses [214]. Une étude des pyramides des âges montre par contre que parmi les 28 746 étrangères (pour 44 393 étrangers), 18 761 d'entre elles ont entre 20 et 69 ans, un âge que l'on peut estimer raisonnable pour tenir commerce, ce qui porterait la proportion de commerçantes à 7% de l'ensemble des femmes de 20 à 69 ans [215].

Cette même année 1931, sur 21 256 étrangères de 15 à 69 ans habitant dans le Rhône, 8 776 sont recensées actives, soit 41,2% (tableau 1). Plus que dans le commerce, bien sûr, elles travaillent surtout dans le secteur industriel pour 6 900 d'entre elles, soit plus de 78%. On les trouve bien moins nombreuses dans les « soins personnels et domestiques », autrement dit les services aux personnes, un peu plus de 1000, soit 12%. Et pour en revenir à la mère de Cavanna, 450 Italiennes sont là recensées. C'est le plus gros contingent de salariées dans ce secteur des services aux personnes, avant les Suissesses et les Polonaises (187 et 188).

Pour les ouvrières, la plupart travaillent dans des métiers peu qualifiés, durs et mal payés. Les recensements ne notent guère d'autres dénominations que « manœuvre » ou « ouvrière ». Dans la cité ouvrière de l'entreprise Gillet (décrite plus amplement ci-dessous), les seules qualifications mentionnées sont celles d'une Russe de 30 ans, mère d'un enfant de 11 ans, mariée à un ouvrier, qui se déclare infirmière : sa langue maternelle est sans doute indispensable pour comprendre et soigner la centaine de ressortissant-e-s russes présent-e-s à l'usine, mais aussi dans la cité. Une autre femme, Russe également, est dentiste et mariée à un chimiste, russe, de l'entreprise. Mais toutes les autres, qu'elles soient Italiennes, Espagnoles, Hongroises ou Polonaises sont simples ouvrières et seule une Espagnole de 31 ans se dit lingère. Par contre, deux jeunes Italiennes sont déclarées employées : l'une, 18 ans, est dactylographe, l'autre,15 ans, sténographe. Ont-elles été scolarisées en France ? En tout cas, elles travaillent dans la même entreprise et habitent à la même adresse.

Mères au travail, belles-mères et filles aînées à la maison

Ces 41% d'étrangères recensées comme actives pourraient cependant être des femmes jeunes et/ou sans conjoint, migrantes employées à des travaux pénibles et mal rémunérés. Mais il n'en est rien, les célibataires au travail sont en fait plus rares que les femmes mariées ou divorcées. Sur les 21 256 étrangères habitant le Rhône et qui ont entre 15 et 69 ans en 1931, on compte 5 139 célibataires, pour 2 087 veuves et divorcées et 14 030 femmes mariées. Le sens commun qui a longtemps voulu que ne travaillent que les femmes privées d'un Monsieur Gagne-Pain pourrait conclure que seules les deux premières catégories sont « obligées » de gagner leur vie, soit, de fait, 7 226 femmes, pour 8 776 actives. Parmi elles, un certain nombre — probablement faible étant donné l'état de l'enseignement dans l'entre-deux-guerres — est peut-être encore scolarisé, sans que l'on puisse, dans l'état actuel des recherches en histoire de l'enseignement, déterminer combien.

Pourtant, une typologie mettant en regard le statut matrimonial, le nombre d'enfants et l'activité économique ne décrit pas la réalité. C'est ce que montre l'analyse des listes nominatives des recensements d'une cité logeant des salarié-e-s de l'entreprise de la Soie artificielle du sud-est (la SASE), dirigée par la famille Gillet et située dans la banlieue lyonnaise, à Vaulx-en-Velin. Construite en 1924, au moment de l'ouverture de l'usine, elle se compose de la Petite cité, zone de quatre-vingt dix-sept pavillons comprenant 297 logements entourés de jardinets, et de la Grande cité, une vingtaine d'immeubles de quatre étages, comptant 500 logements. Ces habitations ne sont que partiellement occupées au recensement de 1926, regroupant à peine 958 personnes pour 3 060 cinq ans plus tard ; le chiffre retombe à 1 958 habitant-e-s en 1936, quand frappe la crise économique. En 1931, étrangères et étrangers constituent 81% de la population et appartiennent à dix-neuf

professions libérales ; soins personnels et domestiques ; services publics. Les métiers de la banque et la nécessité de connaissance de la langue française qu'ils impliquent ne nous semblent pas concerner les étrangères.

[213] On notera au passage que la Guerre civile n'a pas commencé en Espagne.

[214] Le recensement donne aussi 305 naturalisées occupées aux « commerce et à la banque » : elles ne sont pas prises en compte dans le raisonnement, pour la raison énoncée plus haut : elles peuvent très bien maîtriser le français, puisqu'une bonne partie des naturalisé-e-s, on le sait, sont des enfants d'étranger-e-s, né-e-s sur un territoire étranger, mais dont les parents ont émigré quand ils étaient jeunes et qui ont donc été scolarisés en France.

[215] Archives départementales du Rhône, listes nominatives des recensements de Vaulx-en-Velin : pour 1926 : 6 NP 642 ; pour 1931 : 6 MP 693 ; pour 1936 : 6 NP 739.

nationalités différentes : italienne, russe, polonaise, espagnole, hongroise, yougoslave, arménienne, mais aussi, certes en tout petit nombre, mongole, estonienne, bulgare…. L'éventail est large, tout comme le sont les âges, de zéro à 89 ans. Il semble clair que cette émigration est organisée par la direction de l'entreprise et avec des populations d'Europe de l'Est, puisque les originaires de Hongrie, Pologne (et Russie) sont 37,7% des habitant-e-s, quand les Hongrois-e-s sont quasi-absent-e-s des recensements nationaux [Noiriel, 1988]. Il est notable qu'aucun-e ne déclare la moindre qualification, quand par exemple les Italiens sont qualifiés pour 11% d'entre eux (et les Français à 30%). Tout au long de la décennie, les Italien-ne-s restent cependant largement majoritaires [216].

Par ailleurs, cette population étrangère est composée de 50% de femmes, ce qui est supérieur à la moyenne nationale et départementale (40%). Cette répartition est similaire à celle d'une autre cité, du même groupe industriel (Gillet), située dans la banlieue de Grenoble, à Échirolles [Gaziana, 1994]. Pour étudier l'activité des unes et des autres, ce sont les personnes de plus de 10 ans qu'il est nécessaire de prendre en compte, puisque le recensement confirme que le défaut d'obligation scolaire des jeunes étrangères et étrangers implique leur mise au travail dans ces grandes usines chimiques, à la haute toxicité : on trouve là deux filles de 11 ans, une de 12 ans et six de 13-14 ans (ainsi que sept garçons de 13 et 14 ans). Tou-te-s sont membres d'une nombreuse fratrie et leurs frères et sœurs travaillent également. Par contre, et pour compléter l'analyse faite plus haut de l'activité des jeunes femmes, un certain nombre de jeunes filles (et de jeunes gens) ne sont pas comptabilisés comme actives et actifs, poursuivant peut-être une scolarité, en particulier en apprentissage.

Les personnes mariées sont — en 1931 toujours — nombreuses, 62% et on décompte 488 chefs de familles présents avec leur femmes et leurs 686 enfants [217]. Cette émigration, familiale donc, comprend également des ascendantes (mais pas d'ascendants) et trois générations se côtoient dans certains logements : parmi les quarante-six belles-mères recensées, seules quelques unes n'ont pas de petits-enfants présent-e-s près d'elles. Par ailleurs, parmi les couples sans enfants, un certain nombre ont passé la quarantaine, c'est-à-dire l'âge d'avoir encore leurs enfants chez eux ; d'autres sont une majorité de Hongrois-e-s, dont on a dit le déplacement globalement organisé par l'entreprise, donc peut-être sans leurs enfants restés au pays. Si les documents disponibles ne permettent pas de conforter cette hypothèse pour la cité Gillet, d'autres sources prouvent ce type d'expatriation, comme par exemple les dossiers de demande de nationalité française remplis par les Algérien-ne-s entre 1962 et 1965. Là, des couples font état de leur situation familiale complète, mentionnant par exemple que leur trois enfants sont restés en Algérie, avec leur grand-mère [218].

Comme dans d'autres lieux ou régions, et puisque l'immigration en France est instaurée par les pouvoirs publics et les entrepreneurs comme une immigration de travail, la population étrangère de la cité Gillet est jeune : 78% des femmes (et 75% des hommes) ont moins de 40 ans. Les 15-24 ans représentent la moitié des salariées, tous âges confondus, et les taux d'activité sont élevés : 81% des 15-19 ans travaillent et 67,4% des 20-24 ans. Si l'on partage la population féminine entre inactives et actives, les secondes sont en moyenne plus jeunes, 27 ans, contre 37 pour les premières. En 1931, la grande majorité des jeunes femmes célibataires est au travail (78%), contre 37% des femmes mariées, un taux bien supérieur à la moyenne nationale (29%). D'autre part, ce taux n'est pas homogène selon les nationalités : quand plus de la moitié des Italiennes et des Hongroises sont salariées, seules un tiers des Russes et des Espagnoles le sont. Enfin, la qualification du mari n'explique pas non plus l'activité ou non de leurs épouses : sur les vingt-deux couples recensés dans ce cas en 1931 (italiens, espagnols et polonais), neuf épouses se déclarent sans activité, avec un nombre d'enfants variant entre zéro et neuf.

Quant aux jeunes femmes, toutes celles qui sont célibataires habitent chez leurs parents, ouvrière et ouvrier comme elles (et souvent leurs frères) à la SASE ; on relève seulement quelques pensionnaires, en général d'une vingtaine d'années, sans métier déclaré et qui aident bien probablement les familles pour la garde des enfants et les travaux domestiques. Il semble aussi que pour une grande partie de ces étrangères et étrangers, les contrats de travail ont été signés en incluant leurs enfants, adolescent-e-s ou jeunes adultes en âge de travailler. Ainsi, les Hongrois-e-s arrivent en groupe entre 1926 et 1931, soit 253 salarié-e-s [219] : chez les Witinger, le père, 53 ans est ouvrier à la SASE, la mère est déclarée inactive, mais sur les six enfants, cinq sont ouvriers et ouvrières dans l'entreprise, quand le dernier a 13 ans ; la famille compte en outre un pensionnaire, ouvrier, de 21 ans. Chez les Orai, le père est ouvrier, la mère déclarée sans profession, les deux aînés de 16 et

[216] Soit entre le tiers et la moitié des recensé-e-s ; et en 1926, les femmes (200) sont même plus nombreuses que les hommes (175).
[217] En 1926, 193 enfants de moins de 12 ans et 471 en 1936.
[218] Archives départementale du Rhône, 248 W 119.
[219] Il n'en reste que dix-sept en 1936, quand en 1926 elles et ils n'étaient pas présent-e-s.

20 travaillent à la SASE, tout comme Hélène Farkas, 21 ans, la femme du fils aîné. Chez les Mate, qui habitent la même maison, la bru est aussi présente, chez les Miska, chez les Dancsics, tous les enfants de plus de 12 ans sont au travail.

Mariées, ces actives sont aussi mères de famille : 40% d'entre elles ont un ou deux enfants et 10% entre trois et sept. Ainsi, seul un cinquième des femmes mariées sans enfant sont inactives et, parmi les mères de deux enfants, on trouve autant d'actives que d'inactives. Par ailleurs, un certain nombre de mères de famille nombreuse sont actives, y compris avec de jeunes enfants et la barre qui sépare activité/inactivité est, comme pour les Françaises, lorsque le nombre d'enfants égale ou dépasse trois, surtout en bas âge (voir tableaux 2 et 3).

Quand ces mères salariées ont des enfants jeunes, le recensement mentionne le plus souvent des grands-mères ou des filles aînées sans emploi, qui s'occupent donc des travaux domestiques et de la garde des petit-e-s. Rares sont les ascendantes sans charge : soit elles sont très âgées, comme la belle-mère d'Hilaro Canizarès, née en 1849 et qui a donc 82 ans, soit elles sont elles-mêmes salariées de l'entreprise. Chez les Nagy, Hongrois-e-s, la famille se compose de huit personnes : le chef de famille, 30 ans, ouvrier à la SASE, sa belle-mère, ouvrière à la SASE, trois de ses belles-sœurs (15, 19 et 21 ans), ouvrières elles aussi, et son épouse, 28 ans, déclarée inactive, qui a également en charge deux jeunes enfants de 5 et 6 ans. Le couple Hugues et Joséphine Lui, 37 et 35 ans, de nationalité italienne, a cinq enfants de 1 à 10 ans ; tous deux travaillent comme ouvrière et ouvrier à la SASE, mais la mère d'Hugues vit avec eux. Par contre, en 1936, quand frappe la crise, Joséphine se déclare inactive et sa belle-mère est toujours présente. Dans le cas de Peter et Rosalie Leider, ouvrière et ouvrier hongrois-e-s, ce sont sept enfants de 8 à 22 ans qui vivent au foyer — les trois aînées Gisèle, Rosalie et Julie travaillent comme ouvrières [220] —, plus trois pensionnaires, deux hommes et une femme. Là, pas de grand-mère, mais la Hongroise pensionnaire, 23 ans, déclarée sans profession, est visiblement affectée aux travaux domestiques de cette maisonnée de douze personnes et à la garde des plus jeunes (deux filles de 8 et 11 ans) et peut-être de deux des plus grands, 14 et 17 ans, sans profession [221].

Vraisemblablement, les mères de jeunes enfants n'ayant ni mère ou belle-mère à domicile, ni pensionnaire ou fille aînée faisant office de maman-adjointe, font appel à des voisines qui les remplacent auprès des petit-e-s quand elles sont au travail. Si l'on inclut la population française, ce sont 244 enfants de moins de 12 ans qui habitent la cité, dont 192 jeunes étranger-e-s, quand aucune femme ne se déclare « nourrice » ou « garde d'enfants ». Et pourtant, tel est forcément le cas. Ainsi, au 22 cité de la Soie habitent, en 1926 et 1931, les Stagnoli ; lui est ouvrier, elle est dévideuse et le couple déclare cinq, puis six enfants. Les trois aîné-e-s sont l'un manœuvre, l'autre flotteuse et la troisième imprimeuse ; les petits ont entre 2/3 et 12 ans. À la même adresse vit également Guerrina Brighi, 54 ans, Italienne elle aussi, sans profession et mère de neuf enfants dont les deux derniers ont 3 et 4 ans (et dont les cinq aîné-e-s travaillent) ; tou-te-s sont né-e-s en Italie et leur arrivée est donc récente, postérieure à 1928 date de la naissance en Italie du dernier né. Guerrina garde-t-elle les jeunes enfants de Stagnoli ? Peut-on imaginer le même scénario pour Maria Cornoretto, 49 ans, sans profession, femme de manœuvre, dont les trois enfants (19 à 28 ans) sont salariés et qui habite au 19 cité de la Soie quand au 17, juste à côté habite une jeune italienne, ouvrière comme son mari, qui a un fils de 4 ans ?

Le système des pensionnaires, majoritairement des hommes ouvriers, est courant dans cette cité ouvrière : 207 sont recensé-e-s en 1931. Certains sont regroupés à la même adresse et vivent sous la houlette d'un « chef de ménage», qui peut avoir à gérer différentes nationalités : au 89 Cité de la Soie, Alexandre Hinsky, 41 ans, ouvrier russe, vit avec deux frères Polonais de 27 et 28 ans, les Charabasz, et un Italien de 33 ans, ouvrier lui aussi. Il y a fort à parier qu'une des femmes « inactives » de la cité leur fait le ménage, le lessivage et, probablement, la popote : plusieurs femmes et plusieurs jeunes femmes sans profession et de deux nationalités (italienne et hongroise) vivent elles aussi à la même adresse. Certaines logent d'ailleurs aussi des pensionnaires, comme Hélène Farkas, Hongroise de 41 ans, qui n'a qu'une enfant de 8 ans, mais loge quatre pensionnaires, dont trois frères et sœur hongrois-e-s. De fait, d'autres pensionnaires vivent chez des couples dont l'épouse se déclare « inactive ». Elisabeth Binder, Hongroise de 25 ans, femme d'ouvrier et déclarée sans profession, a ainsi, en plus de ses deux jeunes enfants de 5 et 7 ans, trois pensionnaires à charge, qui apportent des revenus et du travail

[220] Une grande partie des prénoms est francisée dans le recensement.

[221] Nous n'avons pas de plan des logements, mais seulement des photographies. Les Leider habitent 77 cité de la Soie avec plusieurs autres familles, dans un des immeubles ; ceux-ci n'ont pas de salle d'eau et les toilettes sont sur le palier. Les pavillons comportent deux à quatre logements (sauf ceux des ingénieurs) et ne sont pas très vastes.

domestique supplémentaires. Sa voisine, Rosa Polgar, 29 ans, qui a quatre jeunes enfants, loge, elle, deux pensionnaires, deux sœurs, de 20 et 23 ans. Quant à Anna Pal, Hongroise toujours, 52 ans, dont le mari est ouvrier, elle a quatre enfants de 13 à 20 ans, tous salariés, et quatre pensionnaires. Entre garde d'enfants et pension — et probablement travail à domicile pour quelques entreprises, puisqu'on est ici au cœur de la zone textile de la région lyonnaise — on voit que l'activité féminine ne se décline pas que dans le salariat et la grande usine.

* *
*

Ainsi, les outils de travail existent pour estimer la place des femmes étrangères dans l'économie française : ce sont les questions déniant leur présence aux côtés des hommes et aussi déniant la place des femmes en général sur le marché du travail qui, jusqu'ici, ont manqué, tout comme celles sur les déplacements familiaux de main-d'œuvre d'un pays à l'autre. Le type de population ouvrière employée par les Gillet dans les années 1930 relève-t-il de l'exception ? L'analyse comparée des trois recensements entre 1926 et 1936 montre que, en tout cas, des déplacements importants de main-d'œuvre existaient bien dans les moments d'expansion économique, de même que leur probable renvoi dans les moments de crise. Cependant l'épure n'est pas celle généralement admise : ce sont des familles entières qui sont déplacées, avec les grands-mères, les mères et les filles, qui, même très jeunes, travaillent dans l'entreprise, quand les enfants les plus jeunes sont gardés par d'autres femmes, grands-mères, sœurs aînées, pensionnaires, voisines.

Sont ainsi au travail, et dans des pourcentages supérieurs à ceux des Françaises, des femmes de tous âges et de conditions hétérogènes. Elles peuvent être ouvrières non qualifiées dans des usines chimiques, travaillent souvent dans les services ou font commerce, soumises à une législation du travail inégalitaire jusqu'aux années 1970[223]. Leur habitat est souvent insalubre, étriqué, dégradé et abrite de très nombreux enfants dont on connaît encore mal les conditions d'existence, les modes garde et de scolarisation. Et il reste paradoxal que dans une société où l'intégration des migrant-e-s reste une question de premier plan, toutes ces femmes, actrices ou non de la production des richesses nationales, restent encore presque invisibles. Si, dans les rues, nos regards se sont accoutumés à identifier les mendiantes comme originaires de l'Europe de l'Est, si les reportages télévisés nous invitent à nous interroger sur la nationalité des prostituées que nous croisons, il est vrai que la concierge portugaise, la commerçante espagnole, la fermière italienne, la gouvernante suisse ou anglaise, la dentiste russe, la coiffeuse arménienne, l'ouvrière polonaise ne sont pas identifiables aussi aisément. Et pourtant, nos annuaires téléphoniques, ces états *in vivo* de la population, soulignent bien leur présence séculaire.

BIBLIOGRAPHIE

BEAU Anne-Sophie, 2004, *Un siècle d'emplois précaires : patron-ne-s et salarié-e-s dans le grand commerce, 19e-20e siècles,* Paris, Payot.

BEGAG Azouz, 1986, *Le gone du Chaâba*, Paris, Seuil.

BENGUIGI Yamina, 1997, *Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. Les pères. Les mères. Les enfants*, trois documentaires, 173 minutes, MK2doc.

BLANC-CHALEARD Marie-Claude, 2000, *Les Italiens dans l'Est parisien* ? Rome, École française de Rome.

BERBAGUI Dalila, 2006, « Trajectoires de travailleurs indépendants étrangers dans le département du Rhône : mobilités et statuts socio-professionnels (Seconde moitié du XXème siècle) », dans Anne-Sophie Bruno, Claire Zalc [dir.], *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France XIX-XXème siècles*, Paris, Publibook, 2006.

BURDY Jean-Paul, 1989, *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Étienne, 1840-1940,* Lyon, Presses universitaires de Lyon.

CAVANNA, 1996, *Les Ritals*, Paris, Le Livre de poche (la première édition est de 1978, Paris, éditions Belfond).

COSTA-LASCOUX Jacqueline, 1995, *Paris 13e : lumières d'Asie*, collection « Autrement » *Français d'ailleurs, peuples d'ici.*

FOLLIET Delphine, 2000, *Femmes naturalisées et réintégrées dans le Rhône, 1890-1939*, mémoire de maîtrise Université Lyon 2, direction Sylvie Schweitzer, juin 2000.

[223223] En 1972, les étrangères et étrangers qui savent s'exprimer en français deviennent électeurs et éligibles aux élections professionnelles et peuvent devenir délégué-e-s syndicaux dans les entreprises en 1982 ; les restrictions sur les associations ne sont levées qu'en 1979.

FOLLIET Delphine, 2001, *Les couples naturalisés dans le Rhône entre 1890 et 1970*, DEA Université Lyon 2, direction Sylvie Schweitzer, juin 2001.

GAZANIA Karine, 1994, *La population de la Cité Viscose de 1926 à nos jours ou le processus d'intégration d'une population immigrée et ouvrière à Echirolles*, Mémoire de T.E.R d'Histoire économique et sociale contemporaine, sous la direction d'Anne Marie Granet-Abisset et Yves Lequin, Université Lyon 2.

GREEN Nancy, 1998, *Du Sentier à la 7e Avenue. La confection et les immigrés, Paris-New York, 1880-1980*, Paris, Seuil.

GRESLE François, 1981, *L'Univers de la boutique, les petits patrons du Nord (1920-1975)*, Presses universitaires de Lille.

HOVANESSIAN Martine, 1995, *Les Arméniens et leurs territoires*, collection « Autrement » *Français d'ailleurs, peuples d'ici.*

LALLEMENT Michel, 1990, *Des PME en chambre, travail et travailleurs à domicile d'hier et d'aujourd'hui,* Paris, L'Harmattan.

LEQUIN Yves (dir.), 1988, *La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration*, Paris, Larousse.

LILLO Natacha, RYGIEL Philippe, 2007, *Images et représentatins du genre en migration. Mondes atlantiques, 19e-20e siècles*, Paris, Publibook.

MASSARD-GUILBAUD Geneviève, 1995, *Des Algériens à Lyon : de la grande guerre au Front populaire* ? Paris, L'Harmattan.

MENEGALDO Hélène, 1998, *Les Russes à Paris, 1919-1939,* collection « Autrement » *Français d'ailleurs, peuples d'ici.*

MILZA Pierre (dir.), 1986, *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, École française de Rome.

MILZA Pierre, BLANC-CHALEARD Marie-Claude, 1995, *Le Nogent des Italiens*, collection « Autrement » *Français d'ailleurs, peuples d'ici.*

NOIRIEL Gérard, 1988, *Le creuset français. Histoire de l'immigration (XIXème-XXème siècles)*, Paris, Le Seuil.

OMNES Catherine, 1997, *Ouvrières parisiennes : marchés du travail et trajectoires professionnelles au 20e siècle*, Paris, édtions de l'EHESS.

PONTY Janine, 1990, *Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne.

PONTY Janine, 1995, *Les Polonais du Nord ou la mémoire des corons,* collection « Autrement » *Français d'ailleurs, peuples d'ici.*

SAYAD Abdelmalek, 1995, *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles,* collection « Autrement » *Français d'ailleurs, peuples d'ici.*

SCHOR Ralph, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXème siècle à nos jours,* Armand Colin, 1996, 347 pages

SCHWEITZER Sylvie, 2002, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes, 19e-20e siècles* ? Paris, Odile Jacob.

TEMIME ÉMILE, 1995, *Marseille transit : les passagers de Belsunce*, collection « Autrement » *Français d'ailleurs, peuples d'ici.*

ZALC Claire, 2005, « Femmes, entreprises et dépendances. Les entrepreneuses étrangères à Paris durant l'entre-deux-guerres », *Travail, genre et sociétés*, 13/2005.

Annexe 4 : Entretiens

Ces entretiens ont été réalisés par des étudiants de 2e année de licence d'Histoire de l'Université Lyon 2, dans le cadre d'un enseignement de Sylvie Schweitzer, « méthodologie des sources orales », en 2007-2008. Les thématiques des entretiens avaient été organisées collectivement durant les travaux dirigés. Leur rendu très tardif explique que la grammaire et l'orthographe n'aient pas pu être entièrement corrigées.

Lotfi Debbeche, Tunisien naturalisé Français

Laura Léonetti a interrogé un immigré tunisien arrivé en France à l'âge de 19 ou 20 ans. L'entretien dure 2 heures et 16 minutes et eu lieu chez lui, le jeudi 24 avril 2008. Lotfi Debbeche a aujourd'hui 53 ans et vit en France avec la nationalité française qu'il a obtenue en 1981. Etant né à la Marsa en Tunisie, il a depuis ce jour la double nationalité. Ses parents, tunisiens, ne sont venus en France qu'en tant que touristes. L'interrogé est arrivé en France après son bac scientifique qu'il avait obtenu dans un lycée tunisien. Il est aujourd'hui marié à une française portant le prénom d'Evelyne (il convient de la préciser car il y fera allusion dans l'entretien) avec qui il a trois enfants ; dont deux adultes et le plus jeune de 14 ans.

Issu d'un milieu plutôt très modeste, L. Debbeche se considère comme un cas particulier dans la mesure où il vivait chez son oncle qu'il considérait réellement comme son père, ne se rendant chez ses parents qu'épisodiquement, et comme la personne qui l'a éduqué. De ses sept frères et sœurs il fut le seul à avoir immigré. L. Debbeche est venu en France dans le but de vivre dans ce pays afin d'y faire sa vie et insiste beaucoup sur ce point. Il ne qualifie pas son immigration d' « économique » mais davantage de culturelle en expliquant la vision parfois idéaliste que lui et son ami avaient de la France. Durant l'entretien il insistera beaucoup sur cette notion de « pays qu'il a choisi » en expliquant qu'il y avait un « terreau facilitateur ». En effet, il établit de nombreux liens avec la culture française qui les auraient, lui et son ami, décidés à partir : allant de la place géographique de la Marsa, à l'oncle qui lisait les journaux français ou encore un père indigène pendant la seconde guerre mondiale ou bien la musique française. Il précise cependant l'importance de l'individu et des choix personnels qui s'opèrent. Il finit par définir son état en Tunisie comme socialement (la place réduite apportée à l'individu) et politiquement (le pouvoir en place : Bourguiba) impossible.

Il explique que son départ en France faisait partie des choses qu'il « savait » et que bac en était la clef. Outre la séparation affective d'avec sa famille, il insiste beaucoup sur la notion de « citoyen du monde » et « d'immigré éternel ». L'on peut dégager plusieurs grandes lignes du récit de L. Debbeche. Tout d'abord son rapport au travail qu'il considère comme quasi salvateur dans la mesure où ce fut pour lui une manière de rentrer dans « un autre schéma » comme il le dit lui même à plusieurs reprises. Il narre avec beaucoup de précisions (certains passages très détaillés ont été enlevés de l'entretien final) les boulots qu'il a faits. Par ailleurs, son rapport aux études est intéressant. Il explique qu'il aurait voulu faire médecine et que cela aurait été plus simple en Tunisie mais que l'envie d'aller en France était plus forte et qu'une fois sur le territoire français il avait réalisé que dans ce pays ce ne serait pas possible : la raison pour laquelle il s'était lancé dans la psychologie et la sociologie ; en expliquant que cela lui allait parfaitement. L'interrogé est aujourd'hui agent en renouvellement au Grand Lyon et explique que ce sont les opportunités de la vie qui l'ont mené à cette profession et que l'aspect culturel et humain l'intéresse beaucoup. L. Debbeche explique que l'immigration même choisie n'est pas forcément évidente insistant sur le fait qu'il faut rentrer dans le système.

Outre ces grandes lignes L. Debbeche aborde aussi les problèmes de religion et de discrimination. Il explique son attachement à l'islam tolérant dans lequel il a été éduqué (même si lui même ne semble pas croyant) en insistant sur la déformation de cette religion de nos jours en partie à cause de l'actualité. Quant aux discriminations, il reste très vigilant à ne pas porter des accusations infondées.

Des aspects culturels sont abordés avec beaucoup de précisions, tels que le choix de ne pas enseigner la langue arabe à ses enfants ou encore la volonté de leur transmettre un véritable amour de la Tunisie.

Quel est ton état civil ?

Lotfi Debbeche ; 53 ans. Né à la Marsa en Tunisie. Parents tunisiens qui ont toujours vécu en Tunisie et ne sont venus en France qu'en tant que touristes. Nationalité française depuis 1981. Arrivé en France à 19-20 ans juste après le bac passé en Tunisie dans une école tunisienne au lycée de Carthage. Statut matrimonial : maintenant marié père de trois enfants, deux sont adultes, le plus jeune a 14 ans. Marié en 1981 avec une française.

Est-ce de te marier à une française qui t'a donné la nationalité française ?

En fait dans mon esprit je suis venu ici pour vivre en France. Depuis très jeune, mon objectif était de vivre en France.

Donc ce n'est pas une immigration économique ou politique ?

(Silence) Ce n'est pas une immigration économique. C'est une immigration choisie, mais que j'ai choisi, pas au sens *sarkozien* du terme (rires). C'est un pays que j'ai choisi, une vie que j'ai choisie, je me suis marié et j'ai très vite demandé la nationalité française, contrairement d'ailleurs à mes copains qui n'avaient pas le même état d'esprit que moi. Ils sont venus pour faire leurs études et rentrer. Et ceux qui sont restés ont pris la nationalité française bien après moi. Moi je savais depuis le départ que j'allais vivre en France et donc il fallait avoir la nationalité française. Pour moi c'était logique de faire comme ça.

Tu as eu pendant un temps la double nationalité ?

Oui et même maintenant.

De quel milieu social était tu issu en Tunisie ?

Un milieu social plutôt modeste. Modeste sans être pauvre. Mais modeste quand même. Les mois n'étaient pas faciles à terminer économiquement. Quoique ma situation est assez spéciale. Mais on n'est jamais spécial. Je vivais chez mon oncle. C'est comme ça que j'ai connu Jean. Mon oncle étant l'aîné homme de sa fratrie il fallait donc qu'il marie tous les autres avant de se marier. C'était ça son contrat. C'était une sorte de compensation. Là-bas c'était comme une tradition. J'étais heureux parce il était comme mon père. Mon oncle c'est comme mon père. J'allais chez mes parents de temps en temps le week-end.

Depuis quand vivais tu chez ton oncle ?

Depuis tout petit, depuis l'âge de cinq ou six ans. C'était comme mon père. C'est lui qui m'a élevé.

Avais-tu des frères et sœurs ?

Oui, en fait on était 7. Deux de mes sœurs sont décédées entre temps. Je suis le seul en France.

Tu disais que tu avais une sœur qui avait habité Marseille pendant un temps ?

Oui, car elle était mariée avec quelqu'un qui travaillait au consulat tunisien. Il travaillait au consulat à Marseille et au consulat de Paris. Ils font partie des personnes qui ont immigré pendant un temps puis qui rentrent pour des raisons économiques.

Tu disais que la France était un choix ? Dans tes projets depuis quand ?

Depuis toujours, depuis que j'ai commencé à vraiment rentrer dans les études. Oui mon projet était de venir vivre en France.

Pourquoi la France ?

Parce que là bas tu es dans le cursus scolaire tunisien mais tu apprends le français. En fait, il y avait deux concours de circonstances. Mon grand père était en lien avec les français de l'époque de la colonisation et ma mère avait beaucoup appris via les sœurs. C'est les missions, la colonisation etc.… .Les sœurs faisaient de l'animation, un peu comme dans les MJC aujourd'hui. Ma mère baignait dans cette atmosphère. Je pense que ça c'était déjà. Il y avait un terreau facilitateur en termes de lien avec la culture occidentale. Après le rapport avec Léo tout ça c'était un autre lien. Avant d'avoir connu mes grands parents j'étais à l'école française qui s'appelait « la mission » jusqu'à l'âge de 7 ans. Ensuite mes grands parents ont dit qu'il fallait que je rentre à l'école tunisienne parce qu'on était en Tunisie. Et c'est comme ça que j'ai réintégré l'école tunisienne. Déjà j'avais côtoyé très tôt la culture française, j'avais une sensibilité avec cette culture là. Puis après il y avait Mme Marie, Jean. C'est peut être moins cette culture plutôt qu'un projet qu'on avait aussi avec Jean. Parce qu'en fait c'était très tôt.

Vous vous êtes rencontrés à quel âge ?

On se connaissait depuis l'âge de six ans. Et on se disait : « on va se tirer là-bas ». Personne ne le savait ça n'était que nous deux. Car le dire à nos mères c'était la fin du monde. Il y avait aussi la musique. On était branché musique. On écoutait tout ce qui se faisait ici. C'était aussi un lien avec la culture française. Et puis les études, au départ je faisais des études comme tous les élèves tunisiens de l'époque qui étaient plutôt dans la bonne moyenne. Je voulais faire médecine et j'avais le niveau pour le faire mais ce n'était pas mon réel projet, mon vrai projet était de venir ici. J'ai passé un bac scientifique où il n'y avait aucune matière en arabe. Puis il y a d'autres facteurs. Notamment mon père qui a fait la guerre de 39-45 en France.

En tant que colonisé ?

Oui c'était un indigène. Tu as avec toi le fils d'un indigène. Donc j'ai vu le film. Je suis le fils d'un indigène. Et quand tu l'écoutais parler, la France avait un répertoire de musique, de chansons immense et il nous parlait beaucoup de tout ça : qu'il était venu en France, à Lyon donc il y avait des retours. Pour moi c'était positif car mon père en parlait positivement et était très critique à l'égard du pouvoir en place. Ce qui amplifiait l'écart. Quant à mon oncle, le lien qu'il avait avec la France c'était sa connaissance de la langue. Il s'exprimait et était intéressé à la culture occidentale. En Tunisie il y a aussi la proximité géographique de l'Italie, de la Sicile et ce ne sont plus des mots mais de la géographie. Il y a certains endroits de la Tunisie ou tu vois les lumières de la Sicile le soir. Il y avait beaucoup plus de français que maintenant. La Marsa aussi jouait c'était un coin de passage : la mer, les bateaux. En face tu vois l'Europe. ça je crois que ce n'est pas pareil pour quelqu'un qui aurait peut être les mêmes conditions sociologiques qui serait à Tataouine. Il y avait tout un tas de facteurs. Là-bas tu côtoies beaucoup de tunisiens qui ont un rapport avec la France des profs coopérants qui sont venus enseigner en Tunisie... La culture occidentale est restée beaucoup plus vivante qu'à l'intérieur du pays de la Tunisie. Au delà de ça il y a aussi les personnes qui font le pas. Pourquoi moi et pourquoi pas mes frères et sœurs ? Il y a une part de trajectoire individuelle mais il n'y a pas que ça. Les études. C'est tout un ensemble de choses qui font que des personnes passent et vont à un endroit certaines restent et d'autres partent et vont ailleurs. Mon oncle achetait beaucoup le journal et je le lisais donc en français ; j'étais un garçon très curieux, je lisais tout il jetait le journal et je le ramassai pour le lire. Léo venait avec des copains qui parlaient français. On était dans un environnement très favorable à la culture française. Mais la France pour nous ce n'était pas comme je peux en parler aujourd'hui : c'était le rêve. C'était un voyage. Un rêve au sens : « c'est là-bas ». On avait envie de pousser les frontières en permanence. Pour nous c'était trop petit là bas. Il fallait se tirer en France et puis voilà.

Venir en France, était une opportunité ?

Pour moi oui.

C'était concrètement plus simple de faire des études en France qu'en Tunisie ou ça n'était qu'une histoire de volonté de ta part ?

Non pour moi c'était plus simple de faire mes études en Tunisie, j'aurais fait mes études de médecine, puis terminé. J'aurais eu mon diplôme et une grosse bagnole et puis voila.

Y'avait il l'attrait de l'inconnu ?

J'avais envie de voir autre chose. Et j'avais un sens aussi très critique par rapport à la société là-bas; c'est aussi ça qui a influé sur ma décision. Le pouvoir en place.

Quel était le pouvoir en place à l'époque.

Bourguiba c'était un naze. Avant c'était déjà pas bien mais aujourd'hui je t'en parle pas. Il y avait une certaine insatisfaction à ne pas pouvoir s'exprimer. Qui plus est, je posais des questions sur tout, j'étais surement pénible à l'époque. Tout suscitait des questions et je n'étais pas satisfait de ce que je voyais. J'avais deux critiques : politique et sociale. Politiquement c'était non, c'était plus qu'insatisfaisant c'était insupportable. Et socialement il y avait cette incapacité de laisser un individu explorer totalement son énergie. Etre en permanence dans un collectif avait des cotés positifs mais ce ne m'allait pas à ce moment là. Ici à l'inverse on est très individualiste et ce n'est pas forcément mieux là bas on est hyper collectif jusqu'à dissoudre l'individu et ici on est hyper individuel jusqu'à s'extraire de la collectivité. On est dans des extrêmes. A dix huit ou dix neuf ans je voulais m'exprimer et pousser mon individualité jusqu'au bout, choisir les gens que je voulais voir etc. C'était très mur en moi. Et partir avec quelqu'un a facilité grandement les choses. Quand je suis venu je ne connaissais qu'une personne. C'est tout ça qui a fait que l'on a franchi la Méditerranée.

Vous y pensiez depuis donc très longtemps, comment c'est passé le moment ou vous avez décidé de le faire ?

Moi c'était assez simple, je savais. Il y a des choses comme ça qu'on sait.

(Silence)

Qui paraissent comme un destin. Il a des choses qu'on sait. Pour moi c'était passer le bac, aller en France ; je ne pouvais que réussir le bac (rires). Je savais que quand je passais le bac j'irais là-bas. Je ne peux pas te dire à quel age exactement. C'était comme ça. C'est valable pour Jean, il a passé le bac. Il y est allé.

Le bac c'est un repère important, une vraie clé une étape. A l'époque ou le bac avait plus d'importance, a l'époque j'étais le seul dans un rayon de je ne sais pas combien de km c'était une étape scolaire. Cela coïncidait vers le monde de la maturité c'est l'entrée dans le monde adulte. ça signifie vraiment des choses.

Voyais-tu concrètement ton avenir en France ?

Oui oui tout a fait.

[Tu pensais avoir] un métier en France ?

Oui oui oui.

A partir de quel moment en as-tu parlé à ta famille ? Etait-ce un sujet difficile ?

Non. (Silence) Pas vraiment. Je pense que c'était difficile au départ quand je suis partie car la famille est un cercle, un sac de nœuds ; tu ne peux pas t'en extraire comme sans blessure de part et d'autre. La famille elle est comme ça, elle fonctionne comme ça. Donc il y avait une séparation. C'est un peu comme un accouchement ça se fait toujours dans la douleur. C'est exactement la même chose. Quand je suis parti, j'étais à la fois très heureux mais je voyais bien que je laissais tout ça. Parce que c'était évident. Je voyais bien ce que je laissais. Avec le recul je réalise que c'était un vrai saut. Mais bon j'avais beaucoup confiance en moi et en Jean. Rien ne pouvait m'arriver. C'était plus fort que de laisser la famille ; l'envie de venir était plus forte que la douleur de la séparation.

Ta famille l'a accepté ?

Non, je pense qu'ils ne l'ont pas accepté mais la famille c'était toujours pareil. Les choses ont toujours une double entrée. Il y en a un de moins donc on sent un vide mais un de moins c'est aussi une bouche de moins à nourrir. J'essaie d'être réaliste avec des termes économiques mais c'est la réalité. Le plus difficile c'est la séparation, après on trouve un équilibre ; des deux cotés. Puis je fais des allers retours depuis toujours et je pense que je les ferais jusqu'au bout de ma vie. Parce que j'ai mes racines là-bas; et d'ailleurs j'ai construit là-bas. Pas pour y vivre. Je l'ai fait pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que philosophiquement je trouve que c'est bien de mettre de l'argent là bas, ma famille voie que je veux garder un lien avec cette terre et à l'inverse pour mes enfants, qu'ils sachent que je viens de la bas. Que je ne viens pas d'ailleurs mais de là-bas pas d'ici. Mais j'ai beaucoup de distance par rapport à ce que je fais car je me considère plus comme un citoyen du monde. Je peux m'extraire même d'ici. Je suis un immigré éternel (rires), pour toujours. Je ris mais je le pense sérieusement. Mais c'est peut être un moyen de défense car malgré tout l'immigration n'est pas une chose facile. Il y a eu des moments difficiles, de doutes : est ce que j'ai bien fait, pas bien fait. Je ne sais pas s'il n'y a pas une part de culpabilité. Les difficultés ont surtout été économiques. Je me demandais parfois si ça valait le coup si c'était pour vivre parfois à la limite de la pauvreté. Ce sont des moments un peu délicats mais maintenant quand j'en parle j'en rigole. Mais il faut surmonter les choses. Je raisonne les choses, j'essaye beaucoup d'expliquer. Il fallait que je passe par là pour me tirer d'affaire. J'ai considéré ça comme une étape. ça m'a poussé à aller plus loin et à affronter cette période. Mais me connaissant peut être aurais je été plus longtemps dans des conditions difficiles, j'aurai laissé tomber en me disant que je n'étais pas prêt. Si tu considères que n'y arrives pas il y a un moment ou il faut tirer des conclusions. Si ça marche pas j'irais ailleurs. Je suis capable d'aller vivre n' importe où avec ma mentalité je peux aller vivre aux Indes demain. Je ne vois pas pourquoi je ne pourrais pas le faire. Je me considère vraiment comme un immigré éternel. Mais en même temps là ou je suis, je suis très bien. Ici je suis très bien. Je serais en Tunisie je serais très bien je pourrais être n'importe où je serais très bien. C'est une philosophie. La manière d'appréhender les choses et les situations. Après tout le reste ça vient de soi aussi bien sur quand on commence à broyer du noir on n'est pas bien. Bon des fois on est obligé de broyer du noir. ça c'est mon esprit psy… Puis il faut revenir à l'histoire : les populations de ces pays là et de la méditerranée bougent depuis 3000 ans. ça ne date pas d'aujourd'hui. C'est quand même une donnée importante qu'il faut bien avoir à l'esprit. On ne peut pas regarder uniquement que les 50 dernières années. Et donc du coup bon une fois qu'on a tamisé un peu tout ça il y a les questions de colonies. Dans mon immigration il y a un aspect culturel, en France on allait trouver la démocratie, la liberté une des ouvertures pour s'exprimer. Donc moi je résumerais mon arrivé ici quelque part sur ce champ. Pas sur un plan économique parce que moi j'aurais pu rester la bas. Il y avait toutes les opportunités possibles en Tunisie pour faire ce que je voulais. Pour moi c'est plus la dimension culturelle et politique.

Je reviens un peu sur ce que tu disais tout à l'heure : en fait, les doutes que tu as pu avoir n'ont commencé que quand tu as commencé à « cesser de voir la France comme un rêve » ça a été plus dur que ce que tu pensais.

(Silence) De là où je sors, tu rentres chez toi et tout est prêt. Tu ne te soucies de rien matériellement. Quand tu arrives ici c'est une nouvelle tache qui va t'occuper et c'est très bien. Tu dois t'occuper de toi. Ce n'est pas un doute mais un apprentissage qui a été difficile. J'avais confiance en moi je savais que je pouvais faire des études et bien réussir ici mais j'ai

vu tout de suite que je ne pouvais pas faire médecine car pour ça il ne fallait pas avoir à se soucier du logement et autres donc j'y ai renoncé.

Médecine, c'est ce que tu voulais faire au départ ?

C'est ce que voulais faire au départ. Quand j'ai vu que ça ne serai pas possible je me suis dit que j'allais faire autre chose. J'ai fait psycho et ça m'allait très bien. J'ai passé un DESS de psycho mais en 7 ans des fois je n'allais pas aux examens car j'avais d'autres préoccupations : des soucis de logement. (Silence) Les trois premières années je n'ai rien fait je vivais chez Jean et je n'avais pas besoin d'autre chose. C'était chez lui, c'est lui qui payait. Il était étudiant mais il avait une bourse.

Chez lui, y avait toujours beaucoup de monde. C'était un taudis mais c'était génial. On pouvait mettre 200 personnes dans cet appartement. Beaucoup de gens étaient de passage et y vivait. C'était très nouveau ces modes de sociabilité pour moi. En Tunisie, les jeunes sont chez eux dès 18h00. Là c'était autre chose, nous nous couchions à 5h00 du matin tous les jours. Pendant deux ans j'ai passé mon temps à me balader un peu de partout en France en faisant du stop. J'ai vu la neige pour la première fois et je portais des sandales d'été. On faisait quand même beaucoup la fête en rencontrant plein de gens et c'était magnifique. Après quand j'ai commencé à me dire qu'il fallait que je m'inscrive à la fac. Nous étions nombreux à ne rien faire. Mais Jean avait du courage parce que dans tout ça il faisait quand même ses études. Mais ça ne m'étonne pas. Car d'où on sort on est aussi comme ça. Moi ce sont mes études qui m'ont sauvé. Je n'avais rien d'autre. Après je suis rentré dans un autre schéma, je suis rentré vers la communauté tunisienne ici alors qu'avant j'étais plus dans des communautés étudiantes, des syndicats etc. Voila. Donc j'ai côtoyé ce monde là. Et voilà c'était des gens quand même avec des conditions économiques très difficiles. On vivait de tous les boulots possibles et inimaginables J'ai travaillé dans une usine à la Charlie Chaplin à la chaine et j'avais trois gestes par jour avec une sorte de rail comme ça qui te ramenait une sort de moteur des morceaux de voiture. Mais moi je m'en foutais je trouvais ça très sympa parce que en bout de journée j'avais mes ronds. Sinon j'avais vendu des prospectus, j'avais fait de la plonge ainsi que la cave coopérative. C'est un travail où nous étions deux le but est d'extraire le maximum de jus le reste servant à fabriquer de l'eau de vie. C'est une opération qui est dangereuse ; tu peux te prendre du gaz carbonique, on voit des gens sortir sur le brancard mais c'était l'aspect économique. Il y avait aussi le risque de se faire enfourcher pendant que l'autre dégageait le raisin. Un truc de fou. J'étais très content d'être là-bas nous étions bien payés et ça me payait mes tickets restaurants. De plus, nous étions logés et nourris et pendant trois semaines je mangeais comme un bœuf ; je me rattrapai. J'ai fait ça sans problème pendant plusieurs années. Sinon j'ai donné des cours d'alphabétisation j'enseignais l'arabe à des enfants dans un. J'ai plutôt eu de la chance. En fait, ça a commencé à mieux aller quand j'ai compris le système quand je pouvais subvenir à mes besoins basiques. Parfois, j'étais avec des copains tunisiens qui étaient vraiment en difficulté : la solidarité a aussi beaucoup jouée. Mais je ne me plains pas c'était des moments par lesquels je pense qu'il faut passer. Moi je considère que ça été assez facile en fait si je résume par rapport a ce que je sais de l'immigration moi je considère que j'ai plutôt eu un peu de la chance.

Et donc tu as commencé tes études quelques années après être arrivé en France et t'as été à la fac donc ? Et tu as fait psycho ?

Oui

Et t'as continué dans cette branche après ou… ?

De formation je suis psycho sociologue mais les opportunités de la vie ont fait que je n'ai pas pratiqué parce que je ne me pose pas trente mille questions. J'ai été formateur pour des gens en réinsertion. J'avais un certain rapport au travail et une expérience dans les centres sociaux etc. D'où on sort nous on est très joueur avec n'importe quoi on peu faire un jeu. Donc je trouvais ma place très facilement dans ces trucs là. J'en ai bien profité et j'ai fait des formations pendant que j'étais étudiant. Mon premier vrai job était à Saint-Chamond où j'étais rémunéré et déclaré. En fait, il s'agissait de permettre à des gens de réinsérer dans le monde du travail. Mon diplôme de psy m'a aidé à avoir ce poste. Après j'ai trouvé une annonce pour un poste d'agent de développement à Vaulx-en-Velin dans les anciennes Rhône Poulenc. Le gros du travail était de rénover des logements et c'est comme ça que je suis rentré dans ce que je fais aujourd'hui. J'avais pour mission de rénover tout un quartier et je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup d'aspects intéressants (architecte, urbanisme, économique, culturel) tout ça me plaisait bien. J'aimais bien cette complexité. ça avait un rapport à moi, car il y avait beaucoup d'immigrés donc ça m'a sensibilisé et parfois j'avais l'impression de voir mes parents, comme si j'étais à la Marsa. Tu avais des gens qui venaient de partout. Je suis capable de te dire de quelle origine est un jardin. Puis j'étais très intéressé par le mode de vie des gens ; c'était le lien avec mes études. Ce coté humain m'intéressait. C'était un miroir par rapport à ma propre immigration. Ensuite j'ai monté un bureau d'études privé que j'ai arrêté car c'était le travail pour le travail et que ça ne m'intéressait pas. Ensuite, j'ai intégré la fonction publique territoriale. J'ai été chef de projet d'une opération d'urbanisme dans l'Isère ensuite à Oullins et j'ai été recruté à la communauté urbaine de Lyon au Grand Lyon. Maintenant je suis ingénieur en renouvellement donc ça n'a rien à voir avec mes études. Un jour je serais boulanger ou je ne sais pas trop quoi.

As-tu senti des fois des discriminations par rapport à tes origines au sein du travail ?

Moi non.

Mais t'en as senti envers d'autres ?

Oui, oui. Peut être que je suis un cas spécial. J'ai pu avoir des difficultés mais je ne peux pas dire que c'est ça. Mais bien sur je vois des gens subir des discriminations mais vis-à-vis de moi je ne l'ai pas senti. Peut être que je ne fais pas attention. Mes copains me disent parfois qu'ils ne travaillent pas car ils s'appellent Mohamed. Moi je ne me suis jamais dit ça. Mais c'est peut être une manière de voir les choses. Je ne dis pas que ça n'existe pas mais je pense que dans certaines conditions (silence) on peut y échapper. (Silence) La seule fois que j'ai eu un doute je n'ai rien dit, je n'étais pas sûr du tout. Je cherchais un logement donc je rentre dans une agence et avant même que je dise quoi que ce soit la dame me dit : « on n'en a pas ». Le problème c'est qu'elle est mal tombée car moi je connaissais ça par cœur donc j'ai demandé à parler au directeur. Je trouve que c'est trop grave d'accuser quelqu'un de discrimination. Je trouve ça déjà fondamentalement trop grave. C'est grave donc on ne peut pas. Donc je ne peux pas dire que c'était de la discrimination. Non, honnêtement je ne peux pas dire. Mais j'ai des copains qui vraiment ont en beaucoup souffert. Après je crois qu'il y a peut être des cibles plus faciles que d'autres pour la discrimination des gens qui n'ont pas les moyens culturels de se défendre contre ça. Les gens qui

connaissent vraiment la bêtise humaine c'est différent. Les situations sont différentes lorsque les gens sont en difficulté économique ou sociale. Je ne sais pas si je suis la bonne personne pour parler de ça. Honnêtement je ne l'ai pas vécu. ça m'arrivera peut être un jour mais je ne l'ai pas vécu. Mais je crois que j'ai aussi un autre rapport à la question humaine. Il y a des gens racistes de partout. J'estime avoir une certaine distance par rapport mais ça ne veut pas dire qu'il faut l'accepter. ça fait partie des relations sociales à un moment donné dans un pays donné. Personnellement, beaucoup de choses m'ont plu en France, j'ai trouvé ce pays accueillant avec des gens très accueillants. Moi c'est la réalité de ce que j'ai vécue. Je vois des gens qui ne le sont pas mais moi je n'ai pas subi ça. C'est aussi peut être la chance de ma situation. Dans mon métier je vois des gens se plaindre à moi pour des histoires de logement. J'essaye de trouver des solutions et puis voilà. On m'a parfois posé la question sur mes fils : non. Mes fils sont nés là ils sont français, point. Leur père est tunisien, voilà une fois qu'on a dit ça.

C'est une question de vécu en fait. Mais c'est réel aussi. Pour moi le Front National c'est ça. Les gens qui sont en difficulté considèrent qu'ils le sont à cause des autres. Pour moi c'est une étroitesse d'esprit. Si je suis en difficulté je suis en difficulté et c'est tout. Parfois je discute avec des loubards ça me fait plaisir parce que nous en étions quelque part quand on était jeunes. Parfois je leur demande d'appeler un patron pour du travail. J'ai vu comment ils téléphonaient et je leur disais : « Même moi je ne te donne pas de boulot ». Les discriminations existent mais pas plus ici qu'ailleurs.

En ce moment on parle beaucoup de l'intégration qui est devenu un peu un mot regroupant des choses assez variées. Considères tu que tu t'es intégré ? Parce que tu as dit tout à l'heure que tu voulais faire des études pour rentrer dans quelque chose de nouveau. Etait ce un processus d'intégration pour toi ?

Pas du tout non. D'abord c'est un terme pas très stabilisé. ça veut dire tout et son contraire. Moi je me considère ici en France. Je suis en France je vis en France. Je suis tunisien j'irais en Allemagne, je me débrouillerais pour parler allemand, j'irais au japon je me débrouillerais pour parler japonais. Après chacun fait comme il veut. L'intégration c'est un terme qui peut avoir un sens positif lorsqu'il s'agit de s'approprier les modes de faire d'un pays etc. Mais s'approprier ce n'est pas se renier. Et c'est ça le coté un peu pervers du terme intégration. Se renier on ne peut pas. ça c'est un peu le coté franco français et ça on aime bien. On aime bien dire tout le monde est comme nous sauf que ce n'est pas le cas. Les français représente 1% de la population mondiale si on veut aller jusqu'au bout c'est rien du tout ; c'est rien (rires). Il y a 60 millions de français et on est 6 milliards c'est 1%. L'intégration c'est le terme un peu pris par rapport aux gens des banlieues. J'ai discuté longuement avec des jeunes et les gens ont l'impression qu'on leur dit pour trouver du travail il faut oublier votre culture. On ne peut pas dire ça aux gens. Ce sont ces connotations là qui me font douter du terme ce n'est pas un terme sociologique mais politique donc très sujet à des fluctuations selon l'air du temps. Et de manière générale si l'on se fie à l'histoire cela va dans les deux sens. Les français sont allés là-bas et ont cherché à apprendre l'arabe parce qu'ils en avaient besoin économiquement. En fait on revient beaucoup à des histoires de colonisations, les religions etc. L'immigration c'est pour des raisons culturelles, politiques, impérialistes etc.… après c'est la capacité des uns et des autres à accepter, à dialoguer. Le problème qui s'est posé avec l'immigration c'est que tout d'abord elle n'a pas le même sens si elle se superpose à la colonisation. C'est pour ça qu'une immigration portugaise se passe peut être de manière différente. Ce qui perturbe la relation l'immigration magrébine c'est aussi le rapport France Algérie qu'on oublie souvent. Quand on parle d'immigration en France, dans l'inconscient des gens c'est l'Algérie. Donc l'intégration il y a tout ça : fond de colonisation, si on remonte à loin : les croisades. C'est tout ce fond qui remonte. Après si tu ajoutes l'Irak, l'Iran et tout ça alors là c'est le mélange total. L'intégration pour moi c'est la capacité des gens à s'approprier les usages d'un pays pour cohabiter avec les autres. Je reviens à cette idée de citoyen du monde : la terre est à tout le monde. Les trois quarts des français ne le sont pas d'origine. Je pense que c'est probablement pour ça que la France est un pays ouvert. Quand je regarde les gens que je connais il n'y a qu'Evelyne (sa femme) qui est française de souche mais elle est minoritaire. En Tunisie c'est un peu la même chose, il y a des italiens, des turques, des espagnols, des grecs. C'est aussi une histoire de navigation ; avant les gens naviguaient et se laissaient guider par le vent.

As-tu des souvenirs précis du jour ou tu es arrivée en France ?

Totalement, ah oui bien sur. J'avais d'abord pris le bateau et c'était la tempête donc ça démarrait mal (rires). Mais je ne voyais que le côté positif. J'étais content de faire ce que je faisais. Jean m'attendait là-bas. Il était d'un plus âgé que moi donc était venu après son bac un an avant. J'avais du payer ma place de bateau 22 euros à l'époque. J'étais seul. Je dormais sur le pont mais de toute façon en Tunisie on nous apprend au moins un truc assez basique c'est que tu dors n' importe où. Quand le bateau tanguait d'un coté je roulais dans ce sens et inversement. ça c'est un souvenir pour moi (il mime le geste). Un souvenir inoubliable pour moi et on c'était une expérience ! J'étais capable de mesurer les distances ; c'est ce que je faisais au lycée. J'ai ensuite pris le train et je devais arriver à minuit. Je portais une sorte de blouson que j'ai jeté une fois arrivé un truc un peu vert câpre. Un truc balourd mais qui me tenait chaud pourtant un tas de gens qui ouvraient les fenêtres. Il y avait du vent, une brise à la limite du froid. Mais j'étais bien content d'avoir pour moi l'aventure. Comme je devais arriver à minuit Jean et ses copains m'ont attendu jusqu'à deux trois heures du matin car le train est arrivé avec cinq heures de retard à la gare de Perrache. Ils étaient partis et je suis arrivé à cinq heures du matin. C'était le noir total. Donc il y eu l'expérience de l'escalator (rires) on a rigolé comme des malades après. Je décide alors de prendre un taxi car je ne connaissais rien et je ne me voyais pas chercher dans la nuit. Le taxi m'amène devant. Donc j'arrive. Et il y avait des choses que je ne connaissais pas : les voyants lumineux des lumières, comme je n'avais jamais vu ça j'ai cru que c'était des sonnettes et je n'ai pas osé toucher. Je ne sais pas comment je suis arrivé ; ils ont du sortir me trouver. J'en garde un excellent souvenir je suis arrivé sans problème. ça m'avait quand même perturbé d'arriver seul mais je savais pourquoi avec le retard etc. J'ai peut être eu au total deux ou trois années difficiles économiquement mais c'est tout.

Même quelques années en France était ce toujours clair que tu ferais ta vie en France ou est ce que tu comptais retourner en Tunisie ?

J'y avais pensé à un moment quand j'étais vraiment en difficulté mais en même temps comme je suis parti (silence) comment dire envers et contre tout je me suis dit que de toute façon je devais aller jusqu'au bout. En fait, vraiment j'ai commencé à vraiment être bien quand j'ai compris comment trouver un travail. Ce n'est pas facile quand tu arrives ; c'est difficile. En tout cas moi j'ai mis du temps à bien comprendre le système.

En fait en Tunisie, j'avais déjà travaillé ; à mon arrivée en France j'avais déjà un rapport au travail qui était très positif et c'est peut être justement ça qui m'a sauvé. A quatorze ans je travaillais chez mon oncle Rida qui avait un magasin de réparations de vélo ; je réparais des vélos et maintenant à chaque fois que je monte sur un vélo je pense à cette période. A l'époque je me faisais deux cent millimes par jour ; avec ça je pouvais me payer une glace et un jour sur deux je pouvais voir un film – une glace coutait cent millimes et le cinéma deux cent (rires). Donc j'avais déjà ce rapport au travail. Je travaillais aussi dans le bar de mon autre oncle pendant qu'il faisait la sieste. Je gagnais aussi deux cent millimes par jour ; ni moins ni plus c'était bien. En fait, je n'avais jamais eu de problème pour travailler au contraire mais le problème en France, c'était comment chercher. Quand tu viens tu ne sais pas. J'ai beaucoup appris avec mes copains tunisiens. Je me rappelle plus comment les branchements se faisaient, beaucoup étaient des gens que j'avais repérés chez Léo. Et avec mes potes tunisiens eux leurs systèmes c'était le marché. J'ai travaillé à la foire où des courgettes pendant que le vendeur, tout sourire, vendait. Nous étions car nous n'étions pas beaux. Après on ramenait les pommes de terres et les carottes chez nous mais déjà épluchées ! (rires) Moi, je refuse d'aller au travail deux fois ! (rires). ça nous donnait à tous de quoi manger. C'était un peu un réseau tunisien, si un trouvait un travail il le disait à tous les autres. Après ça en fait je suis rentré dans l'animation qui était moins pénible physiquement. Je commençais à connaître des gens : c'était plus facile. Mais travailler n'a pas été évident d'autant plus que moi je n'étais pas venu pour ça mais pour étudier. Sauf que je n'avais pas prévu que pour étudier il fallait quand même déjà des ronds. Je ne voulais pas demander à mes parents qui pourtant m'auraient donné tout ce qu'il pouvait mais je ne voulais pas les priver. Surtout pas après mon départ. Non rien ne marchait dans cette combine. J'ai donc compté sur moi.

Quel était le rapport à la religion en Tunisie ? Ta famille était-elle religieuse ?

Mes parents étaient pratiquants ; mais disons qu'ils faisaient partis de l'islam tolérant. Chez nous c'est ça. Moi, la tolérance je ne l'ai pas apprise ici, je suis désolé je l'ai apprise la bas. Là bas les gens sont très tolérants. Tu fais ce que tu veux, les gens sont très tolérants, mais je parle du moment où j'étais là bas. Mais je crois que d'une manière générale ils le sont. On trouve les mêmes taux de connerie ici et là bas, mais d'une manière générale c'est un pays tolérant. C'est l'islam tolérant. Moi j'étais très critique par rapport à la religion. Je n'ai pratiquement jamais fait le ramadan et ça ne posait pas vraiment de problèmes alors que je sais que certains de mes amis se faisait réprimander sèchement et sévèrement par leurs parents.

Mais tes parents faisaient le ramadan ?

Ah oui, chez nous tout le monde faisait le ramadan mais moi ce fut très tôt pour des raisons disons philosophiques mais aussi parce que je suis comme ça. Je ne comprenais pas pourquoi. Je me suis rapidement sur certains philosophes arabes (dont personne ne parle aujourd'hui) qui étaient très critiques. Je me disais qu'ils avaient raison. Pourquoi toi tu jeûnes et pourquoi lui non. C'était aussi basique que ça pour moi. Alors vous vous mettez d'accord et après vous m'empêchez de manger ou je ne sais pas quoi. C'était des trucs basiques de lycéen. Mais par contre chez moi c'est un environnement musulman donc oui on fait le ramadan ; ma mère fait la prière mais mon père est très critique tout en étant musulman. Ça existe et c'est bien. Du coup, je suis un peu dans cette atmosphère. L'oncle Rida fait aussi le ramadan tout en étant très critique. On est dans un système plutôt tolérant et social. On le fait un peu pour ce que pensent les voisins. La religion c'est aussi une histoire d'hypocrisie tout comme la messe ici. C'est pareil pour tout le monde même si ce ne sont pas les mêmes mots. Après chacun colore ça à sa façon. La religion c'est exactement pareil quand je vois mes parents et quand je vois mes beaux parents c'est la même chose. Pareil. Qu'ont-ils de catholiques, ils ne sont pas plus catholiques que toi ou moi. Ils vont à la messe tout comme nous pouvons y aller si nous le voulions. J'estime que je sors d'une culture arabo musulmane et je n'ai aucun doute là-dessus. J'apprécie beaucoup le contexte tolérant de mes parents. C'est un coté que j'apprécie beaucoup.

(Silence)

Je regrette vraiment la manière dont on parle de l'islam. C'est faux ce qu'on dit. L'Islam que l'on nous montre est faux. Ce n'est pas l'islam que j'ai connu moi. C'est très dénaturé. Les médias ont beaucoup façonné le regard des gens. La révolution iranienne est aussi un aspect très important et dramatique qui a non seulement déteint sur la France mais sur tous les pays magrébins et arabes. On oublie un peu que c'est la révolution iranienne qui a ravagé l'islam. C'est le vrai démarrage de l'islam dogmatique. Avant il y avait d'autres choses mais pas ça. Ça a déteint sur l'Algérie. Après il y a aussi les histoires du foulard à l'école tu connais la suite.

Au niveau de la langue en Tunisie vous parliez quoi ?

Ah on parlait l'arabe chez nous et j'ai appris le français à l'école en Tunisie. C'était une langue, on apprenait et l'arabe et le français. Sauf que moi qui ai suivi un cursus scientifique c'était le choix de la Tunisie d'enseigner ces matières en français. Sinon jusqu'au bac, j'avais des matières en arabe. Le bac scientifique ne comportait pas de matière en arabe mais je n'avais pas besoin de ça parce que je connaissais bien la littérature et la philosophie arabe. Par ailleurs, on ne peut pas me raconter des salades sur le coran. Moi, les dogmatiques y'a pas de problème ; je connais le coran donc bon, c'est bien : ça me permets de faire la part des choses, de voir tout ce qui se dit et de voir que ce n'est pas tout à fait ça. Ce n'est pas tout à fait ça. Déjà il y a beaucoup de pratiques qui relèvent plus du social que du coran. Tu as tout dans le coran. Si tu le lis tu vois que c'est violent mais comme dans toutes les religions. Les religions c'est violent et c'est aussi pour ça que je n'en voulais pas. Moi je suis par définition anti violent. C'est violent mais en même temps je respecte tout à fait les religieux ; je suis tolérant donc j'accepte. La ligne « soft » je la comprends. Apres tout, ça sert à ça une démocratie. Seulement il ne faut pas chercher à me l'imposer mais je ne qualifierai jamais quelqu'un de nul ou autre parce qu'il est religieux. Là ou je ne suis pas d'accord c'est quand il veut l'appliquer à tout le monde. Là pour moi on rentre dans le dogme, dans le dogmatisme. C'est une autre discussion mais revenir à la religion, moi je n'ai pas de problèmes et Evelyne non plus – elle n'est d'ailleurs pas religieuse pour un sou. Donc après ce sont des problèmes de couples. On n'a pas de problèmes culturels. Je n'en ai d'ailleurs avec personne. Après c'est les relations et pas autre chose. Ne pas avoir de problèmes, ce n'est pas intéressant. Au niveau de la religion les choses changent mais j'explique ça par les événements du 11 septembre de je ne sais plus quelle année. Ça plus l'Irak ça a quand même tendu le rapport politique à la religion.

As-tu appris l'arabe à tes enfants ?

Pas du tout. Car pour moi ce qui était important c'était qu'ils sachent d'où ils viennent. Ça me semble primordial de savoir quel est le point de départ. Si on ne le connaît pas on ne sait pas ou on va. Je voulais que cette langue leur soit accessible mais je ne veux pas l'imposer. Moi ce que j'ai essayé d'inculquer c'est plus une certaine philosophie du monde, la tolérance, le respect tout ce qu'on veut. Pour ce qui est du reste j'estime que je n'ai pas à les enfermer là dedans. Et puis je voulais qu'ils aiment la Tunisie parce que je sors de là ça me ferais de la peine de voir qu'ils n'aiment pas ce pays. Ça, vraiment ça me foutrait les boules. Je me défendrais contre ça mais ça me foutrait les boules. Mais je crois que les trois aiment le pays et qu'ils sont bien quand ils sont là bas. Haissam (son deuxième fils) a pris des cours d'arabe. Les autres blablatent mais tous comprennent. Quand ils vont en Tunisie la société s'occupent d'eux la bas. De toute façon là bas, les gens mélangent tout ils parlent arabe, tunisien, français… Quand je vois ici mes copains arabes ici on parle en français parce qu'en fait on est ici mais si on est en Tunisie on parle en arabe. On n'est pas fous ? (rires). C'est aussi parce que je ne suis pas venu dans l'idée de repartir que je ne leur ai pas appris. J'estime être resté logique avec moi. Mes enfants n'ont pas à charrier mes problèmes à moi. Moi je suis bien ou je suis en France mais je suis bien aussi là bas et si j'allais ailleurs je serais bien ailleurs. On perd beaucoup de temps dans la vie si on se met à faire ça. Mieux vaut être bien ou on est.

Et dans quelque chose de plus terre à terre au niveau des papiers des. As-tu rencontré de problèmes pour avoir la nationalité française ?

Non parce que tout d'abord c'est moi qui ai choisi de venir ici c'est moi qui ai choisi de vivre en France. Je ne suis pas né français mais tunisien ensuite j'ai choisi la France donc ils n'ont pas à me foutre les boules avec ça. Ils ne m'ont pas posé de problèmes. Je les ais même trouvés sympathiques. Ils sont venus faire leur enquête dans la mesure ou j'avais un bac +5… Mais je sais qu'ils ont fait l'enquête car je les ai surveillé, j'ai demandé aux voisins (rires). Leur enquête je la comprends ; c'est normal tout le monde le fait dans son métier, de partout. Ça me gène pas, je n'ai pas eu de soucis sur ces points là. En fait le problème de la France c'est qu'on est en crise sociale et si on y ajoute de l'étroitesse d'esprit et tout le monde soupçonne tout le monde. C'est ce qui complique les choses en ce moment. Mais en transposant les mêmes problèmes au delà de méditerranée tu as exactement la même chose. Les gens vont te dire que s'ils vont mal c'est à cause des français : tout le monde ne le dit pas ; c'est comme ici. Non, je n'ai pas eu de problèmes avec les papiers. Mais j'ai un neveu Kaïs lui il a vécu en France et chez nous pendant dix huit ans. Il a maintenant 27 ans. Il avait une société et parce qu'il avait voulu changer de forme juridique, on a voulu l'expulser. A partir de ce moment là on lui a dit on te renouvelle pas ta carte et on lui a donné deux mois pour quitter le territoire. Ils appellent ça une OQTF (obligation de quitter le territoire français) c'est un truc de fou. Donc on fait appel à un avocat la spécialiste de l'immigration, des sans papiers tout ça. Bon, ça s'est résolu mais au bout de très longtemps et dans des conditions très limite. Mais ça c'est le truc de Sarkozy ainsi que la psychose française des étrangers. Hortefeux a un chiffre : il faut qu'il expulse 25 000 étrangers : voilà ce que nous a promis Sarkozy. C'est ça son truc et dans les 25 000 il ramasse tout le monde. C'est de la pure recherche du chiffre uniquement. Qui plus est, en France on est anti jeunes. La France est un vieux pays. Beaucoup ont oublié qu'ils étaient jeunes c'est de l'étroitesse d'esprit. Ce n'est pas normal de sortir le soir et d'avoir les flics après. Ici, tout jeune suscite un soupçon. On est au creux en ce moment : maintenant on ne peut que remonter.

Et on parlait avant l'entretien du reportage de Yamina Benguigui est ce que tu retrouves des choses qui te parlent même si elle traite plus d'une immigration du travail.

Moi je pense que ce qui lie tous ces gens et j'en fais partie c'est la séparation avec une terre. Cette séparation là et la douleur qu'elle provoque. La séparation et tous les symboles qu'il y a derrière, c'est toujours une douleur. Ce qui désunit ces gens c'est la raison de cette séparation : est ce choisie ou subie. Il y a surement d'autres entrées. Après s'ajoutent les personnes leurs manières d'appréhender les choses et le rapport à l'histoire. Lorsque l'on ne connaît pas l'histoire on raconte beaucoup de salades. L'histoire explique plein de trucs. Notamment sur ces questions là. Quand je suis entré dans l'urbanisme j'ai compris que l'histoire et l'économie expliquait bien des choses. Moi ce qui me lie avec les gens c'est avant tout la terre car nous sommes terriens avant tout. Pour les pigeons voyageurs c'est différent ; ils n'ont pas ce problème. En un sens la terre leur appartient personne ne les ennuie quand ils volent dans le ciel. Nous ce qui change c'est ce rapport physique à la terre. Enfin, il me semble que la séparation est dure aussi car on a peur de perdre son histoire. Car on se perd aussi en perdant son histoire. Nous sommes humains et nous avons une famille et des amis. On ne peut pas comme ça dire : « j'efface » tu ne peux pas effacer ; ces choses là ne s'effacent pas. Le rapport que j'ai avec ces gens c'est un peu ça, c'est le fait physique. Qui est en fait une séparation physique, affective et géographique. C'est aussi ce rapport au monde nouveau toujours inquiétant. C'est différent d'arriver sans avoir eu le choix et d'avoir choisi l'aventure auquel cas c'est que tu aimes l'aventure. Je n'ai pas vécu le premier cas de figure. Mais ce reportage m'a beaucoup touché et ça me rappelle plus mes parents, ce que me racontent mes sœurs : moi je l'ai pas vécu comme ça. Je me sens pas immigré au sens ou on peu l'entendre. J'estime que personne n'a de droit sur moi et si j'étais ailleurs ce serait pareil. Mais la question de l'immigration est une vraie question.

Touati Ziania, Algérienne naturalisée Française

Entretien avec Madame Touati Ziania, Algérienne naturalisée de 41 ans que j'ai rencontré par l'intermédiaire d'une amie. L'entretien s'est passé chez elle, dans son salon.

Madame Touati a immigré en France en Août 1998 pour rejoindre son mari. Celui-ci l'a fait venir dans le cadre du regroupement familial après leur mariage en Algérie en 1997. Son mari s'occupe de tout. Elle met longtemps à s'adapter à cette situation et reste un an presque enfermé chez elle. Elle fait des ménages après cette année-là et a une fille en 2000. Elle parle alors très peu français, car elle l'a seulement étudié à l'école. En 2001 elle rentre dans les restaurants du cœur, après avoir rencontré par hasard une dame qui s'en occupait, elle y reste cinq ans, et travaille dans la branche administrative de l'association. Elle continue pendant ce temps à faire des ménages et commence à donner des cours d'Arabe le week-end. Tout en continuant ses ménages elle fait des Ateliers pédagogiques personnalisé (APP) afin d'améliorer son français et se former dans l'administration. Elle fait sa demande de naturalisation en mai 2002 (auquel elle a droit, puisque sont mari est français) afin de devenir fonctionnaire et de travailler dans les mairies et l'acquiert en 2003. Elle passe un stage à la mairie du 9e arrondissement de Lyon pendant un mois. Mais elle échoue au concours pour devenir fonctionnaire dans une mairie, en 2004. Elle tente alors autre chose et essaie d'avoir le niveau bac (qu'elle avait acquis en Algérie, mais qui ne donnait pas lieu a une équivalence en France). Elle prend donc des cours en 2005 par le biais du GRETA de Rillieux-la-Pape et sur les conseils de l'IFRA (Institut de Formation Rhône Alpes qui cherche à favoriser l'insertion des personnes en difficulté et dans lequel elle est rentré en 2005). Elle se forme ainsi à la comptabilité cette fois, tout en faisant des ménages et des cours d'arabe, Elle fait sa deuxième année avec le CNED, mais rate le Bac en 2006. Elle a pour autant acquis le niveau bac professionnel en comptabilité. Elle décide donc d'essayer de continuer sur ses cours d'arabe et arrête les ménages. Elle avait un bac littéraire en Algérie et parle bien l'arabe. En 2007, elle postule pour travailler avec une MJC et une association sur Villeurbanne. Elle donne des cours d'arabe à des maternelles, à des adolescents et à des adultes.
Elle va essayer de travailler en tant qu'enseignante, l'année prochaine dans le lycée musulman de Décines. Son mari l'a bien aidée en la responsabilisant tout de suite et en étant un peu dur avec elle pour qu'elle cherche les choses par elle-même. N'ayant au départ aucune connaissance en France elle à dû se reposer sur lui le temps de prendre ses marques. Elle s'est vite adaptée une fois entrée dans les restaurants du cœur. Elle attache de l'importance à la vie associative et aide les primo arrivant dans plusieurs associations. Son mari travaillant dans l'audiovisuel et étant propriétaire, les soucis d'argent n'était pas les premiers ce qui lui permit de faire du bénévolat et de travailler a mi-temps pour s'occuper de sa fille. Elle fit venir son fils en France en 2002. Elle l'avait eu de son premier mari avec lequel elle avait divorcé, chose difficile en Algérie, où le divorce et mal vu surtout pour les femmes. Son fils est donc venu à 13 ans et a suivi le cursus scolaire, il est maintenant en formation pour travailler dans la comptabilité.
On voit bien dans l'entretien l'importance qu'elle porte à la culture, et à la lecture. On a l'impression d'y voir une leçon de vie (forgée par l'éducation de son père et les conseils de son mari) selon laquelle on doit chercher l'information par soi-même et lire tout ce qui passe sous la main. Et elle semble vouloir faire passer cela à ses enfants, qu'elle pousse dans cette direction Sa fille de 8 ans sait ainsi parler arabe alors qu'elle est née en France, et Mme Touati a inscrit sa mère en 2003 dans une école, pour qu'elle apprenne à lire.
Elle pense d'ailleurs que l'amélioration de sa qualité de vie vient d'une grande part de ce savoir, ainsi que des machines qui l'aide dans la vie courante à pouvoir faire les taches ménagère plus vite afin de se cultiver.
Elle semble s'être très bien adaptée à la société française tout an sachant garder sa culture et en la partageant.

Moi: Quel est votre état-civil ?
Mme Touati: Touati Ziania, Madame Touati Ziania. J'ai 41 ans. Je suis Algérienne, je suis mariée et j'ai deux enfants : un garçon qui a 19 ans et une fille qui a sept ans et demi, bientôt huit ans.
D'accord, et ils font des études ?
Ben le mien, maintenant il est en formation, parce qu'il est venu d'Algérie, pour l'intégration, l'adaptation, c'était difficile, mais il s'en sort quand même. Il est dans la comptabilité. Et ma fille, elle est née en France donc il n'y a aucun souci
Et votre mari, qu'est ce qu'il fait ?
Bon mon mari, il est ici, il est né en France, il travaille dans la gestion audiovisuelle.
Vous, vous venez d'Algérie, c'est ça?
D'Oran, oui d'Algérie. ça fait, bah 1998 j'étais là ?
Vous êtes venu en 1998. Pour quelles raisons ?
Le mariage, je me suis marié avec quelqu'un d'ici donc c'est ça.
Et vous l'avez rencontré en Algérie ?
J'ai rencontré sa famille d'abord, après, lui. Donc la première fois c'était sa famille après je l'ai rencontré lui, c'est eux qui m'ont proposé et il m'a vu, lui aussi, après quand ils ont vu que j'étais d'accord pour le voir, à ce moment-là on s'est rencontré, et on est resté deux ans avant le mariage. C'est-à-dire, on s'appelait, il venait en Algérie pendant les vacances, pour se rencontrer, et après deux ans de rencontre c'est là qu'on a fait des démarches pour se marier.
Moi: Donc vous avez choisi la France pour ça, par ce qu'il était là.
Voilà.
Et vous êtes venu comment, comment vous avez voyagé ?
Ben il a fait les démarches administratives, j'ai eu mon visa, après j'ai pris l'avion avec mon mari. Il est venu me chercher et je suis venue ici, la première année c'était la carte séjour, après il y a eu la carte de dix ans, après maintenant la nationalité française. Comme lui il est français donc par le biais de mon mari, je suis devenue française.
Donc vous êtes française en fait ?

Française maintenant, oui.
Et combien de temps, ça vous a pris entre le moment de penser à partir une fois que vous étiez en Algérie et le moment où vous êtes arrivé en France ?
Bah deux ans de rencontre, on avait largement comment dire c'est-à-dire euh. […]Ah oui quand même, deux ans avant le mariage donc c'était largement suffisant pour nous, parce qu'il y avait les lettres, lui il venait chaque vacance, y avait le téléphone, y avait…
Après vous vous êtes dit que vous alliez partir en France ?
Voilà, bon j'ai choisi mon mari, pour venir en France, je me ne suis pas venu ici après je me suis marié ici ?
D'accord, vous aviez déjà envie d'aller en France ?
Voilà, comme j'ai rencontré mon mari, j'étais d'accord pour l'épouser, donc j'étais obligé de le suivre, il ne peut pas faire le contraire.[…] Lui il travaille ici, il est né ici, et moi ça ne me dérangeait pas de venir en France. Certes la France c'était un souhait pour tout le monde, ça il ne faut pas le cacher. Mais aussi pour fonder une famille ici, pour avoir une famille ici. J'ai déjà mes frères qui sont à l'étranger, j'en ai un qui est au Canada, donc on avait l'habitude de ne pas rester en Algérie, s'il n'y a pas de voilà…
Donc c'était un souhait avant de penser au mariage?
Ah non, c'était pas un souhait , c'était ben comme on dit chez nous, le destin est venu, il cherchait une épouse en Algérie, donc je voulais le rencontrer le voir si ça correspondait pour se marier ensemble, donc je le trouvais bien, et à ce moment-là, j'ai dit d'accord. Après la France elle est venue après, donc bon, ça aussi c'est une chance, on peut dire chance. Pourquoi pas voilà. Mais je ne suis pas venue pour la France, je suis venue pour le mariage. Parce que s'il n'y avait pas le mariage je ne serais pas venue, c'était impossible. Donc comme j'étais d'accord pour me marier avec lui, donc c'est normal qu'il fasse les démarches, pour que je vienne ici.
Et vous êtes arrivé tout de suite à Lyon ?
Oui, oui je suis venu directement dans mon foyer ici, là où on est ensemble. Donc voilà je suis venu ici, la première année, c'était dur quand même, la première année.
Qu'est ce qui était dur ?
Ben, de s'adapter. Je me trouve dans une autre situation dans un autre monde, d'autres gens, d'autres mentalités. Je ne dis pas intégrer mais adapter, je n'aime pas trop le mot intégrer, parce que chacun sa personnalité et ses origines. On ne peu pas s'effacer, comme ça pour s'intégrer dans une autre chose, mais s'adapter à la situation, vivre en France c'était dur, parce que c'est complètement, c'est l'opposé, nos coutumes, nos traditions, la façon de penser, la façon de voir les choses, ça n'as rien à voir avec ici. Donc j'étais obligé de comprendre ce monde qui m'entoure, pour m'y confronter, pour voilà, c'était trop dur.
Et vous avez mis longtemps à vous…adapter ?
Ben grâce à mon mari, parce qu'il est né ici. Et donc j'avais quand même une étape. Donc il m'a préparée à ce monde, m'expliquer comment il faut faire, il ne faut pas être sauvage. Il faut aller de l'avant, il faut écouter, il faut patienter, voilà. Donc mon mari m'a vraiment aidée psychiquement et psychologiquement, parce que c'était trop dur pour moi.
Et après la deuxième position, c'était bon, moi j'ai toujours été quelqu'un qui voulait, par exemple étudier ou quelqu'un qui veut apprendre dans la vie. La chose qui m'a aidée c'est les associations. Donc je suis rentrée travailler bénévolement dans des associations, donc j'ai travaillé dans les restaurants du cœur, j'ai travaillé 5 ans, j'ai fait l'accueil, et quand j'ai fait l'accueil à ce moment-là. J'ai fait aussi les inscriptions, et c'est là où je suis rentré dans le bain. Travailler sur les administrations, comment ça marche et tout, pour aussi savoir comment aussi je gère mes factures, gérer tout ça. Donc j'ai trouvé que, voilà parce que dans les restaurants du cœur, y a par exemple, j'ai travaillé sur les bilans, sur les ressources des gens, sur les aides sur le, sur l'échelon. On doit aider des gens parce qu'ils ont certaines sommes donc, on ne peut pas aider tout le monde. Donc tout ça c'est une culture, c'est un savoir qu'on ne peut pas avoir comme ça en restant à la maison. Donc voilà, donc ça m'a vraiment aidé, et j'ai su quoi faire je recevais une facture, quand j'étais à la maison, je recevais quelque chose, bon je savais comment la gérer, sur les impôts chez nous ont a pas les impôts par exemple, ça je ne savais pas. Donc y a les impôts pour certaines catégories, pas pour tout le monde. Donc tout ça, ça m'a donné bon vraiment envie de savoir plus donc j'ai travaillé 5 ans après je suis devenue membre de CA, après je suis rentrée dans l'assemblée générale, donc ça m'a donné beaucoup de chose, de rédiger de comprendre la situation des gens, des primo arrivant, la situation des immigrés. Tout ça, ça ma donné une leçon, en général. Après quand j'ai ramené mon fils parce qu'il était en Algérie donc je l'ai amené à l'âge de 13 ans et quand il est arrivé ici. Donc j'étais obligée aussi de l'aider au niveau de l'école donc je suis rentrée dans son collège, j'étais aussi membre de CA, j'étais aussi comment on appelle ça, parent d'élèves ?
Délégué parents ?
Délégué parents voilà. Et, donc je l'ai aidé bon, la première chose, pour dire la vérité, J'y suis entré pour mon fils, après c'était pour tout le monde, pour tout les primo arrivants, qui venaient en France, qui avaient des difficultés de langue, la difficulté de s'adapter en France. Voilà tout ça, donc j'étais là, en plus j'étais traductrice dans les écoles aussi, comme dans les conseils de discipline par exemple, on a des difficultés avec certains élèves, les parents, ils ne comprennent pas la langue, j'étais là pour traduire aussi. Donc j'étais un élément quand même positif, pour moi et pour d'autres personnes.
Vous faisiez ça bénévolement, en fait le travail ?
Ah oui tout ça bénévolement. Il y avait que le salaire de mon mari, mais j'étais contente. C'est-à-dire, psychiquement, j'avais résolu le problème que j'avais, c'est-à-dire cette adaptation qui était dure la première année. Donc la deuxième année, j'ai commencé à bouger, à me trouver à l'aise et voilà baigner dans ce monde qui est vraiment nouveau pour moi.

Mais vous connaissiez des gens avant d'arriver en France … ?
Personne.
… À part votre mari ?
Mon mari c'est tout, mon mari sa famille, parce que, eux ils sont là ça fait 60 ans qu'ils sont en France donc ils sont, vraiment bien dans leur peau ici, donc ils sont plus à l'aise ici en France qu'en Algérie par exemple, ils sont bien on peut dire qu'ils sont intégrés peut-être oui.

Donc pour le voyage, comment vous l'avez payé, c'est votre mari qui s'en est occupé ?
C'est mon mari ah oui. C'est lui qui a pris tout en charge, c'est mon mari.
Et est ce que vous vous rappelez comment vous avez décidé, enfin qu'est ce que vous avez décidé, d'amener et pourquoi en fait ? De vos affaires là-bas, est ce que vous pouviez tout prendre ?
Bah tout ce que j'ai pris : mes bouquins. Bon mes affaires, on sait que la femme quand elle se marie elle doit prendre au moins, en Algérie c'est beaucoup, on ramène des valises et des valises et quand je suis venu ici j'ai ramené une valise. C'est-à-dire les affaire euh quatre vêtement, c'est tout, après le reste, mon mari était là il m'achetait des affaires. Pour parce que je ne peux pas ramener mes habits de là-bas ici, moi là-bas, j'étais avec une djellaba avec un foulard, je suis venu ici avec un tailleur, bon j'ai gardé toujours mon foulard. Mais je suis venu avec mon tailleur, mon ensemble, euh il m'a acheté un ensemble, un tailleur voilà qui sois un peu, pour bien s'adapter, pour ouai voilà.
Comme vous êtes venu en avion, il y a une limite niveau bagage, donc vous ne pouviez pas tout prendre.
Voilà une limite, il y avait ma valise et mon cartable où il y avait mes affaires, je suis quelqu'un qui toujours aime bien apprendre, lire.
Et vous savez si ça a coûté cher en fait ce voyage?
Bah non, moi c'était…
Vous ne vous en n'êtes pas occupé.
Voilà donc c'est vrai. Même cette notion, on l'a pas c'est-à-dire, la mentalité, nous en Algérie quand la femme, elle est à la maison par exemple où elle ne travaille pas, c'est son mari qui prend en charge. Elle ne cherche pas combien ça coûte, c'est lui qui paye c'est lui qui gère. Mais cette mentalité, quand je suis venue ici, ça a totalement changé. C'est-à-dire que je prends en compte, je sais que la vie, c'est cher et on a toujours quelque chose à payer en France.
Donc la femme, elle doit être un peu indépendante, il faut pas qu'elle compte sur son mari, qu'elle compte sur son budget. Donc c'est vrai que quand je suis venue ici, je ne travaillais pas je le faisais bénévolement. Donc j'attendais quand même un peu, je devais me sacrifier pour arriver à un certain stade, et c'est vrai pour mon mari, j'étais pas toujours derrière lui : « achète-moi ça, ça ». C'est-à-dire je comment dirais-je, je ne demandais pas trop comme quand j'étais en Algérie. Par exemple, donc la mentalité, elle a changé donc je regarde quand même le budget de mon mari, donc je fais attention. Au contraire, je suis en train de le soutenir, parce que je sais qu'il ne peut pas tout gérer. Ici en France la femme, c'est un, une lourde responsabilité pour l'homme. En Algérie, on n'a pas ça. C'est-à-dire, la femme ici, elle doit travailler pour vivre, chez nous elle n'arrive pas donc si son mari, il travaille et qu'il l'a nourrie c'est déjà beaucoup. Et cette notion, on ne l'a pas en Algérie, donc voilà c'est un peu autre chose. J'étais obligée de quand même de ne pas demander trop, de faire attention à son budget à son salaire.
Est ce que vous pouvez me décrire en fait les premiers mois, de votre arrivée en France ?
Ben les premiers mois c'était trop dur, je cache pas que quand quelqu'un vient ici, , il est spontané comme on dirait en arabe « niya ? » , c'est-à-dire, il a pas le vice, il a le « niya » il va directement vers la personne. Est ça on n'a pas en France, on ne va pas vers quelqu'un qu'on ne connaît pas. Et c'était dur, par exemple moi j'avais un rejet. Un rejet de regard, un rejet des gens quand je viens vers eux pour demander par exemple une idée, par exemple où se trouve l'arrêt de bus. Les gens, ils ne sont pas sympas, c'était froid, c'était trop dur pour moi, donc je rentrais chez moi en pleurant. Je disais par exemple, à mon mari Kader, j'ai demandé à une femme, elle est partie, elle m'as même pas calculé et c'était trop dur, c'est-à-dire y avait vraiment un rejet, la société elle te rejette complètement, c'est ce que j'ai ressenti la première fois. Et il m'a dit « pourquoi tu cherches, tu n'es pas illettrée, t'as Internet tu regardes, je ne sais pas moi tu cherches l'arrêt y a des livres, y a des, voilà des guides ». Donc il m'a dit « ici c'est rare quand quelqu'un, enfin je ne dis pas que c'est rare, si ça se trouve tu peux tomber sur quelqu'un de sympa, il ne faut pas que tu mélanges, il y a des gens qui sont comme ça y a gens non ». Donc il ne faut pas tout mélanger, moi c'était la première, j'ai tout mélangé, « tout le monde est comme ça, tout le monde est froid, méchant, mauvais ». Je disais cette notion. Il m'a dit « non tout le monde n'est pas comme ça. T'es tombée sur des gens comme ça voilà. Par contre évite de faire ça, tu ne comprends pas ou tu ne sais pas tu me demande avant que tu fasses des démarches et après, par exemple tu cherches l'arrêt de bus, ou je ne sais pas, une adresse, voilà y a un guide. Il m'a montré, Il m'a expliqué, voilà comment ça se passe en France, ce n'est pas comme l'Algérie. En Algérie, tu viens, « Monsieur, ou Madame l'arrêt », elle te montre, elle t'emmène même jusque-là bas. Mais ici non attention, c'est pas comme ça, donc c'est vrai, j'ai ramené ma mentalité, je l'ai posée directement, j'avais un retour très choquant et très douloureux. Mais ça je ne pourrais pas effacer c'est-à-dire ça reste parce que ça m'est arrivé plusieurs fois. Surtout le regard qui était trop, trop douloureux. Par exemple, on voit des gens, ils ne parlent pas, mais le regard dit tout. C'est-à-dire, on voit tout ça, et après pour m'habituer donc par exemple maintenant je suis dans le bus ou dans le métro, maintenant je m'adapte. Maintenant c'est autre chose, mais toujours avec mon bouquin avec mon journal, j'évite de regarder les gens, j'évite de chercher qu'est ce qu'il voit sur moi, j'évite, avant je cherchais ça, j'étais contente en France, mais j'ai vu d'autres visions et ça toujours, voilà. Donc c'est ça, c'était douloureux la première fois, c'était pleurant, j'arrivais pas à m'adapter, j'étais écoeurée d'être ici. Je disais que j'avais pas envie de rester ici. Si plus tard je fais quelque chose, c'est pour faire quelque chose dans mon pays. C'était ça, mais après, c'était mon mari et aussi la culture qui m'a aidée aussi à sortir de cette euh…
Il y avais une certaine condescendance.
Voilà.
Est ce que vous avez déjà eu envie de rentrer, en fait, en Algérie ?

C'est-à-dire maintenant, je rentre en Algérie, bon je rentre pas c'est à dire, je passe mes vacances deux mois en Algérie et je cache pas que j'ai hâte de revenir maintenant. Avant c'était de rentrer définitivement ça c'est clair. Mes enfants sont, ma fille, elle était petite et tout et mon fils, il était là et tout donc, c'est vrai c'était dur. Je voyais que mon fils n'y arrivait pas, que c'était trop dur que moi je ne maîtrisais pas bien le Français dont moi j'avais besoin d'apprendre, que mon mari, il était bien parce qu'il trouve quand même une famille avec lui. Mais moi j'étais malheureuse. Donc c'était, c'est vrai c'était ça. Mais j'ai vu que c'était impossible alors, rentrer c'était vraiment divorcer de mon mari donc, parce que lui il est là il pourra jamais rentrer en Algérie c'est impensable pour lui. Il peut passer les vacances, c'est tout mais pour rentrer non. Parce que la

mentalité, sa mentalité, c'était ça. Donc voilà moi je voulais rentrer la première fois, mais après maintenant non, maintenant non. J'ai besoin de passer les vacances parce que, quand même je passe un an ici, je suis trop fatiguée parce que j'ai fait beaucoup de choses. Je suis très occupée avec mes enfants, c'est vrai, j'ai besoin de rentrer chez moi, euh d'aller en Algérie, juste pour rester quelques moments mais c'est pas pour rester définitivement. Surtout qu'on a des enfants, ils ont réussi ici, non je ne crois pas.
C'était juste au début ?
C'était au début, au début c'était ça.
Est ce que vous avez été prise en charge par des associations, vous m'avez dit que vous aviez travaillé dans des associations. Mais est ce qu'au début, vous êtes allés voir des associations ou y a-t-il des associations qui sont venues vous voir quand vous êtes arrivée pour vous aider justement à vous adapter ?
Ah non, non. Non, au contraire, j'étais là pour être élément bénéfique pour les associations. Elles m'ont aidé parce qu'elles m'ont apporté l'information, comment il faut apprendre et tout avec mes collègues. Mais au niveau des charges non c'était mon mari qui a pris.
Mais vous, comment vous êtes venue, pourquoi vous êtes allé voir les associations pour travailler avec eux, enfin comment vous les avez trouvé, comment ?
Voilà donc moi je regardais les informations avec mon mari et tout, les journaux. Une fois aussi je suis partie avec ma fille, elle était à la crèche, à la garderie, c'était un peu loin aussi. Et là où j'ai vu le restaurant du cœur, je suis rentré. Et la personne, elle a dit « non non c'est complet ». J'ai dit « non, non je suis venu pour voir une dame », et cette dame. Ah oui, la première chose, j'étais dans une association pour acheter des linges, acheté des linges pour moi comme je vous ai dit, j'achetais les choses qui étaient moins chères, j'étais au Secours, au Secours Populaires pour acheter quelques linges. Et à ce moment-là y avait une dame, Madame Yvonne je me rappelle, et elle était là et il y avait une dame qui est rentrée. Une vielle dame et elle demandait le prix. Elle lui a dit en Français, elle lui a dit mais je comprends pas le français, faut me dire en arabe. J'ai dit : « mais attendez madame, vous êtes en France, faut pas dire à la dame dites-moi ça en arabe », elle m'a dit « oui, elle sait parler l'arabe » et c'est vrai Yvonne, elle sait parler l'arabe. Et je lui dis voilà je lui explique et tout et Yvonne elle était là, la responsable de la boutique et je lui ai expliqué et tout elle est venue vers moi et on a discuté, elle me dit « ah vous parlez très bien l'arabe » je lui dis oui moi, ça fait pas longtemps que je suis en France, c'est normal c'est ma langue. Et elle, elle s'était intéressée à moi, elle m'a dit, « est ce que tu peux venir au restaurant du cœur, on a besoin de vous, parce qu'on a beaucoup de Maghrébins qui ne connaissent pas les démarches administratives, si vous pouvez venir. » Et c'est là que je suis allée au restaurant du cœur. Pour travailler avec elle, donc j'ai travaillé avec Yvonne cinq ans. Voilà donc on garde le lien. Donc je la vois une fois par an maintenant, de temps en temps on se téléphone. Mais c'est vrai, c'est comme ça que ça c'est déclenché, par le biais de cette Maghrébine qui ne parlait pas le français et qui était un peu, un peu barbare avec Yvonne et qui lui disait « parlez-moi en arabe, je comprends pas et tout ». Et moi ça m'a choqué quand j'ai vu cette dame. Je lui ai dit, mais attendez, elle me dit si elle sait parler l'arabe et elle me dit demande lui et elle me dit Yvonne « oui » parce qu'elles ont l'habitude que je parle avec elles.
Et le logement, vous êtes tout de suite arrivée ici ?
Ah oui mon, mon mari, il est propriétaire ici, il a son appartement, donc il a acheté son appartement ça fait 20 ans qu'il a acheté son appartement. Donc il a un bon salaire, il a un bon boulot, il travaille dans l'audiovisuel, c'est comme je vous ai dit, il est vraiment dans son bain, voilà donc on n'avait pas de problème.
Vous parliez le français avant de venir ou ?
Ben moi j'ai appris le français, mais je, on parle pas le français, c'est comme ici en France on voit des gens qui sont français qui apprennent l'anglais mais ils parlent pas l'anglais. Ils apprennent l'Anglais à l'école, mais ils ne parlent pas et donc moi c'était comme ça, donc j'ai appris le français à l'école, mais je parlais pas le français. Donc surtout mes parents bons, j'ai ma mère qui est illettrée, mon père qui était lettré mais qui est arabophone plus que francophone. Donc on était plus l'arabe littéraire, donc on parlait l'arabe littéraire avec mon père, mais le français non. Ce n'est pas parce qu'on ne veut pas c'est parce qu'on ne le savait pas. À part l'école où on apprend on fait des exercices et tout, mais jamais on parle le français non. Donc c'est là où j'ai commencé à parler le français. Donc avec mon mari et tout, c'était interdit l'arabe. Parce qu'il m'a interdit, il m'a dit "Ziania tu parles plus l'arabe ici tu dois parler le français". Donc il me parlait en français et je devais répondre en français. Donc il m'a aidé aussi à parler. C'était l'oral qui était trop difficile pour moi, l'écrit c'était pas un problème, mais l'oral, c'est trop dur, donc c'est grâce à mon mari que j'ai commencé à parler le français. Donc deux ans ensemble ici ça m'a aidé aussi, en plus avec les associations, ça m'a aidé. Et ça arrive toujours que j'ai des lacunes quand même.
Donc ça à été quand même une difficulté au départ ?
Ah oui, ah oui la langue si quand même malgré le fait que j'ai appris, mais comme je l'ai jamais parlé, c'était dur.
C'était juste le niveau scolaire donc…
Voilà le niveau scolaire c'est tout, mais je ne parlais pas le français en Algérie. Malgré le fait qu'on ait certaine famille qui parle le français chez nous en Algérie, mais dans ma famille non, parce qu'ils n'ont pas appris le français comme ça.
C'est votre mari qui vous a aidé pour ça ?
Ah oui, ah oui oui .
Pour les papiers, la préfecture, c'est… ? Comment vous avez fait pour y aller pour faire les démarches ?
Mon mari, la première fois quand je suis venu ici en France. Il m'a dit « bon Ziana voilà y a la procédure ici, tu dois prendre des rendez-vous ». Il m'a acheté un planning et tout. C'est là où j'ai commencé à me dire « voilà t'as des rendez vous, tu dois appeler, tu dois parler même si tu fais des fautes, c'est pas grave, tu te débrouilles, tu vas à la préfecture, tu cherches le plan ». Donc c'est vrai donc je, pour avoir mes papiers, c'est moi qui ai fait des démarches après, donc ce n'était pas mon mari. Donc lui il m'explique, mais il me laisse, voilà, m'envoler avec mes propres ailes, voilà. C'est pas toujours moi, mais quand je suis venue ici, c'était moi, c'était les paroles à la maison et la pratique c'est moi.
Donc c'est vous qui vous êtes occupée des papiers ?
Toute seule.

Et si vous aviez des difficultés, bien sûr il pouvait vous aider lui ?
Bien sûr, après si j'arrive pas il m'a dit renseigne-toi prend le téléphone tu demande, malgré qu'il sache la réponse, il veut que moi je sache. C'est-à-dire il me ne préparait pas le plateau comme ça, il était un peu dur avec moi.
Mais pour vous aider en fait ?
Ouais il m'a dit parce que la vie là ici c'est comme ça, il ne faut pas que tu reste toujours dans ton cocon là voilà. Il était quand même un peu dur au niveau de, je ne veux pas dire dur, mais il a vu comment je me suis affronté, donc il me faisait un peu pareil, pour ne pas confondre que c'est la vie, c'est comme ça. Il ne faut pas trouver la facilité par exemple.
En ce qui concerne la naturalisation, vous l'avez acquise par le mariage en fait ?
Non j'ai fait la demande. Oui par le mariage bien sûr, j'ai fait la demande parce que comme après quand j'ai travaillé dans les associations après 5 ans ou 6 ans de travail dans les écoles un peu partout et là j'ai commencé à. Par exemple je cherchais un poste dans les administrations. Donc j'ai fait des APP, c'est-à-dire des ateliers pédagogiques en français, pour travailler mon français, l'écrit et pour passer des tests ou des concours et tout. Et j'ai postulé pour les agents administratifs dans les mairies et tout. Et, à ce moment, ils demandaient que je sois française.[…]Voilà fonctionnaire, voilà, mon mari il m'a dit, « je te l'ai dit dès le début toi tu ne veux pas écouter ». J'ai dit « peut-être, je n'en aurais pas besoin » , il m'as dit « non , moi je suis français y a pas de raisons que toi tu gardes la résidence, tu dois être française comme moi». C'est à ce moment là où j'ai postulé, c'est-à-dire c'est là où j'ai fait mes démarches pour avoir la nationalité. Donc ça aussi j'ai fait toute seule, j'ai demandé à la préfecture, à Nantes et voilà. J'ai fait mes démarches c'était dur parce que y avait une erreur sur mon nom, sur mon prénom. Donc c'est quand même… J'ai perdu beaucoup de temps, mais quand même, à la fin, j'ai eu la nationalité française, le but c'était pour travailler dans les administrations.
Et vous l'avez faite à Nantes c'est ça ?
A Nantes oui, parce qu'à Lyon c'est pour les Français...mais à Nantes c'est pour les étrangers.
Donc ça a été assez dur avant d'y arriver.
Ah oui ah oui. Un an, un an et demi, pour l'avoir la nationalité.
Est-ce que vous aviez fait des études en fait dans votre pays d'origine, en Algérie ?
En fait non, moi j'ai un bac littéraire en Algérie, donc je suis plus arabophone que francophone et voilà donc j'ai pas fait d'étude à l'université.
Mais vous avez quand même le bac.
[Oui Algérien mais] il est pas valable en France. Donc moi j'ai été à l'Académie ici, au rectorat pour avoir une validation. Donc ils n'ont pas accepté et mais dernièrement j'ai postulé au GRETA, qui se trouve à Rillieux, là où mon mari travaille. Donc j'ai postulé pour faire l'équivalence, et ils m'ont dit « non, on ne le fait pas ». Donc j'ai postulé pour faire la comptabilité, je l'ai fait aussi par rapport à mon fils parce qu'il était dans la comptabilité. Donc j'ai fait la comptabilité un an à Rillieux donc c'est-à-dire ils m'ont prise en charge ils m'ont payé la formation la première année c'était la région lyonnaise qui a payé après il voulait pas continuer à payer parce que le système, il changeait par rapport à la formation c'est là où il y avait des problèmes de budget, il y avait des problèmes de formation. Donc ils ne pouvaient pas c'est-à-dire donc prendre en charge les formations, donc c'est là où ça a commencé, les formations ça rétrécissait au niveau des rémunérations. Donc j'étais suivie par l'IFRA, donc c'est un système qui aide aussi les gens qui sont en longue durée de comment on appelle ça, longue durée de, pas de chômage, demandeur d'emploi. Moi j'étais demandeur d'emploi de longue durée. Parce que je n'avais pas trouvé un travail sachant que je faisais toujours à côté des ménages pour avoir de l'argent de poche. Comme je vous l'ai dit, je voulais être indépendante de mon mari. Ne pas prendre ce qu'il me donne, ainsi que l'argent pour le TCL [Transports publics lyonnais] ou voilà, en plus j'avais aucun droit, c'est-à-dire je n'avais pas de rémunération ou une indemnité, parce que le salaire de mon mari, il était plus élevé que le SMIG. Donc j'étais obligée de faire des nettoyages, mais \ coté de ça toujours, des formations, des formations, en français en français pour avoir un niveau acquis, pour passer des tests ou des concours. Le jour où j'ai trouvé la formation dans la comptabilité, j'ai postulé pour un secrétariat dans la comptabilité, j'ai fait un an. Et la deuxième année, pour payer la formation ils ne voulaient pas la région, elle ne voulait pas payer. Donc j'étais obligée de la payer toute seule. Donc je l'ai fait par le biais du CNED. Donc j'ai acquis le niveau bac comptabilité en France, donc j'ai passé mon bac en comptabilité. Donc c'est mon mari qui a payé la formation, c'etait 600 €, donc il a payé la formation donc les cours de CNED et tout plus le… Donc j'ai passé mon bac, donc je l'ai pas eu mon bac, et c'est là que maintenant j'ai un bac professionnel en comptabilité en France.
Vous aviez un emploi en Algérie avant de venir ?
Non, non, j'ai travaillé au noir, voilà, j'ai travaillé au noir, j'ai travaillé dans le secrétariat, j'ai travaillé dans beaucoup de chose dans, j'ai donné des cours de soutien, je faisais un peu n'importe voilà. Le travail qu'on me proposait. C'est-à-dire toujours dans le domaine culturel administratif et tout. C'est pour ça, je n'ai pas trouvé le niveau ici.
Et vous avez cherché dans le même domaine donc quand vous êtes arrivée en FranceM
Ouais c'était dur quand même.
Et maintenant vous avez un emploi ?
Maintenant, dernièrement là, j'ai carrément changé, je postule plus dans l'administration. Donc comme j'ai un bac littéraire, j'essaye de travailler l'arabe. Donc je dois enseigner l'arabe donc qu'est ce que je fais ? Je donne des cours à domicile, pour les gens, sois arabophone, sois francophone. L'arabe donc j'ai commencé pour commencer de travailler avec les petits. Après maintenant, avec l'IFRA, c'est-à-dire c'est un organisme qui aide les gens à trouver un travail donc j'ai fait un programme de l'arabe de CP jusqu'au niveau supérieur. Donc je l'ai faite toute seule. Donc j'ai acheté des bouquins, ça fait deux ans que je travaille sur ça, mon projet toute seule avec l'aide de mes collègues qui sont en France, qui sont enseignants de langue arabe. Donc j'ai travaillé avec eux aussi, qui me donnent des ficelles et tout, ils m'ont aidé au niveau de la pédagogie et tout, je bouquine beaucoup sur la pédagogie, sur la psychologie de l'enfant et tout. Et tout est en français, je suis obligé de l'apprendre en français, donc j'essaye de bouquiner en même temps, de travailler la méthode et aussi travailler avec l'éducation nationale, comment ça se passe à l'école, sachant que j'ai mes enfants, aussi pour les suivrent. Donc j'ai travaillé, je donne des cours et je travaille à la maison pour tous, c'est la maison du quartier. Donc je donne des cours pour les

adultes, pour des étudiants, pour des cadres, pour tous les niveaux donc je donne des cours ça fait un an, j'ai un contrat CDD ici. Donc si je réussis…
Avec l'IFRA c'est ça ?
Non, l'IFRA, c'est ce qui m'aide au niveau de la recherche, maintenant j'ai trouvé un poste à la maison pour tous, c'est une maison de quartier où ils font les, les activités. Voilà donc je donne des cours le soir. Des cours d'arabe, donc c'est ma première année et l'année prochaine je vais faire un niveau 2, donc j'ai fait déjà pour les débutants et cette année, je dois faire un niveau 2 pour les adultes. Donc dans ma classe, j'ai des journalistes des ingénieurs, des assistances maternelles, des, des voilà gens qui sont dans l'administration, ils sont plus européens, voilà donc c'est tous des Européens. C'est-à-dire n'y a pas d'arabe dans mon euh. Donc c'est tout des…, pour eux l'arabe c'est une langue euhUne nouvelle langue, voilà donc je donne aussi dans une école à Villeurbanne , maternelle donc je fais de 4 ans et 5 ans aussi je donne des cours pour ces enfant-là .
Qu'a été votre parcours depuis que vous êtes arrivés ici à maintenant ?
Voilà mon parcours. C'était mélanger parce que je ne savais pas quoi faire. Moi j'ai dit bon, je vais faire mes études, je n'avais pas le niveau équivalent. Donc j'ai ramé, j'ai ramé pour avoir cette équivalence. Et j'ai pas trouvé des institutions ou des établissements qui m'ont, qui m'ai donné un coup de main. « Bah voilà, vous avez un niveau qu'est ce que vous voulez faire, voilà les procédures que vous devez faire et voilà pour arriver ». Donc j'ai pas trouvé ça. « Vous n'avez pas un diplôme, vous n'avez pas ça donc vous n'avez pas des… » Donc j'ai ramé, je frappais toutes les portes pour chercher. Et je suis resté une longue durée sans travail à part le ménage et moi c'était pas ça mon but. Je ne voulais pas travailler dans le ménage parce que je, j'n'aime pas ça. Et ce n'est pas ça que j'ai envie de faire et voilà. J'avais travaillé ça parce que j'avais besoin d'argent c'est tout, donc il y avait une nécessité. Et après j'ai dit pourquoi pas je ne fais pas des cours d'arabe et j'essaye pourquoi pas, bon je ne suis pas enseignante, mais je dois faire, en plus je suis littéraire, je suis bien dans, j'ai un très bon niveau en arabe littéraire. Donc je faisais ça et j'ai vu que ça évoluait, ça marchait bien les élèves, ils apprenaient, ils évoluaient, donc j'avais confiance en moi pour continuer, donc j'ai fait le programme après j'ai postulé à la maison pour tous, ils ont accepté et maintenant je travaille voilà. Quand j'ai commencé à faire mon programme, j'ai arrêté le ménage. J'ai arrêté le ménage, j'avais pas de sous c'est vrai, j'avais pas de sous et tout, j'ai dit tant pis, parce que j'étais quand même heureuse de ce que j'étais en train de faire, j'étais bien donc avant je travaillais j'avais des sous, dans le ménage, mais j'étais toujours stressé parce que j'avais pas envie de faire ça. Mais le jour où j'ai commencé à bouquiner, à lire, à préparer mon programme, à voir les résultats, que j'ai des gens qui veulent apprendre et tout. J'ai fait même des annonces pour apprendre et c'est là où j'ai commencé donc j'ai commencé au noir donner des cours. Sois à la maison soit chez les gens donc ils me payent chacun euh…
Comme ils veulent ?
Je ne dis pas le prix ah non je ne dis pas le prix, parce que j'étais dans le bain de, de me préparer. Moi je n'étais pas professionnel pour donner des trucs donc j'ai noté ça, chacun il me donne comme il veut. Donc y a des gens qui n'ont pas donc j'en parle même pas parce que je sais qu'ils n'ont pas les moyens. Et y a des gens qui vraiment ils ont les moyens, et y a des gens qui sont sympas qui donnent plus. Donc ça m'a suffit. Donc c'est vrai, je continuais à faire mon programme, et à progresser, le jour où j'ai postulé à la maison pour tous donc ils ont accepté j'étais contente, donc c'est pas un grand salaire, mais quand même un bon début qui est, qui est positif quand même.
En fait ce que je voulais dire c'est part-rapport au resto du cœur, c'était quand ?
Restaurant du cœur c'était mon arrivée. Quand je suis arrivé, c'est-à-dire un an après. Parce que je suis resté chez moi un an. J'ai dit, je vous ai dit pardon, quand je sortais par exemple dehors, où je ne connais pas l'endroit où je me perds exemple. Il me disait mon mari « faut sortir, faut pas rester qu'à la maison, chercher, chercher les environs, peut être, il y a un endroit où tu te plais et tout, mais attention à la fréquentation, tu te mélange pas fait attention ». Donc je sortais, mais des fois, je me trompais par exemple je loupais l'arrêt, ou je sais pas, je me trouvais, et là ou j'allais vers les gens, c'était dur, parce que…, Et à ce moment-là je suis resté un an, j'arrivais pas à travaillé où à chercher. C'est trop dur pour moi.
Après un an c'est là où j'ai commencé à dire: « j'en peux plus je peux pas rester à rien faire, il faut que je m'en occupe. » Et c'est là où voilà je suis partis, bon ça c'est au hasard je suis parti pour acheter des vêtements et j'ai trouvé Yvonne. Et c'est là c'est vraiment à partir de ce jour-là. La rencontre, la première rencontre avec Yvonne, c'est là où voilà…
C'est ça qui vous a fait l'ouverture…
Une ouverture énorme, parce que c'est vrai quand on dit restaurant du cœur, pour des gens, « holala restaurant du cœur ». Mais moi je n'étais pas au restaurant du cœur en train de distribuer les aliments, j'étais dans l'administration, j'étais dans la paperasse, j'étais vraiment dans l'institution française, comment ça marche. C'est là où j'étais, y avait une richesse énorme. Voilà, c'est là où j'ai dit : « il faut que je comprenne ça, les informations qui parlent de quelque chose je comprends voilà, si je ne comprends pas je cherche dans le dictionnaire, voilà ». Et après j'ai fait des connaissances avec des gens, voilà des Françaises, voilà qui sont très sympas et c'est là où j'ai compris que, sont pas tout, tout ,c'est-à-dire c'est pas tout voilà. Y avait des voilà qui m'ont encouragé qui m'ont aidé voilà y avait vraiment, y avait Madame Guitton qui ma vraiment aidé qui est la présidente de l'assemblé générale, donc elle travaille à Paris maintenant. Donc tout ces gens-là qui mon donné voilà, ils m'ont poussés, ils m'ont dit, vous avez de la volonté, vous avez la possibilité, vous comprenez beaucoup de chose, voilà ils m'ont donné la confiance, j'avais pas cette confiance. Ils m'ont dit « non allez y vous avez vraiment…, Et c'est là où j'avais le plus confiance en moi et maintenant bah… C'est grâce à ces gens-là aussi, mon mari ces gens-là qui sont restés sympas avec moi. Et moi j'ai donné à fond, quand j'ai travaillé bénévolement, j'ai donné vraiment à fond avec eux. Donc je n'ai pas fait que ça, j'ai fait le ménage avec eux, j'ai fait la traductrice, j'étais là avec la paperasse, j'étais partout, donc j'ai pas un poste resté là, j'étais là.[…] L'emploi, c'est l'IFRA, non, l'emploi maintenant c'est grâce à l'IFRA, c'est vrai c'est mon propre projet, parce qu'ils m'ont dit ont peut pas financer des formations. Le financement de formation, c'était ça le barrage, parce qu'on arrive à un stade où ces années, ces dernières années le budget, il est vraiment restreint, c'est-à-dire à part les gens de seize ans jusqu'à vingt-cinq ans. Moi j'étais dans un cursus où j'ai pas le droit d'avoir ça, malgré le fait que j'avais un besoin énorme de trouver un emploi, mais je bénéficiais pas parce que le système c'est comme ça. Voilà je ne peux pas changer le système. Donc ils trouvaient pas une solution pour moi. Moi j'ai dit pourquoi pas je fais pas des cours d'arabe et j'ai proposé. J'ai dit voilà je le fais et j'ai dit à Madame Muriel Bettand, qui est ma conseillère d'orientation et je lui dis

voilà je le fais et au noir parce que…, Et elle m'as dit « et ben qu'est ce que vous voulez que je vous dise, allez-y et vous verrez si vous êtes … » Et c'est là où j'ai commencé, j'ai travaillé, j'ai travaillé et après elle me dit pourquoi vous postulez pas dans les administrations, dans les écoles. Les écoles, elles ont pas accepté parce qu'il faut rentrer dans l'éducation nationale, il faut un bac plus je sais pas combien, il faut ça, y avait des conditions, moi je n'avais pas tout ça. Donc elle me dit dans des institutions comme la maison pour tous comme …, Donc j'ai postulé ici dans le centre Bonnefoy, il m'ont dit « ont vous accepte par contre bénévolement. » J'ai dit : « mais attendez, moi ça fait des années que je rame, j'ai pas un sous et vous vous cherchez…, non je peux pas, je peux faire bénévolement s'il y a au moins une rémunération, j'ai dit, je cherche pas un salaire, mais vraiment je rentre dans un cursus comme un contrat, je sais pas un CDD ou un truc comme ça », ils m'ont dit non. Donc j'ai postulé à la maison pour tous, c'était peut d'heure mais c'était quand même 10 € l'heure, c'était quand même…, j'ai accepté et voilà je travaille avec eux.
C'est l'IFRA qui vous a aidé à faire ça ?
Oui voilà.
Et quand vous avez cherché à travailler dans l'administration et tout ça c'était pareil?
Bah c'était voilà, c'était aussi l'IFRA. Tout ça tout ce parcours, par ce que je suis resté quand même six ans, cinq ans, quatre ans avec l'IFRA. Donc j'ai après ils ont renouvelé l'accompagnement parce que j'ai le droit y a, je sais pas y a des échanges. Je sais pas comment ils appellent ça, je peux pas rester plus de deux ans où je sais pas avec la conseillère, donc j'ai renouvelé pour avoir, et malgré ça y avait pas de, de… Et maintenant c'est fini avec l'IFRA, je suis plus avec l'IFRA. Parce que j'ai pas le droit, parce qu'ils peuvent rien me donner, ils peuvent rien , moi j'ai 41 ans, ça fait des années qu'ils sont avec moi, ils ont rien trouvé pour moi, donc c'est maintenant à moi de trouver, de chercher, voilà.
Mais c'est eux qui vous ont aidé au départ en fait ?
Ah oui, ça je serais toujours reconnaissante quand même.
Si vous avez eu un travail vous avez eu sûrement besoin d'ouvrir un compte en banque ?
Voilà, donc j'avais plusieurs et bon comme mon mari, il avait crédit agricole, il avait caisse d'épargne, il avait plusieurs lui. Il avait plusieurs banques, donc il m'a dit « va vers la caisse d'épargne, elle est à côté de chez nous. Voilà, tu vas là-bas et il t'explique et tout et tu auras plusieurs renseignements. Et c'est là où j'ai ouvert mon compte bancaire. Donc ils m'ont expliqué et tout donc j'ai fait mes démarches aussi toutes seule et j'ai eu oui un compte bancaire avec la caisse d'épargne,
Mais ça a pas été une difficulté particulière, ça allait ?
Non j'étais bien, j'étais bien intégré (rire) j'aime pas ce mot-là mais (rire).
Et dans vos différents travails et ce que ça a été difficile ?
Oui, c'était difficile moi je dis grâce à ma volonté parce que c'est vrai, je suis quelqu'un qui va vers l'avant en même temps, je suis très sensible voilà. Donc c'était dur, parce que, c'est-à-dire quand j'ai un rejet je rentre dans mon cocon et je reste comme ça. Après je dis non, il faut que je fasse ça il faut donc il y avait aussi mon mari qui m'a soutenu, il y avait d'autres gens qui me connaissent qui m'ont dit non il ne faut pas faire ça il faut…, Parce que je suis quelqu'un qui parle, je ne suis pas quelqu'un qui garde dans mon cœur…Et je dis à tout le monde, c'est-à-dire même les collègues que, d'ailleurs comme ma conseillère d'orientation, je parle avec elle comme avec une amie. C'est-à-dire j'ouvre mon cœur avec elle, comme « Michelle Guitton » qui comme je vous ai dit elle est présidente de restaurant du cœur, donc avec Yvonne, avec plein de gens comme ça qui m'ont dit non, non, il faut pas faire ça mais attention. Donc c'est-à-dire ils m'ont donné cette chance de dire non, il faut croire en sois, il faut aller plus loin. Donc c'est vrai ça m'a aidé, ça m'a aidé et je suis quelqu'un aussi qui baisse pas les bras et maintenant j'ai dépassé cette, cet état de, voilà, si y a même un rejet maintenant je le prends pas mal. Voilà je leur réponds avec courtoisie, avant j'étais quand même sauvage, si quelqu'un me rejetait, je rentrais chez moi genre parce que je comprends pas cette…, mais maintenant j'ai compris donc je suis rentré dans le bain, j'ai compris, je suis dedans donc j'ai pas cette euh…Je le prends pas mal .
Vous le prenez pas mal ça vous passe un peu …
Mais oui, par exemple je suis dans le bus quand je vois des gens, personnes âgées, je dis « allez-y madame eux asseyez vous » et je vois la réponse qui est froide et même euh , pas sympa. Sinon avec un regard froid, avec un sourire très mauvais, enfin pas sympa. Ben, je le prends pas mal je dis « Vous voulez pas madame bah c'est pas grave je m'assoie. »
Voilà donc avant non ça me faisait mal. Comment ça se fait que moi je lui propose quelque chose de bien elle le prend mal. j'ai compris qu'ils mettent tout le monde dans le même sac c'est-à-dire ils ont une vision et cette vision je vais pas la sortir de sa tête, elle est comme ça, elle est comme ça. Mais moi au moins dans sa vie, elle va voir que quand même y a quelqu'un qui lui a proposé, donc je le prends avec d'autre façon, j'ai une autre réflexion avant j'avais pas cette réflexion. Parce que j'éduque mes enfants à ça donc j'aime pas que mes enfants affrontent ça. Donc j'ai dit attention même si la personne, voilà donc j'ai une leçon, je veux pas que mes enfants soient aussi... J'ai dit à mon grand, j'ai dit à ma fille , parce que j'ai peur qu'il reste, moi je ne veux pas qu'il soit vraiment voilà. Large dans son esprit qu'il ne soit pas vraiment…
Et vous avez eux à souffrir de d'un racisme ...
Voilà oui, j'ai l'impression que c'était gratuitement c'est ça qui m'a choqué. C'est-à-dire y a pas quelque chose de mal pour avoir le mal, donc y avait quelque chose de bien et je reçois du mal donc c'est ça que je ne comprenais pas avant et je comprenais pas parce que je débarquais dans un monde où je ne comprenais pas la France comment ça marche. Donc j'étais obligé de comprendre la France et les gens qui l'entourent pour comprendre pourquoi ils sont comme ça. Donc du temps, il m'a dit mon mari, regarde écoute les informations et lis les journaux t'es quelqu'un…Ben lit apprend tu vas voir tu vas comprendre, et des fois avec mon mari, même mon mari il a aperçu ça avant il voyait pas ça il m'a dit « moi je me vois pas comme un Arabe, mais maintenant je me vois comme un Arabe avec toi ». Parce que moi je garde toujours mon foulard, bon ce n'est pas mon mari qui me, au contraire mon mari me dit « enlève le foulard, c'est ça… ». Je lui dis « non, moi c'est mon identité, j'ai grandi comme ça je peux pas être comme ça, mais pourquoi pour eux ou pour moi, moi je suis bien. Alors je ne sais pas moi, chacun il fait ce qu'il veut on ne peut pas juger les gens », il m'a dit « oui , mais parce qu'ils ne comprennent pas c'est comme ça », j'ai dit « non ». Donc j'ai été têtu et j'ai c'est vrai, c'était mon foulard et mon mari, il a

dit ça il a dit « Oui mais Ziania parce que tu porte le foulard c'est par rapport à ça ». Mais j'ai dit « mais pourquoi, ça » j'arrivais pas à comprendre, donc j'ai mis du temps pour comprendre ça, alors mais maintenant c'est bon c'est voilà.
D'accord, parce que votre mari, il avait pas souffert de ça?

Non lui il le prend pas mal lui…

Il avait l'habitude ?

Oui il avait l'habitude, bon lui il comprend bien le regard tout ça, il sait, il m'as dit voilà comment ils réagissent voilà. Il m'explique, j'ai dit « mais pourquoi » il m'a dit voilà, parce que... Est ce que tu as vu le reportage ils ont parlé de ça sur les islamistes, lis est ce que t'as vu par exemple ça, lis regarde, regarde les débats écoute, comment ils réagissent, pourquoi ce regard vers toi, tu vas comprendre, il faut. Et c'est là où j'ai compris. Et lui c'est-à-dire il le prend pas mal, mais ça fait de la peine, parce que des fois, il s'énerve. Il dit « moi ma femme, elle est pas comme ces gens là» donc c'était comme ça et c'est vrai à ce moment-là, il me dit «bah voilà tu va pas changer le monde c'est comme ça, c'est comme ça ,hein » Mais essaye de comprendre essaye. Pose pas des questions, va chercher la solution toute seule, t'attend pas que je te dise tout Ziania c'est pas bon cherche l'information. Et c'est ces phrase-là qui mon, grâce à ça que je suis ouverte maintenant …Ouverte et compréhensive à tout, à toutes situations maintenant, à toutes les voilà.
Et dans votre travail, est ce que vous avez eu des problèmes de ce genre, dans vos différents travaux en fait, est ce qu'y a eu des gens qui ont, qui vous ont …
Oui, oui, c'est-à-dire premièrement, la première pour le ménage, ça dépendait. Il y a des gens qui étaient très sympas, puis il y a des gens non. Mais moi c'est-à-dire j'essaye de faire mon travail, je ne cherche pas la vision de la personne. Je fais mon travail correctement. Et ça c'est par exemple dans le ménage, je l'ai su du début, le début parce que c'est toujours frais, et on voit celui qui est étranger, on le voit vite, on l'aperçoit vite. Aussi j'ai travaillé dans les administrations, j'étais assistante à Léo Lagrange, j'ai passé mon stage, j'ai passé mon stage là-bas avec le directeur, j'étais dans le bureau du directeur où j'ai fait les bilans de comptabilité et tout, pendant mon congé, j'ai préparé mon bac.Y avait des secrétaires qui bon y avait aussi des personnes qui étaient pas sympas. Bon à ce moment-là quand je travaillais à la mairie du 9e, dans l'accueil aussi, dans la paperasse et la carte d'identité aussi. Bon là j'étais obligé d'enlever mon foulard, c'est interdit, donc je mettais mon foulard dans mon sac et je rentrais, voilà et ils voient quelqu'un qui vient d'un autre pays. On voit qu'il quand même…. Par contre y a des personnes hein comme je vous ai dit, ils sont divisés les Français, donc on voit des gens qui sont comme ça et des gens comme ça, voilà c'est ce que j'ai aperçu. Voilà moi je maintenant, je sais comme les gens, ils sont. C'est-à-dire j'attends toujours, jusqu'à maintenant j'attends toujours la réaction de tous les deux. Maintenant j'arrive a visée toute seul, sans que j'arrive à la maison et je les discrimine, donc ça y est, j'ai compris.
Donc y a eu des gens qui d'un côté y a eu des gens qui vous ont, qui ont essayé de vous rejeter un petit peu et de l'autre des gens qui vous ont aidé complètement ?
Oui qui te dise qu'est ce que vous faites ici, bon c'est comme ça. Ça n'est pas évident, il faut avoir ça il faut avoir ça, y a des gens non « c'est bien quand même, moi vraiment chapeau, déjà vous parlez la langue, vous travaillez ici ». C'est-à-dire on voit deux visions différentes et l'on écoute les deux et je le prends pas mal parce que si elle à dit ça parce que y a quelque chose. Voilà, c'est toujours je ne comprends pas.
C'est une construction de pensée.
Voilà.
Et vos parents, ils faisaient quoi, où qu'est ce qu'il font comme métier?
Ben ma mère, elle est couturière, bon illettrée, donc dernièrement je l'ai... Donc ça fait 4ans que je l'ai mis dans, donc elle est dans une école pour analphabète donc elle apprend à lire et à écrire. Donc ça fait deux ans donc elle est au niveau deux, donc maintenant elle à commencer à lire. Parce que j'ai insisté, c'est vrai quand on était en Algérie, on a pas pensé ça, mais c'est pour ça, je vous dis que la France elle m'a donné quelque chose qui comment on appelle ça ? C'est-à-dire en Algérie on est, on est à l'école, le bouquin, on connaît pas c'est-à-dire on ne bouquine pas, on est à l'école on fait des études, on a un diplôme, on travail. Mais on à pas cette notion du lire un bouquin. C'est-à-dire les journaux les informations. Mais on ne voit pas par exemple un, des gens qui lissent, des qui sont toujours dans le bain, ils travaillent, un chaudronnier,il lit, un je sais pas, quelqu'un qui travaille dans le, un laboureur, il lit, un je sais pas, tout le monde peut lire, c'est pas qu'un médecin ou un cadre qui doit lire. Et moi maintenant je ne peux pas vivre sans livre. Donc le livre, c'est mon ami. Par exemple je suis dans le metro, je lis, je suis chez moi je lis, je suis dans, au square avec ma fille, je lis. Cette richesse, et le bonheur qu'on a dans la…[dans la lecture]…Voilà et ma mère, elle avait pas cette chance. On avait, même nous on était là-bas, on est, on n'était pas dans la lecture. J'aimais bien apprendre moi, mais j'étais pas comme en France non, maintenant je peux pas vivre sans livre, c'est pour ça, je dis quand je vais en Algérie, je passe mes vacances, j'ai hâte de revenir parce que j'ai quelque chose à faire. Voilà, je suis dans l'avion, je lis, et ça, c'est fabuleux ça. J'ai dit que j'avais des traumatismes en France, mais j'avais aussi beaucoup de chose positive en France, et ça je le donne à tout le monde, là ou je suis, j'essaye de semer ça. Voilà, avec mes enfant, ma fille elle à 7 ans et demi, elle prends son livre même dans le métro, elle lit, dans le bus, elle lit, « maman ton bouquin allé on commence à lire, on est dans la lecture, et je trouve que ça c'est bien. Et ce que j'ai donné à ma mère maintenant elle est en deuxième niveau, je suis très contente, elle lis l'arabe, elle essaye de comprendre, elle est contente, elle est heureuse. Elle a des vacances à l'école, elle part voir sa famille, après elle revient, elle rentre à l'école, elle est très bien, c'est vrai, elle est personne âgée mais c'est pas trop tard. Donc c'est rien qui est trop tard. Le moment où j'ai compris ça, j'ai compris tard, mais j'essaye de le dire partout. Même des gens qui pose une question bah chercher le, vous avez une question ? Ne me demandez pas la réponse, parce que c'est mon mari qui m'a appris ça. Ne cherche pas la solution, cherche toute seule l'information. Et je crois c'est ça qui m'as, qui m'as, cette joie qui me fait que je ne peux pas aller maintenant en Algérie pour rester. Si je pars c'est pour faire quelque chose pas pour vivre, pour faire quelque chose, pour faire, il faut aller avec un projet. Pas allez vivre pour, non.
Vivre pour vivre non ?
Non, non, ça c'est fini, ça (rire).
D'accord, et votre père, qu'est ce qu'il…

Mon père donc comme je vous l'ai dit c'est un arabophone. Et c'est quelqu'un qui était toujours avec son bouquin. C'est, peut être ça aussi, je ne l'ai pas dit, mais peut être ça viens de là aussi, si maintenant je suis dans mon bouquin, malgré j'étais pas là-bas avec mon père et tout. Mon père, c'est quelqu'un qui était toujours avec son livre, voilà ça c'est le livre (me montre un livre) de mon père. Mon père, il est décédé, ça fait deux ans qu'il est décédé. Donc mon père, il était toujours avec, avec son bouquin, il a fait des études de, pas des grandes étude, mais on sait que le niveau d'étude d'auparavant il est plus, le niveau vraiment il est, c'est pas comme maintenant.
Donc mon père, il était, il enseignait l'arabe, il donnait des cours de grammaire, des cours de l'arabe littéraire, il était toujours à la mosquée en train de voilà de, c'est-à-dire de rencontrer des gens pour les orienté, pour donner des…, voilà pour les, voilà c'était. Il était dans une école aussi ou il donnait aussi des cours donc, c'était toujours dans le bain de l'apprentissage, voilà. Je suis comme mon père, je crois (rire) c'est vrai, je n'ai pas pensé à ça, c'est aussi que ça reste, on ne fait pas attention, mais après on se retrouve comme nos parents, on dit pas chacun, il fait comme il veut, mais quand même on a une, on a une empreinte ça reste…
Oui, on a l'impression de s'éloigner, mais en fait on reste...
Donc ça reste les empreintes d'éducation de nos parents aussi.
Et votre mère donc elle est en France maintenant ou elle est restée en Algérie ?
Non, non, mes parents, c'est en Algérie, moi j'ai personne, j'ai mon frère qui est en France, dernièrement il est venu, ça fait quatre ans, et voilà donc il est avec une Française. Euh voilà j'ai un frère qui est au Canada et j'ai trois frère qui sont en Algérie.
Et vos beaux-parents en fait, ils font quoi, ils font quoi comme ?
Mes bx-parents, ils sont plus là déjà j'ai perdu mon père, ça fait dix ans donc mes grands parents, ils sont plus là.
Non mais je veux dire les parents de votre mari.
Ah oui, bon sa mère, elle est décédée, c'est-à-dire l'année de mon mariage, bon sa mère, pareils ils étaient tous en France, ils sont décédé les deux, donc y a les y a ses sœurs voilà ici en France. Y en a une en Belgique y en a une ici en France. Et voilà donc ça fait des années les parents, ils sont venus longtemps, les parents, depuis ça fait soixante ans qu'il est en France. Donc ils sont plus en France qu'en Algérie.
Et ils faisaient quoi comme travail ?
Ben son père, il était dans une ferme, il travaillait dans une ferme, et sa mère, elle travaillait dans une usine aussi dans une usine, d'électroménager. Et donc elle avait sa retraite ici en France, son père aussi il avait sa retraite ici en France. Ils sont décédés en France, bien sûr ils ont été enterrés en Algérie, comme tous les…, Ils ont été enterrés en Algérie, mais ils ont vécu toute leur vie, ils sont venus jeunes ses parents, vraiment jeune, c'est pour ça les enfants, ils partaient pas en Algérie. C'est-à-dire mon mari, il partait après quand sa mère, elle a pris sa retraite, elle partait en Algérie. C'est là que les enfants, ils partaient avec leur mère, mais ils étaient déjà mariés et déjà ils étaient grands. Les filles, je ne parle pas de mon mari, les filles, elles étaient déjà marié et tout, donc de temps en temps ils partaient. Mais maintenant ils partent plus, mais mon mari si, il part avec moi chaque année parce que moi, mes parents sont tous là-bas. Et voilà et on a acheté une maison là-bas dernièrement ça ne fait pas longtemps. Une petite baraque, pas une maison, une petite baraque d'après nos moyens, dans un camps des étrangers, voilà un camps des étrangers en Algérie à côté de la « sonatrac » où il y a le pétrole je sais pas si vous connaissez ça c'est à « Arzeux » donc c'est un endroit des conférences des étrangers qui travaillent dans la société.Donc on a trouvé une baraque plus moderne, américaine, qui est très, très bien, elle est calme et tout. Et chaque année on part là-bas pour passé un mois de vacances après on revient parce que mon mari travaille il peut pas rester.
Et vous vous êtes fait des amis en fait en France ?
Ah oui j'en ai plein (rire), maintenant j'en ai plein j'ai beaucoup d'amis oui.
Parce que vous n'en aviez pas au départ, et …
Ah non moi je ne connaissais personne. Mon ami c'était mon mari c'était tout hein. Mon mari c'était tout, c'était mon père, c'était ma mère, c'était tout. Et maintenant non j'ai d'amis, voilà partout des Françaises, des Italiens, des Espagnoles, donc toute…, y a des origines, bon des Arabes ça c'est sûr , voilà j'ai plein d'amis…Avec mon travail aussi oui, avec mon travail et en dehors de mon travail aussi.
Et en dehors de travail comment vous avez rencontré des gens ?
Ben c'est, on rencontre, bah comme je vous ai dit comme j'ai travaillé à Léo Lagrange, j'ai travaillé à la mairie, j'ai travaillé à, j'ai travaillé dans les écoles, je travaille aussi toujours avec les associations de soutien scolaire. Donc c'est, c'est des gens…
C'est petit à petit dans votre travail.
Voilà c'est des gens que j'ai fréquentés où j'étais, toutes les institutions que j'ai fréquentées, j'ai des amis. Et bien sûr j'ai sélectionné, je vais pas tout le monde voilà, par exemple j'ai ici, par exemple je suis dans une association, pour les primaires, pour les collèges et pour les lycéens, y a une directrice d'école qui a fait une association bénévolement donc je travaille avec eux, parce que chaque fois qu'on vient... Donc y a des assemblé des réunions où l'on se retrouve et en même temps elle viens à la maison, je vais la voir. Donc on a cette relation. Elle est plus éducative culturelle, bon on se retrouve comme maintenant on boit autour d'une table. On mange ensemble et tout et bon moi je fais, j'aime bien faire des choses orientales, ils aiment bien tout ce qui est oriental, des maquereaux des baklavas des enfin ils aiment bien ça du thé et tout. Et aussi il me ramène aussi leur culture et tout. Malgré mon mari, il sait cuisinée donc la cuisine française donc j'ai appris beaucoup de chose de lui en plus on a Internet, on a tout maintenant. Mais quand même y a d'autres choses qu'on apprend avec d'autres origines.

Est-ce que vous pensez que votre niveau de vie, il a changé par rapport à l'Algérie.
Oui, oui, ben la qualité de vie ça c'est sûr, pour moi, oui, bon pour mon mari, c'est toujours pareil, parce que [Nous avons été interrompus par Sarah la fille de Mme Touati]Voilà donc, au niveau de la qualité de vie, pour moi oui. Pour mon mari peut être oui, parce que quand même il a un confort, il a une famille ici quand même. Moi je suis plus à la maison que dehors. Je suis vraiment dehors, mais pas comme lui, lui quand même c'est quelqu'un qui voyage beaucoup. Par exemple aujourd'hui il est à Aix-en-Provence, demain il est à Monaco, après-demain je ne sais pas où il est. Donc c'est quelqu'un qui est toujours

dehors donc il travaille dans l'audiovisuelle donc y a des manifes..., des comment on appelle ça des prestations, il doit ramener tout ça, le matériel et tout pour filmer ou pour présenter quelque chose de voilà de d'intéressant. Donc là c'est vrai, je suis plus à la maison donc je suis plus un confort pour lui en même temps et pour moi il m'a apporté le confort, parce que quand même, bon la France et lui. Parce que ce qu'il m'a apporté lui, c'est son ouverture d'esprit. Qu'il a donc ça m'as aidé aussi à me mettre vraiment sur mes pieds de voilà ça m'as aidé, c'est pas quelqu'un qui, non c'est quelqu'un qui est très ouvert, qui, qui écoute, qui est très intelligent aussi et qui donne beaucoup, voilà c'est un homme, il est à votre service. Par contre avec des règles faut pas aussi abuser, donc voilà il faut pas, comme je vous ai dit l'information, il faut la chercher avec euh propre euh. Euh le confort aussi la qualité de vie en Algérie et ici, ça a rien à voir quand même bon moi j'ai, maintenant j'ai tout, je travaille avec, on a la qualité de vie c'est pas pareil ; la machine, les machines pour laver la vaisselle, la machine pour laver… J'ai tout donc ça c'est un confort pour moi que j'avais pas en Algérie. Par exemple le linge, on a des machines mais, par exemple des vaisselles ou tout j'ai tout, toutes les machines pour m'aider dans … Donc ça il a préparé avant que j'arrive donc ça aussi c'est un confort qu'il a préparé pour moi, pour me dire que comme ça je serais plus libre pour faire d'autre chose. Il sait que moi j'ai cette notion de savoir, de comprendre de chercher voilà. La qualité de vie aussi, intellectuel, ça je crois, je le prends au premier degré, parce que, parce que, cette qualité de vie intellectuelle, en France on a l'information, elle est partout. Même tu sors, en sortant de la maison y a le journal. On va au, je sais pas, même un arrêt de bus y a une information : qui a fait cet arrêt, on voit le nom de la personne qui, tout ça, tout ça qu'on a pas en Algérie. Donc cette qualité de vie, cette, y a une information partout. J'ai trouvé cette richesse, que j'ai obtenu ici en France et que j'avais pas en Algérie ça c'est une qualité de vie. Donc intellectuel dans tous les domaines, je trouve que oui c'est sûr, une qualité de vie meilleure en France ça c'est sûr.
Cette qualité de vie, qui est meilleure, elle compense le manque peut-être que vous avez, de je sais pas, de la culture, de l'Algérie?
Non, non, ma culture, elle est toujours là, moi je ne peux pas oublier mes origines, je ne peux pas oublier ma culture en plus ma culture, je suis en train de la donner et de la partager avec d'autre personne qui n'ont pas cette culture. Je trouve c'est un échange comme j'ai dit à mon mari en France, c'est vrai, on a le mélange des origines, certes on a un problème d'immigration, ça c'est clair, mais ça il faut le prévoir avant... Mais pour moi quand y a des gens, ils disent, la France c'est une poubelle à toutes les origines, je dis non, je ne trouve pas que c'est une poubelle, un cocktail de mélange, c'est une richesse, moi je suis venu ici c'est pas pour être un fardeau. Au contraire je suis là pour donner, comme la France elle m'as donné. Beaucoup de choses, moi je suis là je donne, aux Français, ils veulent apprendre l'arabe, je donne l'arabe, je lui donne cette culture, je lui dis qu'est ce que ça veut dire, je lui donne la sonorisation de la phon…, De l'alphabet de tout ça, je trouve que c'est un échange, c'est pas, peut être une poubelle pour certaines choses qui sont là pour faire que du mal, il faut savoir pourquoi aussi, c'est pas comme ça c'est pas gratuitement. Je trouve que dans chaque chose y a quelque chose, chaque chose, y a un domaine qui est derrière, il faut le comprendre. Donc pour moi c'est une qualité de vie. Donc c'est vrai c'est un échange. Ma culture, elle est là et maintenant au contraire je suis en train de travailler bien ma culture de la préparer avec une façon, ça me pousse à chercher et à apprendre, pour partager ma culture pour partager ma culture avec d'autres personnes.
Est-ce que vous avez ressenti, vous avez sûrement ressenti un manque de votre vie d'avant ...
Oui un manque de mes parents oui. Oui, oui, de ma famille, ça c'est clair c'est ça qui me manque, c'est la famille en France. C'est-à-dire moi si ma famille était là ce serait le confort. Ça c'est vrai, surtout le jour où j'ai perdu mon père il était dans une phase de la maladie. J'étais pas prête pour partir parce que y a des conditions y a des … J'étais pas à l'aise donc c'est vrai un manque de ma famille oui c'était trop dur, donc c'est pour ça, je dois partir en Algérie au moins une fois par ans, pour voir pour rester avec eux. Pour enlever ce manque-là, c'est ça qui me manque en Algérie c'est ma famille, ma famille, l'entourage. L'ambiance où j'étais avant, ça me manque parce que quand même on ne peut pas couper le cordons comme ça hein, c'est pas possible, on est toujours lié, Mais y a toujours un manque aussi de retourné ici pour continuer par ce qu'on peut pas vivre… Bon un manque certes ça c'est vrai un manque de la famille ça c'est clair.
D'accord donc vous avez besoin des deux encore.
Ah oui, je sais pas.
Vous ne pouvez pas vivre sans.
Ah non, ma mère, je suis toujours au téléphone avec elle une fois par semaine, je ne peux pas, je ne peux pas, donc j'ai grandi avec ma famille, je suis toujours attachée avec ma famille. Peut-être c'est, je crois tous les Maghrébins, ils ont cette, la famille, c'est primordial, c'est-à-dire que c'est dur, c'est dur même, si on est grand on est des mamans, on a des enfants, mais la famille c'est, c'est … Ça nous manque beaucoup c'est clair.
Vous avez du temps, libre quand vous ne travaillez pas ?
Ben non le temps libre c'est toujours occupé, non, non, occupé mais ce qui est bien,c'est que je planifie par exemple comme je vous ai dit, je planifie, c'est-à-dire que ma vie, elle est pas comme ça. J'ai une qualité de vie, donc je fais mon planning. Par exemple ma fille, elle est en vacances elle ne va pas rester toute la semaine… Tous les quinze jour à la maison, donc on planifie. Y a des sorties, elle veut aller, bon une journée au parc, une journée une amie, une journée à la patinoire, une journée, je sais pas où. Donc on planifie des moments pour Sarah et des moments pour moi. Et mon mari, il travaille donc y a pas de soucis il rentre le soir. Donc on essaye de qu'en même passer des bons moments, en travaillant, par exemple elle regarde son dessin animé. Et y a un moment de dessin animé et y a un moment de travail, y a un moment de sortir pour distraire et tout. Donc c'est, on a quand même une qualité de vie qui est vraiment organisée, voilà.

Et vous faites quoi vous alors quand vous travaillez pas ?
Ben par exemple là je suis en vacances, là je suis dans mes bouquins de perfectionner mon programme par exemple. Voilà maintenant parce que moi chaque cours que je fais avec mes élèves, c'est voir leur avis, et voir qu'est ce qu'ils attendent de moi. Pourquoi ils veulent apprendre l'arabe, qu'est ce qu'il leur manque, est ce qu'il a compris est ce qu'il a pas compris. Donc chaque cours, c'est comme ça. Donc y a des questions y a des réponses. Donc chaque questions qui sont très intéressantes que je trouve des questions qui sont intéressantes à ce moment-là je dois, par exemple le cours que j'ai préparé,

je dois l'améliorer, je rajoute ce qu'il manque donc j'ai toujours quelque chose. Donc j'ai pas vraiment des vacances pour moi donc j'essaie aussi de quand même de respirer, travailler le matin l'après midi, on sort, voilà.
Et vous sortez où en fait, enfin si c'est pas indiscret, enfin je veux dire savoir ce que vous faites ?

Non, bah là ensemble on se promène, hier j'ai été chez une amie avec Sarah, elle a vu aussi les enfants, ils ont joué. On était dans un bois au square, donc ils étaient en train de jouer. Après on a bu le thé, on a mangé, on a discuté, en même temps on a parlé de quelque bouquin. Y a toujours la culture qui est là, parlée de quelques choses de plus intéressant. Après on est rentré à 20h, on est rentré là c'est bon, on a mangé dormit, voilà, donc demain aussi. Demain matin qu'est ce qu'on doit faire, l'après-midi qu'est ce qu'on doit faire, c'est toujours organisé voilà. Le week-end c'est vraiment sortir en Famille, ça c'est clair, avec mon mari ça c'est des moments, on profite de sortir ensemble.
Et vous faite partis d'une association aujourd'hui ?

Oui plusieurs associations, c'est des associations plus culturelles. Donc je travaille avec euh, avec euh coup de pouce, avec la DOS, coup de pouce, et c'est du soutien scolaire pour les enfants, en même temps c'est des activités auprès des enfants. Donc ils apprennent les enfants et même les parents, ils viennent ici, pour apprendre à jouer avec leurs enfants. Donc la maman elle viens, elle connaît pas le jeu donc elle est avec le jeu, elle travail avec son enfant, en même temps elle vois comment il joue, comment il réagit dans le jeu, ça c'est les activités de jeu de société. Ce sont des jeux culturels aussi, et une après midi pour le soutien scolaire, on sort pas les élevés de l'école, on les accueillent pour leur donner du soutien scolaire, moi je suis pas là pour le soutien scolaire, parce que c'est du soutient scolaire de français de math et tout, mais je suis dans, je suis mandataire, je suis dans l'association. Voilà donc je suis pas vraiment, je travaille pas avec eux dans la gestion, mais voilà comment elle fonctionne cette association. Y autre association qui s'appelle « Ado association montessea » donc il donne des soutiens scolaires surtout.Donc y a beaucoup de primo arrivant des quartiers, on a beaucoup de maghrébins qui viennent et ou d'autres origines aussi, donc les accueillir dans cette association, pour les soutenir au niveau de la langue, donc moi je suis spécialisé pour les arabophones, y a un russe pour les russes, et un autre aussi pour d'autres langues. Donc moi pour les primo arrivant qui vient les parents je les mets dans le bain, voilà qu'est ce qu'il faut faire, voilà la procédure, voilà comment il faut aider votre enfant dans le travail. Voilà les institutions qui peuvent être là pour aider votre enfant, voilà. Donc je suis là comme un intermédiaire, pour ces gens-là.
Donc votre expérience vous a fait changer votre façon de voire et du coup vous essayez d'aider les gens qui arrivent.
Ah oui, tout à fait. Voilà, voilà, comme je vous l'ai dit, je ne vis pas comme ça mais y a un objectif pour ça.

Bianca LEMMA, Italienne

Cet entretien a été fait le 1er Mai 2008 par Eleonora Lemma et les questions sont adressées à Bianca Lemma. Il s'est déroulé à Villaz, village près d'Annecy en Haute Savoie, au domicile de Mme Lemma. Il dure à peu près 1h10, les dernières 25 minutes ont dû être réenregistrées.

Présentation de l'interviewée :

Bianca Lemma est une femme de 57 ans, de nationalité italienne, elle habite à Villaz près de la ville d'Annecy depuis 21 ans.
Elle est née à Milan en 1951, son père était officier de l'armée de l'air et sa mère était femme au foyer. Ses deux sœurs sont restées en Italie et elle a souffert assez longtemps de la séparation d'avec sa famille.Elle est partie aux Etats Unis, à Los Angeles, à l'âge de 25 ans pour suivre son mari ingénieur en informatique à qui son entreprise avait offert un poste à Los Angeles. Ils restent deux ans aux Etats Unis puis repartent en Italie pour cinq ou six mois, ils repartent un an à Milan pour finalement retourner à Annecy. Ce parcours géographique est en fait dû au « tiraillement » du couple entre l'envie de rentrer en Italie de Bianca et le travail de son mari Angelo, ingénieur en informatique spécialisé dans le développement de logiciels de pointe. Finalement ils décident de s'installer en Rhône Alpes, à Annecy en partie pour le travail d'Angelo et pour le cadre de cette région qui est, selon eux, idéale pour les enfants. Bianca a conscience de faire partie de l'immigration privilégiée et cela se ressent par le fait qu'elle affirme à chaque étape de son immigration que sa vie était agréable, qu'elle avait de beaux appartements…Cette situation privilégiée est due au fait qu'elle est son mari sont tous les deux très diplômés : son mari est ingénieur en informatique spécialisé dans la haute technologie. Elle est diplômée d'un lycée linguistique et d'un Master en littérature allemande.
Elle est passionnée par les langues étrangères, la lecture et l'histoire et son intérêt pour ses domaines revient tout au long de l'interview comme moyen d'intégration à la société française. Un autre axe traverse tout l'interview, le désir d'élever ses enfants et de fonder une famille, ainsi que la volonté de vivre à la campagne. Aujourd'hui divorcée, elle est guide conférencière dans la région Rhône Alpes, intervenante en italien dans les écoles primaires et travail comme traductrice pour le tribunal de Chambéry.En 2008, Francesco son enfant aîné qui a 27 ans est en post doctorat en Allemagne, sa deuxième fille a 24 ans et elle est sage-femme au Gabon, sa troisième fille a 21 ans et est en deuxième année de licence d'histoire à Lyon alors que ses deux derniers (des jumeaux) sont en première au lycée à Seynod et vivent encore avec elle.

* *
*

Je vais te demander ton âge…ces choses là mais par contre on doit parler français, je suis désolée…alors…(réglage du dictaphone, silence) Ok ! Est ce que tu peux te présenter un peu, nom, prénom…
D'accord. Alors je m'appelle Bianca Lemma, j'ai 57 ans, je suis de nationalité italienne, je suis née Milan, et j'ai vécu à Milan...Et j'ai vécu à Milan, jusqu'à l'âge de 25 ans.
D'accord, et si pour commencer on parlait plus de ta vie à Milan, ta famille, tes études…quel niveau d'étude as tu atteints ?
Ma famille, et bien mes parents sont tout les deux Italiens. Mon papa est né près de Milan, entre Milan et Bergame et ma maman plutôt à l'Ouest de Milan, entre Milan et Turin.
Et qu'est ce qu'ils faisaient comme travail ?
Mon père avait été officier de l'armée de l'Air et ensuite il travaillait dans une entreprise comme responsable de l'entreprise et du magasin et ma mère était femme au foyer, nous étions trois soeurs et moi je suis celle du milieu. Avec nous vivez aussi ma grand mère maternelle qui s'appelait Louisa, Louigina. Et donc nous vivions dans une maison que je regrette beaucoup, c'était un très belle appartement, au centre de Milan, de la terrasse je voyais le Duomo, les églises, les clochers c'était très très beau. Et très près du Théâtre Lascala, donc j'ai eu une enfance heureuse…
Et…tes études, comment ta décidé de ce que t'allais faire ?
J'ai fréquenté un lycée linguistique, et dans ce lycée j'ai appris le français, l'allemand et l'anglais à doses massives parce qu'on faisait vraiment beaucoup de langues étrangères. C'était une école voulue par les industriels milanais pour préparer des jeunes filles, c'était un lycée féminin, pour qu'elles soient prêtent à entrer dans le monde du travail à 18 ans. Ce qu'ils voulaient c'était des bonnes voire excellentes connaissances des trois langues étrangères français, anglais, allemand. J'ai suivi ce cursus scolaire, ça s'est bien passé mais vers l'avant dernière année, j'ai commencé à avoir de plus en plus envie de poursuivre des études. C'est école m'aurait amenée à travailler dans une entreprise, mais j'avais très envie de poursuivre mes études et de plus en plus j'ai eu envie d'enseigner, j'aurais bien aimé enseigner notamment l'allemand qui est ma langue préférée. Donc il fallait que je modifie un peu mes projets, mais en même temps j'avais envie de travailler aussi parce que je voulais un salaire, ça me plaisait l'idée d'avoir de l'argent à moi. J'ai trouvé un travail très vite, j'avais même pas fini mon école que j'avais déjà des propositions de travail (silence) et en même temps je me suis inscrite à l'Université.
Et donc tu as travaillé en même temps que t'as fait…
Et j'ai travaillé, oui oui. Je n'ai pas lâché mon travail, j'était secrétaire d'un PDG d'une grande boîte de distribution d'une presse périodique à Milan.
Et à l'Université ?
A l'université je me suis inscrite à la faculté de langue et littérature étrangère, et ma première langue était l'allemand mais j'ai continué aussi l'anglais et le français mais j'ai préparé moins d'examens en français et en anglais qu'en allemand.
Quel a été ton diplôme ?
J'ai eu un diplôme de ce lycée linguistique, j'ai commencé à travailler et en même temps je faisais mes études à l'université. J'ai continué jusqu'à…Evidemment vu que je travaillais à temps plein, 40 heures par semaine, c'était quand même assez

laborieux de préparer des examens mais…ça me plaisait beaucoup. Je l'ai toujours fait avec une grande joie de lire. Je lisais de la littérature allemande ou anglaise ou française, je préparais des examens d'histoire de psychologie. J'ai fait pas mal de choses et ça me plaisait beaucoup. Je travaillais avec des amis, avec des copines dont deux ne travaillaient pas elles allaient aux cours elles prenaient des notes, elles prenaient des notes et une quatrième travaillait comme moi. On était deux qui travaillaient et deux à ne pas travailler et donc on travaillait ensemble pour préparer nos examens. Et c'était super, j'ai de très bon souvenirs de ces années là.
Et alors comment tu as décidé de partir d'abord aux Etats Unis…
Oui, j'avais passé tous mes examens, presque tous, les 24 examens qu'il fallait faire pour pouvoir accéder à la maîtrise, au mémoire de la maîtrise. C'est l'équivalent d'une maîtrise hein. Je n'ai pas fait ça en quatre ans mais ça m'a pris plus de temps parce-que j'avais peu de temps pour travailler, c'était compliquer de tenir un rythme normal… Et je me suis mariée, j'avais terminé mes examens.Quand je me suis mariée j'avais 25 ans. J'avais pas fait de mémoire mais j'avais fini tout mes examens, nous nous sommes mariés et nous sommes partis aux Etats Unis. C'esr un garçon que j'ai rencontré à la mer (rire), italien lui aussi, ingénieur en informatique. Nous sommes partis en Californie pour son travail.
Est ce que c'est lui qui t'as poussé à partir ou t'avais déjà envie de partir avant ?
J'avais envie de partir, j'avais envie de partir. Avec une de mes copines qui s'appelle Ludovica on avait un projet. On s'était dit qu'à la fin de nos maîtrise on partirait à Strasbourg, venir en France en effet, pour travailler dans cette ville où il y a toutes les structures européennes.
T'avais envie de partir depuis longtemps et t'as eu l'occasion de partir aux Etats-Unis pour rester avec papa en fait.
On s'est mariés vite parce que Angelo (le mari) était amené à partir aux US et on a donc décider d'accélérer le mariage. J'avais 25 ans. Il travaillait à Milan pour une entreprise américaine. On lui avait proposé de passer deux ans en Californie auprès du siège de cette entreprise.
Et quand vous êtes partis là bas est ce que vous avez vraiment déménagé ? Est ce que vous avez pris par exemple des meubles ?
Non, non, non, on est partis sans meubles. Bon c'était quand même des conditions facilitées parce que…il n'y a pas eu…par rapport aux meuble on est parti avec nos affaires avec nos livres avec nos vêtements mais pas de meubles.
Et vous aviez un logement là bas?
Oui on a trouvé un logement meublé.
Avec l'aide de l'entreprise de Angelo ?
Pas vraiment non, on nous a payé l'hôtel à Los Angeles où on était…où on s'était fixé. On est allé à Los Angeles, évidemment on avait l'hôtel, on avait une voiture à notre disposition c'était quand même des conditions très agréables. Et on a cherché un appartement on l'a trouvé dans l'espace d'un après midi. C'était meublé donc on s'est installé et nos affaires sont arrivées après par mer. C'était pour deux ans en principe. Ça m'a plu…ça m'a plu parce que c'était un pays très différent de l'Italie et en plus la Californie c'est encore un état à part des Etats-Unis. Le climat et les gens sont vraiment différents. Ça m'a plu oui, oui.
Est ce qu'aux Etats-Unis t'as essayé de trouver du travail ? ou tu as continué tes études ?
Non, non, moi je ne pouvais pas travailler parce qu'en effet aux Etats-Unis pour travailler il faut avoir un document qui s'appelle la green-card.Angelo n'avait pas de green-card qui est assez difficile à obtenir mais son entreprise avait un petit peu triché et avait dit qu'il était en stage, je sais pas quoi, ils avaient inventé une formule , en fait il travaillait, il participait à des projets d'ordinateurs et de logiciels mais sans avoir la green-card en effet. Et moi je ne pouvais pas travailler même si j'avais voulu mais de toute façon il fallait que je termine mon mémoire, que j'avais pas fait. J'avais terminé les examens mais pas le mémoire. Je me suis inscrite à une Université, Santa Monica College, pour suivre des cours, je parlais déjà anglais plutôt bien même, mais je voulais améliorer mon anglais, donc je me suis inscrite à cette Université. Je faisais aussi beaucoup de sport, du tennis, de la natation toujours dans cette université.
Si à travers le travail d'Angelo on avait des contacts sympathiques notamment avec deux autres couples d'italiens qui travaillait pour la même boîte. Personne n'avait d'enfants, c'était des couples de jeunes mariés.
Non, euh, oui pour un couple de Rome, l'homme avait été embauché comme ça et voilà, oui pour les deux autres c'était un peu pareil, c'était un peu la même situation. Et ensuite on a rencontré d'autres personnes là bas, beaucoup d'étrangers, il y avait un vietnamien avec sa femme, un indiens avec sa femme, des américains célibataires. On s'invitait dîner, on allait à des concerts.
D'accord. J'imagine que quand papa est arrivé il parlait anglais.
Lui il savait parler anglais, moi aussi. Non ça pas de souci.
Et quand vous avez dû repartir des Etats-Unis, comment ça s'est passé ? Est ce que vous vous êtes dit on s'en va parce que les deux ans étaient finis…Vous en aviez marre ? Comment vous êtes vous retrouvés en France ? Vous deviez retournez en Italie logiquement…
On est allés aux Etats-Unis, là bas la situation était celle-ci : Angelo aurait aimé je pense vivre aux Etats-Unis, le travail était très intéressant avec des projets de pointe… Il avait un bon salaire mais surtout c'était très stimulant… Ah voilà par exemple on avait rencontré un couple d'Israéliens qui était très sympathique, on avait fait des voyages avec eux…Bref c'était un climat très intéressant pour son travail. Moi,au bout d'une année disons, j'ai commencé à avoir envie de revenir en Italie ou au moins en Europe. J'en avais marre des Etats-Unis et surtout de la ville de Los Angeles, je n'aimais pas trop. C'une ville pour ceux qui connaissent un peu c'est une ville gigantesque sans un centre ville, sans un centre historique évidemment pas. Mais même pas un centre qui serait sympathiquement animé, il n'y a pas ça. C'est des quartiers dortoirs si on veut. Avec des avenues longues de 50km et des maisons, des maisons, avec le petit jardins etc…de toutes les formes et de toutes les sortes : des petites maisons des pauvres, les maisons magnifiques des très riches et voilà. Et surtout à l'extérieur il y a que le désert, c'est un désert à l'extérieur donc c'est presque impossible de quitter la ville pour changer un petit peu de panorama, d'aire, c'était pratiquement impossible. On sort de la ville il y avait le désert, d'un côté le désert, d'un côté l'océan. En plus de cela c'est une ville où l'aire est très polluée où il fait très chaud l'été, où il n'y a pas de saison parce que c'est un peu tout le temps printemps été, l'hiver n'existe pas. Les changements de saisons me manquaient beaucoup par exemple. Sinon le climat était

chaud. Après j'ai commencé à dire que j'aurais aimé rentrer à Milan ou en Italie d'autant plus que les deux ans de la carte verte…euh « de la carte verte »…les deux ans du stage se terminaient. On a décidé de repartir en Italie. Alors on est allés à Rome et ensuite à Milan… On était allés dans les grands parcs nationaux : yellowstones…et après on était allé 20 jours à New York on avait fait quand même un beau voyage. Et justement à New York il a oublié un petit sac à dos dans un taxi, et dans ce sac à dos il y avait tout mes bijoux, de belles choses et mon mémoire, qui n'était pas fini et la bibliographie du mémoire. Je n'avais pas de copie de la bibliographie ; j'avais envoyé la copies de deux ou trois chapitres à Milan au professeur pour la correction et ma maman les avait gardé à la maison. Mais les deux derniers chapitres j'avais pas fait de double et j'ai perdu les deux chapitres (rire), que j'ai dû refaire. On est revenus à Milan dans la même entreprise et là (hésitation) il a eu une proposition de poste toujours dans la même entreprise à Kosenza, au Sud de l'Italie en Calabre. Alors on est parti à Kosenza pour aller voir un peu mais c'était pas terrible, c'était loin.
Qu'est ce qui était pas terrible ?L'ambiance ?
Oui le lieu surtout, enfin en Calabre…(rire) Et alors changement de cap. Il a recherché du travail ailleurs, il a contacté des entreprises d'informatique…
Vous ne vouliez pas rester à Milan ?
Il a contacté des boîtes informatiques, Olivetti IBM Elson…
Parce qu'il n'était pas repris à Milan ?
Oui, oui, mais vu qu'il ne voulait pas aller à Kosenza, il fallait chercher un autre travail il a eu beaucoup de facilité à retrouver du travail parce qu'il avait fait des projets intéressants et de pointe aux Etats-Unis, des techniques nouvelles. Il a contacté Olivetti, IBM, Digital. Et digital l'a envoyé à Annecy qui était un site spécial de cette boîte américaine qui s'appelle Digital, qui n'existe plus parce qu'elle a été rachetée par la suite par d'autre. Et à Annecy c'était pour des projets spéciaux…sur commande….(hésite) C'était pour des projets spéciaux en effet.Et moi j'ai fini le mémoire et j'ai eu ma maîtrise en allemand. On est restés pas longtemps, on est resté 5 ou 6 mois, j'étais enceinte, du premier bébé. Et on est restés quelques mois comme ça, lui il voyageait beaucoup parce qu'il venait souvent ici (Annecy) une fois qu'il a été embauché pendant que moi je restait à Milan, pour préparer un peu le déménagement et tout. Il se déplaçait pas mal et voilà qu'à un certains moment, c'était le mois de …je ne me rappelle plus quand c'était quand on est reparti ici…C'était l'hiver.
D'accord, et vous êtes arrivé en France pour le travail de papa. Mais toi qu'est ce qui t'avais quand même envie de venir en France ?
Oui, l'idée me plaisait, surtout quand je suis venue à Annecy pour voir l'endroit.
Ah tu es quand même venue une première fois pour visiter ?
Oui, oui, on nous a payé le séjour pour visiter l'endroit.
L'entreprise a payé le séjour ?
Oui, oui. Et c'était beau, c'est vrais que c'était tellement beau que ça m'a beaucoup plu. Le lac, les forêts les montagnes, c'était magnifique.
A ce moment là vous avez déménagé …
On a déménagé avec nos affaires, on a loué un appartement à Seynod.
Est ce que c'était toujours le même système, l'entreprise vous a payé l'hôtel un moment.
Oui , Ils nous ont payé l'hôtel en attendant et le déménagement a été payé par l'entreprise.
Et toi tu étais enceinte ?
Oui.
Vous aviez un appartement dans Annecy même ?
On a trouvé un appartement à Seynod, Champs Fleuris, dans un petit immeuble, c'était super, on voyait le Semnoz. C'était magnifique.
Tu as essayé de trouver du travail ?
Non, non parce que j'attendais mon bébé et le bébé est né fin janvier.
Donc tu as décidé de t'occuper…
J'ai décidé, c'était mon désir profond de m'occuper de mon bébé et de ne pas le laisser à quelqu'un d'autre.
Et papa comment il a fait pour apprendre le français ?
Alors Angelo ne parlait pas du tout français, moi par contre j'avais quand même des bonnes connaissances. La première année c'est sûr que je l'ai beaucoup aidé pour les contacts avec les gens, au travail il parlait beaucoup anglais avec les collègues ; et après il a commencé à…il a appris comme ça le français.
Il a pas du tout pris de cours ?
Il a suivi des cours aussi, il me semble.
Grâce à Digital (entreprise)?
Payés par l'entreprise…Et moi je sais que lorsqu'il a fallu faire la déclaration des impôts…Voilà je l'ai faite, j'allais à la banque, j'allais faire les démarches… voilà…
Comment vous êtes restés en France, est ce qu'il fallait des papiers spéciaux ? comment ça c'est passé ce côté un peu pratique ?
Alors non pas de papiers spéciaux car étant donné que c'était l'Europe déjà quand même en 1981, c'était très facile surtout parce que lorsqu'on est arrivé en France il (Angelo) avait un travail déjà, il avait déjà été embauché.
Donc c'était très facile…
Ah oui c'était très facile si on a un travail on a une carte de séjour tout de suite.
Est-ce que là vous êtes arrivés en France avec l'idée de vous installer en France ? Ou avec l'idée de rester pas longtemps ?
En effet l'idée était de rester quelques temps c'est-à-dire 2 ou 3 ans et aller peut être ailleurs après.
Qu'est ce qui a fait qu'au bout d'un moment vous vous êtes décidés à rester à Annecy ?
Je pense que c'était, en ce qui me concerne mais je pense que pour lui c'est pareil, c'était la beauté du paysage, du site.
Est-ce que vous avez fait des allers et retours pendant un moment? Vous êtes rentré en Italie ?

La première année on allait souvent à Milano, souvent ça veut dire une fois par trimestre au moins, et même des fois un peu plus. On y allait en voiture, on passait et on allait à Milano voire la famille et les amis. On allait aussi à Rome car c'est où résidait la famille d'Angelo, nous y allions au moins deux fois par an une fois à Noël et une fois l'été à la mer où ils (la familles d'Angelo) avaient une maison.
Une fois que vous avez décider de rester vous êtes restés dans votre appartement ?
On est resté à Seynod oui.
Jusqu'à quand ?
C'était un appartement avec deux chambres à coucher, un séjour, une cuisine. Et il y vit tout à fait la place pour le bébé.
Et donc vous êtes resté à Seynod ?
Oui.
Quand est ce qu'est né le premier bébé ? quel âge tu avais ?
Moi j'avais 29 ans et Angelo pareil 29 ans.
Une fois que le bébé est né vous vous êtes dit que vous alliez rester en France ou vous vous êtes dits que vous alliez changer d'endroit.
Le bébé est né on venait d'arriver pratiquement.On a mené une vie plutôt sympathique avec une autre famille, un collègue alsacien avec des enfants. On se voyait beaucoup on faisait des sorties avec … Eux ils avaient trois enfants dont le dernier avait l'âge de Francesco (premier enfant) donc c'était un tout petit bébé. Mais pour eux c'était le troisième pour nous c'était l'aîné, heu le seul.
Et au bébé vous lui parliez en italien ?
Italien oui.
Il a donc appris d'abord à parler italien ?
Il a appris l'italien d'abord oui.
Comment ça c'est fait ?
Nous on parlait toujours italien entre nous et avec lui et le petit entendait peu de français, il en entendait quand il y avait des amis, des invités…Mais sinon il entendait pas beaucoup le français.
On pourrait repartir sur ton travail et sur tes études si ça te dérange pas ? Papa il avait trouvé du travail.
Alors attention parce que nous sommes resté à Seynod à Annecy, trois ans, à peu près. Et ensuite on est rentré en Italie.
Comment ça se fait ?
Ba…Moi j'avais envie de rentrer, ça m'avait repris.
C'est toi qui a poussé papa à renter en Italie ?
Oui.(Rires) Mais il était assez d'accord finalement !
(rire) C'est vrai ?
Il a donc retrouvé un travail, dans une boîte italienne d'informatique, et nous avons déménagé ils nous ont payé le déménagement…(Rire) Nous avons déménagé avec nos meubles…De Annecy à Monza, c'est une ville, une petite ville, enfin c'est pas une petite ville, mais c'est une ville près de Milano connu pour les courses de formule un. Monza. C'est une ville tout près de Milan.
Vous vous êtes installés pas loin de ta famille ?
On était pas loin de ma sœur, j'ai une sœur qui habite encore et toujours dans ce secteur.
Qu'est ce qu'elle fait comme travail cette sœur ?
Alors ma sœur est professeur de lettres.
Ta sœur cadette ?
Ma sœur plus jeune oui. Elle est professeur de lettres dans un collège. Elle, elle a jamais voulu bouger de…Non elle, elle a jamais bougé, mes sœurs n'ont jamais bougé de chez elles.
Et ta grande sœur qu'est ce qu'elle fait ?
Ma grande sœur, maintenant elle est à la retraite, mais à cette époque elle était employée avec un bon poste dans une entreprise d'assurances milanaise.
Et elle non plus n'a jamais…
Elle aussi elle parle trois langue couramment, elle travail avec les langues.
Enfin bon ! Donc vous êtes à Monza ?
On était à Monza et on avait un appartement assez agréable. (silence) Et entre temps, attention, j'avais oublié qu'avant de partir pour Monza, un deuxième bébé est né.
Ah ! Ludo ! Bébé ? qui s'appelle ?
Ludovica.
Qui est née donc en France ?
Qui est né à Annecy oui. J'ai pas tout dit dans l'ordre. Donc avant de rentrer était née Ludovica, Francesco à ce moment là il avait 3 ans à peu près et le deuxième bébé est né c'était donc une fille. Et lorsque nous avons quitté la France et Annecy le deuxième bébé avait deux mois. Et nous nous sommes installés à Milan.
A Monza ?
Oui à Monza pas loin du lieu de travail du papa. Et d'une partie de ma famille, bon c'était quand même agréable.
Toi c'était ta famille qui te manquait le plus ?
Oui. Et les amis aussi (silence). Voilà… Mais en même temps je voyais de plus en plus que Angelo était mécontent de son travail. Il n'était pas content, il avait des contraintes, il ya avait une atmosphère qu'il n'aimait pas. Et alors au bout d'une année (rire) nous avons décidé (rire)…
C'est vrai une année ? (rire)
Au bout d'une année on a décidé de revenir à Annecy.
Il vous on repayé le déménagement ?
La boîte, à ce moment là c'était toujours Digital, oui Digital, l'a embauché à nouveau.

C'est vrai ? A Monza il avait changé de boîte ?
Il avait changé d'entreprise.
Et donc vous êtes retournés à Annecy…
On est retournés à Annecy on a retrouvé un appartement cette fois au centre ville.
Et là est-ce-que vous vous êtes dit : « c'est pour rester ».
Oui à ce moment là on s'est dit qu'on allait rester, là on s'est dit c'est bon parce que Annecy c'est sympathique, c'est bien pour les enfants, c'est agréable, c'est pas loin de Milan etc...
Et puis le travail était bien ?
Le travail était bien. Alors voilà qu'on s'est installé dans cet appartement et Francesco a commencé à aller à l'école maternelle à Annecy.
Vous êtes resté au centre d'Annecy longtemps ?
On est resté au centre d'Annecy dans l'appartement rue Royal, qui était un appartement dans un immeuble assez vieux, mais il avait des grandes pièces, avec des boiseries…c'était bien, c'était sympathique.
Et vous êtes resté combien de temps là bas ?
Alors on est resté, on est resté …que je réfléchisse combien de temps on est resté là…euh…8 ans. On est resté à rue Royal c'était sympathique c'était agréable le seul problème c'était la difficulté le soir pour garer la voiture, parce qu'on avait pas de garage.
Alors ensuite quand t'as su que t'étais enceinte vous avez donc décider de construire…
Ensuite on a commencé à formuler le projet d'une maison. Acheter quelque chose, acheter un appartement une maison et on a choisi une maison…On a décidé d'acheter une maison un petit peu à l'extérieur d'Annecy, à Villaz, on a cherché le terrain, on a trouvé le terrain et on a eu un prêt bien sûr pour pouvoir payer la maison…
Et à ce moment là papa, commençait à vraiment bien maîtriser le français ?
Ah oui par rapport au français, c'est sûr que Angelo a commencé à parler de mieux en mieux le français…
Donc vous avez acheté une maison à Villaz et là tu avais combien d'enfants ?
Alors nous avons acheté une maison à Villaz en 1987, et là nous avions deux enfants, Francesco et Ludovica. Ludovica avait à peu près trois ans et Francesco 5.
Mais vous avez acheté une maison parce que t'étais enceinte ?
Nous avons acheté une maison parce que on voulait avoir un peu plus de place et parce qu'on voulait être un peu plus à la campagne.
Et toi au village tu t'es fait des amis avec…t'as eu des activités ? Comment…
Alors dès que je suis arrivée à Villaz en 1987 donc, mon projet étais de m'occuper du catéchisme des enfants. Et avant d'arriver à Villaz j'avais contacté une amie qui habitait déjà Villaz et qui faisait déjà le catéchisme et je lui avait proposé de faire partie de l'équipe.
Tu l'avais connue comment cette amie ?
Cette amie était la femme d'un collègue d'Angelo.
D'accord, et du coup tu t'es occupée…tu es catholique ?
Oui, oui et …
Pratiquante ?
Oui, oui, oui et depuis toujours j'ai eu des activités, disons j'ai eu…oui des activités au sein de l'Eglise catholique, quand j'étais jeune avec des groupes de jeunes…et voilà ensuite mon projet était vraiment de vivre quelque chose de…de vivre quelque chose de…dans ce domaine avec mes enfants et avec leurs amis. Donc de les accompagner d'une façon ou d'une autre sur les chemins de la connaissance de l'évangile.
D'accord, et est-ce que tu as participé à d'autres choses ?
J'ai fait partie de l'équipe de catéchistes du district et on avait des réunions régulièrement on se retrouvait entre nous, catéchistes de Villaz, pour préparer les séquences et les cours. Enfin cours ce n'est pas le mot juste, c'est les séquences et les rencontres, et ensuite toutes les activités autours de ça, préparer des célébrations, des première communions.
Donc t'étais beaucoup avec la paroisse ?
Oui, oui.
D'accord, et tu as eu combien d'enfants après être arrivée à Villaz ?
Donc à Villaz Eleonora est née, donc tu es née en 1987. et donc à ce moment là j'avais trois enfants. Et après il y a eu les garçons, les jumeaux qui sont nés en 1991.
D'accord et aux enfants tu leurs parlais en quelle langue à la maison ?
Avec les enfants j'ai toujours parlé italien. Parce que c'était naturel pour moi, c'était beaucoup plus naturel de parler italien avec mes enfants que français.
Tu te serais sentis mal de leur parler…
Non ! C'est pas que je me sentais mal mais je pense que c'est…c'était ma langue maternelle c'est ce qui vient spontanément à la bouche.
Et du coup les enfants comment ils on appris le français ?
Alors les enfants…Francesco à ce moment là il allait à l'école maternelle. Il allait en dernière année de maternelle si je ne me trompe pas. Il a appris le français à l'école même, à l'école même.
Il a appris vite ou…
Très vite trois mois. Et pourtant lui il n'avait jamais parlé français avant d'aller à l'école parce que on avait pas tellement de contacts, on avait pas tellement d'amis au début. Donc il avait pas entendu beaucoup de français sauf ce qu'on peut entendre dans les magasins, dans la rue, ou à la télé etc…Ludovica dons la deuxième fille avait déjà mieux…elle avait commencer parler français je pense avant d'aller à l'école du fait qu'elle avait plus de contacts déjà…
Et Francesco c'était pas difficile pour lui les premiers jours d'école ? ou je sais pas…

Non !non j'ai pas ce souvenir là, l'institutrice de maternelle me disait qu'il écoutait, qu'il jouait avec les autres et après tout seul il a commencé à parler français au bout de disons…trois mois. Pour Eleonora c'était un peu le même cas de figure que Ludovica, c'est-à-dire, lorsqu'elle est entrer à l'école elle pouvait déjà s'exprimer avec des phrases, avec des…elle comprenait, elle s'exprimait avec des petites phrases sans que personne ne lui ai jamais appris.
Et les garçons et les jumeaux aussi…Eux est ce qu'ils étaient pratiquement bilingue en rentrant à l'école ?
Eux ils sont allés à l'école enfin j'ai commencé à les mettre même à la « halte garderie », d'ailleurs les autres aussi, Ludo, Francesco pas trop mais Ludo et Eleonora oui elles ont commencé à aller à la « halte garderie » avant d'être scolarisée en maternelle. Sans aucune difficulté sincèrement, sans problèmes
Et est-ce que tu as participé à la vie de l'école…
Alors oui, très vite j'ai fait partie de l'association « parents d'élèves » avec laquelle on organisait des fêtes des activités pour pouvoir avoir des fonds pour les activités des enfants. Donc j'ai occupé différentes charges de secrétaire, trésorière
(rires) De l'association « parents d'élèves » avec les fêtes, les ventes de différentes choses pour récupérer des fonds…. cela m'a permis de rencontrer du monde…C'était aussi des rapports cordiaux que j'ai eu tout de suite avec les voisins, les autres maisons à côté. Certains avaient des enfants qui avait à peu près l'âge des miens donc…et ensuite il y a eu les réunions « tuperwares » aussi (rire). Et…et voilà j'ai jamais eu vraiment de difficultés à rencontrer les autres et partager des choses avec eux, absolument aucune difficulté. J'ai aussi fait une activité en bénévole au secours catholique. Quand j'étais enceinte de Eleonora, donc de la troisième. Je mettais Ludo (la deuxième) à la « halte garderie » et j'allais faire du volontariat à l'accueil des sans-abri. Ce qui me plaisait beaucoup et j'ai appris beaucoup de choses en faisant ça.
Et toi, juste une petite digression, quand tu es arrivée en France tu parlais bien français ou tu as dû apprendre aussi?
Quand je suis arrivée en France j'avais étudié le français pendant au moins dix ans. J'avais étudié le français trois ans au collège, cinq ans au lycée et j'avais fait aussi quand même deux ans à la faculté donc de langue et littérature étrangère, oui oui j'avais quand même de très bonne notion de français et ça m'a pris très peu de temps, deux mois, pour ne plus avoir aucun soucis pour m'exprimer et pour comprendre.
Et est-ce que tu as par exemple une petite anecdote marrante …
Sur le français… ? Bah par rapport à Angelo, mon maris, qui ne parlait pratiquement pas français, c'est vrais qu'au début j'avais la charge de m'occuper des démarches administratives, aller à la banque, remplir la déclaration de revenus parce que Angelo n'étais pas en mesure de le faire.
Et est ce que tu pense avoir souffert un tout petit peu de discriminations
Non ! Non, non…ça vraiment moi je n'ai jamais eu cette sensation là ! j'étais accepter partout, de nature je suis-je pense plutôt sociable je vais vers les autres. J'ai eu aucun soucis d'intégration dans les associations. Je faisais aussi partie d'une association, du fait que je parle allemand, une association franco allemande…
Les langues ont toujours été…ça t'as toujours aidé de savoir plusieurs langues.
Donc j'ai fait partie pendant des années de cette association, et je me rendais à des rencontres de conversations allemandes, on lisait des textes, on discutait en allemand. C'était bien (rire)
Après est ce que tu as, à un certains moment, chercher du travail.
Non, non, non…Je n'ai pas cherché du travail parce que je voulais m'occuper de mes enfants moi-même. Et je l'ai fait avec beaucoup de joie, et je n'ai aucuns regrets (rire) là-dessus. D'avoir passé des années voire une grande partie de ma vie avec mes enfants.
Mais tu as, si je me souviens bien, repris des études ?
Donc je me suis occupé moi-même de mes enfants avec beaucoup de joie, mais en même temps j'ai gardé des intérêts, donc mes intérêts c'était la lecture, les langues étrangères, j'allais à cette association allemande pour entretenir mon allemand. Ensuite j'ai rencontré, toujours dans cette association allemande une amie, c'est toujours une amie pour moi. Elle était guide conférencière et elle m'a proposé de participer à des formations de guide conférencier pour la ville d'Annecy. Chose que j'ai faite car ça m'intéressait ça me plaisait de connaître le patrimoine et tout ça. Et ensuite (rire) j'ai fréquenté des cours, j'ai essayé une foi l'examen qui est très difficile et je ne l'ai pas eu. Ensuite j'étais enceinte des jumeaux en 1991 et c'était une grossesse difficile.
T'as été malade ?
J'ai été malade et j'ai été au lit pendant trois mois et demi sans pouvoir me lever du lit.
Et là quand t'as été malade tu as eu de l'aide de la part de…
Alors je voulais terminer avec le… Alors j'ai repris mes cours pour préparer l'examen, six ou sept ans après quand les jumeaux étaient plus grands, quand ils étaient à l'école primaire. Et là j'ai pu passer l'examen, mais là on est quand même déjà en 1997, j'ai passé l'examen de guide interprète de la région Rhône Alpes et je l'ai eu. Donc j'ai eu la carte professionnelle et j'ai commencé à travailler pour l'office de tourisme d'Annecy notamment pour des pour des groupes d'allemands, voilà j'ai beaucoup parlé allemand au début. Par rapport à la question que tu m'avais posé…
Pendant ta grosses difficile tu as eu de l'aide ?
Pendant ma grossesse difficile j'ai eu la chance d'avoir les deux grands-mères qui m'ont aidé et aussi j'ai eu une aide d'une association qui est la DMR, Aide à Domicile en Milieu Rural, c'était une dame qui venait m'aider, de toute façon je ne pouvais pas me lever du lit donc… voila.
D'accord, par ton travail de guide conférencière tu as connu j'imagine d'autres personnes, des guides avec qui tu partageais…
Donc j'ai fais vite partie de l'équipe des guides d'Annecy, avec des réunions. Faisant partie de l'association, donc des réunions, des petits voyages, des conférences, et c'était, c'est toujours, très intéressant. Je continue.
Et tu as lié des liens …
Ah oui, oui oui, c'est vraiment des amis pour moi, les collègues sont des amis aussi parce qu'on se voit, on partage des… on se prête les livres, on fait des visites d'exposition, de musées comme ça, des petits voyages.
Et .. et maintenant tu fait plus que ça tu as d'autres …

Alors maintenant je travaille comme guide conférencière et guide interprète pour l'agglomération d'Annecy. J'enseigne l'Italien a l'école primaire.
Comment t'as fait pour enseigner l'Italien t'a passé un diplôme ?
J'ai une maîtrise, donc une maîtrise universitaire, donc maîtrise en langues et littérature étrangère, donc j'ai commencé à enseigner l'Italien pour l'inspection académique d'Annecy 2, l'éducation nationale en effet, à l'école primaire et maintenant je travaille plus pour une association qui s'appelle API, association pour la promotion de l'Italien. En effet c'est le consulat d'Italie à Chambéry qui organise ces cours donc je travaille pour eux. Et cette année je travaille plus en cours adulte, donc je donne des cours d'Italien au adultes. Cette années j'ai trois groupes donc trois niveaux différents à Aix-les-Bains.
D'accord. D'accord, d'accord. Et .. tu fait aussi ton travail là … de traduction ?
Alors la troisième activité c'est .. les traductions pour la cour d'appel de Chambéry. Et donc pour le tribunal de grand instance d'Annecy aussi, qui fait partie de la Cour d'appel de Chambéry. Et je fais des traductions de procès, de certificats pour les particuliers, de dossiers pour les avocats qui doivent travailler avec des dossiers italiens.
Est-ce que tu as eu envie, à un moment donné, de rentrer en Italie encore ? Après t'être installée à Annecy ?
Au début oui, au début oui j'avais envie, au début disons les trois quatre premières années. J'avais toujours un petit peu ça dans la tête mais au fur et a mesure que le enfants grandissaient, que j'avais de plus en plus de contact avec les gens. Bon ça ne sait pas (rires) j'ai un petit mis de coté cette idée et .. surtout j'aime beaucoup la nature ici, les montagnes, le lac d'Annecy.
Et .. donc tu n'as jamais demandé la nationalité française par contre ?
Je n'ai jamais demandé la nationalité Française, parce que .. oui il y a beaucoup de papiers à faire … et voila le seul avantage disons ce serait de pouvoir voter pour les élections politiques oui, c'est-à-dire le parlement et le président de la république.
Ça te gène de ne pas pouvoir voter ?
Non ça ne me gêne pas, pour ça non. Je vote de toute façon pour les élections européenne et depuis…6 ans je pense, pour les élections municipales.
Est-ce que tu votes en Italie ?
Oui je pourrais voter en Italie, j'ai voté par correspondance, quand j'ai envie, enfin que la chose m'intéresse je vote par correspondance. Par exemple, pour les élections .. je n'ai pas voté pour les dernières je m'y suis prise trop tard, mais pour les avant dernières élections de .. politique, celle qui ont sanctionné la chute de (rires) … de Berlusconi (rires)
Et … est ce que papa lui … il a voulu … ça à été difficile pour lui de rester en France au début ?
Oui je pense que c'était difficile parce qu'il ne parlait pas français lui. Moi j'avais aucun soucis de ce coté la mais lui il n'avait jamais étudié le français. Donc il était obligé de s'exprimer tout le temps en anglais.
D'accord. Et du coup, tu pense que lui il avait envie de rentrer en Italie ?
Non je ne pense pas mais ça a été dur au début (rire).
Maintenant que les enfants sont grands, qu'ils sont tous partis est ce que t'as envie…
Non, non, j'ai pas envie de rentrer en Italie. J'aime bien être ici, j'aime beaucoup les montagnes, j'aime beaucoup le lac et je pense que c'est une chance de vivre dans une région comme ça, comme la Haute Savoie. C'est tellement beau, c'est vert, on y est bien l'été, on y est bien l'hiver. Non, non, j'aime beaucoup ici.
Et maintenant les enfants ils font quoi ?
Alors les enfants sont grands, l'aînée est un mathématicien (rire).
Qu'est ce qu'il fait ?
Donc il a fait l'Ecole polytechnique et il a fait un doctorat en mathématique il est à l'Université à Bonn, en Allemagne, pour poursuivre ses recherches en mathématiques. Ludovica est sage femme, elle travaille, en ce moment elle est en Afrique, au Gabon, elle va rentrer au moi d'Août, elle a travailler en Afrique dix mois, et elle a déjà travailler à Lyon une bonne année avant de partir, elle est sage femme. Eleonora est étudiante en Histoire à Lyon, elle n'ont plus n'habite plus à la maison et les jumeaux sont toujours avec moi ils sont au lycée.
Nous n'avons pas parlé du fait que tu n'es plus marieé…
Alors nous nous sommes séparés, il y a quatre ans je pense, quatre ans oui, et donc je vis encore dans ma maison avec mes enfants plus jeunes, donc les jumeaux.
Mais je suis toujours dans la même maison et je n'ai aucune intention de bouger d'ici.
Est-ce que tu retournes souvent en Italie ?
Oui je vais en Italie grosso modo environs trois fois par an. Je suis allée par exemple la dernière fois à Noël, après Noël j'ai passé une bonne semaine en Italie.
Parce que tu as encore ta mère ?
J'ai encore maman et j'ai deux sœurs qui sont en Italie.
D'accord, et qu'est ce que tu penses de tout ton parcours géographique ?
C'est bien, c'est bien ! Non, non ! Je n'ai aucun regret par rapport à ce que j'ai vécu mais maintenant je n'ai plus envie de bouger, j'avoue que je n'ai aucune envie de m'en aller, je suis bien ici avec mon potager, mes rosiers (rire), le Parmelan (montagne de Villaz) (rire). C'est la maison où les enfants ont grandi, c'est ma maison, voilà. JE suis bien, je ne bouge pas. C'était une vie bien remplie, que j'espère pouvoir accueillir ici mes petits enfants (rire), donc c'est pour cela que je m'efforce d'entretenir le jardin et la maison (rire), et je suis très contente d'accueillie mes enfants qui reviennent de loin et être ici avec eux où ils ont grandit c'est bien, j'espère pouvoir continuer comme ça. Et mourir ici pourquoi pas (rire), c'est bien ! (rire)
Mais là t'as encore beaucoup d'activités ?
Mais là je travail même plus qu'avant et …
Est-ce que tu as plus travaillé à partir du moment où vous avez divorcé…
Oui, oui ,oui j'ai travaillé un peu plus mais je pense surtout parce que j'ai moins de charges, enfin les enfants sont grands et c'est bien d'avoir une activité extérieur. Donc c'est bien, c'est sympa. Sinon j'ai toujours des amis. Je fais des balades à vélo, des ballades à la montagne.
Tu as toujours eu une préférence pour l'allemand ?

L’allemand, oui je suis contente de parler l’allemand oui.
C’est ta langue préférée…
Oui, oui., je suis contente de pouvoir parler allemand avec les touristes, demain j’ai une visite en allemand et dimanche aussi. (rire). Credo che ho detto tutto…(je crois que j’ai tout dit)

Fanny Donnoso, Chilienne

Fanny Donosso est d'origine chilienne et l'entretien a été mené par Thomas Marizy. Elle est née en 1953 au Chili, dans la petite ville de Nancagua, située à plus d'une centaine de kilomètre de Santiago, la capitale du pays. Elle a suivi un cursus scolaire simple, ayant obtenu l'équivalent du bac français. Toutefois, elle abandonne ses études, et préfère s'occuper de sa mère malade, atteinte d'un cancer. Par la suite, elle trouvera un travail dans une mairie, dans le service social de cette dernière. Elle rencontre alors Ricardo Donosso, et se fiance avec lui.

Survient alors l'élection du gouvernement socialiste, en 1970. C'est une grande joie, ainsi qu'un espoir pour tout un peuple. Elle a très bien vécu l'arrivée de ce gouvernement, son fiancée étant un militant d'extrême gauche.

Malheureusement, l'arrivée au pouvoir de la dictature, en 1973, change totalement la donne. Emprisonné pendant près de trois ans, persécuté par le régime, sans emploi, le jeune couple se marie malgré tout, en 1975. Avec la naissance en 1976 de leur premier enfant, la situation devient invivable : en 1978, la naissance du second, ainsi qu'une dégradation de leur situation, les obligent à partir, avec l'aide de leur famille et d'une organisation internationale.

Cette expérience politique particulière a marqué sa façon d'aborder la vie. Elle a toujours été une militante convaincue, prête à défendre ses idées, ainsi que les autres. Elle a été en effet déléguée syndicale pendant près d'une vingtaine d'année. Elle est une femme impliquée dans le soutien et l'aide aux personnes en difficulté.

Son parcours professionnel est atypique. Elle a trouvé rapidement du travail en France, après s'être occupée de la santé de ses enfants. Elle a travaillé comme aide ménagère, auprès d'une personne âgée, puis, grâce à différentes formations, a pu exercer le métier de peintre en bâtiment. Par la suite, la mairie de la ville de Chambéry l'a employée dans différents services, comme celui consacré aux personnes âgées, ou bien au service culturel, dans une bibliothèque pour la jeunesse …

C'est également une femme qui est le témoin de ce déracinement culturel que peut être l'immigration, et de la difficulté que l'on peut rencontrer pour s'adapter à une société. L'apprentissage de la langue, la relation avec les différentes administrations, mais aussi le regard porté sur ses enfants en sont un excellent témoignage. Son caractère, souvent mis en valeur, lui a permis de faire face à ces situations, souvent difficile.

L'entretien a été réalisé le 19 avril 2008, dans le domicile de Mme Donosso Fanny, dans le village de Sonnaz, près de Chambéry, en Haute Savoie. A son domicile se trouvait son mari, sa fille cadette, ainsi que sa petite fille. L'entretien a été réalisé dans une pièce à part de la maison. Il a duré près d'une heure dix.

Chronologie
Juillet 1953 : naissance au Chili de Donosso Fanny.
Septembre 1973 : Coup d'Etat - Instauration de la dictature.
1975 : Mariage.
1975 – 1978 : Emprisonnement de son mari.
1976 : Naissance de Donosso Salva.
1978 : Naissance de Donosso Luis.
1978 : Départ du Chili – Arrivée en France.
1978 : Logement dans un foyer (six mois).
1978 – 1981 : Petit appartement à la Villeneuve (Chambéry).
1981 – 1987 : Grand appartement à la Villeneuve (Chambéry).
1981 : Formation en peinture et bâtiment – Emploi dans une entreprise de Chambéry.
Avril 1982 : début du travail à la Mairie de Chambéry.
1986 : Naissance de Clara Donosso (Troisième enfant).
1987 – Aujourd'hui : Construction d'une maison à Sonnaz (proche de Chambéry).
1988 : Chute de la Dictature.
1998 – 2002 – 2007 : Voyage au Chili.
2003 : Fin de son travail à la Mairie.

- **Etat civil – Enfance :**

Est-ce que cela ne vous dérange pas d'en parler ? Je risque probablement de poser des questions qui peuvent être gênantes …
Non, cela va mieux (Rire).
Quel est votre nom ?
Mon nom est Donosso Fanny ; j'ai trois enfants, mais je suis arrivée en France avec deux enfants : un de deux ans (Donosso Salva, 1976), et le plus petit avait cinq mois (Donosso Luis 1978). La troisième est née ici, en France (Donosso Clara, 1986).
Vous êtes de nationalité chilienne ?
Chilienne, oui.
Quel est votre date de naissance ? Si ce n'est pas indiscret ?
(Rire) Je suis née le 9 juillet 1953.
Quel est votre ville de naissance ?
Je suis née dans une petite ville qui est située à 140 kilomètre de Santiago, vers le sud. Elle s'appelle Nancagua. C'est une toute petite ville, très agréable, où il y a beaucoup d'agriculture, et surtout des vignes. On y fait d'ailleurs un très bon vin. Il y a beaucoup de soleil. Le climat est tempéré : il ne fait ni trop froid, ni trop chaud.
Avez-vous suivis des études durant votre enfance ?
Oui, j'ai eu mon bac, mais je n'ai pas voulu continuer mes études, car ma mère est tombée gravement malade, un cancer, et c'était mon choix de la garder.

Vous vous êtes donc occupée de votre mère ? Sans avoir de travail ?
En fait, je l'ai gardé cinq ans, le temps de sa maladie ; ensuite, j'ai commencé à travailler dans une mairie, celle de ma petite ville, dans un service social.

- **<u>La dictature – le départ</u>** :

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à quitter le Chili ?
Donc, je me suis mariée …
En quelle année ?
En 1975. Mais j'étais déjà fiancé avec mon mari. En 1973, il y a eu un coup d'état au Chili. Dans les années 1970, il y avait un grand mouvement social, avec un premier gouvernement de gauche. [3min 11s] Dans l'histoire du monde, c'était la première fois qu'un gouvernement socialiste arrivait au pouvoir, par les voies démocratiques. Donc c'était un grand, grand Chili… Cette expérience n'a duré que trois ans, et nous étions des militants. Mon mari était membre d'un parti … d'extrême gauche on va dire, qui s'appelait MIR. Il a donc été persécuté, et a été emprisonné pendant deux ans et demi. [3min 55s]. Au bout de ces deux ans et demi, il est sorti. On a cru que l'on pouvait rester sur place, en étant tranquille. Mais c'était impossible : mon mari a perdu son travail d'instituteur, il a perdu son emploi. On s'est alors retrouvés tous les deux sans emplois, avec des persécutions psychologiques extrêmes. Cela a duré jusqu'en 1978 [4min 35s]. Le médecin qui nous suivait alors, qui était également de gauche, nous a conseillé de partir, parce que notre santé était en danger …
Comment avez-vous vécu l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement socialiste ? Etiez vous heureuse, enchantée ?
Ah oui, c'était une grande joie. C'était une expérience unique !
Qu'est ce que cela représentait pour vous ?
Cela représentait la justice, la justice sociale, plus de chance, plus de favoritisme. Pour nous, cela a été quelque chose d'unique, mais cela dérangeait beaucoup. Les paysans sont devenus propriétaires de leur terre ; tout le monde avait déjà plus de chance grâce à l'éducation, les salaires sont devenus plus justes … Les richesses des minerais, car le Chili est grand producteur de minerai, sont restés au pays, et cette richesse ne partait plus en Amérique [5min 55s] … Cela dérangeait énormément et c'est pour cela, malheureusement, que les Etats Unis, avec la CIA et la bourgeoisie chilienne ont organisé le coup d'état.
Comment avez-vous appris ce coup d'état ? Qu'avez-vous ressenti à l'annonce de ce dernier ?
Une peur terrible, car on avait jamais vécu une dictature, d'abord une grande peur. De plus, on commençait à savoir que tous les militants étaient persécutés. Donc, surtout la peur, oui … Ils jouent là-dessus : ils font des expériences très dures, des représailles, pour que les gens aient peur, ne réagissent pas. En plus, on n'était pas un peuple préparé à cela. Il n'y avait pas de résistance, il y avait des armes, mais pas suffisamment pour faire face à des militaires, qui sont des gens formés pour la guerre, entrainés avec des armes sophistiquées … C'était une tuerie sans limite …
Vous avez vécu quelques années sous le régime …
On a vécu quelques années sous le régime … car mon mari était en prison. Et par la suite (une fois sortie de prison), on a vécu quelques années de plus, mais c'était impossible de vivre là bas.
C'est un docteur qui vous a donc parlé de la possibilité de quitter le Chili… Il vous a proposé la France comme refuge, ou bien, est ce vous qui avez choisi ce pays ?
En fait … Au début … J'ai voulu expliquer aux gens que l'église catholique, au Chili, avait un rôle très important de soutien, à tous les prisonniers politiques et leurs familles. Parce qu'ils se sont regroupés immédiatement avec des professionnels : avocats, médecins, pédiatres … Tous les gens, on n'avait plus de travail, donc on n'avait plus d'argent. Donc plus d'argent pour payer un avocat, ou pour se soigner, ou pour se nourrir. Donc tous cela, l'église catholique l'a organisé. [8min 56s]. On avait accès à la médecine grâce à cela.
Et aussi pour faire sortir les gens. Des contacts avec la Croix Rouge Internationale, etcetera… Tous les organismes internationaux. Et Amnesty International a aussi joué un rôle très important.
C'est donc par cette voie là que vous avez envisagé la possibilité de fuir le pays ?
Voilà, au début, on nous avait proposé d'aller au Canada. Mais mon mari et moi, on croyait toujours pouvoir vivre au Chili. Et donc, on avait refusé. On avait essayé de vivre, et puis, c'était notre pays … Cela nous a beaucoup coûté. Et puis, après, vu notre état de santé, on ne pouvait plus, on ne pouvait plus … Et puis on avait deux jeunes enfants !
Avec qui êtes vous partie ? Il n'y avait pas d'autre membre de votre famille ? Des amis ?
Avec mon mari et mes deux enfants. Non, nous n'étions que tous les quatre.
Avez-vous pu payer le billet d'avion ? Etait-ce une organisation internationale qui vous a aidé, ou bien la famille ?
En fait, quand on n'a personne, lorsqu'on ne peut pas payer le billet, ils interviennent (les organismes internationaux) … Les organismes de solidarité. Mais nous, c'était la famille.
Avez-vous laissé des membres de votre famille ?
Oui. J'ai une grande famille : ma mère avait six frères, mon père également.
Qu'avez-vous pensé, quand vous êtes monté dans l'avion, et que vous êtes parti ?
En fait, j'ai vraiment réalisé quand j'étais installé, en France. Au début, quand on est parti, je savais que je devais partir parce que c'était le mieux pour nous. Mais la distance, le fait que nous n'allions pas rentrer chez nous, je l'ai compris après.
Ce n'était donc pas sur le coup.
Non.
L'urgence de la situation ne vous a pas fait réaliser lorsque vous êtes partie …
Non, c'est après. C'est quand on s'est posé …

- **<u>En France</u> :**

Ou avez-vous atterri ?
A Lyon, Saint Exupery ; donc là, c'était la famille qui nous attendait. Ensuite, on est arrivé par le train à Grenoble, chez la sœur à Ricardo (ndlr : son mari). Et puis, ensuite, à la Villeneuve, un quartier populaire de Grenoble.

Le départ a été donc un choix décidé par la force des événements ?
Voila. Oui. On est partit, et on a décidé la France, car mon mari avait déjà une sœur, installée ici, à Grenoble. Et donc, c'est pour cela qu'on est parti en France. Au début, la première semaine, on était accueilli chez elle, en attendant de faire les papiers pour rentrer dans un foyer pour réfugié, à Grenoble. Il y avait un foyer, qui était plutôt mieux qu'ailleurs, dans les grandes villes. Parce que dans les grandes villes, ils ont accueilli les gens dans une espèce de foyer. Ils avaient le droit à une cuisine, qui était une cantine en fait. Et nous, c'était plus cossu [11min 10s]. Chaque famille avait un appartement. Donc on pouvait continuer à avoir une vie de famille, pouvoir cuisiner, comme on en avait l'habitude, à l'heure qu'on voulait … Des choses qui sont apparemment simple mais importantes.

Etait ce un soulagement d'arriver en France ?
C'était un soulagement, mais tout de suite, c'est la réalité qui nous apparait, et il faut réagir très vite. Parce que le foyer ne pouvait nous accueillir que six mois. Donc, cela veux dire qu'en six mois, il fallait apprendre un peu la langue, pour pouvoir travailler et avoir un logement. Pour ne pas être au chômage ensemble.

La langue : apprentissage, culture :
Vous ne parliez pas du tout le français lorsque vous êtes arrivés avec votre mari en France ?
Non, non ! Au Chili, le français était obligatoire, à l'époque, deux ans. Mais on apprend plus de vocabulaire, de choses comme cela. On n'arrive pas forcément à faire des phrases, à parler. Une langue quand même inconnue.
Et votre premier contact avec la langue ? Un peu de ressemblance, de différence avec l'espagnol ? Est ce que vous avez retrouvé des éléments communs ?
Pas du tout. Mais je me disais, c'est assez rigolo quand j'y repense, mais comment ils font ces gens ? Ils ne respirent pas, ils font des phrases à rallonge, il n'y a pas de mot, ils ne les coupent pas ? (Rires) Je n'entendais pas en fait, je n'entendais pas la pause, les différents mots. J'entendais quelques choses *nananananan* à rallonge.
Et le contact avec les gens ? Était-il différent ? Vous disiez vous bonjour même aux inconnus au Chili ? Les français vous ont-ils paru plus froid ?
En fait, je pense que le coup d'Etat et la dictature, ont fait changer très rapidement les gens. Parce que les gens au Chili normalement parlent très facilement, comme dans les arrêts de bus, quand on attend le médecin, quand on monte dans le bus, ou dans n'importe quelle situation, on parle ! Il y a plus de proximité.
Mais dans la dictature, il y avait tellement de policier en civil, que l'on ne savait pas avec qui l'on pouvait parler. On a alors du changer notre façon d'être. Et de cela, on en a beaucoup souffert également.
Ici, en fait, on était bloqué par la langue. On n'essayait pas non plus, au début, de parler avec les gens. On a vite compris que les gens ne parlent pas facilement non plus. Cela, on l'a rapidement compris. Mais avec le temps, je peux te dire que je pense que les gens aiment qu'on leur parle, et qu'il faut faire le pas. Parce que par exemple, maintenant, quand je me retrouve dans un endroit, je parle, les gens sont contents de parler. Je crois qu'il faut faire le pas, et le fait de ne pas connaître la langue n'est pas un obstacle.
Maintenant, vous savez parler le français, mais parlez vous encore espagnol, à la maison, avec vos enfants ?
On parle seulement espagnol à la maison. C'était une règle, pour que les enfants ne perdent pas notre culture. Pour nous, c'était vraiment très important. On leur a expliqué qu'à la maison, on parlerait seulement espagnol, sauf si il y a un ami français, qui ne parle pas l'espagnol, on fait l'effort de parler français, pour que tout soit clair et bien compris. Et la même règle, je suis en train de l'appliquer avec ma petite fille : je parle seulement espagnol avec elle. Et puis, à l'extérieur, on parle français, et à l'intérieur, on parle espagnol. Parce que si les enfants perdent la langue, ils perdent la culture. Donc, il faut faire le lien qui est très fort avec le Chili.
Vous n'avez pas eu la possibilité de venir dans un pays de langue hispanique, plutôt que la France ? L'Espagne par exemple ?
Non, en fait on n'a pas fait tous ces calculs.
C'était précipité, il fallait aller vite.
Voila.
Comment avez-vous appris la langue ? Via des cours du soir ? « Sur le tas » ?
Plutôt sur le tas, avec les gens. En fait, je n'ai pas pu prendre tout de suite de cours de français, parce que les deux garçons ont eu de gros problèmes de santé avec le changement de climat. Ils étaient tout le temps malades. Mon mari, très vite, a commencé à travailler …Donc c'est quelques années après, il y a eu la promotion sociale de Grenoble qui a organisé des stages de français, pour les réfugiés politiques. Là, on a appris, mais on se débrouillait déjà avant un petit peu.

Administration – Etat :
Avez-vous des souvenirs particuliers des démarches administratives ? Qui s'en occupait dans votre couple ? Comment cela s'est t-il passé ?
C'était moi. C'était moi qui faisait les démarches. C'était vraiment dur, très très dur ; il fallait que je me déplace à chaque fois, parce que l'on ne savait pas écrire, on ne comprenait pas bien ce que l'administration nous demandait. Donc, cela, par contre, j'en garde un très mauvais souvenir, des fonctionnaires français. [20min 3s]
Plus que les gens, j'en garde un très mauvais souvenir, parce qu'ils ne se donnent pas la peine d'expliquer correctement, d'expliquer calmement. Même, je me rappelle, à la Sécurité Sociale, il y avait un monsieur qui me balançait les dossiers, comme cela. Mais dans ma tête, je me disais … Heureusement, psychologiquement, je suis très forte (Rires) ! Je me disais dans ma tête : « Ça fait rien, ça fait rien. Je vais apprendre le français, et tu va voir ce que tu va voir ! (Rires) Je vais t'en envoyer plein les dents ! Quand j'en aurais l'occasion !» (Rires). Je me le disais dans la tête, et je crois que cela me donnait de la force. Parce que je pense qu'il faut se trouver des échappatoires comme cela, parce qu'autrement, on n'éclate. Il y a trop

de pression, trop de chose qu'il faut gérer en même temps, donc, il faut une soupape. Il faut libérer. Donc, dans ma tête, je me disais cela.
Ce que j'ai fait, maintenant que je comprends bien le français, cela me fait sourire.
Au départ, avez-vous reçu de l'aide, de la part de l'Etat par exemple ?
Au début, quand on était dans le foyer, oui. Mais après on était libéré, et c'était nous même, tous seul … A Grenoble, c'était plus simple, parce qu'il y avait beaucoup de compatriotes. D'autres compatriotes, qui connaissaient le fonctionnement, ils parlaient un petit peu plus le français, donc ils nous aidaient. Ils nous accompagnaient pour le médecin, pour faire les démarches, tout cela … Mais quand on est arrivé sur Chambéry, que c'était une petite ville, on était les premiers chiliens, avec un autre compatriote. Deux familles.

***Logement* :**
Vous avez du donc quitter le foyer après six mois, et vous êtes venu sur Chambéry.
Sur Chambéry, parce que mon mari a trouvé du travail, dans une usine de plastique. On a pris un petit appartement, qui était petit pour nous. Mais ça faisait rien, on l'a pris parce que l'on en avait besoin, pour se loger.
Pour te dire, l'appartement il était en très mauvais état. Et dans les papiers, on l'a su après, quand on l'a rendu, quand on a commencé déjà à lire le français, on s'est rendu compte qu'il fallait contacter l'OPAC pour qu'il nous donne le matériel pour rénover. (Rires) Et nous, on l'a refait, parce que l'on ne savait pas encore lire le français. On avait raté cela. Et comme nous on avait pu, on avait refait l'appartement, mais sans demander l'aide à l'OPAC, parce que l'on ne savait pas que l'on pouvait, enfin, que l'OPAC pouvait financer la peinture et la tapisserie. Notre fils aîné, il avait quelques semaines, c'était le plus grand, donc on avait essayé de le faire un petit peu plus agréable, avec des couleurs.
Quels souvenirs gardez-vous de ce foyer, dans lequel vous êtes resté six mois ? Qu'est ce qui a été difficile ? Simple ?
Quand même, un souvenir assez agréable, parce qu'on a pu rester tous les quatre. C'était le plus important. Comme on en avait tellement peu de chose, les enfants faisaient du tricycle dans l'appartement (Rires). Donc c'était très agréable. On n'était pas encombrés par les meubles (Rires). Donc on prenait le bon côté de choses : les enfants pouvaient … Le petit était dans le trotteur, il allait d'une chambre à l'autre, le plus grand avec un tricycle. C'était quand même agréable. [25min 11s]
Et quand on avait un problème, on pouvait aller voir le secrétariat, qui pouvait nous aider, nous expliquer. Il y avait quelqu'un qui parlait espagnol, qui pouvait nous traduire.
Mais c'était aussi un moment de restriction, le moment d'une réalité : on ne pouvait pas retourner au pays quand on le voulait. C'est à ce moment là que j'ai compris.
Je ne voulais pas prendre les papiers du statut de réfugiés politiques, parce que cela voulait dire que je ne pouvais plus retourner dans mon pays. Et donc ça a été vraiment une souffrance. Vraiment de ce côté-là. De la réalisation de mon long séjour en France, en fait.
Et puis, on m'a bien expliqué. Les enfants, ils étaient, si moi je ne prenais pas de papier, que l'on me les retirait ; j'aurai pu rester libre, car mon mari les avaient. Mais mes enfants n'auraient pas pu aller à l'école, ne pourraient faire quoi que ce soit, puisqu'ils étaient sur mon passeport. C'est pour cela que j'ai mis longtemps à prendre la décision. Pour les enfants, je ne pouvais pas les empêcher d'aller à l'école, je ne pouvais pas les empêcher de faire leur vie.
Vous avez emménagé, après votre sortie du foyer, dans un petit appartement, à Chambéry. Comment cela s'est il passé ? Après, au fur et à mesure de votre vie, où avez-vous habité ?
Quand on a pris l'appartement qui nous ont proposé ; parce que l'on en avait besoin, et il était tout petit ; on avait fait la demande d'un plus grand, parce que pendant de temps là, j'avais emmené mon père avec moi. Il était tout seul, et il souffrait de notre absence, mais aussi des répressions, puisque l'on était partit. Ma sœur avait quitté le pays tout de suite après le coup d'état. Elle avait immigré en France ; et quand elle a su que j'étais en France, elle est revenue, elle aussi. Donc il y avait ma sœur, mon père, et nous quatre, dans un F3, avec deux chambres.
Après, on a eu, comme on avait une demande, trois ans après, on a eu un appartement plus grand, dans le même quartier. J'ai beaucoup aimé ce quartier, car il y avait beaucoup d'espace vert, donc les enfants pouvaient jouer, tranquillement, c'était très agréable pour les enfants l'extérieur, malgré le fait que l'intérieur soit tout petit. Mais après, on a eu l'appartement dans le même quartier, plus grand, et ma sœur a pu avoir un studio aussi, dans le même quartier, à Villeneuve. Déjà, les choses commençaient à s'améliorer, à mieux aller. On a pu refaire tout l'appartement, malgré qu'il était ancien. C'était un joli appartement, avec un parquet en bois. Comme on l'avait tout refait, il était très agréable. On a vécu huit ans dans ce quartier là, à Villeneuve.
Ensuite, on a voulu commencer à construire. Mon mari n'était pas tellement d'accord. Il faut dire que mon mari a aussi beaucoup souffert. Il était très loin du pays, et l'avoir quitté … Il a beaucoup souffert : il a toujours vécu avec un pied au Chili et un pied ici. [50min 57s] Il disait « Non, non, ce n'est pas … ce n'est pas … ». **Ce n'est pas définitif ?** Oui, voilà, on va partir. Moi, je voyais, que l'on en avait pour longtemps. Il disait « Non, non, tu verras, la dictature, dix ou quinze ans, tu verras, la dictature ne va pas durer. » Il était persuadé. « Je ne veux pas que l'on soit embarrassé par toutes ces choses … ». Il ne voulait pas … Rien … Moi, j'étais certaine, ça va durer, ça va durer … Et effectivement, après dix ans, la dictature se portait très solidement. [51min 47s] Et c'est là que j'ai commencé à lui dire qu'on devait construire. Mon mari faisait les trois huit. L'appartement était très agréable, mais il n'était pas isolé. On entendait tous les bruits. Quand il finissait à quatre heures du matin, à neuf heures, il était debout, parce qu'il y avait l'aspirateur, la musique …
En 1985, on voulait un troisième enfant. Donc, là, on était un peu mieux, on s'est dit que l'on allait le mettre en route, et elle est venue un ans après, puisqu'elle est venue dix ans après les garçons, en 1986. C'est comme cela que l'on s'est décidé à construire, dans un secteur proche, sur Sonnaz. On est venue ici en 1987.

Travail :
Donc vous aviez le statut de réfugié politique ?
Voilà, on avait le statut de réfugié politique …
Donc cela vous ouvrez à avoir certain droit en France. Avez-vous cherché un travail ?

Oui. Après, quand on est arrivé sur Chambéry, j'ai essayé de chercher du travail, quand mes enfants allaient mieux ; j'ai cherché du travail : j'ai commencé par faire quatre heures de ménage chez une dame, dont je garde un très bon souvenir. J'ai eu un très bon contact avec elle, parce qu'elle était très malade. Elle avait compris que j'avais une culture, et elle me respectait. Elle me montrait tous ses livres, sa bibliothèque, on parlait des livres que je voulais lire, elle me montrait ses livres, on passait des moments très agréables avec elle. [28min 15s]

Après, je l'ai quittée, car je suis partie en formation. J'ai fait une formation assez atypique. On formait des femmes, et cette formation s'appelait « Nouveau Métier pour les femmes ». Apprendre des choses aux femmes, qui au départ, était destiné aux hommes. Par exemple la peinture en bâtiment. J'ai choisi cela, parce qu'encore à ce moment là, je comprenais le français, mais pas suffisamment pour faire un métier autre que manuel. Donc j'ai fait une formation en peinture et tapisserie pour bâtiments. J'ai fait une formation de trois mois, un CAP, que j'ai eu. Un CAP, avec un concours. Je suis parti travailler dans le bâtiment, mais dans une entreprise qui embauchait seulement sur Chambéry, car je ne voulais pas aller loin pour mes enfants, qui étaient encore jeune. J'ai travaillé quelques temps avec eux. Mais après, comme j'avais refusé d'aller loin, ils m'ont licencié.

Gardez vous un mauvais souvenir de cette première expérience professionnelle en France ?

Un peu, oui. Parce que j'ai eu des amis, avec les membres de l'équipe, qui n'acceptait pas qu'une femme travaille avec eux. Surtout avec un jeune, j'étais très étonnée. Parce que cet écart, je peux le comprendre des personnes âgées, car ils n'ont pas vécu ce genre d'expérience … Mais d'un jeune … J'attends de la jeunesse plus d'ouverture d'esprit.

J'ai eu beaucoup de mal à le comprendre. Il me parlait vraiment très mal, un ton très désagréable. La première fois, je lui ai dit que je ne voulais pas qu'il me parle sur ce ton là, parce que je n'étais pas d'accord. Que s'il avait une remarque à faire, j'étais prête à l'accepter, mais que cela soit fait d'une manière correcte. Il n'a pas compris, il est revenu une deuxième fois, à me faire des remarques désagréables, puis une troisième fois. [31min]

La troisième fois, je lui ai dit que je lui avais dit que je ne voulais pas qu'il me parle sur ce ton là, et j'allais lui parler … j'ai pris une ramette, pleine d'enduit, et je lui ai balancé à la figure … Je lui disais : « Tu n'as pas à me parler comme cela, sur ce ton là, tu me respecte ».

Il a été vraiment très choqué que je lui fasse cela. Je l'ai fait avec une telle colère, que je ne m'en suis pas rendu compte, mais j'ai tapé mon coude contre un mur, et c'est après que je l'ai senti (Rires). Mais le gars, il a demandé à ne plus travailler avec moi, et il a demandé à travailler à la tâche.

Sais tu ce que cela veux dire, travailler à la tâche ? **Euh, non !** Alors, travailler à la tâche, dans le bâtiment, c'est travailler librement, sans horaire, et tu es payé par rapports aux rendements, et non à la journée. Il commençait à travailler à cinq heures du matin, il pouvait partir à midi.

Combien de temps avait duré cette expérience dans le bâtiment ?

Plus d'un an. Ensuite, j'ai été licencié, et j'ai trouvé cela quand même injuste, parce que je ne voulais travailler que sur Chambéry. Je suis allé aux prud'hommes, mais j'ai perdu. Mais je suis resté très peu de temps sans travail, parce que la même formatrice, avec qui j'avais fait la formation, m'a contacté. Elle avait su que la ville de Chambéry recherchait des femmes pour refaire les appartements. Cela les intéressait que cela soit une femme, car elle pouvait faire des remplacements, quand il y avait une femme de ménage qui manquait … Avoir une double casquette. Je me suis présenté, et j'ai eu le poste.

C'est comme cela que j'ai commencé à travailler à la ville de Chambéry.

C'était en quelle année ?

C'était en 1982. J'ai commencé en avril 1982, à la ville de Chambéry, dans un foyer pour immigré. **Vous aviez un contact privilégié …** Oui, voilà. **Une expérience commune …** Oui, c'est cela. Quand on avait de choses à expliquer, on m'envoyait, c'est moi qui y allais. Pour moi, cela a été une très bonne expérience, parce que d'une, du moment que c'était une personne immigrée, étrangère je veux dire, cela passait mieux, quand il y avait des remarques à faire. C'était intéressant, car on continuait à refaire les appartements, les travaux … Toute seule, j'effectuais les commandes, j'allais acheter moi-même le matériel, j'étais indépendante. La directrice me faisait confiance totalement, elle n'était jamais derrière moi, elle venait vérifier une fois que j'avais terminé. Donc, cela m'a vraiment plu. Elle avait une grande confiance.

Comment cela s'est-il passé la première fois que vous avez touché un salaire en France ?

Mon premier salaire était en liquide, mon tout petit salaire, car c'était quatre heures de ménage que je faisais, ce n'était pas beaucoup. Mais cela a été une grande joie, car je pouvais faire les courses pour toute la famille. Donc, c'était très agréable.

La première expérience professionnelle était mauvaise … La seconde était bien meilleure … Qu'est ce que vous a apporté cette expérience ? Vous a-t-elle permis de mieux comprendre la société française, de mieux vous intégrer à elle ?

En fait, je dirais que cela va ensemble avec l'apprentissage du français. Car je pense, souvent, on a peur de l'autre, c'est parce que l'on ne fait pas le pas de le connaître, et la langue, c'est une barrière. C'est vrai qu'au début, pour moi, le peuple français, il y avait comme un abysse qui nous séparait. Mais plus je comprenais le français, plus cette distance disparaissait. Donc, c'est pour cela que je militais, et que je dis aux nouveaux qui arrivent, que c'est capital, qu'il faut absolument, la première chose à faire, c'est apprendre la langue.

C'est pour cela que je suis triste … Par exemple, avant, il y avait des cours de français dans tous les quartiers. Ce sont des choses qui maintenant, ont disparu. Par exemple, j'ai une de mes belles filles qui vient de Thaïlande. On a galéré pour lui trouver des cours de français, car il n'a pas le financement, que l'Etat a coupé. Et de l'autre coté, il parle d'intégration. L'intégration avec l'apprentissage de la langue. Plus on la comprend, plus on se rapproche des gens du pays.

Association – Amitié :

Comment vous êtes vous fait des amis ? Les premières personnes du foyer ? Les premières personnes du travail ?

Nous avons toujours nos premiers amis, après trente ans. C'est parce qu'on a une sensibilité politique telle qu'on s'est approché des associations. Nous même, on a créé une association qui s'appelait « Chili-Amérique Latine ». On travaillait pour financer les actions de la résistance au Chili. Donc on a énormément travaillé, avec nos jeunes enfants, toujours, qu'on faisait dormir dans un petit coin, on faisait les marchés.

Les vendredis, on préparait des spécialités du Chili pour aller les vendre le samedi matin au marché, avec de l'information, de la documentation, on faisait des fêtes …
Et c'est ainsi que des gens de même sensibilité sont arrivés. Et ce sont des amis que l'on garde toujours.
Est-ce que ces amis parlaient la même langue que vous ?
Non, on avait des amis français. C'est vrai qu'on avait une double joie quand un ami français parlait espagnol. Rires. Parce que cela nous faisait toujours plaisir de parler l'espagnol, parce
que l'on avait plus de possibilité. Mais s'il ne parlait pas espagnol, on se débrouillait avec le peu de français que l'on avait.
Vous avez donc créé une association : pouvez vous m'en parler un peu plus ?
Cette association, son objectif c'était de financer un lycée professionnel au Chili, parce qu'avec la dictature, l'éducation est devenu privée. Toute privée. Beaucoup de gens de nouveau à l'écart, beaucoup d'ouvrier, beaucoup de gens qui ont perdu leur travail pour des raisons politiques ne pouvaient plus envoyer les enfants aux lycées. Ils arrêtaient à l'école primaire. Nous, on travaillait énormément, comme je disais, on faisait des fêtes, pour envoyer une somme d'argent pour que là bas, il puisse continuer l'éducation.
Quel rôle aviez-vous dans cette association ? Faisiez-vous parti du bureau ?
On n'a jamais voulu des rôles dans un bureau. On l'a créé. En fait, c'était un peu stratégique. (Rires). On avait un copain chilien, il était, peut être parce que sa femme ne s'engageait pas avec lui, moins impliqués. Donc, on a décidé avec mon mari de le mettre président. (Rires). Il était président de l'association. On a mit comme comptable un ami de nationalité française, il était déjà habitué (Rires). C'était toute une stratégie. Nous, on y allait par conviction, et l'on n'avait pas besoin d'un rôle dans un bureau pour participer. Une autre copine française, secrétaire, car pour les comptes-rendus, tout cela, c'était mieux que quelqu'un connaisse bien la langue.
Vous aviez donc un rôle plus militant ? Qu'est ce que vous vouliez leur dire, leur expliquer ?
Oui. En fait, on voulait leur expliquer la dictature au Chili, la brutalité. Au début, on faisait des soirées d'informations. Cela ne passait pas bien : il y avait peu de gens qui venait, toujours les plus convaincus.
Donc, on a compris qu'il fallait mélanger les deux : la fête et l'information… Donc on a organisé des repas dansants, mais avant, c'était une soirée d'information, une heure d'information. On donnait des comptes rendu de ce qui se passait là bas, de notre action, et après, on mangeait et l'on dansait. Les Sud-américains, on aime bien la fête.
Cette association existe-t-elle toujours ? Son rôle a-t-il évolué ?
On a été très clair : on l'a créé pendant la dictature, pour dénoncer la dictature, on l'a arrêté quand la dictature est tombée.
Faites vous toujours partie d'une association ? D'un mouvement associatif ou militant ?
Oui. Nous participons toujours à des actions militantes. Mon mari et moi, nous avons toujours été délégué syndical, pendant vingt ans. J'ai été délégué syndical pendant vingt ans, mon mari également. Moi, je fais partie de l'association « des enfants de Palestine ». On aide à chaque fois que le Parti Socialiste nous demande pour les campagnes électorales.
Un engagement aussi bien politique, qu'associatif, que syndicale … Qu'est ce que cela vous a apporté de vous engager politiquement ?
Je pense qu'on n'a pas le droit de regarder son nombril du matin au soir. Je crois, j'espère, si on a pas de gens qui travaillent pour essayer que le monde soit un petit peu plus agréable, on ne peut plus continuer à cultiver l'individualisme.
Je suis contente de réagir et de penser comme cela, et cela nous a apporté une sensibilité plus grande, et un regard sur la vie qui est important.
Et qu'est ce que vous a apporté votre engagement syndical ? Au sein de l'entreprise ? Défendre des valeurs ?
Représenter mon entreprise, non. J'étais délégué et choisie par les personnels et les salariés. Cela m'a apporté toujours le même objectif : aider les autres, aider les personnes qui ne savaient pas se défendre. Et cela me faisait tout drôle : j'étais en train de représenter des français, avec mon accent (Rires), et j'ai montré comment se défendre à des gens qui étaient du pays, qui était français, à connaître les règles de l'établissement.

- **La France ou le Chili :**

Comment avez-vous accepté le fait que vous ne reverriez pas le Chili avant un long moment ? Comme l'avez-vous assimilé ? Quelle a été votre réaction ?
En fait, je l'avais déjà assimilé avant ma souffrance, depuis tout a fait le début. Pendant six mois, il n'a pas passé un jour sans que j'aie pleuré. Après quelques années, la souffrance était toujours là, mais si tu veux, mes enfants me ramenaient à la réalité. C'est grâce à mes enfants que j'ai pu réaliser qu'il fallait, qu'au moins un des deux, ait les deux pieds ici. A mon mari, je ne pouvais pas l'obliger à être cent pour cent ici, puisque sa souffrance, il fallait la respecter également. Je me suis dit que je suis là, je dois être m'y faire, ici, pour mes enfants. (Sonnerie téléphone) Et, donc, c'est là que je me suis dit non. Je dois être à cent pour cent en France.
Comment vous avez réagi quand vous avez appris la chute de la dictature ?
On a fait la fête. (Rires). C'était une grande joie, vraiment une grande joie. Toute de suite, on a tenté de se mettre en contact avec la famille là bas. Oui, tout le monde a participé à cette joie énorme.
Vous avez gardé des contacts avec votre famille durant la dictature au Chili ?
Oui, au début c'était plus dur, parce que cela ne fait pas longtemps qu'en parlant aujourd'hui de la communication, comme elle a progressé, et comme elle est devenu plus populaire. On peut téléphoner gratuitement à l'étranger. Avant, à notre époque, le courrier marchait très mal, car il était ouvert, il faut savoir. Donc la plupart des lettres se perdaient, et les familles ne le retrouvaient jamais. Le téléphone coutait vraiment très très cher. On appelait vraiment rarement, comme on pourrait le faire. Donc, de cela aussi découlait une souffrance. Aujourd'hui, on peut téléphoner directement, et pas cher.
Quand la dictature est tombée, avez-vous pensé retourner au Chili ?
Mon mari tout de suite, tu parles ! Mais moi, non. Parce que d'une part, après de la peine, j'ai réagi, c'est vrai, en étant à cent pour cent ici, mais j'étais très en colère contre mon pays. J'étais très en colère contre mon pays parce que lorsque mes enfants souffraient du racisme, je me disais que c'était la faute à mon pays, parce que l'on a été obligé de partir. On aurait vécu au

Chili, sans cette dictature, les enfants n'auraient pas été obligés de souffrir du racisme. Tu vois, je rejetais toute la faute sur mon pays.

Je vais utiliser le terme allemand *Heimat*, qui signifie l'endroit où l'on se sent le mieux, où l'on est bien … Quel est votre *Heimat* ?

Maintenant ? Aujourd'hui ? Aujourd'hui, je me sens très bien en France, parce que maintenant, j'ai compris comment marche le système. On a créé des choses, on a fait des choses, depuis trente ans. On est reconnu. Par exemple, dans le monde associatif, militant, ils nous ont reconnu. Dans les quartiers, les gens sont sympas. On a nos amis de toujours. Je peux rouler à ma guise, et je sais comment il faut faire.

Je suis allée trois fois au Chili. La première fois, je n'ai pas beaucoup profité, parce qu'il y avait beaucoup d'émotion, je revenais après vingt ans ; les autres fois, j'étais vraiment très bien, très contente, de retrouver ma famille, de retrouver mes cousines, avec qui j'avais été élevé, la vie de famille aussi … de découvrir toute ces parties ! On a évolué, à part, différemment aussi, parce que les expériences ne sont pas les mêmes. On est allé l'année dernière, en 2002, en 1998. On y est allé donc trois fois. La première fois l'objectif, c'était … Je suis passé par une mauvaise période en 1998, je n'allais pas bien. Et puis, cela m'a aidé à être mieux. Cela m'a beaucoup aidé en cela. Mais aussi l'objectif, c'était de montrer le pays à ma fille, qui ne le connaissait pas du tout, puisqu'elle est née en France. On a visité, on a beaucoup visité, pour lui montrer le pays.

C'était important ?

C'était important. C'était très important.

De montrer ses racines ; de conserver cette part de culture.

Oui, hum …

Pensez vous retournez au Chili ou rester en France, pour terminer vos jours ?

Je pense que, quand on a vécu si longtemps à l'étranger, on est partagé. Je ne pourrais plus vivre tout le temps au Chili, sans penser à aider le pays, à la vie de mes enfants ici … Donc je me vois plus aller et venir. Entre les deux.

Je crois que dire, « je m'en vais définitivement », ce serait renier tout ce que l'on a vécu ici, et malgré tout, c'est quand même une partie de notre vie.

Si vous deviez reprocher quelque chose à la France, quelle serait cette chose ?

Ce qui m'a fait le plus de mal, c'est le racisme que les enfants ont trouvé à l'école. Je pense que c'est cela qui m'a fait le plus de mal, et qui me fait mal maintenant, encore. On a du se battre de toute nos forces, parce que nous connaissons l'importance de l'éducation, pour que nos enfants puissent y arriver, on a du vraiment se battre becs et ongles.

Et je pense qu'il y a beaucoup de gens qui restent à l'écart de l'éducation, c'est parce que … je ne sais pas s'ils n'ont pas les moyens de se défendre comme cela, je trouve lâche de prendre les enfants, parce que les enfants ne peuvent pas se défendre. Mon mari et moi, on a vécu des choses difficiles, mais on est adulte. La vie est faite ainsi. Il faut avoir les armes pour se défendre, et je crois qu'un adulte, il peut, mais un enfant non.

Et je trouve là qu'il y a un travail à faire pour ne laisser personne en dehors de l'éducation, car je crois que tous les dérapages après, la délinquance, tous dérapages, il vient de là … Et moi je suis très étonnée, parce que pour défendre le Chili, le corps enseignant est très militant … Très très militant. D'ailleurs, c'est là que la dictature a frappé le plus fort. Je ne dis pas que les autres n'ont pas été touchés, avec les ouvriers, les mineurs … Tout le monde a été touché. Après, ils ont continués, à les exclure, avec des salaires de misère, les enseignants devaient travailler dans trois lycée par exemple, pour avoir une paie à peu près correcte, ils travaillaient le matin dans un lycée, l'après midi, la nuit, le soir, parce qu'au Chili il y a beaucoup, depuis des années, l'éducation la nuit, pour les personnes qui travaillent, les adultes.

Moi j'ai trouvé, de ce côté la, malgré les enseignants qui sont dans la rue pour beaucoup de chose, lorsqu'on touche à eux … Il devrait être beaucoup plus … militants, et avoir une action militante, face à tout, pas seulement les immigrés, à tout les enfants qui sont en grande difficulté ; on parle des enfants d'immigrés qui restent en dehors du système scolaire, mais il y a beaucoup d'enfant français aussi, dont les parents ne peuvent pas les aider. Là, ils devraient intervenir … Avoir des actions très fortes. Moi je m'attendais à cela, mais je ne l'ai pas vu. Il y a des exceptions, heureusement ; on a trouvé quelques enseignants vraiment soucieux. Mais pas beaucoup.

Qu'est ce que vous a apporté la France ?

Je pense qu'elle m'a apporté … Je pense que … Comment dire… Je réfléchis un peu, parce que je ne m'attendais pas à cette question !

En fait, je connais bien ma culture, j'ai toujours gardé la porte ouverte pour connaître la culture française. Donc, à chaque fois, je pioche dans les deux. Ce qui m'apporte le mieux, je le prends, comme je peux enlever de la mienne. Donc le fait aussi que maintenant, on débloque des forces qu'on ne s'imaginait pas peut être ; quand on doit faire face à tellement de chose, on développe forcément une force qu'on ne se doutait pas. Si je dois remercier la France, c'est pour cela. J'ai développé des choses que je n'aurais pas eues dans mon pays …

Patrick Soin, Belge naturalisé Français

Nom : Soin. Prénom : Patrick. Date de naissance : 1951.Adresse : Mornant (Rhône). Entretien Sébastien Soin

1/ D'où venez-vous, Pays, Ville ?
Je suis à Bruxelles dans un quartier populaire qui s'appelle Etterbeek. J'ai habité par la suite à Laken. On habitait une petite maison mes parents se sont séparés j'étais en sixième alors sixième par rapport à la Belgique …
2/ Quelle était votre situation dans votre pays d'origine au niveau de votre famille de vos logements etc ?
On habitait une petite maison, mes parents ce sont séparés j'étais alors en 6°
2 bis/ C'est-à-dire par rapport à la France ?
J'ai perdu un an parce qu'en Belgique on démarre l'école un an après la France.
3/ A quel moment êtes-vous parti et pourquoi ce départ ?
Je l'ai déjà dit, à la suite de la séparation de mes parents j'ai été m'installé à coté de Genève à Sartilly en 1964.
4/ Par quel moyen êtes-vous venu en France et pourquoi être venu en France ?
La question est redondante c'est-à-dire que c'est exactement la ou on est venu en France en voiture si je me souviens bien et sa c'est passé très rapidement c'est-à-dire que j'ai été averti 15 jours avant que j'étais inscrit au collège à Frenay Voltaire.
5/ Quel âge aviez-vous lors de votre départ ?
14 ans … 13 ans … 13 ans.
6/Quel a été votre point de chute et pourquoi celui là ?
Je me suis retrouvé dans un appart à Sartilly donc à Genève banlieue de Genève on va dire. Et puis voila quoi mon point de chute c'était la avec ma mère et mon beau père.
7/ Aviez-vous d'autre membre de votre entourage qui ont immigré avant vous ?
Pas du tout.
8/Quel était votre situation familiale et pourquoi être parti avec votre mère ?
Cela ce sont des histoires sur lesquelles je serais absolument incapable de donner une réponse si ce n'est qu'à l'époque donc début des années 1960 la garde des enfants était généralement confiée à la mère.
9/ Votre mère a-t-elle entretenu quant à elle le sentiment d'appartenance avec la Belgique ?
Je ne crois pas, je crois qu'elle avait débranchée complet et qu'elle était dans un autre monde, je crois qu'elle voulait fuir le mode de fonctionnement qu'elle pouvait avoir en Belgique à Bruxelles.
10/ Avez-vous eu des difficultés à entrer en France ?
Je n'ai pas eu de difficulté à rentrer en France. J'ai eu des difficultés à m'adapter par ce que je changeais de monde en très peu de temps, j'ai changé de monde.
11/ Comment pouvez-vous décrire votre premier mois en France ?
Je suis arrivé pas en France puisque j'allai à l'école en France. C'était la seul condition que mon père avait fait pour que je parte avec ma mère. C'est que je fasse mes études en France donc je me suis retrouvé a Ferney Voltaire. Le problème c'est que tout changeait en particulier au point de vue scolaire. Je me suis ramené au collège de Ferney Voltaire habillé comme j'étais habillé quand j'allais à Bruxelles et voilà donc avec une espèce de pantalon court, des bottines, des grosses chaussettes alors que tous mes potes autour de moi étaient en pantalon à pince. Et ce qui m'a encore plus choqué c'est le fait que les classes étaient mixtes parce que moi je venais d'un pays ou il y avait Athenee c'était pour les garçons d'un côté et le lycée c'était pour les filles de l'autre et ont était séparés. Et la je me retrouvé dans des classes déjà surchargées on était 36-40 et où il y avait des filles.
12 / Est-ce que vous avez senti comme un déracinement par rapport à votre cadre familiale et à une culture différente en France et en Belgique ?
Tout à fait, du jour au lendemain je me suis retrouvé dans un autre monde déjà il y avait des montagnes, en Belgique il n'y a pas de montagnes, c'est le plat pays. Moi j'avais le Salerne d'un côté et le Jura de l'autre, il y avait de la neige après je l'ai appris assez rapidement. J'étais complètement déconnecté de ma famille qui était bien sur restée en Belgique, mes cousins avec qui on avait beaucoup d'affinités et puis voilà je me suis retrouvé tout seul là en plein milieu je vais pas dire d'un milieu hostile mais presque.
13/Avez-vous eu des contactes avec des réseaux de ressortissants belge par le biais notamment d'association ?
Absolument pas ! Pas à l'époque. En plus j'étais un peu jeune pour en avoir.
14/ Connaissiez-vous l'existence de telles associations ?
Pas du tout j'avais 13 ans.
15/Comment c'est fait votre installation locative ?
Je me suis retrouvé dans l'appart de mon beau père. Sur le sol français j'allais juste au lycée où au collège en France.
15 bis 2/ Non mais quand vous êtes venu sur le sol français ?
Moi quand je suis venu en France c'était à la fac donc j'avais quitté le giron familial et j'ai débarqué a Lyon et on a pris un appart en colloc sa devait être en 1971-72 je ne me rappelle plus très bien.
16/ Lorsque vous avez quitté votre domicile familial avez-vous eu des difficultés de logement ?
A l'époque non puisqu'on était en colloc et que déjà le lycée de Saint Julien en Genevois est un lycée déjà international il y avait plein de gens qui venaient de différentes nationalités et tout. Non on n'a pas eu de discrimination par rapport a choisir un appart, les parents se portaient caution de toute façon, il n'y a pas eu de problème par rapport à cela.
17/ Quels ont été vos différents lieux de résidence en France ?
Alors il y a eu Lyon, plusieurs apparts à Lyon et puis Mornant.
18/Quel a été votre premier emploi en France
Alors le premier emploi que j'ai fait en France c'est un emploi de magasinier.
19/ Et avez-vous eu des difficultés à trouver cet emploi ?

Absolument pas mais j'étais un privilégié dans la mesure ou j'avais toujours la possibilité d'aller travailler à Genève ce que je faisais et en travaillant deux ou trois mois à Genève, vu que mon beau père y habitait et que j'avais une carte de résident je gagnais à peu près en trois mois ce que gagne un ouvrier en France à l'époque donc j'ai pu autofinancer mes études.

20/ Est-ce que quelqu'un vous a aidé à vous procurer cet emploi ?

Pas en France, à Genève c'est sur que mon beau père me permettait de trouver des emplois rémunérateurs par rapport à la France. Après en France ça a été extrêmement difficile par contre pour la simple et bonne raison que je gardais la nationalité belge et que tout ce que je faisais comme étude visait plutôt à se retrouver dans la fonction publique.

21/ A quel moment avez-vous choisi de vous naturaliser ?

En 1986, je crois que c'était 86 ou 87 c'est-à-dire à la naissance de mon premier enfant et puis parce que j'en avais un petit peu marre d'avoir des portes fermés pour travailler dans les domaines que j'avais fait au niveau de la fac.

22/ C'était un choix spontané ?

C'est un choix spontané dans la mesure où j'avais toujours dans la tête d'être français j'étais un peu fainéant du simple fait de me nationaliser mais c'est tout. Un juste retournement des choses vu que mon grand père était français naturalisé belge et bien moi j'étais belge naturalisé français après.

23/Le but de votre naturalisation c'était la fonction publique ou … ?

Le simple fait d'être un citoyen français sur le sol français à part entière à cent pour cent et pas « le belge », « Belgium » où n'importe quoi.

24/ Avez-vous eu des problèmes concernant les formalités administratives de cette naturalisation ?

Un maximum dans la mesure où ils demandent un nombre incalculable de formulaires, de papiers administratifs, etc etc, que la mairie de Mornant à l'époque a bien fait trainer les choses (6 mois). Quand on voit ce que l'on vit actuellement en 2008 on se demande vraiment dans quel monde on vivait il y a 20 ans puisque maintenant un ressortissant de l'union européenne peut même être maire de Mornant s'il le veut.

25/ Que vous apporté concrètement cette démarche ?

Bah, cette démarche elle m'a permis de dire « bah écoutez voilà je suis vraiment désolé pour vous mais j'ai une carte d'identité française et je suis Français comme vous. »

26/ Et au point de vue professionnel ?

Au point de vue professionnel ça ma permis de travailler dans des structures étatiques ce qui n'était pas possible auparavant.

27/ Vous sentez-vous français à l'heure actuelle ?

A 100%.

28/Et pourquoi ça ?

Mais c'est une vieille histoire, c'est l'histoire de mon père qui me parlait tout le temps de la France c'est l'histoire de mon grand père qui était français naturalisé belge et le fait qu'être arrivé à treize ans dans un pays que je ne connaissais pas sauf pour y avoir été en vacances m'a permis de faire un recul par rapport à mon enfance de petit Bruxellois et petit à petit le fossé s'est creusé et creusé jusqu'au point ou j'en arrivais même plus à comprendre mes cousins et la famille qui était restée en Belgique, je les trouvais bien sympas mais je ne faisais pas partie du même milieu.

29/ Et depuis quand ce sentiment d'être totalement français ?

Cela fait au moins 20 ans, depuis que j'ai fait la démarche de me naturaliser français.

30/ Lors de votre arrivée avez-vous eu des problèmes avec les français dit d'origine ?

Ah tout à fait, j'avais un accent à couper au couteau, j'étais habillé comme un guignol (pour eux), je prononçais les choses un peu différemment, j'avais un langage qui est sans doute nettement plus français que les français d'ailleurs puisque pour pas rentrer dans les caricatures je disais septante, nonante, à midi on mange hein, à midi et se n'est pas le petit déjeuner je ne savais pas ce que c'était déjeuner. C'est le matin. Midi c'est à midi. Le gouter c'est à 4 heures et le souper c'set le soir donc déjà rien que sa ça faisait une petite différence.

31/ Est-ce que la naturalisation a changé quelque chose par rapport à l'attitude des français dit d'origine à votre égard ?

Ça dépend, ça dépend il y a des origines qu'on a qui ne changeront jamais à la limite on peut trouver cela marrant. Je crois qu' »une certaine catégorie de gens que je fréquente à Mornant en particulier au niveau du sport j'aurais beau avoir 50 de vie en France être naturalisé depuis 40 ans je serais quand même toujours le belge.

32/ Comment votre famille de Belgique a-t-elle vécu le choix de naturalisation ?

Alors ma famille de Belgique, une bonne partie de ma famille a considéré que c'était un retour aux sources tout à fait presque normal donc du coup ce qu'il y a de bien quand je vais en Belgique je suis le français.

33/Le fait de devenir français a-t-il tiré un trait sur vos origines ou essayez-vous encore de conserver une identité particulière ?

Je garde par moment une certaine nostalgie mais je ne pourrais absolument pas retourner en Belgique, à Bruxelles pourtant c'est la ville que je préfère dans le monde enfin du moins de toutes les villes que j'ai vu. Mais y vivre je ne pourrais pas je suis complément déconnecté de mes origines par rapport a ça.

34/ Et en France est ce que vous essayé de conserver un certain particularisme ?

Le seul particularisme que je peux conserver c'est au niveau de la gastronomie, ça m'arrive quand même encore souvent de faire des pains de viande, des carbonades flamandes, ça je suis bien obligé d'y garder mais bon j'aime bien le manger du monde entier en fait.

35/ Quel est votre métier ?

Je suis prof de lettres histoire en lycée professionnel.

36/Quels ont été vos différents métiers que vous avez exercé depuis votre arrivée en France ?

Où là là il y en a eu plein j'ai été formateur, j'ai été dessinateur en architecture, j'ai été psychologue, gérontologue et puis maintenant je suis prof.

37/ Quelles sont vos formations professionnelles ?

J'ai fait, où là là si je dois raconter tout ce que j'ai fait c'est terrible quand même. Bon ce que j'ai terminé ou pas ?

37 bis / Oui les diplômes et vos études, vos orientations ?

Bon, j'ai un DESS de gérontologie, j'ai réussi le PLP2 donc le concours pour être prof en lycée professionnel en dehors de ça j'ai fait une année de médecine, j'ai fait une année de philo, j'ai fait deux ans de socio. Je me suis beaucoup amusé en fac enfaite mais comme j'étais autosuffisant sa me permettais entre guillemets de glander en fac.

38/Où avez-vous fait vos études ?

J'ai fait une partie de mes études, la majeure partie à la fac Lyon 2 Lumières mais aussi à Lyon 3 pour la philo et une autre partie en psycho à Genève.

39/A votre arrivée en France avez-vous pratiqué un sport ou loisir associatif et cela vous a-t-il aidé dans vos relations privées ?

Dès le départ, en arrivant en France j'ai, pratiqué le foot qui était mon sport favori et effectivement le fait de jouer dans une équipe, de pratiquer un sport collectif, sa a permis de mieux m'intégrer dans un tissu social.

40/ Comment occupez-vous votre temps libre ?

Je ne coure plus vu que j'ai 57 ans et que je risque de me casser mais je continue à être dirigeant et coach d'une équipe à Mornant.

41/ Est-ce que votre niveau de vie a changé de la Belgique à la France ?

Alors cela j'ai aucune idée je suis arrivé très jeune en France je crois que les niveaux de vie doivent être à peu près équivalents d'après ce que j'ai pu en savoir en 2008. Par contre le niveau de vie entre la suisse donc Genève et la France la je peux dire qu'il y a une sacrée différence.

42/ Pourquoi restez-vous en France ?

Parce que j'aime la France.

Roberte Skalska, épouse Fournel, Franco-Polonaise

Trois entretiens, le premier d'environ 30 minutes du 25 avril 2008, le second, du 2 mai qui dure environ 20 minutes et un dernier, du 9 mai, d'environ 25 minutes. Les entretiens se sont déroulés chez elle dans sa cuisine, ce qui explique certains bruits de cuisson et quelques interruptions de son mari.

Chronologie:
1918: Naissance de la mère de Roberte
1940: Déportation dans un camps de travail à Berlin.
1945: Évasion puis arrivée en France à Paris en Mai, naissance en septembre de Roberte.
1946: Elle rencontre le futur beau-père de Roberte et arrivé à Chalon-sur-Saone (département de Saône-et-Loire).
1963: Roberte part à Lyon (février) puis après quelques mois (novembre) à Messimy (département du Rhône).
1966: Roberte se marie avec Pierre Fournel et acquiert la nationalité française, ils habitent à Thurins. Naissance de leur fille ainée.
1968: Naissance d'un second enfant
1969: naissance de la dernière, mère de l'enquêteur.
2001: Mort de sa mère.
2005: Roberte officiellement retraitée.

État civil:
Fournel Roberte née Skalska, le 25/09/1945 à Paris XIVème. Sexe féminin. 63 ans.
De mère polonaise originaire de Lodz, fille d'imprimeur et de père belge, père qu'elle n'a jamais connue. Dans le second entretien, elle dit qu'elle n'a jamais eu aucun contact avec son père, qui ne cherchait pas non plus à en avoir. En France, une demi-sœur née en 1947 et deux demi-frères nés plus tard. Un frère, en Pologne né en 1940. Elle se marie en 1966, âgée de 21 ans, avec Pierre Fournel (né en 1939) et acquiert ainsi la nationalité française. Elle a 3 enfants nés en 1966, 1968 et 1969 qui ont maintenant tous des enfants.Liens avec de la famille restée en Pologne, un frère, deux cousins et sa nièce. Présence aussi de ses grands-parents.

Entretien du 25 avril 2008
Présentation, ton nom, ton age, ton sexe.

- Skalska Roberte née le 25/09/1945, Paris XIVème. De parents étrangers, polonais, réfugiés de guerre. Je ne raconte pas la vie de mon père, parce que mon père c'est pas le vrai, puis le mien on en parle pas, réfugié de guerre
- Enfin, ton père était étranger aussi? Il était belge.
- Oui, tous les deux étrangers.
- Parents prisonniers à Berlin, camps de travail pendant 4 ans, les deux. Tout les deux c'est vrai.
- Je suppose que tu t'es marié?
- Je suis mariée
- Quelle année?
- En 66, février 1966 à un français, je suis d'origine polonaise, oui avec des parents polonais
- Tu as obtenue la nationalité française
- par le mariage, j'ai obtenue la nationalité
- Tu as eu des enfants?
- Oui, 3 enfants, 40, 39 et 38 ans aujourd'hui.
- Hum, on a oublié ton age.
- J'ai 63 ans,cette année.
- Et ton mari?
- 69 ans
- Bon, alors le pays d'origine est la Pologne, on l'a vu
- On va te demandé de quelle endroit en Pologne, marque Lodz.
- Tu as de la famille qui est restée en Pologne?
- Oui toute ma famille
- Donc, tu as un frère (qui habite en Pologne)
- Un frère, mes grands-parents, mon oncle, ma tante, mes cousins. Mes grands-parents qui sont décédée. Qui reste maintenant? Mes grands parents sont décédés...
- Actuellement, tu as ton frère
- Je n'ai plus que on frère et mes cousins. Les trois quart ont été déportés sauf mon frère, mes grands parents qui se sont cachés sinon ils auraient été tué parce qu'il était instruit et on tuait tous les gens instruits
- D'accord (sourire)
- Ben si. Donc, Ma mère a été raflée, ma tante et mon oncle,tous raflés, déportés.
- Ta mère était de classe moyenne?
- Oui
- Fille d'imprimeur c'est ça?
- Oui, oui. Ils ont tous été raflé. Enfin là,c'est plus moi, c'est ma mère, je sais pas si il faut parler de ma mère
- Un petit peu.
- Alors, mon oncle, ma tante ont été déportés. Lui s'est sauvé en Russie ce qui lui a éviter les camps mais elle, non.

Elle était au service d'une allemande dans une ferme
- Qui reste donc en Pologne,maintenant?
- Mes deux cousins mariés, qui ont..., bon il y a des morts.
- Ne fais pas tout un descriptif non plus
- 2 cousins mariés, et mon frère, ma nièce mariée aussi. Ils sont professeur, institutrice, pédagogue, ma cousine et mon cousin, directeur d'un orphelinat en Pologne.
- D'accord.
- Ils ont une bonne situation.
- Oui, ca va.
- Mon frère était professeur d'histoire.
- On a vu que ta mère a quitté le pays parce qu'elle a été déportée
- Elle a quitté le pays, en fuyant les russes qui arrivaient a Berlin
- Et,ensuite ellle est arrivée en France
- Elle est venue en France avec d'autres prisonniers avec qui elle s'est évadée.
- Elle est venue en France parce qu'elle n'avait pas d'autre choix.
- [Suit une interruption passagère car arrive son mari.]
- Donc,tu es née a Paris en 1945.
- Oui mais j'ai été conçue dans les camps.
- Oui mais ton lieu de naissance est Paris.
- Elle est arrivée en France en mai 1945.
- Toi, tu es née en Septembre.
- Voilà.
- Et après, elle est allée s'installer à Chalon sur Saône.
- Non, elle était à Paris
- Oui, mais ensuite vous êtes partis à Chalon?
- Elle est restée à Paris quelques temps, je ne sais pas, peut-être 1 an.
- Ton enfance, tu las passée essentiellement à Chalon?
- Une partie à Bourg la Reine pendant 1 an puis, elle est allé travailler à Chalon dans la restauration et mon père, mon beau-père travaillait à la sucrerie, enfin, ça ne les regarde pas.
- Quand tu étais petite, quand tu étais jeune, tu allais à l'école comme la majorité des enfants
- Jusqu'à 2 ou 3 ans je ne parlais pas français
- Entre vous ne famille vous parliez le polonais
- Et pas que le polonais
- Essentiellement,
- Oui mais mes parents ont toujours parlés Russe et allemand pour pas qu'on comprenne.
- [Ici, intervient son mari, sa phrase mérite d'être transcrite]
- (Pierre Fournel) Dis lui que quand les premiers jours que tu étais à l'école, ils t'avaient mise dans un coin parce qu'ils croyaient que tu étais débile car tu ne parlais pas un mot de français.
- Non, c'était pas à l'école ça. C'est les voisins qui disaient ça. Enfin, ça se peut, je me rappelle plus
- (Pierre fournel) Tu me l'as dit.
- Ça doit être ça oui. Je parlais le français mais j'étais timide.
- Tu connaissais le français avant d'aller à l'école ou...
- J'ai appris le français avec mes voisins.
- Tes voisins étaient français, tous?
- Oui, donc j'ai appris le français avec eux puis, après, à la maternelle.
- Ensuite, oui au sein du cursus scolaire
- Mais j'étais très timide et je ne parlais pas beaucoup.
- Après je suppose que tu as fait une école maternelle puis primaire ou une structure comme ça.
- J'ai fait comme tout le monde , l'école maternelle, primaire puis une école pour avoir un Cap de couture mais je ne suis pas allé au bout.
- Tu es partie après? Tu n'as pas étudié jusqu'à 50 ans, je pense.
- Jusqu'à 17 ans. Puis, pour raisons familiales, j'ai quitté Chalon pour Lyon. Je logeais dans un foyer de jeunes travailleurs, d'étudiants et j'étais facturière mais cela ne me plaisait pas. Ensuite, j'ai quitté Lyon et le foyer
- Attend, tu vivais dans un foyer de jeune fille?
- Un foyer de jeunes filles, étudiantes, travailleuse.
- J'ai quitté le foyer et je suis allé à Messimy, pour entrer comme monitrice dans un aérium puis, après, je me suis mariée.
- Tu es allée à Messimy en quelle année?
- En novembre 63.
- Et tu as quittée Chalon?
- En février 1963.
- Donc,de février 63 à novembre, tu étais à Lyon. Puis ensuite à Messimy et tu travaillais dans l'aérium.
- Oui, jusqu'à mon mariage en 1966.
- Après ton mariage, tu as été naturalisée française, tu as fait le choix...
- Je n'ai pas hésiter, je suis née en France, j'ai pris la nationalité française, ça, il n'y a pas de problèmes. Par rapport à mes enfants, à mon mari et parce que je suis de la France.
- Oui, tu n'avais jamais connue la Pologne avant, tu n'avais jamais vécue la-bas, tu avis juste la langue et la famille...

- Oui et comme je ne connaissais pas la Pologne, ça ne m'intéressait pas. Je me considérait comme française, tu sais les gamins...
- Puis, tu as fais le cursus scolaire français.
- Oui, je n'ai rien connue d'autre. Après cela?
- Tu as continué à travailler après ton mariage?
- Non, j'ai élevée mes enfants.
- Tu t'es occupée de tes enfants.
- Mes enfants, mes frères, mes neveux. J'ai travailler un moment comme aide-cuisinière mais ça ne compte pas.
- Si, ça intéresse toujours.
- J'ai aidé mon beau-frère [agriculteur] à ramasser des fruits. C'est des petites choses banales.
- Oui, mais tu faisais des petits boulots quand même, des ménages.
- Je gardais des enfants.
- Avant ton mariage, tu n'avais pas de problèmes pour travailler? Pas de soucis çà cause de la nationalité?
- Non, non. A cette époque, ils ne nous demandaient même pas si on était étrangère. Quand je me suis occupée de mes papiers, j'étais embauchée comme une française. Pour eux, j'étais française, j'étais née en France.
- Pourtant, tu n'avais aucun papier?
- Non, je n'en avis pas. Mais, à l'époque, ils étaient pas sévère.
- Et tu avais une carte?
- Après, avant de me marier quand j'ai voulu régulariser ma situation, on m'a donnée une carte de séjour et comme je me marais avec un français, ça a été vite fait, je suis passée par un greffier et j'ai eu ma nationalité française.
- Tu as eu des frais pour la naturalisation?
- Non, une enquête de 6 mois pour voir si je n'avais pas de casier judiciaire.
- Pas eu de soucis dans le pays?
- Jamais eu de problème, moi, j'étais vraiment intégrée. On n'a jamais été insulté ni rien, à l'école ça se passait bien, on était bien considéré. Il faut que Chalon, c'est une ville socialiste.
- Parce que par la langue, tu étais peut-être mal vue.
- Non, j'étais gênée car les maitresses me demandaient de parler en Polonais, j'avais honte. On était pas nombreux, il y avait ma sœur. On était 3 polonaises puis, les petites italiennes sont venues puis, quand j'avais 16 ans les espagnols sont venus. On était les seules polonaises dans tout le groupe scolaire.
- Vous étiez peu répandu, il n'y avait pas de grande communautés sur place?
- Si, il y en avait une, mais comme c'était dispersé dans les villages autour. Ils travaillaient dans l'agriculture, nous, on était en ville. Il y avait la sucrerie, il y avait beaucoup d'étrangers. Les polonais, c'était plus à Montceau mais ils étaient plus vieux, ils étaient venus avant la guerre pour travailler. Ceux qui sont venus après la guerre, c'était différent. Peu étaient jeunes, très peu d'enfants. [14min30] Ce sont tous des gens qui se sont mis ensemble et qui après ont eu des enfants sur place ou alors des femmes sont venues, enceinte des camps et ont accouchées en France.
- Après ton mariage et t'être occupée de tes enfants, est-ce que tu as voulu retourné en Pologne?
- J'y suis allé.
- Tu as fait des voyages retour, tu es retournée en Pologne.
- Je suis allée, pas retournée pour voir où habitaient mes parents, connaître leurs pays, les mœurs puis la curiosité, je suis de deux nationalités les deux pays, je les aime.
- Et tu avais déjà vu ta famille Pologne, auparavant?
- Non,
- Tu les avais jamais vu avant ton voyage, tu avais juste un peu de contact?
- Ma mère était en rapport mais cela a été assez long comme la Pologne avait été toute détruite, le temps qu'on retrouve tout, les adresses et tout, il a fallu quelques années.
- Et les rencontres se sont bien passées?
- Très bien, on a tous été bien content de se revoir, de se connaître. Enfin, il y avait la correspondance, une grosse correspondance quand même. Retrouver ses origines, voir où avaient vécu nos parents, c'est normal. Mon pays de cœur, c'est la France, c'est mon pays, c'est là où j'ai mes enfants. Mais, ma mère, c'était pareil, c'était la France son pays, elle est jamais retournée en Pologne, elle avait peur du régime communiste.
- Elle avait peur des communistes?
- Ce n'est pas ça. C'est que si elle retournait en Pologne, comme elle était polonaise, elle pouvait plus ressortir du pays avant 1989.
- Avant la chute du mur?
- Oui, si elle allait en Pologne, elle ne revenait plus. Moi, je suis allée en Pologne après la chute du mur parce que c'était très difficile de rentrer en Pologne.
- Tu es allée en Pologne après la chute du mur? Jamais avant?
- Je ne pouvais pas. Mon frère, quand il est venu en France en 1966, il avait un visa, il fallait le prendre en charge. Il fallait l'assumer complètement
- Il est quand même venu te rendre visite en France?
- Oui, il est venu plusieurs fois mais, avant la chute du mur, on était obligé de le prendre carrément en charge, tous les frais, il fallait tous payer. Ils laissaient pas sortir les gens comme ça. Tu faisais venir quelqu'un, la personne qui venait, était à ta charge, il fallait l'assumer complètement. Enfin, au début où je suis allée en Pologne, c'était la misère, il n'y avait pas tout ce qu'il fallait dans les magasins comme maintenant.
- Après la chute, cela peut se comprendre.
- Oui. Enfin, j'étais bien, il y avait des endroits très arriérés et puis, la pauvreté. Ils gagnent pas beaucoup d'argent.

- C'est sur que si on compare à la France de la même époque.
- Ma nièce qui est institutrice ne touchait que 500F par mois, à l'époque.
- Mais par rapport au niveau de vie sur place...
- Alors que mon frère, qui était professeur touchait 1500F. En francs, je te parle pas en zloty. Ça faisait des grosses sommes en Zloty mais tu n'étais pas riche
- Nous, on était riche, les français, quand on allait en Pologne. Mais l'inverse, c'était pas le cas. C'est toujours la même chose. Si je veux recevoir ma famille, c'est vrai que pour eux, la vie est très chère chez nous, c'est hors de prix.
- [Petit passage sans grand intérêt]
- Enfin, on a jamais eu de problème pour parler, mes parents ce sont bien intégrés même si ils ont gardés l'accent.
- Et par rapport, au niveau administratifs, les papiers?
- Nous, on était bien encadré. Mes parents étaient bien aidés, comme il (ou ils?) travaillait à la sucrerie, on fréquentait bien les français qui travaillaient dans les bureaux. Donc, ces gens là nous aidaient pour les papiers administratifs, donc on a pas eu de problème. Cela n'a pas été le cas de tout le monde.
- Je me disais que pour les papiers, avec une nationalité différente, et puis, en parlant une langue différente à l'école, ça ne devait pas être facile.
- Il y a un ennui quand tu parles plusieurs langues, c'est quand tu es gamin, que tu mélanges tout. Parfois, il m'arrivait de dire des mots, elle me regardait et me disait «Mais, tu sais ce que tu as dit?» et là, je me rappelais que ça n'allait pas. Mais, ça, c'est parce qu'on mélange les langues à la maison; Puis, comme les parents, on ne veut parfois pas qu'ils comprennent, on parlait très vite, puis on mélangeais les langues.
- Oui et en plus, ta mère parlait de nombreuses langues.
- Elle parlait 6 langues. Ils sont tous polyglotte.
- Et, ton beau-père ne parlait que le français aussi?
- Non, le russe, l'allemand et le polonais, mais ma ère parlait plus de langue.
- Ton beau-père était français?
- Il était polonais. Lowisky, c'est polonais.
- Après, je ne sais pas, je connaissais pas son nom, puis ça ne dit pas forcement tout.
- Lui parlait trois langues mais ma mère parlait plusieurs langues, bien plus. Déjà chez elle, ils en parlaient beaucoup. Ils parlaient Hébreu enfin, le Yiddish. Maintenant, ils disent hébreu mais c'est Yiddish, ça n'a rien a voir.
    - [Second passage sans intérêt]
- Enfin, on n'a jamais eu de problèmes. Les gens ont tous été très accueillant, très gentil avec nous. Moi, je me suis toujours sentie bien, sans problème. Je me suis toujours sentie française. Physiquement, on avait pas de problème. On était européen, on ressemblait à tous le monde. En classe, tous le monde se ressemblait, on n'avait pas un type particuliers.
- Après je me concentrais plus sur les papiers, le travail, ces problèmes là.
- Non, aucun problème. Mes parents étaient intégrés aussi, ils travaillaient. Ils n'ont pas eu d'ennui. Après, sur sa vieillesse, ma mère était plus ennuyée quand il fallait régulariser les papiers. C'était plus dur après. Elle avait peur qu'on l'expulse parce que les papiers n'étaient pas à jour comme cela se fait maintenant. A la sous-préfecture de Chalon, ils l'ont appelés, elle avait peur qu'on la renvoie en Pologne. Je lui ai dit qu'elle craignait rien, qu'elle n'avait jamais rien fait de mal. Elle était en France depuis des années, ils allaient pas la renvoyer à 80 ans,dans son pays. Enfin, voilà. Non, moi aucun problèmes, j'ai des bons souvenirs. Que ce soit avec sa famille (de son mari) ou au village. La preuve, tu le vois bien. Tu vois bien que ta grand-mère est estimée. Puis pas de problèmes, je causais à tout le monde. Non, jamais eu de problèmes;
- Enfin, ici, c'est un petit village de campagne, au début, cela devait être dur.
- C'est plus dur de s'intégrer dans un petit village qu'en ville.
- Ils sont plus renfermés dans les villages.
- Moi, quand j'étais à l'école, c'était du laïque. J'étais chez les sœurs, je ne suis pas restée longtemps. 6 mois. On nous a sortis, on apprenait rien, à part les prières. Donc, on m'a mise dans le laïque puis, comme Chalon est une ville laïque. C'est une grande ville, on avait un groupe.. Garçons d'un coté, filles de l'autre, 300 - 400 élèves, ce n'était pas Thurins. Le CP, on était 45 élèves. Après, toutes les classes, c'était 45 jusqu'au «certof»; On n'était pas une vingtaine. Tu peux le compter, j'ai encore les photos. J'ai comptée, on était 45 dessus. Alors tu vois, on était nombreux par classe. De temps en temps, on allait à la messe. A la cathédrale Saint Vincent, il y avait des messes polonaises.
- Vous suiviez les messes polonaises?
- Oui, il y en avait de temps en temps pour la communauté polonaise.
- Avec ta mère, ta soeur et...
- Le père n'y allait pas, il n'avait pas le temps. On fréquentait surtout les Ukrainiens, on avait des allemands, des tchèques, des polonais, tout ça, on se fréquentait tous.
- Mais, vous les connaissiez d'où?
- Beaucoup étaient déportés et ce sont retrouvés là, entre eux. Du bouche à oreille, on faisait connaissance. Il y avait des russes, aussi, des russes «blancs», des polonais aussi, mais c'était tous des gens venus avant la guerre même si il y en avait des déportés. Les russes étaient là d'avant la guerre. Autrement, c'était tous des déportés, ils se sont connus. Il y avait des prisonniers français.
- Donc, il y avait des liens entre déportés?
- Oui puis, il y avait des prisonniers qui avec ma mère se fréquentaient.
- Et toi, tu fréquentais les enfants?
- Il y avait pas tellement d'enfants, on était peu être les seuls. Puisque qu'on fréquentait les (nom d'une famille sans

doute) qui habitaient plus loin, employé agriculteur, qui avait eu deux enfants nés en Allemagne, en captivité. Et, c'est tout. Tout le reste, c'était des grands enfants. Les polonais, je te dis, il y en avait beaucoup, à Montceau, Montchanin, Le Creuzot.

- Oui, tous les foyers industriels.
- Il y avait les mines. C'est pour ça, il y avait beaucoup de polonais. Donc, ces polonais arrivaient à fréquenter les polonais de Chalon. Mais bon, il y a eu un moment, des polonais qui venaient de Pologne, qui voulaient que les polonais retournent en Pologne. Ils faisaient tout pour qu'on y retourne. Mes parents ont jamais voulu. Puis, heureusement, j'y serais jamais retournée.
- A l'époque, tu avais pas le choix, tu aurais suivie tes parents.
- Mes parents voulaient pas y aller. De toute façon, comme ma mère correspondait avec ses parents, sa sœur et son frère, on savait ce qu'il se passait. Puis, ils avaient pas envie de partir.
- Puis, après à un certains âge.
- Après, ce qui te retient, c'est les enfants. Puis, tu es habitué à un pays. Tu parles la langue. Ma mère aurait bien voulue revoir sa sœur, ses parents.
- Après, quand tu habites depuis longtemps dans un pays, tu restes.
- Les liens, ça manque mais c'est comme ça, on ne pouvait pas retourner, puis, c'était le régime communiste qui était très dur. Par contre, mon frère était heureux, il était membre du parti alors, il voyageait, il faisait tout ce qu'il voulait, mon cousin aussi. Il était dans le parti, c'est pour ça qu'ils avaient des « bonnes gâches », eux, ils ont voyagé.
- C'est pour cela qu'il a pu venir en France avant 89.
- Oui parce qu'il était au parti donc, il pouvait sortir tranquillement. Il a même été où était le Che Guevara. Comment ça s'appelle, déjà?
- A Cuba?
- Oui. Il voyageais bien, il est allé en Suède, en Norvège et en Allemagne.
- Ce que je ne comprends pas, c'est que tu avais le niveau CAP couture et tu ne t'es pas installée dans la couture?
- Pourquoi faire? Ça ne m'intéressais plus. Moi, ce qui me plaisait, c'était les enfants.
- Mais tu as reçue une formation pour t'occuper des enfants?
- Non, tu apprends sur le tas à l'époque.
- La retraite, tu l'as eue en quelle année.
- A 60 ans, en 1995, non, en 2000. Non, en 2005.
- Et avant, tu faisais des petits boulots?
- Oui, enfin, c'était pour m'occuper. J'avais assez de boulot avec mes enfants.
- Puis, pour gagner un peu d'argent aussi.
- Oui, le plaisir de gagner quelque argent, ce n'est pas négligeable l'argent. Enfin, voilà, c'est tout , ma vie est toute simple. Le plus dur c'était mes parents, ils en ont bavé, pas moi.

Entretien du 2 mai 2008

Conditions de logement dans le foyer à Lyon?

- C'est assez délicat à raconter.
- Où tu logeais?
- C'était un foyer de jeunes filles.
- C'est à dire?
- C'était un foyer de jeunes filles, comme j'avais des ennuis avec mes parents, c'est le juge des enfants qui m'a placée là.
- Et tu avais un loyer, quelque chose à payer?
- On prenait mon salaire.
- Tout l'argent de ton travail, tu le reversais là?
- Ils me prenaient mon salaire puis, me donnaient de l'argent de poche en fin de semaine, c'est tout.
- Tu gagnais quand même une certaine somme d'argent. Et ensuite, tu es allée à Messimy où tu logeais...
- Sur place, puisque j'étais nourrice, j'étais logée sur place.
- Donc, où tu travaillais, à l'aérium? Comment cela fonctionnait? C'était une sorte d'internat?
- Non, tu es avec des enfants malade et tu es constamment sur place. Tu es nourris, logé. La nuit, tu dors dans un dortoir avec les enfants. L'après-midi, tu as des garde pour faire les siestes. Tu es obligé de loger car tu es constamment sollicitée.
- Oui, tu dois rester sur place pour surveiller.
- Oui, dans les dortoirs, tu as des monitrices, tu ne peux pas laisser les enfants seul.
- Après, tu as rencontré le grand-père, tu t'es mariée et vous êtes allés habiter à Thurins quand vous avez acheté...
- Non, on était en location.
- Vous étiez en location d'abord?
- Oui.
- Et jusqu'à quand?
- Pendant 25 ans.
- Pendant 25 ans. En fait, à la Valotte (Nom du quartier), vous étiez en location?
- Oui.
- D'accord.
- On avait acheté mais on est pas venus là tout de suite. (La maison actuelle)

- Vous aviez déjà achetés, ici?
- A la mort de la mémé. (La mère de mon grand-père.)
- Vous avez achetés et êtes venus vivre ici, d'accord.
- Pas tout de suite.
- Oui, oui. Avant, vous étiez en location.
- On est restés 7 ans à la Valotte avant de venir là.
- Ton permis, tu l'as eu quand?
- A 27 ans, en 1972.
- Tu as fait un CAP couture et tu as fait ça parce que tu avais envie de faire ça ou parce que tu ne pouvais pas faire autre chose?
- Parce que, ça me plaisait. Il y avait plein de trucs qui me plaisaient, ça, la coiffure, infirmière, c'était trop long. Au plus rapide. Je voulais pas faire de longues études.
- Je me suis dit si tu voulais entrer dans la fonction publique ou quelque chose comme ça.
- J'aurais pu rentrer à l'époque, avec un certificat d'étude, tu rentrais partout. On te formait sur le tas.
- Et ton mari était artisan, avant?
- Il l'a toujours été.
- Toi, tu l'assistais dans son métier?
- Non, jamais.
- Tu faisais bien des papiers, des choses comme ça?
- Non, il avait un comptable. Il les faisait, un temps, tout seul puis ensuite, il avait un comptable.
- Je vais changer de sujet. Quand ta mère a rencontré ton beau-père?
- Quand elle a fuit les camps, en 1946.
- Dès 1946, ils étaient ensemble?
- Surement oui.
- Enfin, toute ta jeunesse, tout ce que tu te rappelle, ils vivaient ensemble.
- Oui, moi, au début, j'étais en nourrice, ils se sont connus. Pour moi, c'était mon père. Après, on m'en a parlé, on m'a dit que ce n'était pas mon père.
- Quand tu es arrivée, ici, à Thurins, les gens ne t'ont pas trop regardée de travers? Parce que c'était un petit village renfermé, tu venais de la ville...
- On me prenait un peu pour une «Olé-olé», parce que je travaillais, j'étais plus délurée que les filles d'ici. Les ¾ des filles ne travaillaient pas, elles attendaient le prince charmant; faisaient le ménage à droite, à gauche. Pour eux, j'étais une fille délurée, c'est sûr. J'étais une fille de la ville, en plus, étrangère, pas du département. Ici, tu n'es pas d'ici, tu es étrangère. Mais, étrangère, même au niveau de la province, du département voisin. Puis je n'allais pas à la messe.
- En même temps, tu n'es pas vraiment croyante, vraiment pratiquante.
- Non.
- Dans ta jeunesse, tu allais vaguement à la messe avec tes parents.
- Non, non. J'y allais. Mes parents me forçaient à y aller mais, ils n'y allaient pas.
- Tu y allais parce que tu n'avais pas le choix, après, bon.... Le grand-père, c'était pareil.
- J'y allais, parce que j'étais forcée mais ici, les gens, tout les dimanches communier, ils étaient pas habitués à ça. C'est pas pareil qu'en ville, je n'aimais pas la mentalité, aller se confesser toute les semaines, ce n'était pas mon truc.
- Pourquoi tu n'as jamais appris le polonais à tes enfants?
- Je n'en voyais pas l'utilité. Puis, mon mari avait du mal à apprendre la langue. Si j'avais été entourée de ma famille, ma mère, les autres, on aurait parlé. Mais là, il n'y avait pas d'autre polonais. Dans le contexte Chalonais, il y avait plein de polonais, même a Lyon, j'avais des connaissances polonaises.
- A Lyon, tu avais des connaissances polonaises?
- Oui, il y avait des polonaises. Des femmes polonaises. Mais là...
- A Thurins, il n'y avait pas d'étranger, ils avaient pas l'habitude d'en voir.
- Moi, cela s'est bien passé, parce que j'avais une belle-mère bien intégrée et qui m'a bien mis dans le bain, connaitre le village. Dans l'ensemble, ça a été. A part cette histoire de messe.
- A l'époque, c'était moins bien vu dans les villages.
- Le curé m'a forcé à signer un papier comme quoi j'enverrais mes enfants au catéchisme, il voyait bien que je n'étais pas bien croyante.
- Sur l'école; Tu es allée en maternelle, après, une primaire et ensuite, comment cela fonctionnait après?
- Après, tu vas dans une école de préparation au CAP, c'est tout.
- A la fin de la primaire, tu avais quelque chose
- Le certificat d'étude. Avant, tu sortais avec le certificat, tu allais travaillé tout de suite après. Tu continuais pas l'école, c'était rare. Ou tu allais en apprentissage ou tu continuais un peu à l'école, mais il n'y en avait pas beaucoup.
- Quand tu étais à l'école, au début, tu ne parlais pas très bien le français.
- La première année, je n'ai rien dit.
- Apparemment, on t'avais mise un peu à l'écart.
- Non, je m'étais mise à l'écart toute seule parce que je voulais pas parler.
- Parce que tu ne comprenais pas?
- Non, j'étais très timide. Puis, on m'a sortie qui m'ont embêter plus qu'autre chose. On me reprochait presque que j'étais étrangère à l'école libre, à la maternelle.
- L'école privée, alors?

- Oui, on me mettait dans un coin, on ne s'occupait pas de moi, c'était pas marrant. Quand je suis rentrée dans cette école là, je me suis mise dans mon petit coin, puis j'ai attendu que ça se passe.
- Après, tu as changé d'école?
- Une fois au CP, ça allait mieux.
- Tu as été en privé qu'en maternelle, en fait?
- Oui. Je regrette pas de ne pas avoir continuer en privé. C'était que les prières, les prières et puis, tu apprenais rien. On te mettait devant une ardoise et il fallait écrire, je n'avais jamais appris à écrire. J'avais 5 ans, je ne comprenais pas. Je savais dessiner mais je comprenais pas qu'il fallait écrire. Alors que dans l'école laïque, j'ai appris à lire et écrire.
- Tu t'es mariée en 1966, après, tu as eue tes enfants, Brigitte, tu l'as eue en 1966, (la fille ainée) après tu t'occupais de tes enfants et ensuite, tu as repris un travail quand ils étaient assez grand?
- J'ai fait aide-cuisinière à la maison familiale, je faisais des petits machins mais ça ne compte pas. Pour m'occuper l'esprit.
- Si, ça compte.
- J'allais chez Mme X.
- Tu faisais du ménage?
- Surtout du repassage. [petit passage inintéressant sur les subtilités ménage/repassage.] Mon mari gagnait assez d'argent. J'avais pas besoin de travailler.
- Tes enfants ont eu des problèmes à l'école?
- Non, c'était des français, ils s'appelaient Fournel, ils avaient pas mon nom.
- Et puis, ils ne parlaient pas le polonais ?
- C'est pas ça. Papa (Son mari) était d'ici. Ma belle-mère aussi, toute la famille était d'ici.
- Ta belle-mère, c'était la mère au grand-père,
- Oui, c'est ça. Non, ils ont pas eu de problèmes. Pourquoi ils en auraient eux? Ils ne s'appelaient pas «Kipetrovitchy» comme moi. Ils avaient un nom bien français, le père était français puis, j'étais pas spécifiquement étrangère, je n'ai pas fait d'autres écoles, à part la France. J'ai quand même, une mentalité française, européenne. Je ne suis pas musulmane, je suis catholique comme tout les français, il n'y avait pas de gros problème. Au niveau de la religion, j'avais pas de problème. Je sais bien lire et écrire le français. Après mes enfants ont bien eu des problèmes, mais bon ils étaient jeunes, ils faisaient «les cons» c'est normal.
- [autre passage sans intérêt] [15:43]
- Pourquoi de Lyon es-tu allée à Messimy?
- J'ai demandé à être monitrice et mon assistante sociale m'a dirigée là, voilà. En fait, elle ne voulait pas m'envoyer là, j'avais le choix entre être puéricultrice, en formation à Villefranche et suivre des cours 2 ans ou aller comme monitrice à Messimy. Mais moi, j'ai pas voulu reprendre les études, j'avais déjà 17-18 ans, (passage difficilement compréhensible) j'avais envie d'autre chose.
- Le CAP que tu as tenté d'obtenir, c'était à 17 ans;
- Oui. J'ai arrêté quelques mois avant puis, je suis partie
- Et tu as arrêté parce que ça t'embêtait?
- Ça me «gonflait». J'avais envie de courir avec les copains... C'était la mode des «Blousons noirs», des copains, on sortait..
- Ta sœur est née quand?
- En 1947.
- Elle est née après toi, tu es plus vieille. Vous étiez ensemble à l'école?
- Oui, mais elle n'avait pas le même nom que moi. (demi-sœur) Moi, je n'ai pas été reconnue par mon beau-père, seule ma mère m'a reconnu, j'étais fille naturelle. Elle (sa sieur) n'avait pas le même nom que moi, à l'école, ça posait des problèmes. Surtout qu'il y avait une brune (ma grand-mère) et une blonde (Sa sœur). On nous posait des questions indiscrètes et très déplacées. Parfois, c'était gênant. C'est un problème quand on a des noms différents.
- Ton père, ton vrai père, tu n'as jamais eu de contact avec lui?
- Non.
- Jamais, donc mis à part qu'il soit belge....
- Il payait une pension pour moi puis, il m'a jamais intéresse.
- Oui puis, dans la mesure où il a jamais essayé de te voir.
- J'en avais un, je n'avais pas besoin de lui. Puis, je vois pas pourquoi je me serais tournée vers quelqu'un qui ne s'est jamais occupé de moi. [20:00]
- [Ensuite, elle démontre que son père ne l'intéressait pas, que son vrai père, c'est son beau-père qui l'a élevée et fin de l'entretien.]
- <u>Entretien du 9 mai 2008</u>
- Tu vivais dans un foyer à Lyon, as-tu l'adresse?
- Il était à la Mulatière, je me rappelle plus de l'adresse.
- A la Mulatière?
- Chemin de Fontanière à la Mulatière.
- Sur ta mère, plus de détails. Elle est née qaund en 1919?
- En 1918.
- Et elle est morte?
- En 2001. L'année où je rentrais à l'hôpital, elle en sortait.
- Est-elle d'origine juive?

- Non, pas du tout. Déportée en tant que slave, tout les slaves étaient déportés.
- Est-ce que tu sais dans quel camp elle était enfermée?
- Elle était à Berlin mais j'ignore le nom du camps.
- Elle était vers Mauthausen?
- Je sais pas. Elle était à Berlin, donc elle travaillait. Elle était embauchée pour l'armée, elle faisait les vêtements pour l'armée, la pluche, lavait les wagons. Elle «crevait la dalle»
- Elle a été déportée quand? De 1940 à début 1945. Elle s'est évadée avec d'autres prisonniers quand les russes arrivaient.
- Mais comment a-t-elle fait ça? A pied?
- Oui, a pied, s'ils pouvaient prendre un train, ils allaient dedans. Ils se sont évadés comme ils ont pu.
- Et en route, ils ont pas eu de problèmes...
- C'était la débâcle totale.
- Et toi, tu me disais que tu travaillais, quand tu étais mineure et tu étais sur les papiers de ta mère?
- Oui, j'avais aucune carte d'identité, j'avais rien.
- Donc tu étais sur ses papiers, sur sa carte de travail, sa carte de séjour?
- Elle avait une carte, même pas une carte de séjour, c'était une carte d'immigrée de guerre, de réfugiée de guerre.
- On a vu que ta mère était à Berlin et elle a été déportée en 40 donc elle avait quelle age?
- 22-23 ans.
- Elle t'a conçue dans les camps, mais c'est étrange, comment ça se fait?
- Pourquoi ? c'était tout mélangé. Toutes les femmes déportées ont ramenées des gamins à leurs maris.
- Je pensais que c'était des camps séparés, les femmes d'un coté, les hommes, de l'autre.
- Peut-être mais ça n'empêche pas de se retrouver.
- Oui mais, la liberté de mouvement devait être particulièrement restreinte. Elle ne t'a jamais bien parlé de ça?
- Quand j'étais en Pologne, la belle-mère à mon frère a emmené un gamin, toute celles qui ont été déportées ont ramené des gamins. Puis, les hommes ont tous fait des gamins à d'autres femmes que la leur.
- Dans mon idée, c'était séparé, donc il n'y avait pas de contact, sauf si c'était un soldat allemand ou un Kapo.
- Ma mère me disait qu'en Pologne, on prenait des femmes parce qu'elles avaient le type Allemand Aryen pour la reproduction de la «race». Ma mère était blonde aux bleus.
- Ton vrai père avait aussi été capturé?
- Je sais pas. Il était capturé soi parce qu'il était instruit soi pour la main d'œuvre. Ma mère me disait, on prenait les filles grande et costaude dans les rues et ils raflaient tout. Elle a eu l'appendicite, ils l'ont laissée partir pour aller a l'hôpital, elle s'est sauvée, elle a été du coté Russe déguisée en homme mais elle a été reconnue. Mon oncle s'est échappé et est partis du coté russe. Ma tante a été dans une ferme chez les allemands. Mon grand-père s'est caché sinon il aurait été déporté.
- Et tu avais un frère né avant que votre mère soit déportée?
- Il est né en 1940, elle a été déportée, il devait avoir 1 an (ou 1 mois?)
- Il est resté en Pologne et c'est les grands-parents qui veillaient sur lui?
- Ils l'ont élevé.
- Et donc tes autres frères sont des demi-frères?
- Oui. Il y a un méli-mélo chez nous. C'est pareil, mon beau-père, il est venu en France, travailler en 36, il a laissé une femme et 4 enfants. Quand la guerre était finie sa femme était décédée et les enfants déjà grands.
- Qu'est-ce que ta mère t'a dit d'autre sur ce qui se passait là-bas?
- C'était corvée de patate, corvée de tout. Dans son pays, avant la déportation, si on donnait à boire à un juif, on te tuait [description d'une part des horreurs nazi]
- Enfin, ça me trouble qu'elle se soit évadée de là et arrivée en France comme ça.
- Elle a été réceptionnée à l'arrivée par la Croix-rouge française. On lui a donné de l'argent pour acheter des trucs, la française lui a volée l'argent.
- Quand elle est arrivée, elle ne parlait pas le français?
- Non, mais elle parlait l'allemand.
- En France, elle allait pas parler allemand.
- Il y en a beaucoup qui parlaient allemand, français.
- Quand elle est arrivée, elle a bien du trouver un logement...
- De toute façon, c'était la débâcle. Elle est arrivée avec la Croix-rouge française, ils se sont occupée d'elle et voilà.
- Après, il y avait des gens qui comprenaient l'allemand ou une des nombreuses langues qu'elle parlait.
- Elle parlait l'allemand, le russe, le lituanien, l'hébreu. Dans le pays de l'est, ils parlent beaucoup de langue, déjà par obligation, comme mon beau-père me disait, un coup ils étaient allemand, un coup, ils étaient russe donc on apprenait un coup en allemand, un coup en russe.
- Tes arrières grands parents étaient polonais aussi?
- C'étaient des polonais.
- Ils auraient pu venir d'ailleurs surtout après la première guerre, il y a eu des changements de frontières. Ils sont polonais, ma mère est blonde aux yeux bleu, mon grand-père aussi. [description des yeux et cheveux de la famille] Non, c'étaient pas des juifs, je lui ai demandée pas mal de fois. Ils m'ont assez embêtée avec ça (ses enfants).
- Apparemment j'ai pas été le premier à te demandé si on était juif.
- Non, pas juif. [généralités sur la couleur des cheveux]
- Avant d'être déportée, que faisait ta mère?
- Rien, fille de petit bourgeois, elle faisait rien. C'était une catholique, elle allait à la messe, aux chorales. Elle travaillait pas, mon grand-père travaillait.

- Tes grands-parents sont mort en quelle année?
- En 1987, pour mon grand-père, avant l'an 2000, à 87 et 95 ans.
- Pourquoi ta mère n'est pas restée à Paris?
- Je ne sais pas. Je pense que la Croix-rouge lui a trouvé du travail dans cette région (Bourg la Reine) puis, elle est venue là.
- Après c'est la Croix-rouge qui l'a envoyé à Chalon?
- Non, après, elle a fait la connaissance des polonais puis, de mon beau-père.
- Et elle est allée à Chalon, dans la restauration.
- Oui, elle travaillait dans la restauration. Quand, elle y travaillait, au début, j'étais placée en nourrice. Après, elle a rencontré mon père (son beau-père ici.) et il a pris la mère et l'enfant quoi.
- Elle n'a jamais eu de soucis par rapport à la langue, aux papiers?
- Non. Au début, ça m'arrivait de remplir les papiers d'école, on mettait des conneries. J'avais 9 ans, je commençais déjà à remplir les papiers.
- Donc tu l'aidais à remplir ses papiers?
- Après, elle s'est bien faite, elle écrivait bien le français. Puis après, il y a eu mes frangins.
- Puis, tu m'as dit que vous étiez bien entourés par des collègues de son travail dans les bureaux.
- Nous, on a pas eu trop de soucis contrairement à une amie. On leur a piqué leurs allocations familiales. Nous, on était bien entourés. Au niveau paperasse, on a pas eu de problème. Ma mère était quand même bien au courant. Puis, il y avait déjà des polonais, ceux qui avaient des situations nous ont aidé. Après, elle savait lire et écrire en Français.
- Elle a donc appris la langue vers 45-46 quand elle est arrivée?
- Elle a appris sur le tas, en vivant dans le pays.
- Et les autres langues, elle les a apprises où? Dans les camps en partie.
- Mon grand-père était imprimeur donc il emmenait beaucoup de livre étrangers.
- Par ton grand-père imprimeur et les livres étrangers qu'il ramenait?
- Puis eux parlaient déjà le russe, le lituanien. Elle a appris beaucoup parce qu'elle lisait beaucoup ma mère; L'allemand, elle l'a certainement appris en camps.
- Et le Yiddish, où l'a-t-elle appris?
- Je t'ai dit, mon grand-père était imprimeur et puis les juifs ne manquaient pas en Pologne, ils parlaient juifs et tout les commerçants étaient juifs. Ils parlaient Yiddish, les juifs allemand parlaient Yiddish. Puis, elle était en camps avec des juifs.
- Elle était en camps avec des juifs...
- Oui, il y avait des juifs, de russes, des allemands, de tout.... pour travailler.
- Je pensais que les juifs étaient séparés.
- Les juifs bien portants étaient au boulot. Regarde Simone Veil était déportée à Auschwitz mais les juifs qui étaient costauds, on les envoyait en camps de travail.
- Ça me surprend cette histoire de camps, déjà apparemment il y avait des contacts entre hommes et femmes et puis les juifs mêlés aux autres.
- C'était un camps de travail, c'est pas pareil.
- Justement les juifs, ils les mettaient en camps d'extermination, ils les faisaient bosser puis, ensuite quand ils pouvaient plus, ils les tuaient.
- Ma mère le disait que des allemands la prenait en pitié. Ils étaient pas tous mauvais. [...] Elle a pas regretté d'être en France, elle voulait pas quitter la France. Elle voulait plus retourner en Pologne.
- Ensuite, il y a un trop grand décalage entre la Pologne qu'elle devait connaître et celle d'après-guerre.
- Elle m'a dit, j'étais bien contente que la guerre éclate, de quitter ce pays avant de mourir. [description des camps]
- Elle était loin de Berlin?
- Non, c'était dans Berlin. Ils travaillaient dans les usines.
- D'accord mais elle devait bien être garder quelque part après le travail?
- On sait pas tous. Elle m'a dit que c'était dans Berlin, je sais pas tout. On les obligeait à se doucher tout les jours. Ils se déshabillaient pas, dès qu'il y avait une alerte, on était près à partir. Quand elle s'est sauvée, c'est ce qui s'est passée. Elle en a pas parlé longtemps puis, gamine, on s'en inquiétait pas. Après quand j'ai pris de l'age, j'ai commencé à la questionner mais, il y a beaucoup de choses que je n'ai pas demandé.
- Elle a pas couché par écrit des choses?
- Non. Puis, comme tout les gens déportés, ils en ont pas trop parlés. Quand il y avait d'anciens déportés qui venait chez nous, on en parlait. [..]
- Parce que dans les papiers de famille, parfois, tu trouves des choses assez extraordinaire.
- Si il y a des papiers, il y en a beaucoup en Pologne. [Elle parle de son frère, on apprend qu'elle est partie 3 semaines en Pologne.]
- Tu es restée 3 semaines en Pologne? Tu logeais où, chez ton frère?
- On est pas restés, on a fait le tour de Pologne.

ANNEXE 5 : les recensements

RECENSEMENT DE 1851

1. POPULATION TOTALE

ANNEE	DEPARTEMENT	FRANÇAIS	NATURALISES	ETRANGERS
1851	AIN	366673	310	5956
1851	ARDECHE	386034	27	415
1851	DROME	325537	75	1217
1851	ISERE	595711	218	7848
1851	LOIRE	471459	66	1048
1851	RHONE	559761	129	14855

2. NATIONALITÉS

ANNÉE	DEPARTEMENT	NATIONALITÉ	TOTAL ÉTRANGERS	TOTAL NATURALISÉS
1851	AIN	ANGLETERRE	6	
1851	AIN	AUTRES	1355	
1851	AIN	BELGIQUE	5956	
1851	AIN	BELGIQUE	24	
1851	AIN	ESPAGNE	23	
1851	AIN	ITALIE	3486	
1851	AIN	NATURALISES		31
1851	AIN	POLOGNE	36	
1851	AIN	SUISSE	880	
1851	AIN	UNION FRANCAISE D'OUTRE-MER	146	
1851	ARDECHE	ALLEMAGNE	15	
1851	ARDECHE	ANGLETERRE	13	
1851	ARDECHE	AUTRES	65	
1851	ARDECHE	BELGIQUE	9	
1851	ARDECHE	ESPAGNE	42	
1851	ARDECHE	FRANCE		
1851	ARDECHE	ITALIE	191	
1851	ARDECHE	NATURALISES		2
1851	ARDECHE	POLOGNE	26	
1851	ARDECHE	SUISSE	54	
1851	DROME	ALLEMAGNE	78	
1851	DROME	ANGLETERRE	3	
1851	DROME	AUTRES	367	
1851	DROME	BELGIQUE	13	
1851	DROME	ESPAGNE	119	
1851	DROME	FRANCE		

1851	DROME	ITALIE	468	
1851	DROME	NATURALISES		7
1851	DROME	POLOGNE	40	
1851	DROME	SUISSE	129	
1851	ISERE	ALLEMAGNE	169	
1851	ISERE	ANGLETERRE	43	
1851	ISERE	AUTRES	2371	
1851	ISERE	BELGIQUE	57	
1851	ISERE	ESPAGNE	169	
1851	ISERE	FRANCE		
1851	ISERE	ITALIE	4348	
1851	ISERE	NATURALISES		21
1851	ISERE	POLOGNE	45	
1851	ISERE	SUISSE	323	
1851	ISERE	SUISSE	323	
1851	LOIRE	ALLEMAGNE	213	
1851	LOIRE	ANGLETERRE	48	
1851	LOIRE	AUTRES	202	
1851	LOIRE	BELGIQUE	47	
1851	LOIRE	ESPAGNE	53	
1851	LOIRE	FRANCE		
1851	LOIRE	ITALIE	322	
1851	LOIRE	NATURALISES		6
1851	LOIRE	POLOGNE	22	
1851	LOIRE	SUISSE	141	
1851	RHONE	ALLEMAGNE	968	
1851	RHONE	ANGLETERRE	154	
1851	RHONE	AUTRES	9377	
1851	RHONE	BELGIQUE	140	
1851	RHONE	ESPAGNE	178	
1851	RHONE	FRANCE		
1851	RHONE	ITALIE	1647	
1851	RHONE	NATURALISES		12
1851	RHONE	POLOGNE	146	
1851	RHONE	SUISSE	2245	

RECENSEMENT DE 1861

1. POPULATION TOTALE

ANNEE	DEPARTEMENT	FRANÇAIS	FRANÇAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISES	NATURALISEES	TOTAL NATURALISES	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ETRANGERS
1861	AIN	188261	180070	368331	73	43	116	872	448	1320
1861	ARDECHE	195671	192449	388120	18	4	22	328	59	387
1861	DROME	165285	160456	325741	84	16	100	564	279	843
1861	ISERE	286024	290610	576634	192	100	292	601	221	822
1861	LOIRE	258410	257426	515836	42	4	46	1317	404	1721
1861	RHONE	324344	328340	652684	258	97	355	5274	3730	9004
1861	SAVOIE	134866	138135	273001	83	30	113	1355	570	1925
1861	SAVOIE (HAUTE)	132117	133542	265659	37	14	51	1170	616	1786

2. NATIONALITÉS

ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS	NATIONALITÉ		ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS	NATIONALITÉ
AIN					**LOIRE**			
6	1	7	ANGLETERRE		5	1	6	ANGLETERRE
1	1	2	AMÉRIQUE		188	83	271	AMÉRIQUE
82	24	106	ALLEMAGNE		78	27	105	ALLEMAGNE
12	7	19	BELGIQUE		7	3	10	BELGIQUE
1	1	2	HOLLANDE		634	118	752	HOLLANDE
254	61	315	ITALIE		150	58	208	ITALIE
467	337	804	SUISSE		43	11	54	SUISSE
15	12	27	ESPAGNE		6	1	7	ESPAGNE
0	0	0	RUSSIE		26	4	30	RUSSIE
11	4	15	POLOGNE		0	0	0	POLOGNE
1	0	1	SUEDE		0	0	0	SUEDE
0	0	0	MOLDAVIE		0	0	0	MOLDAVIE
0	0	0	GRECE		0	0	0	GRECE
0	0	0	TURQUIE		1	0	1	TURQUIE
22	0	22	AUTRES		179	98	277	AUTRES
ARDÈCHE					**RHÔNE**			
3	4	7	ANGLETERRE		71	66	137	ANGLETERRE
2	6	8	AMÉRIQUE		32	27	59	AMÉRIQUE
16	5	21	ALLEMAGNE		847	401	1248	ALLEMAGNE
41	15	56	BELGIQUE		143	96	239	BELGIQUE
1	2	3	HOLLANDE		17	19	36	HOLLANDE
194	11	205	ITALIE		1954	875	2829	ITALIE
46	13	59	SUISSE		1497	1088	2585	SUISSE
15	1	16	ESPAGNE		72	55	127	ESPAGNE

2	0	2	RUSSIE		12	5	17	RUSSIE
5	1	6	POLOGNE		49	32	81	POLOGNE
0	0	0	SUEDE		16	14	30	SUEDE
0	0	0	MOLDAVIE		2	1	3	MOLDAVIE
0	1	1	GRECE		11	4	15	GRECE
0	0	0	TURQUIE		9	2	11	TURQUIE
3	0	3	AUTRES		992	1045	2037	AUTRES
DRÔME					**SAVOIE**			
2	4	6	ANGLETERRE		7	9	16	ANGLETERRE
4	6	10	AMÉRIQUE		6	3	9	AMÉRIQUE
62	16	78	ALLEMAGNE		76	30	106	ALLEMAGNE
54	46	100	BELGIQUE		0	2	2	HOLLANDE
4	2	6	HOLLANDE		1150	433	1583	ITALIE
206	102	308	ITALIE		90	69	159	SUISSE
110	66	176	SUISSE		3	4	7	ESPAGNE
64	16	80	ESPAGNE		0	2	2	RUSSIE
0	1	1	RUSSIE		2	3	5	POLOGNE
34	0	34	POLOGNE		0	1	1	SUEDE
3	0	3	SUEDE		0	0	0	MOLDAVIE
0	0	0	MOLDAVIE		0	0	0	GRECE
4	0	4	GRECE		0	0	0	TURQUIE
0	0	0	TURQUIE		15	5	20	AUTRES
17	20	37	AUTRES		6	9	15	BELGIQUE
ISÈRE					**HAUTE SAVOIE**			
9	9	18	ANGLETERRE		6	2	8	ANGLETERRE
2	3	5	AMÉRIQUE		1	3	4	AMÉRIQUE
93	56	149	ALLEMAGNE		84	30	114	ALLEMAGNE
18	23	41	BELGIQUE		6	6	12	BELGIQUE
2	3	5	HOLLANDE		0	2	2	HOLLANDE
327	77	404	ITALIE		511	112	623	ITALIE
114	39	153	SUISSE		549	453	1002	SUISSE
14	2	16	ESPAGNE		6	0	6	ESPAGNE
3	1	4	RUSSIE		0	1	1	RUSSIE
16	5	21	POLOGNE		4	4	8	POLOGNE
0	1	1	SUEDE		1	2	3	SUEDE
0	0	0	MOLDAVIE		0	0	0	MOLDAVIE
0	0	0	GRECE		0	1	1	GRECE
0	0	0	TURQUIE		0	0	0	TURQUIE
3	2	5	AUTRES		2	0	2	AUTRES

RECENSEMENT DE 1866

1. POPULATION TOTALE

département	*Français*	*Françaises*	*total Français*	*naturalisés*	*Naturalisées*	*total naturalisés*	*étrangers*	*étrangères*	*total étrangers*
AIN	182642	181083	363725	84	31	115	1243	812	2055
ARDECHE	194771	191503	386274	16	3	19	473	94	567
DROME	162048	159744	321792	38	9	47	505	186	691
ISERE	283367	291897	575264	95	56	151	1166	339	1505
LOIRE	267033	266300	533333	30	17	47	1912	497	2409
RHONE	316177	336656	652833	121	51	172	6991	4712	11703
SAVOIE	129455	136902	266357	106	49	155	1882	893	2775
SAVOIE (HAUTE)	133950	134623	268573	62	38	100	2402	1274	3676

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	**ETRANGERS**	**ETRANGERES**	**TOTAL ÉTRANGERS**	**NATIONALITÉ**	**ETRANGERS**	**ÉTRANGÈRES**	**TOTAL ÉTRANGERS**
				LOIRE			
AIN				ANGLETERRE	7	14	
ANGLETERRE	5	11	16	AMÉRIQUE	3	2	
AMÉRIQUE	109	58	167	BELGIQUE	66	33	
ALLEMAGNE	28	24	52	HOLLANDE	4	6	
BELGIQUE	0	6	6	ITALIE	672	180	
HOLLANDE	397	124	521	SUISSE	136	78	
ITALIE	610	516	1126	ESPAGNE	30	21	
SUISSE	11	7	18	RUSSIE	0	0	
ESPAGNE	1	0	1	POLOGNE	42	12	
RUSSIE	15	5	20	SUEDE	0	0	
POLOGNE	0	0	0	MOLDAVIE	0	0	
SUEDE	0	0	0	GRECE	0	0	
MOLDAVIE	0	0	0	TURQUIE	0	1	
GRECE	0	0	0	AUTRES	749	29	
				RHÔNE			
TURQUIE	2	1	3	ANGLETERRE	159	115	
AUTRES	65	60	125	AMÉRIQUE	66	30	
ARDÈCHE							
ANGLETERRE	1	9	10	ALLEMAGNE	1498	1186	
AMÉRIQUE	0	1	1	BELGIQUE	172	93	
ALLEMAGNE	25	11	36	HOLLANDE	41	35	
BELGIQUE	7	1	8	ITALIE	2108	848	
HOLLANDE	0	3	3	SUISSE	1620	1080	
ITALIE	362	47	409	ESPAGNE	83	67	
SUISSE	35	14	49	RUSSIE	20	6	
ESPAGNE	14	4	18	POLOGNE	84	21	

RUSSIE	0	0	0	SUEDE	9	2	
POLOGNE	22	3	25	MOLDAVIE	0	0	
SUEDE	0	0	0	GRECE	10	6	
MOLDAVIE	0	0	0	TURQUIE	10	2	
GRECE	0	0	0	AUTRES	1111	1221	
TURQUIE	0	0	0	ANGLETERRE	8	12	
AUTRES	7	1	8	AMÉRIQUE	6	5	
DRÔME				**SAVOIE**			
ANGLETERRE	2	8	10	ALLEMAGNE	71	32	
AMÉRIQUE	0	1	1	BELGIQUE	10	11	
ALLEMAGNE	44	19	63	HOLLANDE	0	2	
BELGIQUE	9	5	14	ITALIE	1669	742	
HOLLANDE	4	2	6	SUISSE	109	78	
ITALIE	321	94	415	ESPAGNE	1	2	
SUISSE	57	38	95	RUSSIE	2	3	
ESPAGNE	51	17	68	POLOGNE	4	2	
RUSSIE	0	0	0	SUEDE	0	3	
POLOGNE	17	2	19	MOLDAVIE	1	1	
SUEDE	0	0	0	GRECE	0	0	
MOLDAVIE	0	0	0	TURQUIE	1	0	
GRECE	0	0	0	AUTRES	0	0	
				HTE-SAVOIE			
TURQUIE	0	0	0	ANGLETERRE	17	5	
AUTRES	0	0	0	AMÉRIQUE	5	6	
ISÈRE							
ANGLETERRE	12	10	22	ALLEMAGNE	220	122	
AMÉRIQUE	0	0	0	BELGIQUE	12	16	
ALLEMAGNE	151	48	199	HOLLANDE	0	3	
BELGIQUE	67	17	84	ITALIE	1116	360	
HOLLANDE	4	0	4	SUISSE	1005	747	
ITALIE	645	171	816	ESPAGNE	4	3	
SUISSE	171	60	231	RUSSIE	0	1	
ESPAGNE	22	8	30	POLOGNE	1	1	
RUSSIE	6	4	10	SUEDE	1	0	
POLOGNE	65	10	75	MOLDAVIE	0	0	
SUEDE	0	0	0	GRECE	3	3	
MOLDAVIE	0	0	0	TURQUIE	2	2	
GRECE	0	0	0	AUTRES	16	5	
TURQUIE	0	0	0				
AUTRES	23	11	34				

RECENSEMENT DE 1872

1. POPULATION TOTALE

ANNEE	département	Français	Françaises	total Français	naturalisés	naturalisées	total naturalisés	étrangers	étrangères	total étrangers
1872	AIN	183251	177161	360412	48	27	75	1755	1228	2983
1872	ARDECHE	191362	188368	379730	43	8	51	342	154	496
1872	DROME	161829	157225	319054	35	11	46	831	486	1317
1872	ISERE	286736	285903	572639	84	38	122	1732	1291	3023
1872	LOIRE	275243	272331	547574	52	15	67	1692	846	2538
1872	RHONE	323566	335344	658910	97	26	123	7533	3661	11194
1872	SAVOIE	129325	134000	263325	133	65	198	2749	1686	4435
1872	HTE.SAVOIE	134352	133835	268187	118	184	302	2880	1658	4538

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ETRANGERS		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ETRANGERS
AIN					**LOIRE**			
ANGLETERRE	15	14	29		ANGLETERRE	22	14	36
AMÉRIQUE	2	6	8		AMÉRIQUE	4	4	8
ALLEMAGNE	91	41	132		ALLEMAGNE	121	53	174
BELGIQUE	38	22	60		BELGIQUE	96	48	144
HOLLANDE	2	5	7		HOLLANDE	4	2	6
ITALIE	716	250	966		ITALIE	1035	271	1306
ESPAGNE	15	13	28		ESPAGNE	60	20	80
SUISSE	851	641	1492		SUISSE	204	110	314
RUSSIE	1	3	4		RUSSIE	1	0	1
POLOGNE	12	1	13		POLOGNE	32	9	41
AUTRES	32	32	64		AUTRES	113	315	428
ARDÈCHE					**RHÔNE**			
ANGLETERRE	1	5	6		ANGLETERRE	114	146	260
AMÉRIQUE	3	3	6		AMÉRIQUE	51	42	93
ALLEMAGNE	27	11	38		ALLEMAGNE	1435	735	2170
BELGIQUE	4	7	11		BELGIQUE	179	154	333
HOLLANDE	3	3	6		HOLLANDE	34	34	68
ITALIE	222	63	285		ITALIE	2973	1177	4150
ESPAGNE	6	4	10		ESPAGNE	145	94	239
SUISSE	52	30	82		SUISSE	1409	911	2320
RUSSIE	0	1	1		RUSSIE	42	25	67
POLOGNE	8	10	18		POLOGNE	105	21	126
AUTRES	16	17	33		AUTRES	1066	322	1388
DRÔME					**SAVOIE**			
ANGLETERRE	2	6	8		ANGLETERRE	49	45	94

AMÉRIQUE	1	3	4		AMÉRIQUE	1	0	1
ALLEMAGNE	64	30	94		ALLEMAGNE	105	67	172
BELGIQUE	26	7	33		BELGIQUE	22	11	33
HOLLANDE	2	0	2		HOLLANDE	0	1	1
ITALIE	446	290	736		ITALIE	2339	1350	3689
ESPAGNE	57	26	83		ESPAGNE	6	0	6
SUISSE	139	66	205		SUISSE	206	175	381
RUSSIE	2	1	3		RUSSIE	0	2	2
POLOGNE	15	3	18		POLOGNE	7	2	9
AUTRES	77	54	131		AUTRES	14	33	47
ISÈRE					**HAUTE SAVOIE**			
ANGLETERRE	2	5	7		ANGLETERRE	7	9	16
AMÉRIQUE	11	17	28		AMÉRIQUE	6	2	8
ALLEMAGNE	108	57	165		ALLEMAGNE	161	83	244
BELGIQUE	53	55	108		BELGIQUE	18	18	36
HOLLANDE	4	10	14		HOLLANDE	1	5	6
ITALIE	1105	842	1947		ITALIE	1314	416	1730
ESPAGNE	13	29	42		ESPAGNE	3	5	8
SUISSE	217	155	372		SUISSE	1295	1055	2350
RUSSIE	4	0	4		RUSSIE	0	1	1
POLOGNE	13	18	31		POLOGNE	3	2	5
AUTRES	202	103	305		AUTRES	72	62	134

RECENSEMENT DE 1876

1. POPULATION TOTALE

POPULATION TOTALE										
Année	Département	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1876	AIN	183373	178810	362183	62	58	120	1846	1213	3059
1876	ARDECHE	194852	188815	383667	49	23	72	424	215	639
1876	DROME	162606	157686	320292	90	39	129	843	492	1335
1876	ISERE	287988	290466	578454	60	38	98	1538	1009	2547
1876	LOIRE	295449	290286	585735	128	19	147	3435	1296	4731
1876	RHONE	337551	352700	690251	561	149	710	8448	5722	14170
1876	SAVOIE	129596	132981	262577	127	80	207	2980	2597	5577
1876	SAVOIE (HAUTE)	134932	133405	268337	74	55	129	3238	2097	5335

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS	ANNEE		NATIONALITÉ
AIN						**LOIRE**
ANGLETERRE	7	15	22	1876		ANGLETERRE
AMÉRIQUE	4	5	9	1876		AMÉRIQUE
ALLEMAGNE	67	56	123	1876		ALLEMAGNE
AUTRICHE/HONGRIE	30	12	42	1876		AUTRICHE/HONGRIE
BELGIQUE	32	23	55	1876		BELGIQUE
HOLLANDE	5	4	9	1876		HOLLANDE
ITALIE	863	475	1338	1876		ITALIE
ESPAGNE	10	5	15	1876		ESPAGNE
PORTUGAL	2	15	17	1876		PORTUGAL
SUISSE	813	691	1504	1876		SUISSE
RUSSIE/POLOGNE	10	10	20	1876		RUSSIE/POLOGNE
AUTRES	3	2	5	1876		AUTRES
ARDÈCHE						**RHÔNE**
ANGLETERRE	5	1	6	1876		ANGLETERRE
AMÉRIQUE	3	3	6	1876		AMÉRIQUE
ALLEMAGNE	30	16	46	1876		ALLEMAGNE
AUTRICHE/HONGRIE	2	4	6	1876		AUTRICHE/HONGRIE
BELGIQUE	23	14	37	1876		BELGIQUE
HOLLANDE	0	0	0	1876		HOLLANDE
ITALIE	300	134	434	1876		ITALIE
ESPAGNE	18	5	23	1876		ESPAGNE
PORTUGAL	1	0	1	1876		PORTUGAL
SUISSE	38	36	74	1876		SUISSE

RUSSIE/POLOGNE	4	1	5	1876		RUSSIE/POLOGNE
AUTRES	0	1	1	1876		AUTRES
DRÔME						**SAVOIE**
ANGLETERRE	14	21	35	1876		ANGLETERRE
AMÉRIQUE	5	4	9	1876		AMÉRIQUE
ALLEMAGNE	53	41	94	1876		ALLEMAGNE
AUTRICHE/HONGRIE	14	10	24	1876		AUTRICHE/HONGRIE
BELGIQUE	35	15	50	1876		BELGIQUE
HOLLANDE	2	1	3	1876		HOLLANDE
ITALIE	556	266	822	1876		ITALIE
ESPAGNE	56	31	87	1876		ESPAGNE
PORTUGAL	0	0	0	1876		PORTUGAL
SUISSE	91	91	182	1876		SUISSE
RUSSIE/POLOGNE	9	6	15	1876		RUSSIE/POLOGNE
AUTRES	8	6	14	1876		AUTRES
ISÈRE						**HAUTE SAVOIE**
ANGLETERRE	17	24	41	1876		ANGLETERRE
AMÉRIQUE	15	28	43	1876		AMÉRIQUE
ALLEMAGNE	105	89	194	1876		ALLEMAGNE
AUTRICHE/HONGRIE	38	36	74	1876		AUTRICHE/HONGRIE
BELGIQUE	75	60	135	1876		BELGIQUE
HOLLANDE	4	2	6	1876		HOLLANDE
ITALIE	1016	543	1559	1876		ITALIE
ESPAGNE	18	23	41	1876		ESPAGNE
PORTUGAL	0	0	0	1876		PORTUGAL
SUISSE	184	170	354	1876		SUISSE
RUSSIE/POLOGNE	22	20	42	1876		RUSSIE/POLOGNE
AUTRES	44	14	58	1876		AUTRES

RECENSEMENT DE 1881

1. POPULATION TOTALE

POPULATION TOTALE										
ANNEE	*Département*	*FRANCAIS*	*FRANCAISES*	*TOTAL FRANÇAIS*	*NATURALISÉS*	*NATURALISÉES*	*TOTAL NATURALISÉS*	*ETRANGERS*	*ETRANGERES*	*TOTAL ÉTRANGERS*
1881	AIN	186271	171982	358253	202	193	395	2216	1699	3915
1881	ARDECHE	187546	184590	372136	109	128	237	451	316	767
1881	DROME	162256	148143	310399	41	36	77	754	552	1306
1881	ISERE	281595	284778	566373	222	152	374	4286	3100	7386
1881	LOIRE	299236	296460	595696	110	58	168	2857	1115	3972
1881	RHONE	349282	366557	715839	511	241	752	10202	6769	16971
1881	SAVOIE	125155	130752	255907	139	170	309	4296	2457	6753
1881	HT.SAVOIE	133724	131900	265624	83	232	315	3550	2285	5835

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS	ANNEE	DEPARTEMENT		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS	ANNE
AIN							**LOIRE**				
ANGLETERRE	9	16	25	1881	AIN		ANGLETERRE	51	43	94	188
AMÉRIQUE	7	4	11	1881	AIN		AMÉRIQUE	14	5	19	188
ALLEMAGNE	54	67	121	1881	AIN		ALLEMAGNE	185	137	322	188
AUTRICHE/HONGRIE	19	12	31	1881	AIN		AUTRICHE/HONGRIE	43	13	56	188
BELGIQUE	24	22	46	1881	AIN		BELGIQUE	78	56	134	188
HOLLANDE	11	8	19	1881	AIN		HOLLANDE	1	2	3	188
ITALIE	1158	758	1916	1881	AIN		ITALIE	2164	678	2842	188
ESPAGNE	6	7	13	1881	AIN		ESPAGNE	40	20	60	188
PORTUGAL	1	12	13	1881	AIN		PORTUGAL	0	0	0	188
SUISSE	920	786	1706	1881	AIN		SUISSE	248	140	388	188
RUSSIE	4	2	6	1881	AIN		RUSSIE	24	13	37	188
AUTRES	3	5	8	1881	AIN		AUTRES	9	8	17	188
ARDÈCHE							**RHÔNE**				
ANGLETERRE	7	6	13	1881	ARDECHE		ANGLETERRE	96	146	242	188
AMÉRIQUE	0	2	2	1881	ARDECHE		AMÉRIQUE	49	67	116	188
ALLEMAGNE	24	20	44	1881	ARDECHE		ALLEMAGNE	808	710	1518	188
AUTRICHE/HONGRIE	7	1	8	1881	ARDECHE		AUTRICHE/HONGRIE	125	83	208	188
BELGIQUE	20	10	30	1881	ARDECHE		BELGIQUE	172	156	328	188
HOLLANDE	1	6	7	1881	ARDECHE		HOLLANDE	47	35	82	188
ITALIE	335	221	556	1881	ARDECHE		ITALIE	5944	3309	9253	188
ESPAGNE	8	7	15	1881	ARDECHE		ESPAGNE	149	128	277	188
PORTUGAL	0	0	0	1881	ARDECHE		PORTUGAL	3	4	7	188
SUISSE	45	39	84	1881	ARDECHE		SUISSE	2308	1750	4058	188
RUSSIE	3	3	6	1881	ARDECHE		RUSSIE	112	59	171	188
AUTRES	1	1	2	1881	ARDECHE		AUTRES	389	322	711	188

DRÔME							**SAVOIE**				
ANGLETERRE	12	10	22	1881	DROME		ANGLETERRE	4	21	25	188
AMÉRIQUE	5	1	6	1881	DROME		AMÉRIQUE	2	3	5	188
ALLEMAGNE	43	47	90	1881	DROME		ALLEMAGNE	30	29	59	188
AUTRICHE/HONGRIE	41	29	70	1881	DROME		AUTRICHE/HONGRIE	44	13	57	188
BELGIQUE	19	20	39	1881	DROME		BELGIQUE	7	12	19	188
HOLLANDE	0	1	1	1881	DROME		HOLLANDE	0	0	0	188
ITALIE	468	307	775	1881	DROME		ITALIE	4012	2234	6246	188
ESPAGNE	54	38	92	1881	DROME		ESPAGNE	7	2	9	188
PORTUGAL	1	1	2	1881	DROME		PORTUGAL	0	0	0	188
SUISSE	102	92	194	1881	DROME		SUISSE	179	129	308	188
RUSSIE	9	4	13	1881	DROME		RUSSIE	4	4	8	188
AUTRES	0	2	2	1881	DROME		AUTRES	7	10	17	188
ISÈRE							**HAUTE SAVOIE**				
ANGLETERRE	190	321	511	1881	ISERE		ANGLETERRE	14	13	27	188
AMÉRIQUE	9	22	31	1881	ISERE		AMÉRIQUE	2	9	11	188
ALLEMAGNE	157	121	278	1881	ISERE		ALLEMAGNE	91	66	157	188
AUTRICHE/HONGRIE	51	23	74	1881	ISERE		AUTRICHE/HONGRIE	33	21	54	188
BELGIQUE	18	22	40	1881	ISERE		BELGIQUE	23	21	44	188
HOLLANDE	7	6	13	1881	ISERE		HOLLANDE	1	4	5	188
ITALIE	3428	2293	5721	1881	ISERE		ITALIE	1841	854	2695	188
ESPAGNE	51	34	85	1881	ISERE		ESPAGNE	2	5	7	188
PORTUGAL	1	1	2	1881	ISERE		PORTUGAL	0	0	0	188
SUISSE	308	217	525	1881	ISERE		SUISSE	1534	1274	2808	188
RUSSIE	7	9	16	1881	ISERE		RUSSIE	6	10	16	188
AUTRES	59	31	90	1881	ISERE		AUTRES	3	8	11	188

RECENSEMENT DE 1886

1. POPULATION TOTALE

ANNÉE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1886	AIN	182180	177336	359516	156	142	298	2813	2154	4967
1886	ARDECHE	187942	183189	371131	40	34	74	456	268	724
1886	DROME	163221	148373	311594	52	49	101	1555	1056	2611
1886	ISERE	287821	286782	574603	151	85	236	2209	1792	4001
1886	LOIRE	301938	296095	598033	124	79	203	1583	1212	2795
1886	RHONE	366302	383431	749733	870	650	1520	9956	8029	17985
1886	SAVOIE	127744	129680	257424	221	133	354	6060	3234	9294
1886	SAVOIE (HAUTE)	132883	131521	264404	142	172	314	5468	3065	8533

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS	NATIONALITÉS	ETRANGERS	E
AIN				**LOIRE**		
ANGLETERRE	8	18	26	ANGLETERRE	29	
AMÉRIQUE	6	6	12	AMÉRIQUE	9	
ALLEMAGNE	56	78	134	ALLEMAGNE	156	
AUTRICHE/HONGRIE	32	19	51	AUTRICHE/HONGRIE	29	
BELGIQUE	43	31	74	BELGIQUE	44	
HOLLANDE	5	3	8	HOLLANDE	2	
ITALIE	1561	1086	2647	ITALIE	1058	
ESPAGNE	12	10	22	ESPAGNE	50	
PORTUGAL	0	3	3	PORTUGAL	1	
SUISSE	1072	874	1946	SUISSE	169	
RUSSIE	5	8	13	RUSSIE	20	
AUTRES	13	18	31	AUTRES	16	
ARDÈCHE				**RHÔNE**		
ANGLETERRE	2	5	7	ANGLETERRE	134	
AMÉRIQUE	2	8	10	AMÉRIQUE	50	
ALLEMAGNE	21	15	36	ALLEMAGNE	634	
AUTRICHE/HONGRIE	3	3	6	AUTRICHE/HONGRIE	127	
BELGIQUE	18	17	35	BELGIQUE	178	
HOLLANDE	1	6	7	HOLLANDE	36	
ITALIE	336	153	489	ITALIE	6068	
ESPAGNE	12	15	27	ESPAGNE	96	
PORTUGAL	0	0	0	PORTUGAL	1	
SUISSE	57	40	97	SUISSE	2405	
RUSSIE	2	2	4	RUSSIE	80	

AUTRES	2	4	6	AUTRES	147
ANGLETERRE	19	30	49	**SAVOIE**	
DRÔME				ANGLETERRE	134
AMÉRIQUE	14	5	19	AMÉRIQUE	44
ALLEMAGNE	50	56	106	ALLEMAGNE	38
AUTRICHE/HONGRIE	26	11	37	AUTRICHE/HONGRIE	19
BELGIQUE	28	20	48	BELGIQUE	29
HOLLANDE	3	1	4	HOLLANDE	9
ITALIE	1213	789	2002	ITALIE	5480
ESPAGNE	56	35	91	ESPAGNE	11
PORTUGAL	0	0	0	PORTUGAL	0
SUISSE	130	99	229	SUISSE	274
RUSSIE	7	5	12	RUSSIE	8
AUTRES	9	5	14	AUTRES	14
ISÈRE				**HAUTE SAVOIE**	
ANGLETERRE	14	9	23	ANGLETERRE	12
AMÉRIQUE	2	11	13	AMÉRIQUE	5
ALLEMAGNE	93	97	190	ALLEMAGNE	128
AUTRICHE/HONGRIE	21	17	38	AUTRICHE/HONGRIE	77
BELGIQUE	11	15	26	BELGIQUE	25
HOLLANDE	3	2	5	HOLLANDE	0
ITALIE	1871	1504	3375	ITALIE	2978
ESPAGNE	22	21	43	ESPAGNE	10
PORTUGAL	0	0	0	PORTUGAL	0
SUISSE	153	109	262	SUISSE	2208
RUSSIE	2	2	4	RUSSIE	14
AUTRES	17	5	22	AUTRES	11

RECENSEMENT DE 1891

1. POPULATION TOTALE

POPULATION TOTALE										
ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1891	AIN	176747	174131	350878	246	154	400	2679	2051	4730
1891	ARDECHE	185307	182612	367919	94	58	152	304	228	532
1891	DROME	152779	150242	303021	81	42	123	804	737	1541
1891	ISERE	281207	279635	560842	297	104	401	5533	3025	8558
1891	LOIRE	302473	309645	612118	104	55	159	2166	1286	3452
1891	RHONE	380734	395571	776305	1587	817	2404	10002	8137	18139
1891	SAVOIE	126231	125483	251714	246	129	375	6493	2968	9461
1891	SAVOIE (HAUTE)	130108	126945	257053	144	139	283	4671	3083	7754

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
AIN					**LOIRE**			
ANGLETERRE	6	23	29		ANGLETERRE	41	48	89
AMÉRIQUE	4	6	10		AMÉRIQUE	7	10	17
ALLEMAGNE	50	71	121		ALLEMAGNE	178	150	328
AUTRICHE/HONGRIE	63	33	96		AUTRICHE/HONGRIE	27	22	49
BELGIQUE	33	35	68		BELGIQUE	87	67	154
HOLLANDE	1	0	1		HOLLANDE	3	3	6
ITALIE	1430	997	2427		ITALIE	1286	678	1964
ESPAGNE	13	28	41		ESPAGNE	92	51	143
PORTUGAL	0	0	0		PORTUGAL	2	6	8
SUISSE	1062	846	1908		SUISSE	320	195	515
RUSSIE	0	2	2		RUSSIE	29	14	43
AUTRES	17	10	27		AUTRES	94	42	136
ARDÈCHE					RHÔNE			
ANGLETERRE	3	13	16		ANGLETERRE	183	210	393
AMÉRIQUE	0	4	4		AMÉRIQUE	84	76	160
ALLEMAGNE	21	30	51		ALLEMAGNE	677	757	1434
AUTRICHE/HONGRIE	5	7	12		AUTRICHE/HONGRIE	118	90	208
BELGIQUE	29	19	48		BELGIQUE	334	234	568
HOLLANDE	0	1	1		HOLLANDE	50	32	82
ITALIE	184	94	278		ITALIE	5569	3925	9494
ESPAGNE	15	13	28		ESPAGNE	192	136	328
PORTUGAL	0	0	0		PORTUGAL	15	6	21
SUISSE	45	43	88		SUISSE	2510	2513	5023

RUSSIE	2	4	6		RUSSIE	91	54	145
AUTRES	0	0	0		AUTRES	179	104	283
DRÔME					**SAVOIE**			
ANGLETERRE	21	34	55		ANGLETERRE	15	46	61
AMÉRIQUE	14	25	39		ALLEMAGNE	18	28	46
ALLEMAGNE	57	57	114		AUTRICHE/HONGRIE	35	22	57
AUTRICHE/HONGRIE	23	11	34		BELGIQUE	14	15	29
BELGIQUE	42	33	75		HOLLANDE	14	2	16
HOLLANDE	1	1	2		ITALIE	6065	2630	8695
ITALIE	440	388	828		ESPAGNE	26	2	28
ESPAGNE	83	69	152		PORTUGAL	1	0	1
PORTUGAL	0	0	0		SUISSE	270	183	453
SUISSE	114	115	229		RUSSIE	2	5	7
RUSSIE	2	2	4		AUTRES	11	18	29
AUTRES	7	2	9		**HAUTE SAVOIE**			
ISÈRE					ANGLETERRE	7	15	22
ANGLETERRE	21	27	48		AMÉRIQUE	3	2	5
AMÉRIQUE	11	10	21		ALLEMAGNE	91	98	189
ALLEMAGNE	159	165	324		AUTRICHE/HONGRIE	39	39	78
AUTRICHE/HONGRIE	63	29	92		BELGIQUE	29	25	54
BELGIQUE	55	62	117		HOLLANDE	4	2	6
HOLLANDE	5	6	11		ITALIE	2387	1272	3659
ITALIE	4549	2343	6892		ESPAGNE	4	6	10
ESPAGNE	58	38	96		PORTUGAL	0	1	1
PORTUGAL	2	8	10		SUISSE	2091	1614	3705
SUISSE	547	286	833		RUSSIE	6	3	9
RUSSIE	18	18	36		AUTRES	10	6	16
AUTRES	65	33	98					

RECENSEMENT DE 1886

1. POPULATION TOTALE

POPULATION TOTALE										
ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ETRANGERS
1896	AIN	173880	170641	344521	212	235	447	3803	2520	6323
1896	ARDECHE	181782	178180	359962	58	44	102	301	298	599
1896	DROME	151401	145758	297159	231	167	398	1029	661	1690
1896	ISERE	274683	280742	555425	425	225	650	6227	3260	9487
1896	LOIRE	305510	313934	619444	182	147	329	2646	1641	4287
1896	RHONE	395173	422386	817559	2595	1148	3743	8510	7651	16161
1896	SAVOIE	123186	123479	246665	367	270	637	5701	3040	8741
1896	SAVOIE (HAUTE)	129767	122697	252464	179	195	374	5968	3333	9301

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS		NATIONALITÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
					LOIRE			
AIN					ANGLETERRE	23	24	47
ANGLETERRE	9	19	28		AMÉRIQUE	11	2	13
AMÉRIQUE	7	1	8		ALLEMAGNE	247	195	442
ALLEMAGNE	38	58	96		AUTRICHE/HONGRIE	41	27	68
AUTRICHE/HONGRIE	42	26	68		BELGIQUE	94	81	175
BELGIQUE	28	18	46		HOLLANDE	1	2	3
HOLLANDE	0	0	0		ITALIE	1791	1010	2801
ITALIE	2447	1428	3875		ESPAGNE	80	39	119
ESPAGNE	41	43	84		PORTUGAL	2	1	3
PORTUGAL	0	0	0		SUISSE	276	211	487
SUISSE	1173	899	2072		RUSSIE	20	15	35
RUSSIE	15	19	34		AUTRES	56	34	90
AUTRES	3	9	12		AUTRES	188	153	341
ARDÈCHE					**SAVOIE**			
ANGLETERRE	5	13	18		ANGLETERRE	3	23	26
AMÉRIQUE	4	7	11		AMÉRIQUE	14	3	17
ALLEMAGNE	22	37	59		ALLEMAGNE	29	21	50
AUTRICHE/HONGRIE	5	4	9		AUTRICHE/HONGRIE	35	9	44
BELGIQUE	9	11	20		BELGIQUE	20	18	38
HOLLANDE	2	6	8		HOLLANDE	5	5	10
ITALIE	185	137	322		ITALIE	5259	2755	8014
ESPAGNE	21	12	33		ESPAGNE	28	11	39

PORTUGAL	0	2	2		PORTUGAL	2	0	2
SUISSE	41	59	100		SUISSE	278	179	457
RUSSIE	0	3	3		RUSSIE	2	6	8
AUTRES	7	7	14		AUTRES	26	10	36
DRÔME					**HAUTE SAVOIE**			
ANGLETERRE	14	27	41		ANGLETERRE	11	29	40
AMÉRIQUE	6	7	13		AMÉRIQUE	1	5	6
ALLEMAGNE	67	52	119		ALLEMAGNE	117	91	208
AUTRICHE/HONGRIE	28	5	33		AUTRICHE/HONGRIE	61	46	107
BELGIQUE	26	3	29		BELGIQUE	30	32	62
HOLLANDE	1	4	5		HOLLANDE	4	2	6
ITALIE	625	379	1004		ITALIE	3558	1381	4939
ESPAGNE	133	72	205		ESPAGNE	10	7	17
PORTUGAL	0	2	2		PORTUGAL	0	0	0
SUISSE	113	103	216		SUISSE	2159	1721	3880
RUSSIE	3	0	3		RUSSIE	8	10	18
AUTRES	13	7	20		AUTRES	9	9	18
ISÈRE								
ANGLETERRE	34	35	69					
AMÉRIQUE	11	11	22					
ALLEMAGNE	104	118	222					
AUTRICHE/HONGRIE	49	31	80					
BELGIQUE	83	47	130					
HOLLANDE	3	2	5					
ITALIE	5321	2582	7903					
ESPAGNE	49	32	81					
PORTUGAL	0	0	0					
SUISSE	476	363	839					
RUSSIE	8	10	18					
AUTRES	89	29	118					

RECENSEMENT DE 1901

1. POPULATION TOTALE

POPULATION TOTALE										
ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ETRANGERS
1901	AIN	171312	169799	341111	423	592	1015	3158	2819	5977
1901	ARDECHE	173545	174388	347933	90	158	248	254	244	498
1901	DROME	146277	146136	292413	198	218	416	985	714	1699
1901	ISERE	271002	279723	550725	774	723	1497	6995	3600	10595
1901	LOIRE	312713	322400	635113	539	535	1074	4575	2234	6809
1901	RHONE	388165	421397	809562	1721	2258	3979	10082	8062	18144
1901	SAVOIE	120760	120774	241534	601	643	1244	5841	3338	9179
1901	HTE SAVOIE	126562	121786	248348	896	1038	1934	6252	3494	9746

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	DEPARTEM.		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	DEPARTEMENT
AIN						**LOIRE**				
ANGLETERRE	7	14	21	AIN		ANGLETERRE	14	30	44	LOIRE
BELGIQUE/LUXEMBOURG	33	27	60	AIN		BELGIQUE/LUXEMBOURG	112	96	208	LOIRE
ALLEMAGNE	57	69	126	AIN		ALLEMAGNE	183	190	373	LOIRE
SUISSE	1065	886	1951	AIN		SUISSE	296	210	506	LOIRE
AUTRICHE/HONGRIE	31	30	61	AIN		AUTRICHE/HONGRIE	24	24	48	LOIRE
ITALIE	1914	1729	3643	AIN		ITALIE	3700	1556	5256	LOIRE
ESPAGNE	14	16	30	AIN		ESPAGNE	127	58	185	LOIRE
RUSSIE	9	26	35	AIN		RUSSIE	27	22	49	LOIRE
AMÉRIQUE	9	11	20	AIN		AMÉRIQUE	20	11	31	LOIRE
AUTRES	19	11	30	AIN		AUTRES	72	37	109	LOIRE
ARDÈCHE						**RHÔNE**				
ANGLETERRE	4	15	19	ARDECHE		ANGLETERRE	173	244	417	RHONE
BELGIQUE/LUXEMBOURG	6	6	12	ARDECHE		BELGIQUE/LUXEMBOURG	190	198	388	RHONE
ALLEMAGNE	5	29	34	ARDECHE		ALLEMAGNE	654	876	1530	RHONE
SUISSE	34	45	79	ARDECHE		SUISSE	2284	2146	4430	RHONE
AUTRICHE/HONGRIE	3	4	7	ARDECHE		AUTRICHE/HONGRIE	96	107	203	RHONE
ITALIE	160	121	281	ARDECHE		ITALIE	5995	3996	9991	RHONE
ESPAGNE	23	10	33	ARDECHE		ESPAGNE	286	159	445	RHONE
RUSSIE	2	1	3	ARDECHE		RUSSIE	107	76	183	RHONE
AMÉRIQUE	3	9	12	ARDECHE		AMÉRIQUE	89	112	201	RHONE
AUTRES	4	14	18	ARDECHE		AUTRES	208	148	356	RHONE
DRÔME						**SAVOIE**				
ANGLETERRE	14	44	58	DROME		ANGLETERRE	4	26	30	SAVOIE
BELGIQUE/LUXEMBOURG	32	19	51	DROME		BELGIQUE/LUXEMBOURG	13	15	28	SAVOIE

ALLEMAGNE	44	74	118	DROME		ALLEMAGNE	17	33	50	SAVOIE
SUISSE	100	87	187	DROME		SUISSE	262	204	466	SAVOIE
AUTRICHE/HONGRIE	24	2	26	DROME		AUTRICHE/HONGRIE	24	19	43	SAVOIE
ITALIE	646	421	1067	DROME		ITALIE	5437	2977	8414	SAVOIE
ESPAGNE	89	45	134	DROME		ESPAGNE	22	11	33	SAVOIE
RUSSIE	0	2	2	DROME		RUSSIE	11	4	15	SAVOIE
AMÉRIQUE	15	12	27	DROME		AMÉRIQUE	19	20	39	SAVOIE
AUTRES	21	8	29	DROME		AUTRES	32	29	61	SAVOIE
ISÈRE						**HAUTE SAVOIE**				
ANGLETERRE	24	42	66	ISERE		ANGLETERRE	7	27	34	HTE SAVOIE
BELGIQUE/LUXEMBOURG	75	49	124	ISERE		BELGIQUE/LUXEMBOURG	19	19	38	HTE SAVOIE
ALLEMAGNE	145	148	293	ISERE		ALLEMAGNE	85	93	178	HTE SAVOIE
SUISSE	420	331	751	ISERE		SUISSE	2141	1809	3950	HTE SAVOIE
AUTRICHE/HONGRIE	44	24	68	ISERE		AUTRICHE/HONGRIE	48	28	76	HTE SAVOIE
ITALIE	6096	2863	8959	ISERE		ITALIE	3900	1392	5292	HTE SAVOIE
ESPAGNE	76	44	120	ISERE		ESPAGNE	14	4	18	HTE SAVOIE
RUSSIE	10	12	22	ISERE		RUSSIE	8	16	24	HTE SAVOIE
AMÉRIQUE	27	28	55	ISERE		AMÉRIQUE	13	26	39	HTE SAVOIE
AUTRES	78	59	137	ISERE		AUTRES	17	80	97	HTE SAVOIE

3. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE

			HOMMES	HOMMES	HOMMES	HOMMES	HOMMES	HOMMES
ANNÉE	**DEPARTEMENT**	**NATIONALITÉ**	**NOMBRE**	**PÊCHE AGRICULTURE**	**INDUSTRIE**	**COMMERCE**	**DOMESTIQUES**	**PR.LIBÉRALES**
1901	AIN	FRANCE	3158	74858	27449	6137	907	12029
1901	AIN	ANGLETERRE	7	1	1	0	0	0
1901	AIN	BELGIQUE/LUXEMBOURG	33	5	13	5	0	5
1901	AIN	ALLEMAGNE	57	6	31	1	2	4
1901	AIN	SUISSE	1065	354	347	67	17	21
1901	AIN	AUTRICHE/HONGRIE	31	7	20	0	0	0
1901	AIN	ITALIE	1914	161	1376	82	5	7
1901	AIN	ESPAGNE	14	0	2	6	1	2
1901	ARDECHE	FRANCE	254	71425	25159	4944	829	4989
1901	ARDECHE	ANGLETERRE	4	1	1	1	2	0
1901	ARDECHE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	6	0	4	1	0	1
1901	ARDECHE	ALLEMAGNE	5	0	10	0	0	0
1901	ARDECHE	SUISSE	34	2	16	1	1	5
1901	ARDECHE	AUTRICHE/HONGRIE	3	2	2	0	0	0
1901	ARDECHE	ITALIE	160	12	121	12	2	2
1901	ARDECHE	ESPAGNE	23	1	4	14	0	0
1901	DROME	FRANCE	985	58976	24618	6597	643	10432
1901	DROME	ANGLETERRE	14	0	0	1	0	2
1901	DROME	BELGIQUE/LUXEMBOURG	32	1	17	3	0	1
1901	DROME	ALLEMAGNE	44	0	22	3	0	2

1901	DROME	SUISSE	100	14	41	8	2	8
1901	DROME	AUTRICHE/HONGRIE	24	3	14	0	0	0
1901	DROME	ITALIE	646	92	394	47	3	9
1901	DROME	ESPAGNE	89	2	13	46	0	4
1901	ISERE	FRANCE	6995	91371	62456	13547	1516	20119
1901	ISERE	ANGLETERRE	24	0	10	6	0	0
1901	ISERE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	75	0	36	5	0	8
1901	ISERE	ALLEMAGNE	145	2	52	10	2	15
1901	ISERE	SUISSE	420	45	236	34	10	22
1901	ISERE	AUTRICHE/HONGRIE	44	2	26	2	0	3
1901	ISERE	ITALIE	6096	447	4651	157	14	35
1901	ISERE	ESPAGNE	76	0	11	46	3	0
1901	LOIRE	FRANCE	4575	67376	114306	14000	1458	12317
1901	LOIRE	ANGLETERRE	14	0	7	2	0	3
1901	LOIRE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	112	1	67	2	0	10
1901	LOIRE	ALLEMAGNE	183	0	116	18	1	3
1901	LOIRE	SUISSE	296	12	182	20	3	13
1901	LOIRE	AUTRICHE/HONGRIE	24	1	16	4	0	0
1901	LOIRE	ITALIE	3700	19	2944	69	2	42
1901	LOIRE	ESPAGNE	127	2	41	53	1	1
1901	RHONE	FRANCE	10082	57527	137550	42046	4050	26805
1901	RHONE	ANGLETERRE	173	1	23	28	1	13
1901	RHONE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	190	3	105	24	3	29
1901	RHONE	ALLEMAGNE	654	12	328	134	6	57
1901	RHONE	SUISSE	2284	52	1240	488	47	82
1901	RHONE	AUTRICHE/HONGRIE	96	1	44	10	1	9
1901	RHONE	ITALIE	5995	48	4280	697	27	75
1901	RHONE	ESPAGNE	286	2	71	141	2	11
1901	SAVOIE	FRANCE	5841	53174	12785	3535	358	11340
1901	SAVOIE	ANGLETERRE	4	0	2	0	0	2
1901	SAVOIE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	13	2	7	1	0	0
1901	SAVOIE	ALLEMAGNE	17	1	5	4	0	5
1901	SAVOIE	SUISSE	262	52	98	28	2	13
1901	SAVOIE	AUTRICHE/HONGRIE	24	4	13	1	0	1
1901	SAVOIE	ITALIE	5437	527	3457	223	20	9
1901	SAVOIE	ESPAGNE	22	1	2	15	1	0
1901	HTE SAVOIE	FRANCE	6252	56715	15730	3510	402	7220
1901	HTE SAVOIE	ANGLETERRE	7	1	1	1	0	0
1901	HTE SAVOIE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	19	4	5	3	0	1
1901	HTE SAVOIE	ALLEMAGNE	85	6	34	13	0	6
1901	HTE SAVOIE	SUISSE	2141	585	659	175	19	31
1901	HTE SAVOIE	AUTRICHE/HONGRIE	48	20	12	2	1	1
1901	HTE SAVOIE	ITALIE	3900	326	2857	155	9	12
1901	HTE SAVOIE	ESPAGNE	14	1	1	6	0	2
1901	AIN	NATURALISES	3158	106	144	24	2	23
1901	ARDECHE	NATURALISES	254	10	37	3	2	5
1901	DROME	NATURALISES	985	18	86	13	0	36
1901	ISERE	NATURALISES	6995	83	446	57	4	49

1901	LOIRE	NATURALISES	4575	14	357	61	4	23
1901	RHONE	NATURALISES	10082	38	1040	341	19	118
1901	SAVOIE	NATURALISES	5841	238	220	58	2	60
1901	HTE SAVOIE	NATURALISES	6252	386	214	41	3	79

4. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ACTIVE FÉMININE

			FEMMES	FEMMES	FEMMES	FEMMES	FEMMES	FEMMES
ANNÉE	**DEPARTEMENT**	**NATIONALITÉ**	**NOMBRE**	**PÊCHE AGRICULTURE**	**INDUSTRIE**	**COMMERCE**	**DOMESTIQUES**	**PROF.LIB.**
1901	AIN	FRANCE	2819	54267	17371	4848	3625	3026
1901	AIN	ANGLETERRE	14	0	0	1	2	6
1901	AIN	BELGIQUE/LUXEMBOURG	27	1	2	4	0	7
1901	AIN	ALLEMAGNE	69	2	10	7	15	8
1901	AIN	SUISSE	886	69	101	36	34	58
1901	AIN	AUTRICHE/HONGRIE	30	1	8	0	1	1
1901	AIN	ITALIE	1729	39	999	28	35	6
1901	AIN	ESPAGNE	16	2	3	1	2	4
1901	ARDECHE	FRANCE	244	19837	15943	2601	2534	2687
1901	ARDECHE	ANGLETERRE	15	0	0	0	2	2
1901	ARDECHE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	6	0	1	0	0	1
1901	ARDECHE	ALLEMAGNE	29	0	1	0	8	7
1901	ARDECHE	SUISSE	45	0	1	0	9	5
1901	ARDECHE	AUTRICHE/HONGRIE	4	0	0	0	2	1
1901	ARDECHE	ITALIE	121	4	27	0	14	8
1901	ARDECHE	ESPAGNE	10	0	1	1	0	1
1901	DROME	FRANCE	714	17015	14784	3511	3327	2325
1901	DROME	ANGLETERRE	44	0	0	0	3	17
1901	DROME	BELGIQUE/LUXEMBOURG	19	1	6	1	1	0
1901	DROME	ALLEMAGNE	74	4	17	1	16	14
1901	DROME	SUISSE	87	4	19	6	14	3
1901	DROME	AUTRICHE/HONGRIE	2	0	0	1	0	0
1901	DROME	ITALIE	421	15	165	14	40	27
1901	DROME	ESPAGNE	45	2	6	5	0	1
1901	ISERE	FRANCE	3600	34924	50725	8276	6050	4367
1901	ISERE	ANGLETERRE	42	0	1	0	1	6
1901	ISERE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	49	0	13	1	0	1
1901	ISERE	ALLEMAGNE	148	2	28	7	42	16
1901	ISERE	SUISSE	331	10	58	20	43	20
1901	ISERE	AUTRICHE/HONGRIE	24	0	3	2	4	1
1901	ISERE	ITALIE	2863	71	850	76	103	10
1901	ISERE	ESPAGNE	44	0	9	5	1	1
1901	LOIRE	FRANCE	2234	15791	49319	7022	6556	4042
1901	LOIRE	ANGLETERRE	30	0	0	1	2	9
1901	LOIRE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	96	0	12	0	1	6
1901	LOIRE	ALLEMAGNE	190	2	16	5	31	13
1901	LOIRE	SUISSE	210	2	30	7	11	13

1901	LOIRE	AUTRICHE/HONGRIE	24	0	2	0	2	5
1901	LOIRE	ITALIE	1556	4	122	17	27	10
1901	LOIRE	ESPAGNE	58	0	3	4	2	9
1901	RHONE	FRANCE	8062	22549	96171	21768	23725	8838
1901	RHONE	ANGLETERRE	244	0	14	4	23	61
1901	RHONE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	198	2	34	11	16	30
1901	RHONE	ALLEMAGNE	876	1	129	57	256	45
1901	RHONE	SUISSE	2146	19	451	160	351	83
1901	RHONE	AUTRICHE/HONGRIE	107	0	6	4	22	7
1901	RHONE	ITALIE	3996	32	1241	215	366	47
1901	RHONE	ESPAGNE	159	1	31	20	8	8
1901	SAVOIE	FRANCE	3338	37642	6846	2872	2378	1790
1901	SAVOIE	ANGLETERRE	26	0	1	0	3	3
1901	SAVOIE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	15	0	2	1	3	2
1901	SAVOIE	ALLEMAGNE	33	1	1	4	13	7
1901	SAVOIE	SUISSE	204	16	22	14	14	11
1901	SAVOIE	AUTRICHE/HONGRIE	19	0	2	0	0	2
1901	SAVOIE	ITALIE	2977	266	311	107	128	28
1901	SAVOIE	ESPAGNE	11	0	0	1	0	0
1901	HTE SAVOIE	FRANCE	3494	25021	6592	2570	2188	1873
1901	HTE SAVOIE	ANGLETERRE	27	0	0	0	1	6
1901	HTE SAVOIE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	19	2	1	2	1	0
1901	HTE SAVOIE	ALLEMAGNE	93	2	6	7	9	7
1901	HTE SAVOIE	SUISSE	1809	164	126	100	81	77
1901	HTE SAVOIE	AUTRICHE/HONGRIE	28	2	0	0	1	6
1901	HTE SAVOIE	ITALIE	1392	81	96	57	32	22
1901	HTE SAVOIE	ESPAGNE	4	0	0	1	0	1
1901	AIN	NATURALISÉES	2819	62	91	26	18	20
1901	ARDECHE	NATURALISÉES	244	14	17	9	3	30
1901	DROME	NATURALISÉES	714	19	26	10	7	4
1901	ISERE	NATURALISÉES	3600	39	184	32	20	20
1901	LOIRE	NATURALISÉES	2234	8	117	50	33	23
1901	RHONE	NATURALISÉES	8062	27	624	142	135	66
1901	SAVOIE	NATURALISÉES	3338	209	52	40	27	32
1901	HTE SAVOIE	NATURALISÉES	3494	131	70	53	18	23

RECENSEMENT DE 1906

1. POPULATION TOTALE

POPULATION TOTALE										
ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ETRANGERS
1906	AIN	169180	167335	336515	399	535	934	2873	2911	5784
1906	ARDECHE	171700	170226	341926	68	132	200	398	293	691
1906	DROME	145650	144773	290423	164	260	424	1015	1077	2092
1906	ISERE	268548	276635	545183	701	587	1288	6418	4488	10906
1906	LOIRE	310616	323548	634164	434	460	894	3565	2149	5714
1906	RHONE	389192	424179	813371	1658	2238	3896	9636	8247	17883
1906	SAVOIE	119392	118255	237647	682	729	1411	5769	3851	9620
1906	HT.SAVOIE	125949	119838	245787	544	879	1423	5815	3524	9339

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTEMENT		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE
ANGLETERRE	11	11	22	1906	AIN		ANGLETERRE	14	34	48	1906
BELGIQUE/LUXEMBOURG	25	28	53	1906	AIN		BELGIQUE/LUXEMBOURG	74	92	166	1906
ALLEMAGNE	43	61	104	1906	AIN		ALLEMAGNE	153	184	337	1906
SUISSE	1082	844	1926	1906	AIN		SUISSE	277	207	484	1906
AUTRICHE/HONGRIE	29	30	59	1906	AIN		AUTRICHE/HONGRIE	28	20	48	1906
ITALIE	1622	1877	3499	1906	AIN		ITALIE	2744	1466	4210	1906
ESPAGNE	21	12	33	1906	AIN		ESPAGNE	149	72	221	1906
RUSSIE	16	17	33	1906	AIN		RUSSIE	26	16	42	1906
AMÉRIQUE	6	10	16	1906	AIN		AMÉRIQUE	23	18	41	1906
AUTRES	18	21	39	1906	AIN		AUTRES	77	40	117	1906
ANGLETERRE	4	17	21	1906	ARDECHE		ANGLETERRE	113	173	286	1906
BELGIQUE/LUXEMBOURG	6	6	12	1906	ARDECHE		BELGIQUE/LUXEMBOURG	181	162	343	1906
ALLEMAGNE	15	22	37	1906	ARDECHE		ALLEMAGNE	714	885	1599	1906
SUISSE	37	28	65	1906	ARDECHE		SUISSE	1961	1875	3836	1906
AUTRICHE/HONGRIE	4	2	6	1906	ARDECHE		AUTRICHE/HONGRIE	119	89	208	1906
ITALIE	157	281	438	1906	ARDECHE		ITALIE	5885	4637	10522	1906
ESPAGNE	47	16	63	1906	ARDECHE		ESPAGNE	324	198	522	1906
RUSSIE	2	3	5	1906	ARDECHE		RUSSIE	81	58	139	1906
AMÉRIQUE	4	15	19	1906	ARDECHE		AMÉRIQUE	75	82	157	1906
AUTRES	17	8	25	1906	ARDECHE		AUTRES	183	88	271	1906
ANGLETERRE	10	38	48	1906	DROME		ANGLETERRE	13	16	29	1906
BELGIQUE/LUXEMBOURG	26	16	42	1906	DROME		BELGIQUE/LUXEMBOURG	14	16	30	1906
ALLEMAGNE	54	83	137	1906	DROME		ALLEMAGNE	15	30	45	1906
SUISSE	100	89	189	1906	DROME		SUISSE	213	174	387	1906
AUTRICHE/HONGRIE	12	4	16	1906	DROME		AUTRICHE/HONGRIE	26	18	44	1906
ITALIE	695	756	1451	1906	DROME		ITALIE	5407	3543	8950	1906

ESPAGNE	95	56	151	1906	DROME		ESPAGNE	45	12	57	190
RUSSIE	5	8	13	1906	DROME		RUSSIE	4	8	12	190
AMÉRIQUE	13	20	33	1906	DROME		AMÉRIQUE	23	19	42	190
AUTRES	5	7	12	1906	DROME		AUTRES	9	15	24	190
ANGLETERRE	22	38	60	1906	ISERE		ANGLETERRE	13	25	38	190
BELGIQUE/LUXEMBOURG	64	51	115	1906	ISERE		BELGIQUE/LUXEMBOURG	15	12	27	190
ALLEMAGNE	89	139	228	1906	ISERE		ALLEMAGNE	75	91	166	190
SUISSE	369	362	731	1906	ISERE		SUISSE	2165	1746	3911	190
AUTRICHE/HONGRIE	41	19	60	1906	ISERE		AUTRICHE/HONGRIE	55	27	82	190
ITALIE	5560	3762	9322	1906	ISERE		ITALIE	3430	1576	5006	190
ESPAGNE	192	55	247	1906	ISERE		ESPAGNE	20	8	28	190
RUSSIE	16	10	26	1906	ISERE		RUSSIE	9	6	15	190
AMÉRIQUE	26	27	53	1906	ISERE		AMÉRIQUE	20	19	39	190
AUTRES	39	25	64	1906	ISERE		AUTRES	13	14	27	190

RECENSEMENT DE 1911

1. POPULATION TOTALE

POPULATION TOTALE										
ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1911	AIN	167076	165217	332293	472	692	1164	3113	3057	6170
1911	ARDECHE	163310	163369	326679	104	125	229	361	321	682
1911	DROME	142931	142523	285454	203	312	515	1025	1140	2165
1911	ISERE	264412	272391	536803	775	860	1635	6570	5156	11726
1911	LOIRE	308467	322739	631206	469	463	932	3171	2116	5287
1911	RHONE	420382	458288	878670	1727	2505	4232	11128	9834	20962
1911	SAVOIE	116058	114600	230658	801	760	1561	5926	3945	9871
1911	HTE SAVOIE	122865	117764	240629	636	911	1547	5778	3911	9689

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTE.		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTE.
ALLEMAGNE	71	72	143	1911	AIN		Allemagne	143	186	329	1911	LOIRE
ANGLETERRE	14	14	28	1911	AIN		ANGLETERRE	12	42	54	1911	LOIRE
AUTRICHE/HONGRIE	24	21	45	1911	AIN		AUTRICHE/HONGRIE	32	13	45	1911	LOIRE
BELGIQUE/LUXEMBOURG	25	30	55	1911	AIN		BELGIQUE/LUXEMBOURG	75	73	148	1911	LOIRE
ESPAGNE	55	19	74	1911	AIN		Espagne	253	118	371	1911	LOIRE
ITALIE	1744	1933	3677	1911	AIN		Italie	2136	1339	3475	1911	LOIRE
RUSSIE	14	12	26	1911	AIN		RUSSIE	43	29	72	1911	LOIRE
SUISSE	1130	908	2038	1911	AIN		SUISSE	282	225	507	1911	LOIRE
AMÉRIQUE	7	10	17	1911	AIN		AMÉRIQUE	15	25	40	1911	LOIRE
AFRIQUE	7	5	12	1911	AIN		AFRIQUE	9	2	11	1911	LOIRE
AUTRES	22	33	55	1911	AIN		AUTRES	171	64	235	1911	LOIRE
ALLEMAGNE	8	18	26	1911	ARDECHE		Allemagne	776	932	1708	1911	RHONE
ANGLETERRE	1	11	12	1911	ARDECHE		ANGLETERRE	108	206	314	1911	RHONE
AUTRICHE/HONGRIE	4	2	6	1911	ARDECHE		AUTRICHE/HONGRIE	133	114	247	1911	RHONE
BELGIQUE/LUXEMBOURG	8	10	18	1911	ARDECHE		BELGIQUE/LUXEMBOURG	197	213	410	1911	RHONE
ESPAGNE	52	44	96	1911	ARDECHE		Espagne	549	348	897	1911	RHONE
ITALIE	194	217	411	1911	ARDECHE		Italie	6794	5837	12631	1911	RHONE
RUSSIE	1	4	5	1911	ARDECHE		RUSSIE	95	75	170	1911	RHONE
SUISSE	31	38	69	1911	ARDECHE		SUISSE	2056	1866	3922	1911	RHONE
AMÉRIQUE	5	10	15	1911	ARDECHE		AMÉRIQUE	98	96	194	1911	RHONE
AFRIQUE	2	0	2	1911	ARDECHE		AFRIQUE	79	12	91	1911	RHONE
AUTRES	5	7	12	1911	ARDECHE		AUTRES	243	135	378	1911	RHONE
ALLEMAGNE	41	76	117	1911	DROME		Allemagne	21	44	65	1911	SAVOIE
ANGLETERRE	10	27	37	1911	DROME		ANGLETERRE	11	19	30	1911	SAVOIE
AUTRICHE/HONGRIE	21	12	33	1911	DROME		AUTRICHE/HONGRIE	24	9	33	1911	SAVOIE
BELGIQUE/LUXEMBOURG	23	16	39	1911	DROME		BELGIQUE/LUXEMBOURG	28	21	49	1911	SAVOIE

ESPAGNE	94	64	158	1911	DROME		Espagne	33	10	43	1911	SAVOIE
ITALIE	685	812	1497	1911	DROME		Italie	5470	3529	8999	1911	SAVOIE
RUSSIE	5	3	8	1911	DROME		RUSSIE	5	3	8	1911	SAVOIE
SUISSE	102	95	197	1911	DROME		SUISSE	281	254	535	1911	SAVOIE
AMÉRIQUE	14	17	31	1911	DROME		AMÉRIQUE	22	33	55	1911	SAVOIE
AFRIQUE	11	5	16	1911	DROME		AFRIQUE	1	2	3	1911	SAVOIE
AUTRES	19	13	32	1911	DROME		AUTRES	30	21	51	1911	SAVOIE
ALLEMAGNE	128	151	279	1911	ISERE		Allemagne	84	103	187	1911	HTESAVOIE
ANGLETERRE	27	58	85	1911	ISERE		ANGLETERRE	12	18	30	1911	HTESAVOIE
AUTRICHE/HONGRIE	84	52	136	1911	ISERE		AUTRICHE/HONGRIE	58	38	96	1911	HTESAVOIE
BELGIQUE/LUXEMBOURG	62	53	115	1911	ISERE		BELGIQUE/LUXEMBOURG	9	18	27	1911	HTESAVOIE
ESPAGNE	169	98	267	1911	ISERE		Espagne	27	13	40	1911	HTESAVOIE
ITALIE	5439	4146	9585	1911	ISERE		Italie	3184	1803	4987	1911	HTESAVOIE
RUSSIE	55	75	130	1911	ISERE		RUSSIE	16	11	27	1911	HTESAVOIE
SUISSE	463	410	873	1911	ISERE		SUISSE	2334	1843	4177	1911	HTESAVOIE
AMÉRIQUE	45	34	79	1911	ISERE		AMÉRIQUE	19	14	33	1911	HTESAVOIE
AFRIQUE	21	11	32	1911	ISERE		AFRIQUE	0	0	0	1911	HTESAVOIE
AUTRES	77	68	145	1911	ISERE		AUTRES	35	50	85	1911	HTESAVOIE

RECENSEMENT DE 1921

1. POPULATION TOTALE

POPULATION TOTALE										
ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1921	AIN	146583	156448	303031	234	693	927	3849	3346	7195
1921	ARDECHE	138357	149634	287991	51	162	213	598	521	1119
1921	DROME	122957	134526	257483	161	347	508	1465	974	2439
1921	ISERE	235305	262415	497720	584	1023	1607	12832	8127	20959
1921	LOIRE	289722	321979	611701	253	451	704	15082	5404	20486
1921	RHONE	417951	486609	904560	1169	2514	3683	20129	14987	35116
1921	SAVOIE	100319	108239	208558	387	577	964	7036	4375	11411
1921	HT.SAVOIE	108207	112327	220534	368	859	1227	6411	4523	10934

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTEMENT		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEI
ALLEMAGNE	2	10	12	1921	AIN		ALLEMAGNE	38	35	73	192
AUTRICHE/HONGRIE	2	2	4	1921	AIN		AUTRICHE/HONGRIE	38	14	52	192
BELGIQUE/LUXEMBOURG	72	104	176	1921	AIN		BELGIQUE/LUXEMBOURG	471	359	830	192
ANGLETERRE	10	16	26	1921	AIN		ANGLETERRE	23	44	67	192
ESPAGNE	90	48	138	1921	AIN		ESPAGNE	3777	1451	5228	192
ITALIE	1902	1879	3781	1921	AIN		ITALIE	3589	2014	5603	192
RUSSIE	17	11	28	1921	AIN		RUSSIE	94	36	130	192
SUISSE	1600	1201	2801	1921	AIN		SUISSE	505	298	803	192
AMÉRIQUE	8	16	24	1921	AIN		AMÉRIQUE	27	21	48	192
AFRIQUE	27	0	27	1921	AIN		AFRIQUE	3127	11	3138	192
POLOGNE	19	12	31	1921	AIN		AUTRES	1682	279	1961	192
AUTRES	100	47	147	1921	AIN		POLOGNE	1711	842	2553	192
ALLEMAGNE	2	5	7	1921	ARDECHE		ALLEMAGNE	25	41	66	192
AUTRICHE/HONGRIE	1	1	2	1921	ARDECHE		AUTRICHE/HONGRIE	14	14	28	192
BELGIQUE/LUXEMBOURG	32	32	64	1921	ARDECHE		BELGIQUE/LUXEMBOURG	524	503	1027	192
ANGLETERRE	4	11	15	1921	ARDECHE		ANGLETERRE	169	203	372	192
ESPAGNE	148	129	277	1921	ARDECHE		ESPAGNE	4673	3231	7904	192
ITALIE	296	248	544	1921	ARDECHE		ITALIE	9059	7750	16809	192
RUSSIE	4	1	5	1921	ARDECHE		RUSSIE	170	90	260	192
SUISSE	62	55	117	1921	ARDECHE		SUISSE	2934	2343	5277	192
AMÉRIQUE	3	5	8	1921	ARDECHE		AMÉRIQUE	92	96	188	192
AFRIQUE	11	1	12	1921	ARDECHE		AFRIQUE	844	81	925	192
AUTRES	29	24	53	1921	ARDECHE		AUTRES	1408	551	1959	192
POLOGNE	6	9	15	1921	ARDECHE		POLOGNE	217	84	301	192
ALLEMAGNE	17	17	34	1921	DROME		ALLEMAGNE	6	11	17	192

AUTRICHE/HONGRIE	0	0	0	1921	DROME		AUTRICHE/HONGRIE	2	4	6	192
BELGIQUE/LUXEMBOURG	51	52	103	1921	DROME		BELGIQUE/LUXEMBOURG	72	64	136	192
ANGLETERRE	15	34	49	1921	DROME		ANGLETERRE	20	24	44	192
ESPAGNE	281	149	430	1921	DROME		ESPAGNE	167	59	226	192
ITALIE	772	538	1310	1921	DROME		ITALIE	6147	3708	9855	192
RUSSIE	7	3	10	1921	DROME		RUSSIE	14	6	20	192
SUISSE	152	108	260	1921	DROME		SUISSE	414	368	782	192
AMÉRIQUE	1	4	5	1921	DROME		AMÉRIQUE	13	24	37	192
AFRIQUE	60	1	61	1921	DROME		AFRIQUE	59	2	61	192
AUTRES	101	57	158	1921	DROME		AUTRES	103	93	196	192
POLOGNE	8	11	19	1921	DROME		POLOGNE	19	12	31	192
ALLEMAGNE	10	15	25	1921	ISERE		ALLEMAGNE	8	20	28	192
AUTRICHE/HONGRIE	6	1	7	1921	ISERE		AUTRICHE/HONGRIE	5	6	11	192
BELGIQUE/LUXEMBOURG	232	218	450	1921	ISERE		BELGIQUE/LUXEMBOURG	61	54	115	192
ANGLETERRE	55	74	129	1921	ISERE		ANGLETERRE	21	36	57	192
ESPAGNE	2233	1350	3583	1921	ISERE		ESPAGNE	48	20	68	192
ITALIE	8014	5382	13396	1921	ISERE		ITALIE	2756	1784	4540	192
RUSSIE	102	30	132	1921	ISERE		RUSSIE	12	14	26	192
SUISSE	911	614	1525	1921	ISERE		SUISSE	3222	2491	5713	192
AMÉRIQUE	39	50	89	1921	ISERE		AMÉRIQUE	6	6	12	192
POLOGNE	108	41	149	1921	ISERE		AFRIQUE	6	3	9	192
AFRIQUE	260	15	275	1921	ISERE		AUTRES	61	89	150	192
AUTRES	862	337	1199	1921	ISERE		POLOGNE	5	10	15	192

3. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE ET FÉMININE

ANNÉE	DEPARTEM.	NATIONALITÉ	PATRONS	EMPLOYÉS	OUVRIERS	ISOLÉS	PATRONNES	EMPLOYÉES	OUVRIÈRES	ISOLÉES
1921	AIN	FRANCE	43239	11266	42363	12218	41218	5198	27960	14046
1921	ARDECHE	FRANCE	41185	5904	33005	14190	36324	3871	15271	6025
1921	DROME	FRANCE	35774	9815	32462	11574	31478	4549	14961	7602
1921	ISERE	FRANCE	57812	19067	78428	24188	51359	10021	44710	20603
1921	LOIRE	FRANCE	46736	23831	121551	23617	37875	12302	44511	16621
1921	RHONE	FRANCE	53775	65060	138994	38124	40420	38064	74084	49960
1921	SAVOIE	FRANCE	30852	7624	31541	6912	29929	3800	17418	7230
1921	HTE SAVOIE	FRANCE	33080	5584	31261	10400	28785	3379	15159	6950
1921	AIN	ÉTRANGERS/ÈRES	543	100	2044	429	290	152	1029	151
1921	ARDECHE	ÉTRANGERS/ÈRES	70	14	299	80	27	42	106	20
1921	DROME	ÉTRANGERS/ÈRES	182	77	681	200	56	98	182	36
1921	ISERE	ÉTRANGERS/ÈRES	682	359	8226	895	237	273	1831	389
1921	LOIRE	ÉTRANGERS/ÈRES	352	305	10657	1524	111	146	503	188
1921	RHONE	ÉTRANGERS/ÈRES	1507	1594	10055	1916	444	698	2903	832
1921	SAVOIE	ÉTRANGERS/ÈRES	593	392	4270	483	244	198	521	244
1921	HTE SAVOIE	ÉTRANGERS/ÈRES	1019	206	2740	795	462	148	412	251

RECENSEMENT DE 1926

1. POPULATION TOTALE

ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1926	AIN	143317	154486	297803	312	861	1173	7314	5635	12949
1926	ARDECHE	133398	144745	278143	83	150	233	2889	2755	5644
1926	DROME	122012	132873	254885	256	399	655	3171	2370	5541
1926	ISERE	237767	262229	499996	962	1504	2466	27659	20526	48185
1926	LOIRE	295165	329968	625133	400	541	941	25553	12000	37553
1926	RHONE	436634	483348	919982	1435	2793	4228	37313	23838	61151
1926	SAVOIE	99886	106022	205908	510	702	1212	10542	7042	17584
1926	HT.SAVOIE	108736	112434	221170	409	1143	1552	10768	7653	18421

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTE.		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DE
AFRIQUE	382	1	383	1926	AIN		AFRIQUE	4714	13	4727	1926	LO
ALLEMAGNE	7	21	28	1926	AIN		Allemagne	114	113	227	1926	LO
AMÉRIQUE	14	26	40	1926	AIN		AMÉRIQUE	34	31	65	1926	LO
ANGLETERRE	17	23	40	1926	AIN		ANGLETERRE	38	53	91	1926	LO
ASIE	32	16	48	1926	AIN		ASIE	862	612	1474	1926	LO
AUTRES	142	96	238	1926	AIN		AUTRES	2829	910	3739	1926	LO
BELGIQUE/LUXEMBOURG	70	80	150	1926	AIN		BELGIQUE/LUXEMBOURG	444	341	785	1926	LO
ESPAGNE	159	92	251	1926	AIN		Espagne	4484	3114	7598	1926	LO
ITALIE	4117	3408	7525	1926	AIN		Italie	7274	4229	11503	1926	LO
POLOGNE	114	254	368	1926	AIN		POLOGNE	3836	2076	5912	1926	LO
RUSSIE	88	25	113	1926	AIN		RUSSIE	275	58	333	1926	LO
SUISSE	2204	1609	3813	1926	AIN		SUISSE	649	450	1099	1926	LO
AFRIQUE	17	0	17	1926	ARDECHE		AFRIQUE	3645	116	3761	1926	RH
ALLEMAGNE	3	6	9	1926	ARDECHE		Allemagne	69	77	146	1926	RH
AMÉRIQUE	5	7	12	1926	ARDECHE		AMÉRIQUE	137	114	251	1926	RH
ANGLETERRE	7	11	18	1926	ARDECHE		ANGLETERRE	199	219	418	1926	RH
ASIE	607	819	1426	1926	ARDECHE		ASIE	1208	612	1820	1926	RH
AUTRES	257	398	655	1926	ARDECHE		AUTRES	2830	1114	3944	1926	RH
BELGIQUE/LUXEMBOURG	47	24	71	1926	ARDECHE		BELGIQUE/LUXEMBOURG	433	420	853	1926	RH
ESPAGNE	369	326	695	1926	ARDECHE		Espagne	7573	5481	13054	1926	RH
ITALIE	1436	1090	2526	1926	ARDECHE		Italie	16083	12406	28489	1926	RH
POLOGNE	25	25	50	1926	ARDECHE		POLOGNE	703	508	1211	1926	RH
RUSSIE	44	4	48	1926	ARDECHE		RUSSIE	1167	333	1500	1926	RH
SUISSE	72	45	117	1926	ARDECHE		SUISSE	3266	2438	5704	1926	RH
AFRIQUE	146	1	147	1926	DROME		AFRIQUE	206	2	208	1926	SA
ALLEMAGNE	22	18	40	1926	DROME		Allemagne	17	23	40	1926	SA

AMÉRIQUE	13	8	21	1926	DROME		AMÉRIQUE	27	28	55	1926	SA
ANGLETERRE	17	36	53	1926	DROME		ANGLETERRE	15	22	37	1926	SA
ASIE	441	405	846	1926	DROME		ASIE	49	38	87	1926	SA
AUTRES	360	282	642	1926	DROME		AUTRES	195	132	327	1926	SA
BELGIQUE/LUXEMBOURG	45	41	86	1926	DROME		BELGIQUE/LUXEMBOURG	65	53	118	1926	SA
ESPAGNE	250	160	410	1926	DROME		Espagne	155	80	235	1926	SA
ITALIE	1560	1206	2766	1926	DROME		Italie	8887	6094	14981	1926	SA
POLOGNE	96	52	148	1926	DROME		POLOGNE	127	77	204	1926	SA
RUSSIE	41	8	49	1926	DROME		RUSSIE	318	58	376	1926	SA
SUISSE	180	153	333	1926	DROME		SUISSE	481	435	916	1926	SA
AFRIQUE	641	23	664	1926	ISERE		AFRIQUE	4	4	8	1926	HT
ALLEMAGNE	40	41	81	1926	ISERE		Allemagne	12	19	31	1926	HT
AMÉRIQUE	106	105	211	1926	ISERE		AMÉRIQUE	42	44	86	1926	HT
ANGLETERRE	88	107	195	1926	ISERE		ANGLETERRE	42	62	104	1926	HT
ASIE	997	732	1729	1926	ISERE		ASIE	12	6	18	1926	HT
AUTRES	2019	1184	3203	1926	ISERE		AUTRES	144	121	265	1926	HT
BELGIQUE/LUXEMBOURG	207	184	391	1926	ISERE		BELGIQUE/LUXEMBOURG	80	110	190	1926	HT
ESPAGNE	3225	2636	5861	1926	ISERE		Espagne	73	54	127	1926	HT
ITALIE	17732	14098	31830	1926	ISERE		Italie	5788	3741	9529	1926	HT
POLOGNE	593	210	803	1926	ISERE		POLOGNE	65	71	136	1926	HT
RUSSIE	703	318	1021	1926	ISERE		RUSSIE	57	38	95	1926	HT
SUISSE	1308	888	2196	1926	ISERE		SUISSE	4449	3383	7832	1926	HT

3. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE

ANNEE	DEPARTEMENT	NATIONALITÉ	PÊCHE	FORÊT-AGR.	IND.EXTR.	IND.TRANSFORMATION	MANUTENTION-TRANSPORT	COMMERCE	PROF.LIB.	SOINS
			HOMMES	HOMMES	HOMMES	HOMMES	HOMMES	HOMMES	HOMMES	HOMMES
1926	**AIN**	**FRANCE**	**25**	**58215**	**332**	**23984**	**4876**	**6533**	**1800**	**773**
1926	AIN	AFRIQUE	0	2	0	40	2	5	1	0
1926	AIN	ALLEMAGNE	0	0	0	5	0	1	0	0
1926	AIN	ANGLETERRE	0	1	0	7	0	2	1	0
1926	AIN	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	9	1	17	0	7	1	1
1926	AIN	ESPAGNE	0	3	13	82	3	22	1	2
1926	AIN	ITALIE	1	279	96	2477	99	152	10	13
1926	AIN	POLOGNE	0	53	3	30	1	0	0	2
1926	AIN	RUSSIE	0	7	0	21	45	2	3	1
1926	AIN	SUISSE	3	794	3	653	30	125	27	20
1926	AIN	NATURALISES		52	6	154	19	27	4	4
1926	**ARDECHE**	**FRANCE**	**3**	**58152**	**620**	**20984**	**2988**	**4251**	**1439**	**515**
1926	ARDECHE	AFRIQUE	0	0	11	5	0	1	0	0
1926	ARDECHE	ALLEMAGNE	0	0	0	2	0	0	0	0
1926	ARDECHE	ANGLETERRE	0	2	0	1	0	1	1	0

1926	ARDECHE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	3	0	14	2	3	1	0
1926	ARDECHE	ESPAGNE	0	19	6	226	4	18	0	0
1926	ARDECHE	ITALIE	0	95	26	926	6	32	1	2
1926	ARDECHE	POLOGNE	0	4	0	10	0	0	0	0
1926	ARDECHE	RUSSIE	0	0	1	40	0	0	0	0
1926	ARDECHE	SUISSE	0	4	2	29	2	2	11	3
1926	ARDECHE	NATURALISES		19	0	31	0	4	4	0
1926	**DROME**	**FRANCE**	**4**	**47587**	**170**	**22167**	**3488**	**6896**	**1552**	**578**
1926	DROME	AFRIQUE	0	4	0	24	10	9	2	4
1926	DROME	ALLEMAGNE	0	1	0	14	0	1	0	0
1926	DROME	ANGLETERRE	0	0	0	0	0	1	5	0
1926	DROME	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	2	0	20	0	7	4	0
1926	DROME	ESPAGNE	0	17	0	127	2	66	1	2
1926	DROME	ITALIE	0	156	15	944	23	80	6	3
1926	DROME	POLOGNE	0	52	0	26	5	3	0	2
1926	DROME	RUSSIE	0	11	0	25	0	0	2	0
1926	DROME	SUISSE	0	16	3	75	3	20	17	2
1926	DROME	NATURALISES		38	4	103	3	28	12	3
1926	**ISERE**	**FRANCE**	**8**	**73360**	**2211**	**60563**	**5777**	**13521**	**3590**	**1365**
1926	ISERE	AFRIQUE	0	7	2	457	6	10	4	0
1926	ISERE	ALLEMAGNE	0	0	0	19	1	2	0	0
1926	ISERE	ANGLETERRE	0	5	1	29	0	5	3	1
1926	ISERE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	10	1	77	3	21	12	2
1926	ISERE	ESPAGNE	0	50	96	1950	40	144	3	8
1926	ISERE	ITALIE	0	616	676	11315	250	557	37	47
1926	ISERE	POLOGNE	0	81	67	185	4	6	5	2
1926	ISERE	RUSSIE	0	21	2	488	5	9	5	3
1926	ISERE	SUISSE	0	205	5	669	19	88	27	23
1926	ISERE	NATURALISES		73	48	524	17	84	17	4
1926	**LOIRE**	**FRANCE**	**9**	**55765**	**19718**	**92408**	**10137**	**16754**	**3484**	**1677**
1926	LOIRE	AFRIQUE	0	3	3077	1147	319	66	3	4
1926	LOIRE	ALLEMAGNE	0	1	21	38	0	3	1	1
1926	LOIRE	ANGLETERRE	0	1	2	11	1	0	2	0
1926	LOIRE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	9	49	256	6	25	9	3
1926	LOIRE	ESPAGNE	0	23	1102	1780	65	146	6	17
1926	LOIRE	ITALIE	0	91	1663	3775	116	164	16	9
1926	LOIRE	POLOGNE	0	72	1992	882	27	26	3	0
1926	LOIRE	RUSSIE	0	6	42	190	4	12	0	0
1926	LOIRE	SUISSE	0	20	24	399	12	44	29	16
1926	LOIRE	NATURALISES		12	47	198	14	26	6	3
1926	**RHONE**	**FRANCE**	**19**	**44291**	**905**	**142590**	**24168**	**49782**	**9935**	**3739**
1926	RHONE	AFRIQUE	0	12	35	2672	162	140	2	9
1926	RHONE	ALLEMAGNE	0	1	0	32	2	6	3	1
1926	RHONE	ANGLETERRE	0	0	0	91	0	41	27	2

1926	RHONE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	8	0	247	7	56	16	5
1926	RHONE	ESPAGNE	0	25	44	5110	183	579	10	31
1926	RHONE	ITALIE	0	114	97	11176	398	1123	75	106
1926	RHONE	POLOGNE	0	33	26	431	16	58	9	1
1926	RHONE	RUSSIE	0	11	0	839	80	65	17	9
1926	RHONE	SUISSE	0	110	1	1913	91	524	106	45
1926	RHONE	NATURALISES		26	7	837	65	210	56	18
1926	**SAVOIE**	**FRANCE**	**21**	**41756**	**721**	**13936**	**3080**	**4296**	**1369**	**320**
1926	SAVOIE	AFRIQUE	0	0	0	186	3	2	1	0
1926	SAVOIE	ALLEMAGNE	0	2	0	8	1	0	0	0
1926	SAVOIE	ANGLETERRE	0	0	0	5	0	3	1	1
1926	SAVOIE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	4	1	20	1	11	4	0
1926	SAVOIE	ESPAGNE	0	8	5	77	1	36	1	1
1926	SAVOIE	ITALIE	1	430	439	5235	284	503	17	28
1926	SAVOIE	POLOGNE	0	4	20	66	1	3	1	0
1926	SAVOIE	RUSSIE	0	4	0	287	3	7	0	0
1926	SAVOIE	SUISSE	1	59	3	241	5	49	7	3
1926	SAVOIE	NATURALISES		79	17	226	25	54	9	2
1926	**HT.SAVOIE**	**FRANCE**	**273**	**47113**	**213**	**15163**	**2314**	**5035**	**1389**	**342**
1926	HT.SAVOIE	AFRIQUE	0	0	0	3	0	1	0	0
1926	HT.SAVOIE	ALLEMAGNE	0	2	0	2	0	1	0	0
1926	HT.SAVOIE	ANGLETERRE	0	2	0	4	0	0	2	0
1926	HT.SAVOIE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	7	1	22	0	8	2	0
1926	HT.SAVOIE	ESPAGNE	0	4	3	22	0	14	5	3
1926	HT.SAVOIE	ITALIE	0	290	82	3747	81	302	19	24
1926	HT.SAVOIE	POLOGNE	0	10	0	30	0	4	0	0
1926	HT.SAVOIE	RUSSIE	0	10	0	18	0	5	3	1
1926	HT.SAVOIE	SUISSE	5	1066	17	1586	79	413	57	57
1926	HT.SAVOIE	NATURALISES		85	4	180	11	37	8	5

4. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ACTIVE FÉMININE

ANNEE	DEPARTEMEN	NATIONALITÉ	PÊCHE	FORÊT-AGR.	INDUSTRIE	MANUTENTION-TRANSPORT	COMMERCE	PROF.LIB	SOINS	SERV.PUBLICS
			FEMMES	AGRICULTURE	FEMMES	FEMMES	FEMMES	FEMMES	FEMMES	FEMMES
1926	**AIN**	**FRANCE**	**1**	**51344**	**13658**	**820**	**5674**	**1960**	**2537**	**1591**
1926	AIN	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0
1926	AIN	ALLEMAGNE	0	0	12	0	1	2	0	0
1926	AIN	ANGLETERRE	0	0	1	0	1	6	1	0
1926	AIN	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	1	5	0	3	8	2	0
1926	AIN	ESPAGNE	0	5	7	0	4	5	2	0
1926	AIN	ITALIE	0	109	1085	2	92	28	86	0
1926	AIN	NATURALISES		107	203	5	49	20	13	3

1926	AIN	POLOGNE	0	54	156	0	2	1	7	0
1926	AIN	RUSSIE	0	1	3	0	0	0	0	0
1926	AIN	SUISSE	1	258	142	3	74	68	58	0
1926	**ARDECHE**	**FRANCE**	**0**	**35735**	**14016**	**187**	**3856**	**1887**	**1891**	**1332**
1926	ARDECHE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0
1926	ARDECHE	ALLEMAGNE	0	0	1	0	0	0	1	0
1926	ARDECHE	ANGLETERRE	0	0	0	0	0	1	1	0
1926	ARDECHE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	1	3	0	1	1	0	0
1926	ARDECHE	ESPAGNE	0	6	60	0	8	11	3	0
1926	ARDECHE	ITALIE	0	30	243	0	11	20	22	0
1926	ARDECHE	NATURALISES		22	12	0	7	0	3	2
1926	ARDECHE	POLOGNE	0	2	5	0	1	0	0	0
1926	ARDECHE	RUSSIE	0	0	1	0	0	0	0	0
1926	ARDECHE	SUISSE	0	1	7	0	3	4	3	0
1926	**DROME**	**FRANCE**	**0**	**29978**	**12704**	**268**	**4669**	**1469**	**2411**	**1518**
1926	DROME	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0
1926	DROME	ALLEMAGNE	0	0	0	0	1	3	0	0
1926	DROME	ANGLETERRE	0	1	0	0	0	9	1	2
1926	DROME	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	2	7	0	2	4	1	0
1926	DROME	ESPAGNE	0	3	31	0	12	4	5	0
1926	DROME	ITALIE	0	57	312	0	31	46	42	1
1926	DROME	NATURALISES		56	62	2	19	3	7	3
1926	DROME	POLOGNE	0	15	4	0	2	9	6	0
1926	DROME	RUSSIE	0	0	3	0	1	1	1	0
1926	DROME	SUISSE	0	6	17	0	3	9	10	1
1926	**ISERE**	**FRANCE**	**0**	**50153**	**43041**	**577**	**9811**	**3148**	**5190**	**2736**
1926	ISERE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0
1926	ISERE	ALLEMAGNE	0	0	5	0	1	2	1	0
1926	ISERE	ANGLETERRE	0	0	5	0	2	11	5	0
1926	ISERE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	5	21	0	13	12	2	1
1926	ISERE	ESPAGNE	0	21	555	1	38	7	22	0
1926	ISERE	ITALIE	0	213	3887	1	357	97	303	4
1926	ISERE	NATURALISES		74	347	1	103	22	25	7
1926	ISERE	POLOGNE	0	17	57	0	5	5	7	0
1926	ISERE	RUSSIE	0	3	167	0	3	3	2	0
1926	ISERE	SUISSE	0	63	127	2	31	23	74	1
1926	**LOIRE**	**FRANCE**	**0**	**33361**	**52448**	**601**	**12466**	**3402**	**6591**	**2740**
1926	LOIRE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0
1926	LOIRE	ALLEMAGNE	0	1	11	0	1	4	13	0
1926	LOIRE	ANGLETERRE	0	0	1	0	0	18	10	1
1926	LOIRE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	3	44	0	13	8	11	2
1926	LOIRE	ESPAGNE	0	3	313	8	59	15	18	1
1926	LOIRE	ITALIE	0	31	514	6	84	16	93	3
1926	LOIRE	NATURALISES		13	86	1	31	6	10	2
1926	LOIRE	POLOGNE	0	59	161	2	16	9	41	1
1926	LOIRE	RUSSIE	0	0	2	0	3	1	1	0
1926	LOIRE	SUISSE	0	10	38	0	21	11	29	0
1926	**RHONE**	**FRANCE**	**0**	**28315**	**83795**	**1378**	**28753**	**9272**	**18925**	**4131**

1926	RHONE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0
1926	RHONE	ALLEMAGNE	0	1	10	0	3	6	12	0
1926	RHONE	ANGLETERRE	0	0	15	0	10	63	26	3
1926	RHONE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	4	72	1	27	36	19	3
1926	RHONE	ESPAGNE	0	14	1067	14	144	29	77	4
1926	RHONE	ITALIE	0	69	3105	16	552	115	653	4
1926	RHONE	NATURALISES		38	552	7	165	61	111	13
1926	RHONE	POLOGNE	0	23	133	1	34	8	57	2
1926	RHONE	RUSSIE	0	0	91	1	22	9	3	1
1926	RHONE	SUISSE	0	18	422	3	181	102	245	4
1926	**SAVOIE**	**FRANCE**	**5**	**36500**	**5486**	**301**	**3724**	**1029**	**1607**	**1501**
1926	SAVOIE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0
1926	SAVOIE	ALLEMAGNE	0	0	6	0	0	4	1	0
1926	SAVOIE	ANGLETERRE	0	0	0	0	3	7	1	0
1926	SAVOIE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	1	0	0	1	3	3	0
1926	SAVOIE	ESPAGNE	0	3	2	0	9	0	1	0
1926	SAVOIE	ITALIE	0	237	701	6	273	52	161	6
1926	SAVOIE	NATURALISES		104	38	1	52	11	8	4
1926	SAVOIE	POLOGNE	0	0	3	0	0	9	1	0
1926	SAVOIE	RUSSIE	0	1	2	0	1	6	0	0
1926	SAVOIE	SUISSE	0	24	48	0	28	34	22	2
1926	**HT.SAVOIE**	**FRANCE**	**0**	**32039**	**5645**	**329**	**4218**	**1079**	**1869**	**1388**
1926	SAVOIE (HAUTE)	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0
1926	SAVOIE (HAUTE)	ALLEMAGNE	0	0	0	0	2	1	1	0
1926	SAVOIE (HAUTE)	ANGLETERRE	0	0	0	0	0	8	5	0
1926	SAVOIE (HAUTE)	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	2	9	0	5	3	2	0
1926	SAVOIE (HAUTE)	ESPAGNE	0	1	1	0	11	0	0	0
1926	SAVOIE (HAUTE)	ITALIE	0	113	445	2	149	23	77	0
1926	SAVOIE (HAUTE)	NATURALISES		188	66	9	70	19	17	5
1926	SAVOIE (HAUTE)	POLOGNE	0	1	41	0	0	4	2	0
1926	SAVOIE (HAUTE)	RUSSIE	0	1	4	0	1	4	0	0
1926	SAVOIE (HAUTE)	SUISSE	1	379	245	3	198	91	135	4

RECENSEMENT DE 1931

1. POPULATION TOTALE

ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1931	AIN	143128	153970	297098	888	1257	2145	11766	5816	17582
1931	ARDECHE	130626	141417	272043	166	247	413	3710	2698	6408
1931	DROME	122198	131971	254169	427	530	957	5881	3179	9060
1931	ISERE	238796	264241	503037	2855	3235	6090	38265	27580	65845
1931	LOIRE	292107	327219	619326	642	708	1350	24339	13512	37851
1931	RHONE	433404	494751	928155	3418	4347	7765	44393	28746	73139
1931	SAVOIE	100586	105860	206446	1162	1090	2252	13300	7478	20778
1931	HT.SAVOIE	110673	114823	225496	934	1432	2366	13631	7542	21173

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTEMENT		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE
AFRIQUE	2830	5	2835	1931	AIN		AFRIQUE	2636	4	2640	193
ALLEMAGNE	30	25	55	1931	AIN		Allemagne	206	191	397	193
AMÉRIQUE	18	24	42	1931	AIN		AMÉRIQUE	38	32	70	193
ANGLETERRE	23	33	56	1931	AIN		ANGLETERRE	25	30	55	193
ASIE	108	104	212	1931	AIN		ASIE	504	417	921	193
AUTRES	455	264	719	1931	AIN		AUTRES	3275	1446	4721	193
BELGIQUE/LUXEMBOURG	56	77	133	1931	AIN		BELGIQUE/LUXEMBOURG	201	153	354	193
ESPAGNE	410	196	606	1931	AIN		Espagne	4181	3336	7517	193
ITALIE	5310	3382	8692	1931	AIN		Italie	6676	4360	11036	193
POLOGNE	389	299	688	1931	AIN		POLOGNE	5998	3289	9287	193
RUSSIE	132	39	171	1931	AIN		RUSSIE	179	35	214	193
SUISSE	2005	1368	3373	1931	AIN		SUISSE	420	219	639	193
AFRIQUE	542	2	544	1931	ARDECHE		AFRIQUE	4352	137	4489	193
ALLEMAGNE	5	3	8	1931	ARDECHE		Allemagne	113	107	220	193
AMÉRIQUE	13	17	30	1931	ARDECHE		AMÉRIQUE	136	127	263	193
ANGLETERRE	8	14	22	1931	ARDECHE		ANGLETERRE	105	148	253	193
ASIE	292	412	704	1931	ARDECHE		ASIE	1475	1022	2497	193
AUTRES	407	377	784	1931	ARDECHE		AUTRES	4233	2707	6940	193
BELGIQUE/LUXEMBOURG	33	28	61	1931	ARDECHE		BELGIQUE/LUXEMBOURG	391	312	703	193
ESPAGNE	540	457	997	1931	ARDECHE		Espagne	9614	7976	17590	193
ITALIE	1633	1158	2791	1931	ARDECHE		Italie	16651	12136	28787	193
POLOGNE	129	147	276	1931	ARDECHE		POLOGNE	2527	1753	4280	193
RUSSIE	21	10	31	1931	ARDECHE		RUSSIE	2060	609	2669	193
SUISSE	87	73	160	1931	ARDECHE		SUISSE	2736	1712	4448	193
TOUTES				1931	ARDECHE		TOUTES				193
AFRIQUE	1603	8	1611	1931	DROME		AFRIQUE	652	0	652	193

ALLEMAGNE	23	29	52	1931	DROME		Allemagne	38	17	55	193
AMÉRIQUE	19	14	33	1931	DROME		AMÉRIQUE	26	36	62	193
ANGLETERRE	12	40	52	1931	DROME		ANGLETERRE	19	47	66	193
ASIE	677	708	1385	1931	DROME		ASIE	15	1	16	193
AUTRES	578	523	1101	1931	DROME		AUTRES	421	220	641	193
BELGIQUE/LUXEMBOURG	50	51	101	1931	DROME		BELGIQUE/LUXEMBOURG	49	44	93	193
ESPAGNE	368	226	594	1931	DROME		Espagne	165	76	241	193
ITALIE	2058	1312	3370	1931	DROME		Italie	10288	6316	16604	193
POLOGNE	213	132	345	1931	DROME		POLOGNE	683	189	872	193
RUSSIE	89	15	104	1931	DROME		RUSSIE	499	171	670	193
SUISSE	191	121	312	1931	DROME		SUISSE	445	361	806	193
AFRIQUE	1630	26	1656	1931	ISERE		AFRIQUE	14	8	22	193
ALLEMAGNE	108	108	216	1931	ISERE		Allemagne	57	44	101	193
AMÉRIQUE	102	118	220	1931	ISERE		AMÉRIQUE	42	40	82	193
ANGLETERRE	101	92	193	1931	ISERE		ANGLETERRE	55	74	129	193
ASIE	1328	1071	2399	1931	ISERE		ASIE	21	9	30	193
AUTRES	3911	3125	7036	1931	ISERE		AUTRES	367	193	560	193
BELGIQUE/LUXEMBOURG	176	174	350	1931	ISERE		BELGIQUE/LUXEMBOURG	85	87	172	193
ESPAGNE	5069	4389	9458	1931	ISERE		ESPAGNE	94	53	147	193
ITALIE	21410	16195	37605	1931	ISERE		ITALIE	8895	4363	13258	193
POLOGNE	2143	1106	3249	1931	ISERE		POLOGNE	218	100	318	193
RUSSIE	1173	491	1664	1931	ISERE		RUSSIE	152	59	211	193
SUISSE	1114	685	1799	1931	ISERE		SUISSE	3631	2512	6143	193

3. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE

ANNEE	DEPARTEMENT	NATIONALITÉ	PÊCHE	FORÊT-AGR.	IND.EXTR.	IND. TRANSFORMATIO	MANUTENTION-TRANSPORT	COMMERCE	PROF.LIB.	SOINS	SERV.PUBI
1931	**AIN**	**FRANCE**	**22**	**52617**	**407**	**24963**	**5494**	**6799**	**2015**	**873**	
1931	AIN	ALLEMAGNE	0	3	0	18	0	4	1	0	
1931	AIN	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	4	1	18	0	7	1	2	
1931	AIN	ANGLETERRE	0	0	0	15	0	1	1	0	
1931	AIN	ESPAGNE	0	11	61	225	10	18	3	0	
1931	AIN	ITALIE	1	384	193	3245	178	137	37	16	
1931	AIN	RUSSIE	0	5	0	48	48	1	5	0	
1931	AIN	SUISSE	2	756	0	515	38	90	31	22	
1931	AIN	AFRIQUE	0	7	0	9	1	5	0	0	
1931	**ARDECHE**	**FRANCE**	**3**	**54184**	**429**	**21160**	**3322**	**4553**	**1493**	**583**	
1931	ARDECHE	ALLEMAGNE	0	0	2	1	0	1	0	0	
1931	ARDECHE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	3	0	10	0	5	3	0	
1931	ARDECHE	ANGLETERRE	0	2	0	1	0	1	1	0	
1931	ARDECHE	ESPAGNE	0	14	60	283	16	26	2	2	
1931	ARDECHE	ITALIE	0	122	87	896	22	43	3	3	
1931	ARDECHE	RUSSIE	0	0	0	17	0	2	0	0	
1931	ARDECHE	SUISSE	0	9	0	42	1	5	13	2	
1931	ARDECHE	AFRIQUE	0	0	23	6	0	1	0	0	
1931	**DROME**	**FRANCE**	**5**	**43844**	**150**	**22716**	**3877**	**7387**	**1613**	**607**	

1931	DROME	ALLEMAGNE	0	2	0	13	0	0	0	0	
1931	DROME	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	5	0	21	1	5	4	2	
1931	DROME	ANGLETERRE	0	0	0	0	0	1	4	0	
1931	DROME	ESPAGNE	0	17	3	212	6	61	1	2	
1931	DROME	ITALIE	0	249	17	1293	35	86	9	10	
1931	DROME	RUSSIE	0	13	0	51	12	4	1	0	
1931	DROME	SUISSE	0	20	1	81	1	19	14	4	
1931	DROME	AMÉRIQUE									
1931	DROME	AFRIQUE	0	2	0	69	4	4	0	0	
1931	**ISERE**	**FRANCE**	**31**	**67250**	**2054**	**61770**	**6661**	**14050**	**3684**	**1397**	**1**
1931	ISERE	ALLEMAGNE	0	3	0	57	0	8	0	1	
1931	ISERE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	9	1	64	1	27	12	1	
1931	ISERE	ANGLETERRE	0	3	1	41	1	4	4	0	
1931	ISERE	ESPAGNE	0	79	60	2781	203	174	9	24	
1931	ISERE	ITALIE	0	818	662	13288	596	691	64	115	
1931	ISERE	RUSSIE	0	17	8	862	55	36	15	5	
1931	ISERE	SUISSE	0	189	3	550	24	103	26	14	
1931	ISERE	AFRIQUE	0	3	2	362	8	11	1	2	
1931	**LOIRE**	**FRANCE**	**5**	**51987**	**16873**	**91291**	**10345**	**17043**	**3535**	**1676**	**1**
1931	LOIRE	ALLEMAGNE	0	4	71	78	4	3	1	0	
1931	LOIRE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	11	14	121	8	15	4	1	
1931	LOIRE	ANGLETERRE	0	0	2	8	3	2	3	1	
1931	LOIRE	ESPAGNE	0	18	830	1812	78	133	7	18	
1931	LOIRE	ITALIE	0	57	1245	3513	115	177	9	14	
1931	LOIRE	RUSSIE	0	0	16	123	7	12	1	1	
1931	LOIRE	SUISSE	0	25	10	233	4	36	23	3	
1931	LOIRE	AFRIQUE	0	2	1707	786	39	34	2	1	
1931	**RHONE**	**FRANCE**	**5**	**40968**	**719**	**125416**	**22979**	**43705**	**10120**	**3513**	**2**
1931	RHONE	ALLEMAGNE	0	2	0	63	1	11	3	0	
1931	RHONE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	4	0	209	8	62	26	8	
1931	RHONE	ANGLETERRE	0	0	0	43	0	27	10	0	
1931	RHONE	ESPAGNE	0	42	66	5581	566	773	18	69	
1931	RHONE	ITALIE	0	195	176	11295	553	1124	77	153	
1931	RHONE	RUSSIE	0	20	0	1415	230	140	31	18	
1931	RHONE	SUISSE	0	90	0	1582	80	460	96	51	
1931	RHONE	AFRIQUE	0	6	2	2225	376	323	11	7	
1931	**SAVOIE**	**FRANCE**	**21**	**39203**	**520**	**15550**	**3703**	**4663**	**1458**	**361**	
1931	SAVOIE	ALLEMAGNE	0	2	2	26	0	3	1	0	
1931	SAVOIE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	3	0	12	1	9	5	0	
1931	SAVOIE	ANGLETERRE	0	2	0	2	0	3	2	0	
1931	SAVOIE	ESPAGNE	0	4	16	62	1	38	1	1	
1931	SAVOIE	ITALIE	0	586	228	6449	360	494	15	36	
1931	SAVOIE	RUSSIE	0	3	0	415	2	7	1	1	
1931	SAVOIE	SUISSE	1	42	1	253	4	53	14	9	
1931	SAVOIE	AFRIQUE	0	1	5	216	4	0	0	0	
1931	**HT.SAVOIE**	**FRANCE**	**255**	**44258**	**211**	**16931**	**2599**	**5842**	**1722**	**431**	
1931	HT.SAVOIE	ALLEMAGNE	0	2	0	30	0	5	1	1	
1931	HT.SAVOIE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	5	0	25	2	5	4	1	

1931	HT.SAVOIE	ANGLETERRE	0	2	0	3	1	5	4	0	
1931	HT.SAVOIE	ESPAGNE	0	4	1	46	2	21	2	2	
1931	HT.SAVOIE	ITALIE	1	397	153	5568	166	397	40	44	
1931	HT.SAVOIE	RUSSIE	0	3	0	108	4	9	5	1	
1931	HT.SAVOIE	SUISSE	6	850	19	1207	47	337	65	67	
1931	HT.SAVOIE	AFRIQUE	0	0	0	3	1	1	0	0	
1931	AIN	POLOGNE	0	100	7	189	17	7	2	2	
1931	ARDECHE	POLOGNE	0	13	0	97	0	1	1	0	
1931	DROME	POLOGNE	0	70	0	103	4	6	1	2	
1931	ISERE	POLOGNE	0	310	311	887	42	26	5	6	
1931	LOIRE	POLOGNE	0	184	2882	1682	42	54	8	7	
1931	RHONE	POLOGNE	0	176	259	1344	74	116	10	17	
1931	SAVOIE	POLOGNE	0	22	43	485	4	5	2	1	
1931	HT.SAVOIE	POLOGNE	0	21	0	150	6	13	1	0	
1931	AIN	NATURALISES		128	12	475	42	51	12	5	
1931	ARDECHE	NATURALISES		14	2	76	4	10	3	2	
1931	DROME	NATURALISES		36	2	189	8	44	12	5	
1931	ISERE	NATURALISES		143	132	1631	73	152	32	20	
1931	LOIRE	NATURALISES		13	54	354	15	50	12	5	
1931	RHONE	NATURALISES		43	13	2131	111	463	72	31	
1931	SAVOIE	NATURALISES		104	18	642	42	99	11	11	
1931	HT.SAVOIE	NATURALISES		126	5	488	24	80	19	14	

4. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ACTIVE FÉMININE

ANNEE	DEPARTEMENT	NATIONALITÉ	PÊCHE	FORÊT-AGR.	IND.EXTR.	IND. TRANSFORMATION	MANUTENTION-TRANSPORT	COMMERCE	PROF.LIB.	SOINS	SERV.PUBLICS
1931	**AIN**	**FRANCE**	**0**	**46357**	**5**	**13774**	**658**	**6871**	**2057**	**2606**	**1828**
1931	AIN	ALLEMAGNE	0	0	0	10	0	1	1	1	0
1931	AIN	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	2	0	7	0	8	11	2	0
1931	AIN	ANGLETERRE	0	1	0	0	0	2	3	1	0
1931	AIN	ESPAGNE	0	0	2	34	1	4	9	3	0
1931	AIN	ITALIE	0	84	0	869	3	107	32	93	4
1931	AIN	RUSSIE	0	3	0	6	0	3	3	2	0
1931	AIN	SUISSE	0	249	0	140	2	56	72	46	1
1931	AIN	POLOGNE	0	65	0	98	0	5	2	19	0
1931	AIN	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1931	**ARDECHE**	**FRANCE**	**0**	**32941**	**2**	**15770**	**199**	**4699**	**2084**	**2134**	**1432**
1931	ARDECHE	ALLEMAGNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1931	ARDECHE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	1	0	3	0	1	2	1	0
1931	ARDECHE	ANGLETERRE	0	0	0	0	0	0	3	1	0
1931	ARDECHE	ESPAGNE	0	6	0	107	0	4	11	4	0
1931	ARDECHE	ITALIE	0	38	0	211	0	16	30	18	0
1931	ARDECHE	RUSSIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1931	ARDECHE	POLOGNE	0	7	0	107	0	4	4	1	0
1931	ARDECHE	SUISSE	0	1	0	6	0	3	10	11	0

1931	ARDECHE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1931	**DROME**	**FRANCE**	**0**	**28082**	**3**	**13341**	**308**	**5710**	**1539**	**2819**	**1718**
1931	DROME	ALLEMAGNE	0	1	0	9	0	0	6	1	0
1931	DROME	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	2	0	6	0	4	4	3	0
1931	DROME	ANGLETERRE	0	0	0	1	0	0	11	3	1
1931	DROME	ESPAGNE	0	5	0	48	0	18	5	7	0
1931	DROME	ITALIE	0	57	0	277	2	34	56	45	1
1931	DROME	RUSSIE	0	0	0	4	0	0	1	0	0
1931	DROME	SUISSE	0	5	0	10	0	5	14	10	1
1931	DROME	POLOGNE	0	10	0	36	1	3	11	9	0
1931	DROME	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1931	**ISERE**	**FRANCE**	**1**	**46333**	**128**	**43586**	**657**	**12173**	**3696**	**5254**	**3171**
1931	ISERE	ALLEMAGNE	0	2	0	10	0	0	4	6	0
1931	ISERE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	4	0	18	0	9	13	9	0
1931	ISERE	ANGLETERRE	0	0	0	0	0	0	15	2	2
1931	ISERE	ESPAGNE	0	28	3	990	16	62	8	42	1
1931	ISERE	ITALIE	0	242	26	4195	25	416	110	341	4
1931	ISERE	POLOGNE	0	69	6	254	2	16	15	30	0
1931	ISERE	RUSSIE	0	3	0	165	1	11	8	8	0
1931	ISERE	SUISSE	0	51	0	119	2	57	36	53	1
1931	ISERE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1931	**LOIRE**	**FRANCE**	**0**	**31966**	**448**	**52260**	**602**	**13811**	**3710**	**6360**	**2867**
1931	LOIRE	ALLEMAGNE	0	0	3	44	0	5	3	8	0
1931	LOIRE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	7	0	21	1	11	8	4	1
1931	LOIRE	ANGLETERRE	0	0	0	2	0	0	11	10	0
1931	LOIRE	ESPAGNE	0	6	18	396	4	45	9	16	0
1931	LOIRE	ITALIE	0	26	13	716	2	64	16	72	1
1931	LOIRE	RUSSIE	0	0	0	4	0	2	0	2	0
1931	LOIRE	POLOGNE	0	136	31	345	0	33	13	70	1
1931	LOIRE	SUISSE	0	7	0	24	0	9	9	18	1
1931	LOIRE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1931	**RHONE**	**FRANCE**	**0**	**26647**	**3**	**76192**	**1390**	**30655**	**10431**	**18075**	**4906**
1931	RHONE	ALLEMAGNE	0	2	0	11	0	6	2	15	1
1931	RHONE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	1	0	48	1	19	25	14	1
1931	RHONE	ANGLETERRE	0	0	0	11	0	6	37	13	0
1931	RHONE	ESPAGNE	0	23	0	1720	54	196	27	75	1
1931	RHONE	ITALIE	0	93	0	3212	46	596	145	450	4
1931	RHONE	RUSSIE	0	3	0	182	9	35	24	15	3
1931	RHONE	POLOGNE	0	63	0	501	10	45	27	157	4
1931	RHONE	SUISSE	0	19	0	272	0	120	107	187	3
1931	RHONE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1931	**SAVOIE**	**FRANCE**	**3**	**33259**	**5**	**5478**	**330**	**4513**	**1263**	**1925**	**1598**
1931	SAVOIE	ALLEMAGNE	0	0	0	0	0	0	5	0	0
1931	SAVOIE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	1	0	3	0	2	2	4	0
1931	SAVOIE	ANGLETERRE	0	0	0	1	0	2	6	3	1
1931	SAVOIE	ESPAGNE	0	0	0	2	0	8	1	3	0
1931	SAVOIE	ITALIE	0	205	2	669	3	285	60	204	11
1931	SAVOIE	POLOGNE	0	1	0	11	0	4	8	4	0

1931	SAVOIE	RUSSIE	0	0	0	14	0	1	6	4	0
1931	SAVOIE	SUISSE	0	7	0	42	1	25	37	28	1
1931	SAVOIE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1931	**HT.SAVOIE**	**FRANCE**	**2**	**29973**	**1**	**6018**	**311**	**5745**	**1395**	**2119**	**1580**
1931	HT.SAVOIE	ALLEMAGNE	0	1	0	5	0	2	3	4	0
1931	HT.SAVOIE	BELGIQUE/LUXEMBOURG	0	4	0	4	0	5	3	4	0
1931	HT.SAVOIE	ANGLETERRE	0	0	0	2	0	0	8	2	0
1931	HT.SAVOIE	ESPAGNE	0	0	0	1	0	8	0	2	0
1931	HT.SAVOIE	ITALIE	0	114	1	542	1	198	30	101	1
1931	HT.SAVOIE	RUSSIE	0	2	0	12	0	3	2	1	0
1931	HT.SAVOIE	POLOGNE	0	2	0	28	0	4	6	3	0
1931	HT.SAVOIE	SUISSE	0	226	0	184	1	155	107	125	1
1931	HT.SAVOIE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1931	AIN	NATURALISÉES		104	0	291	8	82	21	26	6
1931	ARDECHE	NATURALISÉES		27	0	24	0	10	3	5	0
1931	DROME	NATURALISÉES		49	0	74	1	32	9	9	0
1931	ISERE	NATURALISÉES		137	4	811	1	164	42	75	13
1931	LOIRE	NATURALISÉES		18	0	119	1	41	11	9	2
1931	RHONE	NATURALISÉES		68	0	950	11	306	84	157	22
1931	SAVOIE	NATURALISÉES		92	0	93	4	82	10	15	3
1931	HT.SAVOIE	NATURALISÉES		186	0	81	6	109	14	29	9

RECENSEMENT DE 1936

1. POPULATION TOTALE

ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1936	AIN	140885	150993	291878	1686	2027	3713	9835	5000	14835
1936	ARDECHE	126234	136797	263031	455	484	939	2789	1956	4745
1936	DROME	121225	131314	252539	970	1067	2037	5303	3021	8324
1936	ISERE	238020	264967	502987	5596	5931	11527	29052	22553	51605
1936	LOIRE	290768	326064	616832	1948	1761	3709	16115	10714	26829
1936	RHONE	378279	443769	822048	5507	6276	11783	32691	23248	55939
1936	SAVOIE	102475	106933	209408	2229	2054	4283	11955	7962	19917
1936	HT.SAVOIE	113360	118560	231920	1664	2171	3835	12280	8318	20598

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPART.		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPART.
AFRIQUE	3309	5	3314	1936	AIN		AFRIQUE	1795	22	1817	1936	LOIRE
ALLEMAGNE	34	35	69	1936	AIN		ALLEMAGNE	190	218	408	1936	LOIRE
ANGLETERRE	9	22	31	1936	AIN		ANGLETERRE	15	26	41	1936	LOIRE
ARMENIE	43	47	90	1936	AIN		ARMENIE	318	304	622	1936	LOIRE
AUTRES	234	269	503	1936	AIN		AUTRES	1470	946	2416	1936	LOIRE
BELGIQUE	38	51	89	1936	AIN		BELGIQUE	165	150	315	1936	LOIRE
ESPAGNE	208	125	333	1936	AIN		ESPAGNE	2251	1897	4148	1936	LOIRE
ITALIE	3919	2917	6836	1936	AIN		ITALIE	5012	3804	8816	1936	LOIRE
POLOGNE	298	351	649	1936	AIN		POLOGNE	4048	2982	7030	1936	LOIRE
PORTUGAL	40	14	54	1936	AIN		PORTUGAL	376	124	500	1936	LOIRE
RUSSIE	131	47	178	1936	AIN		RUSSIE	162	47	209	1936	LOIRE
SUISSE	1572	1117	2689	1936	AIN		SUISSE	313	194	507	1936	LOIRE
AFRIQUE	549	2	551	1936	ARDECHE		AFRIQUE	2801	121	2922	1936	RHONE
ALLEMAGNE	12	8	20	1936	ARDECHE		ALLEMAGNE	179	147	326	1936	RHONE
ANGLETERRE	6	17	23	1936	ARDECHE		ANGLETERRE	93	131	224	1936	RHONE
ARMENIE	190	200	390	1936	ARDECHE		ARMENIE	887	824	1711	1936	RHONE
AUTRES	270	332	602	1936	ARDECHE		AUTRES	2793	2163	4956	1936	RHONE
BELGIQUE	26	19	45	1936	ARDECHE		BELGIQUE	294	211	505	1936	RHONE
ESPAGNE	286	255	541	1936	ARDECHE		ESPAGNE	5683	4757	10440	1936	RHONE
ITALIE	1252	975	2227	1936	ARDECHE		ITALIE	14117	11563	25680	1936	RHONE
POLOGNE	55	73	128	1936	ARDECHE		POLOGNE	1512	1308	2820	1936	RHONE
PORTUGAL	44	22	66	1936	ARDECHE		PORTUGAL	408	145	553	1936	RHONE
RUSSIE	14	2	16	1936	ARDECHE		RUSSIE	1760	580	2340	1936	RHONE
SUISSE	85	51	136	1936	ARDECHE		SUISSE	2164	1298	3462	1936	RHONE
AFRIQUE	1397	2	1399	1936	DROME							
ALLEMAGNE	60	55	115	1936	DROME		AFRIQUE	944	1	945	1936	SAVOIE

ANGLETERRE	20	37	57	1936	DROME		ALLEMAGNE	30	26	56	1936	SAVOIE
ARMENIE	530	612	1142	1936	DROME		ANGLETERRE	17	18	35	1936	SAVOIE
AUTRES	566	604	1170	1936	DROME		ARMENIE	0	0	0	1936	SAVOIE
BELGIQUE	34	35	69	1936	DROME		AUTRES	305	210	515	1936	SAVOIE
ESPAGNE	294	166	460	1936	DROME		BELGIQUE	39	30	69	1936	SAVOIE
ITALIE	1955	1319	3274	1936	DROME		ESPAGNE	118	70	188	1936	SAVOIE
POLOGNE	162	94	256	1936	DROME		ITALIE	9229	6926	16155	1936	SAVOIE
PORTUGAL	49	5	54	1936	DROME		POLOGNE	396	221	617	1936	SAVOIE
RUSSIE	84	11	95	1936	DROME		PORTUGAL	59	10	69	1936	SAVOIE
SUISSE	152	81	233	1936	DROME		RUSSIE	479	197	676	1936	SAVOIE
AFRIQUE	1376	19	1395	1936	ISERE		SUISSE	339	253	592	1936	SAVOIE
ANGLETERRE	65	69	134	1936	ISERE		AFRIQUE	63	3	66	1936	HT.SAVOIE
ARMENIE	970	1037	2007	1936	ISERE		ALLEMAGNE	76	68	144	1936	HT.SAVOIE
AUTRES	2943	2331	5274	1936	ISERE		ANGLETERRE	29	60	89	1936	HT.SAVOIE
BELGIQUE	117	102	219	1936	ISERE		ARMENIE	0	0	0	1936	HT.SAVOIE
ESPAGNE	2838	2642	5480	1936	ISERE		AUTRES	350	268	618	1936	HT.SAVOIE
ITALIE	17405	14408	31813	1936	ISERE		BELGIQUE	83	72	155	1936	HT.SAVOIE
POLOGNE	1234	855	2089	1936	ISERE		ESPAGNE	84	46	130	1936	HT.SAVOIE
PORTUGAL	228	101	329	1936	ISERE		ITALIE	8078	5303	13381	1936	HT.SAVOIE
RUSSIE	939	411	1350	1936	ISERE		POLOGNE	147	133	280	1936	HT.SAVOIE
SUISSE	937	578	1515	1936	ISERE		PORTUGAL	29	2	31	1936	HT.SAVOIE
							RUSSIE	156	59	215	1936	HT.SAVOIE

3. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE

ANNEE	DEPARTEMENT	NATIONALITÉ	PECHE	FORÊT-AGR.	INDUSTR. EXTRACTIVES	INDUSTR. TRANSFORMA.	MANUTENTI/ TRANSPORTS	COMMERCE	PROF.LIB.	SOINS	SERVICES PUBLICS
1936	**AIN**	**FRANCE**	**23**	**49659**	**359**	**21627**	**4837**	**7105**	**2105**	**954**	**6906**
1936	AIN	AFRIQUE	0	3	0	6	3	4	1	0	3279
1936	AIN	ALLEMAGNE	0	4	0	6	0	1	4	0	1
1936	AIN	ANGLETERRE	0	0	0	3	1	2	0	0	0
1936	AIN	BELGIQUE	0	4	1	15	0	1	3	2	0
1936	AIN	ESPAGNE	0	12	15	97	5	21	1	2	0
1936	AIN	ITALIE	2	667	115	1758	146	155	22	28	9
1936	AIN	NATURALISES		200	26	768	62	95	29	14	117
1936	AIN	POLOGNE	0	128	3	70	15	7	4	3	1
1936	AIN	RUSSIE	0	10	1	35	57	4	1	0	0
1936	AIN	SUISSE	1	643	0	339	24	74	23	11	0
1936	ARDECHE	AFRIQUE	0	0	8	14	0	5	0	0	519
1936	ARDECHE	ALLEMAGNE	0	0	2	6	1	0	1	0	0
1936	ARDECHE	ANGLETERRE	0	2	0	0	0	1	0	0	0
1936	ARDECHE	BELGIQUE	0	2	0	8	1	2	5	0	0
1936	ARDECHE	ESPAGNE	0	27	4	102	43	36	2	3	0
1936	**ARDECHE**	**FRANCE**	**10**	**50861**	**237**	**17790**	**3232**	**4588**	**1535**	**574**	**3049**
1936	ARDECHE	ITALIE	0	190	39	560	60	66	2	12	3

1936	ARDECHE	NATURALISES		46	7	211	21	23	6	2	7
1936	ARDECHE	POLOGNE	0	19	2	17	0	3	3	0	0
1936	ARDECHE	RUSSIE	0	1	0	7	1	2	0	0	0
1936	ARDECHE	SUISSE	0	9	0	31	3	3	16	1	0
1936	DROME	AFRIQUE	0	11	0	19	5	4	0	0	1356
1936	DROME	ALLEMAGNE	0	7	0	24	1	5	2	0	1
1936	DROME	ANGLETERRE	0	1	0	0	0	2	3	0	1
1936	DROME	BELGIQUE	0	4	0	13	0	6	3	1	0
1936	DROME	ESPAGNE	0	37	2	134	18	45	6	4	0
1936	**DROME**	**FRANCE**	**5**	**42068**	**98**	**19999**	**3541**	**7547**	**1764**	**731**	**6370**
1936	DROME	ITALIE	1	365	3	1008	35	122	17	13	5
1936	DROME	NATURALISES		96	1	358	21	81	14	7	88
1936	DROME	POLOGNE	0	83	0	41	7	5	0	1	0
1936	DROME	RUSSIE	0	11	0	37	16	8	2	4	1
1936	DROME	SUISSE	0	24	0	49	4	18	10	3	1
1936	ISERE	AFRIQUE	0	7	1	273	6	14	5	1	1056
1936	ISERE	ANGLETERRE	0	0	5	16	1	4	7	0	1
1936	ISERE	BELGIQUE	0	6	1	52	0	21	7	3	0
1936	ISERE	ESPAGNE	0	144	39	1468	122	168	13	37	4
1936	**ISERE**	**FRANCE**	**26**	**63281**	**1764**	**55255**	**6797**	**14860**	**4218**	**1465**	**12424**
1936	ISERE	ITALIE	0	1571	495	9297	721	902	94	164	43
1936	ISERE	NATURALISES		372	188	2954	167	352	65	45	223
1936	ISERE	POLOGNE	0	278	146	309	18	23	11	8	4
1936	ISERE	RUSSIE	0	36	4	621	50	47	21	9	2
1936	ISERE	SUISSE	1	184	1	406	23	104	21	18	1
1936	LOIRE	AFRIQUE	0	2	1275	392	68	28	1	2	6
1936	LOIRE	ALLEMAGNE	0	4	88	52	2	5	1	0	3
1936	LOIRE	ANGLETERRE	0	0	1	6	0	1	2	0	1
1936	LOIRE	BELGIQUE	0	7	13	85	4	17	5	2	0
1936	LOIRE	ESPAGNE	0	29	483	930	81	163	9	27	2
1936	**LOIRE**	**FRANCE**	**7**	**49298**	**14769**	**82222**	**9662**	**17906**	**3786**	**1887**	**11534**
1936	LOIRE	ITALIE	0	108	795	2457	163	202	15	40	8
1936	LOIRE	NATURALISES		42	270	1001	37	88	18	6	99
1936	LOIRE	POLOGNE	0	156	1989	796	60	58	10	15	1
1936	LOIRE	RUSSIE	0	4	17	101	7	16	3	2	2
1936	LOIRE	SUISSE	0	19	4	160	8	37	18	4	1
1936	RHONE	AFRIQUE	0	4	3	1113	269	139	8	6	1108
1936	RHONE	ALLEMAGNE	0	1	4	61	0	49	7	0	3
1936	RHONE	ANGLETERRE	0	0	0	23	1	20	23	3	4
1936	RHONE	BELGIQUE	0	7	1	145	8	61	20	5	0
1936	RHONE	ESPAGNE	0	73	62	2766	603	676	70	237	80
1936	**RHONE**	**FRANCE**	**9**	**38168**	**732**	**114352**	**21664**	**46235**	**11748**	**3599**	**22521**
1936	RHONE	ITALIE	0	371	216	8254	735	1237	70	237	80
1936	RHONE	NATURALISES		68	19	2617	222	625	117	74	275
1936	RHONE	POLOGNE	0	183	155	457	83	105	19	18	8
1936	RHONE	RUSSIE	0	31	0	1023	310	148	44	21	2
1936	RHONE	SUISSE	0	81	1	1120	73	455	79	51	6
1936	SAVOIE	AFRIQUE	0	0	15	168	4	2	1	0	751

1936	SAVOIE	ALLEMAGNE	0	1	0	15	0	3	0	0	0
1936	SAVOIE	ANGLETERRE	0	0	0	3	0	2	1	0	1
1936	SAVOIE	BELGIQUE	0	1	0	14	0	7	9	0	0
1936	SAVOIE	ESPAGNE	1	7	3	43	3	26	1	1	1
1936	**SAVOIE**	**FRANCE**	**13**	**36505**	**346**	**15766**	**3394**	**5046**	**1763**	**405**	**6587**
1936	SAVOIE	ITALIE	0	912	187	4918	374	538	32	69	68
1936	SAVOIE	NATURALISES		199	23	1200	71	191	20	15	70
1936	SAVOIE	POLOGNE	0	23	20	233	2	9	4	2	0
1936	SAVOIE	RUSSIE	0	3	0	368	6	10	4	2	1
1936	SAVOIE	SUISSE	0	47	1	165	8	52	23	4	1
1936	HT.SAVOIE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	1	2	0	58
1936	HT.SAVOIE	ALLEMAGNE	0	3	0	19	0	8	5	2	1
1936	HT.SAVOIE	ANGLETERRE	0	2	0	2	0	3	3	0	0
1936	HT.SAVOIE	BELGIQUE	0	11	0	19	2	8	3	2	0
1936	HT.SAVOIE	ESPAGNE	0	6	0	23	4	25	0	1	0
1936	**HT.SAVOIE**	**FRANCE**	**268**	**41445**	**164**	**16886**	**2715**	**6366**	**2014**	**471**	**4850**
1936	HT.SAVOIE	ITALIE	0	734	171	4480	204	492	81	56	14
1936	HT.SAVOIE	NATURALISES		194	15	862	63	156	42	24	37
1936	HT.SAVOIE	POLOGNE	0	13	1	76	4	18	1	0	0
1936	HT.SAVOIE	RUSSIE	0	5	0	91	6	11	12	4	0
1936	HT.SAVOIE	SUISSE	3	772	10	944	46	352	63	48	2

4. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ACTIVE FÉMININE

ANNEE	DEPARTEMENT	NATIONALITÉ	PÊCHE	FORÊT-AGR.	IND. EXTRAC.	INDUSTR. TRANSFORM.	MANUTENTI/ TRANSPORTS	COMMERCE	PROF.LIB.	SOINS	SERVICES PUBLICS
1936	AIN	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1936	AIN	ALLEMAGNE	0	2	0	7	0	2	1	4	0
1936	AIN	ANGLETERRE	0	0	0	1	0	0	5	2	0
1936	AIN	BELGIQUE	0	2	0	1	0	0	13	2	1
1936	AIN	ESPAGNE	0	4	0	7	0	7	7	7	0
1936	**AIN**	**FRANCE**	**2**	**41786**	**3**	**10041**	**691**	**6528**	**2228**	**2834**	**1769**
1936	AIN	ITALIE	0	205	0	259	4	101	54	123	3
1936	AIN	NATURALISES		184	0	322	11	114	24	58	3
1936	AIN	POLOGNE	0	140	0	32	1	9	6	17	0
1936	AIN	RUSSIE	0	1	0	8	1	2	0	0	0
1936	AIN	SUISSE	0	176	0	51	2	42	80	42	0
1936	ARDECHE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1936	ARDECHE	ALLEMAGNE	0	1	0	1	0	0	0	0	0
1936	ARDECHE	ANGLETERRE	0	0	0	1	0	0	7	3	0
1936	ARDECHE	BELGIQUE	0	1	0	4	0	2	0	1	0
1936	ARDECHE	ESPAGNE	0	13	0	33	0	11	18	4	0
1936	**ARDECHE**	**FRANCE**	**1**	**30982**	**0**	**10427**	**182**	**4399**	**2153**	**2027**	**1409**
1936	ARDECHE	ITALIE	0	66	0	126	0	27	28	27	1
1936	ARDECHE	NATURALISES		51	0	60	1	11	3	10	1
1936	ARDECHE	POLOGNE	0	4	0	36	0	0	2	1	0
1936	ARDECHE	RUSSIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0

1936	ARDECHE	SUISSE	0	2	0	4	0	0	4	3	0
1936	DROME	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1936	DROME	ALLEMAGNE	0	0	0	0	0	6	9	0	0
1936	DROME	ANGLETERRE	0	0	0	0	0	0	22	1	0
1936	DROME	BELGIQUE	0	0	0	5	0	2	13	0	0
1936	DROME	ESPAGNE	0	6	0	27	0	18	4	7	0
1936	**DROME**	**FRANCE**	**0**	**26691**	**0**	**10695**	**292**	**5959**	**1697**	**3047**	**1695**
1936	DROME	ITALIE	0	130	0	174	0	38	55	73	1
1936	DROME	NATURALISES		61	0	129	1	65	13	46	3
1936	DROME	POLOGNE	0	18	0	9	0	1	11	6	0
1936	DROME	RUSSIE	0	0	0	1	0	2	0	0	0
1936	DROME	SUISSE	0	4	0	6	0	5	11	5	0
1936	ISERE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1936	ISERE	ANGLETERRE	0	2	0	1	0	1	14	7	0
1936	ISERE	BELGIQUE	0	2	0	12	0	10	15	6	0
1936	ISERE	ESPAGNE	0	37	0	570	5	55	8	63	0
1936	**ISERE**	**FRANCE**	**2**	**42453**	**60**	**35719**	**607**	**12594**	**4388**	**5846**	**3559**
1936	ISERE	ITALIE	0	418	9	2907	24	471	158	596	10
1936	ISERE	NATURALISES		241	13	1437	7	288	61	183	35
1936	ISERE	POLOGNE	0	70	1	141	2	19	24	35	0
1936	ISERE	RUSSIE	0	3	0	106	4	4	9	5	1
1936	ISERE	SUISSE	0	30	0	68	0	40	37	39	3
1936	LOIRE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1936	LOIRE	ALLEMAGNE	0	0	3	30	0	9	1	17	0
1936	LOIRE	ANGLETERRE	0	1	0	0	0	2	12	3	2
1936	LOIRE	BELGIQUE	0	4	0	20	0	11	3	7	0
1936	LOIRE	ESPAGNE	0	1	20	268	2	46	11	38	0
1936	**LOIRE**	**FRANCE**	**1**	**29804**	**395**	**43084**	**625**	**14691**	**4094**	**6689**	**3079**
1936	LOIRE	ITALIE	0	35	13	513	1	103	27	119	2
1936	LOIRE	NATURALISES		51	4	253	1	72	15	47	3
1936	LOIRE	POLOGNE	0	112	23	211	1	47	13	143	0
1936	LOIRE	RUSSIE	0	0	0	3	0	0	0	0	0
1936	LOIRE	SUISSE	0	5	0	15	0	12	18	8	0
1936	RHONE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1936	RHONE	ALLEMAGNE	0	1	0	12	0	5	3	15	0
1936	RHONE	ANGLETERRE	0	0	0	13	0	5	40	8	1
1936	RHONE	BELGIQUE	0	1	0	29	0	9	28	11	0
1936	RHONE	ESPAGNE	0	18	0	909	49	207	27	112	2
1936	**RHONE**	**FRANCE**	**0**	**24769**	**11**	**64842**	**1257**	**30132**	**11932**	**18297**	**5246**
1936	RHONE	ITALIE	0	130	1	2388	57	631	215	657	8
1936	RHONE	NATURALISES		73	0	1249	18	385	105	234	22
1936	RHONE	POLOGNE	0	44	1	213	8	58	37	182	2
1936	RHONE	RUSSIE	0	0	0	153	9	27	27	17	0
1936	RHONE	SUISSE	0	17	0	161	1	81	93	112	2
1936	SAVOIE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1936	SAVOIE	ALLEMAGNE	0	0	0	6	0	1	4	0	0
1936	SAVOIE	ANGLETERRE	0	0	0	0	0	0	6	1	0
1936	SAVOIE	BELGIQUE	0	0	0	1	0	1	5	1	0

1936	SAVOIE	ESPAGNE	0	0	0	3	0	6	1	3	0
1936	**SAVOIE**	**FRANCE**	**5**	**30738**	**1**	**4677**	**323**	**4772**	**1472**	**1983**	**1735**
1936	SAVOIE	ITALIE	0	321	0	550	15	298	83	324	11
1936	SAVOIE	NATURALISES		157	0	192	7	133	30	54	11
1936	SAVOIE	POLOGNE	0	3	0	9	0	5	11	6	0
1936	SAVOIE	RUSSIE	0	0	0	14	0	2	7	1	0
1936	SAVOIE	SUISSE	0	12	0	36	0	17	26	17	0
1936	HT.SAVOIE	AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1936	HT.SAVOIE	ALLEMAGNE	0	2	0	5	0	1	4	1	0
1936	HT.SAVOIE	ANGLETERRE	0	0	0	0	0	1	12	3	0
1936	HT.SAVOIE	BELGIQUE	0	2	0	4	0	5	3	2	0
1936	HT.SAVOIE	ESPAGNE	0	5	0	4	0	4	1	1	0
1936	**HT.SAVOIE**	**FRANCE**	**2**	**27728**	**1**	**5424**	**277**	**6043**	**1765**	**2172**	**1758**
1936	HT.SAVOIE	ITALIE	0	227	0	592	3	227	45	180	3
1936	HT.SAVOIE	NATURALISES		150	0	176	7	170	20	37	11
1936	HT.SAVOIE	POLOGNE	0	4	0	29	0	5	10	3	0
1936	HT.SAVOIE	RUSSIE	0	0	0	11	0	5	4	1	0
1936	HT.SAVOIE	SUISSE	0	177	0	129	2	141	98	86	1

RECENSEMENT DE 1946

1. POPULATION TOTALE

ANNEE	DEPARTEMENT	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGE
1946	AIN	3335	3627	6962	5235	
1946	ARDECHE	1487	1519	3006	2068	
1946	DROME	2314	2550	4864	3428	
1946	ISERE	12422	13325	25747	20667	
1946	LOIRE	5217	6321	11538	13412	
1946	RHONE	14016	15090	29106	22551	
1946	SAVOIE	3771	3860	7631	8154	
1946	HT.SAVOIE	3204	4285	7489	7975	

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPART.		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPART.
ALLEMAGNE	27	24	51	1946	AIN		ALLEMAGNE	85	77	162	1946	LOIRE
BELGIQUE	38	50	88	1946	AIN		BELGIQUE	157	113	270	1946	LOIRE
ANGLETERRE	11	15	26	1946	AIN		ANGLETERRE	15	22	37	1946	LOIRE
ESPAGNE	421	191	612	1946	AIN		ESPAGNE	2118	1629	3747	1946	LOIRE
ITALIE	2043	1610	3653	1946	AIN		ITALIE	2691	2109	4800	1946	LOIRE
POLOGNE	414	403	817	1946	AIN		POLOGNE	4287	3905	8192	1946	LOIRE
PORTUGAL	45	20	65	1946	AIN		PORTUGAL	291	122	413	1946	LOIRE
RUSSIE	76	47	123	1946	AIN		RUSSIE	192	103	295	1946	LOIRE
SUISSE	1153	812	1965	1946	AIN		SUISSE	230	132	362	1946	LOIRE
ARMENIE	56	51	107	1946	AIN		ARMENIE	343	363	706	1946	LOIRE
UNION FRANCAISE	744	10	754	1946	AIN		UNION FRANCAISE	2024	12	2036	1946	LOIRE
AUTRES	207	159	366	1946	AIN		AUTRES	979	668	1647	1946	LOIRE
ALLEMAGNE	28	21	49	1946	ARDECHE		ALLEMAGNE	231	242	473	1946	RHONE
BELGIQUE	31	22	53	1946	ARDECHE		BELGIQUE	270	244	514	1946	RHONE
ANGLETERRE	10	16	26	1946	ARDECHE		ANGLETERRE	83	89	172	1946	RHONE
ESPAGNE	439	323	762	1946	ARDECHE		ESPAGNE	3960	3549	7509	1946	RHONE
ITALIE	701	542	1243	1946	ARDECHE		ITALIE	7366	6800	14166	1946	RHONE
POLOGNE	121	121	242	1946	ARDECHE		POLOGNE	2151	2000	4151	1946	RHONE
PORTUGAL	37	27	64	1946	ARDECHE		PORTUGAL	74	62	136	1946	RHONE
RUSSIE	20	20	40	1946	ARDECHE		RUSSIE	1332	529	1861	1946	RHONE
SUISSE	69	51	120	1946	ARDECHE		SUISSE	1565	1022	2587	1946	RHONE
UNION FRANCAISE	342	0	342	1946	ARDECHE		ARMENIE	1229	1302	2531	1946	RHONE
ARMENIE	159	166	325	1946	ARDECHE		UNION FRANCAISE	1651	141	1792	1946	RHONE
AUTRES	104	122	226	1946	ARDECHE		AUTRES	2519	1982	4501	1946	RHONE
ALLEMAGNE	75	78	153	1946	DROME		ALLEMAGNE	36	43	79	1946	SAVOIE

BELGIQUE	40	34	74	1946	DROME		BELGIQUE	58	63	121	1946	SAVOIE
ANGLETERRE	24	29	53	1946	DROME		ANGLETERRE	13	23	36	1946	SAVOIE
ESPAGNE	542	331	873	1946	DROME		ESPAGNE	438	150	588	1946	SAVOIE
ITALIE	1381	985	2366	1946	DROME		ITALIE	5574	3951	9525	1946	SAVOIE
POLOGNE	155	155	310	1946	DROME		POLOGNE	590	437	1027	1946	SAVOIE
PORTUGAL	37	11	48	1946	DROME		PORTUGAL	44	5	49	1946	SAVOIE
RUSSIE	77	25	102	1946	DROME		RUSSIE	254	143	397	1946	SAVOIE
SUISSE	134	88	222	1946	DROME		SUISSE	248	168	416	1946	SAVOIE
ARMENIE	570	631	1201	1946	DROME		ARMENIE	17	12	29	1946	SAVOIE
UNION FRANCAISE	106	2	108	1946	DROME		UNION FRANCAISE	623	17	640	1946	SAVOIE
AUTRES	287	331	618	1946	DROME		AUTRES	276	226	502	1946	SAVOIE
ALLEMAGNE	101	121	222	1946	ISERE		ALLEMAGNE	46	44	90	1946	HT.SAVOIE
BELGIQUE	152	122	274	1946	ISERE		BELGIQUE	151	196	347	1946	HT.SAVOIE
ANGLETERRE	73	91	164	1946	ISERE		ANGLETERRE	19	42	61	1946	HT.SAVOIE
ESPAGNE	2658	2084	4742	1946	ISERE		ESPAGNE	257	94	351	1946	HT.SAVOIE
ITALIE	10011	8190	18201	1946	ISERE		ITALIE	3902	3029	6931	1946	HT.SAVOIE
POLOGNE	1892	1540	3432	1946	ISERE		POLOGNE	213	187	400	1946	HT.SAVOIE
PORTUGAL	208	94	302	1946	ISERE		PORTUGAL	22	1	23	1946	HT.SAVOIE
RUSSIE	693	342	1035	1946	ISERE		RUSSIE	136	81	217	1946	HT.SAVOIE
SUISSE	711	418	1129	1946	ISERE		SUISSE	2329	1804	4133	1946	HT.SAVOIE
ARMENIE	1108	1196	2304	1946	ISERE		ARMENIE	22	17	39	1946	HT.SAVOIE
UNION FRANCAISE	1386	8	1394	1946	ISERE		UNION FRANCAISE	563	5	568	1946	HT.SAVOIE
AUTRES	1674	1205	2879	1946	ISERE		AUTRES	315	247	562	1946	HT.SAVOIE

3. ACTIVITÉ SECTORIELLE, HOMMES ET FEMMES

ANNÉE	DÉPART.	NATIONALITÉ	SECTEUR AGRICOLE HOMMES	SECTEUR NON AGRICOLE HOMMES	TOTAL ACTIFS HOMMES	SECTEUR AGRICOLE FEMMES	SECTEUR NON AGRICOLE FEMMES	TOTAL ACTIVES FEMMES
1946	AIN	ALLEMAGNE	7	13	20	2	5	7
1946	AIN	ANGLETERRE	0	7	7	2	6	8
1946	AIN	ARMENIE	4	41	45	1	20	21
1946	AIN	BELGIQUE	3	25	28	0	26	26
1946	AIN	ESPAGNE	105	256	361	10	45	55
1946	**AIN**	**FRANCE**	**47957**	**51673**	**99630**	**43152**	**28569**	**71721**
1946	AIN	ITALIE	301	1387	1688	133	433	566
1946	AIN	NATURALISES			2894			1628
1946	AIN	POLOGNE	119	150	269	159	77	236
1946	AIN	PORTUGAL	3	32	35	0	4	4
1946	AIN	RUSSIE	12	50	62	2	11	13
1946	AIN	SUISSE	566	366	932	254	153	407
1946	ARDECHE	ALLEMAGNE	0	12	12	1	4	5
1946	ARDECHE	ANGLETERRE	0	5	5	0	6	6
1946	ARDECHE	ARMENIE	14	119	133	3	69	72
1946	ARDECHE	BELGIQUE	5	18	23	4	8	12

1946	ARDECHE	ESPAGNE	79	268	347	13	107	120
1946	**ARDECHE**	**FRANCE**	**48116**	**33498**	**81614**	**35803**	**20511**	**56314**
1946	ARDECHE	ITALIE	133	443	576	53	152	205
1946	ARDECHE	NATURALISES			1239			651
1946	ARDECHE	POLOGNE	13	78	91	8	51	59
1946	ARDECHE	PORTUGAL	4	28	32	0	14	14
1946	ARDECHE	RUSSIE	2	16	18	1	6	7
1946	ARDECHE	SUISSE	14	42	56	8	24	32
1946	DROME	ALLEMAGNE	6	28	34	1	9	10
1946	DROME	ANGLETERRE	1	9	10	0	10	10
1946	DROME	ARMENIE	14	536	550	6	199	205
1946	DROME	BELGIQUE	4	28	32	1	12	13
1946	DROME	ESPAGNE	105	343	448	25	79	104
1946	**DROME**	**FRANCE**	**40430**	**45380**	**85810**	**29451**	**25608**	**55059**
1946	DROME	ITALIE	316	830	1146	91	273	364
1946	DROME	NATURALISES			1781			990
1946	DROME	POLOGNE	45	74	119	12	50	62
1946	DROME	PORTUGAL	8	27	35	1	6	7
1946	DROME	RUSSIE	18	53	71	1	6	7
1946	DROME	SUISSE	21	88	109	3	22	25
1946	ISERE	ALLEMAGNE	14	56	70	2	13	15
1946	ISERE	ANGLETERRE	5	41	46	0	18	18
1946	ISERE	ARMENIE	44	897	941	12	429	441
1946	ISERE	BELGIQUE	9	102	111	2	37	39
1946	ISERE	ESPAGNE	213	1902	2115	39	539	578
1946	**ISERE**	**FRANCE**	**62329**	**120805**	**183134**	**51075**	**71209**	**122284**
1946	ISERE	ITALIE	1003	7360	8363	406	2437	2843
1946	ISERE	NATURALISES			9652			5293
1946	ISERE	POLOGNE	206	1092	1298	91	375	466
1946	ISERE	PORTUGAL	20	147	167	5	28	33
1946	ISERE	RUSSIE	51	533	584	7	119	126
1946	ISERE	SUISSE	180	422	602	55	131	186
1946	LOIRE	ALLEMAGNE	12	51	63	1	12	13
1946	LOIRE	ANGLETERRE	2	11	13	0	10	10
1946	LOIRE	ARMENIE	8	301	309	1	90	91
1946	LOIRE	BELGIQUE	12	114	126	5	32	37
1946	LOIRE	ESPAGNE	94	1681	1775	7	315	322
1946	**LOIRE**	**FRANCE**	**48352**	**154976**	**203328**	**35910**	**86118**	**122028**
1946	LOIRE	ITALIE	84	2261	2345	43	565	608
1946	LOIRE	NATURALISES			3665			1592
1946	LOIRE	POLOGNE	175	2928	3103	105	669	774
1946	LOIRE	PORTUGAL	16	241	257	3	27	30
1946	LOIRE	RUSSIE	5	164	169	2	24	26
1946	LOIRE	SUISSE	20	177	197	6	45	51
1946	RHONE	ALLEMAGNE	15	131	146	1	60	61
1946	RHONE	ANGLETERRE	3	66	69	0	29	29
1946	RHONE	ARMENIE	19	1046	1065	12	412	424
1946	RHONE	BELGIQUE	5	212	217	2	92	94

1946	RHONE	ESPAGNE	133	3226	3359	31	1011	1042
1946	**RHONE**	**FRANCE**	**39273**	**245068**	**284341**	**28070**	**165838**	**193908**
1946	RHONE	ITALIE	291	6129	6420	105	2532	2637
1946	RHONE	NATURALISES			10840			5286
1946	RHONE	POLOGNE	224	1380	1604	101	736	837
1946	RHONE	PORTUGAL	16	252	268	1	34	35
1946	RHONE	RUSSIE	29	1160	1189	9	231	240
1946	RHONE	SUISSE	84	1272	1356	27	362	389
1946	SAVOIE	ALLEMAGNE	1	11	12	0	4	4
1946	SAVOIE	ANGLETERRE	0	7	7	0	7	7
1946	SAVOIE	ARMENIE	1	14	15	0	1	1
1946	SAVOIE	BELGIQUE	3	44	47	1	14	15
1946	SAVOIE	ESPAGNE	54	320	374	1	14	15
1946	**SAVOIE**	**FRANCE**	**35017**	**43275**	**78292**	**34724**	**18353**	**53077**
1946	SAVOIE	ITALIE	640	3970	4610	263	924	1187
1946	SAVOIE	NATURALISES			3102			1280
1946	SAVOIE	POLOGNE	33	390	423	10	68	78
1946	SAVOIE	PORTUGAL	6	36	42	0	0	0
1946	SAVOIE	RUSSIE	10	198	208	2	31	33
1946	SAVOIE	SUISSE	48	168	216	16	49	65
1946	HT.SAVOIE	ALLEMAGNE	5	19	24	3	14	17
1946	HT.SAVOIE	ANGLETERRE	1	8	9	1	18	19
1946	HT.SAVOIE	ARMENIE	0	14	14	0	3	3
1946	HT.SAVOIE	BELGIQUE	5	75	80	3	24	27
1946	HT.SAVOIE	ESPAGNE	29	192	221	2	31	33
1946	**HT.SAVOIE**	**FRANCE**	**41752**	**46557**	**88309**	**35446**	**23826**	
1946	HT.SAVOIE	ITALIE	462	2818	3280	146	809	
1946	HT.SAVOIE	NATURALISES			2508			1314
1946	HT.SAVOIE	POLOGNE	25	128	153	16	70	86
1946	HT.SAVOIE	PORTUGAL	2	14	16	0	0	0
1946	HT.SAVOIE	RUSSIE	12	96	108	1	26	27
1946	HT.SAVOIE	SUISSE	786	1055	1841	320	369	689

4. ACTIVITÉS SECTORIELLES MASCULINES ET FÉMININES NATURALISÉ-E-S/ÉTRANGERS ET ÉTRANGÈRES

DEPART.	ORIGINE	ACTIFS	PATR. AGRICUL.	SALARIÉS AGRICUL.	PATR. INDUSTRIE	PATRONS COMMERCE	CADRES AUTRES	IND. EXTRACT.	IND. TRANSFORM.	SALARIÉS COMMERCE	SOINS	ADMINI-STRATION
		HOMMES	*HOMMES*	*HOMMES*	*HOMMES*	*HOMMES*	*HOMMES*	*HOMMES*	*HOMMES*	*HOMMES*	*HOMMES*	*HOMMES*
AIN	*NATURALISES*	*2894*	*384*	*273*	*329*	*79*	*100*	*112*	*1491*	*16*	*32*	*51*
ARDECHE	*NATURALISES*	*1239*	*272*	*153*	*115*	*46*	*32*	*46*	*537*	*8*	*6*	*18*
DROME	*NATURALISES*	*1781*	*290*	*169*	*204*	*86*	*84*	*35*	*795*	*26*	*21*	*39*
ISERE	*NATURALISES*	*9652*	*441*	*457*	*822*	*312*	*297*	*477*	*6315*	*92*	*151*	*198*
LOIRE	*NATURALISES*	*3665*	*77*	*63*	*282*	*126*	*100*	*617*	*2203*	*41*	*58*	*72*
RHONE	*NATURALISES*	*10840*	*178*	*173*	*887*	*525*	*444*	*175*	*7505*	*233*	*262*	*347*
SAVOIE	*NATURALISES*	*3102*	*227*	*150*	*384*	*97*	*141*	*96*	*1811*	*23*	*75*	*60*
SAVOIE (HAUTE)	*NATURALISES*	*2508*	*197*	*118*	*435*	*107*	*154*	*41*	*1204*	*20*	*99*	*54*

AIN	ÉTRANGERS	4328	445	718	289	75	81	112	1952	18	39	42
ARDECHE	ÉTRANGERS	1720	98	179	98	67	55	60	1116	3	16	25
DROME	ÉTRANGERS	2900	194	378	261	140	94	70	1548	28	45	52
ISERE	ÉTRANGERS	17004	610	1248	898	447	372	1059	10900	121	226	195
LOIRE	ÉTRANGERS	11140	116	357	462	331	201	3669	4893	100	91	71
RHONE	ÉTRANGERS	19072	389	544	1572	1219	811	598	12423	454	424	351
SAVOIE	ÉTRANGERS	6756	263	552	320	125	140	488	4243	29	84	54
SAVOIE (HAUTE)	ÉTRANGERS	6534	579	768	680	253	302	120	2960	61	170	92

DÉPART.	**ORIGINE**	**ACTIVES**	**PATR. AGRICUL.**	**SALARIÉES AGRICUL.**	**PATR. INDUSTRIE**	**PATRONNES COMMERCE**	**CADRES AUTRES**	**IND. EXTRACT.**	**IND. TRANSFORM.**	**SALARIÉES COMMERCE**	**SOINS**	**ADMINI-STRATION**
		FEMMES	***FEMMES***	***FEMMES***	***FEMMES***	***FEMMES***	***FEMMES***	***FEMMES***	***FEMMES***	***FEMMES***	***FEMMES***	***FEMMES***
AIN	*NATURALISÉES*	*1628*	*488*	*157*	*58*	*64*	*66*	*0*	*554*	*28*	*145*	*66*
ARDECHE	*NATURALISÉES*	*651*	*237*	*77*	*17*	*31*	*23*	*0*	*193*	*2*	*40*	*30*
DROME	*NATURALISÉES*	*990*	*243*	*87*	*30*	*45*	*46*	*0*	*337*	*26*	*107*	*67*
ISERE	*NATURALISÉES*	*5293*	*549*	*210*	*149*	*224*	*196*	*9*	*2978*	*86*	*482*	*408*
LOIRE	*NATURALISÉES*	*1592*	*83*	*24*	*74*	*121*	*62*	*20*	*840*	*41*	*195*	*131*
RHONE	*NATURALISÉES*	*5286*	*137*	*44*	*168*	*335*	*237*	*0*	*3019*	*169*	*551*	*626*
SAVOIE	*NATURALISÉES*	*1280*	*285*	*90*	*55*	*69*	*82*	*1*	*366*	*27*	*202*	*103*
SAVOIE (HAUTE)	*NATURALISÉES*	*1314*	*267*	*92*	*74*	*66*	*111*	*0*	*399*	*29*	*160*	*114*
AIN	ÉTRANGÈRES	1409	289	293	24	29	30	0	397	14	214	119
ARDECHE	ÉTRANGÈRES	582	48	47	10	17	8	2	246	6	117	81
DROME	ÉTRANGÈRES	936	80	71	19	29	19	0	403	10	178	126
ISERE	ÉTRANGÈRES	5143	387	261	79	116	109	12	2866	68	908	336
LOIRE	ÉTRANGÈRES	2155	82	110	41	103	42	117	1014	29	466	151
RHONE	ÉTRANGÈRES	6394	178	130	146	297	416	0	3337	109	1357	424
SAVOIE	ÉTRANGÈRES	1457	174	123	34	45	48	2	390	18	508	115
SAVOIE (HAUTE)	ÉTRANGÈRES	1932	298	201	50	57	107	0	504	30	458	226

RECENSEMENT DE 1954

1. POPULATION TOTALE

ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1954	AIN	144070	153547	297617	3070	3398	6468	4723	3445	8168
1954	ARDECHE	115983	127252	243235	1031	1055	2086	2136	1613	3749
1954	DROME	127102	137326	264428	1966	2070	4036	3695	2773	6468
1954	ISERE	265796	288184	553980	15397	16320	31717	22489	17683	40172
1954	LOIRE	292938	326996	619934	6093	6356	12449	13171	9347	22518
1954	RHONE	421543	477622	899165	13641	15331	28972	20512	16552	37064
1954	SAVOIE	112437	115977	228414	3977	3895	7872	9671	6260	15931
1954	HTE SAVOIE	131748	138075	269823	3738	4442	8180	9669	6049	15718

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTEMENT		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTEMENT
ALLEMAGNE	147	61	208	1954	AIN		ALLEMAGNE	475	190	665	1954	LOIRE
AUTRES	297	226	523	1954	AIN		ARMENIE	157	196	353	1954	LOIRE
BELGIQUE	30	38	68	1954	AIN		AUTRES	528	365	893	1954	LOIRE
ESPAGNE	435	267	702	1954	AIN		BELGIQUE	115	70	185	1954	LOIRE
ITALIE	2532	1862	4394	1954	AIN		ESPAGNE	2364	1908	4272	1954	LOIRE
POLOGNE	277	253	530	1954	AIN		GRECE	130	92	222	1954	LOIRE
SUISSE	1005	738	1743	1954	AIN		ITALIE	5406	4106	9512	1954	LOIRE
ALLEMAGNE	81	52	133	1954	ARDECHE		MAROC	776	18	794	1954	LOIRE
ARMENIE	48	76	124	1954	ARDECHE		POLOGNE	2723	2202	4925	1954	LOIRE
AUTRES	153	85	238	1954	ARDECHE		PORTUGAL	201	67	268	1954	LOIRE
BELGIQUE	17	16	33	1954	ARDECHE		RUSSIE	112	50	162	1954	LOIRE
ESPAGNE	762	532	1294	1954	ARDECHE		SUISSE	184	83	267	1954	LOIRE
ITALIE	888	687	1575	1954	ARDECHE		ALLEMAGNE	507	276	783	1954	RHONE
POLOGNE	78	86	164	1954	ARDECHE		ARMENIE	595	679	1274	1954	RHONE
PORTUGAL	33	34	67	1954	ARDECHE		AUTRES	1715	1192	2907	1954	RHONE
SUISSE	76	45	121	1954	ARDECHE		BELGIQUE	192	161	353	1954	RHONE
ALLEMAGNE	286	131	417	1954	DROME		ESPAGNE	4457	3831	8288	1954	RHONE
ARMENIE	322	399	721	1954	DROME		GRECE	365	266	631	1954	RHONE
AUTRES	361	297	658	1954	DROME		ITALIE	8938	7709	16647	1954	RHONE
BELGIQUE	39	34	73	1954	DROME		POLOGNE	1212	1156	2368	1954	RHONE
ESPAGNE	675	453	1128	1954	DROME		PORTUGAL	275	125	400	1954	RHONE
ITALIE	1749	1245	2994	1954	DROME		RUSSIE	979	351	1330	1954	RHONE
POLOGNE	121	100	221	1954	DROME		SUISSE	1278	806	2084	1954	RHONE
RUSSIE	54	26	80	1954	DROME		ALLEMAGNE	205	107	312	1954	SAVOIE
SUISSE	108	88	196	1954	DROME		AUTRES	288	188	476	1954	SAVOIE
ALLEMAGNE	513	253	766	1954	ISERE		BELGIQUE	47	33	80	1954	SAVOIE
ARMENIE	550	689	1239	1954	ISERE		ESPAGNE	834	456	1290	1954	SAVOIE

AUTRES	1450	892	2342	1954	ISERE		ITALIE	7601	5081	12682	1954	SAVOIE
BELGIQUE	116	95	211	1954	ISERE		POLOGNE	249	171	420	1954	SAVOIE
ESPAGNE	2856	2281	5137	1954	ISERE		PORTUGAL	103	31	134	1954	SAVOIE
ITALIE	14623	11965	26588	1954	ISERE		RUSSIE	153	63	216	1954	SAVOIE
POLOGNE	1051	849	1900	1954	ISERE		SUISSE	191	130	321	1954	SAVOIE
PORTUGAL	204	84	288	1954	ISERE		ALLEMAGNE	259	96	355	1954	HTE SAVOIE
RUSSIE	516	252	768	1954	ISERE		AUTRES	360	242	602	1954	HTE SAVOIE
SUISSE	610	323	933	1954	ISERE		BELGIQUE	64	85	149	1954	HTE SAVOIE
							ESPAGNE	487	261	748	1954	HTE SAVOIE
							ITALIE	6127	3613	9740	1954	HTE SAVOIE
							POLOGNE	150	90	240	1954	HTE SAVOIE
							RUSSIE	76	36	112	1954	HTE SAVOIE
							SUISSE	2146	1626	3772	1954	HTE SAVOIE

3. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE

DEPARTEMENT 1954	NATIONALITÉ	HOMMES PÊCHE	HOMMES FORÊT-AGR.	HOMMES INDUSTR. EXTRACTIVES	HOMMES INDUSTR. TRANSFORMA.	HOMMES MANUTENT. TRANSPORTS	HOMMES COMMERCE	HOMMES PROF.LIB.	HOMMES SOINS	HOMMES SERVICES PUBLICS
AIN	**FRANCE**	**34**	**36652**	**206**	**21878**	**4179**	**8224**		**3154**	**6524**
AIN	ALGERIE	0	17	5	129	6	18		7	11
AIN	ITALIE	2	397	33	633	6	68		14	8
AIN	SUISSE	1	435	3	178	10	53		27	7
AIN	ESPAGNE	0	77	6	122	1	21		8	0
AIN	POLOGNE	0	63	0	71	3	7		12	2
AIN	ALLEMAGNE	0	49	1	30	1	8		0	2
AIN	BELGIQUE	0	5	1	3	1	1		1	2
ARDECHE	**FRANCE**	**4**	**35885**	**421**	**14455**	**2341**	**4970**		**2346**	**3611**
ARDECHE	ALGERIE	0	1	1	9	1	16		0	1
ARDECHE	ITALIE	0	136	9	147	3	28		7	4
ARDECHE	ESPAGNE	0	61	6	119	0	38		10	3
ARDECHE	POLOGNE	0	9	2	15	1	1		5	0
ARDECHE	ALLEMAGNE	0	19	0	16	2	7		5	1
ARDECHE	SUISSE	0	6	0	14	0	4		12	3
ARDECHE	PORTUGAL	0	2	0	11	0	1		1	0
DROME	**FRANCE**	**8**	**31852**	**259**	**18489**	**3399**	**7896**		**2474**	**5329**
DROME	ALGERIE	0	21	3	43	1	17		5	16
DROME	ITALIE	0	459	24	350	7	58		39	7
DROME	ESPAGNE	0	107	6	141	10	50		15	7
DROME	ALLEMAGNE	0	96	2	48	4	35		8	0
DROME	POLOGNE	0	38	1	32	2	7		1	0
DROME	SUISSE	0	16	0	31	0	8		23	2
DROME	ARMENIE	0	2	0	153	0	45		7	5
ISERE	**FRANCE**	**28**	**44054**	**3077**	**66577**	**5614**	**16531**		**6098**	**11356**
ISERE	ITALIE	0	913	431	4431	87	447		145	86
ISERE	ESPAGNE	0	92	34	1184	24	137		56	13

ISERE	POLOGNE	0	113	83	417	8	26		21	3
ISERE	SUISSE	1	101	2	216	9	50		44	7
ISERE	ARMENIE	0	10	0	302	0	55		12	3
ISERE	ALGERIE	0	40	49	1807	18	145		35	32
ISERE	RUSSIE	0	32	3	271	1	17		13	6
LOIRE	**FRANCE**	**13**	**36275**	**15121**	**79480**	**6703**	**17490**		**5710**	**9903**
LOIRE	ALGERIE	0	19	990	2123	20	143		14	45
LOIRE	ITALIE	0	55	722	1548	19	108		47	8
LOIRE	POLOGNE	0	84	853	717	7	60		20	8
LOIRE	ESPAGNE	0	38	306	844	16	127		40	12
LOIRE	ALLEMAGNE	0	35	51	180	1	17		12	0
LOIRE	PORTUGAL	0	6	49	50	0	3		3	1
LOIRE	MAROC	0	0	606	33	0	27		1	2
RHONE	**FRANCE**	**24**	**27883**	**857**	**110133**	**20242**	**40758**		**15053**	**22489**
RHONE	ALGERIE	0	43	66	3882	347	1014		116	154
RHONE	ITALIE	0	229	76	3322	88	562		192	42
RHONE	ESPAGNE	1	74	17	1886	52	461		61	25
RHONE	POLOGNE	1	82	62	509	14	84		32	5
RHONE	SUISSE	0	36	2	520	28	201		82	13
RHONE	ALLEMAGNE	0	55	34	182	4	40		18	1
RHONE	RUSSIE	0	13	1	551	52	63		21	3
SAVOIE	**FRANCE**	**32**	**24090**	**871**	**16767**	**3841**	**6451**		**2579**	**6127**
SAVOIE	ALGERIE	0	5	106	709	11	33		8	17
SAVOIE	ITALIE	0	508	149	1619	123	212		55	66
SAVOIE	ESPAGNE	0	28	15	162	4	59		13	9
SAVOIE	POLOGNE	0	21	9	106	1	10		5	0
SAVOIE	SUISSE	0	26	2	45	3	28		20	2
SAVOIE	ALLEMAGNE	0	24	6	62	5	12		4	0
SAVOIE	PORTUGAL	0	3	3	24	0	0		1	0
HT SAVOIE	**FRANCE**	**210**	**30149**	**479**	**19443**	**2782**	**9124**		**4308**	**5735**
HT SAVOIE	ALGERIE	1	16	75	437	3	115		13	59
HT SAVOIE	ITALIE	1	538	85	1236	25	282		83	14
HT SAVOIE	ESPAGNE	0	30	1	116	2	42		20	6
HT SAVOIE	POLOGNE	0	29	3	54	0	14		5	1
HT SAVOIE	BELGIQUE	0	5	0	13	1	7		4	3
HT SAVOIE	ALLEMAGNE	1	62	0	74	3	11		15	2
HT SAVOIE	SUISSE	1	477	9	519	22	228		104	20

4. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ACTIVE FÉMININE

DEPARTEMENT	**NATIONALITÉ**	**FEMMES**	**FEMMES**	**FEMMES**	**FEMMES**	**FEMMES**	**FEMMES**	**FEMMES**	**FEMMES**	**FEMMES**	**FEMMES**
1954			**FORÊT-**	**INDUSTR.**	**BTP**	**IND.**					
		PECHE	**AGR.**	**EXTRACTIVES**		**TRANSFORM.**	**MAN.TRANSP.**	**COMMERCE**	**PROF.LIB.**	**SOINS**	**SERV.PUBL.**
AIN	ITALIE	0	76	0	2	179	1	31		120	0
AIN	SUISSE	1	120	0	2	29	1	16		78	4

AIN	ESPAGNE	0	8	0	0	23	1	3		19	0
AIN	POLOGNE	0	46	0	0	26	0	2		31	0
AIN	ALLEMAGNE	0	0	0	0	2	0	1		6	0
AIN	BELGIQUE	0	0	0	0	1	0	0		15	2
ARDECHE	ITALIE	0	12	0	1	33	0	3		61	1
ARDECHE	ESPAGNE	0	3	0	1	33	0	5		41	2
ARDECHE	POLOGNE	0	1	0	0	9	0	1		27	1
ARDECHE	ALLEMAGNE	0	1	0	0	1	0	0		3	0
ARDECHE	SUISSE	0	2	0	0	0	0	0		13	0
ARDECHE	PORTUGAL	0	0	0	0	1	0	0		20	0
DROME	ITALIE	0	45	0	3	121	0	13		138	3
DROME	ESPAGNE	0	11	0	0	54	0	12		25	3
DROME	ALLEMAGNE	0	8	0	0	6	0	12		5	0
DROME	POLOGNE	0	2	0	0	14	0	4		18	1
DROME	SUISSE	0	1	1	0	4	0	1		17	1
DROME	BELGIQUE										
DROME	ARMENIE	0	2	0	0	67	0	15		5	0
ISERE	ITALIE	0	138	8	21	1318	1	179		587	13
ISERE	ESPAGNE	0	16	0	3	277	0	56		90	3
ISERE	POLOGNE	0	32	1	2	136	1	14		79	5
ISERE	SUISSE	0	11	0	2	36	1	5		46	1
ISERE	ARMENIE	0	2	0	0	174	1	21		7	0
ISERE	RUSSIE	0	4	0	0	56	0	6		7	1
LOIRE	ITALIE	0	10	12	6	344	0	37		152	6
LOIRE	POLOGNE	0	36	51	0	204	0	38		115	5
LOIRE	ESPAGNE	0	3	11	2	193	1	27		78	3
LOIRE	ALLEMAGNE	0	4	0	1	13	0	5		10	0
LOIRE	PORTUGAL	0	1	0	1	7	0	0		8	0
LOIRE	MAROC	0	0	1	0	1	0	1		2	0
RHONE	ITALIE	0	35	0	12	1097	5	259		768	20
RHONE	ESPAGNE	0	6	0	3	477	2	133		227	7
RHONE	POLOGNE	0	16	0	1	215	0	41		189	5
RHONE	SUISSE	0	7	0	5	73	3	47		143	5
RHONE	ALLEMAGNE	0	1	0	0	19	0	1		38	2
RHONE	RUSSIE	0	3	0	1	68	1	13		28	1
SAVOIE	ITALIE	0	88	0	22	191	7	109		400	11
SAVOIE	ESPAGNE	0	2	0	0	11	0	7		19	0
SAVOIE	POLOGNE	0	3	0	0	9	0	4		22	0
SAVOIE	SUISSE	0	3	0	0	5	1	8		32	0
SAVOIE	ALLEMAGNE	0	0	0	0	1	0	0		1	0
SAVOIE	PORTUGAL	0	0	0	0	0	0	1		0	0
HT SAVOIE	ITALIE	0	35	0	11	398	0	93		249	5
HT SAVOIE	ESPAGNE	0	0	0	0	18	0	5		17	1
HT SAVOIE	POLOGNE	0	6	0	0	12	0	4		16	2
HT SAVOIE	BELGIQUE	0	2	0	0	3	0	5		12	0
HT SAVOIE	ALLEMAGNE	0	4	0	0	5	0	3		9	0
HT SAVOIE	SUISSE	0	105	0	3	80	2	72		174	7

RECENSEMENT DE 1962

1. POPULATION TOTALE

ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1962	AIN	152146	160934	313080	3307	4013	7320	9103	4779	13882
1962	ARDECHE	116532	124035	240567	1264	1392	2656	2968	2026	4994
1962	DROME	139259	148823	288082	2497	2965	5462	6721	3979	10700
1962	ISERE	302121	324110	626231	18647	20717	39364	39867	24247	64114
1962	LOIRE	307623	339251	646874	7465	8479	15944	20619	12969	33588
1962	RHONE	469898	531694	1001592	17060	20062	37122	50626	27611	78237
1962	SAVOIE	116740	122514	239254	4241	4739	8980	11066	7256	18322
1962	HTE SAVOIE	144793	152510	297303	4261	5426	9687	14195	8010	22205

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTEMENT		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTEMENT
ALGERIE	1949	279	2228	1962	AIN		ALGERIE	6929	2547	9476	1962	LOIRE
ALLEMAGNE	104	52	156	1962	AIN		ALLEMAGNE	285	111	396	1962	LOIRE
AUTRES	285	191	476	1962	AIN		AUTRES	628	399	1027	1962	LOIRE
BELGIQUE	42	40	82	1962	AIN		ESPAGNE	2770	2281	5051	1962	LOIRE
ESPAGNE	1517	852	2369	1962	AIN		ITALIE	6963	5615	12578	1962	LOIRE
ITALIE	3502	2538	6040	1962	AIN		MAROC	577	101	678	1962	LOIRE
MAROC	470	23	493	1962	AIN		POLOGNE	1630	1413	3043	1962	LOIRE
POLOGNE	161	144	305	1962	AIN		PORTUGAL	500	252	752	1962	LOIRE
PORTUGAL	134	50	184	1962	AIN		SUISSE	142	63	205	1962	LOIRE
SUISSE	888	594	1482	1962	AIN		TURQUIE	109	130	239	1962	LOIRE
YOUGOSLAVIE	51	16	67	1962	AIN		YOUGOSLAVIE	86	57	143	1962	LOIRE
ALGERIE	606	171	777	1962	ARDECHE		ALGERIE	20883	5688	26571	1962	RHONE
ALLEMAGNE	51	18	69	1962	ARDECHE		ALLEMAGNE	432	265	697	1962	RHONE
ANGLETERRE	10	14	24	1962	ARDECHE		AUTRES	2703	1729	4432	1962	RHONE
AUTRES	104	82	186	1962	ARDECHE		ESPAGNE	7667	6587	14254	1962	RHONE
BELGIQUE	23	22	45	1962	ARDECHE		ITALIE	13933	10724	24657	1962	RHONE
ESPAGNE	1068	815	1883	1962	ARDECHE		POLOGNE	740	778	1518	1962	RHONE
ITALIE	895	709	1604	1962	ARDECHE		PORTUGAL	676	319	995	1962	RHONE
POLOGNE	53	56	109	1962	ARDECHE		RUSSIE	596	211	807	1962	RHONE
PORTUGAL	75	47	122	1962	ARDECHE		SUISSE	943	614	1557	1962	RHONE
SUISSE	67	55	122	1962	ARDECHE		TUNISIE	1596	152	1748	1962	RHONE
TURQUIE	16	37	53	1962	ARDECHE		TURQUIE	457	544	1001	1962	RHONE
ALGERIE	1576	371	1947	1962	DROME		ALGERIE	1794	369	2163	1962	SAVOIE
ALLEMAGNE	205	106	311	1962	DROME		ALLEMAGNE	90	48	138	1962	SAVOIE
AUTRES	301	242	543	1962	DROME		AUTRES	263	165	428	1962	SAVOIE
BELGIQUE	31	26	57	1962	DROME		BELGIQUE	32	33	65	1962	SAVOIE
ESPAGNE	1686	1144	2830	1962	DROME		ESPAGNE	745	471	1216	1962	SAVOIE
ITALIE	2379	1587	3966	1962	DROME		ITALIE	7564	5820	13384	1962	SAVOIE

POLOGNE	73	66	139	1962	DROME		POLOGNE	155	118	273	1962	SAVOIE
PORTUGAL	119	37	156	1962	DROME		PORTUGAL	91	42	133	1962	SAVOIE
RUSSIE	46	20	66	1962	DROME		RUSSIE	100	47	147	1962	SAVOIE
SUISSE	97	77	174	1962	DROME		SUISSE	153	105	258	1962	SAVOIE
TURQUIE	208	303	511	1962	DROME		YOUGOSLAVIE	79	38	117	1962	SAVOIE
ALGERIE	10751	1853	12604	1962	ISERE		ALGERIE	2710	250	2960	1962	HTE SAVOIE
ALLEMAGNE	446	274	720	1962	ISERE		ALLEMAGNE	164	82	246	1962	HTE SAVOIE
AUTRES	1925	1054	2979	1962	ISERE		ANGLETERRE	47	51	98	1962	HTE SAVOIE
ESPAGNE	5441	4158	9599	1962	ISERE		AUTRES	473	314	787	1962	HTE SAVOIE
GRECE	290	188	478	1962	ISERE		BELGIQUE	64	63	127	1962	HTE SAVOIE
ITALIE	18591	14978	33569	1962	ISERE		ESPAGNE	1197	777	1974	1962	HTE SAVOIE
POLOGNE	731	601	1332	1962	ISERE		ITALIE	7464	5034	12498	1962	HTE SAVOIE
PORTUGAL	454	211	665	1962	ISERE		POLOGNE	109	75	184	1962	HTE SAVOIE
RUSSIE	366	193	559	1962	ISERE		PORTUGAL	98	30	128	1962	HTE SAVOIE
SUISSE	508	260	768	1962	ISERE		RUSSIE	69	30	99	1962	HTE SAVOIE
TURQUIE	364	477	841	1962	ISERE		SUISSE	1800	1304	3104	1962	HTE SAVOIE

3. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE

ANNEE	DEPARTEMENT	NATIONALITÉ	PÊCHE	FOR.AGRICUL.	INDUS.EXTRACT.	BTP	INDUST.TRANSFORM.	MANUT.TRANSP.	COMMERCE	SOINS
			HOMMES	HOMMES	HOMMES	HOMMES	HOMMES	HOMMES	HOMMES	HOMMES
1962	*AIN*	*FRANCE*	*41*	*27471*	*274*	*11719*	*27267*	*4158*	*9406*	*3716*
1962	*ARDECHE*	*FRANCE*	*12*	*27202*	*506*	*8749*	*17379*	*2016*	*5320*	*2420*
1962	*DROME*	*FRANCE*	*9*	*25447*	*295*	*12962*	*22810*	*3764*	*9436*	*2929*
1962	*ISERE*	*FRANCE*	*31*	*32408*	*3204*	*30840*	*89376*	*6107*	*20877*	*7724*
1962	*LOIRE*	*FRANCE*	*7*	*28067*	*10825*	*19269*	*85404*	*6719*	*18998*	*6480*
1962	*RHONE*	*FRANCE*	*18*	*22205*	*936*	*39978*	*134508*	*19790*	*48917*	*17754*
1962	*SAVOIE*	*FRANCE*	*19*	*16540*	*623*	*12776*	*22511*	*4758*	*7694*	*3060*
1962	*HTE SAVOIE*	*FRANCE*	*177*	*21810*	*374*	*15457*	*30097*	*3194*	*11281*	*6103*
1962	AIN	ÉTRANGERS	4	670	48	2104	2084	51	278	164
1962	ARDECHE	ÉTRANGERS	1	258	63	946	603	6	96	49
1962	DROME	ÉTRANGERS	0	761	30	2297	1237	29	243	160
1962	ISERE	ÉTRANGERS	4	1041	504	11243	12590	198	1582	516
1962	LOIRE	ÉTRANGERS	0	183	1852	3890	7202	105	648	179
1962	RHONE	ÉTRANGERS	1	461	171	12059	18823	1200	3476	970
1962	SAVOIE	ÉTRANGERS	1	348	170	3638	2615	179	434	135
1962	HTE SAVOIE	ÉTRANGERS	0	655	97	4198	4204	92	711	554

4. RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ACTIVE FÉMININE

ANNEE	DEPARTEMENT	NATIONALITÉ	PÊCHE	FOR.AGRICUL.	IND.EXTRAC.	BTP	INDUS.TRANSFORM.	MANUT.TRANSP.	COMMERCE	SOINS	SERV
			FEMMES	FEMMES	FEMMES	FEMMES	FEMMES	FEMMES	FEMMES	FEMMES	FEMM
1962	*AIN*	*FRANCE*	*2*	*20140*	*17*	*434*	*13857*	*519*	*7678*	*7606*	*4566*
1962	*ARDECHE*	*FRANCE*	*1*	*8091*	*10*	*284*	*10106*	*182*	*4261*	*5327*	*2951*
1962	*DROME*	*FRANCE*	*0*	*6857*	*15*	*480*	*13405*	*361*	*6710*	*6491*	*4217*

1962	*ISERE*	*FRANCE*	*4*	*14276*	*82*	*1182*	*40853*	*723*	*16454*	*16131*	*11467*
1962	*LOIRE*	*FRANCE*	*2*	*14023*	*264*	*957*	*45341*	*662*	*17349*	*15322*	*9231*
1962	*RHONE*	*FRANCE*	*4*	*10438*	*55*	*2452*	*75558*	*2020*	*38050*	*39380*	*21339*
1962	*SAVOIE*	*FRANCE*	*1*	*11761*	*18*	*514*	*5311*	*621*	*7034*	*6646*	*4362*
1962	*HTE SAVOIE*	*FRANCE*	*3*	*11036*	*10*	*515*	*12397*	*429*	*9764*	*9484*	*4952*
1962	AIN	ÉTRANGÈRES	0	119	1	21	504	4	105	314	38
1962	ARDECHE	ÉTRANGÈRES	0	16	0	5	109	0	15	189	1
1962	DROME	ÉTRANGÈRES	0	51	0	14	341	3	63	311	9
1962	ISERE	ÉTRANGÈRES	0	111	6	78	2267	12	324	1041	80
1962	LOIRE	ÉTRANGÈRES	0	45	25	23	890	4	150	455	22
1962	RHONE	ÉTRANGÈRES	1	58	3	102	2694	22	678	2278	106
1962	SAVOIE	ÉTRANGÈRES	0	53	2	29	361	17	161	398	29
1962	HTE SAVOIE	ÉTRANGÈRES	0	81	2	30	890	5	231	605	47

RECENSEMENT DE 1968

1. POPULATION TOTALE

ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1968	AIN	167964	170788	338752	3396	4160	7556	12500	8164	20664
1968	ARDECHE	126772	132808	259580	1356	1604	2960	4400	3240	7640
1968	DROME	167012	174288	341300	2820	3616	6436	8928	6028	14956
1968	ISERE	376860	389248	766108	18216	20484	38700	41612	29808	71420
1968	LOIRE	350092	373028	723120	7144	8484	15628	27848	19048	46896
1968	RHONE	640132	677696	1317828	20844	24472	45316	68252	44216	112468
1968	SAVOIE	144004	145300	289304	4420	4968	9388	12664	8580	21244
1968	HTE SAVOIE	186204	189336	375540	4524	5872	10396	18800	12156	30956

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTEMENT		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTEMENT
ITALIE	3440	2520	5960	1968	AIN		ALLEMAGNE	424	280	704	1968	ISERE
ESPAGNE	3288	2816	6104	1968	AIN		BELGIQUE	128	116	244	1968	ISERE
ALGERIE	1860	540	2400	1968	AIN		MAROC	580	292	872	1968	ISERE
ITALIE	808	624	1432	1968	ARDECHE		POLOGNE	336	344	680	1968	ISERE
ESPAGNE	1544	1308	2852	1968	ARDECHE		PORTUGAL	3328	2088	5416	1968	ISERE
ALGERIE	1060	632	1692	1968	ARDECHE		SUISSE	412	204	616	1968	ISERE
ITALIE	1820	1412	3232	1968	DROME		TUNISIE	760	348	1108	1968	ISERE
ESPAGNE	2812	2276	5088	1968	DROME		YOUGOSLAVIE	384	292	676	1968	ISERE
ALGERIE	2152	872	3024	1968	DROME		AUTRES	2296	1740	4036	1968	ISERE
ITALIE	16788	14008	30796	1968	ISERE		ALLEMAGNE	208	64	272	1968	LOIRE
ESPAGNE	6924	5956	12880	1968	ISERE		BELGIQUE	52	56	108	1968	LOIRE
ALGERIE	9252	4140	13392	1968	ISERE		MAROC	980	288	1268	1968	LOIRE
ITALIE	7448	6056	13504	1968	LOIRE		POLOGNE	1324	1248	2572	1968	LOIRE
ESPAGNE	3464	2916	6380	1968	LOIRE		PORTUGAL	2516	1532	4048	1968	LOIRE
ALGERIE	10496	6144	16640	1968	LOIRE		SUISSE	100	68	168	1968	LOIRE
ITALIE	14340	12156	26496	1968	RHONE		TUNISIE	268	28	296	1968	LOIRE
ESPAGNE	12764	12092	24856	1968	RHONE		YOUGOSLAVIE	196	108	304	1968	LOIRE
ALGERIE	25916	11132	37048	1968	RHONE		AUTRES	796	540	1336	1968	LOIRE
ITALIE	7480	5848	13328	1968	SAVOIE		ALLEMAGNE	468	368	836	1968	RHONE
ESPAGNE	1048	788	1836	1968	SAVOIE		BELGIQUE	228	160	388	1968	RHONE
ALGERIE	2584	976	3560	1968	SAVOIE		MAROC	1060	444	1504	1968	RHONE
ITALIE	7056	5244	12300	1968	HTE SAVOIE		POLOGNE	632	680	1312	1968	RHONE
ESPAGNE	3776	3400	7176	1968	HTE SAVOIE		PORTUGAL	4520	2856	7376	1968	RHONE
ALGERIE	3740	748	4488	1968	HTE SAVOIE		SUISSE	840	604	1444	1968	RHONE
ALLEMAGNE	120	88	208	1968	AIN		TUNISIE	3432	984	4416	1968	RHONE

BELGIQUE	60	64	124	1968	AIN		YOUGOSLAVIE	528	324	852	1968	RHONE
MAROC	500	164	664	1968	AIN		AUTRES	3524	2416	5940	1968	RHONE
POLOGNE	116	116	232	1968	AIN		ALLEMAGNE	84	56	140	1968	SAVOIE
PORTUGAL	1388	776	2164	1968	AIN		BELGIQUE	32	32	64	1968	SAVOIE
SUISSE	856	512	1368	1968	AIN		MAROC	180	40	220	1968	SAVOIE
TUNISIE	192	60	252	1968	AIN		POLOGNE	124	104	228	1968	SAVOIE
YOUGOSLAVIE	96	52	148	1968	AIN		PORTUGAL	564	312	876	1968	SAVOIE
AUTRES	584	456	1040	1968	AIN		SUISSE	92	108	200	1968	SAVOIE
ALLEMAGNE	84	28	112	1968	ARDECHE		TUNISIE	36	12	48	1968	SAVOIE
BELGIQUE	36	44	80	1968	ARDECHE		YOUGOSLAVIE	156	108	264	1968	SAVOIE
MAROC	124	104	228	1968	ARDECHE		AUTRES	284	196	480	1968	SAVOIE
POLOGNE	60	24	84	1968	ARDECHE		ALLEMAGNE	188	108	296	1968	HTE SAVOIE
PORTUGAL	472	308	780	1968	ARDECHE		BELGIQUE	124	104	228	1968	HTE SAVOIE
SUISSE	40	24	64	1968	ARDECHE		MAROC	180	72	252	1968	HTE SAVOIE
TUNISIE	12	24	36	1968	ARDECHE		POLOGNE	108	68	176	1968	HTE SAVOIE
YOUGOSLAVIE	12	0	12	1968	ARDECHE		PORTUGAL	1096	564	1660	1968	HTE SAVOIE
AUTRES	148	120	268	1968	ARDECHE		SUISSE	1576	1160	2736	1968	HTE SAVOIE
ALLEMAGNE	168	80	248	1968	DROME		TUNISIE	216	116	332	1968	HTE SAVOIE
BELGIQUE	40	40	80	1968	DROME		YOUGOSLAVIE	228	160	388	1968	HTE SAVOIE
MAROC	200	92	292	1968	DROME		AUTRES	512	412	924	1968	HTE SAVOIE
POLOGNE	84	76	160	1968	DROME							
PORTUGAL	732	456	1188	1968	DROME							
SUISSE	96	72	168	1968	DROME							
TUNISIE	132	72	204	1968	DROME							
YOUGOSLAVIE	108	12	120	1968	DROME							
AUTRES	584	568	1152	1968	DROME							

3. SECTEURS D'ACTIVITÉ

ANNÉE	DEPARTEMENT	NATIONALITÉ	FORET-AGR.	IND. EXTRAC.	BTP	INDUS. TRANSFORM.	MANUT. TRANSP.	COMMERCE	SOINS	SERVICES
1968	AIN	ALGERIE	12	28	536	744	16	48	64	20
1968	AIN	ESPAGNE	56	8	808	2076	28	160	92	72
1968	AIN	ITALIE	72	8	1168	1128	44	168	128	32
1968	AIN	MAROC	0	0	244	164	12	16	8	0
1968	AIN	POLOGNE	16	0	8	48	0	4	44	8
1968	AIN	PORTUGAL	12	12	548	512	8	64	52	12
1968	AIN	TUNISIE	0	4	84	64	4	8	8	0
1968	ARDECHE	ALGERIE	0	60	408	104	0	36	12	0
1968	ARDECHE	ESPAGNE	120	24	448	372	4	20	64	16
1968	ARDECHE	ITALIE	48	12	300	196	4	32	52	0
1968	ARDECHE	MAROC	0	20	32	24	0	0	0	0
1968	ARDECHE	POLOGNE	4	4	0	12	0	4	8	4
1968	ARDECHE	PORTUGAL	36	0	172	84	4	8	20	0
1968	ARDECHE	TUNISIE	0	0	8	0	0	0	0	0
1968	DROME	ALGERIE	8	0	872	432	64	48	40	44
1968	DROME	ESPAGNE	444	4	684	576	28	148	172	28

1968	DROME	ITALIE	132	12	556	464	12	88	156	4
1968	DROME	MAROC	28	0	60	52	4	4	0	0
1968	DROME	POLOGNE	20	0	20	12	0	8	16	0
1968	DROME	PORTUGAL	100	12	268	140	0	28	16	0
1968	DROME	TUNISIE	4	4	20	40	8	4	12	0
1968	ISERE	ALGERIE	96	32	2060	3160	48	396	168	124
1968	ISERE	ESPAGNE	104	36	1188	2600	52	360	472	104
1968	ISERE	ITALIE	328	188	3968	5816	116	944	668	152
1968	ISERE	MAROC	4	4	96	152	8	28	48	12
1968	ISERE	POLOGNE	36	8	12	164	0	24	72	8
1968	ISERE	PORTUGAL	120	56	1064	1116	12	80	124	28
1968	ISERE	TUNISIE	12	0	120	220	4	64	20	40
1968	LOIRE	ALGERIE	24	748	1680	2884	116	404	96	12
1968	LOIRE	ESPAGNE	28	48	624	1488	44	164	136	20
1968	LOIRE	ITALIE	44	288	2016	2096	12	292	228	32
1968	LOIRE	MAROC	0	236	180	136	16	56	8	4
1968	LOIRE	POLOGNE	32	132	48	360	8	32	72	12
1968	LOIRE	PORTUGAL	52	48	924	736	8	80	68	4
1968	LOIRE	TUNISIE	0	60	140	28	4	0	4	4
1968	RHONE	ALGERIE	140	96	5548	7784	820	1776	696	308
1968	RHONE	ESPAGNE	144	36	2664	4516	172	832	1596	108
1968	RHONE	ITALIE	164	44	3980	5252	172	868	976	84
1968	RHONE	MAROC	20	4	412	208	20	48	92	8
1968	RHONE	POLOGNE	20	4	24	324	0	72	108	20
1968	RHONE	PORTUGAL	80	28	2028	1188	20	176	320	20
1968	RHONE	TUNISIE	32	8	960	1020	196	380	60	20
1968	SAVOIE	ALGERIE	32	120	828	788	16	52	32	16
1968	SAVOIE	ESPAGNE	20	8	316	292	32	144	36	4
1968	SAVOIE	ITALIE	152	40	2948	1772	296	352	284	136
1968	SAVOIE	MAROC	20	24	36	20	0	24	8	0
1968	SAVOIE	POLOGNE	12	4	28	48	0	16	16	8
1968	SAVOIE	PORTUGAL	0	24	364	64	0	16	28	4
1968	SAVOIE	TUNISIE	0	0	0	0	0	4	8	0
1968	HT.SAVOIE	ALGERIE	24	40	1008	1620	12	244	120	100
1968	HT.SAVOIE	ESPAGNE	84	4	1068	1840	8	168	312	12
1968	HT.SAVOIE	ITALIE	148	32	2448	2524	52	428	340	60
1968	HT.SAVOIE	MAROC	4	0	44	60	4	12	8	0
1968	HT.SAVOIE	POLOGNE	8	0	8	44	0	24	20	4
1968	HT.SAVOIE	PORTUGAL	12	12	572	264	8	20	44	28
1968	HT.SAVOIE	TUNISIE	0	0	16	84	0	20	12	8

RECENSEMENT DE 1975

1. POPULATION TOTALE

POPULATION TOTALE										
ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1975	AIN	165505	170335	335840	3920	5155	9075	19695	12985	32680
1975	ARDECHE	118160	125085	243245	1750	1965	3715	5445	3900	9345
1975	DROME	160825	171340	332165	3620	4210	7830	11800	7920	19720
1975	ISERE	355040	373525	728565	19065	23045	42110	52640	37705	90345
1975	LOIRE	321965	349715	671680	7475	8895	16370	36695	26590	63285
1975	RHONE	584420	642895	1227315	21300	25670	46970	95685	62940	158625
1975	SAVOIE	132585	138830	271415	4380	5325	9705	15135	10290	25425
1975	HT SAVOIE	192275	200035	392310	5190	7680	12870	27295	17920	45215

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPART.		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPART.
ALGERIE	2795	1300	4095	1975	AIN		ALGERIE	14535	9665	24200	1975	LOIRE
CEE	3685	3030	6715	1975	AIN		CEE	3825	2825	6650	1975	LOIRE
ESPAGNE	2785	2585	5370	1975	AIN		ESPAGNE	2710	2310	5020	1975	LOIRE
ITALIE	2975	2385	5360	1975	AIN		ITALIE	6475	5010	11485	1975	LOIRE
MAROC	2230	885	3115	1975	AIN		MAROC	3005	1720	4725	1975	LOIRE
POLOGNE	60	50	110	1975	AIN		POLOGNE	580	690	1270	1975	LOIRE
PORTUGAL	3975	3390	7365	1975	AIN		PORTUGAL	5280	4935	10215	1975	LOIRE
SUISSE	835	560	1395	1975	AIN		SUISSE	20	5	25	1975	LOIRE
TUNISIE	1055	410	1465	1975	AIN		TUNISIE	1310	410	1720	1975	LOIRE
TURQUIE	1170	165	1335	1975	AIN		TURQUIE	545	335	880	1975	LOIRE
YOUGOSLAVIE	320	220	540	1975	AIN		YOUGOSLAVIE	135	95	230	1975	LOIRE
ALGERIE	1345	915	2260	1975	ARDECHE		ALGERIE	37850	20450	58300	1975	RHONE
CEE	890	630	1520	1975	ARDECHE		CEE	11680	9845	21525	1975	RHONE
ESPAGNE	1220	1080	2300	1975	ARDECHE		ESPAGNE	10600	10005	20605	1975	RHONE
ITALIE	720	495	1215	1975	ARDECHE		ITALIE	12545	10425	22970	1975	RHONE
MAROC	470	245	715	1975	ARDECHE		MAROC	3345	1365	4710	1975	RHONE
POLOGNE	10	10	20	1975	ARDECHE		POLOGNE	325	375	700	1975	RHONE
PORTUGAL	915	690	1605	1975	ARDECHE		PORTUGAL	12230	10925	23155	1975	RHONE
SUISSE	65	40	105	1975	ARDECHE		SUISSE	595	385	980	1975	RHONE
TUNISIE	265	160	425	1975	ARDECHE		TUNISIE	10020	4410	14430	1975	RHONE
TURQUIE	170	40	210	1975	ARDECHE		TURQUIE	1045	320	1365	1975	RHONE
YOUGOSLAVIE	25	20	45	1975	ARDECHE		YOUGOSLAVIE	1130	545	1675	1975	RHONE
ALGERIE	3510	2200	5710	1975	DROME		ALGERIE	3510	1855	5365	1975	SAVOIE
CEE	1990	1390	3380	1975	DROME		CEE	6610	5175	11785	1975	SAVOIE
ESPAGNE	1710	1390	3100	1975	DROME		ESPAGNE	865	625	1490	1975	SAVOIE

ITALIE	1660	1110	2770	1975	DROME		ITALIE	6460	4995	11455	1975	SAVOIE
MAROC	1125	565	1690	1975	DROME		MAROC	850	185	1035	1975	SAVOIE
POLOGNE	55	70	125	1975	DROME		POLOGNE	70	75	145	1975	SAVOIE
PORTUGAL	1330	1190	2520	1975	DROME		PORTUGAL	2120	1710	3830	1975	SAVOIE
SUISSE	85	80	165	1975	DROME		SUISSE	110	75	185	1975	SAVOIE
TUNISIE	805	305	1110	1975	DROME		TUNISIE	390	170	560	1975	SAVOIE
TURQUIE	385	115	500	1975	DROME		TURQUIE	190	120	310	1975	SAVOIE
YOUGOSLAVIE	220	195	415	1975	DROME		YOUGOSLAVIE	205	135	340	1975	SAVOIE
ALGERIE	13595	7060	20655	1975	ISERE		ALGERIE	5740	2095	7835	1975	HTSAVOIE
CEE	10155	8585	18740	1975	ISERE		CEE	7435	5725	13160	1975	HTSAVOIE
ESPAGNE	5940	5325	11265	1975	ISERE		ESPAGNE	3850	3615	7465	1975	HTSAVOIE
ITALIE	14425	11850	26275	1975	ISERE		ITALIE	6955	5310	12265	1975	HTSAVOIE
MAROC	1835	950	2785	1975	ISERE		MAROC	1160	375	1535	1975	HTSAVOIE
POLOGNE	65	105	170	1975	ISERE		POLOGNE	90	85	175	1975	HTSAVOIE
PORTUGAL	7745	6550	14295	1975	ISERE		PORTUGAL	3590	2930	6520	1975	HTSAVOIE
SUISSE	80	50	130	1975	ISERE		SUISSE	1785	1365	3150	1975	HTSAVOIE
TUNISIE	2665	1720	4385	1975	ISERE		TUNISIE	1375	310	1685	1975	HTSAVOIE
TURQUIE	350	100	450	1975	ISERE		TURQUIE	875	250	1125	1975	HTSAVOIE
YOUGOSLAVIE	340	200	540	1975	ISERE		YOUGOSLAVIE	610	515	1125	1975	HTSAVOIE

3. SECTEURS D'ACTIVITÉ

ANNÉE	DEPARTEMENT	NATIONALITÉ	AGRICULTURE	PATRONS	PROF.LIB.	CADRES	EMPLOYÉS	OUVRIERS	SERVICES	AUTRES
1975	AIN	ALGERIE	0	20	0	10	35	1890	40	0
1975	AIN	ESPAGNE	0	35	15	25	220	2220	50	0
1975	AIN	ITALIE	20	155	290	200	340	1770	60	0
1975	AIN	ITALIE	20	125	60	80	210	1690	55	10
1975	AIN	MAROC	0	10	0	0	60	1670	40	5
1975	AIN	PORTUGAL	0	35	0	5	180	3370	100	15
1975	AIN	TUNISIE	0	5	0	20	5	740	5	0
1975	AIN	TURQUIE	0	0	0	0	0	1060	0	0
1975	AIN	YOUGOSLAVIE	0	5	5	0	10	340	5	20
1975	ARDECHE	ALGERIE	5	10	0	15	30	635	5	100
1975	ARDECHE	CEE	40	75	35	15	15	285	15	30
1975	ARDECHE	ESPAGNE	0	20	0	5	35	640	45	15
1975	ARDECHE	ITALIE	5	45	5	5	10	265	10	55
1975	ARDECHE	MAROC	0	0	0	0	5	195	10	25
1975	ARDECHE	PORTUGAL	0	15	0	10	5	505	45	25
1975	ARDECHE	TUNISIE	0	0	0	0	0	115	0	0
1975	ARDECHE	TURQUIE	0	0	0	0	0	140	0	10
1975	ARDECHE	YOUGOSLAVIE	0	0	0	5	0	25	0	10
1975	DROME	ALGERIE	0	60	0	5	80	1680	35	5
1975	DROME	CEE	45	150	35	85	45	935	45	0
1975	DROME	ESPAGNE	20	30	0	20	40	785	75	35
1975	DROME	ITALIE	40	130	10	35	40	865	25	0
1975	DROME	MAROC	0	0	0	10	0	415	10	20
1975	DROME	PORTUGAL	0	15	0	5	15	840	65	45

1975	DROME	TUNISIE	15	0	0	5	15	420	5	20
1975	DROME	TURQUIE	0	5	0	0	5	220	0	15
1975	DROME	YOUGOSLAVIE	0	0	0	0	0	205	0	40
1975	ISERE	ALGERIE	0	120	15	10	205	4105	70	25
1975	ISERE	CEE	25	355	235	255	660	5795	275	0
1975	ISERE	ESPAGNE	0	45	25	100	115	1960	155	30
1975	ISERE	ITALIE	25	340	35	175	580	5680	235	15
1975	ISERE	MAROC	0	5	15	10	30	475	15	20
1975	ISERE	PORTUGAL	0	15	0	5	65	1590	175	5
1975	ISERE	TUNISIE	0	15	20	20	40	720	40	0
1975	ISERE	TURQUIE	0	0	0	0	5	205	0	0
1975	ISERE	YOUGOSLAVIE	0	0	10	5	5	285	25	0
1975	LOIRE	ALGERIE	0	150	0	25	150	4765	35	0
1975	LOIRE	CEE	0	220	55	80	130	2225	100	0
1975	LOIRE	ESPAGNE	0	30	5	30	55	745	50	0
1975	LOIRE	ITALIE	0	220	20	70	130	2160	100	10
1975	LOIRE	MAROC	0	25	5	0	35	1400	30	0
1975	LOIRE	PORTUGAL	0	5	0	10	35	1750	125	25
1975	LOIRE	TUNISIE	0	0	0	10	10	490	5	0
1975	LOIRE	TURQUIE	0	0	5	0	0	295	0	0
1975	LOIRE	YOUGOSLAVIE	0	0	0	0	5	95	0	0
1975	RHONE	ALGERIE	0	390	35	200	1005	19690	400	0
1975	RHONE	CEE	10	650	275	425	805	7295	475	0
1975	RHONE	ESPAGNE	0	170	30	180	425	5460	865	0
1975	RHONE	ITALIE	10	605	90	275	675	7020	410	0
1975	RHONE	MAROC	0	45	35	40	60	1920	105	0
1975	RHONE	PORTUGAL	15	80	25	65	310	8070	870	0
1975	RHONE	TUNISIE	5	80	30	40	215	6160	110	5
1975	RHONE	TURQUIE	5	5	0	0	5	730	5	0
1975	RHONE	YOUGOSLAVIE	0	10	5	25	45	1010	55	0
1975	SAVOIE	ALGERIE	0	20	0	15	65	2175	60	5
1975	SAVOIE	CEE	35	300	50	185	475	3525	295	0
1975	SAVOIE	ESPAGNE	10	20	5	5	35	510	50	0
1975	SAVOIE	ITALIE	35	300	25	155	460	3470	280	0
1975	SAVOIE	MAROC	0	5	5	0	15	620	30	5
1975	SAVOIE	PORTUGAL	0	5	0	0	35	1405	105	5
1975	SAVOIE	TUNISIE	0	5	5	5	10	290	15	0
1975	SAVOIE	TURQUIE	0	0	0	0	0	160	0	0
1975	SAVOIE	YOUGOSLAVIE	0	10	0	5	0	190	10	0
1975	HT SAVOIE	ALGERIE	0	120	0	40	140	4215	55	0
1975	HT SAVOIE	CEE	40	490	125	240	485	4450	250	0
1975	HT SAVOIE	ESPAGNE	0	75	20	45	180	3120	135	0
1975	HT SAVOIE	ITALIE	40	445	35	165	405	4325	230	0
1975	HT SAVOIE	MAROC	0	30	0	10	25	860	25	0
1975	HT SAVOIE	PORTUGAL	0	40	5	25	40	3135	135	0
1975	HT SAVOIE	TUNISIE	0	20	5	10	25	1160	15	5
1975	HT SAVOIE	TURQUIE	0	5	5	0	0	760	0	5
1975	HT SAVOIE	YOUGOSLAVIE	0	15	5	10	15	600	30	5

RECENSEMENT DE 1982

1. POPULATION TOTALE

ANNEE	DEPARTEMENT	FRANÇAIS	FRANÇAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRAN.
1982	AIN	184540	189560	374100	4160	5480	9640	21560	15840	37400
1982	ARDECHE	120840	129100	249940	1940	2160	4100	6240	4520	10760
1982	DROME	173160	182480	355640	4320	4700	9020	13680	10380	24060
1982	ISERE	389640	411000	800640	19420	23560	42980	54260	40060	94320
1982	LOIRE	315060	347420	662480	7660	8240	15900	33840	28360	62200
1982	RHONE	587420	648280	1235700	22620	28460	51080	91280	65940	157220
1982	SAVOIE	140140	148620	288760	4140	5380	9520	14680	11040	25720
1982	HTE SAVOIE	216400	224640	441040	5800	8440	14240	27000	19340	46340

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPART.		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPART.
ALGERIE	3260	1900	5160	1982	**AIN**		ALGERIE	13040	10780	23820	1982	**LOIRE**
AUTRES	2520	2120	4640	1982	**AIN**		AUTRES	1200	1340	2540	1982	**LOIRE**
AUTRES CEE	1160	1000	2160	1982	**AIN**		AUTRES CEE	280	240	520	1982	**LOIRE**
ESPAGNE	2300	1720	4020	1982	**AIN**		ESPAGNE	1500	1320	2820	1982	**LOIRE**
ITALIE	2100	1360	3460	1982	**AIN**		ITALIE	4280	3640	7920	1982	**LOIRE**
MAROC	3460	2560	6020	1982	**AIN**		MAROC	4800	3760	8560	1982	**LOIRE**
PORTUGAL	3200	2940	6140	1982	**AIN**		PORTUGAL	5300	4840	10140	1982	**LOIRE**
TUNISIE	1580	1020	2600	1982	**AIN**		TUNISIE	1440	1020	2460	1982	**LOIRE**
TURQUIE	1980	1220	3200	1982	**AIN**		TURQUIE	2000	1420	3420	1982	**LOIRE**
ALGERIE	1520	1440	2960	1982	**ARDECHE**		ALGERIE	34800	23100	57900	1982	**RHONE**
AUTRES	480	360	840	1982	**ARDECHE**		AUTRES	9340	7560	16900	1982	**RHONE**
AUTRES CEE	540	220	760	1982	**ARDECHE**		AUTRES CEE	1380	1160	2540	1982	**RHONE**
ESPAGNE	520	480	1000	1982	**ARDECHE**		ESPAGNE	6440	5480	11920	1982	**RHONE**
ITALIE	360	320	680	1982	**ARDECHE**		ITALIE	9160	6840	16000	1982	**RHONE**
MAROC	1240	800	2040	1982	**ARDECHE**		MAROC	3520	2360	5880	1982	**RHONE**
PORTUGAL	980	600	1580	1982	**ARDECHE**		PORTUGAL	12240	9980	22220	1982	**RHONE**
TUNISIE	220	120	340	1982	**ARDECHE**		TUNISIE	11000	7280	18280	1982	**RHONE**
TURQUIE	380	180	560	1982	**ARDECHE**		TURQUIE	3400	2180	5580	1982	**RHONE**
ALGERIE	3400	2360	5760	1982	**DROME**		ALGERIE	3920	2560	6480	1982	**SAVOIE**
AUTRES	1120	940	2060	1982	**DROME**		AUTRES	540	600	1140	1982	**SAVOIE**
AUTRES CEE	280	460	740	1982	**DROME**		AUTRES CEE	180	300	480	1982	**SAVOIE**
ESPAGNE	1320	1280	2600	1982	**DROME**		ESPAGNE	480	320	800	1982	**SAVOIE**
ITALIE	1060	660	1720	1982	**DROME**		ITALIE	4920	3960	8880	1982	**SAVOIE**
MAROC	2440	1300	3740	1982	**DROME**		MAROC	1320	820	2140	1982	**SAVOIE**
PORTUGAL	1700	1560	3260	1982	**DROME**		PORTUGAL	2240	1920	4160	1982	**SAVOIE**
TUNISIE	980	720	1700	1982	**DROME**		TUNISIE	360	240	600	1982	**SAVOIE**

TURQUIE	1380	1100	2480	1982	**DROME**		TURQUIE	720	320	1040	1982	**SAVOIE**
ALGERIE	16460	11220	27680	1982	**ISERE**		ALGERIE	5340	2840	8180	1982	**HTESAVOIE**
AUTRES	4340	3220	7560	1982	**ISERE**		AUTRES	3460	2500	5960	1982	**HTESAVOIE**
AUTRES CEE	1340	1240	2580	1982	**ISERE**		AUTRES CEE	900	620	1520	1982	**HTESAVOIE**
ESPAGNE	3720	2980	6700	1982	**ISERE**		ESPAGNE	2460	1900	4360	1982	**HTESAVOIE**
ITALIE	10780	8400	19180	1982	**ISERE**		ITALIE	5900	4400	10300	1982	**HTESAVOIE**
MAROC	3440	2080	5520	1982	**ISERE**		MAROC	1680	1040	2720	1982	**HTESAVOIE**
PORTUGAL	7520	6460	13980	1982	**ISERE**		PORTUGAL	4440	4460	8900	1982	**HTESAVOIE**
TUNISIE	3380	2380	5760	1982	**ISERE**		TUNISIE	1140	580	1720	1982	**HTESAVOIE**
TURQUIE	3280	2080	5360	1982	**ISERE**		TURQUIE	1680	1000	2680	1982	**HTESAVOIE**

3.SECTEURS D'ACTIVITÉ, HOMMES ET FEMMES

ANNÉE	DÉPART.	NATIONALITÉ	AGRIC.	ARTISANS, COMM. CHEFS D'ENTRE	CADRES, PROF.INTELL.	PROFES. INTERMÉDI.	SERVICES	EMPLOYÉS	OUVR. QUALIF.	OUVR. NON QUALIF.	OUVR .AGRIC.	RETRAITÉS	AUTRES	CHÔMEURS
1982	AIN	ALGERIE	0	8	8	56	24	152	428	1216	0	44	3056	3324
1982	AIN	AUTRES CEE	0	36	460	204	36	260	36	36	4	124	1248	1408
1982	AIN	ESPAGNE	4	72	12	116	64	160	560	1032	4	228	1480	1804
1982	**AIN**	**FRANCE**	**16800**	**16964**	**10456**	**28960**	**5564**	**36824**	**29776**	**25892**	**1252**	**54336**	**154984**	**240248**
1982	AIN	ITALIE	20	228	96	180	56	132	564	648	20	492	1268	1848
1982	AIN	MAROC	0	4	8	24	64	112	488	1652	16	12	4372	4636
1982	AIN	NATURALISES	120	560	248	716	244	932	976	1188	28	2112	2864	5312
1982	AIN	PORTUGAL	0	32	8	60	96	128	924	2436	24	64	3340	3536
1982	AIN	TUNISIE	0	8	0	20	8	44	220	484	8	8	1300	1452
1982	ARDECHE	ALGERIE	0	4	0	20	16	104	352	624	16	64	2060	2296
1982	ARDECHE	AUTRES CEE	68	68	44	60	12	28	20	24	0	144	344	536
1982	ARDECHE	ESPAGNE	0	60	8	20	4	20	116	204	32	208	484	748
1982	**ARDECHE**	**FRANCE**	**12600**	**10628**	**4908**	**15976**	**2840**	**19956**	**16316**	**17780**	**1012**	**46868**	**107268**	**161352**
1982	ARDECHE	ITALIE	4	80	0	40	4	20	160	96	4	152	316	496
1982	ARDECHE	MAROC	0	0	0	0	0	40	168	268	92	4	1148	1188
1982	ARDECHE	NATURALISES	44	192	72	236	64	300	384	400	20	940	1424	2536
1982	ARDECHE	PORTUGAL	0	12	0	8	36	16	236	408	60	28	776	860
1982	ARDECHE	TUNISIE	0	4	0	4	4	12	32	64	4	4	280	316
1982	DROME	ALGERIE	0	44	12	40	48	148	616	1188	32	84	3824	4380
1982	DROME	AUTRES CEE	28	56	36	96	16	40	24	36	4	144	404	580
1982	DROME	ESPAGNE	4	52	4	56	48	52	304	328	96	272	980	1324
1982	**DROME**	**FRANCE**	**14000**	**14680**	**10204**	**27304**	**4740**	**32484**	**25232**	**22676**	**1880**	**54540**	**157704**	**223476**
1982	DROME	ITALIE	12	136	8	84	32	40	260	244	24	404	552	1040
1982	DROME	MAROC	0	8	4	0	28	64	272	608	456	0	2488	2692
1982	DROME	NATURALISES	96	452	184	560	104	708	824	940	72	1944	2576	4936
1982	DROME	PORTUGAL	0	52	0	32	68	112	432	652	84	36	1512	1656
1982	DROME	TUNISIE	0	4	0	12	12	40	164	304	116	8	1080	1248
1982	ISERE	ALGERIE	0	204	48	204	256	880	2488	5652	24	304	16116	18108
1982	ISERE	AUTRES CEE	0	56	332	244	40	72	152	172	8	192	1164	1420
1982	ISERE	ESPAGNE	8	144	24	196	176	212	1008	1072	20	1100	3376	4676
1982	**ISERE**	**FRANCE**	**16916**	**32800**	**34088**	**76516**	**10832**	**81104**	**62752**	**51832**	**1132**	**103804**	**368372**	**494520**
1982	ISERE	ITALIE	32	672	84	680	212	584	3008	2880	60	3308	8480	12496
1982	ISERE	MAROC	0	8	20	16	64	108	396	1080	4	20	3924	4172
1982	ISERE	NATURALISES	112	2116	1172	2832	800	4292	5224	4780	36	9912	12936	24508
1982	ISERE	PORTUGAL	0	132	16	144	432	296	2064	3804	32	124	8348	8844
1982	ISERE	TUNISIE	0	24	28	36	48	112	528	1264	8	24	4744	4988
1982	LOIRE	ALGERIE	0	208	4	116	116	640	2340	3652	8	836	15688	18248
1982	LOIRE	AUTRES CEE	4	20	72	88	4	1	60	20	4	124	188	352
1982	LOIRE	ESPAGNE	0	36	28	96	60	104	388	528	4	628	1332	2140
1982	**LOIRE**	**FRANCE**	**16144**	**27420**	**17124**	**47876**	**7884**	**62192**	**59100**	**50040**	**1100**	**107756**	**281392**	**413216**
1982	LOIRE	ITALIE	8	392	24	188	108	236	1304	1292	0	1308	3380	5200
1982	LOIRE	MAROC	4	68	8	8	32	88	676	1136	4	112	4820	5320
1982	LOIRE	NATURALISES	20	868	304	960	304	1468	2048	1780	12	3584	4900	9484
1982	LOIRE	PORTUGAL	4	128	0	104	284	156	1420	2600	12	124	5192	5680
1982	LOIRE	TUNISIE	0	24	12	16	8	40	224	556	0	16	1556	1780
1982	RHONE	ALGERIE	4	448	64	552	628	2288	5720	11936	20	1012	35356	40280
1982	RHONE	AUTRES CEE	8	108	344	380	28476	148	88	104	8	284	1180	1564
1982	RHONE	ESPAGNE	4	196	60	356	684	588	2088	1800	20	1800	5020	7232

1982	**RHONE**	**FRANCE**	**16684**	**48252**	**63864**	**125752**	**18216**	**152080**	**93760**	**67616**	**1892**	**163976**	**531236**	**730352**
1982	RHONE	ITALIE	16	696	156	656	372	692	2488	2404	20	2632	5404	8632
1982	RHONE	MAROC	4	44	20	56	100	196	892	1412	44	40	5076	5392
1982	RHONE	NATURALISES	80	2500	1452	3628	1076	5508	5792	4964	16	11056	13844	27068
1982	RHONE	PORTUGAL	4	132	24	272	1272	728	3288	5320	112	240	10836	11832
1982	RHONE	TUNISIE	4	164	24	96	104	456	1784	3904	16	88	11484	12520
1982	SAVOIE	ALGERIE	0	28	8	56	80	168	824	1204	4	100	3500	4028
1982	SAVOIE	AUTRES CEE	8	20	20	72	12	36	16	12	0	48	180	244
1982	SAVOIE	ESPAGNE	0	20	4	20	52	16	148	108	0	204	368	584
1982	**SAVOIE**	**FRANCE**	**7920**	**13560**	**9308**	**25552**	**5520**	**30596**	**22976**	**16228**	**444**	**40352**	**126836**	**173560**
1982	SAVOIE	ITALIE	8	304	24	312	228	412	1328	1096	32	1416	3440	5124
1982	SAVOIE	MAROC	0	8	4	20	84	36	224	312	0	0	1408	1532
1982	SAVOIE	NATURALISES	44	560	268	656	252	980	1068	760	16	2244	2780	5284
1982	SAVOIE	PORTUGAL	0	28	0	28	136	152	760	712	12	28	1968	2136
1982	SAVOIE	TUNISIE	0	0	4	4	8	24	112	100	0	8	400	440
1982	HT.SAVOIE	ALGERIE	0	92	20	40	112	236	796	2652	8	60	4580	6306
1982	HT.SAVOIE	AUTRES CEE	0	60	144	192	44	148	80	52	0	164	592	800
1982	HT.SAVOIE	ESPAGNE	8	80	28	84	92	140	764	1056	12	236	1912	2280
1982	**HT.SAVOIE**	**FRANCE**	**10492**	**23008**	**14428**	**37872**	**8716**	**46460**	**37616**	**29556**	**664**	**50552**	**187424**	**249256**
1982	HT.SAVOIE	ITALIE	28	488	56	412	192	328	1496	1920	28	1400	3588	5268
1982	HT.SAVOIE	MAROC	0	8	8	16	44	40	380	744	20	4	2024	2180
1982	HT.SAVOIE	NATURALISES	72	1020	408	1004	312	1700	1416	1580	4	2908	4156	7544
1982	HT.SAVOIE	PORTUGAL	4	48	0	60	168	168	1240	1988	28	40	3700	3932
1982	HT.SAVOIE	TUNISIE	8	16	8	12	24	44	208	860	16	8	1384	1500

RECENSEMENT DE 1990

1. POPULATION TOTALE

ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	NATURALISÉS	NATURALISÉES	TOTAL NATURALISÉS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1990	AIN	204507	208830	413337	5976	7608	13584	24686	20260	44946
1990	ARDECHE	127992	134409	262401	2088	2584	4672	5820	4964	10784
1990	DROME	184613	194351	378964	5129	6572	11701	12860	11021	23881
1990	ISERE	431089	449508	880597	25408	29980	55388	44550	36120	80670
1990	LOIRE	322525	349818	672343	9874	11376	21250	28835	24249	53084
1990	RHONE	619936	681661	1301597	27776	34428	62204	81198	64594	145792
1990	SAVOIE	153492	160173	313665	5299	6824	12123	12772	10296	23068
1990	SAVOIE(HAUTE)	246692	253711	500403	8400	11272	19672	27273	21485	48758

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPART.		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTEME
ALGERIE	2392	1840	4232	1990	AIN		ALGERIE	8958	7452	16410	1990	LOIRE
CEE	8821	7728	16549	1990	AIN		CEE	8848	7208	16056	1990	LOIRE
ESPAGNE	1464	1220	2684	1990	AIN		ESPAGNE	1092	904	1996	1990	LOIRE
ITALIE	2060	1440	3500	1990	AIN		ITALIE	3356	2568	5924	1990	LOIRE
MAROC	4377	3752	8129	1990	AIN		MAROC	4460	3796	8256	1990	LOIRE
PORTUGAL	3545	3176	6721	1990	AIN		PORTUGAL	4000	3436	7436	1990	LOIRE
TUNISIE	1560	1228	2788	1990	AIN		TUNISIE	1728	1408	3136	1990	LOIRE
TURQUIE	3620	2788	6408	1990	AIN		TURQUIE	3084	2732	5816	1990	LOIRE
ALGERIE	1028	836	1864	1990	ARDECHE		ALGERIE	25236	19717	44953	1990	RHONE
CEE	2556	2128	4684	1990	ARDECHE		CEE	23022	19600	42622	1990	RHONE
ESPAGNE	500	504	1004	1990	ARDECHE		ESPAGNE	4212	3976	8188	1990	RHONE
ITALIE	448	284	732	1990	ARDECHE		ITALIE	6392	4636	11028	1990	RHONE
MAROC	1088	968	2056	1990	ARDECHE		MAROC	5156	3768	8924	1990	RHONE
PORTUGAL	856	704	1560	1990	ARDECHE		PORTUGAL	10850	9364	20214	1990	RHONE
TUNISIE	300	252	552	1990	ARDECHE		TUNISIE	11433	8536	19969	1990	RHONE
TURQUIE	348	272	620	1990	ARDECHE		TURQUIE	4836	3672	8508	1990	RHONE
ALGERIE	2500	2225	4725	1990	DROME		ALGERIE	2252	1576	3828	1990	SAVOIE
CEE	3876	3288	7164	1990	DROME		CEE	6184	5400	11584	1990	SAVOIE
ESPAGNE	1028	848	1876	1990	DROME		ESPAGNE	360	288	648	1990	SAVOIE
ITALIE	864	704	1568	1990	DROME		ITALIE	3340	2896	6236	1990	SAVOIE
MAROC	3233	2636	5869	1990	DROME		MAROC	1640	1240	2880	1990	SAVOIE
PORTUGAL	1372	1188	2560	1990	DROME		PORTUGAL	2172	1840	4012	1990	SAVOIE
TUNISIE	1265	1016	2281	1990	DROME		TUNISIE	520	324	844	1990	SAVOIE
TURQUIE	956	912	1868	1990	DROME		TURQUIE	1224	924	2148	1990	SAVOIE
ALGERIE	10331	7808	18139	1990	ISERE		ALGERIE	4468	2756	7224	1990	HTE SAVOIE
CEE	18092	15608	33700	1990	ISERE		CEE	10276	8852	19128	1990	HTE SAVOIE
ESPAGNE	2076	1880	3956	1990	ISERE		ESPAGNE	1588	1448	3036	1990	HTE SAVOIE
ITALIE	7376	6060	13436	1990	ISERE		ITALIE	4296	3176	7472	1990	HTE SAVOIE

MAROC	3516	2696	6212	1990	ISERE		MAROC	2636	1928	4564	1990	HTE SAVOIE
PORTUGAL	7312	6272	13584	1990	ISERE		PORTUGAL	3436	3004	6440	1990	HTE SAVOIE
TUNISIE	4232	3196	7428	1990	ISERE		TUNISIE	1956	1473	3429	1990	HTE SAVOIE
TURQUIE	3777	3156	6933	1990	ISERE		TURQUIE	3340	2544	5884	1990	HTE SAVOIE

3. SECTEURS D'ACTIVITÉ, HOMMES ET FEMMES

ANNEE	DÉPART.	NATIONALITÉ	EXPLOITS AGRICOLES	ARTISANS, COMMERC.	CADRES, PROF.SUPÉRIE.	PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	EMPLOYÉS	OUVRIERS	RETRAITÉS	AUTRES
1990	AIN	ALGERIE	0	36	16	72	164	1444	180	2320
1990	AIN	ALGERIE	0	36	16	72	164	1444	180	2320
1990	AIN	CEE	24	440	1108	840	1296	5444	1412	5985
1990	AIN	ESPAGNE	4	40	60	124	252	1040	352	812
1990	**AIN**	**FRANCE**	**9264**	**16789**	**16404**	**39636**	**52097**	**63201**	**68948**	**160582**
1990	AIN	ITALIE	12	168	220	200	220	972	648	1060
1990	AIN	MAROC	4	28	16	80	304	2420	132	5145
1990	AIN	NATURALISES	44	528	468	1236	1788	2984	2944	3592
1990	AIN	PORTUGAL	8	168	32	160	356	3276	164	2557
1990	AIN	TUNISIE	0	16	12	20	80	728	16	1916
1990	AIN	TURQUIE	0	60	12	40	96	1984	20	4196
1990	ARDECHE	ALGERIE	0	28	8	20	56	480	128	1144
1990	ARDECHE	CEE	124	180	52	204	296	1212	884	1732
1990	ARDECHE	ESPAGNE	4	20	0	24	76	272	296	312
1990	**ARDECHE**	**FRANCE**	**8600**	**10900**	**7512**	**19548**	**26868**	**36156**	**56936**	**100553**
1990	ARDECHE	ITALIE	4	44	4	20	32	192	212	224
1990	ARDECHE	MAROC	8	16	12	4	72	444	28	1472
1990	ARDECHE	NATURALISES	52	192	80	300	492	864	1276	1416
1990	ARDECHE	PORTUGAL	4	32	0	36	136	632	72	648
1990	ARDECHE	TUNISIE	0	4	4	4	12	136	4	388
1990	ARDECHE	TURQUIE	0	20	4	4	8	144	0	440
1990	DROME	ALGERIE	0	60	28	80	280	1364	200	2713
1990	DROME	CEE	44	352	108	328	516	1988	1224	2604
1990	DROME	ESPAGNE	12	76	12	72	96	560	340	708
1990	**DROME**	**FRANCE**	**10384**	**15112**	**13800**	**33380**	**43176**	**52244**	**70408**	**152161**
1990	DROME	ITALIE	0	116	24	64	68	328	484	484
1990	DROME	MAROC	12	32	24	84	168	1572	28	3949
1990	DROME	NATURALISES	68	664	296	912	1332	2272	2840	3317
1990	DROME	PORTUGAL	0	100	0	48	292	1016	88	1016
1990	DROME	TUNISIE	0	20	16	36	68	716	16	1409
1990	DROME	TURQUIE	4	56	0	32	28	440	28	1280
1990	ISERE	ALGERIE	4	276	132	364	1172	5832	1096	9263
1990	ISERE	CEE	20	1100	732	1428	2236	10320	4896	12968
1990	ISERE	ESPAGNE	0	112	64	160	280	1124	936	1280
1990	**ISERE**	**FRANCE**	**10616**	**35224**	**50328**	**94904**	**109340**	**119174**	**134808**	**381591**
1990	ISERE	ITALIE	20	636	192	572	668	3320	3368	4660
1990	ISERE	MAROC	4	48	68	140	200	1488	60	4204
1990	ISERE	NATURALISES	88	2380	2008	4260	7616	10928	14060	14048

1990	ISERE	PORTUGAL	0	288	24	280	1064	5664	392	5872
1990	ISERE	TUNISIE	0	116	36	100	356	1824	140	4856
1990	ISERE	TURQUIE	8	260	8	32	132	1772	8	4713
1990	LOIRE	ALGERIE	0	280	112	304	892	4576	1516	8730
1990	LOIRE	CEE	24	612	184	508	960	5104	2804	5860
1990	LOIRE	ESPAGNE	0	48	20	80	76	512	628	632
1990	**LOIRE**	**FRANCE**	**11792**	**24884**	**23252**	**53752**	**76676**	**101964**	**131696**	**269577**
1990	LOIRE	ITALIE	16	320	48	164	280	1456	1648	1992
1990	LOIRE	MAROC	4	72	48	84	272	1840	236	5700
1990	LOIRE	NATURALISES	12	908	464	1452	2404	4221	5592	6197
1990	LOIRE	PORTUGAL	4	228	36	176	548	3072	372	3000
1990	LOIRE	TUNISIE	0	56	28	32	92	772	48	2108
1990	LOIRE	TURQUIE	4	132	8	56	100	1368	44	4104
1990	RHONE	ALGERIE	8	788	320	1136	3068	14060	2820	22753
1990	RHONE	CEE	12	1636	1000	1908	4624	13664	5448	14330
1990	RHONE	ESPAGNE	4	204	72	360	972	2260	1744	2572
1990	**RHONE**	**FRANCE**	**12784**	**47129**	**90496**	**148916**	**176763**	**152040**	**209649**	**526024**
1990	RHONE	ITALIE	0	660	228	532	660	2992	2908	3048
1990	RHONE	MAROC	0	112	152	208	580	2240	128	5504
1990	RHONE	NATURALISES	64	2848	2564	5088	8860	11280	15368	16132
1990	RHONE	PORTUGAL	0	672	76	492	2680	8236	572	7486
1990	RHONE	TUNISIE	4	412	120	328	736	5344	404	12621
1990	RHONE	TURQUIE	4	240	28	128	252	2412	68	5376
1990	SAVOIE	ALGERIE	4	48	8	80	220	1308	252	1908
1990	SAVOIE	CEE	8	452	148	452	972	3380	2064	4108
1990	SAVOIE	ESPAGNE	0	20	4	24	40	232	128	200
1990	**SAVOIE**	**FRANCE**	**4304**	**14388**	**12896**	**32912**	**41892**	**42270**	**51708**	**125418**
1990	SAVOIE	ITALIE	0	288	72	216	428	1448	1768	2016
1990	SAVOIE	MAROC	0	40	12	68	144	736	36	1844
1990	SAVOIE	NATURALISES	24	648	300	908	1788	2061	3204	3190
1990	SAVOIE	PORTUGAL	4	112	12	104	384	1648	84	1664
1990	SAVOIE	TUNISIE	0	0	12	12	32	260	12	516
1990	SAVOIE	TURQUIE	0	92	0	12	32	552	0	1460
1990	SAVOIE (HAUTE)	ALGERIE	0	128	20	96	328	2876	268	3508
1990	SAVOIE (HAUTE)	CEE	40	916	392	1052	1600	6744	2388	5996
1990	SAVOIE (HAUTE)	ESPAGNE	0	84	20	128	276	1252	388	888
1990	**SAVOIE (HAUTE)**	**FRANCE**	**6608**	**24253**	**23788**	**52536**	**68600**	**78825**	**68596**	**196869**
1990	SAVOIE (HAUTE)	ITALIE	24	536	84	372	524	2224	1712	1996
1990	SAVOIE (HAUTE)	MAROC	0	64	44	68	232	1536	60	2560
1990	SAVOIE (HAUTE)	NATURALISES	48	880	792	1800	2964	4288	4016	4884
1990	SAVOIE	PORTUGAL	0	168	12	184	540	3100	88	2348

	(HAUTE)									
1990	SAVOIE (HAUTE)	TUNISIE	0	52	12	52	104	1204	12	1993
1990	SAVOIE (HAUTE)	TURQUIE	4	168	4	44	160	1944	28	3532

RECENSEMENT DE 1999

1. POPULATION TOTALE

ANNEE	DEPARTEMENT	FRANCAIS	FRANCAISES	TOTAL FRANÇAIS	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL ÉTRANGERS
1999	AIN	223672	228941	452613	21723	19180	40903
1999	ARDECHE	132355	137658	270013	4817	4513	9330
1999	DROME	195763	205995	401758	10746	9666	20412
1999	ISERE	471353	488931	960284	36333	31400	67733
1999	LOIRE	316842	342944	659786	21461	19241	40702
1999	RHONE	654907	717257	1372164	63468	55486	118954
1999	SAVOIE	166203	172787	338990	10550	9199	19749
1999	HTE SAVOIE	272932	280971	553903	25275	22008	47283

2. NATIONALITÉS

NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTE.		NATIONALITÉ	ETRANGERS	ETRANGERES	TOTAL	ANNEE	DEPARTEMEN
ALGERIE	1537	1141	2678	1999	AIN		ALGERIE	6215	5630	11845	1999	LOIRE
CEE	8524	7577	16101	1999	AIN		CEE	6601	5701	12302	1999	LOIRE
ESPAGNE	1124	963	2087	1999	AIN		ESPAGNE	742	687	1429	1999	LOIRE
ITALIE	1823	1312	3135	1999	AIN		ITALIE	2387	1999	4386	1999	LOIRE
MAROC	3548	3093	6641	1999	AIN		MAROC	3124	2768	5892	1999	LOIRE
PORTUGAL	3088	2577	5665	1999	AIN		PORTUGAL	3033	2625	5658	1999	LOIRE
TUNISIE	775	621	1396	1999	AIN		TUNISIE	1118	907	2025	1999	LOIRE
TURQUIE	3370	3012	6382	1999	AIN		TURQUIE	2902	2702	5604	1999	LOIRE
ALGERIE	714	638	1352	1999	ARDECHE		ALGERIE	18820	15626	34446	1999	RHONE
CEE	2144	1943	4087	1999	ARDECHE		CEE	18259	16747	35006	1999	RHONE
ESPAGNE	374	300	674	1999	ARDECHE		ESPAGNE	2922	2951	5873	1999	RHONE
ITALIE	276	201	477	1999	ARDECHE		ITALIE	4610	3701	8311	1999	RHONE
MAROC	904	855	1759	1999	ARDECHE		MAROC	4247	3428	7675	1999	RHONE
PORTUGAL	661	541	1202	1999	ARDECHE		PORTUGAL	8565	7597	16162	1999	RHONE
TUNISIE	191	163	354	1999	ARDECHE		TUNISIE	7687	5724	13411	1999	RHONE
TURQUIE	331	319	650	1999	ARDECHE		TURQUIE	4619	4117	8736	1999	RHONE
ALGERIE	1998	1732	3730	1999	DROME		ALGERIE	1940	1445	3385	1999	SAVOIE
CEE	3170	2908	6078	1999	DROME		CEE	5039	4542	9581	1999	SAVOIE
ESPAGNE	561	556	1117	1999	DROME		ESPAGNE	290	267	557	1999	SAVOIE
ITALIE	652	511	1163	1999	DROME		ITALIE	2434	2061	4495	1999	SAVOIE
MAROC	2602	2242	4844	1999	DROME		MAROC	1397	1067	2464	1999	SAVOIE
PORTUGAL	1090	930	2020	1999	DROME		PORTUGAL	1705	1419	3124	1999	SAVOIE
TUNISIE	874	644	1518	1999	DROME		TUNISIE	315	240	555	1999	SAVOIE
TURQUIE	1144	1045	2189	1999	DROME		TURQUIE	1026	884	1910	1999	SAVOIE
ALGERIE	7884	5941	13825	1999	ISERE		ALGERIE	3358	2107	5465	1999	HTE SAVOIE
CEE	15812	13805	29617	1999	ISERE		CEE	9402	8568	17970	1999	HTE SAVOIE

ESPAGNE	1769	1685	3454	1999	ISERE		ESPAGNE	1297	1141	2438	1999	HTE SAVOIE
ITALIE	5637	4709	10346	1999	ISERE		ITALIE	3623	2831	6454	1999	HTE SAVOIE
MAROC	2579	2145	4724	1999	ISERE		MAROC	2230	1745	3975	1999	HTE SAVOIE
PORTUGAL	6041	5011	11052	1999	ISERE		PORTUGAL	2946	2590	5536	1999	HTE SAVOIE
TUNISIE	2582	1990	4572	1999	ISERE		TUNISIE	1595	1150	2745	1999	HTE SAVOIE
TURQUIE	3813	3606	7419	1999	ISERE		TURQUIE	3402	2972	6374	1999	HTE SAVOIE

3.SECTEURS D'ACTIVITÉ, HOMMES ET FEMMES

ANNÉE	DEPART.	NATIONALITÉ	AGR. EXPLOIT.	ARTISANS, COMMER.	CADRES, PROF.SUP.	PROF. INTERMÉD.	EMPLOYES	OUVRIERS	RETRAITES	AUTRES
1999	AIN	ALGERIE	0	52	24	88	249	923	341	946
1999	AIN	CEE	36	476	1695	1320	1494	4188	2314	4943
1999	AIN	ESPAGNE	4	51	77	163	225	672	561	438
1999	**AIN**	**FRANCE**	**5584**	**15953**	**21469**	**51621**	**62604**	**65356**	**81284**	**170901**
1999	AIN	ITALIE	4	159	372	245	231	520	850	788
1999	AIN	MAROC	12	58	30	143	425	1936	362	3618
1999	AIN	NATURALISES	79	687	852	2068	3105	4428	3425	7383
1999	AIN	PORTUGAL	12	177	54	265	520	2894	403	1715
1999	AIN	TUNISIE	0	24	12	32	76	311	74	587
1999	AIN	TURQUIE	8	179	8	85	110	2174	65	4287
1999	ARDECHE	ALGERIE	0	42	0	33	136	385	148	549
1999	ARDECHE	CEE	108	216	97	232	345	864	1030	1258
1999	ARDECHE	ESPAGNE	4	16	4	24	37	154	243	136
1999	**ARDECHE**	**FRANCE**	**5297**	**10188**	**8889**	**24571**	**34283**	**35665**	**62982**	**94952**
1999	ARDECHE	ITALIE	4	24	4	28	38	89	164	110
1999	ARDECHE	MAROC	8	20	4	14	89	370	96	916
1999	ARDECHE	NATURALISES	41	282	232	528	751	1102	1548	1989
1999	ARDECHE	PORTUGAL	12	36	4	51	170	548	119	407
1999	ARDECHE	TUNISIE	0	5	0	4	22	122	33	162
1999	ARDECHE	TURQUIE	0	24	0	1	21	169	10	340
1999	DROME	ALGERIE	4	100	28	90	391	1048	466	1743
1999	DROME	CEE	58	257	192	447	560	1381	1448	1736
1999	DROME	ESPAGNE	12	14	13	53	82	231	423	268
1999	**DROME**	**FRANCE**	**7103**	**13853**	**16802**	**40651**	**53227**	**51231**	**82372**	**152620**
1999	DROME	ITALIE	0	75	21	78	62	181	482	284
1999	DROME	MAROC	49	53	10	89	207	1416	160	2774
1999	DROME	NATURALISES	82	643	472	1138	2114	2754	3580	5095
1999	DROME	PORTUGAL	9	68	13	76	316	857	138	658
1999	DROME	TUNISIE	4	36	0	78	146	577	92	804
1999	DROME	TURQUIE	9	92	10	16	94	622	28	1192
1999	ISERE	ALGERIE	8	256	210	380	1313	3849	2134	5631
1999	ISERE	CEE	41	1140	1365	1681	3053	7176	5727	9060
1999	ISERE	ESPAGNE	12	85	95	149	325	707	1177	969
1999	**ISERE**	**FRANCE**	**6675**	**31298**	**63450**	**117665**	**129852**	**119223**	**164634**	**394104**
1999	ISERE	ITALIE	5	488	251	423	761	1756	3475	2854
1999	ISERE	MAROC	1	84	48	135	411	1288	286	2887

1999	ISERE	NATURALISES	36	2317	2883	5928	9581	11204	16311	17385
1999	ISERE	PORTUGAL	16	409	69	437	1581	4549	811	3347
1999	ISERE	TUNISIE	0	93	60	110	342	1211	312	2380
1999	ISERE	TURQUIE	28	312	12	109	243	2087	125	4596
1999	LOIRE	ALGERIE	0	260	97	392	1026	2822	2042	5331
1999	LOIRE	CEE	12	453	200	482	1087	3344	2986	3432
1999	LOIRE	ESPAGNE	0	36	10	45	101	319	542	356
1999	**LOIRE**	**FRANCE**	**7288**	**21776**	**25230**	**65204**	**86384**	**92092**	**144326**	**246954**
1999	LOIRE	ITALIE	0	169	43	118	195	741	1659	1260
1999	LOIRE	MAROC	4	80	13	155	496	1587	364	3040
1999	LOIRE	NATURALISES	15	940	814	2201	3587	5119	6338	9063
1999	LOIRE	PORTUGAL	8	218	47	187	726	2235	618	1577
1999	LOIRE	TUNISIE	0	42	9	50	96	525	98	1092
1999	LOIRE	TURQUIE	16	210	9	77	203	1592	109	2984
1999	RHONE	ALGERIE	8	761	409	1097	3685	9229	5112	13818
1999	RHONE	CEE	20	1360	1457	2446	4580	8375	6288	9983
1999	RHONE	ESPAGNE	0	142	139	354	700	941	1857	1390
1999	**RHONE**	**FRANCE**	**8576**	**42463**	**106234**	**177894**	**191968**	**139105**	**242583**	**552488**
1999	RHONE	ITALIE	4	442	243	547	571	1329	3081	2155
1999	RHONE	MAROC	5	184	135	311	868	2042	375	3921
1999	RHONE	NATURALISES	72	2949	3899	8293	13986	14567	17902	25564
1999	RHONE	PORTUGAL	8	562	119	735	2967	5959	1102	4561
1999	RHONE	TUNISIE	8	328	164	342	1043	3776	893	6702
1999	RHONE	TURQUIE	28	308	38	178	322	2282	126	4654
1999	SAVOIE	ALGERIE	0	95	31	110	392	905	528	1436
1999	SAVOIE	CEE	21	409	161	552	1206	2334	1997	2733
1999	SAVOIE	ESPAGNE	0	10	15	47	50	92	121	158
1999	**SAVOIE**	**FRANCE**	**2908**	**13429**	**15447**	**39441**	**49796**	**41540**	**63634**	**126955**
1999	SAVOIE	ITALIE	4	196	47	222	379	815	1567	1168
1999	SAVOIE	MAROC	4	57	12	49	228	680	97	1392
1999	SAVOIE	NATURALISES	26	538	492	1354	2230	2107	3661	4169
1999	SAVOIE	PORTUGAL	9	96	2	105	481	1359	197	919
1999	SAVOIE	TUNISIE	0	9	9	11	85	149	26	340
1999	SAVOIE	TURQUIE	0	101	5	27	70	533	36	1303
1999	SAVOIE (HAUTE)	ALGERIE	0	130	22	149	492	1893	858	1820
1999	SAVOIE (HAUTE)	CEE	40	905	681	1373	1820	4687	3734	4688
1999	SAVOIE (HAUTE)	ESPAGNE	8	95	88	142	249	731	547	530
1999	**SAVOIE (HAUTE)**	**FRANCE**	**4249**	**23352**	**29158**	**68356**	**82122**	**79234**	**87673**	**209091**
1999	SAVOIE (HAUTE)	ITALIE	20	396	125	434	482	1327	2248	1417
1999	SAVOIE (HAUTE)	MAROC	0	63	52	71	362	1347	155	2046
1999	SAVOIE (HAUTE)	NATURALISES	40	1202	1299	2969	4311	5804	5341	9362

1999	SAVOIE (HAUTE)	PORTUGAL	4	253	21	287	669	2478	382	1703
1999	SAVOIE (HAUTE)	TUNISIE	4	36	16	40	112	1218	66	1409
1999	SAVOIE (HAUTE)	TURQUIE	0	245	12	73	277	1828	76	3584

L'EQUIPE DE RECHERCHE

Cette recherche sur l'histoire de l'immigration en Rhône-Alpes avait été initiée par une sociologue, Emmanuelle Santelli, chargée de recherches au CNRS (laboratoire MODYS, ISH-Lyon). Finalement, Sylvie Schweitzer, historienne spécialiste de l'histoire du travail et non pas de l'immigration, a du reprendre la responsabilité de l'ensemble de l'équipe

Le projet initial a dû être recomposé en prenant en compte, d'une part, l'histoire de l'immigration au détriment de sa sociologie, de son aspect très contemporain ou encore « mémoriel » et, d'autre part, en insistant sur les aspects les plus familiers à l'équipe qu'elle a rassemblé autour d'elle : l'histoire du travail, celle de la place des femmes, plus que l'histoire politique, culturelle ou démographique.

L'équipe de chercheuses et chercheurs — composée à l'origine pour moitié de sociologues (mais aussi d'une géographe) et pour moitié d'historiennes — a été élargie pour faire face à la charge de travail, mais uniquement à des historien-ne-s contemporanéistes : une maîtresse de conférences en histoire, Marianne Thivend, des doctorant-e-s en histoire contemporaine (Agnès Bussy, Dalila Berbagui, Renaud Chaplain, Arnaud Costechareire, Émilie Elongbil-Ewane, Lionel Grifo, Sandra Jahn, Julie Moreau, Laurence Prempain, Marianne Thivend), si l'on excepte l'étudiant qui a été chargé de la saisie des recensements (Édouard Vandecasteele).

La rédaction du rapport a été assurée par un travail conjoint de Renaud Chaplain, Émilie Elongbil-Ewane, Sylvie Schweitzer.